PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

LINGUISTICS

HANDBOUND
AT THE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedestudesa01soci

Vol. 1

REVUE

DES

ÉTUDES ARMÉNIENNES

TOME PREMIER

Fascicule 1 – 4

1920 – 21

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

RUE JACOB, 13 (VIe)

1920

PUBLICATIONS

RELATIVES À L'ARMÉNIE ET AUX ARMÉNIENS.

Carrière (A.). — Un ancien glossaire latin-arménien; 19 pages; grand in-8°, 1886 ..... 4 fr.

Étienne Asolik de Tarôn. — Histoire universelle, traduite de l'Arménien et annotée par E. Dulaurier et F. Macler; 2 volumes grand in-8°, PELOW, 1883-1917 ..... 48 fr.
Tome Ier, traduit par E. Dulaurier. Tome II, traduit par F. Macler.

Hakovb Karnétsi, XVIIe siècle. — Erzeroum ou topographie de la Haute-Arménie, traduit et annoté par F. Macler; carte, 85 pages in-8° (tirage à part du *J. As.*), 1919 ..... 7 fr. 50

Lusignan (G. de). — Nouveau dictionnaire français-arménien; 2 volumes (XIV, 1060 pages, et XV, 814, 2 pages), grand in-8°, 1900-1903 .. 50 fr.

Lynch (H. F. B.). — Armenia : travels and studies; 197 illustrations, numerous maps and plans, a bibliography and a map of Armenia; 2 volumes grand in-8° (XV, 470 pages, et XI, 512 pages), reliure toile 1901 ..... 107 fr. 50

Macler (F.). — Miniatures arméniennes : vies du Christ, peintures ornementales (Xe au XVIIe siècle); 68 planches en phototypie, 8 figures, 44 pages de texte explicatif, in-4°, dans un cartonnage, 1913 ..... 50 fr.

Macler (F.). — Le texte arménien de l'évangile d'après Matthieu et Marc; LXXXII, 647 pages, grand in-8°, 1919 ..... 40 fr.

Macler (F.). — Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe et en Arménie turque (juillet-octobre 1909); 26 figures et planches, 135 pages in-8° (tirage à part de l'*A. M. Sc.*), 1911 ..... 10 fr.

Macler (F.). — Notre-Dame de Bitlis, texte arménien traduit et annoté; 7 planches, 88 pages in-8° (tirage à part du *J. As.*), 1916 .... 7 fr. 50

Macler (F.). — Notices de manuscrits arméniens vus dans quelques bibliothèques de l'Europe centrale; 184 pages in-8° (tirage à part du *J. As.*), 1913 ..... 10 fr.

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER,

13, rue Jacob, Paris.

Tome I, fascicule 1. 1920

R28 t.1

REVUE

DES

ÉTUDES ARMÉNIENNES.

LIBRARY JUL 25 1967 UNIVERSITY OF TORONTO

Les études arméniennes n'ont jamais possédé, de manière durable, un organe rédigé en une langue européenne. Et pourtant il importe de les présenter au public savant sous une forme accessible.

Sans doute, l'Arménie n'a été à aucun moment de l'histoire le centre d'une grande civilisation originale. Sa situation géographique et les événements historiques qui en sont résultés ne lui ont jamais permis de rayonner largement au dehors.

Mais, outre que son action extérieure n'a pas été négligeable — la Géorgie a largement subi l'influence de l'Arménie et l'on sait quelle importance M. Strzygowski attribue à l'architecture arménienne, — les données arméniennes sont de grand prix pour aider à connaître les civilisations voisines.

Placé au point de rencontre de plusieurs nations différentes, le peuple arménien a subi l'action de civilisations distinctes, tour à tour et souvent à la fois. Les données fournies par les faits arméniens peuvent donc éclairer des faits iraniens, grecs, syriaques, français anciens, arabes, turcs, etc. Par exemple, les mots que l'arménien a empruntés aux parlers parthes sont parmi les données les plus précieuses dont dispose la linguistique iranienne. Pour l'historien, il n'y a rien de plus utile que de trouver des recoupements entre des témoignages d'origines diverses : l'Arménie apporte une foule

de ces recoupements et permet par suite beaucoup de démonstrations historiques.

D'autre part, la culture arménienne offre nombre de traits originaux. Parmi les littératures de second ordre, la littérature arménienne est l'une des plus riches et, souvent, l'une des plus vivantes : la période classique, la renaissance du IXe siècle, la période moderne offrent en grand nombre des écrivains de valeur. L'architecture arménienne, les manuscrits arméniens ont un intérêt artistique de premier ordre.

Une revue consacrée à l'étude historique de l'Arménie a donc une matière abondante. D'autre part, les publications relatives à l'Arménie sont nombreuses et dispersées, et il est utile de les signaler et de les discuter.

La nouvelle revue, que nous prions le public de soutenir, voudrait servir de centre aux études arméniennes chez les savants occidentaux.

Elle vient à son heure, en un temps où, après des souffrances inouïes, le peuple arménien reprend sa place dans le conseil des Nations.

F. MACLER. A. MEILLET.

LES MONNAIES MÉDIÉVALES DES ROIS DE PETITE ARMÉNIE,

PAR

GUSTAVE SCHLUMBERGER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Dans ma longue existence d'amateur passionné de médailles, peu de séries monétaires m'ont aussi constamment, aussi vivement intéressé que celle si nombreuse, si curieuse, si profondément évocatrice, des rois roupéniens de Petite Arménie, dont la cité principale était sise dans les montagnes de Cilicie. Pour peu qu'on songe aux limites si étroites de ce royaume médiéval, aux formidables ennemis dont il était constamment environné, on demeure stupéfait de la quantité de numéraire que ces princes belliqueux firent frapper jadis dans l'atelier monétaire de leur sauvage capitale. Dans ma lointaine jeunesse, lors de mes premiers voyages en Orient, lors de mes visites de collectionneur anxieux autant qu'acharné aux bazars de Constantinople et de Smyrne, aux pittoresques boutiques des changeurs de toutes les grandes cités de la portion orientale de la Méditerranée, mon étonnement était grand de tant de monnaies arméniennes que j'y rencontrais. Comme pour toutes les autres séries numismatiques, il n'en est, hélas, plus du tout de même à l'heure d'aujourd'hui. Lors de ma dernière visite à Constantinople, je n'ai trouvé à acquérir que fort peu de monnaies roupéniennes et on m'écrit d'Orient qu'on n'en rencontre presque plus, du moins pour ce qui est des types les plus rares. Toutes les autres sont entrées dans les collections particulières ou surtout ont disparu dans les creusets des orfèvres aussi ignorants qu'impitoyables. Lorsqu'enfin la malheureuse Arménie aura recouvré avec sa liberté la sécurité de la circulation, peut-être retrouvera-t-on de nouveaux trésors monétaires!

Ces collections de monnaies arméniennes médiévales que je viens de mentionner, unique sauvegarde de ces précieux témoins d'autre-

fois, sont, hélas, bien peu nombreuses. Personnellement je n'en connais qu'un très petit nombre. En dehors des séries possédées par les cabinets de numismatique de Paris, de Londres et de quelques autres capitales, je ne vois guère, du moins à Paris, que la collection très belle, probablement la plus belle existante, de M. Mérametjian, plus la mienne qui est relativement très nombreuse. Je suis tout à fait mal renseigné sur les séries que peuvent posséder des collectionneurs arméniens à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, en Russie, ou même en Arménie proprement dite. Les collections anciennement connues des Mékhitaristes de Vienne et de Venise sont actuellement, je le crois, tout à fait dépassées. J'espère vaguement que ce modeste article fera surgir quelques intéressantes indications à ce sujet. Je ne conçois pas que tout Arménien patriote et cultivé n'ait pas à cœur de posséder quelques-unes de ces monnaies d'aspect si particulier, si intéressant, qui ont été les émouvants témoins des luttes ardentes, audacieuses, soutenues durant des siècles, par les énergiques *thakavors* d'Arménie et leurs pittoresques armées aux côtés de celles des princes de la Croisade contre tant d'ennemis puissants, contre tout l'Islam ligué pour leur ruine.

On n'ignore pas que la numismatique des rois chrétiens de la Grande Arménie n'existe pour ainsi dire point. Je m'abstiendrai donc d'en parler et je m'occuperai uniquement ici des monnaies des rois roupéniens de Petite Arménie ou Cilicie et de leurs types si originaux, si chevaleresques et prenants. Ces monnaies sont nombreuses. Généralement imitées de celles en usage parmi les populations chrétiennes ou même infidèles du voisinage, elles portent presque toujours au droit l'effigie du souverain, assis de face sur un trône richement orné, dans toute la splendeur royale d'autrefois, ou bien encore chevauchant la couronne en tête, l'épée au poing. Au revers figure généralement la croix à double traverse dite croix patriarcale, ou bien encore le lion, emblème héraldique de ces princes guerriers. Toutes ces pièces portent en outre sur leurs deux faces des légendes en beaux caractères arméniens, où le prince prend le titre de *thakavor* (c'est-à-dire de *roi*) *de tous les Arméniens*. On y lit également le nom de l'atelier où fut frappée la monnaie; c'est parfois celui de Tarsous, la Tarse antique, métropole auguste de la Cilicie grecque et romaine, sur le Cydnus aux eaux glaciales, patrie de saint Paul, et qui vit les amours célèbres d'Antoine et de Cléopâtre, beaucoup plus souvent celui de la ville royale de Sis, cette abrupte forteresse, capitale offi-

cielle de la Petite Arménie, dans la haute vallée du même nom.

Le premier roi de Petite Arménie de la dynastie roupénienne qui frappa monnaie fut, on le sait, le grand prince Livon ou Léon II. Monté sur le trône en l'an 1185, il sollicita du pape et de l'empereur Henri VI le titre de roi qui lui fut accordé en l'an 1197. Le 6 janvier 1198, il fut couronné par Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence, en présence de tous les barons d'Arménie et sacré roi sous la suzeraineté de l'Église de Rome et de l'Empire d'Occident. Aussitôt il fit frapper ses premières espèces qui sont nombreuses. Parmi les plus belles, certainement parmi les plus belles d'Arménie, il faut avant tout citer les magnifiques doubles drachmes ou doubles tahégans qu'on ignora longtemps et qui sont demeurées fort rares. Elles ne sont point encore citées dans l'ouvrage classique et déjà très ancien de Victor Langlois. Elles sont d'une admirable facture. Je me rappelle encore la joie que me causa, vers 1880, l'acquisition des deux premières de ces magnifiques monnaies venues jusqu'à moi. Maintenant j'en possède bien une douzaine d'exemplaires. Le type du droit du roi assis sur un trône orné de têtes de lions, tenant le globe crucigère et le sceptre fleurdelisé, est d'une rare beauté pour une monnaie médiévale. Le grand lion passant du revers, couronné, léopardé, brochant sur la haute croix double dite patriarcale, et qui représente les armes du royaume d'Arménie, est également superbe. Les légendes : *Léon, par la Grâce de Dieu, thakavor des Arméniens*, sont en splendides caractères nationaux. Les simples tahégans ou drachmes d'argent au même type de ce même premier roi d'Arménie sont aussi fort beaux. D'autres drachmes plus répandues de Léon II portent au droit le souverain couronné, un vaste manteau sur les épaules, agenouillé aux pieds de la Vierge, et non du Christ comme on l'a dit[1], et au revers la croix entre deux grands lions héraldiques adossés. C'est certainement une adaptation du type des monnaies de Venise représentant le doge aux pieds de l'apôtre. Les demi-drachmes de ce type sont d'une extrême rareté.

Les grandes et belles pièces de cuivre du même souverain portent une tête de lion couronné, d'un beau dessin. J'ai publié de lui, il y a quelques années, un bien curieux denier de ma collection, venu de Syrie, unique jusqu'ici, portant des légendes latines. Il existe depuis très longtemps, toujours de ce même

[1] Les deux figures sont séparées par le Saint-Esprit sous forme de colombe.

souverain, un autre denier de type différent mais également à légendes latines, dans le musée du prince de Fürstenberg au château de Sigmaringen.

Héthoum Ier, fils du grand baron Constantin, successeur de Léon II, premier roi d'Arménie, eut un des règnes les plus longs et les plus agités de cette époque si troublée de l'histoire de la Cilicie chrétienne médiévale de 1226 à 1271. Ses très nombreuses espèces sont de types très divers et encore très pittoresques d'aspect. Sur certaines, fort jolies, il figure aux côtés de la reine Zabêl ou Isabelle, fille et héritière de Léon II. Tous deux sont debout, couronnés, parés de la robe flottante, portant entre eux une longue croix.

D'autres pièces d'argent du même prince, d'apparence très curieuse, infiniment intéressantes, rentrent dans la classe de ces monnaies si particulières appelées bilingues, parce qu'elles portent des légendes rédigées en deux langues différentes. Celles du roi Héthoum rappellent une des pages les plus douloureuses de l'histoire, hélas! si tragique de l'Arménie, alors que son prince, vaincu, fut, durant plusieurs années, le vassal des sauvages et redoutables sultans d'Iconium. Sur le revers figure le roi Héthoum chevauchant, environné d'une légende en caractères arméniens. Mais la face opposée tout entière est occupée par une légende arabe qui énumère les titres et les surnoms des vainqueurs, suzerains infidèles du roi chrétien : *le Sultan, le magnifique, ressource de la religion, Kaikobad, fils de Kaikosrou*, ou bien encore : *le Sultan suprême, ressource du Monde et de la Religion.*

Les monnaies de cuivre du roi Héthoum, très variées, quelques-unes de très grand module, portant toujours les mêmes types du souverain assis de face et de la croix du revers, sont souvent de physionomie tout à fait étrange.

Plusieurs autres rois roupéniens d'Arménie ont frappé monnaie, presque constamment encore au type de l'effigie royale équestre, type emprunté aux Seldjoukides. Avec la dureté des temps ces espèces deviennent de plus en plus mauvaises comme exécution et aussi comme alliage, à mesure que se développe la décadence de l'infortuné petit royaume sous l'effort incessant du terrible voisinage ennemi. On en connaît des rois Léon III, fils de Héthoum, mort en 1290, de Héthoum II, des frères de celui-ci : Thoros, Sempad l'usurpateur et Constantin II, de Léon IV, fils de Thoros, d'Ochin ou Oschin, dernier frère de Héthoum II, de Léon V, fils d'Ochin. Toutes ces monnaies, en

général laides et mal frappées, sont des imitations des coins de Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, des émirs de Konieh, des empereurs de Constantinople, d'autres dynasties orientales encore. Celles d'Ochin, en particulier, sont d'une extrême rareté. On possède de Constantin II quelques pièces de cuivre infiniment peu nombreuses, sur lesquelles ce prince figure en pied de face, tenant l'épée haute d'une main, la croix de l'autre, la couronne en tête, enveloppé d'un grand manteau. Cette silhouette guerrière est des plus martiales.

A la mort du dernier roi roupénien Léon V, en 1340, les barons du royaume d'Arménie offrirent la couronne à Jean de Lusignan, petit-fils par sa mère du roi Léon III. Ce prince ne régna que quelques mois sous le nom de Constantin III. Il eut pour successeur son frère qui, comme lui, mourut peu après de mort violente. Du dernier de ces princes il existe de très rares drachmes ou tahégans toujours au type du cavalier royal passant. Un parent des Roupéniens, élu roi en 1345 sous le nom de Constantin IV, après l'échec malheureux des Lusignan, fit frapper une pièce d'or dont il existe à peine un ou deux exemplaires. Ce dinar ou ténar au type du cavalier est à peu près la seule monnaie arménienne d'or médiévale connue avec une autre du roi Léon II qui fait partie de ma collection. Il porte au revers un château à trois tours avec la légende si évocatrice : « C'est le château royal de Sis ».

Le dernier souverain d'Arménie dont on connaisse quelques rares monnaies de très mauvais aloi et d'art fort médiocre est Léon VI, le légendaire souverain errant qui, chassé presque aussitôt de son royaume par les armées des soudans d'Égypte, habita longtemps la France, parcourut, je le crois, l'Espagne, mourut à Paris le 29 novembre 1393, premier dimanche de l'Avent, et fut inhumé aux Célestins. La dalle de son tombeau subsiste encore, on le sait, dans les caveaux de Saint-Denis où elle a été transportée.

Plus d'une moitié des espèces médiévales arméniennes connues appartient aux deux premiers rois de la dynastie roupénienne, Léon II et Héthoum Ier.

Plus je manie ces humbles monnaies, si injustement ignorées non pas seulement du grand public mais de la presque totalité des érudits, plus j'étudie ces tahégans d'argent à l'aspect si particulier, témoins de si grands événements aujourd'hui inconnus, plus mon émotion grandit, plus je m'étonne que mes amis armé-

niens ne soient pas plus fiers de leur glorieuse numismatique. En contemplant ces effigies séculaires à demi effacées par le temps, je revois ces courageux thakavors, chevauchant hardiment leurs beaux coursiers arabes, conduisant avec une fureur guerrière leurs vaillantes et rudes milices à l'éternel combat contre l'Infidèle, dix fois supérieur en nombre. Je revois le patriarche de Sis à la grande barbe flottante et ses prêtres belliqueux, à cheval eux aussi, agitant au dessus de la mêlée farouche, la double croix qui figure sur toutes ces monnaies. Combien chacun de ces petits deniers si frustes, si effacés, épars encore dans les bazars des villes d'Orient, dans les boutiques des orfèvres, a vu de luttes acharnées entre combattants chrétiens et musulmans. Je ne connais pas de souvenir plus vénérable, plus émotionnant que ces monnaies des rois chrétiens de l'antique Arménie aux types si chevaleresques.

L'Arménie, enfin délivrée, après ces temps affreux qui auront vu périr plus de la moitié de sa race dans des aventures inouïes, aura le droit d'être fière de ces souvenirs historiques. Songez que, depuis des siècles, cette malheureuse nation a été tellement pourchassée, massacrée par des adversaires sans pitié, qu'en dehors de quelques monuments de pierre épars à Ani et dans quelques autres cités, presque aucun souvenir historique n'est demeuré de ces siècles reculés, pas un objet mobilier, pas une arme, à peine quelques manuscrits, quelques objets religieux! Les petits monuments de métal que je viens de célébrer, deux ou trois bulles d'or royales que j'ai publiées jadis, sont à peu près tout ce qui reste aux Arméniens comme souvenir de leur puissance, de leur grandeur d'autrefois.

DE
L'INFLUENCE PARTHE
SUR
LA LANGUE ARMÉNIENNE,

PAR

A. MEILLET,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

La grande masse des anciens emprunts de l'arménien à l'iranien remonte aux parlers parthes, comme suffit à le faire prévoir l'histoire (voir *Mémoires de la Société de linguistique*, vol. XVII, p. 242 et suiv.). R. Gauthiot a montré, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, vol. XIX, p. 125 et suiv., que le vocabulaire parthe a fourni au vocabulaire arménien plus de mots encore qu'on ne le soupçonnait : l'emprunt d'un mot comme *kari* (կարի) «très» suffit à marquer l'intensité de cette influence du parthe.

Par malheur, le vocabulaire du parthe est très mal connu. Si on le connaissait mieux, il n'est guère douteux que des mots comme *patiž* (պատիժ) «punition» ou *osox* (ոսոխ) «adversaire en justice» s'expliqueraient par l'iranien; le second terme de *osox* doit sans doute être rapproché du groupe de mots qui figure dans *patasxani* (պատասխանի) «réponse», et l'*o* de *-sox*, en face de l'ancien *-saxv*, serait comparable à celui qu'on trouve dans *džoxkh* (դժոխք) «enfer». Il y a peu de chances qu'un mot arménien commençant par *p* soit d'origine indo-européenne; et le traitement *o* de *a* devant *-xv* paraît caractériser le parthe.

De même encore, il semble difficile d'écarter l'idée que, avec son *p* initial, *pahanǰem* (պահանջեմ) «j'exige» est d'origine iranienne, et que *-hanǰ-* y repose sur un ancien *-θanǰ-*, devenu *-hanǰ-* en moyen-iranien; la racine, connue dans l'Avesta (voir Bartholomae, *Altiranisches Wörterbuch*, sous *θang-*) et en persan, se retrouve en sogdien (voir Gauthiot, *Essai de grammaire sogdienne*, p. 156).

Si *parik* (պարիկ) est un emprunt évident à l'iranien, comme *jatuk* (ջատուկ) «sorcier», et si *yuškaparik* (յուշկապարիկ) en est aussi évidemment un, malgré quelques obscurités de forme, il ne paraît pas douteux qu'un mot comme *hambaru* (համբարու) ou *hambari* (համբարի)[1], qui désigne des êtres fantastiques analogues aux péris, n'est pas moins iranien, et qu'il faut partir d'une forme **ham-paru-*, apparentée à **parikā-*; seule, l'absence de données iraniennes — due à l'ignorance presque complète où l'on est des parlers parthes — oblige à rester sur la réserve.

Du reste, les anciennes influences de civilisation exercées par les Araméens sur les Arméniens tiennent sans doute à ce que des Araméens étaient associés aux Parthes dominants dont ils étaient les employés. Ce n'est pas un hasard que les vieux noms sémitiques de l'«olive» et de la «poix» se retrouvent en iranien comme dans les mots arméniens *jēth* (ձէթ) et *jiwth* (ձիւթ), et que même, de l'iranien, l'un des mots ait passé jusqu'en Chine (voir B. Laufer, *Sino-Iranica*, p. 415 et suiv.).

Les deux notes suivantes ont pour objet de faire ressortir, par d'autres biais, l'absence d'une civilisation proprement arménienne avant l'époque chrétienne, et l'importance de l'influence parthe antérieure à l'époque sassanide.

I. Les premiers emprunts de l'arménien au grec.

Comme les Slaves, les Arméniens n'ont subi l'influence grecque que sous la forme chrétienne. Pas plus que le slave, l'arménien n'a reçu de mots grecs directement avant que le christianisme ait apporté des mots nouveaux avec des institutions nouvelles. Hübschmann le constate avec pleine raison, dans son *Armenische Grammatik*, I, p. 322 et suiv.

Mais les Arméniens ont fortement subi l'influence iranienne des Parthes durant les siècles qui ont immédiatement précédé et suivi le début de l'ère chrétienne. Or, les Parthes eux-mêmes ont, durant tout ce temps, subi l'influence grecque, aussi bien que les fonctionnaires de langue araméenne qu'ils employaient

[1] La forme est flottante : dans le passage d'Eznik, I, 24 (p. 97 de l'ancienne édition de Venise), où figurent à la fois le *parik* et le *hambaru*, le manuscrit a, une fois, le génitif *hambarwaç* et, une fois, *hambareaç*, d'après la collation de M. Adjarian.

dans leurs bureaux. Hübschmann a déjà noté, après de Lagarde, que des mots comme *zoyg* (զոյգ) «paire», *philisophay* (փիլիսոփայ) «philosophe», *akhsorkh* (աքսորք) «bannissement», *dram* (դրամ) «drachme». sont venus du grec à l'arménien par l'intermédiaire de l'araméen. Ces exemples évidents ne sont sans doute pas les seuls. On y pourrait ajouter, entre autres, *manganay* (մանգանայ), nom d'une machine de guerre, qui, par sa forme comme par son sens, se dénonce comme un emprunt fait par voie araméenne, c'est-à-dire, au fond, par voie parthe; peut-être en est-il de même de *mangłion* (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, I, p. 363).

On rencontre deux mots d'origine grecque où un δ grec est représenté par *r* de l'arménien. Or, dans aucun des emprunts faits directement au grec, δ n'est représenté par arménien *r*. Et le fait — peu surprenant en lui-même — que, dans un parler grec d'Asie Mineure, δ ait passé à ρ (fait cité par Thumb, *Byzantinische Zeitschrift*, IX, p. 413) ne saurait sans doute expliquer le traitement arménien. Si λαμπάδα a donné arménien *lambar* (լամբար) ou *łambar* (ղամբար) «torche» et καλοπόδιον *kałapar* (կաղապար), le plus probable est que ces mots, qui offrent en arménien le traitement ordinaire du *d* spirant iranien, sont entrés en arménien par un intermédiaire iranien. La substitution de deux *a* à deux *o* dans *kałapar*, en face de καλοπόδιον, n'est pas absolument inexplicable au cas où l'arménien aurait pris directement ce mot au grec (voir Thumb, *Byzantinische Zeitschrift*, IX, p. 394); mais il va de soi qu'elle devient chose toute naturelle s'il y a eu intermédiaire iranien. Hübschmann qui, dans son *Armenische Grammatik*, I, p. 163, affirmait que *kałapar* vient directement du grec, a eu ensuite un doute qu'il a consigné dans une note manuscrite de son exemplaire : les deux *a* au lieu de *o* l'inquiétaient visiblement. Du reste, l'iranien a conservé jusqu'à présent des représentants de καλοπόδιον; seulement le contact avec le grec a été maintenu assez longtemps pour que le δ intérieur ait repris, sous l'action du modèle grec, son caractère dental et n'ait pas abouti à persan *y*; on a donc *kālbut* en pehlvi, *kālbad*, *kālbud* en persan (voir Hübschmann, *Armenische Grammatik*, *loc. cit.*).

Si l'arménien a *lakan* issu du grec λεκάνη, c'est sans doute aussi parce qu'il y a eu un intermédiaire parthe; on trouve encore en persan *lakan*, *lagan* (voir Hübschmann, *loc. cit.*, p. 157).

On écarte malaisément l'idée que le mot *arkhay* (արքայ)

«chef» proviendrait de ἄρχων; seul, un intermédiaire araméen — par voie parthe — expliquerait à la rigueur le passage. Les noms qui en arménien désignent des chefs sont en général d'origine parthe, comme on l'attend.

Par son sens, un mot comme *pornik* (պոռնիկ), qui traduit indifféremment πόρνος ou πόρνη, s'éloigne étrangement de tous les autres emprunts de l'arménien au grec. Du reste, le mot a un suffixe arménien, *-ik*, qui dénonce un emprunt relativement ancien : les emprunts faits à l'époque chrétienne n'offrent en général rien de pareil. Par un passage tel que celui-ci de Eznik, I, 15, p. 61, on voit à quel point le mot est de la langue courante : պոռնիկն, որ յայտնի պոռնկի, զանուն պոռնկութեանն չախորժէ լսել «le (ou la) prostitué (ou prostituée) qui se prostitue n'aime pas à entendre parler de prostitution (sur son compte)». Un mot aussi profondément arménisé doit avoir pénétré dans la langue dès longtemps.

L'examen des plus anciens mots d'origine grecque offerts par l'arménien conduit donc à grandir encore le rôle joué en arménien par les emprunts faits aux parlers parthes, rôle dont l'importance apparaît si grande dès la première vue.

II. Du caractère populaire de l'arménien.

Quand on lit les anciens auteurs arméniens les plus classiques et qui écrivent le mieux, on est frappé du caractère spontané, presque populaire, de leur style. Chez un théologien comme Eznik, les phrases ont souvent tous les caractères de la langue parlée; elles en ont la ligne brisée, la liberté d'allure. Voici, par exemple, une phrase d'Eznik, I, 17 (p. 70 de l'ancienne édition de Venise) : Բարեացն արարիչ եւ չարեաց՝ ո՞քան զո հարուստ իցեն «le créateur du bien et le créateur du mal, lequel est (littéralement : «sont») le plus puissant?»; dans la conversation, cette phrase n'aurait rien que de naturel; dans un exposé théologique, elle surprend; une langue qui aurait une tradition de prose savante ne saurait offrir rien de pareil. De même, on lit chez Eznik, I, 4 (p. 20 de l'ancienne édition de Venise) : զի՞ պիտոյ է[1] բնաւ մի ըստ միոջէ թուել, այլ

[1] L'édition ajoute inutilement մեզ, qui n'est pas dans le manuscrit (voir la collation de M. Adjarian [Vienne, 1904] : Բնութիւն եւ համեմատութիւն Եղնկայ նորագիւտ ձեռագրին).

Համառաւտ իսկ ասել թե... «à quoi bon énumérer cela l'un après l'autre? on dira en résumé...». La pensée se comprend bien; mais ce n'est pas une phrase de langue écrite, c'est de la conversation libre, avec ses tours brefs, ramassés, brisés.

Ce caractère ne se marque pas seulement dans le style; le vocabulaire en porte largement la trace. Ainsi, dans une seule page, la page 21, de l'ancienne édition de Venise d'Eznik, I, 4, on lit des expressions telles que les suivantes : *անընտանի են չարիք ի բնութենէ նորա* «le mal est étranger à sa nature», où *anəntani* signifie «qui n'est pas de la maison»; *խառն ի խուռն* (deux fois), avec une répétition de mot et variation du vocalisme, suivant un procédé très populaire; *երթեւեկէր* «il allait et venait», dérivé d'un groupe d'impératifs unis par *ew* d'une manière qui est courante en arménien.

Les expressions d'Eznik ont souvent une saveur populaire; ainsi I, 15, p. 61 : *շունն, որ շնայ, մինչ դեռ իսկ ի գործ շնութեանն ելցէ՝ եթե ոք շուն կոչէ զնա, ըմբոստանայ* «l'adultère (littéralement : «le chien»), qui commet l'adultère (littéralement : «qui fait le chien»), en tant qu'il se livre à l'adultère (littéralement : «à la chiennerie»), si on l'appelle adultère (littéralement : «chien»), il se révolte».

Beaucoup des procédés de l'arménien sont nettement populaires. C'est chose populaire que d'exprimer le superlatif par une répétition de mot : *mecamec* (*մեծամեծ*) «très grand», *čaračar* (*չարաչար*) «très mauvais». On notera aussi une expression telle que *čarčarel* (*չարչարել*) «maltraiter». Le terme étrange qui signifie «chacun», *iwrakhančiwr* (*իւրաքանչիւր*), semble pouvoir se traduire littéralement par «sien plutôt que non sien»; l'explication n'est pas aisée, mais il est clair qu'on ne peut la trouver que dans une manière de parler populaire. — D'une manière générale, il y a beaucoup de formes à redoublement en arménien, et ces mots sont en notable partie de formation purement arménienne; ainsi *ostostel* (*ոստոստել*) à côté de *ostnum* (*ոստնում*) «je saute»; *ššnjel* (*շշնջել*) «murmurer, chuchoter» (par exemple Eznik, I. 23, p. 91), *thethew* (*թեթեւ*) «léger», *phophoxel* (*փոփոխել*) «changer», etc.

Quand la langue écrite arménienne a été fixée par les premiers traducteurs, il n'y avait sûrement aucune littérature arménienne écrite de quelque manière que ce soit. Et il n'y avait sans

doute même pas de littérature savante écrite, comparable à celle des druides en Gaule par exemple. L'aristocratie de l'Arménie, durant la période arsacide, a presque certainement été de langue parthe. L'arménien n'était que la langue du peuple, à peu près comme, après la conquête normande, le français était en Angleterre la langue de l'aristocratie dominante et le saxon celle des sujets saxons.

L'un des traits qui caractérisent le mieux le degré de civilisation représenté par une langue, ce sont les noms de nombre. Les noms qui désignent les nombres élevés manquent aux langues qui servent à des civilisations inférieures. Or, l'arménien n'a pas gardé le nom indo-européen pour «cent», qui se trouve dans presque toutes les langues du groupe : il y a, pour «cent», un mot *hariwr* (հարիւր) d'origine obscure, et assurément nouveau. Les noms pour «mille», *hazar* (հազար), et pour «dix mille», *bewr* (բեւր), sont manifestement des emprunts à l'iranien.

L'arménien n'est devenu langue littéraire qu'après la ruine de la dynastie arsacide et la perte du contact qui s'était maintenu entre l'aristocratie parthe d'Arménie et la famille iranienne. La création de la langue littéraire par les premiers traducteurs a marqué une réaction nationale contre les éléments iraniens. Cette création s'est d'abord appuyée sur l'Église romaine orientale, de langue grecque. Mais, par sa constitution même, elle a abouti à isoler l'Église arménienne de l'Église byzantine, et la culture arménienne de la culture grecque. C'est un fait pareil à celui qui devait se produire plus tard dans le monde slave. La réaction contre l'Iran, toute nationale, ne pouvait s'appuyer que sur l'ensemble de la nation. Elle n'a eu à refouler aucune culture savante ou religieuse propre à la nation arménienne; elle a donné dans l'histoire, pour la première fois, à la nation le sentiment de son caractère national.

LE DÉBUT
DE LA PERSÉCUTION DE SAPOR
D'APRÈS
FAUSTE DE BYZANCE,

PAR

LE R. P. PAUL PEETERS.

BOLLANDISTE.

Fauste de Byzance mentionne incidemment le début de la persécution de Sapor, en deux endroits de son IVe livre.

Pour la clarté des observations qui vont suivre, il ne sera pas inutile de placer sous les yeux du lecteur le texte complet des deux passages en question[1].

Chapitre XVI. — Comme quoi et de quelle façon le roi Arsace[2] d'Arménie reçut une invitation de Sapor, roi de Perse; comment il fut par lui comblé d'honneurs; comme quoi le Mamikonien Vasak, général en chef de l'Arménie, tua l'intendant[3] des écuries du roi de Perse. Et comme quoi Arsace,

[1] Nous traduisons d'après l'édition des Mékhitharistes de Venise (1832) : Փաւստոսի Բուզանդացւոյ պատմութիւն Հայոց. La traduction allemande de M. Lauer (Cologne, 1879), dont Gelzer rendait bon témoignage, ne nous est pas accessible en ce moment. Celle que Langlois a publiée en 1867, dans sa *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie* et réimprimée telle quelle en 1872, au tome VII, 2, des *Fragmenta historicorum graecorum* de Didot, n'attaque pas toujours de front les difficultés du texte. — On sait que le livre de Fauste n'a pas été rédigé d'abord en arménien. Selon la plupart des critiques, il serait traduit du grec. La question sera certainement rouverte un jour ou l'autre. En attendant qu'elle le soit, il doit rester permis d'apercevoir les idiotismes syriaques qui apparaissent à fleur du texte.

[2] *Aršak*, Արշակ, deuxième du nom. Succéda à son père, Tiran II, et fut remplacé de son vivant, semble-t-il, par son fils Pap. La date et la durée de son règne ont donné lieu à des hypothèses, dont le passage qui nous occupe peut modifier le fondement. Voir donc ci-après.

[3] *զսորակալ* : le sens du terme dans son contexte ne laisse place à aucun doute; mais le mot lui-même semble inconnu aux lexicographes (peut-être est-ce une forme syncopée pour *սովորակալ*).

par serment prêté sur l'Évangile au roi de Perse, fit alliance avec lui; comment il le trahit ensuite et s'enfuit, et comme quoi, à cause de lui, le roi de Perse fit périr soixante-dix ministres de Dieu.

La première partie du chapitre ainsi résumé ne se rapporte pas directement à notre sujet. Arsace se rend à une invitation du roi Sapor, qui essaie de le gagner à force de prévenances et de cajoleries. Un jour qu'il visitait en compagnie de son hôte les écuries royales, le grand officier de service lui lança, en langue perse, une grossière plaisanterie. Le généralissime de l'armée arménienne, Vasak le Mamikonien, indigné de cet outrage, abattit d'un seul coup d'épée la tête de l'insulteur, acte qui lui valut, dit l'historien, la haute estime de Sapor tant que dura l'amitié des deux rois. Fauste poursuit :

Or, tandis que le roi d'Arménie était encore chez le roi de Perse et qu'entre eux deux régnaient l'amitié et la paix parfaites, le roi de Perse Sapor fut pris de la crainte que peut-être Arsace roi d'Arménie, trahissant son amitié, ferait alliance avec l'empereur des Grecs, ou du moins se détacherait de lui. Il ne croyait pas qu'il lui garderait une amitié sincère et demeurerait fidèle à leur pacte d'alliance. Aussi exigeait-il de lui une promesse jurée. Et il le pressa au point de lui faire violence : «Laissez-vous persuader, disait-il, et jurez-moi sur la loi de votre religion que vous ne me trahirez pas.» Quand, à force d'instances et d'importunités, (Arsace) eut été contraint de s'exécuter, ordre fut donné d'amener les prêtres de l'église de la ville de Ctésiphon, dont le principal s'appelait Mari. Ils apportèrent le saint évangile, et le roi de Perse Sapor fit jurer au roi d'Arménie Arsace, sur l'évangile de Dieu, qu'il ne le trahirait pas, mais qu'il persévérerait dans son alliance et lui garderait la parole donnée.

Or comme tout cela s'était arrangé par les bons offices du chef de la maison et de l'ancien du lignage[1] des Mamikoniens, qui avait nom Vardan, frère aîné du généralissime Vasak, le roi Sapor l'avait distingué et l'avait pris en singulière amitié. De son côté, Vasak, le général en chef des Arméniens, jalousait Vardan son aîné. Il voulut brouiller le roi Arsace d'Arménie avec < Sapor[2] > et < le décida à[2] > s'enfuir.

Sapor dit : «Si vous lui aviez fait prêter serment en conscience, com-

[1] տանուտէրն նահապետն. Sur le sens propre du mot տանուտէր, voir I. Džavakov, *Государственный строй древней Грузіи и древней Арменіи*, t. I (= *Тексты и разысканія по армяно-грузинской филологіи*, t. VIII, Pétrograd, 1905), p. 100-103.

[2] Le texte est mutilé en cet endroit.

ment aurait-il pu se parjurer et s'enfuir? Mais je vois bien que vous vous êtes joués de moi avec vos momeries. Vous êtes de cœur avec celui qui partage votre croyance. Ayant par trahison partie liée avec lui, vous vous êtes détachés de moi. Vous voulez passer sous le pouvoir des Arsacides et vous l'appelez de vos vœux. »

Et le roi Sapor jura par le soleil, l'eau et le feu : « Je ne laisserai pas en vie un seul homme professant la foi de ces chrétiens. » Et il donna l'ordre de les mettre tous à mort. On emmena leur chef, le prêtre Mari, et d'autres prêtres et diacres au nombre de plus de soixante-dix, et on les massacra tous dans un même fossé[1]. Quant au saint évangile sur lequel le roi Arsace avait prêté serment, Sapor le fit enlacer dans une chaîne de fer qu'il scella de son sceau; il l'envoya déposer dans son trésor et ordonna qu'il fût gardé avec soin.

Chapitre XVII. — Comme quoi Sapor roi de Perse persécuta la religion chrétienne.

Dans le même temps qu'il mettait à mort le prêtre Mari avec soixante-dix autres, le roi Sapor déchaîna une grande persécution contre les (tenants de) la foi chrétienne. Il les accablait d'impôts, de vexations et de sévices de tout genre. Puis, il promulgua, dans toute l'étendue de son empire, un édit conçu en ces termes : « On passera au fil de l'épée, indistinctement, quiconque, dans mon empire, porte le nom de chrétien; en sorte qu'il ne se trouve plus personne dans mon empire qui se dise chrétien. » On les massacra donc tous par myriades et par milliers, car tel était l'ordre émané du roi : le nom chrétien devait disparaître complètement de ses États.

Après cette digression dans l'hagiographie, Fauste retourne aux aventures et aux exploits du roi Arsace. Il nous faut cependant noter, au fil de son récit, un certain nombre de faits qui se raccordent à l'épisode que nous venons de relater. Le lecteur voudra bien ne pas oublier que nous résumons Fauste et non les données de l'histoire certaine[2].

Tout en donnant cours à sa fureur, Sapor ne renonçait pas à ressaisir son infidèle allié. Il dépêcha sur les traces du fugitif Vardan le Mamikonien avec une lettre où il disait à Arsace[3] : « Quoi qu'il en soit du passé, oublions ces torts. Vous, de votre

[1] Ի մի դուռ, du syriaque ܒܐܪ « puits, fossé, citerne » et aussi « prison souterraine ».

[2] Le récit divergent de Moïse de Khoren peut être négligé.

[3] Livre IV, chap. XVII.

côté, restez dorénavant fidèle à notre pacte d'alliance, et ne manquez pas à la parole que vous m'avez jurée sur votre foi religieuse. Si vous la violez, ce sera affaire à vous[1] et à votre religion, à laquelle vous aurez menti.»

Ce message remis au roi Arsace, en l'absence de son lieutenant, faillit frapper au but. Mais Vasak revint, comme à point nommé, sur les brisées de son rival. Aidé de la reine P'arandzem, qui gardait à Vardan une haine implacable, il persuada au roi que celui-ci voulait l'attirer dans un guet-apens. Vardan fut sacrifié à ses ennemis et périt assassiné dans son château d'Erakhani en Taïq[2].

Lui mort, Vasak n'avait plus les mêmes raisons de contrecarrer sa politique. Celle qu'il avait imposée par intérêt personnel n'avait créé qu'une situation fausse. Arsace s'était flatté que les Grecs s'empresseraient de le gagner à leur cause et comptait bien mettre son alliance aux enchères[3]. Il fut déçu dans son attente. Les Grecs, l'estimant sans doute assez compromis et réduit à se tourner vers eux, ne lui firent aucune avance; et ils se trompèrent à leur tour. Sapor, toujours menacé par les légions de l'empire, n'avait pas le choix des moyens pour assurer sa frontière au N.-O., et il continuait, sans nulle fierté, d'offrir ses bonnes grâces à son allié fugitif.

Arsace enfin se décida. Une armée romaine tenait la campagne en Arvastan[4]. Il partit à la tête de ses troupes, traversa le territoire perse, et à marches forcées, alla tomber à l'improviste sur l'armée impériale, qu'il tailla en pièces devant Nisibe.

En reconnaissance de ce service, Sapor l'appela derechef à sa cour et lui offrit sa fille en mariage. Mais le père de la reine, Andōk, prince de Siounie, noua aussitôt une intrigue pour empêcher cette union qui entraînait la disgrâce de sa fille. Il acheta l'opposition de Vasak et de la haute noblesse arménienne et, par des moyens également appropriés, il s'assura même le concours actif de l'un des conseillers les plus intimes du roi Sapor. Cette machination réussit comme on pouvait s'en douter dès les premiers mots de l'histoire. La veille, sinon le jour même, de l'entrevue où

[1] Littéralement : «tu (le) sais», դու գիտես (ܐܢܬ ܝܕܥ ܐܢܬ).

[2] Aujourd'hui Irkhan sur le Čorokh (H. Hübschmann, *Die altarmenischen Ortsnamen*, dans *Indogermanische Forschungen*, t. XVI, Strasbourg, 1904, p. 360).

[3] Faustus, livre IV, chap. xx.

[4] La région de Nisibe (Hübschmann, *loc. cit.*, p. 319, note).

les fiançailles devaient se conclure, Arsace s'enfuit une seconde fois.

Quand les officiers perses envoyés pour s'enquérir du contretemps survenu revinrent apporter la nouvelle que le camp arménien était vide, Sapor, «en homme sage qu'il était, — c'est Fauste qui parle[1], — devina toute l'affaire avec son habituelle sûreté de coup d'œil. Et il dit sans hésiter : «Cette défection du roi d'Ar«ménie est un coup parti de chez moi : ceux qui ont décidé cet «individu d'Arsace[2] à s'enfuir sont des gens de ma propre cour.» Et sur-le-champ, il envoya l'un de ses grands avec une nombreuse cavalerie pour rejoindre Arsace et tenter encore de le ramener. Peine perdue! Le sort en était jeté, «et la fureur des batailles s'alluma pour plus de trente ans entre le roi Arsace d'Arménie et Sapor roi de Perse[3]».

Ce chiffre de trente ans demande à être examiné de plus près et nous y reviendrons. Pour le moment, on observera que Fauste en donne lui-même une première explication en ajoutant tout aussitôt[4] que, pendant huit années encore, le roi de Perse poursuivit Arsace de ses propositions conciliantes. Mais lorsque enfin[5] il put conclure la paix avec l'empereur[6], par le traité qui lui assura la possession de Nisibe, il fit stipuler que les Grecs lui laisseraient les mains libres du côté de l'Arménie[7]. A partir de ce jour, ce fut la guerre pour tout de bon. Fauste la raconte en des tableaux épiques, où les exploits d'Arsace et de son lieutenant sont grossis sans mesure comme les chiffres des armées en présence.

Nous abrégeons. De victoire en victoire et de triomphe en triomphe, l'Arménie est arrivée au bord de la ruine complète. Les grands du royaume vont trouver le catholicos saint Nersès dans sa retraite et lui confient que, lassés d'une guerre sans issue, ils

(1) Livre IV, chap. xx, *t. c.*, p. 135.

(2) զայրն զայն զ Արշակ.

(3) *T. c.*, p. 135.

(4) Chap. xxi, *t. c.*, p. 136.

(5) En 363, d'après l'histoire.

(6) Jovien.

(7) Fauste est ici d'accord avec Ammien Marcellin, livre XXV, 7, 12 : *Quibus exitiale aliud accessit et inpium, ne post haec ita conposita, Arsaci poscenti contra Persas ferretur auxilium, amico nobis semper et fido : quod ratione gemina cogitatum est, ut puniretur homo, qui Chiliocomum mandatu vastaverat principis* [de l'empereur Julien], *et remaneret occasio, per quam subinde licenter invaderetur Armenia* (éd. V. Gardthausen, t. II, Leipzig, 1875, p. 51).

songent à se séparer du roi et à faire, pour leur compte, la paix avec Sapor. Le saint leur représente que les crimes d'Arsace ne justifieraient pas une trahison, et qu'en devenant vassaux de la Perse, ils se placeraient volontairement, eux chrétiens, sous le joug des idolâtres. Déconcertés par ces reproches, les seigneurs arméniens renoncent à leur projet et s'en retournent dans leurs foyers. Arsace, abandonné des siens, se voit réduit à se remettre ainsi que Vasak à la discrétion de son ennemi, qui, se parjurant à son tour, lui a promis l'impunité sous le serment le plus sacré.

Sapor tient sa vengeance. Il reçoit ses hôtes avec une dureté hautaine et s'assure de leurs personnes. Ici se place le second passage qui fait le sujet de cette étude.

Chapitre LIV. — Comme quoi Sapor, ayant pris conseil des devins et des magiciens, mit à l'épreuve les sentiments d'Arsace, envoya celui-ci au château de l'Oubli et fit périr de male mort Vasak, généralissime d'Arménie.

Ensuite Sapor roi de Perse convoqua les devins, les astrologues et les magiciens. Il s'entretint avec eux en ces termes : «Maintes fois, je me suis montré gracieux envers le roi Arsace d'Arménie; lui, il m'a traité de façon méprisante. J'ai conclu avec lui un pacte d'alliance; il m'a juré sa foi de chrétien sur ce document primordial[1] qu'on appelle évangile; et ce serment, il l'a tout aussitôt violé[2]. Je ne songeais qu'à lui faire mille bontés, comme un père à son fils, mais lui m'a rendu le mal pour le bien.

«Alors, j'ai cité devant moi les prêtres de l'église de la ville de Ctésiphon, (que) je soupçonnais de lui avoir fait prêter un serment frauduleux, et de (lui) avoir permis de me tromper. Je les ai condamnés pour crime de haute trahison. Mais leur chef, le prêtre Mari, s'adressant à moi me dit[3] : «Nous lui avons fait prêter serment de bonne foi. S'il «vous a trompé, ce même évangile l'amènera à vos pieds.» J'ai refusé de les croire, et j'ai donné ordre de les faire massacrer tous dans le même fossé[4] et de passer leurs coreligionnaires[5] au fil de l'épée. Quant à l'évangile, c'est-à-dire le document primordial[6], sur lequel Arsace m'avait prêté serment, je l'ai fait attacher avec des chaînes et il se trouve dans mon trésor.

«Pourtant les paroles du prêtre Mari me sont restées dans la mé-

(1) *Ի դ-լիաւորութիւն*.
(2) Littéralement : «il l'a violé avant» *նախ ոտեաց* (= ܩܕܡ ܪܓܠ).
(3) Texte : «me dirent».
(4) Voir ci-dessus, p. 17, note 1.
(5) Ou : «leurs adeptes» *զուղղամիտսիցս* (ܒܢܝ ܗܝܡܢܘܬܐ).
(6) Voir ci-dessus, note 1.

moire. Je me souviens qu'il disait : «Ne nous mettez pas à mort : je sais «que ce même évangile amènera Arsace à vos genoux.» Or voici que, de fait, se sont vérifiées les paroles qu'il me disait. Ce roi Arsace d'Arménie, contre lequel les hommes de l'Iran guerroient depuis aujourd'hui trente ans, sans avoir réussi à le vaincre dans une seule campagne[1], il est venu à moi de son propre mouvement[2]. Si je savais que désormais il restera fidèle à mon alliance et loyalement soumis à nos conventions, je le renverrais tranquillement chez lui, comblé d'honneurs.»

Résumons la suite des faits.

Après un jour de réflexion, les mages conseillent à Sapor de tenir Arsace en observation, pendant que des courriers iront, bride abattue, chercher en Arménie un peu de terre et d'eau du pays. Cette terre et cette eau sont répandus sur le sol d'une moitié de la tente royale. Arsace est alors introduit, et sans qu'il y prenne garde, Sapor le promène à plusieurs reprises, d'un côté du pavillon à l'autre. A chacun de ces déplacements, Arsace change alternativement d'attitude et de langage. D'obséquieux et de servile qu'il est sur le sol perse, il devient arrogant et irascible dès que son pied a touché la terre arménienne; et le fond de son âme se montre à découvert. Finalement Sapor, sachant à quoi s'en tenir prononce son jugement. Vasak est écorché vif et le roi Arsace envoyé au château de l'Oubli[3], où il mettra fin à sa captivité par un dramatique suicide[4].

Nous avons suivi l'historien arménien jusqu'au bout de son récit, qui nous éloigne moins qu'il ne semble de notre sujet. Cette anecdote d'une invention si caractérisée a permis de retrouver à coup sûr la trace du texte de Fauste.

Au livre Ier du *De Bello Persico*[5], Procope, amené à mentionner le château de l'Oubli, Φρούριον τῆς λήθης, ne résiste pas au plaisir

[1] Littéralement : «en une seule année» *ի մի ամ.*

[2] Littéralement : «marchant sur ses pieds» *եկեալ ոտիւք իւրովք.*

[3] *յԱնդմիշն՝ զոր Անուշ բերդն կոչեն* «à Andměš, qu'on appelle le fort d'Anouš»; plus loin : *ընդ նոյն բերդ յԸնդմիշն որ Անյուշն կոչեն* (livre IV, chap. LIV) «au fort d'Endměš qu'on appelle Anjouš» (oubli). Ammien Marcellin, qui rapporte une version différente des mêmes faits, dit : *exterminavit ad castellum Agabana nomine* (XXVII, 12, 3, Gardthausen, *t. c.*, p. 121).

[4] Livre V, chap. VII. Voir ci-après.

[5] Ὑπὲρ τῶν πολέμων, livre I, 5, éd. J. Haury, Leipzig, 1905, p. 22-27. Ce passage démontre, paraît-il, que le livre de Fauste existait en grec. Mais on veut bien convenir qu'il ne décide pas la question de savoir si cette rédaction grecque était le texte original ou une traduction de l'arménien. Procope

de conter la légende de ce lieu au nom sinistre. «Ἅπαξ δὲ ἡ Ἀρμενίων ἱστορία...» Et, parti sur ce thème fait à souhait pour sa verve romantique, il rapporte, d'après «l'histoire d'Arménie[1]», les aventures du roi Arsace, non sans les arranger discrètement à l'usage de ses lecteurs. Ainsi, les Romains taillés en pièces devant Nisibe, sont devenus «d'autres barbares, qui habitaient non loin de l'Arménie».

Procope passe sous silence le massacre des prêtres de Ctésiphon et la persécution de Sapor : il ne pouvait guère en parler sans ouvrir une seconde digression dans la première. Celle où il s'est jeté n'a pas d'autre but que d'ébahir le lecteur en évoquant devant lui une mystérieuse histoire d'incantations et d'oubliettes. Mais, dans la perspective fantasmagorique où elle est alignée, sa narration «recoupe» exactement le récit de Fauste et garantit tout au moins qu'il appartient au fond primitif de l'ouvrage.

Or chez Fauste, l'épisode du serment prêté par Arsace devant le clergé de Ctésiphon et des représailles terribles occasionnées par son parjure tient à la trame même de toute l'histoire. Il n'y a pas moyen de l'en arracher, ainsi que l'on peut s'en convaincre en comparant les deux passages traduits ci-dessus.

Pour ce motif déjà, il serait arbitraire d'écarter sans examen, comme non avenu, le témoignage de Fauste sur les commencements de la persécution religieuse en Perse. Nous allons maintenant essayer de montrer qu'il s'emboîte sans trop d'effort dans les faits connus d'ailleurs.

en aurait altéré le caractère par des retouches pédantesques, notamment en affectant d'éviter les noms barbares (H. Gelzer, *Die Anfänge der armenischen Kirche*, dans *Berichte über die Verhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, t. XLVII, 1895, p. 115). Il y aurait plus d'une réserve à faire sur ce raisonnement. 1° Si l'on admet que Procope dépend d'une source grecque inconnue, il est peu logique de prononcer qu'il l'a dénaturée pour lui donner une couleur hellénique. 2° Il serait facile de recueillir dans le *De Bellis* une liste de noms «barbares» prouvant à l'évidence que Procope n'avait pas une telle peur d'écorcher les oreilles des Byzantins. 3° Dans l'épisode qui nous occupe, Aršak (Arsace) s'appelle Ἀρσάκης, Vasak Βασίκιος; en quoi une forme comme Σαβώρης ou Σαβώριος semble-t-elle plus intolérable, et quel besoin avait Procope de la remplacer partout par le non-sens Πακούριος? La vérité est que cette substitution est entièrement inexplicable en partant d'un original grec. Elle devient à peu près naturelle si l'on suppose une source ou un intermédiaire syriaque. ܣܟܘܪܝܘܣ, lu ܦܟܘܪܝܘܣ = Σακούριος, qu'un copiste peut avoir identifié avec le nom plus connu Βακούριος ou Πακούριος.

[1] Il l'appelle plus loin ἡ τῶν Ἀρμενίων συγγραφή.

Le séjour d'Arsace à Ctésiphon et les incidents qui s'y rattachent sont racontés immédiatement après le chapitre où se trouve mentionné le mariage du roi d'Arménie, avec une princesse «de la maison impériale, qui s'appelait Olympia[1]». Ceci ferait une difficulté grave, si la succession des deux récits marquait leurs dates respectives. On sait, de manière certaine, par Ammien Marcellin, qu'en 360 Constance accorda au roi Arsace la main d'Olympiade, fille de l'ancien préfet du prétoire Ablabius[2]. Mais avant ce mariage d'Arsace, Fauste a déjà trouvé le moyen de raconter, à propos de saint Nersès, l'épiscopat de saint Basile et ses démêlés avec Valens. On voit par ce seul exemple, que l'ordre de son récit n'a rien à voir avec la chronologie[3]. Son exposé, tout en digressions et en épisodes, serpente en lignes repliées, s'échappe en avant ou revient sur ses pas, presque toujours, est-il besoin de le dire? à l'insu de l'auteur que la suite des faits n'embarrasse pas plus que le souci de la composition. On ne peut l'accuser d'anachronisme implicite, étant bien entendu entre lui et son lecteur, que l'ordre de son récit n'est pas celui des temps. C'est dans les événements eux-mêmes qu'il faut chercher les coordonnées chronologiques qui permettent de les dater.

D'après l'affirmation expresse et répétée de Fauste, la guerre allumée par la trahison d'Arsace dura «plus de trente ans» (livre IV, chap. xx). Ailleurs, il précise : «trente-quatre ans» (chap. L). Procope, dont la leçon paraît mieux attestée, dit *δύο καὶ τριάκοντα ἔτη*[4], ce qui induit à expliquer les trente-quatre ans de Fauste par une erreur de lecture assez facile d'un copiste arménien : լդ pour լբ. Enfin, au chapitre LIV, Fauste revient à son premier chiffre : «trente ans»[5]. Mais ici le contexte prouve qu'il laisse hors de compte le temps — mettons deux ans — que la guerre a pu durer encore depuis la captivité d'Arsace[6]. On voit qu'entre ces variantes il n'y a rien qui ressemble à une contradic-

(1) Livre IV, chap. XV, *t. c.*, p. 122.

(2) AMMIEN, livre XX, 11, 3 (éd. Gardthausen, t. I, Leipzig, 1874, p. 221); cf. J. MARQUART, *Untersuchungen zur Geschichte von Eran*, 5. *Zur Kritik des Faustos von Byzanz*, dans *Philologus*, t. LV (1896), p. 220.

(3) MARQUART, *ibid.*

(4) HAURY, *t. c.*, p. 22.

(5) Voir ci-dessus, p. 21.

(6) Le siège d'Artagers (l'*Artogerassa* d'Ammien Marcellin), où la reine s'était réfugiée après l'emprisonnement de son mari, dura environ treize mois (FAUSTE, livre IV, chap. LV; AMMIEN MARCELLIN, livre XXVII, chap. XII).

tion irréductible. Évidemment, ces trente années de guerre sont vues dans un raccourci rejoignant à vol d'oiseau deux dates extrêmes. Fauste l'entend bien de la sorte et n'en fait pas mystère. S'il faut l'en croire, le roi de Perse ne répondit d'abord que par des avances pacifiques aux provocations d'Arsace[1]. Plus tard, Sapor réussit même à le rengager dans son alliance, pendant un temps, il est vrai, assez court. Puis, après une nouvelle défection de l'Arménien, il patiente huit années encore. Or ces huit ans et tous ceux qui précèdent sont compris dans les trente (ou trente-deux) ans de guerre dont la mention revient comme un refrain. Tout en continuant de parler de lutte acharnée, Fauste nous décrit en réalité une situation ambiguë, qui n'est ni la paix ni la guerre, au moins du côté de Sapor, et qui se serait prolongée jusqu'à la cession de Nisibe par les Grecs — donc jusqu'en 363, si Fauste comptait comme tout le monde[2].

Ce qui se cache derrière ces incohérences, on l'aperçoit fort clairement. L'honnête mais gauche historien répète machinalement une donnée chronologique qu'il n'a pas dégagée par ses propres moyens et qu'il serait fort embarrassé de «reporter» sur l'histoire qu'il raconte. En réalité, par sa rupture avec la Perse, l'Arménie s'était, avec ou sans profit pour elle-même, rejetée vers l'alliance grecque. Protégée, c'est-à-dire dominée par l'empire, elle fut entraînée dans l'interminable lutte qu'il soutenait contre Sapor. Ammien Marcellin, à propos du honteux traité de 363, qui abandonnait les Arméniens à leur sort, rappelle leur ancienne et fidèle amitié. Il désigne même nommément une expédition offensive qu'Arsace avait entreprise par ordre de Julien[3]. Constance II, avant Julien, avait dû en commander bien d'autres à ses

Peu de temps après la chute de la place, toute résistance militaire avait cessé en Arménie (voir O. Seeck, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, t. V, Berlin, 1913, p. 58-62, 448-450). Fauste dit en termes exprès qu'Arsace était encore en vie lorsque la paix fut conclue ou s'établit en fait (livre V, chap. VII). C'est donc sous son règne que se serait déroulée tout entière la guerre de trente-deux ans. Procope résumant Fauste ne l'a pas compris autrement : *Πόλεμος... γέγονεν εἰς δύο καὶ τριάκοντα ἔτη ἐπὶ Πακουρίου μὲν Περσῶν βασιλεύοντος, Ἀρμενίων δὲ Ἀρσάκου Ἀρσακίδου ἀνδρός.* (*De bello Persico*, I, V; Haury, *l. c.*, p. 22.)

[1] Voir ci-dessus, p. 17-18.

[2] Seeck, *op. cit.*, t. IV (1911), p. 362-363, 515-516. — Voir aussi l'article *Iovianus* du même dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, t. IX (Stuttgart, 1916), col. 2009-2010.

[3] Voir ci-dessus, p. 19, note 7.

alliés, outre les coups de main qu'ils avaient exécutés pour leur compte dans le voisinage de leur frontière. Cinq années de dures batailles vinrent par là-dessus, pour aboutir à un complet désastre. On s'explique donc fort bien que cette longue période, prenant à distance la couleur des derniers événements, ait apparu comme une guerre ininterrompue, où le rôle propre de l'Arménie se confondait avec celui de ses puissants alliés. Dans les souvenirs simplifiés de la génération suivante, elle sera devenue la guerre de trente-deux ans, comme nous aussi avons dans notre histoire une guerre de trente ans et une de cent. De là, cette sorte d'insistance avec laquelle Fauste répète ce chiffre en partie conventionnel, tout en laissant voir, clair comme le jour, qu'il ne s'en est pas détaillé le compte. Il n'en est que plus difficile de supprimer cette donnée, comme on bifferait d'un trait de plume une erreur de copiste ou une faute de calcul[1].

Seulement, puisque ce nombre de trente-deux ans ne serait ici que l'équivalent d'un nom propre, il n'est pas permis d'en raisonner comme d'une grandeur définie par ses éléments constitutifs. Fauste a pu le transcrire sans aucune notion précise des deux dates entre lesquelles s'étend la durée ainsi désignée. Et rien ne nous assure que les points de repère qui apparaissent çà et là dans sa narration — la cession de Nisibe, par exemple, — y doivent être pris avec leur valeur absolue. Sous cette réserve, que nous formulons une fois pour toutes, voici le calcul assez simple dont il nous fournit les éléments.

Dans le discours que Fauste lui prête, au moment où Arsace vient d'être pris au piège, Sapor rappelle que son invincible adversaire lui a tenu tête pendant trente ans[2]. Or c'est en 368, au plus tard, que le malheureux roi tomba entre les mains de son

[1] M. Marquart, qui est pourtant un philologue au vaste et ferme savoir, a été conduit à cette opération malencontreuse, pour avoir trop cherché à concilier des textes inconciliables (*Philologus*, *t. c.*, p. 220-222). Quand on ne se résigne pas à faire la part du feu, on finit toujours par y jeter ce qu'il aurait fallu mettre en sûreté tout d'abord. Pour M. Marquart, Arsace n'aurait régné que 17 ou 18 ans (*ibid.*, p. 223). L'étrange de la chose, c'est que des années qu'on lui retire sont ajoutées au règne de Tiran, alors que l'histoire de Tiran est en partie une réplique antidatée de celle de son fils. M. Seeck, qui cependant n'a regardé les sources orientales que d'un œil bien dédaigneux, ne s'y est pas mépris (*Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, t. V, p. 448, note à la page 59).

[2] Voir ci-dessus, p. 21.

ennemi[1]. Trente ans, comptés en arrière à partir de 368, en y comprenant l'année en cours, nous reportent à 339, c'est-à-dire tout près de la date, sinon à la date même, où commença la persécution de Sapor[2].

Cette coïncidence est assurément digne de remarque. Elle serait peut-être décisive si elle résultait d'un calcul établi sur des données exactes et susceptibles de vérification. On vient de voir ce qu'il en est, et nous tenons à déclarer tout de suite qu'il sera également impossible de relier, par des attaches certaines, le récit de Fauste à celui des Actes des martyrs de Perse.

L'édit de persécution fut lancé pendant l'année 31e de Sapor, qui commence au 5 septembre 339[3]. On n'a pas d'exemple certain de violences exercées contre les chrétiens de Perse avant cette date. Il est vrai que la passion des saints Šabōr (Sapor) et Isaac et de leurs compagnons[4] rapporte leur arrestation et leur martyre

[1] Marquart, *t. c.*, p. 223; Seeck, *Geschichte des Unterg.*, t. V, p. 59, 448.

[2] Arsace serait donc le roi d'Arménie que, d'après Julien (*Orat.*, I, 20), Constance alla remettre sur le trône, en revenant de Viminacium, vers la fin de l'été de 338 (Seeck, *op. cit.*, t. IV, p. 65, cf. p. 412).

[3] Cette date, qui avait fait l'objet de mainte dissertation confuse et de calculs à tâtons, a été fixée de manière définitive par M. Nöldeke (*Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden aus der arabischen Chronik des Tabari*, Leyde, 1879, p. 410-411). Les conclusions de M. Nöldeke ont servi de point de départ à l'excellent exposé de M. J. Labourt (*Le Christianisme dans l'empire perse*, Paris, 1904, p. 43 et suiv.). M. Kmosko a essayé de les combiner avec ses propres conjectures mais sans autre résultat que d'embrouiller la question (*Patrologia syriaca*, pars prima, t. II, Paris, 1907, p. 690-705; ce travail, d'ailleurs fort érudit, doit avoir été composé avant la publication du livre de M. Labourt). Ses arguments ont été réfutés en quelques lignes décisives, par M. O. Braun (*Ausgewählte Akten persischer Märtyrer*, Kempten, 1915, p. viii-x). Il faut renoncer à trouver une combinaison qui concilie de force toutes les indications éparses dans les documents. Comme l'a très bien dit M. Nöldeke, la date certaine est celle qui est donnée par le chiffre des années de Sapor et qui probablement se trouvait consignée dans le texte même de l'édit. Elle doit l'emporter sur les prétendus synchronismes ajoutés par l'érudition ou la fantaisie des hagiographes. — Touchant la persécution de Sapor, en général, on peut consulter, outre les ouvrages indiqués ci-dessus, le livre de V. Bolotov, *Изъ исторіи церкви сиро-персидской* (Pétrograd, 1901), recueil posthume d'articles tirés à part de la revue *Христіанское Чтеніе* (1898-1901). Ce volume embroussaillé, sans ordre et à pagination hétéroclite, est plein d'une érudition immense et de vues originales presque toujours dignes d'attention.

[4] Assemani, *Acta Martyrum Orientalium*, t. I (Rome, 1748), p. 226-229; P. Bedjan, *Acta martyrum et sanctorum*, t. II (Paris, 1891), p. 51-56.

à l'année 30 de Sapor (338-339). Mais ces actes, qui doivent avoir été rédigés ou arrangés à Édesse, ne peuvent prévaloir sur les témoignages directs et concordants qu'ils contredisent[1]. Les événements qu'ils racontent sont, à la date où ils les placent, un évident anachronisme[2]. Il n'y a pas lieu d'en tenir compte ici. De ce côté donc, les affirmations de Fauste trouvent le champ libre.

La qualité qu'il donne à Mari et le rôle qu'il lui prête, soulèvent une autre question. Fauste l'appelle invariablement «prêtre», **երէց**; et, avec sa connaissance si exacte des choses d'église, il a certainement employé ce terme au sens propre et technique de la théologie chrétienne. Dans le fait, ce sens est le seul qui s'accorde avec l'histoire. La liste des catholicos de Séleucie-Ctésiphon est assez bien connue, à partir du IVe siècle; elle ne laisse, dans la période considérée, aucune place pour un évêque du nom de Mari. Ainsi donc au moment où se passent les événements relatés par Fauste, c'est un simple prêtre qui est le chef, **գլխաւոր**, du clergé des villes royales, et c'est à ce prêtre que Sapor confie la mission de sanctionner, comme représentant officiel de la religion chrétienne, un acte d'une haute gravité, qu'il tenait à entourer du cérémonial le plus imposant. Rien de tout cela ne paraît admissible que si, à ce moment, l'église de Séleucie-Ctésiphon était privée de son premier pasteur.

Connaissons-nous par d'autres sources une vacance du siège, qui tombe exactement aux environs de l'année 339? Non, mais on en peut marquer une qui s'y laisse ramener. Plusieurs documents anciens, de valeur assez inégale, ont conservé le souvenir d'une terrible dispute, qui éclata, dans la première moitié du IVe siècle, sous le catholicos Pāpā bar Ḥaggaï. On possède de ces mêmes faits deux versions différentes : l'une, à tendances apologétiques, arrangée sous le pontificat du catholicos Dadišoʿ (421-456), avec l'intention visible de sauver l'honneur du siège de Séleucie-Ctésiphon; l'autre, que cet honneur intéresse beaucoup moins, et où les torts de Mār Pāpā sont étalés en langage presque virulent. De celle-ci et de celle-là, se rencontrant pour se combattre, ressort en substance

[1] Encore plus suspects, au moins quant à la date (an 18 de Sapor, 327-328), sont les actes de Ionan et Berikhišoʿ (Ionas et Barachisius) et de leurs compagnons (Assemani, *l. c.*, p. 215-224; Bedjan, *l. c.*, p. 39-51; cf. notre *Bibliotheca hagiographica orientalis*, n° 531. Le texte grec a été publié par H. Delehaye, *Patrologia orientalis*, t. II [1905], p. 421-439).

[2] M. Braun admet comme authentique la passion avec sa date (*Ausgewählte Akten*, p. 1-4). Il nous est impossible de nous ranger à son avis.

le fait que voici. Les démêlés du catholicos avec ses confrères dans l'épiscopat et une partie de son clergé rendirent nécessaire la convocation d'un synode, et la discussion y prit un tel ton que, d'émotion ou de fureur, Pāpā bar Ḥaggaï fut frappé d'hémiplégie au moment où il voulait jurer par l'évangile. Il survécut, les uns disent pendant un an, les autres pendant douze ans, en proie à de vives souffrances[1]. On admettra sans peine que, durant sa maladie, il ne fut plus catholicos que de nom et qu'à sa mort il dut être malaisé de pourvoir à une succession ouverte en de pareilles conditions[2].

Ces incidents ne portent aucune date certaine. Mais on sait que le principal adversaire de Pāpā et le porte-parole de l'opposition, l'évêque Milès de Suse (Karkā de Ledan), mourut martyr vers le commencement de la persécution de Sapor. Ses actes syriaques nous sont parvenus et leur contexture générale induit à penser que l'intervention de Milès au synode de Séleucie fut l'un des derniers exploits de sa carrière de justicier itinérant[3]. On dira que ces actes ne doivent être acceptés qu'avec une extrême réserve. C'est vrai; mais il ne faut pas oublier que les épisodes suspects ou fabuleux dont ils sont remplis ont dû être intercalés dans une passion de meilleur aloi, que Sozomène a lue et résumée[4] et à laquelle paraît remonter la mention de saint Milès insérée dans le martyrologe syriaque de l'année 412[5].

[1] L'histoire de ces troubles, encombrée de documents apocryphes, a été assez bien démêlée par M. Braun (*Der Briefwechsel des Katholicos Papa von Seleucia*, dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, t. XVIII, 1894, p. 163-182, 546-565), résumée en quelques pages claires, avec de judicieuses observations par M. Labourt (*op. cit.*, p. 20-24), et replongée dans une demi-confusion par M. Kmosko (*op. cit.*, p. 667-674). Ce dernier a cependant le mérite d'avoir réuni dans un ensemble commode les principales pièces du dossier. Il faut y joindre le texte de Mšiḥāzekhā (vi^e siècle) publié depuis par M. Mingana, *Sources syriaques* (Mossoul-Leipzig, 1907), p. 44-45, trad. p. 121-123.

[2] Un peu plus tard — en pleine persécution, il est vrai — le siège du catholicos demeura sans titulaire pendant environ 20 ans, après la mort de Barba'šemin, troisième successeur de Syméon bar-Ṣabbā'e, qui fut martyrisé en 346 (Assemani, *t. c.*, p. 111-116).

[3] Assemani, *t. c.*, p. 66-79. L'histoire du «miracle» opéré par Milès au concile de Séleucie a passé dans un certain nombre d'écrits hagiographiques, syriaques et arméniens, dont le détail serait étranger à la question présente.

[4] L. II, chap. xiv (éd. R. Hussey, Oxford, 1860, p. 150-151).

[5] *Acta sanctorum*, novembris, t. II, 1, p. [lxiv]. — Nous renonçons à invoquer ici un passage concordant de la chronique de Mšiḥāzekhā, parce que le texte en doit être corrigé et que la correction, d'ailleurs évidente, porte

Il n'y a donc rien de positivement invraisemblable à ce que, vers les années 340, Sapor s'étant fait amener le premier dignitaire de l'église de Ctésiphon, n'ait trouvé devant lui qu'un administrateur du diocèse. Nous dirons de cette explication comme de l'hypothèse chronologique de tantôt : elle est plausible, sans plus, mais elle suffit à montrer que ce détail du récit ne peut être argué de faux à la légère. Au surplus, Fauste n'en était pas à ignorer que la capitale de l'empire perse était une ville épiscopale. S'il avait inventé le personnage de Mari, il ne lui en coûtait rien de le sacrer évêque.

Ce que l'on accordera sans marchander, c'est qu'à cet épisode anecdotique est rattaché un aperçu d'histoire religieuse, dont l'exactitude dénote une tradition directe ou une source écrite voisine des événements.

La persécution de Sapor atteignit son paroxysme en deux temps, par une sorte d'évolution rapide, que les écrits d'Aphraates, rapprochés des Actes syriaques, ont permis de caractériser[1]. Tout d'abord, par un édit, rendu au mois d'août 340, les chrétiens furent frappés d'un lourd impôt de capitation, leurs églises détruites, et des vexations de tout genre vinrent entraver l'exercice de leur culte sans toutefois le proscrire absolument. Suivant le

justement sur les mots d'où dépend la portée du témoignage. D'après Mšiḥāzekhā, l'évêque Jean d'Adiabène descendit aux villes royales, avec plusieurs de ses collègues, en l'année 640 des Grecs (329-330), pour donner un successeur à Mār Pāpā. Il aurait été retenu à Séleucie-Ctésiphon pendant environ deux années. De là, il passa en Beth-Huzāïe pour régler quelques affaires, et il s'y trouvait encore quand fut décrété le massacre général des chrétiens, le 6 nisān de l'an 31 de Sapor (339-340), pendant un séjour du roi en Beth-Huzāïe (Mingana, *op. cit.*, p. 49-50, 128-129). De la première date, il résulterait que l'évêque d'Adiabène est resté absent de son diocèse pendant dix ou onze ans. On juge si c'est croyable. Il doit manquer au nombre 640 un chiffre d'unités; et ce qui achève de le prouver, c'est que les deux autres dates sont également fautives. L'édit que Mšiḥāzekhā a voulu désigner est celui qui fut rendu le jeudi saint, 16 nisān de l'année 341, trente-deuxième de Sapor (voir la suite de l'exposé). L'ensemble du passage, abstraction faite des dates certainement fausses, donne l'impression très nette que la vacance du siège patriarcal se prolongea jusqu'à la veille de la persécution.

[1] Sur ce point spécial il faudrait donner raison à M. Kmosko, s'il n'avait forcé sa conclusion en y mêlant une hypothèse inadmissible. Il abaisse de quatre ans, au mépris de toute la tradition manuscrite, la date marquée en termes exprès dans une série de passions. De plus il identifie le massacre général dont parle Aphraates avec un épisode local arrivé à Karkā de Ledan (*t. c.*, p. 699-705), après l'exécution de saint Syméon bar-Ṣabbā'e.

panégyriste de saint Syméon bar Sabbā'e, le peuple fidèle se vit réduit en servitude. Mais aucune mesure d'extermination ne l'atteignait encore. Les premiers exemples de répression sanglante furent provoqués par des cas de résistance au moins passive aux mesures fiscales et autres, dont l'édit de 340 avait frappé les chrétiens. On l'entrevoit assez clairement par le peu que nous connaissons des interrogatoires et du procès de ce même saint Syméon, et on le verrait sans doute avec une entière évidence, si les textes, relativement tardifs, qui rapportent ces cruautés, n'étaient coulés dans les formes convenues du style hagiographique.

A la suite des exécutions de 341, une sorte de vindicte sanguinaire se déchaîna sans merci. Du jeudi saint, 16 nisān, au premier dimanche après Pâques, ce fut, dans tout l'empire, une tuerie à volonté. Cette boucherie fut arrêtée par ordre souverain, comme elle avait commencé. Sapor signifia qu'il ne permettait plus de massacrer sans formes judiciaires. Mais les décrets qui avaient armé le bras des égorgeurs ne furent pas rapportés, et la vie des chrétiens demeura à la merci des autorités locales.

Telle est l'histoire sur laquelle s'accordent tous les documents syriaques. C'est exactement et trait pour trait celle qui se retrouve chez Fauste. Sapor, exaspéré par un échec politique qu'il impute aux chrétiens, jure de les exterminer. Mais sa fureur ne se décharge que par degrés. Il ne livre d'abord au bourreau que les victimes qu'il a sous la main et qu'il croit convaincues de trahison. Sur les autres il fait peser un système d'oppression administrative; il les pressure et les rançonne. Ce n'est que plus tard que, repris par sa fureur, il lance contre eux un décret de proscription générale. Le résumé de Fauste dit tout cela en quelques mots mais avec une clarté parfaite, et les deux phases de la persécution y sont nettement distinguées par leurs caractères propres. Ce tableau si précis est un reflet des choses vécues; il ne sent en rien la banale invention de l'hagiographie légendaire[1].

Peut-on en dire autant de l'épisode qui l'introduit et affirmer que le parjure d'Arsace fut en réalité la cause déterminante de la persécution de Sapor? Personne ne l'oserait, aussi longtemps que le récit de Fauste n'aura pu être contrôlé par un témoignage par-

[1] M. Marquart (*Philologus*, *t. c.*, p. 221) place la mort de Mari en 359. Cela revient à dire que l'épisode doit être supprimé, ou modifié au point qu'il n'en reste plus rien.

rallèle. Mais, encore une fois, ce récit est vraisemblable, et s'il n'est pas vrai, il ressemble à la vérité que l'on devine sous le silence de l'histoire. Ce sont des faits de même ordre, analogues ou tout pareils, qui donneraient, s'ils étaient connus, le dernier mot d'une question qui n'a jamais reçu de réponse entièrement claire.

Tous les historiens[1] se sont demandé pourquoi la tolérance plutôt bienveillante que les Sassanides avaient d'abord montrée à l'égard des chrétiens fit place, après plus d'un siècle, à tous les excès et à toutes les cruautés du pire despotisme à l'asiatique. Pour qui ne s'en tient pas aux formules convenues et à la psychologie trop simplifiée des passionnaires, il n'est pas douteux que ce revirement, soudain en apparence, eut sa première origine dans la raison d'État[2]. Des animosités de sectes ou de castes religieuses, des poussées de fanatisme mazdéen, des intrigues de juifs, toutes les colères et les rancunes qui composent dans nos vieux textes le caractère classique du persécuteur, ont pu précipiter le conflit, comme elles l'ont certainement porté aux extrêmes après qu'il se fut déclaré. Mais sa cause profonde est ailleurs. Du jour où le christianisme devint la religion officielle du monde romain, il était voué tôt ou tard à la proscription dans l'empire iranien. En temps de guerre, les chrétiens de nationalité perse qui n'étaient dans leur patrie que des citoyens de second rang, devaient être soupçonnés d'intelligence avec l'ennemi. On avisa aux moyens de les rendre inoffensifs, et ces mesures de rigueur, appliquées avec une énergie brutale, provoquèrent des résistances, qui devinrent un prétexte à des représailles d'une dureté sans frein et sans mesure.

Mais encore faut-il que des motifs précis, des faits de trahison réelle ou supposée, soient venus donner corps aux premières méfiances du pouvoir. Ces signes de la tiédeur ou de l'antipathie de

[1] Voir en particulier Nöldeke (*Tabari*, p. 68-69, note), Labourt (*Le Christianisme dans l'empire perse*, p. 43-50) et les autres auteurs cités plus haut (p. 26, note 3). La même question a été reprise, d'un point de vue plus général, dans un article instructif de M. Sachau (*Von den rechtlichen Verhältnissen der Christen im Sasanidenrecht*, dans *Mittheilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, t. X, Berlin, 1907).

[2] M. A. Meillet se demande si l'histoire de l'église mazdéenne ne peut contribuer à expliquer les faits : l'organisation du zoroastrisme en religion d'État paraît bien dater du début de la dynastie sassanide; elle devait être achevée à l'époque de Sapor, et le clergé mazdéen a pu alors songer à imposer sa religion à toute la Perse.

certains chrétiens pour la cause nationale, on pense bien que nos bons hagiographes ne les montrent pas autrement qu'en essayant de les cacher, et c'est uniquement par les protestations de loyalisme multipliées à dessein dans plusieurs passions que l'on devine, sous le délit de religion, un procès de lèse-majesté ou de haute trahison.

Il n'en est que plus intéressant de rencontrer un auteur qui ne cherche pas à rien dissimuler. La franchise de Fauste est parfaite, sauf peut-être son penchant habituel à donner aux choses d'Arménie une importance prépondérante en bien comme en mal. Il met, sans détour, à la charge du roi Arsace deux faits de parjure dont ses coreligionnaires de Perse étaient bien innocents, mais qui ne pouvaient manquer de les compromettre. Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier la vraisemblance interne de cette intrigue à péripéties et de prononcer si le caractère de Sapor lui paraît bien observé. Pour nous en tenir à une conclusion certaine, nous dirons : voilà donc comment, à la distance d'une ou deux générations, un chrétien d'Arménie, connaissant à fond la Perse et la détestant pour tout le mal fait par elle à son pays, s'expliquait la persécution de Sapor II. Son témoignage ou, si l'on veut, l'appréciation personnelle dont ce témoignage est l'indice, mérite d'être retenue, parce qu'elle permet de prendre sur le vif une réticence de l'histoire traditionnelle.

L'église syro-persane ne semble pas avoir gardé aucun souvenir distinct de Mari le prêtre et de ses compagnons. Dans le martyrologe syriaque de 412, sous la rubrique : «prêtres martyrisés en Orient», on trouve au bout d'une liste de huit noms : ܡܪܝ ܕܣܠܘܩܝܐ «Mari de Séleucie»[1], le déterminatif local se rapportant évidemment à tout le groupe. Ce prêtre Mari, avec ses sept compagnons, serait-il identique à celui de Fauste? Sept pour soixante-dix, la décade pour le chiffre simple ou vice-versa, est une erreur fréquente et facile en paléographie syriaque. La question peut être posée; il est moins simple d'y répondre.

Mais le silence même complet de la littérature syriaque n'a pas de quoi surprendre. A part un petit nombre de faits généraux bien établis, que connaissons-nous de la persécution de Sapor? Tout au plus quelques épisodes dont une trace écrite s'est conservée par hasard. Parce que ces épisodes jalonnent, sans intervalles par trop démesurés, à peu près toute la durée de la persécution, ils semblent

[1] *Acta sanctorum*, *l. c.*, p. [LXV].

de loin en composer une histoire complète. Pure illusion! Ces récits détachés nous esquissent le tableau d'une situation violente, qui, généralisée dans toute l'étendue de l'immense empire, a donné lieu partout à d'innombrables épisodes également atroces, dont le souvenir a péri tout entier. Il a péri parce qu'il devait périr, pour cent motifs, dont les érudits jugent trop à leur aise lorsque, dans le calme de leurs bibliothèques, ils compulsent ces pauvres essais d'une littérature alors dans sa première enfance, et qui, en leur temps, ont été eux-mêmes autant de pièces à conviction pouvant entraîner la prison ou la mort.

C'est une raison de plus pour ne dédaigner aucun de ceux qui ont échappé à l'oubli.

SUR

LES ADVERBES այդր ET այսր,

PAR

A. MEILLET,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

Les démonstratifs des trois séries en *s*, *d* et *n* sont rigoureusement parallèles.

Les adverbes de lieu des séries *s* et *n* le sont aussi. A la question *unde* (ուստի), on a աստի «hinc» et անտի «illinc». A la question *ubi* (ուր), աստ «hic» et անդ «illic» avaient originairement même formation : le *-t-* (issu d'un ancien **-t-*, et non d'un ancien **-d-* comme dans անտի) se maintient après **-s-* et passe à *-d-* après *-n-*. A la question *quo* (յո), այսր «huc» diffère du type de անդր «illuc» seulement par l'addition de յ.

Les adverbes de la série *d* (2e personne) divergent au contraire, sans doute par suite d'un accident phonétique. Dans l'indo-européen oriental, une dentale placée devant une autre dentale devient sifflante : **-t-+t-* passe à *-st-* (voir A. Meillet, *Les dialectes indo-européens*, p. 57 et suiv.). On n'a pas jusqu'ici d'exemple arménien sûr ; peut-être peut-on penser à *hamest* «modeste», pour lequel on partirait de **-med-t-* donnant *-mest-*; pour le sens, on comparera latin *modestus*; quoi qu'il en soit, le traitement n'est guère douteux. Dès lors, en regard de աստի, անտի, on aurait, dans la série *-d-*, *աստի «istinc», qui se confondrait avec աստի «hinc», et *աստ «istic», qui se confondrait avec աստ «hic». La langue a paré à la confusion en recourant à des formes munies de *-y-*, et, par là, comparables à այսր «huc», à savoir այստի «istinc» et այդր, qui vaut à la fois «istic» et «istuc» : այդր est fait comme այսր «huc». La confusion de «istic» et de «istuc» a peu d'inconvénients : on n'est pas gêné en français par l'identité de *ici* dans *je suis ici* et *je viens ici*; et l'on voit par ուր «ubi» en face de յո «quo» que *-r* n'appartient pas nécessairement à la question «quo». Mais une confusion de «hic» et de «istic» serait intolérable dans une langue où les trois séries de démonstratifs suivant les personnes sont aussi distinctes qu'elles le sont en arménien.

LES ORIGINES MÉDIÉVALES

DE

LA QUESTION ARMÉNIENNE,

PAR

J. LAURENT,

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE NANCY.

C'est au moyen âge que le peuple arménien a subi les bouleversements et les migrations dont les conséquences pèsent encore lourdement aujourd'hui sur sa destinée. C'est depuis le moyen âge que ses affaires se sont tellement embrouillées qu'il est prudent de ne point parler de l'Arménie sans préciser d'abord la situation du pays, le caractère de ses habitants, les révolutions essentielles de leur histoire et ce qui constitue l'originalité de leur civilisation. On comprendra mieux ensuite l'esquisse rapide de leurs relations avec les Musulmans (Arabes et Turcs), avec les Byzantins et avec les Croisés. Il convient aussi de définir les termes employés pour désigner les localités, les personnes et les institutions; il faut planter comme le décor du drame (car c'en est un, et terrible) qu'est l'histoire arménienne et indiquer, avec son cadre physique, les limites extrêmes du temps où nous le prenons; tel quel, il est d'un intérêt très réel et très poignant.

I

N'empêche qu'on l'ignore aussi complètement que possible. En Occident, la société la plus policée en est réduite, sur le peuple arménien, à des notions extrêmement vagues et très peu nombreuses. Que savons-nous au juste de l'Arménie? Ce que nous en avons appris à l'école; et c'est bien peu de chose, car nos manuels d'histoire ne sont pas très prolixes sur l'Arménie et sur les Arméniens.

En cherchant bien dans nos souvenirs d'écoliers, l'Arménie

nous apparaît comme le pays de l'Arche de Noé, descendue, lors du déluge, sur l'Ararat, qui est bien en Arménie; ce pays est donc, suivant cette tradition, comme le second berceau de l'humanité, puisque c'est de lui que sont partis Noé et les siens, pour recommencer sur la terre ce qu'avaient si bien fait avant eux Adam et Ève, au sortir du Paradis terrestre. Puis l'humanité, comme les enfants, oublie vite son berceau et, dans nos mémoires, l'Arménie s'efface et disparaît pour des siècles.

C'est néanmoins sans étonnement que nous la retrouvons lorsque les Romains se heurtent à elle. Et les noms de Mithridate, roi de Pont, et de Tigrane, roi d'Arménie, surgissent dans nos souvenirs comme ceux de souverains puissants et redoutables. Leurs peuples eurent alors, dans l'histoire du monde, un rôle actif, qui est assez connu de nous tous, grâce surtout au génie de notre Corneille et de notre Racine. Mais nous ne songeons pas d'ordinaire à rechercher ni à comprendre pourquoi ces peuples occupent si peu de place dans nos histoires, en dehors de cette période où ils parurent, pour leur malheur, au premier plan de la scène humaine.

Car pour nous, après Mithridate, après Tigrane, après les rois d'Arménie, enfermés dans Alexandrie par la souveraine qui perdit Pompée, ou reçus triomphalement à Rome par l'empereur, après Polyeucte et les martyrs de Mélitène, après Tiridate et sa conversion au christianisme au temps de Constantin, l'Arménie disparaît de nouveau, et définitivement cette fois.

Peut-être savons-nous encore qu'il y eut au temps des Croisades, sur les rives de la Méditerranée orientale, des souverains qui portèrent le titre de rois d'Arménie. Mais c'est bien là le dernier souvenir qu'évoque en notre mémoire ce que nous avons pu apprendre dans les livres courants sur l'Arménie.

Son nom du reste n'est point banni de notre vie actuelle : des commerçants, en quête, pour leurs produits, d'une étiquette sonore, harmonieuse et quelque peu étrange, affublent volontiers du nom d'Arménie ou d'Arménien des papiers odorants, des flacons mystérieux, des pâtes ou des pilules.

Le nom d'Arménie a résonné aussi à nos oreilles dans des circonstances plus tragiques : personne n'a oublié la campagne mémorable qui a mené récemment les armées russes de Kars à Erzeroum, ni leur prompt retour vers leur pays, ni leur abandon de l'Arménie.

C'est aussi à l'Arménie, mais à une Arménie plus lamentable

et plus sanglante encore, que nous ramènent ces massacres qui ont tant de fois rendu tristement célèbres les noms de Samsoun, de Trébizonde, de Diarbékir, d'Adana ou de Constantinople, cités parmi beaucoup d'autres.

Et c'est encore l'Arménie qui s'impose à notre conscience lorsqu'arrive jusqu'à nos oreilles cette plainte douloureuse : « De toutes les nations auxquelles vous avez promis la liberté et la délivrance, serai-je donc la seule condamnée à rester sous le joug? parce qu'on m'a décimée, mes services et mes souffrances vont-ils être oubliés? accepterez-vous, peuples chrétiens, que le crime devienne pour l'assassin un argument valable contre sa victime? »

II

De ces lamentations actuelles, tout comme des réminiscences tirées de nos souvenirs d'études ou de ceux de notre vie, il apparaît nettement qu'on rencontre les Arméniens en des groupes, que le massacre systématique lui-même n'a pas pu supprimer, depuis la mer Noire et la Transcaucasie jusqu'à Constantinople, en passant par Adana et par la Cilicie. Les Arméniens ne sont donc pas un peuple ordinaire, car l'ensemble des pays qu'ils habitent actuellement ne peut pas former un tout bien lié, doué d'une forte cohésion et très facile à identifier et à déterminer sur une carte; et il est plus compliqué encore d'indiquer clairement sur le papier les positions successives occupées en Asie occidentale par les différents États que les Arméniens ont formés ou régis à travers les âges.

Il y a, il est vrai, une contrée qu'on appelle Arménie depuis les origines de l'histoire écrite, et sur la situation de laquelle on n'a jamais varié. C'est le pays qui s'étend, de l'Ouest à l'Est, depuis la rive gauche de l'Euphrate, en face de Mélitène, jusqu'au confluent du Kour et de l'Araxe, tout près de la mer Caspienne; et, du Sud au Nord, depuis le Tigre, vers Djézireh ibn Omar, jusqu'au Kour, vers Tiflis.

Cette définition générale de l'Arménie est restée constante depuis l'antiquité jusqu'à nos jours : c'est à peu près celle d'Hérodote, le père de l'histoire; c'est exactement celle des géographes et des savants romains, qui s'appellent Strabon, Pline et Ptolémée; c'est celle du byzantin Procope, celle des écrivains

du moyen âge; c'est encore celle des auteurs modernes, qu'ils soient orientaux ou occidentaux, qu'ils soient arméniens ou des hommes d'une autre nationalité.

Mais le pays qu'on définit ainsi à travers les âges n'est pas un État : c'est une expression géographique. Sans doute il est arrivé aux Arméniens de vivre indépendants et sous leurs propres chefs dans tout ou partie de cette contrée. Même lorsqu'ils ont perdu leur autonomie, lorsqu'ils ont été partagés entre deux ou trois puissants voisins ou lorsqu'ils ont en masse quitté ce pays pour aller vivre ailleurs à leur guise, le territoire qui est à l'Est de l'Euphrate n'en a pas moins continué à porter le nom d'Arménie pour ceux qui l'exploitaient, Grecs et Romains dans l'antiquité, Byzantins, Perses, Arabes et Turcs, au moyen âge, Perses, Turcs et Russes dans les temps modernes. L'Arménie que nous venons de définir désigne donc bien pour tout le monde une partie précise du sol de l'Asie occidentale.

Mais à ce territoire ne sont obligatoirement liés, à cause de ce nom, ni le sort des Arméniens, ni l'existence d'un état politique dénommé Arménie.

Et la preuve, c'est que cette Arménie des sources de l'Euphrate et de l'Araxe porte plus précisément le nom de Grande Arménie. C'est donc qu'à côté de cette Grande Arménie, il en existe une plus petite. En effet, le nom de Petite Arménie a été donné aux pays arméniens situés à l'Ouest de l'Euphrate et dont la géographie, l'histoire et la religion ont fait un groupe distinct de ceux qui sont à l'Est de ce fleuve.

Il faut toutefois observer que ce nom de Petite Arménie a désigné, suivant les époques, des pays différents; il importe, lorsqu'on l'emploie ou lorsqu'on le rencontre, de ne pas oublier, sous peine d'erreur ou de confusion, la succession dans le temps de ses diverses acceptions topographiques. Restreint d'abord, pour les Grecs et pour les Romains, aux hautes vallées du Lycos et de l'Halys (deux tributaires de la mer Noire) et à celle de l'Euphrate, en leur voisinage, il a gagné vers le Sud avec le temps. A partir du VIIe siècle, on l'a donné à toute la région montagneuse comprise entre Mélitène et Césarée de Cappadoce; puis il s'est appliqué aux pentes méridionales du Taurus, à la plaine de Cilicie et au royaume arménien qui s'est fondé dans ces parages au XIe siècle. Si bien que le nom de Petite Arménie a désigné, suivant les âges, des régions différentes, comprises entre la mer Noire et la Méditerranée.

Il faut en outre considérer que le mot Arménie, n'a pas une localisation beaucoup plus certaine et plus constante, lorsqu'au lieu de s'appliquer à une région il désigne un État politique. Car l'État arménien a changé plusieurs fois de place dans le territoire que nous venons d'envisager. Au cours du moyen âge, par exemple, nous le rencontrerons au cours du IXe siècle constitué entre les deux lacs de Van et de Sévan, pour le retrouver au XIIe sur les bords de la Méditerranée, après l'avoir vu dans l'intervalle occuper divers emplacements dans le Taurus et transporter sa capitale de Sébaste à Césarée, à Tzamentav, à Marach, à Késoun, à Samosate ou à Edesse. Depuis lors, les Arméniens ont complètement perdu leur indépendance et même leur organisation politique; ils se sont dispersés aux quatre coins du monde: ils ont cessé d'être les habitants principaux et les plus nombreux dans les pays qui ont été autrefois les centres de leur puissance et de leurs royaumes. Si bien qu'on a pu prétendre que les Arméniens, tout comme les Juifs, n'avaient plus de patrie.

Nous allons voir qu'ils en ont bien une, en résumant ce que fut pendant trois cents ans la vie malheureuse et vagabonde de ce peuple errant, et en rappelant les principales misères que lui infligèrent, du IXe au XIIe siècle, les Byzantins, les Arabes, les Turcs et les Croisés.

Toute cette histoire est mal connue. Cela tient avant tout à ce que les puissants voisins de l'Arménie, ayant surtout été ses bourreaux, se sont bien gardés de nous raconter en détail la série des souffrances qu'ils ont infligées à leur victime. C'est aussi la conséquence de l'isolement et de la paresse intellectuelle où se sont trop longtemps complus les Arméniens. Pendant des siècles leur patriotisme s'est contenté (et à fort peu de frais) de leur propre langue; ils n'ont cherché ni à écrire leur histoire dans un idiome plus accessible aux autres peuples, ni à inciter les étrangers à apprendre la leur, en se donnant une littérature, à laquelle l'art aurait conféré une valeur universelle; ils n'ont guère écrit que de sèches chroniques ou d'interminables discussions religieuses. En conséquence, personne, ou presque, ne s'est donné la peine d'apprendre leur langue pour les lire; et même personne, ou presque, n'aborde les traductions qui ont été faites depuis cinquante ans, en diverses langues européennes, et notamment en français, des principaux auteurs arméniens.

L'Arménie ne tente donc guère la curiosité : on ignore sa litté-

rature; on ne sait pas que sa civilisation, intéressante en elle-même, l'est aussi pour nous, et que son architecture a eu sur celle de l'Occident une influence considérable, à peu près insoupçonnée jusqu'ici. On ne s'inquiétait presque pas, jusqu'à hier, de l'histoire d'un peuple qui ne comptait plus au rang des nations. Et même aujourd'hui, plus d'un se demande de quelles forces internes dispose encore le peuple arménien, s'il a bien le droit de troubler les calculs égoïstes par la question importune de son existence et de son sort; et s'il vaut la peine qu'on lui rende, comme à d'autres peuples martyrs, une place indépendante parmi les nations. On méconnaît au besoin le rôle important que les Arméniens ont joué dans l'histoire; on ne voit pas qu'ils ont prolongé la vie de l'empire grec, qu'ils ont permis le succès de la première Croisade, et que leur existence même, à travers de longs siècles de luttes et de misères, est une preuve insigne de vitalité en même temps qu'un drame historique du plus haut intérêt.

Car la vie des Arméniens au moyen âge a été particulièrement fertile en catastrophes et en péripéties de toutes sortes. Nul peuple n'a connu une destinée plus tourmentée que la leur.

III

Ils habitaient cependant un pays hérissé de montagnes élevées, où ils auraient pu vivre en paix et en pleine prospérité dans les nombreuses et belles vallées qui le parcourent. Ce sont, vers l'Ouest, celles des deux bras de l'Euphrate; au Sud, les vallées des nombreux affluents du Tigre; à l'Est, le pays des lacs de Van et d'Ourmiah; au Nord, les riches plaines arrosées par l'Araxe, le Kour et le Tchorokh. Partout les céréales, la vigne et les arbres fruitiers poussent abondamment; les prairies nourrissent des troupeaux de grand et petit bétail. Les produits de la chasse et de la pêche y sont considérables. Et le sous-sol donnait, sans trop de peine, en bien des endroits, du sel; vers le Nord, de l'argent et du pétrole. Le commerce de transit était aussi une source de grands revenus pour l'Arménie : c'est par les vallées de l'Euphrate et du Tchorokh, continuées par celles du Kour et de l'Araxe ou par le pays de Van, que les marchandises se transmettaient directement entre Byzance ou la mer Noire d'une part, et, d'autre part, les pays de la Caspienne et de l'Iran. C'est

encore par l'Arménie que devait passer tout le commerce qui se faisait par le Tigre et ses affluents entre le golfe Persique, l'Irak, Bagdad, Mossoul et la mer Noire, le Caucase et les pays du Nord. La richesse et les ressources de l'Arménie étaient donc considérables.

Elles augmentèrent les convoitises de tous ses voisins, déjà excitées par l'importance stratégique du pays. Pour son malheur, l'Arménie, de par sa situation géographique, a toujours été entourée d'États considérables, qui tous désiraient son territoire pour consolider leur frontière. Les maîtres de l'Occident ne pouvaient se résigner à laisser à leurs voisins de l'Est ce haut pays, d'où il était facile, par les vallées de l'Euphrate, de pénétrer en Asie Mineure. Les puissances de l'Est et du Sud à leur tour ne se trouvaient pas en sécurité tant que leurs voisins de l'Ouest pouvaient à leur gré, par ces mêmes vallées, se porter vers la Médie et l'Iran, ou bien vers la Mésopotamie orientale, en utilisant les principaux affluents du Tigre. Ils n'ont donc pas cessé de se disputer l'Arménie.

Elle ne put résister seule à aucun d'eux, mais elle trouva toujours auprès de l'un d'eux un appui pour repousser les attaques des autres. Le résultat fut que, jamais conquise absolument, jamais tout-à-fait indépendante, parfois partagée entre ceux qui se l'arrachaient, l'Arménie fut, dans la mêlée des empires sur cette frontière, l'enjeu perpétuel et le champ de bataille constant de leurs querelles. Sans cesse disputée entre les Romains et les Parthes ou les Perses, puis entre les Byzantins et les Arabes, foulée périodiquement par les armées considérables de ces grandes puissances, entraînée dans la lutte dont elle devait être le prix ou occupée à se garer des coups les plus rudes, l'Arménie a dû vivre sous les armes: elle n'a pas eu le loisir de développer ses revenus, sa richesse et sa civilisation. Toutes ses forces ont été absorbées par la défense de son existence nationale et par la préoccupation d'arracher au pillage les ressources matérielles nécessaires à la vie quotidienne.

Elle a du reste compromis elle-même par des guerres civiles toujours renouvelées ce que ses voisins lui laissaient de prospérité et de richesse. Car elle avait un état social fort semblable à celui de l'Occident : tout comme nos pays, l'Arménie fut en proie à la terrible plaie des guerres privées. Au-dessus du

peuple, qui labourait le sol et qui donnait à ses maîtres son travail, tous ses revenus et au besoin son sang; — au-dessus d'une bourgeoisie très clairsemée, qui se livrait, dans les rares bourgades dignes du nom de villes, au négoce et aux métiers, et que les seigneurs respectaient dans la mesure où ils avaient besoin de son intelligence et de son or; — à côté d'un clergé, enfermé dans des couvents innombrables et plus préoccupé d'arracher aux possesseurs du sol le plus possible de leurs biens que d'adoucir les mœurs et de policer leurs âmes; — vivait une noblesse de soldats, qui comportait plusieurs degrés dans sa hiérarchie quasi féodale, mais dont tous les membres ne prisaient que la force, ne rêvaient que de pillages et ne s'adonnaient avec passion qu'à la guerre.

La masse des hommes d'armes nobles, de ceux que nous appelons chez nous les simples chevaliers, n'étaient pas les plus dangereux : sans doute ils étaient l'instrument éventuel des tueries et des dévastations, mais ce n'était pas eux qui d'ordinaire les décidaient ou qui les dirigeaient; car ils dépendaient entièrement des seigneurs plus puissants auxquels ils avaient engagé leur foi.

Ce sont ces derniers qui se chargeaient de procurer constamment une sanglante besogne à leurs hommes d'armes. Possesseurs d'un canton plus ou moins étendu où ils étaient les maîtres du sol, les juges des habitants, les arbitres de l'impôt, les commandants de la force armée et les seuls détenteurs de toutes les forteresses, qui couronnaient les moindres pitons de ce pays accidenté, les nobles arméniens étaient sur leurs terres de puissants et redoutés seigneurs. Leur importance se mesurant à l'étendue de leurs domaines, ils avaient la préoccupation constante de les conserver d'abord et de les accroître si possible. Et, comme ils avaient sous la main la troupe dévouée, bien à eux, mais avide, de leur vassaux et de leurs soldats, ils ne résistaient pas souvent à la tentation, lorsqu'ils se croyaient les plus forts, de s'agrandir aux dépens d'autrui : les frères et les parents se disputaient les armes à la main l'héritage commun; les plus nobles barons profitaient de la mort ou de l'absence du voisin pour attaquer son domaine; la violence, la mauvaise foi et les passions les plus brutales présidaient d'ordinaire aux relations entre les grands et bouleversaient sans répit toute l'Arménie.

Une fonction pouvait élever un noble arménien au-dessus des autres, faire sa fortune définitive et celle de tous les siens : c'est

le commandement d'une province. Il comportait le droit de centraliser l'impôt levé par chaque seigneur sur ses domaines, et celui de commander, dans l'armée nationale, l'ensemble des troupes privées amenées par tous les princes de la contrée. Entre les mains d'un noble sans puissance, ce pouvoir était inopérant; lorsqu'il était remis à l'un des plus forts parmi les seigneurs du pays, il devenait pour lui une arme redoutable contre les autres princes possessionnés. Il était conféré soit par le chef indigène de l'Arménie, soit par le souverain étranger dont elle dépendait, c'est-à-dire au moyen âge, soit par l'empereur de Byzance, soit par le calife de Bagdad. Point n'est besoin d'expliquer comment un titre, qui pouvait être si utile, était brigué par de nombreux Arméniens, et comment la promesse de l'accorder ou la menace de le retirer fut, pour les maîtres de l'Arménie, une excellente arme contre l'infidélité possible des grands Arméniens et un moyen très efficace de maintenir leur domination sur le pays. Il suffisait d'utiliser les ambitions rivales pour diviser les Arméniens et pour les maîtriser avec le minimum d'effort. On pense bien qu'Arabes et Byzantins ne se firent pas faute d'opposer entre elles les familles en faisant passer le commandement des provinces de l'une à l'autre; il y eut plus d'une fois, pour le même coin d'Arménie, plusieurs prétendants au pouvoir, dont les luttes pour s'en emparer servaient surtout les intérêts des maîtres étrangers de l'Arménie.

Il vint un jour cependant où les circonstances favorisèrent pendant assez longtemps deux familles pour leur assurer une situation désormais hors de pair entre tous les nobles arméniens. Dans la seconde moitié du IXe siècle, les Ardzrounis devinrent les suzerains incontestés de toute l'Arménie du Sud et de l'Est, pendant que les Bagratounis acquéraient une situation semblable dans le Nord et dans l'Ouest de l'Arménie, et dans les pays qui l'avoisinaient de ce côté. L'Arménie allait-elle former définitivement deux États relativement forts, beaucoup plus redoutables chacun que la poussière féodale dont ils étaient composés et dont l'union, si elle se consolidait, porterait un coup décisif à la domination étrangère sur le pays? Ni les Arabes, ni les Byzantins n'entendaient qu'il en fût ainsi. Et l'incurable jalousie des Arméniens aida puissamment leurs ennemis à contrecarrer la réalisation de cette unité.

IV

L'action commença par les Arabes, qui, dans la seconde moitié du IXe siècle, étaient les suzerains de presque toute l'Arménie. Pour être bien sûrs d'empêcher la coalition possible des Bagratounis et des Ardzrounis contre leur domination, ils donnèrent en 886 au Bagratouni Achot, souverain du pays de Kars et d'Erivan, le titre de roi de toute l'Arménie, avec l'intention bien arrêtée, non point de renforcer l'union du pays, mais de la rendre impossible. Et leur calcul réussit à merveille : vingt ans après la fondation du royaume d'Achot Bagratouni, il y eut un roi Ardzrouni. Puis les cadets des Bagratounis et des Ardzrounis réclamèrent le même honneur, que le calife s'empressa de leur accorder : en quelques années, l'Arménie eut six rois. Son unité, que la victoire de deux familles sur les grands arméniens avait rendue probable dans la seconde moitié du IXe siècle, devint plus impossible que jamais dans la première moitié du Xe, parce que les princes de ces deux familles avaient reconstitué à leur profit, mais au détriment de leur chef, la féodalité et la division, que leurs ancêtres avaient eu tant de peine à détruire. Ce phénomène n'a pas de quoi nous surprendre : nous l'avons connu en France, où il a fait, tout comme en Arménie, la fortune, puis la faiblesse d'une famille; ce fut chez nous l'histoire des Capétiens jusqu'au XVe siècle.

Seulement en Arménie, lorsque le pays fut redevenu très faible et très divisé selon le vœu des Arabes, il se trouva que Byzance était prête à profiter de la situation pour dominer à son tour dans cette contrée. Plus habile que les Arabes, elle se mit à gagner les princes les plus faibles, qui étaient les plus rapprochés d'elle et qui étaient toujours sous la menace de leurs compatriotes plus puissants. Elle leur donna des titres, des dignités, des revenus; elle les attira à Constantinople; elle les installa sur son territoire; elle leur confia ses armées; elle fit d'eux des demi-sujets; elle se les attacha, plus encore par l'intérêt que par la reconnaissance. Si bien que, quand elle se décidait à annexer les domaines de l'un d'eux, il acceptait sans résistance un acte qu'il avait dès longtemps prévu et peut-être souhaité. Après quelques opérations de ce genre, Byzance se trouva la maîtresse de presque toute l'Arménie. Elle n'y parvint point en un jour, il

est vrai : elle a commencé l'annexion de l'Arménie par fragments au début du xe siècle et elle ne l'a terminée qu'au milieu du xie. La fin du moins fut très rapide; elle fut facilitée par l'invasion des Turcs Seldjoucides; en quelques années, Byzance put installer ses gouverneurs dans toute l'Arménie orientale, de Kars et d'Ani à Van et au Grand Zab.

Mais l'Arménie ne fut pas sauvée des Turcs par son annexion à Byzance : celle-ci dut, après une vigoureuse, mais très courte défense, leur abandonner le pays. Moins de vingt ans après leur annexion à l'empire grec, les Arméniens passèrent, et pour longtemps, sous le joug des Turcs, ceux du moins des Arméniens qui étaient restés dans le pays.

V

Car Byzance, en conquérant l'Arménie, y avait fait le vide : elle avait encouragé et précipité l'exode des Arméniens vers l'Ouest, exode commencé dès longtemps : depuis des siècles les Arméniens n'avaient pas cessé de se porter en masse dans l'empire grec.

C'est qu'ils avaient naturellement l'humeur vagabonde; dans la plus haute antiquité, ils avaient été commercer au loin. Au moyen âge, quand la nécessité et les mœurs les eurent réduits à n'être plus que des soldats, ils continuèrent à parcourir et à exploiter le monde; seulement, au lieu de lui demander des bénéfices comme autrefois, ils lui arrachèrent surtout du butin. Les aventuriers arméniens s'engagèrent au service des États qui les payaient bien et qui faisaient leur fortune. On pouvait compter sur leur dévouement tant qu'on les laissait piller et massacrer à leur guise : comme ils étaient chrétiens, ils mettaient après coup leur conscience en repos par quelque fondation pieuse, qui les raccommodait avec le ciel, en assurant en même temps la perpétuité de leur mémoire et de leurs bienfaits. Le plus célèbre monument de ce genre est le couvent d'Iviron ou des Ibères (comprenez des Arméniens de rite orthodoxe), au mont Athos, construit à la fin du xe siècle avec le produit de la dévastation la plus cruelle d'une grande partie de l'Asie Mineure, chrétienne et byzantine; elle avait été ravagée par les Ibères et par les Arméniens au service de l'empereur de Byzance, au temps de la révolte d'un de ses plus redoutables sujets.

Lorsque les Arméniens n'étaient pas contents du maître auquel ils s'étaient loués, ils passaient à l'ennemi en emportant la caisse; tel ce Bagratouni qui, réfugié dans l'empire et installé dans la ville de Poti qui lui fut accordée en fief, en partit au bout de six ans pour aller rejoindre les Arabes, après avoir enlevé le trésor public, volé les vases précieux des églises et mis toute la ville au pillage.

Le goût naturel des Arméniens pour les aventures ne fut pas la seule cause de leur émigration continue. A chaque génération beaucoup d'entre eux étaient chassés de leur pays par le droit d'aînesse, qui n'était pas inscrit dans la loi nationale, puisqu'on présidait au partage des domaines du défunt entre ses fils, mais qui résultait en fait de l'octroi au seul fils aîné de la souveraineté féodale sur toutes les possessions de la famille; armé de ce pouvoir, il s'arrangeait d'ordinaire pour réduire ses frères à la portion congrue; et ceux-ci n'avaient souvent d'autre moyen que l'exil pour échapper à la mort. C'est encore à l'exil et à l'émigration qu'étaient acculés tous ceux que les guerres civiles ou étrangères, si fréquentes en Arménie, privaient de leur héritage; tous ceux aussi que ne pouvait pas nourrir convenablement ce pays si riche, mais si régulièrement dévasté par les exigences des Arabes ou des Grecs, par les exactions de ses nobles ou par le passage et le choc perpétuel des armées.

Les Arméniens quittaient donc en grand nombre leurs pays pour aller chercher fortune ailleurs. Ils se sont dispersés dans toutes les directions; ils ont servi les Perses et même les Arabes; ils ont été s'installer partout où on les accueillait, depuis l'Egypte jusqu'à la Pologne. Mais c'est surtout l'empire byzantin qui avait leurs préférences, car beaucoup d'entre eux y faisaient une incroyable fortune. Dans d'autres pays, on leur donnait, comme à Byzance, des honneurs, des biens, des terres, même des gouvernements de province et des commandements d'armées; mais c'est à Byzance seulement qu'ils pouvaient arriver à la place suprême dans l'État. Quand les Arméniens surent que l'un d'eux s'était assis sur le trône impérial à Constantinople, le rêve d'imiter cet heureux compatriote hanta par milliers les aventuriers qui le suivirent et dont plusieurs parvinrent réellement à la même fortune que lui.

Les émigrés arméniens de plus humble condition ou de plus modestes désirs recevaient de Byzance le coin de terre qui leur

avait fait défaut dans leur pays. On les installait sur un fief dans la région voisine de la frontière arabe. Et là, moyennant le service armé et la surveillance des routes par où les invasions pouvaient venir, ils menaient la vie qui leur plaisait le mieux : beaucoup de horions à donner comme à recevoir, la chasse pour occuper les loisirs, des paysans pour cultiver les terres, une maison forte pour abriter la femme, les enfants et les biens, de temps à autre une grande expédition d'où l'on revenait chargé de gloire et de butin, il n'en fallait pas davantage pour attirer la masse des émigrants arméniens dans l'empire grec et pour l'y retenir par l'intérêt; — mais non pour l'y attacher par le sentiment et par la reconnaissance.

VI

Car l'Arménien n'a jamais pu fraterniser complètement avec le Grec. Si haut qu'il soit monté dans l'empire, si grande qu'y ait été sa fortune, si dévoués qu'y aient été les services rendus par lui dans l'armée ou dans l'administration, l'Arménien n'est jamais devenu un Byzantin comme un autre : il a gardé, au moins pour lui et dans sa vie intime, sa langue, ses habitudes, son costume et sa religion nationale; il s'est groupé avec les autres Arméniens, émigrés comme lui; au lieu de s'helléniser en Grèce, il a arménisé les pays grecs où il s'est installé; il est resté dans l'empire byzantin un élément étranger non assimilé et qui pouvait à l'occasion devenir dangereux.

Quand les Arméniens, parvenus au sommet de la hiérarchie grecque, fondaient sur leurs vieux jours le couvent ou l'église qui devait leur assurer bientôt l'indulgence divine, ils en fermaient soigneusement la porte, dans l'acte de fondation, au clergé grec dont ils se méfiaient grandement.

Ceux qui avaient reçu des fiefs militaires s'en absentaient pendant des années pour courir les aventures à leur profit. Pendant leurs vagabondages, l'empire restait désarmé contre les Arabes, dans les rangs desquels il n'était pas absolument rare de retrouver quelques-uns de ces Arméniens errants, singuliers vassaux de l'empire. Ailleurs, lorsqu'ils se trouvaient assez forts, ils assaillaient leurs voisins de nationalité grecque pour s'agrandir à leurs dépens ou pour mettre à leur place un de leurs compatriotes.

Un peu partout, ils avaient osé établir, à côté de l'évêque grec, en communion avec le patriarche de Constantinople, un évêque arménien spécial à leur confession et dont la présence insolite était particulièrement odieuse à l'Église, aux fonctionnaires et aux nationaux de Byzance.

N'avaient-ils pas aussi le front de soutenir à leurs voisins grecs dans l'empire qu'eux seuls avaient conservé, sur de nombreuses questions du dogme et du rituel, la véritable tradition de l'Église primitive; que la doctrine et les usages de l'Église grecque étaient sur plus d'un point de véritables hérésies ou tout au moins de bien dangereuses innovations; que leur autonomie religieuse était d'institution apostolique et par conséquent indiscutable; et qu'ils n'avaient à recevoir du patriarche de Constantinople ni ordres ni leçons.

De pareils procédés exaspéraient les Grecs, qui ripostèrent de la même façon. L'empereur confisqua les fiefs des Arméniens en rupture de ban; il pourchassa maintes fois les évêques arméniens, qui prenaient le titre épiscopal d'une ville de l'empire; il lui arriva même de vider un jour tous les couvents de l'Amanus, au Nord d'Antioche, d'ôter le froc à tous leurs moines pour leur imposer la casaque et l'épée du légionnaire byzantin. A la suite et avec l'aide d'empereurs si bien disposés à faire leur devoir, le clergé grec poursuivait par tous les moyens la soumission religieuse des Arméniens dissidents; quand les homélies ne suffisaient pas à les convertir, on les retenait en prison, on les emmenait à Constantinople, on les harcelait de discussions théologiques devant le synode patriarcal; au besoin on avait recours à la confiscation, aux menaces et aux voies de fait.

Le résultat de relations si peu cordiales fut déplorable : les Arméniens réfugiés dans l'empire se prirent pour les Grecs d'une haine vigoureuse, qui leur fut rendue par leurs hôtes. On ne la vit pas trop se traduire dans les faits tant que l'empire fut puissant et que les Arméniens y vécurent en une minorité relativement faible.

Mais quand l'annexion à l'empire au XIe siècle de toute l'Arménie orientale eut amené sur le territoire grec les rois Ardzrouni ou Bagratouni de Van, d'Ani et de Kars; quand Byzance eut commis l'imprudence d'installer ces fugitifs, qui ne l'ai-

maient pas et dont elle ne fit rien pour regagner les cœurs, dans les pays d'Asie Mineure ravagés et rendus déserts par les guerres contre les Arabes; lorsqu'elle leur eut donné le gouvernement des régions comprises entre Mélitène, Tarse, Césarée et Sébaste, où les Arméniens étaient depuis longtemps de plus en plus nombreux; ceux-ci reconstituèrent dans les montagnes du Taurus et de l'Anti-Taurus des États arméniens tout aussi autonomes et encore plus hostiles aux Grecs que ceux qu'ils avaient perdus dans la région des sources de l'Euphrate.

Aussi, quand l'invasion des Turcs Seldjoucides devint menaçante, quand ils eurent pris à Manzikert en 1071 l'empereur de Byzance Romain Diogène, quand ils purent à leur aise envoyer leurs hordes dévastatrices par toute l'Asie Mineure, les Arméniens, au lieu de défendre l'empire, commencèrent par se séparer de lui et par se venger des Grecs.

Bien peu d'Arméniens pourtant poussèrent l'aveuglement de la haine jusqu'à guider les Turcs dans leurs terribles méfaits contre les chrétiens de l'Asie Occidentale. Mais ils ne purent pas se tenir de tirer de ceux qui les avaient persécutés une cruelle vengeance. Ils chassèrent tous les Grecs des pays du Taurus, de Cappadoce et de Cilicie, dont ils restèrent les seuls maîtres. Ils cessèrent de se considérer comme les sujets de l'empereur. Ils forcèrent le clergé byzantin à prendre à son tour le chemin de l'exil. Leur roi même, l'ancien roi d'Ani, infligea au métropolitain grec de Césarée une terrible mort : il le fit enfermer dans un grand sac avec un énorme chien, que ce malheureux avait appelé Armen, et l'on donna de grands coups sur le sac jusqu'à ce que les hurlements du chien et les cris de douleur de son maître eurent cessé. Cependant le roi d'Arménie, en homme pratique, faisait enlever tous les biens du défunt métropolitain par ses soldats, auxquels il accordait en outre la suprême satisfaction de pouvoir violenter les plus nobles dames grecques de la ville et des environs. Et le clerc arménien, qui nous a raconté ces horreurs, était si aveuglé par sa haine contre les Grecs, qu'il n'a pas trouvé nécessaire de clore son récit par un mot d'excuse pour son roi ou de pitié pour ses victimes.

Voilà comment, à l'heure du danger, lorsque les Turcs Seldjoucides enlevèrent l'Asie Mineure à l'empire grec, Byzance, au lieu de trouver des défenseurs dans les Arméniens qu'elle avait établis sur son territoire, les vit se dresser centre elle et contribuer au succès de ses féroces adversaires.

VII

Les Arméniens n'allèrent pourtant pas jusqu'à se donner aux Turcs : en même temps qu'ils abandonnaient les Grecs et qu'ils affaiblissaient par cette trahison la défense chrétienne de l'Asie Mineure, ils se retranchaient dans les vallées les plus escarpées du Taurus, où ils réussirent à tenir en respect les premiers flots de l'invasion Seldjoucide. Ils eurent ainsi la possibilité de négocier avec le sultan des Turcs une capitulation qui, moyennant un tribut, le service armé et la reconnaissance de la suzeraineté turque, leur laissa leurs chefs, leurs armes, leurs villes et leurs forteresses, leur organisation politique et sociale, leur religion et leur clergé. Ils purent même se féliciter pendant un temps d'avoir changé de maîtres. Ils se trouvèrent bientôt dominer d'Arsamosate et de Karpout, au delà de l'Euphrate, jusqu'à Tarse en Cilicie, avec en outre, dans une région plus méridionale, les villes importantes d'Antioche, d'Édesse et de Césarée sur l'Oronte. Ils avaient alors pour chef unique un certain Philarète, qui avait réussi à remplacer leurs anciens rois, lorsqu'ils furent morts entre 1078 et 1080, à supplanter et à soumettre leurs autres chefs; sous lui, ils durent avoir un moment l'espoir de refaire sur cette terre d'exil un puissant État arménien et l'illusion d'avoir retrouvé une patrie capable de vivre et de se faire respecter.

Mais ce n'était qu'une illusion et qui ne dura pas longtemps. Les premiers coups furent portés à la nouvelle Arménie par les Arméniens eux-mêmes; ils furent incapables de se débarrasser de leur vieille habitude de se diviser et de se combattre, ils ne surent pas rester groupés pour être forts. Philarète vit ses meilleurs lieutenants braver son autorité dans leurs donjons, une partie du clergé le traiter en aventurier et en hérétique, les Arméniens restés dans la Grande Arménie user de leur influence sur les Arméniens ses sujets pour le combattre. Les Turcs n'eurent qu'à se présenter pour achever d'abattre sa puissance : on leur livra Antioche; Philarète se remit entre leurs mains, d'où il ne sortit plus; et les Arméniens de l'État qu'il avait fondé furent partagés entre plusieurs chefs nationaux.

Ils durent, pour vivre, se reconnaître les vassaux du sultan; mais ils n'étaient pas sûrs du lendemain sous un régime où ils

étaient sans cesse exposés à être les victimes sans appel possible de la brusque fantaisie d'un émir audacieux et avide. Ils étaient si malheureux qu'ils se rapprochèrent alors de Byzance, pourtant bien affaiblie depuis que les Normands de Sicile l'avaient attaquée; ils acceptèrent de nouveau, comme s'ils ne la haïssaient pas mortellement, ses directions, son or et ses titres.

VIII

Voilà de quoi comprendre avec quelle allégresse ils apprirent en 1097 l'approche des Croisés de Godefroy de Bouillon, de Tancrède, de Bohémond et de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse. Ils ne redoutaient rien de ces sauveurs latins, car ils connaissaient leurs frères, ces valeureux Normands, dont ils avaient tant de fois admiré la bravoure au service des Grecs; ils en avaient du reste avec eux plus de 8,000, autrefois confiés par l'empereur à leur chef Philarète; ils estimaient donc, en connaissance de cause, leurs goûts aventureux, leurs formidables coups d'épée, et leur peu d'amour pour les discussions théologiques et pour le prosélytisme religieux. Ils se portèrent avec enthousiasme au devant d'eux pour les guider à travers leurs montagnes et pour les ravitailler de leur mieux.

Ce fut le salut pour les Croisés. Ils arrivaient exténués par la traversée des déserts de la Cappadoce, où ils avaient fait les plus fortes pertes en hommes et en chevaux. Auraient-ils pu, sans les Arméniens, franchir le Taurus, la Cilicie et l'Amanus et arriver, je ne dis pas jusque sous Jérusalem, mais seulement devant Édesse et Antioche? L'histoire, qui ne s'occupe que des faits, ne répond guère à ces sortes de questions conditionnelles. Et pourtant, c'est un fait que les Arméniens de Cilicie et du Taurus accueillirent avec enthousiasme la première armée des Croisés, qui parvint à son but; et c'est un fait aussi que toutes les autres armées, lancées par les Croisés à travers l'Asie Mineure, échouèrent, plus ou moins près du Taurus et de la Cilicie, lorsque les Latins se furent attirés la haine des Arméniens de cette région.

Donc les Francs et les Normands de la première croisade se sentirent réconfortés (et ils l'avouent dans leurs récits) quand ils arrivèrent «en Arménie», comme ils disent. Ils se laissèrent guider par ces coreligionnaires si accueillants; sous leur direction, ils gagnèrent le pays de Marach, ils parcoururent toute la

Cilicie, ils entrèrent dans Édesse et ils se présentèrent devant Antioche. Seulement ces farouches défenseurs de la Croix étaient d'obstinés pillards, qui n'avaient pas l'habitude de respecter le bien de qui ne pouvait le défendre. Ils s'aperçurent vite que les Arméniens, pour être de bons guides, d'excellents pourvoyeurs de leurs approvisionnements et des hôtes particulièrement aimables, n'avaient qu'une force militaire très restreinte; et que leurs compatriotes les Francs et les Normands, depuis longtemps au service de Byzance, puis des princes de l'Arménie, en constituaient la partie la plus solide. L'entente fut vite faite entre tous les Latins, entre les nouveaux venus et ceux qui les avaient depuis longtemps précédés dans le pays; et les Arméniens furent brutalement tirés de leur beau rêve. Le prince d'Édesse fut supplanté, puis mis à mort; les autres chefs de l'Arménie, qui avaient donné leurs filles aux chevaliers latins, durent se retirer dans leurs forteresses les plus reculées dans la montagne, subir la spoliation qui leur était infligée et attendre les événements, le retour du sort et la justice de Dieu.

Du coup, les succès des Latins furent arrêtés net : ils restèrent plus de sept mois devant Antioche; ils n'osèrent plus continuer leur marche en avant par l'intérieur du pays; ils ne se risquèrent à se diriger vers Jérusalem qu'en suivant la côte et après avoir reçu par mer les renforts des flottes italiennes; ils ne parvinrent à la ville sainte qu'en juillet 1099, deux ans presque après le moment où ils étaient arrivés au pied du Taurus et où il leur avait suffi de quelques semaines pour parcourir toute la Cilicie et toute la Syrie du Nord. Il est difficile de ne pas constater quelle grande influence eurent sur le succès et sur la marche des Croisés la présence d'abord, puis l'alliance et enfin l'hostilité des Arméniens du Taurus et de Syrie.

Ces derniers, instruits par l'expérience, s'arrangèrent pour décourager à tout jamais les Occidentaux, définitivement installés en Terre Sainte, de faire venir leurs renforts par le continent, à travers leur pays. Puis ils furent favorisés par diverses circonstances : l'affaiblissement des Turcs, amené par leurs divisions et par le succès de la Croisade, la renaissance de la puissance byzantine, qui gagnait de jour en jour vers eux à travers l'Asie Mineure, et la guerre ouverte qui éclata bientôt entre les Grecs et les Latins d'Orient. Tout cela permit aux Arméniens de reconstituer peu à peu leurs forces, de se faire reconnaître par les

Grecs d'abord une autonomie princière, puis par les Latins un titre royal. Et le nouveau royaume d'Arménie, avec ses villes de Tarse, d'Anazarbe, de Mopsueste et de Sis, manœuvra si habilement entre tous ses ennemis qu'il survécut aux expéditions en Syrie des empereurs byzantins de la dynastie des Comnènes, qu'il assista sans périr à la destruction de tous les États latins de Terre Sainte, et qu'il fut le dernier État chrétien de cette région à disparaître devant les hordes venues de l'Asie centrale.

Entre temps, les Arméniens avaient eu avec les Latins des relations beaucoup plus amicales et plus fécondes qu'elles ne le furent jamais avec les Grecs. Il y avait une grande analogie entre la noblesse militaire des Arméniens, telle que nous avons appris à la connaître plus haut, et la féodalité des chevaliers d'Occident. Les mariages se multiplièrent vite entre leurs maisons; le code des Latins de Terre Sainte devint à peu de chose près celui des Arméniens; le clergé latin sut vivre à côté de l'Église arménienne sans la persécuter comme le faisaient les Grecs; la littérature arménienne put briller alors d'un éclat qui est son principal titre de gloire; enfin les Arméniens se mirent à commercer avec l'Occident et à se répandre dans tous ses ports. Si bien que, quand cette nouvelle Arménie s'effondra à son tour sous les coups de la barbarie asiatique, l'histoire de l'Arménie et sa littérature furent assurées de ne pas disparaître à tout jamais de la mémoire des hommes, grâce aux écrits, à la vie et à la civilisation du royaume à demi latin de l'Arméno-Cilicie.

IX

Quant aux Arméniens, dispersés depuis lors en colonies plus ou moins denses dans toutes les parties du monde et sous les gouvernements les plus divers, ne vivant en groupes importants que dans les pays du Caucase, de l'Ararat et du Taurus, où ils étaient partagés jusqu'à hier entre la Russie, la Turquie et la Perse, incapables jusqu'ici de reconstituer nulle part leur nationalité autonome, ils n'ont perdu ni leur langue, ni leur religion, ni l'amour de leur race, ni leurs espoirs en l'avenir. C'est en vain que les Turcs ont essayé de supprimer la question arménienne en massacrant toute la nation : il reste un peuple arménien, qui

demande à la Société des Nations de le reconnaître, de le délimiter et de le protéger, parce qu'il a bien mérité de l'humanité.

Car il a tenu sa place, et une place honorable, dans l'histoire du monde civilisé; il a résisté aux Arabes et aux Turcs; il a mené pendant des siècles le gouvernement et les armées de Byzance; il a eu sur le sort des Croisades une influence, dont on peut discuter l'importance, mais qui n'est pas niable; il a trouvé le moyen de garder jusqu'à présent une originalité vigoureuse et bien tranchée; enfin, il reste un élément nécessaire et inévitable dans l'équilibre et l'avenir de l'Asie Occidentale.

L'ARMÉNIE

DANS

CERTAINES VERSIONS DE *BOVON DE HANTONE*,

PAR

GÉDÉON HUET,

BIBLIOTHÉCAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Les faits sur lesquels je voudrais appeler l'attention dans cette note n'ont qu'une valeur anecdotique, pour ainsi dire; ils méritent cependant d'être relevés dans une revue qui se propose de réunir ce qui concerne l'Arménie et les Arméniens dans les littératures d'Occident.

Le poème de *Bovon de Hantone* est anglo-normand d'origine : ce point peut être considéré comme solidement établi par les recherches de M. Stimming[1]; mais cette chanson de geste, composée primitivement en Angleterre, a eu sur le continent un succès considérable; on en a des renouvellements français et elle a eu en Italie comme une seconde patrie; d'Italie le sujet est parvenu en Russie, où il a eu, jusqu'à nos jours, de la vogue comme livre populaire. — Notons que le poème anglo-normand, qui devait avoir tant de succès, n'est pas une œuvre bien ancienne : il est rempli de réminiscences de poèmes antérieurs.

Le sujet essentiel est : un fils qui tire vengeance du meurtre de son père. La mère de Bovon déteste son mari, Gui, comte de Hantone, plus âgé qu'elle; elle le fait tuer à la chasse par Doon, empereur d'Allemagne, puis épouse le meurtrier. Bovon (il est encore très jeune) fait à sa mère les reproches les plus sanglants, la menace même. Après des péripéties diverses et une scène violente — Bovon frappe Doon d'une massue — la mère ordonne à deux chevaliers de conduire Bovon dans un port et de le vendre

[1] *Der anglonormannische Boeve de Haumtone zum ersten Male herausgegeben von Albert Stimming.* — Halle, M. Niemeyer, 1899, in-8° (*Bibliotheca normannica*, VII). — « Hantone » est Southampton.

à des marchands, s'ils en trouvent; sinon, ils doivent le noyer. Les deux chevaliers viennent à la mer et vendent l'enfant à des «Sarazins». Ceux-ci s'embarquent avec leur jeune esclave et des marchandises.

E par la mer les Sarazins tant de tens siglerent
Que en Egypte leur nef arriverent[1].

Le roi de ce pays s'appelle Hermine (Hermin ou Heremin); il est âgé et père d'une belle jeune fille, Josiane. Il achète Bovon et lui promet par son «dieu Mahun» la main de sa fille s'il veut se faire «paen» (v. 396), mais Bovon refuse. Le roi ne se fâche pas : Bovon le servira de la coupe à table. Dès lors nous assistons à une histoire d'amour, comme il y en a tant dans les chansons de geste : après un premier exploit du jeune Bovon (à ce moment âgé de quinze ans) Josiane devient amoureuse du jeune étranger. Cet amour augmente encore quand Bovon, mis par Hermin à la tête de ses troupes, repousse une invasion de Bradmond, roi de Damas, qui attaque Hermin, parce que celui-ci lui refuse la main de Josiane. Après la défaite de Bradmond, Josiane lui découvre son amour sans réticence (v. 670 et suiv.) : cela est conforme à l'idée que se font les auteurs des chansons de geste des princesses «sarrasines» (non chrétiennes) qu'ils mettent en scène[2]. Bovon s'efforce de calmer la jeune personne enflammée d'amour; celle-ci se met en colère et injurie Bovon; cependant, plus tard, une réconciliation a lieu. Mais le jeune héros est calomnié auprès du roi par deux chevaliers, qui l'accusent d'avoir déshonoré Josiane. Hermin, pour le perdre, l'envoie chez Bradmond, porteur d'une lettre, dans laquelle il prie le roi sarrasin d'enfermer le porteur dans une prison telle qu'on n'en entende jamais parler. Bovon porte la lettre et est, en effet, emprisonné. — De son côté, Josiane est mariée, malgré elle, au roi Yvon de Monbrant. — Les aventures subséquentes, fort romanesques, du couple et la façon dont Bovon venge le meurtre de son père, ne nous intéressent pas ici.

Ce qui nous intéresse, c'est ce royaume du roi «Hermine» ou «Hermin». Nous avons déjà dit qu'il est nommé deux fois «Egipte»; plusieurs fois, dans la seconde partie du poème

[1] V. 360, 361; le pays est de nouveau appelé «Egipte», v. 1365.

[2] Ces avances faites à des chevaliers se retrouvent parfois quand il s'agit de princesses chrétiennes; cependant les exemples sont moins nombreux.

(v. 2782, 3066, etc.), la capitale s'appelle Abreford; enfin, deux fois (v. 3529, 3744) les habitants sont appelés «Hermins». Je remarque de suite que ce nom, d'après Stimming, manque dans les traductions en anglais, en norrois et en gallois, et que, d'après le même éditeur, le texte original (anglo-normand) conservé a été remanié et retouché. — D'après Stimming, «Egipte» serait également une altération et le véritable nom du pays serait «Ermonie», appellation qui se retrouve dans l'ancienne traduction anglaise. Ce nom d'*Ermonie* ou *Ermenie* (aussi écrit *Parmenie*) se trouve dans le *Tristan* de Thomas. On n'est pas d'accord sur le pays que Thomas avait en vue; H. Suchier[1] croyait qu'*Ermenie* était la Bretagne française. Sans toucher ici au fond du débat, je fais observer que cette opinion me paraît difficile à soutenir en ce qui concerne le *Bovon de Hantone* anglo-normand. La mère de Bovon, qui est anglaise, veut se débarrasser de son fils, de façon qu'il ne revienne jamais; il n'est guère probable que les chevaliers, chargés de l'exécution de ses ordres, vendent l'enfant à des marchands qui naviguent vers la Bretagne française, pays situé tout près de l'Angleterre. Il est évident que les émissaires de la dame ont dû s'adresser à des marchands allant au loin : le qualificatif de «sarasins» qui est donné aux marchands qui achètent l'enfant prouve, du reste, que c'est bien là l'idée de l'auteur[2]. L'auteur de l'ancienne traduction anglaise (éd. Kölbing, v. 502 et suiv.) a également compris que l'enfant est vendu à des marchands d'un pays lointain, de «paienime» (*painim*).

Le nom de *Hermin* est un dérivé d'un nom germanique, qu'on trouve dans les documents latins du moyen âge sous la forme *Hermo*, génitif *Hermonis*[3]. D'autre part, *Ermin*, dans les chansons de geste, signifie «Arménien» : cela est admis par tout le monde. Le nom de «Hermin» a-t-il fait songer aux «Ermins» et devons-nous expliquer ainsi les *Hermins* du texte anglo-normand, sujets du roi *Hermin*? (la question de savoir si cette mention des Hermins est le fait de l'auteur primitif ou d'un remanieur est, pour nous, d'intérêt secondaire). En tout cas, Hermin est représenté comme non chrétien, «païen» : cela ressort de l'épisode où il veut amener Bovon à abandonner sa religion pour celle de «Mahun».

[1] Voir sa note dans *Der anglonormannische Boeve de Haumtone*, p. cxcv.

[2] Il est vrai que Suchier voyait dans ces marchands des *vikings* (voir la note citée); cette théorie me paraît fantastique, ainsi que tout le système de ce savant, qui voyait dans *Bovon de Hantone* une *Wikingersage* du xe siècle.

[3] J'affirme ceci sur l'autorité de M. M. Prinet.

Les jongleurs qui, sur le continent, développèrent en de nouvelles rédactions le poème primitif, subirent l'influence de la consonnance *Hermin-Ermin*; en tout cas, les choses se présentent de manière à plaider en faveur de cette hypothèse. Dans la version représentée principalement par le manuscrit français 12548 de la Bibliothèque nationale, Bovon est vendu à un roi «Hermin» (v. 1644 et ailleurs), dont la capitale s'appelle «Aubefort», ce qui rappelle de suite l'Abreford du poème anglo-normand; une fois le royaume est nommé *Perse* (v. 1767), mais une autre fois *la grant terre Hermine* (v. 1931); ce pays est représenté nettement comme chrétien (v. 2406, Bovon va prier *au moustier Saint-Simon*) bien que les habitants soient qualifiés ailleurs de *Sarrasins* (v. 2720)[1].

Dans la version représentée par le manuscrit français 25519 de la Bibliothèque nationale[2], Bovon est vendu en *Hermenie*, où règne le roi Hermin (v. 742, 743). Il est à noter qu'ici encore le roi n'est plus païen; on peut en outre observer que, dans ces deux versions, la conduite et le langage de la fille du roi sont plus réservés que dans le poème anglo-normand; faut-il admettre que les auteurs ont imposé cette réserve à leur héroïne parce qu'ils la croyaient chrétienne? C'est possible, ce n'est pas sûr, car dans les versions italiennes, auxquelles nous passons maintenant, la fille du roi, bien que chrétienne, exprime de nouveau sa passion pour Bovon avec une singulière franchise, surtout dans la rédaction la plus ancienne.

Cette rédaction est un poème franco-italien, publié, d'après un manuscrit de Venise, par M. Rajna[3]. Dans cette version, Bovon (*Bovo*) s'enfuit; il est recueilli sur le rivage de la mer par des marchands qui le vendent à *Arminion*, roi d'*Armenia* (v. 402, 408; la capitale s'appelle *Armenia la città*, v. 446). Dans cette rédaction, ainsi que dans les deux autres versions italiennes dont nous parlerons à l'instant, il n'y a rien qui corresponde à la scène du poème anglo-normand où Hermin exhorte Bovon à se faire païen; pour l'auteur du poème, ainsi que pour ceux des deux autres versions italiennes, le roi d'Arménie était par conséquent chrétien. —

[1] *Der festländische Bueve de Hantone, Fassung II... herausgegeben von* I. *Stimming*, Dresden, 1912, in-8°.

[2] *Der festländische Bueve de Hantone, Fassung I... herausgegeben von* I *Stimming*, Dresden, 1911, in-8°.

[3] *I Reali di Francia. Richerche... per Pio Rajna*, Bologna, 1872, in-8°, p. 493 et suiv.

Drusiana (ou *Druxiana*) la fille du roi devient de suite amoureuse de Bovo : je cite une scène caractéristique. Bovo est allé couper de l'herbe[1] pour le cheval Rondelo, qu'il a dompté et qui lui a été confié par le roi; revenant de la prairie, la tête ornée d'une guirlande d'herbe, il assiste à un tournoi, dont la main de Drusiana doit être le prix; l'idée lui vient de prendre part à ce tournoi, ce qu'il fait, revêtu d'une armure de fortune; il s'y conduit de manière à mériter l'admiration de Josiane. Le tournoi fini, il revient du côté des écuries; il se repose de ses fatigues sur l'herbe, toujours orné de sa guirlande. Drusiana vient l'y rejoindre; elle lui demande la guirlande, Bovo refuse de la donner; alors, dans un passage curieux, la jeune fille l'injurie, l'appelle *fiol de putana* et tient un langage menaçant : si Bovon ne lui donne pas la guirlande, elle déchirera ses vêtements et dira à son père qu'il a voulu lui faire violence; le roi le fera pendre (v. 526 et suiv.) :

Se tu no me averè quela çoia donar
Tuti li drapi me vederè squarçar;
Dirò a mi pare che me volivi sforçar;
El te farà cun' un laro apicar.

Devant cette menace, Bovo cède : il jette la guirlande aux pieds de la jeune fille. Celle-ci menace de nouveau[2] et il est obligé de lui mettre la guirlande sur la tête; après quoi, elle lui jette les bras autour du cou et le baise (v. 545-546) :

E la polçela braço al colo li çità,
Estretamente qu'ela lo baxà.

Voilà le rôle singulier que fait jouer à une princesse d'Arménie un Italien du XIVe siècle, sans aucune intention mauvaise, nous devons le croire, à l'égard de l'Arménie et des Arméniennes, mais pour obéir à une ancienne tradition épique; il est même possible qu'il ait suivi dans le détail un poème plus ancien, écrit en France.

Pour la suite des événements, le poème franco-italien est, en gros, d'accord avec les versions françaises dont nous avons parlé; Bovo est envoyé chez le «Soldan» avec une lettre traîtresse. —

[1] Il y a ici une lacune dans le poème franco-italien (après le v. 479) mais on la supplée aisément d'après les deux autres versions.

[2] V. 540 : *Ca me vederì vu tuta straçar*. J'avoue que le sens de ce vers me reste obscur (voir à la fin de l'article).

On retrouve la même histoire dans le poème toscan en *ottava rima*[1], qui a des rapports étroits avec le poème franco-italien. Le royaume s'appelle *Herminia*, le roi *Herminio*; le rôle de la fille du roi, qui s'appelle également Drusiana, est le même; cependant la scène d'amour et de colère, si brutale dans le texte franco-italien, est ici adoucie; le langage de Drusiana est vaguement menaçant. «Mettez-moi la guirlande sur la tête», dit-elle, «mettemela in testa,

Se non faroti anchora certo stentare (fol. 8 *b*).

Nous arrivons enfin au récit des *Reali di Francia*, compilation en prose de la fin du XIVe ou des premières années du XVe siècle, œuvre d'un Toscan, Andrea da Barberino, qui eut en Italie un succès qui s'est prolongé jusqu'à nos jours. La source du livre IV des *Reali*, qui traite de «Buovo d'Antona» est, selon M. Rajna, le poème en *ottava rima* dont nous venons de parler. Aussi le récit ne présente aucune originalité pour le fond; mais il y a des traits curieux. Une des particularités d'Andrea, c'est la minutie avec laquelle il s'explique sur des points d'histoire et de géographie : il veut avoir l'air de tout savoir. C'est chez lui que nous trouvons pour la première fois des détails précis sur la situation de ce royaume d'*Ermenia* où Buovo est conduit. Après avoir raconté comme quoi les marchands accueillirent Buovo sur leur navire, l'auteur[2] poursuit :

E andarono questi mercatanti a' porti di Spangna e poi a' porti di Marocco nel mare di fuori della terra; e poi entrarono allo stretto di Gibiltauro[3], e cercarono tutti i mercati d'Africa e d'Egitto e di Baruti e di tutta Soria, e poi furono in Cipri, e indi entrarono nel mare di Setalia[4], e viddono Ermenia minore, e in questa Erminia vollono andare, perchè certi di loro erano di quello paese, e perchè à[5] una città che si chiama Ermenias a' confini di Cilicia, presso al regno Feminoro, onde furono l'Amanzone anticamente... E così giusono al porto della città d'Ermenias, e Buovo vidde tanta gente in terra e tanti padi-

(1) *Libro chiamato Buouo de Antona*. Je me suis servi de l'édition de Venise, *per Aluise di Torti*, 1534, in-4°.

(2) *I Reali di Francia di Andrea da Barberino, testo critico per cura di G. Vandelli*, volume II, parte II^a^, Bologna, 1900, in-8°, p. 342-343.

(3) Gibraltar.

(4) Le golfe d'Adalia.

(5) Dans l'édition de Gamba (Venise, 1821, p. 253) : *vi era*.

glioni che coprivano tutta la riva del mare. Domandò che voleva dire quello. Fugli detto : «Questa è una fiera di mercatanti che dura un mese, e fassi de' due anni l'uno», etc.

On voit qu'Andrea da Barberino s'est efforcé de localiser avec quelque précision la ville d'Ermenias et qu'il a ajouté le détail des «pavillons» des marchands sur le rivage. — Les *Amanzone* sont naturellement les Amazones, dont la légende était placée par les Grecs en Asie Mineure.

L'auteur des *Reali* n'est pas seulement ami de l'exactitude (telle qu'il la comprenait), il avait en outre l'ambition de donner aux vieilles histoires qu'il remaniait un air élégant et courtois. Nous avons déjà dit que le poème en *ottava rima* avait adouci la scène de la guirlande; dans les *Reali*, cette scène est devenue galante et un peu mélancolique. Malgré les exhortations de Drusiana, Buovo n'ose pas lui poser la guirlande sur la tête et elle, de son côté, n'ose pas l'embrasser :

Aveva Buovo la ghirlanda dell' erba in capo, ed ella gliele addemandò. Disse Agostino [= Buovo] : «Questa ghirlanda non si fa per voi, però ch' ell' è da saccomanni.» Alla fine se la cavò, et posela in su una banchetta, e disse : «Se voi la volete, sì ve la togliete.» Drusiana voleva che egli gliela ponesse in capo e di questo lo pregava, e pure temendo per vergogna, lasciò che non gliela volle porre in capo nè in mano, a Drusiana, ed ella lasciava per vergogna di gittargli le braccia al collo e di basciarlo.

Alla fine, elle prese la ghirlanda e posesela in capo, e tornò sospirando alla sua camera, e dì e notte non aveva altro in cuore (édition Vandelli, p. 365).

Nous avons déjà rappelé que le *Bovon de Hantone* italien — probablement la version en *ottava rima* — a eu la fortune singulière de pénétrer en Russie et qu'il y survit encore aujourd'hui dans le livre populaire de *Bova Korolevitch*[1]. Une étude détaillée de ce livre est en dehors de notre sujet; notons seulement qu'ici encore nous retrouvons le royaume d'Arménie, *Armianskoe tsarstvo*; le roi (*korol*) porte le nom singulier de *Zenzevei Andronovitch*[2].

[1] On trouve un court résumé de ce livre dans A. Rambaud, *La Russie épique*, Paris, 1876, p. 429 et suiv.

[2] Texte d'une édition moderne du livre populaire, reproduit littéralement dans D. Rovinskii, *Rousskiia narodnyia kartinki*, Saint-Pétersbourg, 1881, I, p. 84 et suiv. — Je laisse aux slavisants le soin de rechercher l'origine de *Zenzevei* : en tout cas, d'après M. Macler, ce nom n'a rien d'arménien.

Les faits réunis ici n'ont, ainsi que nous l'avons dit au début, qu'un intérêt anecdotique; on peut cependant remarquer qu'ils présentent une fois de plus un exemple de la tendance qu'ont les légendes à se préciser de plus en plus, à s'entourer d'un luxe de détails pseudo-historiques et pseudo-géographiques, qui leur était étranger au moment où elles faisaient leur première apparition.

P. S. Le sens du vers cité page 59, note 2, doit être : «Tu me verras déchirer (*straçar* = *stracciare*) tous mes vêtements.» Drusiana répéterait la menace déjà proférée au vers 527 : *Tuti li drapi me vederè squarçar*. On sait que ces répétitions sont fréquentes dans les chansons de geste françaises aussi bien que dans les imitations italiennes.

NOTICES
DE MANUSCRITS ARMÉNIENS
OU RELATIFS AUX ARMÉNIENS
VUS DANS QUELQUES BIBLIOTHÈQUES
DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE
ET DU SUD-EST DE LA FRANCE,

PAR

FRÉDÉRIC MACLER,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

I

AVANT-PROPOS.

Désireux de poursuivre mon enquête concernant les manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens[1], je pus, grâce à une subvention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, consacrer une partie de l'automne 1919 à visiter quelques dépôts du Sud-Est de la France et de la péninsule ibérique.

Pour ce qui est de la France, la tâche était facilitée par le *Cata-*

[1] Voir, dans mes publications, les ouvrages suivants : *Note sur quelques manuscrits arméniens avec reliure à inscription* (Paris, 1905); — *Mosaïque orientale* (Paris, 1907); — *Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1908); — *Études sur la miniature arménienne* (en collaboration avec le P. Séraphin Abdullah) [Paris, 1909]; — *Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe et en Arménie turque* (Paris, 1910); — *Notices de manuscrits arméniens vus dans quelques bibliothèques de l'Europe centrale* (Paris, 1913); — *Miniatures arméniennes.* Vies du Christ. Peintures ornementales, x^e-xviie siècle (Paris, 1913); — *Notre-Dame de Bitlis...* (Paris, 1915); — *Histoire universelle*, par Étienne Asolik de Taron, 2e partie... (Paris, 1917); — *Notes latines sur les Nestoriens, Maronites, Arméniens, Géorgiens, Mozarabes*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 1918, II, p. 243-260.

logue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Et cependant, malgré ce dépouillement méthodique, je fus assez heureux pour découvrir, notamment à Marseille, des documents fort intéressants, je dirai même importants, qui ne figurent dans aucun catalogue de manuscrits, ni dans aucun inventaire d'archives. Grâce à l'extrême obligeance de M. Joseph Fournier et de M. Busquet, je pus faire prendre copie de pièces inconnues jusqu'à présent, et qui jettent un jour tout nouveau sur les relations des Arméniens avec la France, et plus particulièrement avec la Provence, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, c'est-à-dire sous l'administration habile et intelligente de Richelieu et de Colbert.

Avant de pénétrer en Espagne, j'avais eu soin de relever ce que l'on savait de documents arméniens ou relatifs aux Arméniens, susceptibles d'être conservés dans les dépôts hispaniques. Et cela se réduisait à fort peu de chose, le tout ne comprenant que des documents rédigés en espagnol et en latin. C'est donc tout à fait à l'aventure que je me mis à la recherche de documents arméniens.

Voici, d'après Victor Langlois, les documents intéressant l'Arménie et conservés en Espagne :

Au monastère de Poblet, en Aragon, à la date du 3 septembre 1380, une «lettre de Pierre IV, roi d'Aragon, au sultan d'Égypte, pour le prier de rendre la liberté à Léon VI, fait prisonnier avec sa famille» (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 162-164).

Au monastère de Poblet, à la date du 3 octobre 1380, une «lettre de Pierre IV, roi d'Aragon, à l'amiral de la flotte égyptienne, pour le prier de s'intéresser à la délivrance de Léon VI» (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 164-166).

A la date de 1383, un «Privilège de Don Juan, roi de Castille, accordant à Léon VI la seigneurie des villes de Madrid, de Villareal et d'Andujar. [Source perdue, autrefois aux archives de la ville de Madrid. . .]» (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 166).

A Madrid, à la date du 2 octobre 1389 (archives de la ville de Ségovie). «Pouvoirs donnés par le conseil de la ville de Madrid à des commissaires chargés de demander au roi Léon, investi par don Juan, roi de Castille, de la seigneurie des villes de Madrid, de Villareal et d'Andujar, la conservation des privilèges dont ils jouissaient» (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 220-221).

A Ségovie, à la date du 2 octobre 1389, «Privilège de don Juan Ier, roi de Castille, qui déclare que la donation de la ville de

Madrid, qu'il a faite au roi Léon, n'est valable que pour la vie de ce prince, et s'engage à ne plus distraire cette ville de la couronne, après la mort de Léon» (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 222-224).

A Ségovie, à la date du 19 octobre 1389, un «Privilège octroyé par Léon VI aux habitants de la ville de Madrid, à la demande des procureurs nommés par le conseil de cette ville» (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 224-226). Victor Langlois complète ainsi (*ibid.*, p. 226) cette note : «Le chroniqueur espagnol ajoute que Léon VI régna à Madrid pendant huit ans, et rebâtit les tours du château d'Alcazar real, qui étaient en mauvais état. Quintana (livre III, p. 317-318) raconte qu'à la mort de Léon VI, arrivée en 1393, la seigneurie de Madrid retourna à la couronne de Castille, par un acte du 13 avril 1391, la deuxième année du règne d'Enrique III, et cela, à la demande des Madrilènes. Gonzalès d'Avila rapporte la même chose en d'autres termes.»

Et Victor Langlois termine son édition des *Documents pour servir à l'histoire des Lusignans de la Petite Arménie* (*Revue archéologique*, 1859, I, p. 109-116, 143-166, 216-234) par cette conclusion : «Les documents relatifs à l'histoire du royaume d'Arménie sous les Lusignans se bornent aux quarante et quelques pièces que nous venons de publier. Le lecteur a pu remarquer que les documents, dont nous avons donné le texte, émanent tous des chancelleries latines ou occidentales, et que pas un texte arménien ne nous est parvenu. On ne remarque pas non plus dans cet ensemble de matériaux, des diplômes ou des chartes octroyés par les Lusignans aux peuples de l'Occident, parce que, à l'époque dont nous nous occupons, l'Arménie était ruinée déjà depuis longtemps, et son commerce avait été entièrement anéanti par les invasions successives des musulmans. Quoi qu'il en soit, nous avons été assez heureux pour retrouver beaucoup de pièces qui, jusqu'à présent, avaient échappé aux recherches, et qui viennent jeter un peu de jour sur cette période de l'histoire d'Arménie, à la fois orientale et nationale.»

Quelques années plus tard, en 1863, Victor Langlois traitait d'ensemble, dans son *Trésor des chartes d'Arménie*..., de tous les documents relatifs aux établissements fondés en Cilicie à l'époque de la dynastie roubénienne, et de ses successeurs, les Lusignan. Il signalait, chemin faisant, que «les rapports de l'Arménie avec les Catalans et les navigateurs barcelonais sont attestés par plusieurs

écrivains; et cependant, il n'existe, à notre connaissance, dans aucun dépôt d'archives de l'ancien royaume d'Aragon, de pièces relatives au commerce de l'Arménie avec les marchands de la péninsule ibérienne. Les seuls documents qui intéressent l'Arménie se trouvent aux archives de Barcelone, de Madrid et de Ségovie; ils ont trait à la captivité de Léon VI en Égypte et à son séjour en Espagne, lorsqu'il eut été rendu à la liberté par le sultan du Kaire. M. de Bofarull a fait connaître deux pièces nouvelles relatives à Léon VI dans la *Collection des documents inédits de la couronne d'Aragon* » (LANGLOIS, *Le trésor des chartes d'Arménie*..., p. 11-12).

Ce même savant français publiait (*op. cit.*, p. 163) une note relative à un privilège commercial accordé par le roi d'Arménie aux Catalans[1], vers 1293, privilège dont l'original et les copies sont perdus et devaient se trouver dans les archives de Saragosse; — et p. 205-206 le texte espagnol, conservé aux archives de Ségovie, d'un *Privilège octroyé par Léon VI de Lusignan, aux habitants de la ville de Madrid, à la demande des procureurs nommés par le conseil de cette ville*, à la date du 19 octobre 1389. Je propose ci-après une traduction française de ce document espagnol.

Enfin, en 1869, Édouard Dulaurier publiait, dans le *Recueil des historiens des Croisades... Documents arméniens*, t. I, p. 739-740, une *rectification et addition* relative à la date d'un second voyage de Léon VI en Espagne; puis il donnait, p. 740-743, le texte espagnol de trois documents concernant le séjour du roi Léon VI d'Arménie, à la cour de Jean Ier, roi de Castille :

1° Délibération du conseil municipal de Madrid, nommant trois commissaires chargés d'aller prêter serment de foi et hommage au roi d'Arménie, investi par Jean Ier de la seigneurie viagère des villes de Madrid, Villareal et Andujar, et lui demander le maintien de leurs franchises et privilèges;

2° Procès-verbal de cette prestation de foi et hommage;

3° Confirmation par le roi d'Arménie des franchises et privilèges des habitants de Madrid[2].

[1] « Les Catalans avaient des consuls en Arménie, avant l'année 1379, car nous connaissons une charte de Pedro IV, roi d'Aragon, qui approuve et confirme la nomination de consuls catalans en Arménie » (cf. Victor LANGLOIS, *Le trésor des chartes d'Arménie*... [Venise, 1863], p. 100-101).

[2] Voir en outre, dans *Revue de l'Orient latin*..., tome XI, 1905-1908, p. 1-6, l'article intitulé *Jacques II, roi d'Aragon et Oschin, roi de la Petite*

Les sondages pratiqués, par correspondance, au Portugal ont donné un résultat négatif. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de documents arméniens ou relatifs aux Arméniens dans les dépôts de manuscrits ou d'archives de la république portugaise. J'entends dire par là que toutes les demandes que j'ai adressées aux personnes compétentes du Portugal ont reçu des réponses négatives.

La chose ne doit pas surprendre. Jusqu'à l'utilisation de la vapeur pour la navigation maritime, les Arméniens sont restés un peuple méditerranéen. Et si l'on trouve des traces de leur passage ou de leurs séjours en Italie, en France, en Espagne, on comprendra sans peine qu'ils n'aient pas été attirés vers l'Atlantique. Dans les nombreux documents que j'ai consultés (le dépouillement bibliographique auquel je me suis livré est forcément incomplet), je n'ai trouvé qu'une seule mention d'un Arménien s'aventurant sur les flots de l'Océan : Martiros d'Erznka avait entendu parler des découvertes de Christophe Colomb; il voulut lui aussi découvrir de nouvelles terres; il partit d'Arménie, traversa toute l'Europe et prit part, à la fin du xve siècle, à une expédition maritime de Biscayens en quête de nouveaux continents[1]. Peut-être trouverait-on dans les archives de Saint-Jacques de Compostelle ou d'autres sanctuaires du nord de l'Espagne quelques traces du passage de Martiros. Il voyageait à pied, il était hospitalisé dans les couvents; rien d'étonnant à ce que l'on découvrît un jour la mention d'un séjour qu'il fit dans l'un quelconque des monastères ou des sanctuaires qu'il visita.

Je bornerai là ces indications bibliographiques, et je passerai de suite à la description des documents que j'ai vus en Espagne et dans le Sud-Est de la France.

Arménie (1319-1320). Ce sont cinq documents latins, conservés aux archives d'Aragon, à Barcelone, découverts par B. Tchouboukdjian et imprimés par K. J. Basmadjian. Le numéro II est une demande adressée par Jacques II à Ochin pour obtenir de lui, pour l'église de Tarragone, des reliques de sainte Thècle.

[1] Cf. Saint-Martin, dans *Journal asiatique*, 1826, p. 321-373, et *Revue de l'Orient*, 1862, p. 398-406. Le texte arménien de ce voyage, fait de 1488 à 1491, se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris, département des manuscrits, fonds arménien n° 308, fol. 162 et suivants. Ce manuscrit date du xviie siècle. — Voir également *Un obispo armenio en Guipúzcoa en el siglo xv*, dans *Euskal-Erria*, Revista bascongada.... t. LIV (1906), San Sebastian, p. 441-443.

SIMANCAS.

ARCHIVES DE CASTILLE.

M. Julian Paz, directeur du département des manuscrits de la *Biblioteca nacional* de Madrid, a eu l'heureuse idée, durant son séjour à Simancas, près de Valladolid, de dresser un inventaire méthodique des trésors conservés dans ces vieilles archives de Castille; il a même publié une partie des fiches qu'il a relevées, sous le titre de *Archivo general de Simancas. Catalogo II. Secretaria de estado...* (Wien, 1912) [*Aus dem Archiv für österreichische Geschichte*, 103. Band, I. Hälfte, separat abgedruckt]; à la page 43 de cette publication, M. Paz cite, pour l'année 1596, Secretaria de Estado, L° 703, une *Carta de Simeon Can, Rey de Georgianos á S. M. en caracteres armenios.*

Je m'empressai de faire la connaissance de M. Juan Montero, directeur de l'*Archivo general de Simancas*, qui, sur la recommandation de M. Julian Paz, voulut bien me faire photographier ce document. Il poussa l'amabilité jusqu'à me signaler que ce document arménien était accompagné d'un similaire, en grec, dont j'obtins également une photographie. Enfin M. Montero eut l'extrême obligeance de copier deux documents espagnols qui figurent dans la même liasse (L° 703) et qui se donnent, l'un comme la traduction du texte arménien, l'autre comme celle du texte grec. Ces quatre documents présentent un réel intérêt historique et je les reproduirai intégralement ici même.

Ce document arménien de Simancas est une lettre adressée par Siméon, roi de Géorgie, à Philippe II, roi d'Espagne, pour le prier, en sa qualité de chef de la catholicité occidentale, de faire l'impossible pour s'unir à d'autres potentats européens et de former une nouvelle croisade, à l'effet de délivrer les chrétiens d'Orient de la tyrannie turque et à les aider à reconquérir le saint sépulcre de Jérusalem. De son côté, Siméon informe Philippe II qu'il a constitué une ligue avec Alexandre, roi du Levant[1], et avec Chah

[1] Cette expression désigne, je suppose, Alexandre, le roi de Kakhéti; ce royaume géorgien se trouvait effectivement à l'Est de Tiflis, capitale de Simon. Deux historiens arméniens du XVIIe siècle mentionnent ces rois de Géorgie. Zakaria le Diacre (*Mémoires historiques sur les Sofis*) rapporte que du temps

Abas, roi de Perse[1], pour marcher contre les Turcs qui, depuis 14 ans, c'est-à-dire depuis 1582, font subir les plus durs traitements aux chrétiens d'Orient.

Si la flotte ottomane avait été, non pas détruite, mais défaite par don Juan d'Autriche, à la bataille de Lépante, 1571, les Turcs ne tardaient pas à relever la tête et à molester leurs sujets chrétiens. Aussi songeait-on, à la fin du XVIe siècle comme au début du XXe, à se débarrasser de cette plaie que l'on dénomme le régime ottoman. Dans son *Histoire de Philippe II* (Paris, 1882, t. II, p. 206), H. Forneron rappelle qu'après la victoire de Lépante, «don Garcia de Toledo, gagné par l'allégresse universelle, s'écria : «Il faut maintenant conquérir Jérusalem!» La Grèce frémissante attendait son libérateur; les chrétiens de Morée couraient déjà aux armes; la colère, la terreur troublaient le Divan... » Et, quelques années plus tard, Forneron mentionne (*ibid.*, t. IV, p. 281) que «Clément VIII avait dès 1593 dirigé sur Madrid une mission qui, sous le prétexte de demander à l'Espagne des secours contre les Turcs, devait suggérer la première pensée d'une réconciliation avec la France; puis il avait en 1595 envoyé son neveu Giovanni Francesco Aldobrandini près de Philippe».

Ces tentatives n'avaient pas abouti, et c'est de Tiflis que devait venir un nouvel appel en faveur des chrétientés opprimées par les Turcs.

Le roi de Géorgie, Simon ou Siméon, n'est pas un inconnu

de Sélim et de Baïazid (1558), «il y avait en Ibérie un roi nommé Simon qui, à la nouvelle de la venue de Baïazid auprès du chah, comprit qu'il lui était absolument impossible de résister, et se rendit volontairement auprès de Thahmaz, en 1025 (samedi 29 octobre) = 1575; cependant Alexandre, roi de Cakheth, lui envoya comme otage, son fils Constantin qui resta là, en même temps que Simon». Cf. M. Brosset, *Collection d'historiens arméniens...* (Saint-Pétersbourg, 1876), II, p. 9. — Les renseignements d'Arakel de Tauris (*Livre d'histoires*) sont plus circonstanciés : «Les rois d'Ibérie avaient aussi l'intention de livrer leur pays au Persan, parce qu'ils avaient trop à souffrir des Osmanlis, qui, non contents de les persécuter, avaient enlevé le grand Simon-Khan, leur roi, l'avaient emmené à Constantinople [1600] et privé de la vie... En outre, les monarques ibériens avaient de nombreux otages à la cour de Perse : c'étaient la fille et le fils de Simon susmentionné, roi de Tiflis; Constantin, fils d'Alexandre, de Cakheth...»; cf. Brosset, *op. cit.*, t. I, p. 275; voir *ibid.*, p. 283 et 316 : «Ensuite Chah-Abas, avec toute son armée, partit d'Indja et vint à Tiflis, où il entra en ami et sortit de même; car la paix régnait entre les Persans et les Ibériens.»

[1] Abbas Ier, le Grand, chah de Perse, 1587-1629, transporta les Arméniens de Djoulfa et de la vallée de l'Araxe à Ispahan, 1604, pour enrichir

pour les orientalistes. Michel Tamarati (*L'Église géorgienne...*, Rome, 1910, p. 468-470) rappelle comment Louarsab, roi de Géorgie, mourut en combattant les infidèles. « Son fils, Simon Ier (1558-1600) ne fut pas moins vaillant dans ses luttes contre les infidèles, ni moins pieux dans sa vénération pour le pape. De lui aussi nous n'avons qu'une seule lettre[1] adressée au pontife romain, dans laquelle il résume son histoire. » Dans cette lettre datée de 1578 par Tamarati (*op. cit.*, p. 470), Siméon raconte qu'il n'a cessé de combattre avec les farouches Ottomans; « nous avons perdu plusieurs batailles, et vous avez sans doute déjà appris ces tristes et affreuses nouvelles... Je me sacrifierai moi-même et mon fils, encore en bas âge, je répandrai tout mon sang jusqu'à la dernière goutte, pour la cause de mon Dieu le Christ crucifié... Vous qui êtes le chef de toute la chrétienté, prêtez votre force et votre secours aux peuples chrétiens, sauvez-les, et que Dieu vous accorde en retour le Royaume céleste... »

Je suppose que le pape ne répondit pas à l'appel des chrétiens d'Orient et c'est pourquoi, quelques années plus tard, en 1595, le même roi de Géorgie, Siméon, s'adressa au roi très catholique, Philippe II d'Espagne[2].

Il est intéressant de relever que le roi de Géorgie, s'adressant à Philippe II, n'ait pas écrit en géorgien. Il a préféré faire usage de l'arménien, langue considérée alors comme plus véhiculaire; puis il a fait accompagner cette lettre arménienne d'un double en grec, pour le cas où l'on n'aurait pas compris l'arménien à la cour d'Espagne. Le document arménien mesure 28 × 18 centimètres; il est écrit sur papier satiné et compte 32 lignes en écriture *notragir*. Le document grec, sur même papier, mesure 20 × 18 centimètres et compte 30 lignes.

La double expédition en espagnol de ces deux documents que M. Montero a eu la gracieuseté de me signaler, et de copier à mon intention, existe à Simancas. Je donne ci-après le texte de ces précieux monuments historiques.

sa capitale, battit les Turcs à Bassorah en 1605, leur prit le Chirvan et le Kurdistan, 1611. Partisan de la doctrine chiite, il s'allia volontiers à des rois chrétiens, pour combattre les Turcs hanéfites.

[1] Nous en connaissons maintenant deux, celle adressée au pape et publiée par Tamarati, et celle adressée à Philippe II, que j'ai trouvée à Simancas et que je publie ci-après.

[2] Siméon fut fait prisonnier par les Turcs, emmené en 1600 à Constantinople où il resta en captivité pendant plusieurs années et mourut en prison. Cf. Tamarati, *L'Église géorgienne...* (Rome, 1910), p. 470.

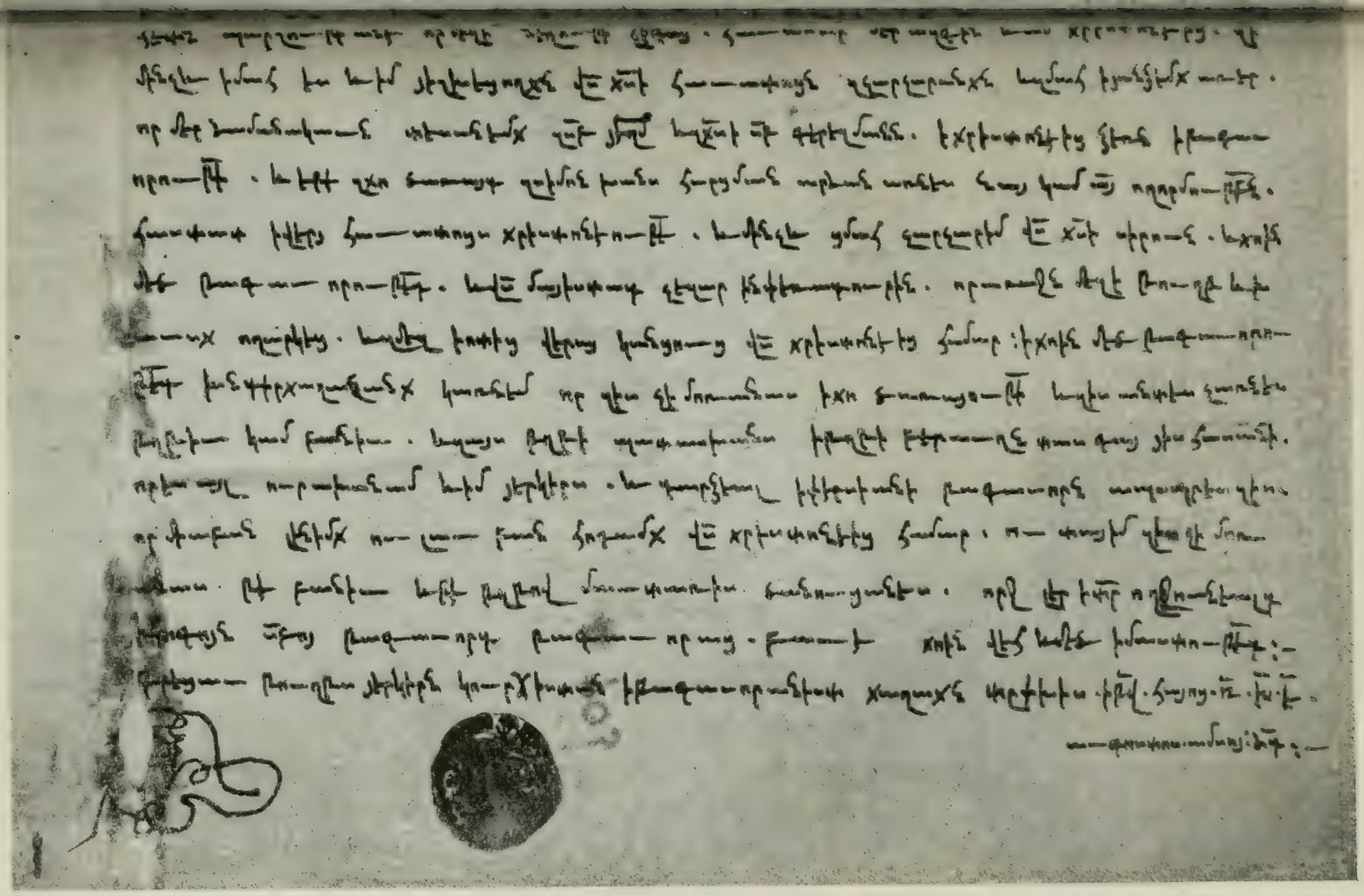

Lettre de Siméon, roi de Géorgie, à Philippe II, roi d'Espagne.
(Simancas, Archivo general, n° 703.)

Simancas. Archivo general. Secretaria de Estado, L° 703.

Ի յանուն ա՛ն մերոյ յսի քսի գրեմ զայս նամակ սիրոյ 1
և համբոյր սիրութե․ առ թագաւոր
ըդ թագաւորաց․ և գլուխ յամ հաւատացելոցս իքս 2
և իշխող և պարծանք յամ թագ
աւորաց և քրիստոնէիցս ի քս․ ով սբ թագաւորդ ուէ 3
փոխլիքէ․ ընկալ զայս թուղթս․
ի քո ծառայէս․ առ ոտս քո խոնարհիմ և զգլուխս 4
իներքև ոտից քոց դնեմ․ և ապայ զքեր
ան իմ բանամ և խաւսիմ խոնարհութբ իբրև զծառայ 5
ա՛ն իւրոյ․ և եթէ իքոին մեծութեդ․
և փառաւոր թագաւորութեդ հրամանք տաս խաւ- 6
սելոյ իբրև զծառայ առ ոտս քո․ ես սիմ
էոն խանս կուրջիստանու որ եմ ի վր յերկրի իմ 7
յիշխեցող․ գիտութի լիցի քոին վեհ իմաստութեդ․
որ այսքան ժամանակ ի թուրքի հետն ի մէջ նեղու- 8
թե կայեաք․ այս ժամանակիս կու հայեաք․ թէ
քրիստոնէից թագօրութի ի ոտք ելանէ և շարժի․ 9
հիմի մեծ գոհութի և փառք անմահ թագ
աւորին յսի քսի․ որ ետ պաւրութի և հզաւր կարո- 10
ղութի քոին մեծ թագաւորութեդ և
և յիշխանութեդ․ և քոին սիրելի մայխոդադ չեզար 11
ինփիռադուրին, որ զմեզ մեծարեց և ողարկեց
առ մեզ թուղթ և գիր սիրոյ և միաբանութե․ մս յամ 12
հաւատացելոցս իքս․ որ զայս այլ յազգի
և զթշնամի հաւատոց զթուրք ազգս ի միջոց վերաց- 13
նելոյ․ նայ ես սիմէոն խանս կուրջիստանու․ այլէք
սանար խան լուանդինոյ․ շահ ապաս փերսիանին․ 14
երեանքս միաբան եցաք․ և խորհուրդ և թա
տալիր արարաք․ որ մենք այլ հիմակուց իվեր առաջ 15
ղանք և զթուրքի գլուխն կոտրեմք․ և զսբ
յէրուսաղէմ և զքրիստոնեայքն ի թուրքի ձեռաց 16
ազատենք․ հիմի քոին մեծ թագաւորութեդ

17 խնդիրք աղաչանք պաղատանք կանիմ. որ մայիսդալ
չեղարին մէջք լինիս. և չի թողուս որ թուրքի
18 հետն պարկութի անէ որ մեզի նեղութի չիգայ·
հաւասար մեր ազգին և ամ.քրիստոնէից· զի
19 մինչև ի մահ ես և իմ յիշխեցողքն վս.քսի հաւատոցն
գչարչարանքն և գմահ իսանձեմք առեր·
20 որ մեր ժամանակաւն տեսանեմք զսբ.յէղմ և զքսի սբ
գերեզմանն· ի քրիստոնէից ձեռն ի թագաւ
21 որութի· և եթէ զքո ծառայդ զսիմոն (*sic*) խանս
հարցման արժան առնես նայ կամ՝այ ողորմութիւն·
22 հաստատ ի վերայ հաւատոցս .քրիստոնէութե· և
մինչև ցմահ չարչարիմ վս.քսի սիրուն· և.քոին
23 մեծ թագաւորութեդ. և վս մայիստատ չեգալ ի
նիւեռաղուրին· որ առաջն մեզի թուղթ և խ
24 աւոք ողարկեց· և զմեզ ի ոտից վերայ կանցուց վս
.քրիստոնէից համար ։ ի քոյն մեծ թագաւորու
25 թեդ խնդիրք աղաչանք կառնեմ որ զիս չի մոռանաս
ի.քո ծառայութի և զիս անտես չառնես
26 թղթիւ կամ բանիւ· և զայս թղթի պատասխանս ի
թղթի բերաւդն տաս դայ յիս հասանի.
27 որ ես այլ ուրախանամ և իմ յերկիրս· և զարձեալ ի
փէրսիանի թագաւորն ապսպրես գիս
28 որ միաբան լինիմք ու լաւ բան հոգամք վս.քրիստոնէից
համար· ու տայիմ զիս չի մոռ
29 անաս· թէ բանիւ եւ թէ թղթով մաւտատիս ծանու-
ցանես որչ լեր ի տր ողջունեալդ
30 ի հոգոյն սբոյ թագաւորդ թագաւորաց· բաւ է.քոյն
վեհ և մեծ իմաստութեդ ։
31 գրեցաւ թուղթս յերկիրն կուրճիստան ի թագաւո-
ր.ն.ի.ստ.քաղաքն տրխիս· ի թվ. հայոց· ռ· ի· ե·
32 աւգոստոս· ամսոյ ։ ժդ ։ —

TRADUCTION.

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, j'écris cette lettre d'amitié accompagnée d'un baiser de sainteté à toi, roi des rois, et chef de tous

les croyants dans le Christ, [à toi] dominateur et honneur dans le Christ de tous les rois et de tous les chrétiens. O saint roi, Rê Phoilibê[1], reçois cette lettre de ton serviteur. Je m'incline à tes pieds et je mets ma tête sous tes pieds. Ensuite j'ouvre la bouche et je parle avec humilité, comme un serviteur à son maître.

Et si ta Grandeur et ta glorieuse Royauté donne la permission de parler, comme un serviteur à tes pieds, moi, Siméon, khan de Kourdjistan[2] (Gourdjistan), qui suis régnant sur mon pays[3], que ta grande sagesse sache que, depuis longtemps, nous étions dans la détresse du fait du Turc[4] ; nous attendions le moment où la royauté des chrétiens se dresserait et se mettrait en mouvement; maintenant, grande action de grâce et gloire au roi immortel Jésus-Christ, qui donna la force et la grande puissance à ta grande royauté et principauté, et à ta (*sic*) chère Majesté César imperator (l'empereur), qui nous honora et nous envoya épître et lettre d'amitié et d'union [adressée] à nous tous, les croyants dans le Christ[5] : que ces étrangers et ennemis de la foi, la nation turque, doivent être supprimés.

Et moi, Siméon, khan du Kourdjistan, Alexandre, khan du Levant[6],

[1] Philippe II, roi d'Espagne, 1556-1598, se considérait comme le représentant légitime du catholicisme. Rê Phoïlipê reproduit la forme espagnole : Re Felipe. Le *p* intérieur est noté au moyen de l'arménien *բ*, suivant la prononciation occidentale qu'on retrouve dans la transcription grecque de Δεχισνὲλ (ci-dessous); le *oï* est évidemment un essai un peu gauche pour noter l'*e* de la première syllabe espagnole de Felipe.

[2] «Ce n'est que depuis l'ère vulgaire qu'au mot *Ibérie* on a substitué celui de *Géorgie*. On n'est pas d'accord non plus sur l'étymologie de ce mot. Les Orientaux ont appelé, dans tous les temps, ce pays du nom de *Gourdjistan*. Les Géorgiens lui donnent aussi celui d'Ibérie; mais le nom le plus ancien qu'ils lui aient donné est celui de *Sacartvélo*.» Cf. Michel Tamarati, *L'Église géorgienne, des origines jusqu'à nos jours*... (Rome, 1910), in-8°, p. 10.

[3] D'après une tradition assez ancienne, le vrai roi de Géorgie est le Christ. Le roi terrestre n'est que son lieutenant. Siméon fait sans doute ici allusion à cette tradition.

[4] Les Turcs commencèrent leur invasion en Géorgie à la fin du XIe siècle. Ce pays eut ensuite à subir les invasions des Mongols. Le roi Alexandre Ier (1407-1442) eut le tort de partager son royaume entre ses trois fils; ce qui provoqua la naissance de trois royaumes rivaux, le Karthli, le Kakheth et le Gouria. Dès le début du XVIe siècle, la partie orientale de la Géorgie fut soumise par les Sophis de Perse, tandis que la partie occidentale tombait sous le joug ottoman. Les Turcs avaient achevé la conquête du pays en 1589. Au commencement du XVIIe siècle, Chah-Abas reprit aux Ottomans la Géorgie turque et la fit passer sous la domination persane.

[5] Je n'ai pas encore trouvé le texte de cette lettre de ce César à Siméon. Tamarati (*L'Église géorgienne*, Rome, 1910, p. 468, n. 2) observe également qu'il n'a pas retrouvé le texte d'une lettre adressée par le pape au roi de Géorgie.

[6] Cf. *supra*, p. 68, n. 1.

Chah Apas de Perse[1], nous trois, nous sommes unis. Nous avons tenu conseil et délibéré que, dès maintenant, nous nous mettions en avant et que nous cassions la tête du Turc, et que nous libérions la sainte Jérusalem et les chrétiens des mains des Turcs. Maintenant, je demande, je prie, je supplie que tu intercèdes auprès de Sa Majesté César, pour qu'Elle ne fasse pas la paix avec le Turc, afin qu'il ne puisse pas nous créer des difficultés, à notre nation et à tous les chrétiens.

Car, moi et mes seigneurs, nous nous sommes engagés jusqu'à notre mort, à supporter les supplices et la mort pour la foi du Christ, afin de voir, de notre temps, la sainte Jérusalem et le saint tombeau du Christ, aux mains des royautés chrétiennes. Et si tu juges digne d'interroger moi, ton serviteur, Simon (*sic*) khan, [je répondrai que je suis] par la grâce de Dieu, ferme sur ma foi chrétienne, et je supporterai les supplices jusqu'à la mort pour l'amour du Christ et pour ta grande royauté, et pour Sa Majesté Césàr imperator, qui le premier nous adressa lettre et parole, et nous fit lever pour [la cause des] chrétiens.

Je demande et je prie ta Grande Royauté de ne pas m'oublier pour ton service et de ne pas me délaisser en lettre ou en parole. Et la réponse à cette lettre, donne-la au porteur, et elle me parviendra, et je me réjouirai dans mon pays.

Recommande encore au roi de Perse[2] que nous soyons unis et que nous fassions de bonnes choses pour les chrétiens. Et ne m'oublie jamais; mets-moi au courant de tout en parole et par lettre. Sois vivant dans le Seigneur, roi des rois, salué par le saint Esprit. Cela suffit pour ta haute et grande sagesse.

Cette lettre fut écrite dans le pays de Kourdjistan, dans la ville résidence Tephkhis[3], l'an des Arméniens 1045 (= 23 octobre 1594-22 octobre 1595 de J.-C.), le 14 du mois d'août.

(1) Cf. *supra*, p. 69, n. 1.

(2) Chah Abbas Ier, le Grand, 1587-1629. Il était chiite, donc ennemi religieux des Turcs.

(3) Ou Tiflis, capitale de la Géorgie, du ve siècle à 1801, date à laquelle cette ville fut cédée à la Russie par le dernier roi de Géorgie. — Théophanes de Byzance (vie siècle) est le premier auteur grec qui mentionne cette ville, sous la forme Τιφλίς; cf. Saint-Martin, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*... (Paris, 1819), II, p. 224. — Le mot arménien Tephkhis se prononce dans une partie des parlers Dephkhis, forme qui explique la graphie du début du mot grec Δεχισνέλ (*infra*, p. 76), devenu *de Chisneil* dans la traduction espagnole.

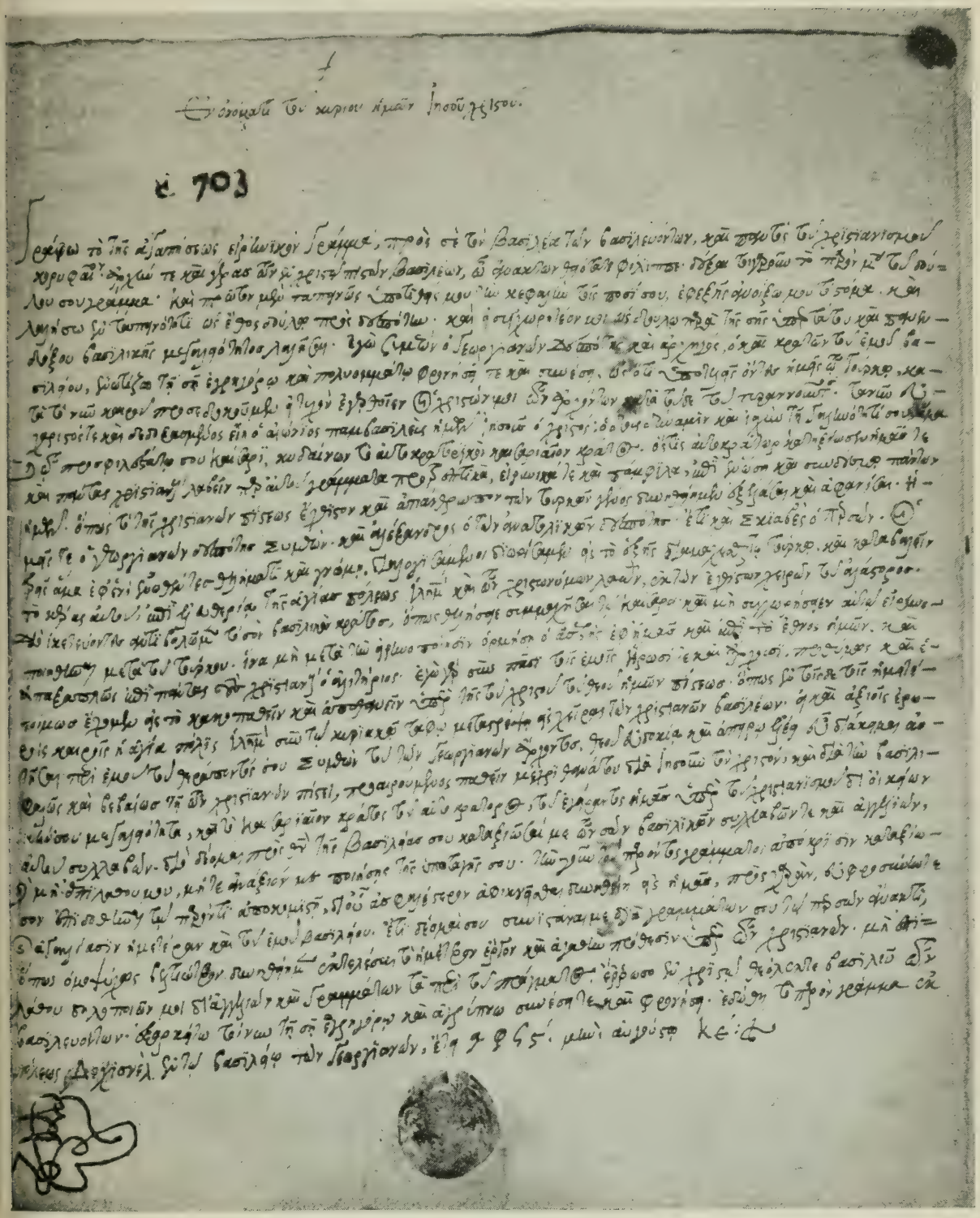

Lettre de Siméon, roi de Géorgie, à Philippe II, roi d'Espagne.
(Simancas, Archivo general, n° 703.)

TRANSCRIPTION DU DOCUMENT GREC.

Simancas. Archivo general, L° 703.

Ἐν ὀνόματι τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χρισϊοῦ

Γράφω τὸ τῆς ἀγαπήσεως εἰρηνικὸν γράμμα, πρὸς σὲ τὸν 1
βασιλέα τῶν βασιλευόντων, καὶ παντὸς τοῦ χρισϊιανισμοῦ
κορυφαῖον· ἀρχήν τε καὶ γέρας τῶν ἐν Χρισϊῷ πισϊῶν βασι- 2
λέων, ὦ ἀνάκτων θειότατε Φίλιππε· δέξαι τοιγαροῦν τὸ παρὸν
μοῦ τοῦ δού-
λου σου γράμμα. Καὶ πρῶτον μὲν ταπεινῶς ὑποτιθείς μου τὴν 3
κεφαλὴν τοῖς ποσί σου, ἐφεξῆς ἀνοίξω τὸ σϊόμα, καὶ
λαλήσω ἐν ταπεινότητι, ὡς ἔθος δούλῳ πρὸς δεσπότην· καὶ 4
εἰ συγχωρητέον μοι ὡς δούλῳ παρὰ τῆς σῆς ὑπερτάτου καὶ πανεν-
δόξου βασιλικῆς μεγαλότητος λαλῆσαι, ἐγὼ Συμεὼν ὁ γεωρ- 5
γιανῶν δεσπότης καὶ ἀρχηγός, ὁ καὶ κρατῶν τοῦ ἐμοῦ βα-
σιλείου, ἐνωτίζω τῇ σῇ ἐγρηγόρῳ καὶ πολυομμάτῳ φρονήσει 6
τε καὶ συνέσει, ὡς ὅτι ὑποτελεῖς ὄντες ἡμεῖς τῷ τούρκῳ, κα-
τὰ τὸ νῦν καιροῦ προσεδοκοῦμεν εἰ τυχὸν ἐγερθοῖεν οἱ χρισ- 7
τώνυμοι τῶν ἀρχόντων κατὰ τοῦδε τοῦ τυραννοῦντος. Τανῦν εὐ-
χαρισϊός τε καὶ δεδοξασμένος εἴη ὁ αἰώνιος παμβασιλεὺς ἡμῶν 8
Ἰησοῦς ὁ χρισϊός, ὁ δοὺς δύναμιν καὶ ἰσχὺν τῇ Γαληνότητί σου
ἅμα
καὶ τῷ προσφιλεσϊάτῳ σου καίσαρι, κυδαίνων τὸ αὐτοκρατο- 9
ρικὸν καισαριαῖον κράτος, ὅσϊις αὐτοκράτωρ κατηξίωσεν ἡμᾶς τε
καὶ πάντας χρισϊιανοὺς λαβεῖν παρ' αὐτοῦ γράμματα προ- 10
τρεπτικά, εἰρηνικά τε καὶ πάμφιλα ἐπὶ ἑνώσει καὶ συνδέσμῳ
πάντων
ἡμῶν· ὅπως τὸ τῆς χρισϊιανῶν πίσϊεως ἔχθισϊον καὶ ἀπάν- 11
θρωπον τῶν τουρκῶν γένος δυνηθείημεν ἐξελάσαι καὶ ἀφανίσαι· ἡ-
μεῖς τε ὁ γεωργιανῶν δεσπότης Συμεὼν καὶ Ἀλέξανδρος ὁ 12
τῶν ἀνατολικῶν δεσπότης, ἔτι καὶ Σκιαβὲς ὁ Περσῶν, οἱ
τρεῖς ἅμα ἐφ' ἑνὶ ἑνωθέντες θελήματι καὶ γνώμῃ, διαλογι- 13
σάμενοι διωρίσαμεν εἰς τὸ ἑξῆς διαμάχεσθαι τῷ τούρκῳ, καὶ
καταβαλεῖν
τὸ κέρας αὐτοῦ, ἐπὶ ἐλευθερίᾳ τῆς ἁγίας πόλεως· ἰλὴμ καὶ 14
τῶν χρισϊωνύμων λαῶν, ἐκ τῶν ἐχθίσϊων χειρῶν τοῦ ἀλάσϊορος.
Διὸ ἱκετεύοντες ἀντιβολῶμεν τὸ σὸν βασιλικὸν κράτος, ὅπως 15
θελήσειε συμμαχῆσαι τῷ καίσαρι (καίσαρει dans le texte) καὶ
μὴ συγχωρήσειεν αὐτῷ εἰρηνο-

16 ποιηθῆναι μετὰ τοῦ τούρκου· ἵνα μὴ μετὰ τὴν εἰρηνοποίησιν
ὁρμήσῃ ὁ ἀσεβὴς ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὸ ἔθνος ἡμῶν, καὶ
17 ἀπαξαπλῶς ἐπὶ πάντας τοὺς χρισϊιανοὺς ὁ ἀλιτήριος· ἐγὼ γὰρ
σὺν πᾶσι τοῖς ἐμοῖς ἥρωσί τε καὶ ἄρχουσι, προθύμως καὶ ἑ-
18 τοίμως ἔχομεν εἰς τὸ κακοπαθεῖν καὶ ἀποθανεῖν ὑπὲρ τῆς τοῦ
χρισϊοῦ θεοῦ ἡμῶν πίστεως, ὅπως ἐν τοῖσδε τοῖς ἡμετέ-
19 ροις καιροῖς ἡ ἁγία πόλις ἰλὴμ σὺν τῷ κυριακῷ τάφῳ μεταστ-
τρέψῃ εἰς χεῖρας τῶν χρισϊιανῶν βασιλέων· εἰ καὶ ἀξιοῖς ἐρω-
20 τῆσαι περὶ ἐμοῦ τοῦ θεράποντός σου Συμεὼν τοῦ τῶν γεωρ-
γιανῶν ἄρχοντος, θεοῦ εὐδοκίᾳ καὶ ἀπείρῳ ἐλέει εὖ διάκειμαι ἀσ-
21 φαλῶς καὶ βεβαίως τῇ τῶν χρισϊιανῶν πίσϊει, προαιρούμε-
νος παθεῖν μέχρι θανάτου διὰ Ἰησοῦν τὸν χρισϊὸν καὶ διὰ τὴν
βασιλι-
22 κήν σου μεγαλειότητα, καὶ τὸ καισαριαῖον κράτος τοῦ αὐτο-
κράτορος, τοῦ ἐγείραντος ἡμᾶς ὑπὲρ τοῦ χρισϊιανισμοῦ δι' οἰ-
κείων
23 αὐτοῦ συλλαβῶν· διὸ δέομαι πρὸς θεὸν τὴς βασιλείας σου
καταξιῶσαί με τῶν σῶν βασιλικῶν συλλαβῶν τε καὶ ἀγγελιῶν,
24 καὶ μὴ ἐπιλάθου μου, μήτε ἀνάξιόν με ποιήσῃς τῆς ὑπωταγῆς
(corrigé en ὑποταγῆς) σου· τὴν γοῦν τοῦ παρόντος γράμματος
ἀπόκρισιν καταξίω-
25 σον ἐπιδοθῆναι τῷ παρόντι ἀποκομισϊῇ, δι' οὗ ἀσφαλέσϊερον
ἀφικνεῖσθαι δυνηθείη εἰς ἡμᾶς, πρὸς χαρὰν εὐφροσύνην τε
26 καὶ ἀγαλλίασιν ἡμετέραν καὶ τοῦ ἐμοῦ βασιλείου· ἔτι δέομαί
σου συνισϊάναι με διὰ γραμμάτων σου τῷ Περσῶν ἄνακτι,
27 ὅπως ὁμοψύχως βελτιώτερον δυνηθείημεν ἐκτελέσαι τὸ ἡμέτε-
ρον ἔργον καὶ ἀγαθὴν πρόθεσιν ὑπὲρ τῶν χρισϊιανῶν· μὴ ἐπι-
28 λάθου δηλοποιῶν μοι δι' ἀγγελιῶν καὶ γραμμάτων τὰ περὶ τοῦ
πράγματος, ἔρρωσο ἐν χρισϊῷ θεόλεκτε βασιλεῦ τῶν
29 βασιλευόντων· ἐξαρκείτω τοίνυν τῇ σῇ ἐγρηγόρῳ καὶ ἀγρύπνῳ
συνέσει τε καὶ φρονήσει· ἐδώθη τὸ παρὸν γράμμα ἐκ
30 πόλεως Δεχισνὲλ ἐν τῷ βασιλείῳ τῶν γεωργιανῶν ἔτει
ᾳ' φ ζ ς' μηνὶ αὐγούσϊῳ κε' (= 25 août 1596).

Archivo general de Simancas. Secretaria de Estado. Legajo 703.

(En la carpeta dice :) Traducion de la carta en lengua armenia de Simeon Can Rey de Iorgianos.

Dize que ha 14 años que pasa gran trabajo con el Turco.

Que para librarse del y derribarle y ganar a ierusalem han hecho

liga el y Alexandro su primo Rey de Iorgianos y Gachababas Rey de Persia.

Que Su Magestad les ayude para esto haciendo liga con el Emperador y el Transiluano de manera que unos por una parte y otros por otra quebranten la fuerça deste enemigo.

Que tambien han escrito sobre esto mismo a Su Santidad Emperador y Transiluano y han tenido respuesta destos dos principes que ayudaran a este intento.

Que dessean saber el de Su Magestad y respuesta de sus cartas.

[Dentro :] † En el nombre de Iesucristo dios poderoso. Escribo dos papeles destos uno griego y otro armenio con mucha umildad y suspiros a vuessa magestad rrey de los rreyes y caueça de todos los rreyes cristianos catolicos rrey elippe despaña que dios guarde y aumente en uida y estado rreciua vuessa magestad este papel de un umilde esclauo de vesa magestad que con aquella umildad y rreuerencia que puedo pongo mi caueça sobre los pies de tan catolico rrey abrire mi boca ablar con mucha umildad como un criado del seruicio de vuesa magestad dandome licençia para ello vuesa magestad a dar cuenta como con el gran turco a catorce años que paso con el con mucho trauaxo yo simeon can rey de gorgianos no e tenido lugar astagora descriuir a vuesa magestad me diese fauor y socorro contra el turco yagora yo y alegandro rrey de gorgianos mi primo xuntamente con el rrey de persia gachaabas emos echo liga todos tres contra el turco agora suplico umilmente a vuesa magestad que tambien aga liga con Su Santidad y con el Emperador que tanbien el trasilbano me tiene ofreçido quel por su tierra le ara guerra y ansi el por una parte y vuesa magestad por otra y nosotros por otra podemos quebrantar la fuerça que tiene el turco. otro suplico umilmente a vuesa magestad que no dege azer paçes al Emperador y al trasilbano con el turco queste es tienpo que se puede sacar la casa santa del poder del enemigo de la santa fe Iesucristo nosotros tres rreyes dos de gorgianos y uno de persia gachaabas emos prometido de morir en esta liga defendiendo la fe de Iesucristo y uer con nuestros ojos la casa santa por amor de dios por amor de dios que no lo oluide vuesa magestad pues siempre vuesa magestad ayudado al Emperador trasilbano como tan catolico rrey sepa vuesa magestad quel emperador trasilbano nos a escrito su carta y prometido que sien (*sic*) nos fauorezera dandole guerra por una parte y nosotros por otra. las cartas que escriui a vuesa magestad era sobre esta liga que tenemos echa entre nosotros para sauer la boluntad de vuesa magestad la boluntad del emperador de trasilbanos ya la sauenos y estamos muy confiados que que nos fauoreçera como tiene dicho sobre la misma rraçon. emos escrito otra carta a Su Santidad y otra al emperador de alemania por amor de dios que no nos olbide vuesa magestad a nosotros con sus cartas y con su fauor por uentura sera dios seruido que uayan cartas y vengan en que sepamos la boluntad de los rreyes cristianos. El rrey persiano tiene gran

boluntad de seruir a rreyes cristianos con mucha boluntad y amor la rrespuesta desta carta se dara a quien lleba esta. Escriua uesa Magestad una carta al Emperador y saura vuesa Magestad si es verdad lo que tratamos. Escriuirme a vuesa magestad una carta en langua armenia y otra en griego a tan rrey catolico sobre todos los rreyes cristianos en fama y poder y mucha onrra dios guarde muchos años los principes que no sabemos sus nombres.

TRADUCTION.

Archives générales de Simancas. Secrétariat d'État. Liasse 703.

(Sur la couverture, on lit :) Traduction de la lettre en langue arménienne[1], de Siméon Can, roi des Géorgiens.

Il dit qu'il y a 14 ans[2] qu'il éprouve de grandes difficultés avec le Turc;

Que, pour se libérer de lui et le chasser, et gagner Jérusalem, il a fait une ligue, lui et Alexandre son cousin, roi des Géorgiens[3], et Gachahabas[4], roi de Perse;

Que Sa Majesté[5] leur vienne en aide, dans ce but, en faisant une ligue avec l'empereur[6] et le Transilvain[7], de manière que les uns d'un côté, les autres de l'autre, ébranlent la force de cet ennemi.

Qu'ils ont écrit à ce même sujet à Sa Sainteté[8], à l'Empereur et au Transilvain; qu'ils ont reçu réponse de ces deux princes, qui les aideront dans ce but.

(1) Cf. *supra*, p. 71.

(2) 1595 – 14 = l'an 1581.

(3) Alexandre, roi du Kakheth; *supra*, p. 68, n. 1.

(4) Ou Chah Abas Ier.

(5) Ce terme doit désigner Philippe II, d'Espagne.

(6) Cette prétendue traduction espagnole de l'original arménien est plus circonstanciée que ce dernier. Par «empereur», il faut probablement entendre ici Rodolphe II, 1576-1612.

(7) Ce terme désigne vraisemblablement Christophe Bathori, prince ou roi de Transylvanie, 1581-1602. Déjà en 1571, le sultan de Constantinople avait reconnu Jean-Sigismond comme prince de Transylvanie. Cette dynastie transylvaine dura jusqu'en 1699, où Michel Abaffi abdiqua. Durant toute cette période, les Transylvains eurent à lutter tantôt contre les Impériaux, tantôt contre les Turcs, qui se disputaient ce pays avec acharnement. En fin de compte, les Turcs l'emportèrent et le prince de Transylvanie devait obtenir au prix de fortes sommes le firman d'investiture qu'on lui conférait de Constantinople. Les Turcs et les Tatars ravagèrent et incendièrent à plusieurs reprises le territoire des Transylvains.

(8) Si cette expression désigne le pape de Rome, il s'agit de Clément VIII, 1592-1605.

Qu'ils désirent connaître les intentions de Sa Majesté et recevoir réponse à leurs lettres.

(A l'intérieur :) † Au nom de Jésus-Christ, Dieu tout-puissant.

J'écris deux papiers comme ceux-ci, l'un en grec, l'autre en arménien, avec beaucoup d'humilité et de soupirs à Votre Majesté, roi des rois et tête de tous les rois chrétiens catholiques, roi Philippe d'Espagne, que Dieu garde et augmente en vie et en pouvoir. Que Votre Majesté reçoive ce papier d'un humble esclave de Votre Majesté, [esclave] qui, avec l'humilité et la révérence dont je suis capable, pose ma tête sur (*sic*) le pied d'un si catholique roi.

J'ouvrirai ma bouche pour parler avec beaucoup d'humilité, comme un domestique au service de Votre Majesté; Votre Majesté m'accordant la permission de rendre compte comment j'ai beaucoup à faire avec le grand Turc depuis 14 ans, moi, Siméon Can, roi des Géorgiens. Je n'ai pas eu l'occasion jusqu'à présent d'écrire à Votre Majesté, pour qu'elle m'accorde faveur et secours contre le Turc.

Et maintenant, moi et Alexandre, roi des Géorgiens[1], mon cousin, d'accord avec le roi de Perse Gacha Abas[2], nous avons fait ligue tous trois contre le Turc. A présent, je prie humblement Votre Majesté qu'Elle fasse aussi ligue avec Sa Sainteté[3] et avec l'Empereur[4], parce qu'aussi le Transilvain[5] m'a offert, lui, de lui faire la guerre sur son territoire; et ainsi, lui d'un côté et Votre Majesté de l'autre, et nous d'autre part, nous pouvons ébranler la force du Turc.

Aussi, je prie humblement Votre Majesté qu'elle ne permette pas à l'Empereur et au Transilvain de faire la paix avec le Turc; c'est le moment où l'on peut arracher la sainte maison[6] du pouvoir de l'ennemi de la sainte foi de Jésus-Christ.

Nous trois rois, deux des Géorgiens et un de Perse, Gachaabas, avons promis de mourir dans cette ligue en défendant la foi de Jésus-Christ, et de voir de nos propres yeux la sainte maison pour l'amour de Dieu.

Pour l'amour de Dieu, que Votre Majesté ne l'oublie pas. Car Votre Majesté a toujours aidé l'Empereur transilvain[7], en tant que roi si catholique. Que Votre Majesté sache que l'Empereur transilvain nous a écrit sa lettre et promis que lui (?) nous favorisera toujours, en faisant la guerre d'un côté et nous de l'autre.

(1) Cf. *supra*, p. 68.
(2) Cf. *supra*, p. 69.
(3) Cf. *supra*, p. 78, n. 8.
(4) Cf. *supra*, p. 78, n. 6.
(5) Cf. *supra*, p. 78, n. 7.
(6) Jérusalem.
(7) Cette expression ne semble désigner qu'un seul et même personnage, alors qu'ailleurs il est question de «l'empereur» et du «Transylvain».

Les lettres que j'ai écrites à Votre Majesté étaient relatives à cette ligue, que nous avons faite entre nous, pour connaître la volonté de Votre Majesté; la volonté de l'empereur des Transilvains, nous la connaissons déjà: et nous avons grande confiance qu'il nous aidera, comme il [l']a dit.

Pour la même raison, nous avons écrit une autre lettre à Sa Sainteté[1] et une autre à l'empereur d'Allemagne[2].

Pour l'amour de Dieu, que Votre Majesté ne nous oublie pas, avec ses lettres et sa faveur. Peut-être Dieu voudra-t-il que nous envoyions des lettres et que d'autres viennent (en réponse), par lesquelles nous apprenions la volonté des rois chrétiens.

Le roi perse a grande volonté de servir les rois chrétiens, avec beaucoup de volonté et amour.

La réponse à cette lettre sera donnée au porteur de celle-ci.

Que Votre Majesté écrive une lettre à l'empereur, et Votre Majesté saura si ce que nous disons est vrai.

J'ai écrit à Votre Majesté une lettre en langue arménienne et une autre en grec, au roi si catholique, au-dessus de tous les rois chrétiens par sa réputation, son pouvoir et beaucoup d'honneurs. Dieu garde de longues années les princes dont nous ignorons les noms!

(*A suivre.*)

[1] Serait-ce la lettre publiée par Tamarati (*L'Église géorgienne...*), p. 468-470.

[2] En 1596, date de la rédaction de ce document, l'empereur était Rodolphe II, 1576-1612.

Le gérant :
F. MACLER.

Tome I, fascicule 2. 1920.

REVUE
DES
ÉTUDES ARMÉNIENNES.

LES NOMINATIFS-ACCUSATIFS ARMÉNIENS DU TYPE *HARSN*,

PAR
A. MEILLET,
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

Les nominatifs-accusatifs de noms d'êtres animés du type de *harsn* «fiancée» ou *gaṙn* «agneau» ne sauraient s'expliquer directement. Car un nominatif de la forme **pr̥sō(n)*, **w°rē(n)* ne pouvait donner que **hars*, **gar*; et un accusatif de la forme **pr̥sonṇ*, **w°renṇ* que **harsun*, **garin*; et, en fait, au nominatif pluriel, on a *harsunkh* de **pr̥sones*, **garinkh* de **w°renes*.

Le type attendu du nominatif des thèmes en *-n-* se trouve dans certaines formations qui désignent seulement des êtres animés, dans *aljik* «jeune fille», gén. *aljkan*; *manuk* «enfant», gén. *mankan*; *mardik* «hommes» (collectif), gén. *mardkan*, etc., ainsi que dans des adjectifs dérivés tels que *phokhrik* «petit», gén. *phokrkan*. Ces formes servent de nominatif et d'accusatif, puisque, dans tous les noms singuliers autres que le pronom personnel, il y a une forme commune pour ces deux cas. Si l'on a ici les anciennes formes de nominatif, et non d'accusatif, c'est que, dans les noms de personnes, la forme du nominatif prévaut sou-

vent sur celle du cas régime; on le voit par des exemples français tels que *fils*, *sœur*, etc., et par des exemples persans tels que *šāh* ou *duxt* (à côté de *duxtar* [cf. Gauthiot, *Mémoires de la Société de Linguistique*, XX, 1 et suiv.]). De même, bien des adjectifs iraniens ont généralisé la forme du nominatif (voir Gauthiot, *loc. cit.*); et ceci s'explique par le rôle de prédicat que joue souvent l'adjectif.

En revanche, c'est la forme de l'accusatif qui a prévalu dans des noms d'objets inanimés, comme *otn* «pied», cf. gr. πόδα; *jeṙn* «main», cf. gr. χεῖρα (on notera les nominatifs pluriels *otkh* en face de gr. πόδες, *jeṙkh* en face de gr. χεῖρες). Les anciennes formes de nominatif singulier ont disparu.

Les nominatifs-accusatifs tels que *harsn*, *gaṙn* ont donc remplacé d'anciens **hars*, **gar*, à l'imitation de noms comme *jermn* «chaleur», *himn* «fondement», *šaržumn* «mouvement», où la nasale finale *-n* représente **-ṇ* du neutre, cf. gr. *-μα*, skr. *-ma*. — Il convient, d'autre part, de noter que, dans ces nominatifs-accusatifs en *-mn* représentant d'anciens neutres, *-m-* résulte d'une restitution analogique, comme on le voit par des mots tels que *anun* «nom», *paštawn* (gén. *paštaman*) «service», *goč̣iwn* (gén. *goč̣man*) «vin», etc. (voir *Bulletin de la Société de linguistique*, XXI, sous presse.).

Le type des abstraits en *-uthiwn* a pu avoir aussi une influence. Ici **-un* final rappelle *-iōnem* du type latin en **-iō*; un ancien **-ōnṇ* devait en effet aboutir à *-un*, non à **-unn*, puisque l'arménien n'a pas conservé les anciennes géminations de consonnes.

Donc, le représentant normal d'un accusatif **wᵒrenṇ* serait **garin* et serait confondu avec le représentant **garin* (devenu ensuite *gaṙin* d'après le nominatif) du génitif-ablatif singulier **wᵒrenne/os*. C'était une raison pour éliminer cette forme ambiguë. Car l'arménien distingue toujours clairement la forme du génitif-datif singulier de celle du nominatif-accusatif singulier.

On voit, par cet exemple, à quels arrangements compliqués est due la simplicité de la flexion arménienne classique. Le détail de l'histoire échappe le plus souvent, mais on aperçoit clairement les principes qui commandent tout le développement.

SUR
UNE FAMILLE DE MOTS ARMÉNIENS,

PAR

A. MEILLET,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

Une des innovations les plus caractéristiques de l'arménien consiste en ce que les dérivés et composés de noms sont tirés, non d'une forme de thème, mais de la forme du nominatif-accusatif singulier. Ainsi, d'un adjectif tel que *manr* «petit», gén. sing. *manu*, nom. plur. *manunkh*, on aura un verbe dérivé *manrem* «je mets en petits morceaux», un diminutif *manrik* «tout petit», un composé *manratunk* «qui est une petite pousse», le tout dès les plus anciens textes. Ce procédé nouveau, qui est le seul en usage à l'époque historique de la langue, traduit le grand fait que, dans les noms arméniens, la forme du nominatif-accusatif singulier apparaît, non comme l'une des formes de la flexion, sur le même pied que les autres, mais comme la forme même du mot.

Mais il y a parfois trace du type de dérivation plus ancien fait en partant du thème suivant le procédé indo-européen.

Comme tous les adjectifs arméniens de ce type, *manu-* était un thème en *-u-*, répondant à gr. *μάνυ· μικρόν* Hés. (*ϖικρόν* ms.); voir Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, sous *μανός*. Du reste, à côté de *μάνυ* et de *μανός* (représentant **μανϝος*?), on cite encore le dérivé *μάνυζα· μονοκέφαλον σκόροδον* Hes., formé comme *κόρυζα*, ainsi que l'indique M. F. Müller, dans son *Grieksch Woordenboek*, sous *μανός*; et dès lors, on doit suivre les étymologistes qui en rapprochent gr. **μόν(ϝ)ος*, attesté par la quantité longue de la première syllabe dans hom. ion. *μοῦνος*, dor. *μῶνος* (chez Callimaque), en face de att. *μόνος*. Le degré *e* du vocalisme apparaît dans v. irl. *menb* (où le *b* représente un ancien *w*), et, devant un suffixe tout autre, dans lit. *meñkas* «petit». Cette racine pose bien d'autres problèmes qu'on ne peut aborder ici incidemment.

Or, le dérivé *manu-k* «enfant» (gén. *mankan*, nom. plur. *mankunkh*) comprend le suffixe arménien *-k n-* ajouté à la forme du thème, suffixe qui a cessé d'être productif à l'époque historique, mais dont des mots comme *aljik* «jeune fille» ou *mardik* «hommes» montrent l'importance ancienne. Il y a de plus un collectif *mankti* «enfants», où le suffixe *-ti* de collectif, représentant **-iti* ou **-uti*, s'ajoute à un thème *manuk-*.

NOTICES
DE MANUSCRITS ARMÉNIENS
OU RELATIFS AUX ARMÉNIENS
VUS DANS QUELQUES BIBLIOTHÈQUES
DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE
ET DU SUD-EST DE LA FRANCE,

PAR

FRÉDÉRIC MACLER,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

(*Suite.*)

SIMANCAS.

ARCHIVES DE CASTILLE.

Archivo general de Simancas. Secretaria de Estado. Legajo 703.

(En la carpeta dice :) Traducion de la carta del Georgiano para Su Majestad escrita por Agosto del 96.

(Dentro :) † En nombre de nuestro Señor Iesuchristo.

Escribo la de la alegria pacifica letra a vos Rey de los Reyes cabeza de todo el Christianismo principio y honrra de los en Christo fieles Reyes o de los principes divinissimo Philipo. Admitta pues la presente letra de vuestro siervo y ciertamente primero pondre humilmente mi cabeza en vuestros pies despues abrire mi boca y hablare con humildad como es costumbre al siervo con el Señor y si se me otorga como a siervo hablar a Vuestra suprema y Gloriosissima real Magestad yo Simeon Señor y principe de los Georgianos, el teniente de mi reyno advierto a Vuestra uigilante y de muchos ojos providencia y prudencia que siendo nosotros tributarios del turco en este tiempo determinamos si la fortuna ayuda leuantarnos los principes Christianos contra este tyrano. Agora alabado y glorificado sea el eterno y omnipotente nuestro Señor Iesu-

christo quien dio potencia y fortaleza a Vuestra serenidad juntamente con el amable cesar honrra y hermosura de la Imperial y cesarea potencia el qual emperador reputó per dignos a nosotros y todos los christianos recibir letras exhortatorias pacificas y de toda amistad, para la union y juntamiento de todos nosotros para que podamos expeler afuera y destruir el inimicissimo y ageno de humanidad genero de los turcos. Nos el principe de los Georgianos Symeon, y Alexandro el principe de los Orientales, tambien Schiabes el de Persia los tres juntamente en una voluntad y parecer unidos, aquella contienda diyustando determinamos de aqui adelante resistir peleando al Turco y destruir el cuervo del en libertad de la santa Ciudad de Hierusalem y de los pueblos christianos, de las inimicissimas manos del destruydor. Por tanto suplicando ocurririmos a la vuestra rreal potencia para que quièra confederarse con Cesar y no le permita hazer paz con el Turco afin que con la paz no venga con impetu el impio contra nosotros y nuestra nacion, y totalmente contra los christianos el Calumniador. Io ciertamente con todos mis grandes y principes promptamente y ligeramente determinamos de passar tormentos y morir por la fee de christo Dios Nuestro para que en estos nuestros tiempos la Sancta Ciudad de Hierusalem con el Sepulcro del Señor torne *atras* en manos de los Reyes Christianos. I si teneys por bien preguntar por mi sieruo vuestro Principe de los Georgianos por la voluntad de Dios y infinita misericordia bien dispuesto firmemente y constantemente en la fee de los christianos determinado de padezer hasta la muerte por Iesuchristo y por la real magestad vuestra y por la cesarea potestad del Emperador quien nos leuantó para el Christianismo por sus proprias letras. Por tanto ruego por Dios a Vuestra Magestad reputarme por digno de vuestras letras y mensages y no me olvide ni me haga indigno de su obediencia. La respuesta pues desta letra tenga por bien de darla al presente portador por quien sin falta podra venir en nosotros en gozo, alegria y plazer nuestro y de mi reyno. Item ruego a Vuestra Magestad confederarme por vuestras letras al Rey de los Persas para que uniformemente mucho mejor podamos acabar nuestra obra y buen proposito por los Christianos. No oluide manifestarme por mensages y letras los negocios. Iten salud en Christo elegido Rey de los Reyes. Basta entre tanto a Vuestra Vigilante y diligente prudencia y providencia.

Dada la presente letra en la Ciudad de Chisneil en el Reyno de los Georgianos, año de 1596. en el mes de Agosto 25.

Traducida por Nicolao de la Torre Scriptor regio de Griego en romance.

(Rubrica.)

TRADUCTION.

Archives générales de Simancas. Secrétariat d'État. Liasse 703.

(Sur la couverture on lit :) Traduction de la lettre du Géorgien[1] à Sa Majesté, écrite en août 96[2].

(A l'intérieur :) † Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ.

J'écris cette lettre, avec la joie pacifique, à vous, roi des rois, tête de tout le christianisme, principe et honneur des rois ou des princes fidèles au Christ, très divin Philippe[3]. Recevez donc la présente lettre de votre esclave; et, naturellement, je mettrai d'abord humblement ma tête à vos pieds; ensuite, j'ouvrirai la bouche et je parlerai avec humilité, comme c'est l'habitude de l'esclave devant le seigneur; si vous m'accordez, comme à votre esclave, de parler à votre suprême et très glorieuse Majesté royale, moi, Siméon, seigneur et prince des Géorgiens, lieutenant de mon royaume[4], j'informe Votre Providence et Prudence, vigilante et aux yeux nombreux, que nous, tributaires du Turc[5] en ce moment, nous décidons, si la fortune nous aide, de nous lever, [nous] les princes chrétiens, contre ce tyran.

Alors, que Notre Seigneur Jésus-Christ, éternel et puissant, soit loué et glorifié, lequel donna pouvoir et force à Votre Sérénité, d'accord avec l'aimable César[6], honneur et beauté de la puissance impériale et césarienne; cet empereur nous considéra dignes, nous et tous les chrétiens, de recevoir des lettres d'exhortation, pacifiques et de toute amitié, pour l'union et la réunion de nous tous, afin de pouvoir expulser et détruire la race des Turcs, très ennemie et inhumaine.

Nous, le prince des Géorgiens, Syméon[7], et Alexandre, le prince des

[1] Le document original est en langue et en caractères arméniens, et non géorgiens; cf. *supra*, p. 71. Par *del Georgiano*, il faut entendre «du [roi] géorgien». La fin de cette lettre donne le grec comme texte original (*infra*, p. 89).

[2] En 1596. Cf. *infra*, p. 88.

[3] Philippe II, roi d'Espagne, 1556-1598.

[4] Cf. *supra*, p. 73, n. 3. Le roi de Géorgie n'est en réalité qu'un lieutenant, dont le Christ est le roi.

[5] Cf. *supra*, p. 73, n. 4.

[6] Cette expression désigne vraisemblablement Rodolphe II; cf. *supra*, p. 78, n. 6. Toutefois, ce passage est obscur, *César* ou *Empereur* pouvant indifféremment désigner Ferdinand II (1578-1637), roi de Bohême en 1617, roi de Hongrie en 1618 et empereur d'Allemagne en 1619, ou Rodolphe II, roi de Hongrie en 1572, roi de Bohême en 1575, roi des Romains en 1575, empereur en 1576, et qui mourut en 1612, après avoir été dépouillé par son frère Mathias, en 1608, de la Moravie, de l'Autriche et de la Hongrie.

[7] Cf. *supra*, p. 68 et suiv.

Orientaux[1], et Schiabes[2], celui de Perse, les trois ensemble unis dans une même volonté et vue, laissant de côté notre propre querelle, nous décidons dorénavant de résister, en luttant contre le Turc et de détruire sa corne[3], [pour] l'affranchissement de la sainte cité de Jérusalem et des peuples chrétiens, des mains très ennemies du destructeur.

En conséquence, nous nous adressons, en priant, à Votre royale Puissance, pour qu'elle veuille bien se confédérer avec César[4] et ne lui permette pas de faire la paix avec les Turcs, afin que, dans la paix, l'impie ne vienne pas avec force contre nous et notre nation, et le calomniateur totalement contre les chrétiens. Moi, sûrement, avec tous mes nobles et princes, promptement et vivement, avons décidé de souffrir des tourments, et de mourir pour la foi du Christ, notre Dieu, afin que en notre temps la sainte cité de Jérusalem, avec le Saint Sépulcre du Seigneur, revienne aux mains des rois chrétiens. Et si vous voulez bien compter sur moi, votre esclave (vassal), prince des Géorgiens, de par la volonté de Dieu, et par sa miséricorde infinie, bien disposé, fermement et constamment dans la foi des chrétiens, décidé à souffrir jusqu'à la mort pour Jésus-Christ, et pour Votre royale Majesté, et pour la puissance césarienne de l'empereur, lequel nous dressa pour [la défense du] christianisme par ses propres lettres.

Par conséquent, je prie, par Dieu, Votre Majesté de me tenir pour digne de vos lettres et messages; qu'elle ne m'oublie pas et ne me tienne pas pour indigne de son obéissance.

Vous voudrez bien remettre la réponse à cette lettre au porteur de la présente, par lequel elle pourra sans faute nous parvenir, pour la joie, allégresse et plaisir de nous et de notre royaume.

De même, je prie Votre Majesté de me confédérer, par vos lettres, avec le roi de Perse[5], pour que, réunis, nous puissions mieux parfaire notre œuvre et bon dessein pour les chrétiens.

N'oubliez pas de me tenir au courant des affaires par messages et lettres[6].

De même, salut en Christ, [vous] élu roi des rois.

Cela suffit en attendant, pour Votre Providence et Prudence, vigilante et diligente.

Donné la présente lettre en la ville de Chisneil[7], dans le royaume des Géorgiens, l'an 1596, le 25 août.

(1) Cf. *supra*, p. 68, n. 1.

(2) Ou Chah Abas; cf. *supra*, p. 69, n. 1.

(3) Expression biblique, synonyme de «sa force». Cf. Jérémie, XLVIII, 25, Daniel, VII, 8, 11, 20, 21; VIII, 5, 8, 9, 21; Michée, IV, 13.

(4) Cf. *supra*, p. 78, n. 6.

(5) Chah Abbas Ier; *supra*, p. 69, n. 1.

(6) Cf. *supra*, p. 70, n. 1.

(7) Transcription du grec Δεχισνὲλ. *supra*, p. 74, n. 3.

Traduit par Nicolas de la Torre, écrivain (traducteur) royal du grec en espagnol.

(Rubrique.)

SÉGOVIE.

Privilège octroyé par Léon VI de Lusignan, aux habitants de la ville de Madrid, à la demande des procureurs nommés par le conseil de cette ville[1].

[Archives de Ségovie. — Gil Gonzalès d'Avila, *Teatro de las grandezas de la villa de Madrid*, p. 152 et suiv. — Quintana, *Grandeza de Madrid*, p. 317 et suiv. — *Revue archéologique*, XVIe année, *Documents pour servir à l'histoire des Lusignan d'Arménie.*]

Don Léon, par la grâce de Dieu, roi d'Arménie et seigneur de Madrid, de Villareal et d'Andujar, au conseil, alcades et chevaliers, écuyers et prud'hommes, qui avez le devoir d'ordonner les finances du conseil de la dite ville nôtre de Madrid, salut et grâce.

Sachez que nous avons vu les demandes que vous nous avez adressées par Diego Fernandez et Aparicio Sanchez vos procureurs, et ce que vous nous avez demandé comme faveur : que nous gardions et confirmions tous vos droits (fueros), vos chartes et privilèges et franchises et libertés, vos bons usages et coutumes, et vos ordonnances que vous tenez des rois antérieurs, et du roi de Castille. Don Juan notre cousin[2], et dont vous avez fait usage jusqu'à présent.

[1] Traduit sur le texte espagnol publié par Victor Langlois, *Le trésor des chartes d'Arménie ou Cartulaire de la chancellerie royale des Roupéniens*, comprenant tous les documents relatifs aux établissements fondés en Cilicie par les ordres de chevalerie institués pendant les Croisades et par les républiques marchandes de l'Italie, etc., recueillis, mis en ordre et publiés pour la première fois avec une introduction historique... (Venise, typographie arménienne de Saint-Lazare, 1863), in-4°, p. 205-206. — Langlois (*ibid.*, p. 205, n. 1) donne ce renseignement : «Lorsque Léon VI fut sorti des prisons du Kaire et qu'il fut venu en Europe pour remercier ses libérateurs, le roi Don Juan de Castille lui accorda la seigneurie de Madrid et autres lieux (Gonzalès d'Avila, *Teatro*, p. 152). Le 2 octobre 1389, les notables de Madrid demandèrent au roi Léon VI, leur nouveau seigneur, la conservation de leurs privilèges (G. d'Avila, *op. cit.*, p. 152 et suiv.; G. de Quintana, *Grandeza de Madrid*, livre III, p. 315 et suiv.). Léon accéda à leur demande et leur remit le privilège qui nous occupe maintenant; en même temps, Jean Ier, roi de Castille, promettait par une charte aux Madrilènes que la donation faite à Léon n'était valable que pour la vie de ce prince, et il s'engageait en outre à ne plus distraire Madrid des domaines de Castille, en faveur d'aucun autre prince.» — Cf. *Revue archéologique*, 1859, I, p. 224-226.

[2] Jean Ier, de la maison de Transtamare, roi de Castille, 1379-1390.

A ceci, nous répondons qu'il nous plaît de vous conserver tout ce qui est dit [ci-dessus], et dans la façon où vous le demandez, en tant que cela ne contredit pas et ne diminue pas la grâce que le dit roi Don Juan notre cousin nous fit de la ville de Madrid et de son Alcaçar (château), et des villages, et de ses habitants et droits.

Aussi, quant à ce que vous avez bien voulu nous demander par grâce, que nous n'imposions pas ni ne demandions des levées, des impôts, des tributs, des emprunts, ni autres impositions quelconques dans la dite ville, ni sur son territoire, mais [que nous prélevions] seulement les rentes, levées et droits qui appartiennent au dit roi Don Juan, notre cousin, dans la dite ville et son territoire.

A ceci, nous répondons qu'il nous plaît et que nous voulons bien ne pas imposer à la dite ville ni à son territoire, des levées, sauf les ordinaires, qui nous furent octroyées par le privilège du dit roi Don Juan, qu'il m'a donné à ce sujet.

Quant à ce que vous avez demandé par faveur, que nous confirmions tous les fonctionnaires de la dite ville nôtre, aussi bien ceux qui reçoivent une pension de la municipalité, que les alcades et les huissiers, que vous les ayez de la même forme et statuts que vous les avez jusqu'à présent; et dans ce sens que vos privilèges, usages et coutumes vous soient conservés, comme ils vous ont été maintenus jusqu'à présent, par le roi Enrique[1], à qui Dieu pardonne, et par le roi Don Juan, notre cousin.

Pour ce qui est de tous ceux qui doivent recevoir une pension de la municipalité, il nous plaît de confirmer, et confirmons les fonctions que le roi Don Enrique et le roi Don Juan notre cousin leur ont données; et quand quelqu'une de ces fonctions sera vacante, que nous puissions mettre un autre et d'autres à sa place, de la [même] façon que le dit roi Don Enrique et le dit roi Don Juan notre cousin le faisaient.

Pour ce qui est des fonctions de notaires publics, c'est notre faveur que les possèdent ceux qui les ont à présent, de la même façon qu'ils les ont eues jusqu'ici. Et qu'ainsi ils les gardent et les possèdent dorénavant, en payant les droits habituels de chaque année, comme ils les ont payées dans les temps passés jusqu'à présent.

Quant à ce que vous nous avez demandé par faveur, que nous ordonnions de faire que nos compagnies ne soient pas logées dans les maisons des chevaliers et écuyers, dames et jeunes filles de la dite ville, à ceci, nous répondons qu'il nous plaît de faire comme vous le demandez: et nous jurons et promettons, par notre foi royale, de tenir, garder et accomplir tout ce qui est dit plus haut, et de la façon qui est contenue dans cette charte nôtre, et que je n'agirai jamais, d'aucune façon, contre ceci, ni contre une partie de ceci, en même temps d'aucune façon, nous, ni un autre à notre place.

[1] Henri II, de la maison de Transtamare, roi de Castille, 1369-1379.

Et si, contre tout ce qui est dit plus haut dans cette charte, ou contre une partie de ceci, nous commandions de donner charte ou chartes, privilège ou privilèges, nous ordonnons qu'elles ne soient ni obéies ni accomplies. Par cette charte notre, nous levons la peine ou les peines, tant criminelles que civiles, s'ils en encourent à ce sujet. Sur ce, nous ordonnons de donner cette charte notre, signée de notre nom et scellée de notre sceau.

Donné en la ville de Ségovie, le 19 octobre 1427[1].

Roi Léon.

ESCORIAL.

La bibliothèque royale de l'Escorial, confiée aux soins des PP. Augustins, possède deux manuscrits arméniens. Le bibliothécaire, le P. Guillermo Antolin, veut bien me confirmer qu'elle n'en renferme pas d'autres. L'un de ces manuscrits contient les psaumes dits de David; l'autre est un recueil de 29 sermons de saint Ephrem, traduits en arménien.

PSAUMES DE DAVID.

Dans son *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de l'Escurial* (Paris, 1848), p. 20, E. Miller a consacré à ce manuscrit la notice suivante :

R. — II. — 10.

30. Petit in-8° en papier de coton, et du XIVe siècle.
Psaumes de David en arménien.

On peut compléter cette notice quelque peu sommaire de la façon suivante :

Fol. 1-3 v°, morceau en vers.

Fol. 4, blanc.

Fol. 4 v°, miniature : David, assis, joue de la guitare. Du coin droit de la miniature, part un rayon lumineux qui vient inspirer le psalmiste couronné.

[1] Langlois (*op. cit.*, p. 206, n. 1) note que «cette date est celle de l'ère d'Espagne, dont le point initial est l'an 38 avant la naissance de J.-C. L'an 1427 de l'ère d'Espagne correspond donc à l'année 1389 de notre ère.»

Fol. 5. Frontispice, ornement marginal et début du texte : *երանեալ է այր . . .* «heureux est l'homme . . .».

Ornements marginaux (oiseaux), aux feuillets 7 v°, 16, 18 v° (temple), 133 v°, 195 (David couronné, accroupi sur un coussin), etc.

Fol. 221 v°, *աղօթք մանասէի թագւոյն* «prière du roi Manasê». Incipit : *Տէր ամենակալ՝ Աստուած աբրահամու՝ սահակայ՝ յակոբայ՝ զաւակիցն արդարոցն ամենակալ՝ որ թողցուս.*" «Seigneur tout-puissant, Dieu d'Abraham, de Sahak (Isaac), de Jacob, Seigneur tout-puissant des enfants des justes, pardonne les pé[chés]. . . ».

Fol. 224 v°, blanc.

Fol. 225, frontispice, ornement de marge, initiales ornithomorphes. Incipit : *Տէր եթէ զշրթունս իմ բանաս՝ բե [բանս ա] ւրհնեալ համագոյ և միասնա* (fol. 225 v°) *կան*[1] *սուրբ երրորդութիւն անբաժանելի հայր և որդի և սուրբ հոգին այժ. սոյս տէր զկրաւզումեդ : Աստ փրկութե : Հեայ անձն իմ : Տէր լուր աղաւթ :*

Յոհանու մանդակունոյ ի գաւառէ աշամունեաց՝ ի գեղջէ ծախնստայ՝ քր զ գիշեր : զարթուցեալքս ամենեքեան ի հանգստենէ քնոյ՝ զոր շնորհեաց մեզ մարդասէրն աստ միսիթարութի և ի սփոփանս տկարութե մերում. . .

Seigneur, si tu ouvres mes lèvres, ma bouche bénira la sainte Trinité consubstantielle, en une seule personne(?) indivisible, père et fils et saint esprit, maintenant. . . Psaumes : *Seigneur, pourquoi mes* [*péchés*] *ont-ils été nombreux? Dieu de salut. Regarde ma personne. Seigneur, écoute ma prière.*

De Jean Mandakouni, du canton des Achamouniq, du village Dzakhnist, [sermon (*քարոզ*) de la nuit]. *Nous tous qui avons été reveillés du repos du sommeil, que nous accorda le Dieu qui aime les hommes, pour la consolation et pour le soulagement de notre faiblesse. . .* (Extrait du *jamagirq*. A l'office, ces paroles sont prononcées par le diacre.)

Fol. 231 v° : . . . *գոհութիւն և Աշխ խոստովանութիւն անդադար փառաւորէմք զհայր և զորդի և զսուրբ հոգ* (*sic*) : *Ահ տրն մեր և փրկիչն յս քս ամէն* : Puis, à l'encre rouge : *զկնի այսմ աւուրացն : հայր մեր որ յե*" : *կարգա-*

[1] Tel quel, ce mot signifie «consubstantiel» et serait ici synonyme de *համագոյ*. Il faut peut-être lire : *միանձնական* «en une seule personne».

լօրուվի հասարակաց աղօթից առաւօտու ժամուն։ Որ կատարի ի դէմն որդոյն այ յորմէ, (lisez յորժամ) ըմբռնեալ եղեւ ի հրէիցն...

...avec satisfaction et une véritable confession, nous glorifions sans cesse le père, et le fils et le saint esprit. Béni soit notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Amen. (A l'encre rouge :) Après l'Aïsmavourq, notre Père qui es aux cieux... Ordre des prières publiques du matin (matines). Qui s'accomplit en présence du fils de Dieu, quand il fut saisi par les Juifs...

Fol. 232. En-tête, ornement marginal (oiseau). Incipit : *լցաք առաւաւտու ողորմութի քո՝ցնծացաք՝ և ուրախ եղաք...*

Le matin, nous fûmes remplis de ta miséricorde, nous nous en sommes réjouis et nous fûmes joyeux...

Fol. 234 v°. Ornement marginal : un coq, avec une aigrette.

Fol. 245. En-tête en bas de page et ornement marginal (oiseau). Incipit : *եղիցի անուն տն աՀ այսմ Հե[տէ]...*

Béni soit le nom du Seigneur, depuis ce jour...

Fol. 248 v°. En-tête, ornement marginal (oiseau). Incipit : *աւրՀնեալ Հոգիդ սքանչ. ողորմեա ինձ աստ ըստ Հեմք ըզքեզ Հայր ան[1]. Յամ ժամու աղաչանք իմ այսեն ի մեղաց իմոց սքանչ արայ զիս տր՝ և յաւտարէն պահեայ զծառայս քո մարդասէր տր...*

Béni soit Dieu, ton saint esprit. Aie pitié de moi, Dieu, d'après... Nous te bénissons, Père sans [commencement]. A toute heure, ma prière est celle-ci : rends-moi pur de tout péché, Seigneur, et préserve de l'étranger, [moi] ton serviteur, Seigneur clément (qui aimes les hommes)...

Fol. 251 v°. En-tête, ornement marginal (oiseau). Incipit : *աւրՀնեալ Հայր սքանչ աստ Ճշտ. ողորմեայ ինձ աստ ըստ։ խաւարեցաւ լոյսն արեւուն ի վեց։ Յամ ժամ աղաչանք...*

Père saint, Dieu véritable, béni. Aie pitié de moi, Dieu selon... La lumière du soleil s'obscurcit à la sixième [heure]. A toute heure, prière...

Fol. 254 v°. En-tête, ornement marginal. Une autre prière.

Fol. 258 v°, blanc.

[1] *ան[սկիզբն]*.

Fol. 259. Frontispice, ornement marginal. Incipit : *որ զգե֊ցեալ ես զլոյս ոպ̄ հանդերձ· տր̄ մեր յս̄ ք̄ս : անճառելի խոնարհութբ̄ ի յերկրի երևեցար՝ և ընդ մարդկան շրջեցար* . . .

Toi qui es revêtu de lumière comme vêtement, Notre Seigneur Jésus-Christ; avec une humilité ineffable, tu apparus sur la terre et te promenas parmi les hommes . . .

Fol. 287. En-tête, ornement marginal (oiseau). Incipit : *ես առ ա̄ծ կարդացի և տր̄ լուաւ ինձ, ընդ երեկոյս ի վաղորդեան՝ ի հասարակ աւուր : սպասէի այ̄· և ակն ունէի կենարարին որ փրկէ զծառայս իւր և կեցու֊ցանէ* . . .

J'ai crié vers Dieu, et le Seigneur m'a entendu. Le soir, le matin, et dans la journée, j'attendais Dieu; et j'espérais en le vivificateur qui sauve son serviteur et le fait vivre . . .

Fol. 295. En-tête, ornement marginal (oiseau). Incipit : *կարգաւորութի հասարակաց աղօթից· խաղաղկն ժա֊մուն որ կարի̣* (*sic*) *ի դէմս հոգոյն այ̄ այլ և ի դէմս բանին այ̄* . . .

Ordre des prières publiques. A l'heure tranquille où l'on se trouve en face de l'esprit de Dieu et en face du verbe de Dieu . . .

Fol. 299. En-tête au milieu du feuillet, ornement marginal (oiseau). Incipit : *առաքեա տր̄ զլոյս քո և զճշմարտութի քո զի առաջնորդեսցեն ինձ հանցեն զիս ի լեառն սր̄· և ի յա" մտից առաջի* . . .

Envoie moi, Seigneur, ta lumière et ta vérité, pour qu'elles me conduisent et me fassent parvenir à la sainte montagne, et que de ce (bas) monde j'apparaisse devant (toi).

Fol. 301 : *Յաղագս արձակման ժողովրդեան* « pour congédier le peuple ».

Fol. 302 : *խոստովանութի քն̄ից· մեղայ ամենասր̄ երրորդութեն*

Confession des prêtres : j'ai péché contre la très sainte Trinité . . .

Fol. 305. Mémorial du copiste :

1 *Փառք անեղին ա̄ծութե՝ որ*
2 *անըսկիզբն և անվախճան·*
3 *էր միշտ և է առանց թուական·*
4 *չունի սպառումըն կատարման :*
5 *Զգեայ զերկինս ոպ̄ վըրան· և*

Հաստատեաց առանց հիման·
և զլուսաւորսըն բազմազան· ա-
ռանց ուրուք միշտ ընթանան ։
Զհրեշտակս յերկինս եդ փառա-
բան· զմիտ խել յերկնիքըս գործական ։
պատճառ լինին սոսա շինութե՛ մի-
նչև մահուամբ ի հող դառնան ։
Յորոց և մինն եւ անպիտան· բա-
ղեշեցին տեղեաւ բնական՛ և կար-
ապետ կոչն իմ՛ անուան· ի սէ գոր-
ծոց գերկ և ունայն ։
Քանզի գործովս եմ՛ անարժան·
և զձեւն ունիմ՛ աբեղութե·
դարձայ մեղաց ըշտեմարան այ

Fol. 3o5 v° :

ինչ տամ՛ պատասխա ն ։
Զերգըս զաւթի յոյժ գովական
որ և կոչի սաղմոսարա ն ·
զհանուրց մանկանց սա վըժրան
(cette ligne a été grattée)
յածային բանս գիտութեա ն ։
Այլ և զաղաւթըս խորհրդեան·
փրկչին մերոյ մարմնոյւարեան·
պատարագին մեր փրկութե·
որ ի խաչին ըզմեղս եսպա ն ։
Նաւ զաղաւթիցըն հանրակա ն·
և զքարոզից ժամագրակա ն·
զոր հրամտէ մեր սըրբապա ն
վասն աղաւթից եդին սահման·
Նաև սա պիծ իմուս մատա ն·
և անարւեստ գոլ գըրչութե·
հըռչակաւոր վանս գովակա ն·
որ եղըրդուտ կոչն իւր անուան ։
Որ ի սահմանս է տարաւնեան·
զեփրատ ունի իւր յանդիմա ն ։

Fol. 3o6 :

դիմահայեաց արեւելեա ն·

և յահեկէ ըղմուշն աւա ն ,
Ի ծ թ․ թխուն յորեղեա ն․
և աւելըրդն՝ երկոտասա ն․
յունիս ամսոյն ի յաւարտմա ն․
եղև գըրաւըս գըրչակա ն :
Ի ժամանակըս չարութեա ն․
ո̃ղ պատմէ աւետարա ն
քանզի բազում անձըն մարդկ ն
որ մեռ եղայըն ցանկանա ն :
Քանզի բաժակըն բարկութեան․
բաբելացոյ ժանդքին նըմա ն․
նա մին ազգին իսրայելեա ն․
սա ընդ համուր սեռից մարդկան :
Ահ իսմայիլ՝ այժմոյս իշխա ն.
յարտաւելու քաղքէն եղա ն․
և տիրեցին երկրի ըռմա ն․
միջագետաց ի խորասա ն :
Որ և յայտնի եղ խուր նըշա ն․

Fol. 306 v° :

զխոյլըն կարմիր սուր և երկայն․
և Թարկս(1) ունի երկոտասա ն
և ղըզըլպաշ կոչի ազգն այ ն :
Որք ընդ յառներն ի մարտ մըտան․
զալւանըն արին փախըստակ ն.
զօրքն ո̃մ անդ ջընջեցան՝ ալւա
նդն յամիթ առ ըզվաղձա ն :
Նոր յաղթեցին և զաւըրացա ն․
և բըռնութի զթաղթըն կայա ն․
ե տըձակեալ յոյժ լայնացա ն․
և բարձրացան լերանց նըմ ն:
Նու արևելըք խուժաստա ն
ազգըն պարսից և քըրդաստա ն․
սեռք և ծընունդքըն թորգոմե ն̄․
միահամուռ մահմետակա ն :
Որք որ կամայ և յակամայ զօ

(1) Lisez յարկս (?).

ընծան իմոյ զհինն ուրացա Ն·
և նորագոյն աւրէնս ուսա Ն
իսմայելին հնազանդեցա Ն

Fol. 307 :

Նաւ յամ՛կողմանան որք կա Ն :
որք որ ի մաւտուի հեռաստա Ն.
առին զնորայն եղեալ նշա Ն
և իյանձինս խուրէանց զգեցա Ն :
Նաւ այս են ամք երկոտասա Ն·
որ մինչոյխ այս տխրացա Ն·
և կարգ առեալ ըզհետ դընա Ն·
ջընջեն զներհակն և տխրանա Ն :
Նաւ որք ներհակ կայքն և կա Ն·
յիշխանական փառացն անկա Ն·
բազումք ի սուրըս մաշեցա Ն
և այլք անզխւտ վըտարեցա Ն :
Ոչ խընայեն յազգըս մարդկա Ն·
եւ ոչ ներեն և թուլանա Ն·
ոչ ողորմին տըղամանկա Ն·
և ոչ յալիս ծերոց գըթա Ն :
Այլ են ընութի ՞ոպ գազա Ն·
եւ ծարաւիք գոլով արեա Ն·
զըռ̃որ աշխահըս (*sic*) զամենայ Ն

Fol. 307 vº :

առին յաւար և ի թալա Ն
Նաւ այժմ իջին ի քըղաստա Ն.
պատեալ զըաղէշ ըերին յառմ Ն
եւ զայլ դըղեակն որ ի շուրջ կան·
յիսմայելի զաւրայն առան:
Նախ քան ըզզայլ զաւրայ շահ
ին՝ ազգըն մարաց ամբարտաւան·
զերկիրս բոլոր հըրդեհեցին՝ ոչ
չէն թողին և ոչ աւա Ն
Նաւ զկողոպուտ երկրս առին
զառ և զաւար և ըզթալան
զորք ոստանիս ժողովեցին զխւղ
և ըզմ. զր և ըզցորէան :

Լըցին զամբոյս խուրեանց իւր՝
ամբարեցին ՚ու մեռա Ն.
[Ե]ւ ի գալ զօրացըն թըշնամեաց՝
ելեալ ի բերդքն և ամրացան :
Ոչ նայելով զկամսն ՚այ՝ գործ
ոց խուրեանց եղեն հաւա Ն.

Fol. 308 :

զբանըն դաւթի մարգարէին
առի յոչինչ համարեցա Ն.
Որ նախատէ միշտ զայնպիսին՝
և համարի ՚ու զանըա Ն՝
եթէ ոչ ՚որ պահէ զքաղաք՝
մատնին պահողքն ի զ՛ուր . Ն :
Այլ յործամ՝ եկ զօրքըն շահին՝
և ժամանակն էր ձըմըռա Ն՝
կըրկին պատիժ էհաս հայոց
բազումք ի ձիւնըն մըռեցա Ն :
Այս ոչ կարեմ գըրել ի գիրս ըզ
պատուհասս որ դիպեցան
զի ՚ամ՚անձըն խընդրէր մահու
տապան և գերեզմա Ն :
Պիտէր այժմոյս երեմիայ շատ
ողբասացք և լալակա Ն՝
զի ողբային զազգըս հայոց որ
յայսպիսի դըրունս հասան :
Զգեցին զերկիրս ի պահանջման՝

Fol. 308 v° :

և հարկս առնուն առանց սահմ////
երկիրս եղև ՚ու խոպան՝ և
ամենայն անձն ի պողմա Ն :
Նայպէս և մեք եմք ի տանջման.
ընդ ազգիս հայոց թըշո՛ւառակ ւն
զի յամէն աւր որ լուսանա Ն՝
միշտ պահանջողքըն կան և գան :
Ոմանք առեալ յետս ընթանան՝
ոմանք նըստեալ առնուն յաման՝
և ոմանք նոր բերեն նըշա Ն՝

խընդրեն ցորեան և դաշնեկա Ն
Աշխարհս եղև յոյժ ցիր և ցա Ն՝
ի ստացուածոյ աղքատացա Ն·
ինչըք բազմաց գընաց թալա Ն
և են բազումք որ գերեցա Ն :
Ի յասմ ամի թըշւառու թե
կամք ոսկ նաւ ի յէրեւմն Ն՝
ըրնաւ չունիմք հանգըստար, Ն
այլ հողմահար եմք ի դողմա Ն :

Fol. 309 :

Այամ ի բրալի ծովու շարժման՝
տարաբերիմք անկայակա Ն՛
իբրև ըզջուր գետոց հոսմա Ն՝
որ վըտարեալ յետս ոչ դառն, Ն :
Համբաւ շահին տարածեցա Ն՝
ի չորս անկիւս երկրի հասա Ն՝
ի յարևմուտս ի Փռանգըստան՝
և յարևելս ի հընդուստա Ն :
Այս Թագաւորք երկրի դողա Ն՛
կան ի յերկիւղ և ի սասա Ն՝
ընծայաբերք լինին և գա Ն·
զի ազատման արժանանա Ն :
Ոմանք պասիւ առե̄լ դառնան՝
[Ե]ւ օրըստօրէ յոյժ մեծանան՝
ոմանք յերկաթ ւի բանտս եղան՝
կան ի կապան և ի զընդա Ն :
Բազմաց գըլուխն յանձանց
բարձան, տունքն ի հիմանց տա
պալեցան և ըստացուածքըն մա

Fol. 309 v° :

ըմնական՛ ի Թըշնամեաց զօրացն առան,
Աղէկսանդրու եղև նըմա Ն՝
բախտի ծընունդ յաջողաբա Ն՝
զոր իմաստունն եգիպտացի
դիտեաց ըզժամըն ծընընդեն :
Այս ես ըզսա նոյնպէս կարծեմ
բարի ժամու գոլ ի ծնընդեան՝

որով յաղթ է միշտ թշնամեայն
և պհակառակսն առնէ խափան :
Օ որ տնաւրինչն ամի՝ ստեղ
ծաւղ գոյիցս ած ընբա Ն·
զինչ որ կամի այնպէս առնէ՝ և
մեք լինիմք ի հիացմա Ն :
Կամ ըստ մեղաց մերոց յարոյց·
որով զատէ զամենեսեա Ն :
սերմանողին պարտէ հընձել՝
զոր սերմանեայն առնու փոխան
Որպէս ի հնումն իղի՝ դատէր
զաշխարհըն հրէաստան· երբ

Fol. 310 :

յաւրինաց եղանէին՝ մատ
Ն էր ի սուր [ե]ւի գերութեան :
Նոյնպէս այս մեզ հանդիպեցաւ
վսն գործոց մեր չարութեան
որով ունիմք և ոչ պահեմք՝ վն
այն և մեզ պատահեցա Ն :
Օ ի քրիստոնեայ եմք անուանել
[ե]ւ յայլ վեհագոյն գերաստիճան·
[ե]ւ աշխարհական գործով շըր
ջիմք ոպ զկայէնն եղբայրասպին :
Ըս յիրաւի մեզ պատահի՝ ար
դար է որ ի դատաստան՝ որ
մերձակայն է իմանայ՝ մըտօ
քն իւրովք լինի հաւան·
Օ ի որ ի մէնջ է ի ծածուկ՝ նը
մա յայտնի է և այեան·
տայ ըզպատիժ պատուհասին
առ հասարակ որդոց մարդկան :
Ոչ որոշէ զչարն ի բարեաց՝

Fol. 310 vº :

[ե]ւ յանցաւորացըն տայ միայն,
ամենեցուն արբուցանէ մեզ ըզ
բաժակըն բարկութե :
Ոչ զանձրեւ՝ և ըզզայրեւ՝ առ

215 հառաջակ ծագէ մարդկան·
216 և պիտան ի բոյսք և անպէտք՝
217 արբեցեն ըզքուրընն յառաջ մանն ։
218 Կամ՞ոչ խանձ զիցեն մայրեաց
219 հրդեհի շամբրս եղեգան՝
220 չոքք և զարարքք ի միասին՝ վառ
221 ին ի հաւր մինչ ի վաղձան ։
222 Այժմիկ աւարտ առնեմ բանիս·
223 զի ընթերցողքն ոչ նեղանան՝
224 կամ անպատեհ բանքս խօսին՝
225 խոժոռ սրբտիւ և ճանձրանան ։
226 Յինքն հարիւր հայոց թվական·
227 կր· թիւն յաւելեան· ասա զը
228 բեցի սակաւ զայս բան· ապա
229 զայիցըլ ծանուց մանն ։

Fol. 311 :

230 Այս կարապետ անձն անար
231 ժան՝ ոտից ձեր հող եմ և կոխան·
232 որք ընթեռնուք՝ և որք լրսէք
233 ըզմեզ յիշման առնէք արժան·
234 Այլ դուք զլրուիք ի զիրն անջինջ
235 [ե]ւ արժան լինիք արքայութեան
236 և մեք ընդ ձեզ մասն ընկալցուք
237 յորժամ զայ տէրն ի դատաստան ։

TRADUCTION.

(Fol. 305) Gloire à la divinité incréée, qui est sans commencement et sans fin, qui a été toujours et qui est sans date (à l'infini), dont la perfection n'a pas de limite. Elle étendit les cieux comme une tente, et la fixa sans fondement; et les divers corps lumineux marchent toujours sans [l'aide de] personne. Elle mit les anges aux cieux comme coryphées, les hommes sur la terre pour agir, qui sont les causes de la prospérité d'ici-bas, jusqu'à ce qu'ils deviennent terre par la mort, dont l'un, moi-même, [vil] rebut, originaire de Bitlis, nommé Karapet, dépourvu de toute œuvre sainte, et vain. Car je suis un indigne, de par mes œuvres; j'ai l'aspect d'un religieux, je suis devenu un dépôt de péchés; que (fol. 305 v°) répondrai-je à Dieu?

Les chants de David, très louables, qui s'appellent aussi Psautier, initiateur de tous les enfants en général, dans la science des paroles

divines: ainsi que les prières du mystère de la chair et du sang de Notre Seigneur, de la Messe de notre salut, qui, sur la croix, tua les péchés; et des prières publiques, et des sermons appropriés que nos saints pontifes prescrivirent comme prières, [tout ceci] fut tracé par mes doigts et par ma calligraphie sans art, dans le couvent célèbre et louable qui s'appelle Elerdout[1], qui est dans la région de Taraun[2], qui a l'Euphrate en face de lui (fol. 306); il regarde à l'Orient, ayant à gauche le bourg de Mouch[3]. L'an 19 du jubilé, et 12 épagomène, ceci fut terminé au mois de juin, et la copie fut achevée.

A l'époque de la méchanceté, comme le dit l'Évangile[4], [où] beaucoup

[1] Le couvent de Élrdout ou de Saint-Jean se trouve dans le canton de Tarôn (Touroubéran), à l'ouest de Mouch, à 4 heures de cette ville. Ce couvent se nomme aussi *Eléguì sourb Yovhannès* «Saint Jean des roseaux» et *Chich iutoh vanq* «couvent de la bouteille d'huile». Il semble exister depuis le IIIe siècle; sa fondation est attribuée à saint Thaddée; Moïse de Khoren l'attribue à saint Vrthanès. Il est construit à l'ouest de la plaine de Mouch, sur le mont Sim, en un endroit recouvert de grandes forêts et entouré de murs et de fortifications, dans un site agréable, à l'air très sain et aux eaux agréables. Des hauteurs du couvent, l'œil aperçoit la plaine de Mouch qui apparaît comme un océan de verdure. Indjidjian mentionne trois autels dans l'église de ce couvent : Saint-Karapet, où se trouve le bras gauche du saint, Sainte-Mère-de-Dieu et Saint-Étienne. On y montre aussi la main droite de Joseph d'Arimathie, la fiole d'huile de nard, un morceau du bois de la croix, et d'autres reliques. Le P. Nersès Sargissian, qui a visité ce couvent, y a trouvé deux églises : l'une, où l'on célébrait les offices, était modeste et sombre; l'autre, appelée Saint-Étienne, qui était contiguë à la première, était construite en une belle architecture et portait une coupole. Le plomb qui recouvrait le dome de cette église a été enlevé par Aladdin bey. Toutes les autres constructions de ce monastère, ainsi que les chambres et les salles, sont sans luxe et sombres; près des murs de ce couvent, se trouve une petite chapelle; à côté, se dresse une plante de chicorée (Եղերդ), d'où le nom de ce couvent. Il y a aussi une source d'eau fraîche. Dans l'histoire de l'huile sainte, on parle longuement de la fondation de ce couvent. Actuellement, ce monastère est dans une situation peu enviable; il y a un ou deux vardapets, et quelques laïques comme desservants. Le mur d'enceinte et les murs de l'église ont été lézardés par les tremblements de terre. Les époques fixées pour les pèlerinages sont les fêtes de Vardavar, l'Assomption (Astwadzadzine), Exaltation de la Croix; ses diocèses (թեմ) sont : Slivan, Khoulph, Khian et Sasoun. Cf. S. Ephrikian, *Patkérazard bnachkharhik bararan*... (Venise, 1903-1905), I, p. 686.

[2] Ou Tarôn, ou Darôn, canton de l'ancienne Arménie, à l'ouest du lac de Van; cf. H. Hübschmann, *Die Altarmenischen Ortsnamen*... (Strasbourg, 1904), p. 325-327.

[3] Capitale du Tarôn.

[4] Allusion probable à Luc, XXI, 23-27, ou plutôt à Apocalypse, IX, 6; dans ce dernier cas, l'allusion ne se rapporterait pas à un évangile, mais à un livre du N. T.

d'hommes désiraient la mort, car la coupe de la colère [était pleine à cause du] méchant de Babylone, celui-ci [à propos de] la nation d'Israël: celui-là (dont on va parler) est [un fléau] pour le genre humain tout entier. [Celui-ci, c'est] Chah Ismayil[1], prince du présent; ils [les armées d'Ismayil] sortirent d'Artawil[2], et dominèrent sur toute la terre, depuis la Mésopotamie jusqu'au Khorasan. Il mit en évidence son insigne (fol. 306 v°) : son turban rouge et sa longue épée; [son turban] à douze tours (?) et cette nation s'appelle Łezelpach[3].

Ils se levèrent et entrèrent en guerre; ils mirent tout le monde en fuite: tous les soldats furent détruits, et la foule s'enfuit jusqu'à Hamith. Lorsqu'ils eurent vaincu et qu'ils furent devenus forts, et qu'ils se furent emparés de force du trône, et qu'ils se furent beaucoup élargis, et qu'ils s'élevèrent comme les montagnes, et qu'ils [s'emparèrent] du Khoujastan à l'est, de la nation persane, du Qrdastan (Kurdistan), des gens de la nation Thorgomian, ainsi que de tout le [monde] mahmétakan; [ceux-ci] de gré ou de force nièrent leurs anciennes lois; ils apprirent de nouvelles lois et se soumirent à Ismayel[4].

(Fol. 307) Et toutes les régions existantes, proches ou éloignées, adoptèrent l'insigne qu'il avait désigné et en parèrent leurs personnes. Et voilà douze ans qu'ils s'emparèrent de ce lieu[5]; et, après avoir donné des ordres, ils s'éloignèrent; ils suppriment ceux qui résistent, et ils s'emparent de tout. Ceux qui résistèrent furent dépouillés du rang de prince; beaucoup furent taillés au fil de l'épée, et d'autres furent expulsés sans [laisser de] traces. Ils n'épargnent point le genre humain; ils ne pardonnent point et ne se laissent pas attendrir; ils n'ont pitié ni des enfants, ni des cheveux blancs des vieillards; ils sont, par leur nature, comme des fauves; et, assoiffés de sang, ils ravagèrent et pillèrent (fol. 307 v°) le monde entier.

(1) Il s'agit ici du conquérant bien connu, Chah Ismael, 1485-1523, qui fonda la dynastie persane des *Séfévi* et devint roi de Perse. Après avoir conquis l'Aderbeidjan (1501), il se rendit maître successivement du Kurdistan, de l'Arménie, de Diarbékir, et de Bagdad (1507). Puis il entreprit une lutte formidable contre l'empire ottoman, alors à l'apogée de sa puissance. Il lutta surtout contre Sélim Ier et, après avoir traversé l'Arménie, pénétra sur le territoire ottoman, où il s'empara de Césarée, de Konieh, de Sivas, en 1513, date de la rédaction de ce mémorial.

(2) Artawil ou Ardabil, ou Erdebil, ou Artavet, ou Artavel, la ville la plus orientale de la province persane de l'Adharbaidjan; célèbre lieu de pèlerinage pour les Persans, à partir du XVIe siècle; lieu de sépulture de Chah Ismaël († 1524 J.-C.); célèbre par ses antiques porcelaines chinoises et persanes; cf. *Encyclopédie de l'Islam*... (Leyde-Paris), 1908, I, p. 431-433.

(3) Ou Kyzylbach, synonyme ici de «Persan».

(4) C'est au temps de chah Ismayïl ou Ismayël que la secte chyite devint religion d'état en Perse.

(5) Le mémorial étant de 1512/1513 (*infra*, p. 105), la date indiquée ici est 1500/1501.

Et maintenant ils sont descendus dans le Ordastan (Kurdistan). Ayant assiégé Bitlis[1], ils le forcèrent à se rendre; de même les autres châteaux qui sont aux environs furent pris par les soldats d'Ismayēl. Avant l'arrivée des soldats du chah, la nation orgueilleuse des Marq (Mèdes = Kurdes) incendia tout le pays: elle ne laissa ni village ni bourg; ils prirent le butin du pays: ils le dépouillèrent et le pillèrent; ils ramassèrent les quadrupèdes, le beurre, le miel et le blé. Ils en remplirent leurs châteaux et [les] y entassèrent comme dans des greniers. A l'arrivée des soldats ennemis, ils se retirèrent dans les forts, et s'y retranchèrent. Et sans s'occuper de la volonté de Dieu, ils approuvèrent leurs œuvres: (fol. 308) ils comptèrent pour rien la parole du prophète David, qui méprise toujours des gens pareils et les considère comme des animaux: si le Seigneur ne garde pas la ville, les gardiens sont traînés devant les tribunaux.

Lorsque les soldats du Chah arrivèrent (c'était en hiver), les Arméniens se trouvèren de nouveau dans l'affliction; beaucoup souffrirent de la froide neige[2]. Je ne puis coucher par écrit les fléaux qui survinrent, car chacun demandait la mort et le tombeau. Il fallait, pour le présent, un Jérémie et beaucoup de pleureurs et de gémisseurs; ils pleureraient sur la nation arménienne, parvenue à un tel état. Ils soumirent le pays à leurs exigences (fol. 308 v°) : ils prélèvent des tributs à l'infini; le pays est devenu comme dévasté et toutes les personnes tremblent de frayeur. Nous aussi, nous sommes dans les tourments, avec la malheureuse nation arménienne, car chaque jour qui brille, les percepteurs sont là et viennent sans cesse. Quelques-uns (de ces percepteurs) s'en vont, après avoir reçu [un tribut]; d'autres s'installent; d'autres apportent de nouveaux insignes et demandent du blé et de l'argent. [Les habitants de] notre pays furent très dispersés: ils s'appauvrirent de leurs biens; les biens de beaucoup furent pillés; beaucoup furent emmenés en captivité.

Dans cette année de misère[3], nous sommes comme un navire ballotté: nous n'avons point de port, mais nous sommes dans les transes des naufragés. (Fol. 309) Ou bien, comme les vagues de la mer en mouvement, nous sommes secoués sans cesse, [ou bien] comme l'eau des rivières qui coule et ne revient pas sur ses pas.

La renommée du chah s'étendit et arriva aux quatre coins de la terre, en Occident jusqu'au Frangestan[4], et en Orient jusqu'au Hendoustan. Les rois de la terre tremblent; ils sont dans la crainte et l'effroi; ils viennent en apportant des présents, afin de sauvegarder leur liberté. Quelques-uns (de ces rois) s'en retournent couverts d'honneurs, et de

(1) Cf. *Journal asiatique*, 1915, II, p. 402.

(2) Ou : gelèrent dans la neige.

(3) En 1512/1513. Cf. *supra*, p. 101 et *infra*, p. 105, n. 6.

(4) Ou Frankstan, le pays des Franks.

jour en jour ils prennent plus d'importance[1]. D'autres furent enchaînés et mis en prison, ou ligotés et mis au cachot. La tête de beaucoup de personnages fut tranchée, les maisons furent démolies de fond en comble et leurs biens (fol. 309 v°) furent pris par les soldats ennemis. Il[2] fut pareil à Alexandre[3], né sous une bonne étoile, dont le sage d'Égypte avait prédit la naissance[4].

Et moi, je le crois né dans une heure propice; c'est pourquoi il triomphe toujours de ses ennemis et réduit à l'impuissance ses adversaires. L'ordonnateur de tout, le créateur de tout ce qui existe, le Dieu Verbe, fait tout comme il veut, et nous sommes dans l'admiration. Ou bien il (Dieu) le (Ismayël) suscita, d'après nos péchés, selon lesquels il juge tout le monde; le semeur doit moissonner; il doit recevoir la valeur de la semence. Comme dans l'antiquité d'Israël, il (Dieu) jugeait le pays de Judée[5]; (fol. 310) quand ils [les Juifs] s'écartaient de la loi, il les condamnait à l'épée et à l'esclavage. C'est ce qui nous arriva aussi, à cause de nos œuvres méchantes, que nous [commettons] et dont nous ne nous cachons pas. C'est pourquoi tout cela nous arriva. Car on nous nomme chrétiens, [c'est-à-dire des gens] d'un rang supérieur: et nous nous occupons d'œuvres de ce monde, comme le fratricide Kayên (Caïn). Ce qui nous arrive est juste. Le Seigneur est juste dans son jugement: celui qui est proche, comprend, et l'approuve par l'esprit. Car ce qui est caché pour nous, est connu et évident pour lui. Il donne la punition à tous les enfants des hommes. — Il ne sépare pas les méchants des bons — (fol. 310 v°) et il donne [la punition] seulement aux transgresseurs; il nous fait boire à tous la coupe de la colère. Quand la pluie [tombe] et que le soleil brille pour l'humanité entière, les plantes utiles et inutiles boivent l'eau qui arrose; de même quand on met le feu au bois le roseau lui-même brûle jusqu'au bout avec les autres branches sèches et vertes.

Maintenant je mets un terme à mon discours pour que les lecteurs ne se fâchent pas, ou qu'ils ne prononcent pas de paroles inopportunes, avec un cœur endurci et qu'ils ne s'ennuient.

L'an 900 des Arméniens, en ajoutant 62[6], j'ai écrit ici ces quelques mots, pour prévenir l'avenir[7], (fol. 311) moi, Karapet, l'indigne per-

(1) Littéralement : «ils deviennent grands».

(2) Chah Ismayïl.

(3) Sur le rôle d'Alexandre dans la littérature arménienne médiévale, je me permets de renvoyer le lecteur à ma traduction d'Étienne Asolik de Tarôn, *Histoire universelle*..., 2e partie (Paris, 1917), p. 63-64.

(4) Serait-ce une allusion au fait que Alexandre, ayant pénétré en Libye, se fit déclarer fils de Jupiter par l'oracle d'Ammon?

(5) Allusion à la période de l'histoire d'Israël, qui précède l'instauration de la royauté chez les Hébreux.

(6) 900 + 62 + 551 = l'an 1512/1513 de J.-C.

(7) C'est-à-dire pour instruire les générations futures.

sonne, qui suis la terre et l'empreinte de vos pieds; vous qui lirez et qui entendrez [ceci], rendez-nous digne d'un souvenir. Puissiez-vous être inscrits dans le livre ineffaçable, et soyez dignes du royaume [de Dieu]; puissions-nous avoir notre part avec vous quand le Seigneur viendra pour le jugement!

Le bas du feuillet 311 est recouvert d'une écriture moderne, sale et inélégante; le feuillet 311 v° est blanc, recouvert de quelques caractères sans importance. Les feuillets 312-313, sales, portent différentes écritures qui ne présentent aucun intérêt.

XVIe siècle; écriture bolorgir; papier; 313 feuillets; 130 × 90 millimètres; reliure orientale gaufrée, avec deux fermoirs en cuir. Au début et à la fin, deux feuillets de garde en parchemin, recouverts d'écriture erkathagir.
Escorial. R.-II.-10.

SERMONS DE SAINT EPHREM.

A la notice très brève que E. Miller[1] a consacrée à ce manuscrit, j'ajouterai les renseignements suivants :

Au début, 12 feuillets blancs et 12 à la fin.

Fol. 1, la notice latine, reproduite par E. Miller : «In laudem... non potuit».

[1] Cf. E. Miller, *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de l'Escurial* (Paris, 1848), in-4°, p. 424 : «440. In-folio en papier, et du XVIe siècle. || Sermons de saint Ephrem, en arménien, avec une miniature en tête qui représente ce saint Père. || Ce manuscrit portait le signe D. Di° M^a, indiquant la provenance de la bibliothèque de Hurtado de Mendoza, mais on l'a effacé. En tête, on lit cette note : «In laudem et honorem S. et individuae «Trinitatis Patris et Filii et SS. unius Dei omnipotentis, Liber vigenti «novem sermonum beati abbae Ephrem presbyteri Siriaci, Leopoli in Russia «apud Armenos repertus et ab ejusdem armenici ritus presbyteris praesertim «V. Simone qui partim sua manu partim aliorum exarari curavit descriptus «ex antiquissimo ex ipsaque peniciore Armenia advecto manuscripto libro, «quem Camenecii Podoliae metropoli reverendissimus in Christo pater Gre«gorius Ananiensis ejusdem ritus per totam Russiam archiepiscopus repertum «Leopolim advexit. In gratiam illustrissimi ac reverendissimi in Christo «patris et domini domini Joannis Francisci Comedonis Dei gratia episcopi «Zacynthiensis et Cephalonicensis, sanctissimi domini nostri D. Pii papae «quarti, ad serenissimum Poloniae regem Sigismundum Augustum magnum «ducem Lithuaniae, Russiae, Prussiae, Masoviae, Samogithiae et dominum et «haeredem, totumque regnum nuncii cum potestate legati de latere. Cujus

Fol. 1 v°, sommaire des sermons, en arménien.

Fol. 2, sommaire des sermons, en latin :

Beati Abbae Ephrem profundi Siriaci Sermones concionū $\overline{29}$ diuersis oracionibus ad utilitatē uerbi Dei amatorū conscripti.

1. Evangelistarū interpretatio.
2. Ad monachos.
3. Oratio Ephrem.
4. Admonicio ad fratres.
5. De Niniuitis.
6. De dono et oblacione.
7. De Juramento.
8. De ludis.
9. De Pœnitentia.
10. De ieiuniis.
11. De acceptis et ingratis orationibus.
12. De obtrectacionibus sacerdotum et praedicatorū.
13. De cura sacerdotum pastorali.
14. De praeparatiōe ad sacra mystica accedentium.
15. De seruata ira et vincdicta.
16. De ebriosis.
17. De pœnitentia.
18. Oratio Ephrem.
19. De pœnitentia.
20. De vitandis haereticis et igne indignorum.
21. De futuro iudicio.
22. De iudicio et pœnitentia.
23. De consumacione saeculi.
24. De ornamentis iustorum.
25. De Sctā Trinitate.
26. Sancti Athanasii patriarchae Alexandrini de fide ad Vopianum.
27. Ephrem de pœnitentia.
28. Ephrem sermo de Natiuitate Christi.
29. Ephrem sermo de Christini Ecclesiā post quadragesimū diem duentū et de sene Simeone.

Fol. 2 v°-3, blancs.

Fol. 3 v°. Portrait de saint Ephrem, assis, écrivant, nimbe

«industriae plenam providamque diligentiam et juvandae Ecclesiae fervorem, «cum Sua illustrissima et reverendissima D. Russiae Ecclesias lustraret visi «taretque sub annum Domini millesimum quingentesimum sexagesimum «quartum octobre et novembre mensibus, fallere ab eaque latere is liber, «ipsis dominis a quibus servabatur ignotus nec in ullo precio habitus, non «potuit.»

doré. Miniature en page pleine, rappelant d'une manière frappante les miniatures des évangélistes écrivant leur évangile.

Au-dessus de sa tête, à l'encre blanche sur fond bleu :

սրբն եփ
րեմ՝ ա
սորի

Saint Ephrem. Syrien.

Et au-dessus, à l'encre rouge sur même fond bleu :

Sanctus Ephrē
Siriacus profūdus.

Fol. 4. Demi-frontispice, ornement marginal, et ce titre dans le demi-frontispice :

երանելոյն եբրեմի (*sic*) : խորին ասորւ : ասասցել ի աւետարանչացն. մեկնութի «Du bienheureux Ebrem (*sic*), profond Syrien; explication dite sur les évangélistes».

Fol. 47. En-tête sur la colonne *a*. Ornement marginal à droite de la colonne *b*. Titre en bolorgir : Նորին Եփրեմի յաղագս կրաւնաւորութեան : վարուց ուղղութեան «Du même Ephrem au sujet de la vie monacale, pour [mener] une bonne vie».

Fol. 68 v°. Au bas de la colonne *b* ce mémorial :

Եւ զիս զգրողս սորա՝ զանարժան և զմեղսաւոր զթերավարժ զբիչս յիշեա և մի մոռանար :

գգ · ՀՀ · ՀՀ · յյ · ռռ · ռռ ·
օօ · մմ · մմ · գգ · գգ · ռռ ·
գգ · ՀՀ · բբ · բբ · խխ · խխ ·
օօ · վվ · վվ · յյ · ռռ · ռռ ·

Et mentionne moi, le scribe de ceci, l'indigne et teint de péché, le malhabile, et ne [m']oublie pas.

. . . . . .
. . . . . .

Fol. 69. En-tête sur la colonne *a*. Ornement marginal (une harpie) à droite de la colonne *b*.

Titre : աղաւթք «prières».

Fol. 76 v°. Ornement marginal (oiseau), sur la marge gauche. Titre en rouge au milieu de la colonne *b* : Նորին սն

Եփրեմի խրատ եղբարց : «du même seigneur Ephrem, conseil aux frères».

Au-dessus de ce titre, ce mémorial :

Զգրողս սորա յիշեա յաղաւթս քս «mentionne [dans] tes prières le copiste de ce [manuscrit]».

Fol. 85. Ornement marginal sur la marge droite. Titre en rouge sur la colonne *a* : *Երանելոյն Եփրեմի։ յաղագս Նինուէի ասացեալ* «du bienheureux Ephrem, discours sur Ninive».

Fol. 95 v°. Les 5 dernières lignes de la colonne *a* et la colonne *b* ont dû être grattées. On y a collé du papier blanc, et on a récrit par-dessus.

Fol. 97. Ornement marginal sur la marge droite. Titre en rouge à la colonne *a* : *Երանելոյն Եփրեմի Ճառս՝ վասն Ճշմարիտ ընծայից և պատարագաց* «du bienheureux Ephrem, discours au sujet des vraies offrandes et des messes».

Fol. 102. Ornement marginal (oiseau) sur la marge droite. Titre en rouge sur la colonne *b* : *Նորին երանելոյն Եփրեմի· խօսք վասն երդմանց Ճառ* «du même bienheureux Ephrem, parole au sujet du «discours sur les serments».

Fol. 106. Ornement marginal sur la marge droite. Titre en rouge sur la colonne *b* : *Նորին երանելոյ Եփրեմի, վասն թատերաց* «du même bienheureux Ephrem, au sujet des spectacles».

Fol. 110 v°. Ornement marginal sur la marge gauche. Titre en rouge sur la colonne *a*, en bas : *Նորին երանելոյ Եփրեմի ասորոց վարդապետի· վասն ապաշխարութեան* «du même bienheureux Ephrem, moine (docteur) des Syriens; au sujet de la pénitence».

Fol. 116 v°. Ornement marginal sur la marge gauche. Titre en rouge sur la colonne *b* : *Նորին երանելոյ Եփրեմի ասորոց վարդապետի խրատ վասն պահոց* «du même bienheureux Ephrem, docteur des Syriens; conseil au sujet du jeûne».

Fol. 122 v°. Ornement marginal sur la marge gauche. Titre en rouge sur la colonne *a* : *Նորին երանելոյ Եփրեմի· վասն ընդունելի և անընդունելի աղօթից* «du même bienheu-

reux Ephrem; au sujet des prières valables (acceptables) et non valables (non acceptables)».

Fol. 130. Ornement marginal à droite. Titre en rouge sur la colonne *b* : *Նորին եփրեմի վն̅ բանբասելոյ զքահանայս և զվարդապետս* «du même Ephrem. au sujet du critiquer les prêtres et les vardapets».

Fol. 136 v°. colonne *a*, en bas, ce mémorial :

զթերավարժ գրչակս՝ յաղօթից ոչ մոռանայք, ով ուսումնասէրք՝ աղաչեմ՝ աղաչեմ (*sic*)· *հայոց թվին ռժդ̅* : «N'oubliez pas [dans] vos prières le malhabile plumitif(!). ô amis de l'étude; je vous en prie. je vous en prie (*sic*); ère arménienne 1014 (= 31 octobre 1563-30 octobre 1564 de J.-C.).

Fol. 136 v°. Ornement marginal à gauche. Titre en rouge sur la colonne *b* : *Նորին տն̅ եփրեմի խաւսք վն̅ քահանայից տեսչութեան* «du même seigneur Ephrem, parole au sujet de l'administration (surveillance) des prêtres».

Fol. 144. Ornement marginal à droite. Titre en rouge sur la colonne *a* : *Նորին տն̅ եփրեմի վն̅ զգուշութբ ի մի խորհուրդն մերձենալոյ· և վն̅ այրման անարժանիցն* : «du même seigneur Ephrem. au sujet de s'approcher avec précaution du saint mystère, et à propos du brûler les indignes (les hérétiques)».

Fol. 150 v°, colonnes *a* et *b*, le *mémorial de copiste*, en écriture plus fine :

Colonne a, *ligne 9* :

Ով սրբասնեալ ընթերցողք՝ երես անկեալ կաղաչեմ վս այ̅ սիրուն համար եւ վս մարմնոյ և արեան տն̅· որ մեղսաներկ անձինս՝ մէկ քս̅ ողդի և հայր մեր յերկինս չխնայէք· և ապենիազ արարիչն՝ որ առատ է ի տուրս բարեաց· հատուցանէ զփոխարէննն՝ ի յիւր անանց արքայութիւննն· ձեզ և մեզ· և յետ մեզ եկելոց : Օ ի այլոց խնդրուածօք· դիւրաւ թողութի կուշնորհէ մեղուցելոց՝ յուսով խնդրողաց՝ և աներկբայ հայցօղաց :

Colonne b :

Դարձեալ կրկին կաղաչեմ զզաղափարողսդ· որ չլինիք մեղադիր սակաւ գծիս՝ զի ծե ամեայ գոլով գծս

գրեցի՝ եւ այս իմ ամէ. որ՝ ի զառն զարիպութեն եմ, վս մեր զառն մեզայն՝ տարադիր եղեալ եմք՝ յոյս ունիմ առ ած որ զերան 'ի բարին արասցէ։ Զեզ յիշողացդ՝ և մեզ յիշեցելոցս առ հասարակ ողորմեսցի՝ առաջնոց՝ միջնոց՝ և վերջնոց։ ամէն։

Դարձեալ կաղաչեմ որ մեզադիր չլինիք ողալանացս՝ զէրայ թուխ (*sic*) աս խալապի էր. և ոչ զմըշխի. և ոչ էր կոկուած՝ Այլ մեր ընակութիւնս երթ՝ հեկ՝ էր բազմաց՝ զթերին յցուցէք. և պակասութեանն ներեցէք. և զմեզ առանց պարսաւանաց թողէք։

Գրեցաւ ձեռամբ մինասի՝ ճաբուռոզ նօտարի. թվ. ռԺզ։ յամեանն փետրվարի. ի լովքաղաքի։

Sur la marge inférieure, sous les colonnes *a* et *b*, en une ligne longue, cet autre petit mémorial du même copiste :

Դարձեալ կազմեցաւ ձեռամբ մինասի անարժուեստ գրչի և ճաղկեցաւ՝ ըս կարի մերում։

TRADUCTION.

Colonne a.

O lecteurs nourris de sainteté, je vous prie, face contre terre, pour l'amour de Dieu et par la chair et le sang du Seigneur, de ne pas refuser à ma personne teinte de péché, [les prières] un *Christ Fils* et un *Notre Père*. Et le créateur, à qui rien ne manque, qui est généreux dans ses bienfaits, rendra en échange, dans son royaume, à vous et à nous et à ceux qui viendront après nous. Car, sur la demande des autres, il accorde plus facilement la rémission aux pécheurs, aux solliciteurs avec espoir et à ceux qui demandent avec confiance.

Colonne b.

De nouveau, je prie ceux qui pourraient critiquer, de ne pas blâmer cet humble travail, car étant âgé de 55 ans, j'ai écrit cet ouvrage: et voici déjà 25 ans que je suis à l'étranger[1]. A cause de nos péchés amers, nous sommes proscrits: j'ai espoir en Dieu que l'issue sera bonne. Qu'il ait pitié, en général, de vous qui mentionnez et de nous qui serons mentionnés, des premiers, des moyens et des derniers! Amen.

[1] C'est donc en 1539 (1564 — 25) que le scribe Minas vint d'Arménie en Pologne. D'après la date donnée par le mémorial, Minas serait né en 1508 ou 1509.

De nouveau, je vous prie de ne pas me reprocher mes fautes, car le papier était de Halep, et non de Damas, et il n'était pas apprêté. Et notre habitation était un lieu de rendez-vous pour beaucoup. Comblez-en les lacunes, pardonnez les défectuosités, et ne nous blâmez pas.

[Ceci] fut écrit par la main de Minas, notaire qui parle à tort et à travers. L'an 1014 (= 31 octobre 1563-30 octobre 1564 de J.-C.), au mois de février, dans la ville de Lov (Lemberg).

Sur la marge inférieure, sous les colonnes *a* et *b*, en une ligne longue, cet autre petit mémorial du même copiste :

De nouveau, [ce manuscrit] fut composé par la main de Minas, à la plume sans art, et fut historié d'après notre pouvoir (de notre mieux).

Fol. 151. Ornement marginal à droite. Titre en rouge. *Նորին երանելոյ եփրեմի· վասն ոխապահաց և քինահանութեան* «du même bienheureux Ephrem; au sujet des rancuniers et de la vengeance».

Fol. 155 v°. Ornement marginal à gauche. Titre en rouge, colonnes *a-b* : *Նորին երանելոյն աբբա եփրեմի խորին ասորոյ վասն արբեցողացն* «du même bienheureux abbé Ephrem, le profond Syrien, au sujet des ivrognes».

Fol. 159. Ornement marginal à droite. Titre en rouge, colonne *b*, *Նորին երանելոյն աբբա եփրեմի· յաղագս ապաշխարութեան, ասացեալ* «du même bienheureux abbé Ephrem; discours au sujet de la pénitence».

Fol. 164. Ornement marginal à droite. Titre en rouge, colonne *a* : *աղաւթք երանելոյն աբբա եփրեմի* «prières du bienheureux abbé Ephrem».

Fol. 166. Ornement marginal à droite. Titre en rouge, colonne *a* : *Նորին երանելոյն աբբա եփրեմի· յաղագս ապաշխարութեան* «du même bienheureux abbé Ephrem; au sujet de la pénitence».

Fol. 166 v°. Ornement marginal à gauche. Titre en rouge, colonne *b* : *Նորին երանելոյն աբբա եփրեմի : խորին ասորոյ վասն հերձուածողացն հեռանալոյ· և կուսանացն· և տաղանդաւորացն· և կատարեալ վարդապետութեան* «du même bienheureux abbé Ephrem, le profond Syrien; au sujet de l'éloignement des dissidents (des schismatiques), et [au sujet] des vierges et des condamnés pour leur talent (les hérétiques) et de la doctrine parfaite».

Fol. 168 v°. Ornement marginal à gauche. Titre en rouge, au milieu de la colonne *a* : *Նորին երանելոյն աբբա Եփրեմի· յաղագս հանդերձեալ : դատաստանին* « du même bienheureux abbé Ephrem; au sujet du jugement à venir ».

Fol. 170. Ornement marginal à droite. Titre en rouge, au milieu de la colonne *b* : *Նորին երանելոյն աբբա Եփրեմի ասացեալ : յաղագս դատաստանի· և ապաշխարութեան* « du même bienheureux abbé Ephrem; discours au sujet du jugement et de la pénitence ».

Fol. 175 v°-176. Ornement marginal à droite du folio 176. Titre en rouge au bas de la colonne *b* du fol. 175 v° : *Նորին երանելոյն աբբա Եփրեմի ասացեալ : յաղագս կատարածի վայ՝ եղկելի անձինս թէ զինչ լինիցին գերիս :* « du même bienheureux abbé Ephrem, discours au sujet de la fin des malheureuses personnes qui deviendraient des esclaves ».

Fol. 183 v°, au bas de la colonne *b*, ce mémorial :

Արդ գրեցաւ սա վարդապետութիւն սուրբ հաւրն երանելոյն Եփրեմի ի ծածաշէն քաղաքն, ի Լով· ընդ հովանեաւ սրբ ածածնին ննջման· 'ի թագաւորութիւն զիզմունտ ակուստոսին : հայրապետութիւն տն տրն սաեփանոս կթղկոսին առընջեցւոյ և առաջնորդութիւն մերում՝ նահագի սրն տրն գրիգորի արհիեպսկպսին : ի խնդրոյ նուիրակին հռոմայ բաբային Ֆրանցիսքուս : եւ հանիսին · թվ : ռԺդ փետ: ի :

Or, fut écrite la sainte doctrine du saint Père, le bienheureux Ephrem, dans la ville construite par Dieu, à Lov; à l'ombre de la sainte Dormition de la mère de Dieu, sous le règne de Zizmount Akoustos[1], sous le pontificat du seigneur Têr Stéphanos[2], catholicos, d'Arentj (Arindj)[3] et sous la prélature, dans notre province, de baron Têr Gri-

[1] Sigismond-Auguste, ou Auguste Ier, roi de Pologne, 1548-1573.

[2] Mikael Ier, de Sébaste, monte sur le trône pontifical d'Etchmiadzin, en 1564; Stépanos VI est nommé coadjuteur en 1567. Cf. Ormanian, *L'Église arménienne*... (Paris, 1910), p. 178.

[3] Plusieurs localités arméniennes portent ce nom. Il s'agit vraisemblablement du village d'Arindj, qui se trouve dans le canton de Kotaïq, province d'Aïrarat, au nord du village d'Awan, sur la route royale. Ce village compte 578 habitants et 75 maisons. Il a une église consacrée à la sainte Mère de Dieu, et une chapelle en ruine à l'est du village, au milieu de nombreuses stèles funéraires et de tombes. Cf. Êphrikian, *Bnachkharhik*... (Venise, 1903-1905). I, p. 246-247. — L'auteur de ce mémorial confond probablement

gor, archevêque; à la demande du nonce du pape de Rome[1], Frantsisqous[2] Iohanès, l'an 1014 È. A. (= 31 octobre 1563-30 octobre 1564 de J.-C.), le 20 février.

Fol. 184. Ornement marginal à droite. Titre en rouge sur la colonne *a* : *Նորին երանելոյն աբբա Եփրեմի առացեալ, յաղագս թէ որպէս պայծառանան արդարքն* «du même bienheureux abbé Ephrem, discours au sujet de comment brilleront les justes».

Fol. 186. Ornement marginal à droite. Titre en rouge au bas de la colonne *a* : *Նորին երանելոյն աբբա Եփրեմի : առաջեալ : յաղագս ի սբ. երրորդութիւն* «du même bienheureux abbé Ephrem, discours au sujet de la sainte Trinité».

Fol. 187. Ornement marginal à droite. Titre en rouge au milieu de la colonne *b* : *սրբոյն Աթանասի եպիսկոպոսապետի : աղէքսանդրու : առ Յոբիանոս թագաւորն վասն հաւատոյ* «de saint Athanase, chef des évêques, (patriarche) d'Alexandrie, au roi Yobianos, au sujet de la foi».

Fol. 187 v°. Ornement marginal à gauche. Titre en rouge au milieu de la colonne *b* : *Նորին երանելոյն աբբա Եփրեմի, յաղագս յապաշխարութիւն :* «du même bienheureux abbé Ephrem, au sujet de la pénitence».

Fol. 189. Ornement marginal à droite. Titre en rouge, colonne *a* : *յաւուր մեծի յայտնութեան քրիստոս մերոյ : երանելոյն Եփրեմի* (*sic*) *աբա Նեղբողեան ասացեալ ի ծնունդն քրիստի* «au grand jour de la révélation du Christ, notre Dieu. Du bienheureux Ephrem, abbé, discours panégyrique pour la naissance du Christ».

Stéphannos de Salmast avec Stéphannos d'Arindj. D'après Arakel de Tauris (*Livre d'histoires*, chap. XXXI [trad. Brosset, p. 479]), Stéphannos de Salmast devient catholicos en 1540 et meurt en 1564; puis en 1566, Stéphannos d'Arhindj devient catholicos. Gelzer (*Hamarôt patmouthiun Haïots*..., Vienne, 1897, p. 113) cite Stéphannos V de Salmast, catholicos, 1547-1564, et Stéphannos VI d'Arendj catholicos en 1568. Ormanian (*L'Église arménienne*..., Paris, 1910, p. 178) mentionne Stépanos V, de Salmast, 1542-1564, et Stépanos VI (sans donner le nom de son pays d'origine) nommé coadjuteur en 1567.

[1] A la date indiquée, le pape de Rome était Pie V, 1565-1572; s'unit contre les Turcs avec l'Espagne et Venise.

[2] On peut entendre : le franciscain Iohanès (Jean).

Fol. 204 v°. Sur la marge inférieure, sous la colonne *b*, ces mots en caractères très fins : *ով սո՛ր ընթերցողք անմեղադիր լերուք զի տխմար և անվարժ տղի գիրն է* «ô saints lecteurs, soyez indulgents, car c'est l'écriture d'un garçon sot et inhabile».

Fol. 205, sur la marge inférieure, sous la colonne *a*, faisant suite à la note précédente : *անարուեստ գրիս և սղալանացս* «pour mon écriture sans art et mes fautes». Ces deux lignes sont à lire ainsi : «ô saints lecteurs, soyez indulgents pour mon écriture sans art et mes fautes, car c'est l'écriture d'un garçon sot et inhabile».

Fol. 207. Ornement marginal à droite. Titre en rouge, colonne *a* : *սրբոյն աբբա Եփրեմի խորին ասողոյ : ի գալուստն ոն ի տաճար : քառասնաւրեա : և ծերունի Սիմեոնի, ասացեալ* «discours du saint abbé Ephrem, le profond Syrien, sur la venue du Seigneur au temple, le Quarantième jour, et le vieillard Siméon».

Fol. 214, colonne *b*, à la fin du texte, et d'une autre main, difficile à lire, ces mots que je propose de transcrire ainsi :

Հայոց թվին - ՌԼԸ — —
ես աւետիս Եաւս ախթամրցին,
իմ կապիլան, սահակ կիղեցին,[1]
եկանք իսկուրիալ·

L'an des Arméniens 1038 (= 25 octobre 1588-24 octobre 1589 de J.-C.),
moi Awétis, évêque, d'Akhthamar,
Mon chapelain, Sahak, de Keli (?)
Sommes venus à Iskourial[2].

[1] La lecture de ce mot est douteuse. J'avais d'abord lu *կիշեցին kichéts* «celui de Kéch», mais je ne trouve ce mot dans aucun manuel de topographie arménienne. Je pense qu'il faut lire *կիղեցին* ou *կեղեցին* «celui de Kili ou de Kéli»; sur cette localité, cf. *Journal asiatique*, mars-avril 1919, p. 161, n. 1; dans ce cas, Sahak ici mentionné serait un compatriote de Kélétsi Loukas vardapet, cité *ibid.*, p. 166.

[2] Ce petit mémorial, sans importance apparente, présente au moins cet intérêt d'établir qu'à la fin du XVIe siècle il y avait des relations suivies entre les Arméniens et la cour d'Espagne; il établit qu'il y avait en Espagne des gens capables de comprendre l'arménien, par exemple le document de Simancas (*supra*, p. 68 et suiv.).

XVIe siècle; écriture notragir; papier; 214 feuillets à 2 colonnes; 310 × 201 millimètres; reliure en bois, avec trace de deux fermoirs, recouverte d'une toile noire portant sur les deux plats le sceau de la bibliothèque : le gril de Saint-Laurent.

Escorial. Ψ.-II.-9.

(*A suivre.*)

MÉLANGES.

LES
PLANTES DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE,
SISUMBRIUM, Սիսամբար,

PAR

LE Dr J. ARTIGNAN.

σισύμβριον, sisumbrium, sisumbrium hortense; baume ou menthe romaine, menthe-coq ou baume-coq, tanaisie des jardins; balsamita suaveolens, — tanacetum balsamita L.; chrysanthemum balsamita L. — Arabe : سيسنبر *sissenber*. — Italien : mentha romana *ou* sesembrio.

Les auteurs anciens, Dioscorides, Théophraste, Pline parlent d'une plante nommée σισύμβριον, sisumbrium; les auteurs et commentateurs modernes ont attribué ce nom à des plantes différentes qui ne sont nullement le sisumbrium ancien.

Sprengel voit dans cette plante une *menthe sylvestre*; le dictionnaire grec-français de Chassang met en face du mot σισύμβριον : menthe aquatique. Pessonneaux : sisymbre, *plante odoriférante*. Or, sous le vocable de sisymbre L., on connaît actuellement un genre de plantes crucifères assez communes que l'on rencontre souvent dans les campagnes, sur les bords des routes, dans les décombres; ce sont des herbes annuelles, à feuilles alternes, découpées, ayant des fleurs généralement jaunes, parfois blanches (herbe aux chantres).

Tout autre est le sisumbrium des auteurs anciens. Dioscorides [1] en parlant du sisumbrium hortense, dit : «La thymbrée, que

[1] Dioscorides, *Les commentaires de P. André Matthiole sur les six livres de matière médicale de Dioscorides*, Lyon, 1680.

quelques-uns appellent serpolet sauvage, croît aux lieux incultes et qui sont en friche. Elle est semblable à la menthe des jardins; toutefois elle est plus odorante et a ses feuilles plus larges; on en fait des couronnes et des bouquets.»

Théophraste (*Hist. Plant.*, lib. 6, cap. 7 et lib. 5, cap. 8), en décrivant la plante, après avoir dit qu'elle vient dans les lieux non cultivés, ajoute qu'elle croît également dans les jardins et qu'elle se convertit en menthe si elle n'est pas bien cultivée. Et il en explique la raison ainsi : la mutation du sisumbrium en menthe vient à faute de le cultiver; parce qu'étant cultivé et mondé comme il appartient, ses racines s'en grossissent. Et parce que toute la substance de la plante se convertit là, la partie de dessus en est délivrée d'autant et perd la véhémence de son odeur : comme si la substance des deux plantes préviennent et de l'odeur et du germe, car perdant la force de son odeur, l'odeur qui reste est molle et faible et semblable à celle de menthe.

Pline (lib. 8, cap. 10), ne comprenant certainement pas les paroles de Théophraste, dit simplement que le sisumbrium peut se transformer en menthe.

Le traducteur de Dioscorides, Matthioli, croit que le sisumbrium est le menthe-coq, appelé scientifiquement *tanacetum balsamita L.*, tanaisie des jardins : «Théophraste dit qu'elle croît aussi par les jardins, cela me fait croire que notre baume qu'on appelle autrement menthe romaine est le vrai sisymbrium, car le baume jette une feuille ronde, crépue et plus large que celle de la menthe commune... à cette opinion aussi me porte ce que le baume se convertit en menthe s'il n'est bien et diligemment cultivé.»

L'opinion de Matthioli se trouve confirmée par le fait que nous trouvons dans la langue arménienne, pour le mot sisumbrium, la forme *sissambar* Սիսամբար ou *soussambar* Սուսամբար, désignant également le menthe-coq.

Dans les différentes régions de la grande Arménie, qui ont été autrefois des foyers de civilisation et de vie intellectuelle, à Erivan, à Van, à Etchmiatzine, les Arméniens cultivent dans les jardins, pour ses feuilles aromatiques, une plante qu'ils appellent *sissambar* Սիսամբար, connue scientifiquement sous le nom de *tanacetum balsamita* L. En Orient, dans un coin du jardin, les femmes arméniennes cultivent un certain nombre de plantes odoriférantes, telles que le basilic, l'origan, le géranium, dont

elles cueillent les feuilles qu'elles gardent dans les plis de leurs corsages ou de leurs ceintures en guise de parfums; le sissambar se trouve parmi ces plantes, et on en cueille si fréquemment les feuilles avec sa tige qu'on ne la laisse presque jamais fleurir. C'est pour cela que M. Athanassiantz[1], en parlant du sissambar, dit : « Bien que le *soussambar* soit classé parmi les fleurs, c'est en réalité une herbe odoriférante à larges feuilles, et non pas une fleur; son odeur est tellement forte, que sa présence dans un jardin ou une vigne est révélée à plus de cinquante pas de distance. Beaucoup de femmes arméniennes, surtout dans les villages, portent le nom de cette herbe odoriférante. »

Serouantztiantz, dans son livre « *Manana* » (la manne), dit que le soussambar est une herbe à odeur suave.

Dans le dictionnaire persan-arménien de Georges de Balat[2] nous trouvons en face du mot *sissènber* : سیسنبر : « d'aucuns disent que c'est la feuille odoriférante et allongée dite *marséma* ».

En effet, à Constantinople, on appelle actuellement le sissambar *marséma*, ou *marsémani*, d'où nous avons dans la littérature arménienne, pour désigner la même plante, le mot Վարսամն ou Վարսաման, *varsamn*; « *varsaman*, c'est le sissambar, le *nammam* », dit le médecin Assar.

Amirdovlat[3], dans son traité des simples, appelé Անգիտաց Անպէտ (*Inutile aux Ignorants*), parlant du sissambar, écrit : « *nammam*, qui est le nammam-el-Meluk, c'est le sissambar même ... celui qui a écrit ce livre a dit qu'il est arrivé souvent que le sissambar s'est transformé à l'endroit où il pousse, et est devenu menthe. »

Ibn-el-Beithar[4], dans sa traduction de Dioscorides, met le mot سیسنبر *sissenber* contre le sisumbrium.

[1] « Երևանի նահանգի բուսաբերութիւնը». Յովհ. Աթանասեանց. էջ 65.

[2] Բառարան պարսիերէն ի Գէորգայ դպրէ տէր Յովհաննէսեան պալատեցւոյ կ · Պոլիս 1826. տպ · Պ· Արապեան · Օրթագիւղ.

[3] Amirdovlat, médecin arménien du xve siècle, né à Amassia, mort à Constantinople le 8 décembre 1497 (v. st.); il a écrit et traduit plusieurs ouvrages médicaux, entre autres l'*Inutile aux Ignorants*. Sur ce médecin arménien, voir la notice que lui a consacrée le Dr Vahram H. Torkomian, *Amirdolvathe d'Amassie, médecin arménien du xve siècle. Sa vie et ses ouvrages*, in-8° de 16 pages (Paris, s. d.), extrait du *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*.

[4] Ibn-el-Beithar, trad. de Leclerc, *Notices et extraits des manuscrits de la Bibl. nat.*, t. XXIII, XXV, XXVI.

En France, cette plante est assez souvent cultivée à la campagne dans les jardins sous le nom de menthe-coq ou baume-coq; c'est une plante vert-blanchâtre, à feuilles dentées elliptiques, longuement pétiolées, les supérieures sessiles presque embrassantes, auriculées à la base; elle a des fleurs jaunes en corymbes comme celles de la tanaisie commune, mais à odeur plus forte, sa saveur est chaude et amère. C'est la tanaisie des jardins, *tanacetum balsamita* L., *balsamita suaveolens* L. que l'on classe actuellement parmi les *chrysanthemum* L.

Le *sisumbrium*, σισύμβριον grec, est donc le *menthe-coq*, *tanacetum balsamita* L., que le peuple arménien, gardien fidèle de l'antique civilisation, malgré toutes les vicissitudes de sa vie, a conservé intact sous la forme de *sissambar*.

LES
TAPIS ARMÉNIENS.

I

La fabrication des tapis semble remonter en Arménie à une époque très reculée dont aucune production ne nous est parvenue. En effet l'historien arabe Ibn-Khaldoun cite pour le VIIIe siècle, en tête des revenus acquittés par l'Arménie vis-à-vis des khalifes de Bagdad, les tapis[1]. Ce fait implique que déjà à cette époque la fabrication des tapis était répandue dans le pays et que c'était en quelque sorte une industrie nationale. Il faut noter en passant que les tapis d'Orient les plus anciens que nous possédons, ceux de Konia[2] ne remontent qu'au XIIIe siècle.

Le géographe Yakout, qui a écrit dans le premier quart du XIIIe siècle, donne une indication plus précise. Au mot Van, après avoir indiqué la position géographique et la dépendance administrative de cette ville, il ajoute qu'on y fabrique des tapis[3]. Enfin Marco Polo, le voyageur vénitien de la fin du XIIIe siècle, en parlant de cette industrie en Turcomanie, dont Konia, Savast (Sivas) et Césarée sont cités comme les villes principales, vante les tapis de ce pays, aux plus belles couleurs du monde et désigne les Arméniens et les Grecs comme leurs artisans[4].

On peut s'étonner que l'identification des tapis arméniens, d'une antiquité aussi respectable, ne remonte qu'à une dizaine d'années.

[1] Houtzma et Basset, *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde et Paris, 1911, au mot *Arménie*, p. 450.

[2] On peut les voir exposés au Musée de l'Evkaf, salle du moyen âge. Mr. Martin en a reproduit trois en couleurs dans *A History of Oriental Carpets before 1800*, Vienne, 1908, pl. XXX.

[3] Barbier de Meynard, *Dictionnaire géographique de la Perse*, Extrait du Modjem el bouldan de Yaqout, Paris, 1861.

[4] Cité par Migeon, *Manuel d'Art musulman*, Paris, 1907, p. 434, et Stanley Lane Poole, *The Art of the Saracens in Egypt*, London, 1886, p. 246.

En effet le *Manuel d'Art musulman* de Mr. G. Migeon, publié en 1907, classe ces tapis comme *archaïques à décor très stylisé* et s'il reproduit le premier tapis[1] de ce type connu en Europe, c'est pour rapporter des attributions étrangères à l'Arménie.

C'est à Mr. F. R. Martin que revient l'honneur d'avoir le premier attribué ces tapis à l'Arménie dans son grand ouvrage publié en 1908 et intitulé : *A History of Oriental Carpets before 1800*. A l'exposition de l'art musulman qui eut lieu à Munich en 1910 et où les tapis avaient été classés par le Prof. F. Sarre, figuraient neuf tapis arméniens, sans compter quatre autres classés sous la même rubrique dans le catalogue[2] mais dont l'attribution est douteuse. Depuis, tous les manuels allemands sur les tapis reproduisent des tapis arméniens qu'ils donnent comme tels.

Mr. Martin[3] donne les indications suivantes sur les tapis arméniens :

Le premier tapis connu de cette espèce est celui qui, de la collection de Mr. Graf de Vienne, est passé au Musée Frédéric de Berlin (fig. 1). Mr. Karabacek l'attribuait à la Syrie du Nord d'après une inscription arabe et Mr. Riegl le plaçait vers la frontière de la Chine. En règle générale on disait ces tapis originaires de Kuba. J'ai réussi à établir qu'ils proviennent tous des districts les plus inaccessibles de l'Arménie, où ils se trouvaient dans des mosquées et des églises ou chez d'anciennes familles. Le fait qu'ils viennent des régions de Van et de Sivas explique la raison de leur récente arrivée en Europe, les marchands de tapis n'ayant commencé à exploiter ces régions que ces dernières années.

J'ai toujours eu la certitude que ces tapis provenaient de quelque district montagneux et les enluminures des anciens manuscrits arméniens confirment mon attribution. Je me suis rendu acquéreur d'un très remarquable manuscrit arménien[4] daté de 1201, copié

[1] G. Migeon, *op. cit.*, fig. 357.

[2] *Ausstellung von Meisterwerken Muhammedanischer Kunst*, München, 1910, p. 26-28.

[3] F. R. Martin, *op. cit.*, p. 40-42.

[4] Ce volume faisait partie d'un lot de manuscrits mis en vente publique à Sivas et Tokat après les massacres arméniens de 1896, pour réparer les églises et reconstruire les écoles. Cette mise en vente avait été ordonnée par l'évêque Bedros et un jeune marchand arménien d'antiquités, Mr. Indjoudjian, en avait acheté la plupart, le plus ancien et le plus important ayant été acquis par Mr. Martin qui exprime dans une note de son ouvrage l'intention de le

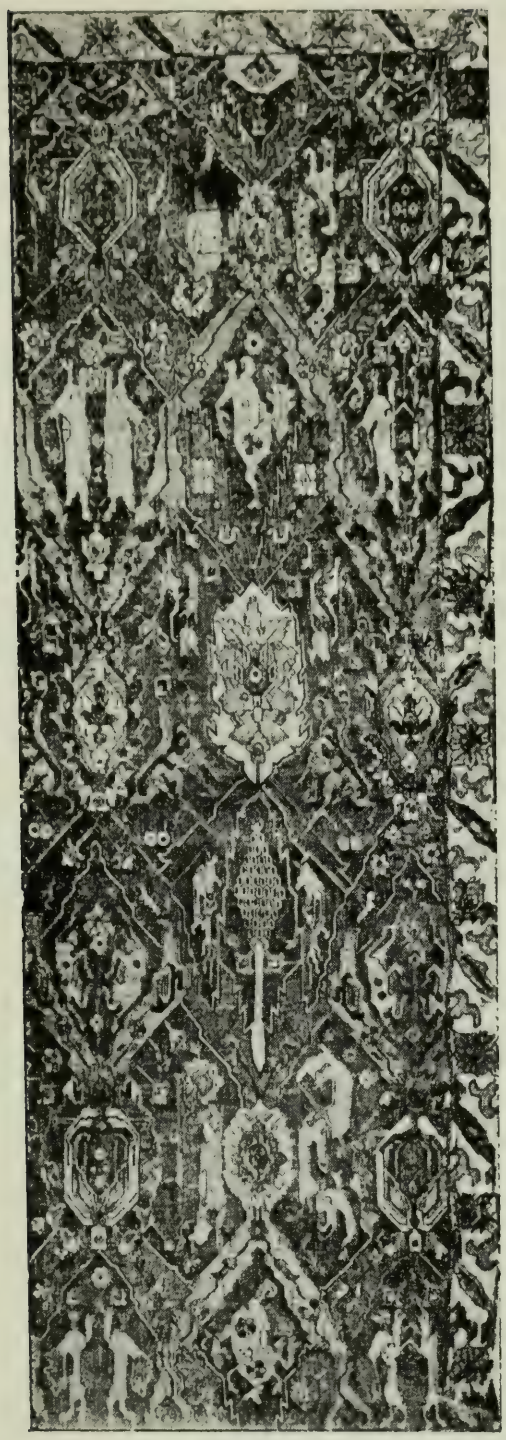

Fig. 1.

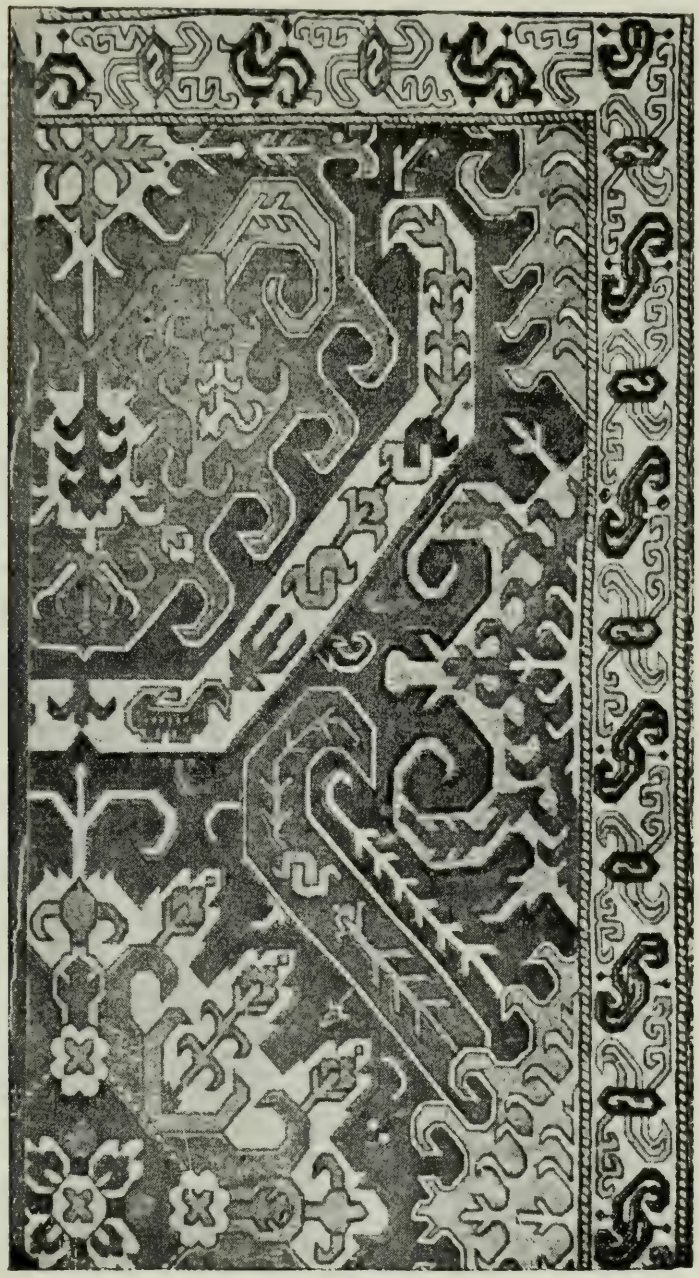

Fig. 2.

par Stephan[1] du monastère d'Avak Vank, au pied du mont Sébouh dans la province de Taranaghiatz[2], la quinzième année du règne de Léon, roi d'Arménie.

Plusieurs chapitres débutent avec des arabesques purement orientales puissamment dessinées et coloriées dans les mêmes teintes et la même gamme qui se rencontrent dans ces tapis, notamment le violet-Kirmiz si caractéristique, spécial aux districts montagneux arméniens et qui n'est connu dans aucune autre région. On le retrouve dans des tapis plutôt modernes fabriqués par les tribus qui promènent leurs campements entre Konia et les montagnes d'Arménie. Quant au dessin, il serait facile de prouver qu'il dérive de modèles chinois. Les dragons, seuls ou luttant contre le phénix, les cerfs sautant vers le tronc d'un arbre, les taureaux courant, les panthères, les lièvres et les oiseaux sont invariablement disposés par couples et de style chinois...

Les grandes palmettes en pointe sont aussi sans doute originaires de la Chine. La division même du tapis présente une certaine affinité avec les tapis persans de la période mongole.

L'inscription arménienne d'un tapis daté de 1680 a été déchiffrée par Mr. Norayr de Byzance, de Stockholm. Elle porte que la pécheresse Kohar a fait le tapis de ses propres mains et qu'elle sollicite des prières afin d'obtenir grâce. Le tapis est daté d'après l'ère arménienne de 1129 ce qui correspond à l'année 1680 de l'ère chrétienne. La fabrication continue toujours, exactement dans le même style qu'un tapis de l'extrême fin du XVIIIe siècle qui est reproduit en couleurs par la planche XXIX[3] (fig. 2).

Telles sont les appréciations de Mr. Martin sur les tapis armé-

publier plus tard. Un de ces manuscrits de Mr. Indjoudjian, du XVIIe siècle, a été étudié dans la plaquette illustrée sur la *Miniature Arménienne* de S. ABDULLAH et F. MACLER, Paris, 1909.

[1] Serait-ce le même Stephan qui a copié en 1216 un Rituel (Machdotz) à Païas de Cilicie et dont le P. Alishan a reproduit dans sa belle monographie sur le pays de Sis (Sisvan) une majuscule, formée par un oiseau, du plus grand caractère, fig. 189?

[2] Mr. Martin, n'ayant pas pu identifier la province de Taranaghiatz, suppose qu'Avak Vank est situé dans le Karadagh c'est-à-dire dans l'Arménie persane. Or cette province se place à l'ouest d'Erzindjan et correspond à Kémakh, ce qui situe Avak Vank à l'ouest et non à l'est de l'Arménie. (ALISHAN, *Topographie de la Grande Arménie* [en arménien], Venise, § 61).

[3] Ce tapis à fond rouge est du type *Kohar*, par conséquent sans décor animal.

niens. Avant de revenir sur quelques-unes d'entre elles, je désire traduire un passage dans lequel il insiste sur la couleur violette-Kirmiz. Les tissus de laine de Dabil [1], la capitale de l'Arménie musulmane près du fleuve Arax, teints en rouge avec l'insecte Kirmiz, étaient fameux [2]. L'Arménie en général était connue pour ses ceintures, ses couvertures à côtes, ses tapis, ses coussins et ses voiles, mais par dessus tout, et cette réputation s'étendait au loin, par son rouge-violet Kirmiz que les Arabes appelaient la couleur arménienne et qui était considéré comme aussi précieux que la pourpre. Cette couleur était exportée jusqu'aux Indes. Très délicate, elle ne pouvait être employée que pour la soie et la laine, non pour le coton et autres matières. Elle était préparée avec un insecte vivant sur les chênes qui croissent en Arménie. La couleur rouge-violet doit avoir changé en violet presque pur, couleur que nous voyons sur tous les tapis arméniens, mais généralement en petites taches. Cette couleur se rencontre très rarement en Perse [3].

Il serait très intéressant de rechercher dans les sources arméniennes des indications sur la dite couleur, qui s'appelle *vortan* [4] ou *vortan garmir*, c'est-à-dire rouge de vermisseau et dont *kermès animal* semble une traduction.

II

Quoique le type de tapis archaïque à décor très stylisé soit aujourd'hui généralement admis comme arménien, je crois devoir mentionner la preuve supplémentaire que fournit le Musée de l'Evkaf de Stamboul. Sur trois tapis du type arménien qu'il possède, les n°s 54, 58 et 59 [5], les deux derniers proviennent de la mosquée Tchiflik Djami d'Erzeroum et l'un d'eux, le n° 58, porte quatre croix absolument caractérisées.

Tandis que Mr. Martin fait remonter aux XIIIe-XIVe siècles les

[1] C'est le nom donné par les Arabes à la ville de Tvin ou Dwin, entre Erivan et l'Arax et qui était le chef-lieu de leur gouverneur.

[2] Ardachad (Artaxata), située à quelques kilomètres de Dabil, était si célèbre par ses teintureries qu'al-Baladhori l'appelle «la ville de la couleur rouge» (Karyat-al-Kirmiz), *Encyclopédie de l'Islam*, p. 452, d'après Topdschian.

[3] Dans tout le passage qui précède, Mr. Martin a suivi l'ouvrage de Le Strange intitulé *The lands of the Eastern Caliphate*, Cambridge, 1905.

[4] Voir le Dictionnaire arménien (Haïgazian) des Mekhitharistes de Vienne, 1836.

[5] Seconde salle à droite de la cour, dite salle classique.

tapis arméniens à animaux stylisés, il considère comme du XVIIe siècle[1] le n° 59 qui est à décor floral très stylisé et à échelle énorme, mais sans animaux. La parenté manifeste de ce tapis, comme technique et couleurs, avec le n° 58 qui est à animaux stylisés — sans parler de l'échelle du décor, laquelle diminue dans les époques basses — rendent invraisemblable *a priori* cette attribution au XVIIe siècle. Il semble que le tapis à inscription arménienne signé par Kohar et daté de 1680 dont il a été question plus haut[2] donne la clef de cette attribution, sans pourtant la justifier.

En effet ces deux tapis se distinguent par l'absence d'animaux stylisés et par de très grands motifs, au nombre de trois, qui occupent le milieu du tapis en longueur, d'où le rapprochement au point de vue de leur époque. Je dois faire remarquer d'ailleurs que le Professeur F. Sarre, qui a catalogué les tapis de l'exposition de Munich, classe les tapis arméniens du type classique comme étant des XVIe et XVIIe siècles. Cette opinion, qui a été soutenue également par Mr. A. Riegl[3] qui supposait ces tapis originaires de la Transoxiane, n'est guère défendable en présence du tapis, authentiquement daté du XVIIe siècle, de Kohar.

L'affirmation de Mr. Martin que ces tapis sont inspirés de *modèles chinois* me semble sujette à caution. La stylisation excessive des animaux qui les décorent fait que lorsqu'on parle de dragon, c'est une hypothèse que l'on émet, et quant au phénix, il me semble imaginaire, comme la plus grande partie de la faune qu'on croit y découvrir. Mais en admettant même que ces animaux fabuleux chinois puissent être reconnus sur les tapis arméniens, l'influence directe chinoise ne serait pas établie pour cela, du moment que l'art persan, notamment dans la période mongole, aurait pu servir d'intermédiaire. Quant aux animaux « disposés par couples et de style chinois », je ferai observer que, de tous les arts, l'art chinois est le plus asymétrique et le plus naturaliste et qu'il faut voir dans cette disposition par couple une tradition purement orientale. Enfin pour ce qui est du motif appelé improprement palmette et qui n'est que le lotus chinois stylisé, comme le prouve

[1] Cela résulte des notes qui ont été prises au Musée de l'Evkaf au cours d'une visite de Mr. Martin.

[2] MARTIN, *op. cit.*, fig. 296.

[3] Voir dans *Tapis d'Orient du Musée Commercial de Vienne*, la discussion de cette question et la description minutieuse de la planche XXXVI.

le nom de *Khatayi* [1] que les enlumineurs turcs lui conservent encore, la remarque précédente au sujet du dragon et du phénix pourrait lui être appliquée.

Toutefois la tradition arménienne de l'origine chinoise des Mamigonians et de l'établissement d'une colonie chinoise dans la région du lac de Van, mérite une étude spéciale pour en établir le bien fondé ainsi que les effets possibles de cet établissement sur l'art arménien [2].

S'il nous fallait définir les tapis arméniens, nous dirions que ce sont des tapis décorés d'animaux et de fleurs d'une stylisation extrême qui laisse seule deviner l'origine animale ou florale des motifs. Ces tapis sont remarquables par leur caractère et leur style, et ne peuvent qu'être admirés par tous ceux qui sont sensibles à ces qualités de force et de grandeur [3].

On peut se rendre compte de ce qui précède par les trois spécimens que possède le Musée de l'Evkaf de Stamboul. J'en connais un quatrième dans une collection particulière de notre ville; enfin Mrs. Weise et Matthieu de Constantinople en avaient prêté un en 1910 à l'exposition d'art musulman de Munich.

Comme reproduction en couleurs, je citerai la planche XXVIII de la publication de Mr. Martin qui représente un tapis «de l'Asie Mineure Orientale de 1250 environ» (fig. 3). C'est un merveilleux spécimen de tapis arménien à fond rouge, appartenant à un collectionneur suédois. La planche XXXVI n° 47, des *Tapis d'Orient du Musée Commercial de Vienne* reproduit le fameux tapis de Mr. Graf de Vienne qui est à fond bleu (fig. 1). Je n'ai pu y découvrir, malgré les grandes dimensions de la reproduction, rien qui rappelle de près ou de loin l'inscription coufique déchifirée par Mr. Karabacek. Enfin je dois signaler la planche XXIX de l'ouvrage de Mr. Martin qui se rapporte à un tapis arménien de la fin du XVIIe siècle et dont il a été question plus haut (fig. 2).

Il existe aussi, dans le commerce, des photographies de tapis arméniens. F. Bruckmann, de Munich, a mis en vente, à la suite de l'exposition de 1910, les photographies de trois tapis arméniens correspondant aux n°s 93, 101 et 102 du catalogue de

(1) *De Catay*, Chine du Nord.

(2) Pasdamiantz, Prolégomènes de son ouvrage sur le Code de Mekhithar Koch (en arménien) Vagharchabad.

(3) Il est question de «brutalité» dans le texte français —qui laisse beaucoup à désirer — de la description du tapis de Mr. Graf par A. Riegl, *Tapis d'Orient du Musée Commercial de Vienne.*

Fig. 3.

l'exposition. Toutefois les deux derniers, à animaux très grossiers, sont donnés par le Professeur Sarre comme de l'Asie Mineure Orientale ou arméniens. Cette catégorie qui, ne présentant pas les caractéristiques des tapis arméniens, ne rentre pas dans la définition donnée plus haut et dont l'attribution est d'ailleurs incertaine, même pour l'auteur du catalogue de Munich, doit, jusqu'à preuve du contraire, être laissée en dehors de la série arménienne.

Je souhaiterai, en terminant cette notice, que ces indications puissent servir à des spécialistes en matière de tapis, comme point de départ pour une étude approfondie de cette branche si importante et si peu connue de l'art arménien.

Constantinople, mars 1919.

A. S.

NOTICE

DE

DEUX TÉTRAÉVANGILES ARMÉNIENS ENLUMINÉS,

DE LA COLLECTION N. ROMANOFF (TIFLIS),

DÉCRITS

PAR

FRÉDÉRIC MACLER,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

Le prince Alexandre Eristavi me soumettait naguère, de la part de M. N. Romanoff, sous-bibliothécaire d'État de Géorgie à Tiflis, deux manuscrits arméniens, à l'effet de les étudier, d'en indiquer la valeur scientifique et artistique, et de leur consacrer, le cas échéant, une notice descriptive.

Je réponds volontiers au désir de ces éminentes personnalités géorgiennes et j'ajoute que la *Revue des Études arméniennes* élargira avec plaisir le champ de son investigation du côté de la Géorgie, qui a beaucoup reçu de l'Arménie.

Voici, sommairement indiquée, la description des deux manuscrits arméniens que m'a confiés le prince Alexandre Eristavi.

I

TÉTRAÉVANGILE ARMÉNIEN.

Texte incomplet de la fin. Volume élégamment exécuté, avec initiales ornithomorphes, zoomorphes et pharagir; nombreux ornements marginaux, d'un dessin précis, mais d'une coloration uniforme, rose pâle.

Fol. 1, blanc.

Fol. 1 v°, portrait de saint Matthieu, assis, nimbe doré, tunique verte, devant un édicule supporté par deux colonnes; il regarde

vers la droite, pose *sa* main gauche sur *son* genou gauche; de *sa* droite tendue, les doigts très allongés, il désigne un livre plié, qui doit être son évangile. Le fond de la miniature est or; autour un encadrement où prédomine le carmin.

Fol. 2. Frontispice élégant, où se mêlent harmonieusement l'or, le rouge et le bleu, surmonté de deux paons affrontés; ornement marginal; première ligne du texte en pharagir : գիրք ծնընդեան Յի Քի որդւոյ դաւթի որդւոյ աբրահամու (fol. 2 v°) աբրահամ ծնաւ զիսահակ . . . «livre de la naissance de Jésus Christ, fils de Dawith, fils d'Abraham; Abraham engendra Isahak. . . ».

Fol. 78, fin de l'évangile selon Matthieu : . . . մինչև ի կատարած աշխարհի « . . . jusqu'à la fin du monde».

Fol. 78 v°, portrait de saint Marc, assis, tunique bleue, justaucorps rose, la main gauche ramenée sur la gorge, la droite pendante entre les genoux; les pieds reposent sur un coussin rouge; derrière lui, un bâtiment bleu; au-dessus de sa tête, une sorte de dais, avec rideau rouge relevé; devant lui un livre liseré de bleu sur une perche rose servant de pupitre.

Fol. 79. Frontispice élégant, bleu, rouge et or, surmonté de deux oiseaux affrontés; ornement marginal: début du texte en pharagir : սկիզբն աւետարանի Յի Քի որպէս եւ գրեալ է (fol. 79 v°) յեսայի մարգարէ . . . «commencement de l'évangile de Jésus Christ, comme aussi est écrit dans Esayi prophète. . . ». Omet «fils de Dieu», soit que ce soit pur oubli du copiste, ou que ce dernier reproduise un texte plus ancien qui n'a pas ce membre de phrase.

Fol. 124 v°, fin de l'évangile selon Marc, XVI, 13[a] : Նոքայ չոգ[ան] . . . «Ils s'en allèrent. . . ».

Fol. 125, blanc. Ce feuillet anépigraphe devait renfermer la fin de la *finale* de Marc. Au bas du feuillet, à l'encre violette, ces mots : կարապետ յովհանջանեանց թիֆլիս 5 ապրիլի 1919 թ. «Karapet Yovhandjaniants, Tiflis, 5 avril 1919».

Fol. 125 v°. Portrait de saint Luc, nimbe doré, tunique rose, justaucorps bleu; regarde vers la droite. *Sa* main gauche, dont on n'aperçoit que l'extrémité des doigts repliés, repose sur son genou gauche. *Sa* main droite, allongée vers la droite, désigne un volume liseré de bleu posé sur une perche (pupitre) rose.

Fol. 126. Frontispice élégant, bleu, rouge et or, surmonté de deux oiseaux affrontés; ornement marginal. Initiales en pharagir : բանկի բազումք . . . «car beaucoup . . . ».

Fol. 165 v°, le texte s'arrête aux mots : ասէ, յեսու՝ որ այժմ՝ դուք փարիսեցիք de Luc XI, 39ᵃ «dit à lui le Seigneur : maintenant, vous pharisiens . . . ».

Le reste du texte manque. Une note, en arménien et en russe, sur une feuille volante placée à la fin du volume, donne les renseignements suivants : le dernier acquéreur de cet évangile fut Karapet Yovhandjaniants; cet évangile a été trouvé près de Haridja, dans le cimetière de la chapelle de Lempad (Lmbat), en 1830; la reliure et le 4ᵉ évangile avaient été perdus; le prêtre Sargis d'Artig l'a fait relier et il l'a conservé chez lui. «En 1885, me trouvant à Sovouł-Boulał, je l'ai acheté d'un nommé Manoukian et, en 1895, je l'ai envoyé, avec d'autres manuscrits, à la Société archéologique de Moscou, pour être examiné; la conclusion est la suivante» . . . Suit une note en russe, que je ne lis pas.

xvᵉ ou xviᵉ siècle; écriture bolorgir; parchemin très fin; 165 feuillets à 2 colonnes; 175 × 132 millimètres; reliure veau plein; sur le plat supérieur, une croix en argent sur laquelle le Crucifié, nimbé, barbu, cheveux longs retombant sur les épaules; au-dessus de sa tête, les initiales *erkathagir* : ՅՆՈՒ. c'est-à-dire : «Jésus, Nazaréen, roi des Juifs».

II

TÉTRAÉVANGILE ARMÉNIEN.

Texte complet. Exemplaire admirablement exécuté, orné de nombreuses illustrations marginales. Au début, une vie du Christ en miniatures, comme j'en ai publié plusieurs dans mes *Miniatures arméniennes* (Paris, 1913).

Les miniatures de ce nouveau tétraévangile rappellent d'une manière frappante le tétraévangile de Bologne 3290 (mes *Miniatures arméniennes*, pl. LIII-LVII); il a l'avantage de porter une date, ce qui permet de classer avec plus d'exactitude les manuscrits de cette famille, tels que Bologne 3290 et autres similaires, qui ne portent pas de renseignement chronologique.

Fol. 1-4, blancs.

Fol. 4 v°. La *Salutation* de l'ange à la Vierge. L'ange est à gauche, la Vierge à droite; tous deux sont debout. L'ange tient de la main gauche une tige de lys qu'il tend à la Vierge, qui tend la main droite pour la recevoir. Derrière les personnages, deux bâtiments, sur le toit desquels repose une étoffe. Le fond est or; dans le haut, un trait noir bordé de blanc simule le ciel, d'où s'élance une colombe blanche qui se dirige, à tire d'ailes, vers Marie.

Fol. 5. *L'adoration* des trois rois mages. Fond or, sur lequel se détachent des bâtiments surmontés, l'un d'un toit à arête vive, l'autre d'une coupole bleue d'où se dégage un clocheton rond flanqué de chaque côté d'un clocheton pointu. Au premier plan, la Vierge, nimbe doré, est assise tenant l'enfant, nu, nimbe doré, à gauche de la miniature. A droite, les mages; le plus vieux, barbe blanche, couronne dorée, s'agenouille et présente un vase allongé; derrière lui, également agenouillé, le deuxième mage, barbe noire, couronne dorée. Entre les deux, debout, le troisième mage, face de nègre, imberbe, coiffé d'un turban surmonté de trois pointes dorées.

Fol. 5 v°-6, blancs.

Fol. 6 v°. La *présentation* au temple. Fond or, sur lequel apparaît une coupole rouge reposant sur quatre colonnes de même couleur; de chaque côté de la coupole, un clocheton pointu. Au premier plan : à gauche, deux femmes debout; à droite, deux vieillards à barbe blanche, debout; le premier tient le petit enfant dans ses bras. Les cinq personnages portent nimbe doré.

Fol. 7. Le *baptême* de Jésus dans le Jourdain. Fond or, sur lequel se détachent, à droite et à gauche, les collines de Juda, deux par deux; au milieu, un trait noir, le ciel, d'où sortent trois rayons noirs liserés de bleu; le rayon médial est plus long que les autres et se termine par une colombe qui vole, verticalement, sur la tête du Christ. Au premier plan, à gauche, Jean le Baptiste, debout, les bras levés pour baptiser; au centre, Jésus, nimbe doré, vêtu seulement d'un linge noué à la hauteur du nombril, est à genoux dans l'eau; à droite, trois anges debout, dont le premier, muni d'ailes, semble tenir un linge pour essuyer Jésus.

Fol. 7 v°-8, blancs.

Fol. 8 v°. La *Transfiguration*. En haut, sur fond or, Jésus, vêtu de blanc, dans une gloire noire liserée de bleu; à *sa* droite, Moïse tenant les deux tables de la Loi; à sa gauche, Élie, barbe blanche,

dans l'attitude d'un profond recueillement. Ces trois personnages sont debout, sur des collines stylisées. En bas, sur une montagne ronde et rose, sur laquelle sont parsemées des fleurettes, trois personnages : Pierre, Jacques et Jean. Le personnage de gauche, barbe blanche, et le personnage de droite, barbe noire, sont à genoux, la tête tournée vers le haut. Le personnage du milieu a la tête en bas, les pieds en l'air; il est imberbe. Ces six personnages portent un nimbe doré.

Fol. 9. *Résurrection de Lazare.* Fond or, sur lequel se détachent, à droite et à gauche, des collines roses; au centre un bâtiment, surmonté de deux clochetons pointus. Au premier plan, à gauche, Jésus marche vers la droite, suivi de dix personnages; à ses pieds, Marthe et Marie agenouillées; à droite, Lazare, enroulé dans ses bandelettes blanches, se tient debout dans un cercueil noir, face à Jésus. Entre les deux, un petit personnage, debout, commence à dénouer une bandelette. Jésus et Lazare portent nimbe doré et barbe noire.

Fol. 9 v°-10, blancs.

Fol. 10 v°. *Les Rameaux.* Fond or; au centre, un palmier où pendent deux fruits rouges; à gauche et à droite, des collines roses. Au premier plan, Jésus, nimbe doré, barbe noire, chevauche un âne blanc, sous le cou duquel un personnage minuscule étend un vêtement rouge. Derrière Jésus viennent dix personnages, marchant, comme lui, vers la droite. A droite, sous un édicule, représentant la ville de Jérusalem, trois personnages se dirigent vers la gauche, à la rencontre de Jésus. Le premier, barbe blanche, porte sur son bras droit un petit enfant, emmailloté, et représentant vraisemblablement les «enfants de Jérusalem» qui criaient : «Hoshanna!».

Fol. 11. *La Sainte-Cène.* Fond or, sur lequel se détachent, au milieu une coupole rouge reposant sur quatre colonnettes rouges, et, de chaque côté, un clocheton pointu. Autour de la table, douze personnages, six à droite et six à gauche; au centre, Jésus, nimbe doré, tient de *sa* droite une coupe dorée. Sur la table, devant Jésus, un couteau à lame bleue et à manche noir; puis un plat doré ovoïde dans lequel est un poisson rose; à droite du plat, une coupe dorée; à droite de Jésus, un personnage saisit un récipient doré et fait le mouvement de verser à boire; sur la table, on aperçoit encore six objets ronds, galettes ou assiettes, et trois

objets noirs, terminés par trois radicelles et rappelant la forme des radis ronds.

Fol. 11 v°-12, blancs.

Fol. 12 v°. *Le lavement des pieds.* Fond or, sur lequel se détache un bâtiment surmonté à droite de trois clochetons pointus et terminé à gauche par un corps de bâtiment surmonté d'un toit rouge à arête vive. Au premier plan, Jésus, nimbe doré, barbe et cheveux noirs, est agenouillé, regardant vers la droite. Il essuie dans un linge blanc le pied droit de Pierre, tandis que le pied gauche plonge encore dans le récipient. Derrière Pierre assis, sont également assis les autres apôtres.

Fol. 13. *Le baiser de Judas.* Au premier plan, Jésus, à gauche, pose sa main droite sur l'épaule gauche de Judas qui s'approche pour lui donner le baiser convenu. Autour de ces deux personnages, des soldats romains, vêtus de tuniques bleues et rouges, coiffés d'une sorte de bonnet phrygien; derrière les soldats, des piques au centre desquelles brûle une torche rouge. En bas, à droite, Pierre, à genoux, tient un coutelas et se dispose à couper l'oreille d'un personnage imberbe.

Fol. 13 v°-14, blancs.

Fol. 14 v°. *Jésus portant sa croix.* Cette scène rappelle tout à fait celle de Bologne 3290, fol. 21 v° (mes *Miniatures arméniennes*, pl. LV, fig. 148), avec cette différence qu'ici, Jésus porte la croix sur son épaule droite.

Fol. 15. *Jésus sur la Croix.* Même disposition que dans Bologne 3290, fol. 22 (mes *Miniatures arméniennes*, pl. LV, fig. 149). Le soleil est rouge, la lune est bleue; du sang rouge coule des pieds de Jésus sur le crâne placé sous la croix. L'inscription porte au complet les quatre lettres Յ Ն Ի Ս « J[ésus] N[azaréen] r[oi des] J[uifs] ».

Fol. 15 v°-16, blancs.

Fol. 16 v°. *La Résurrection de Jésus.* Disposition analogue à celle de Bologne 3290 (mes *Miniatures arméniennes*, pl. LVI, fig. 150). Le Christ, un péplum rouge sur les épaules et un pagne autour des reins, sort du tombeau, debout, tenant de la main gauche une bannière, et levant la droite en l'air. A gauche, deux soldats romains, à droite un soldat romain à genoux. Un cyprès, à gauche, se dessine sur le fond or de la miniature.

Fol. 17. *L'Ascension.* Même disposition que dans Bologne 3290 (mes *Miniatures arméniennes*, pl. LVI, fig. 151). Mais ici, les initiales Յս (Jésus) Քս (Christ) placées de chaque côté de la tête de Jésus sont en arménien, tandis qu'elles sont en grec dans le tétraévangile de Bologne.

Fol. 17 v°-18, blancs.

Fol. 18 v°. La *Pentecôte.* La scène rappelle celle de Bologne 3290 (mes *Miniatures arméniennes*, pl. LVI, fig. 152). La différence est qu'ici la Vierge n'est pas représentée. En haut, une colombe bleue dans un ciel bleu sur fond or descend en volant sur les Apôtres qui sont assis, au centre de la miniature, devant un monument (le Cénacle?), six à droite et six à gauche, se faisant face. En bas, dans un médaillon noir, un vieillard à barbe blanche, coiffé d'une couronne dorée, tient une serviette tendue entre ses deux mains.

Fol. 19. Le *jugement dernier.* Même disposition que dans Bologne 3290 (mes *Miniatures arméniennes*, pl. LVI, fig. 154). On se fera une idée du coloris de cette miniature en comparant la scène du même genre donnée en couleurs dans P. Jacobus Dashian, *Catalog der armenischen Handschriften in der Mechitharisten-Bibliothek zu Wien*... (Wien, 1895), pl. VI, fig. 4.

Fol. 19 v°-20, blancs.

Fol. 20 v°-21, lettre d'Eusèbe à Carpien, dans un encadrement finement dessiné et très élégamment peint.

Fol. 21 v°-22, blancs.

Fol. 22 v°-23, canons de concordance, dans des encadrements très jolis.

Fol. 23 v°-24, blancs.

Fol. 24 v°-25, canons de concordance, dans des encadrements très jolis.

Fol. 25 v°-26, blancs.

Fol. 26 v°-27, canons de concordance, dans des encadrements très jolis.

Fol. 27 v°-28, blancs.

Fol. 28 v°-29, canons de concordance, dans des encadrements très jolis.

Fol. 29 v°-30, blancs.

Fol. 30 v°-33, chapitres de l'évangile de Matthieu (գլուխք մատթէոսի աւետարանն).

Fol. 33 v°. Miniature. A gauche, Matthieu assis, nimbe doré, barbe blanche; à droite, un ange debout, tenant de sa main gauche un livre, s'entretient avec Matthieu. Derrière ces personnages, des bâtiments blancs à toits rouges sur fond or.

Fol. 34. Début de l'évangile selon Matthieu; frontispice, ornement marginal, première ligne en pharagir, le tout d'un coloris très vif, bleu, rouge et or, produisant le plus bel effet.

Fol. 109 v°. Fin de l'évangile selon Matthieu.

Fol. 110-111, chapitres de l'évangile de Marc (գլուխ [*sic*] մարկոսի աւետարանին).

Fol. 111 v°. Miniature : Marc assis, nimbe doré, barbe et cheveux noirs, regarde vers la droite un lion ailé, nimbe doré, allongé devant lui, tenant un livre à tranches rouges dans ses pattes de devant. A l'arrière-plan, un bâtiment surmonté d'une coupole, flanqué de deux clochetons pointus à gauche, et de deux à droite, se dessine sur fond or.

Fol. 112. Début de l'évangile selon Marc; frontispice, ornement marginal, première ligne en caractères ornithomorphes, le tout d'un coloris parfait, or, rouge, bleu et vert.

Fol. 161, fin de l'évangile selon Marc : զի երկնչէին «car [elles] avaient peur».

Fol. 161 v°-163 v°, chapitres de l'évangile de Luc (գլուխ [*sic*] աւետարանն ղուկասու).

Fol. 164, blanc.

Fol. 164 v°. Miniature : Luc assis à gauche, nimbe doré, barbe et cheveux noirs, tonsure sur le sommet du crâne, regarde à droite un bœuf gris, ailé, nimbe doré, couché devant lui, tenant un livre aux tranches rouges dans ses pattes de devant. A l'arrière-plan, une coupole rouge reposant sur quatre colonnettes rouges, est flanquée, à droite et à gauche, d'une tour carrée surmontée d'un clocheton pointu.

Fol. 165, début de l'évangile selon Luc; frontispice, ornement marginal, première ligne en caractères ornithomorphes, d'un dessin et d'un coloris des plus parfaits.

Fol. 246 v°, fin de l'évangile selon Luc.

Fol. 247-248, chapitres de l'évangile selon Jean (գլուխք աւետարանն ըստ յովհաննու).

Fol. 248 v°, miniature : Jean, au milieu d'un médaillon noir, nimbe doré, cheveux et barbe blancs, est assis vers la droite, mais tourne la tête derrière lui vers l'angle de gauche, d'où émergent des rayons bleus. Devant lui, à droite, un aigle doré tient dans ses griffes un livre à tranches rouges. De chaque côté du médaillon, des ondulations roses et blanches, où sont plantés des cyprès. Le fond est or.

Fol. 249. Début de l'évangile selon Jean; frontispice, ornement marginal, première ligne en caractères ornithomorphes; dessin et coloris du plus bel effet.

Fol. 307. Fin de l'évangile selon Jean.

Fol. 307 v°, date de la copie de ce manuscript :

շնորհօք տն
աւարտեցաւ
սբ աւետարա
նըս. ի թուին
փրկչին. ռէՃ
և ի թուին արամ
ապնեա, ռՃխԹ
ամսեանն օգոս
տոսի

Par la grâce du Seigneur, fut achevé ce saint évangile, en l'an du Sauveur 1700, et dans l'ère arménienne 1149, au mois d'août.

Fol. 308-310, blancs.

De jolis ornements marginaux, d'un dessin parfait et d'un coloris superbe, parent le volume presque à chaque feuillet. Plusieurs de ces miniatures sont des motifs d'ornementation dont on se fera une idée en consultant P. Jacobus Dashian, *Catalog*... (Wien, 1895), pl. V, fig. 1-8. D'autres représentent, avec un goût exquis, les principaux épisodes de la vie terrestre du Christ : les trois rois mages et l'étoile, fol. 36; songe de Zacharie, fol. 37; Jean le Baptiste, fol. 38; guérison de deux aveugles, fol. 53; les épis, fol. 59; guérison d'un démoniaque, fol. 60; le figuier sec, fol. 83 v°; Judas pendu à un arbre, ayant, sous ses pieds, un diable noir qui pose sa patte droite de devant sur des

pièces d'or, fol. 103 v°; annonciation de l'ange aux bergers, fol. 170 v°, etc.

Ce manuscrit, d'une exécution calligraphique parfaite, a une valeur artistique très grande, bien que relativement jeune. On peut le tenir pour la réplique du manuscrit arménien Bologne 3290. C'est la même école. Tous deux doivent sortir des mêmes ateliers.

XVIIe siècle; écriture bolorgir; parchemin très fin; 310 feuillets à 2 colonnes; 150 × 110 millimètres. Reliure orientale gaufrée; sur le plat supérieur, deux plaques rondes en métal blanc sont clouées, la supérieure figurant une crucifixion; la seconde porte au centre une tête d'ange entourée de quatre autres têtes d'anges entourées de paires d'ailes. Sur le plat inférieur est clouée une plaque de métal blanc quadrilobée, sur laquelle est soudé le Crucifié. Traces de trois fermoirs arrachés.

CHRONIQUE.

I. L'ÉTAT ARMÉNIEN.

Le premier mot de notre première chronique doit être pour enregistrer un grand fait dans l'histoire de l'Arménie : pour la première fois depuis que l'échec définitif des Croisades a entraîné la disparition du royaume arménien de Cilicie, la nation arménienne dispose d'un gouvernement autonome.

Quand, en novembre 1917, s'est établi en Russie le régime des Soviets, la Transcaucasie a refusé de le reconnaître. En février 1918, une assemblée de toute la Transcaucasie s'est réunie à Tiflis, et a constitué un gouvernement temporaire. Mais bientôt les trois nations de Transcaucasie étaient amenées à se séparer; les Géorgiens déclaraient leur indépendance le 26 mai 1918, les Arméniens et les Tatars d'Azerbaïdjan le 28 mai 1918. Il existe donc, de nouveau, en fait, un État arménien depuis le 28 mai 1918.

Cet État a pour territoire les parties de l'ancienne Transcaucasie russe où la population est nettement arménienne en majorité. Beaucoup d'Arméniens sont restés en Géorgie et en Azerbaïdjan, de même qu'il y a un bon nombre de Tatars et de Kurdes en Arménie. On sait quelle place tiennent les Arméniens à Tiflis et à Bakou.

L'Arménie s'est aussitôt constituée en république. On a préparé des élections auxquelles ont été admis les habitants de tout sexe et de toute religion, et qui ont été faites suivant un système proportionnel. Ainsi a été élu, en juin 1919, un Parlement de 80 membres où Tatars et Kurdes sont représentés et qui a désigné un cabinet de huit ministres. M. Aharonian a été élu président de ce parlement.

Le 28 janvier 1920, les gouvernements de France, de Grande-Bretagne et d'Italie ont reconnu le Gouvernement arménien comme Gouvernement de fait.

Dès lors, dans le protocole du projet de traité avec la Turquie remis aux plénipotentiaires turcs, aussitôt après les noms des grandes puissances alliées, vient le nom de l'Arménie, qui, dans

l'ordre alphabétique, commence la liste des petites puissances alliées; et le représentant de la République arménienne près la Conférence de la Paix, M. Aharonian, a été appelé à participer à la remise du projet de traité aux Turcs, en même temps que le président de la Délégation arménienne, Boghos Nubar pacha, qui représentait plutôt les Arméniens de Turquie. L'article 88 de ce projet de traité est ainsi conçu : «La Turquie déclare reconnaître, comme l'ont déjà fait les Puissances alliées, l'Arménie comme État libre et indépendant.» Ce traité prévoit les conditions dans lesquelles les provinces proprement arméniennes de la Turquie actuelle seront incorporées à la République arménienne. Le président des États-Unis d'Amérique a accepté de fixer, en qualité d'arbitre, la ligne frontière entre la Turquie et l'Arménie.

On sait que le traité a été signé à Sèvres, le 10 août 1920, par les délégués turcs. Quand il aura été ratifié par les parlements des États contractants, il deviendra définitif.

S'il subsiste encore bien des difficultés, si les frontières de l'Arménie ne sont encore exactement fixées presque d'aucun côté, si les provinces de l'ancienne Turquie qui sont arméniennes et qui doivent faire partie de l'Arménie sont encore aux mains des nationalistes turcs, si, en vérité, on ne peut espérer que les affaires arméniennes se règlent entièrement avant que les affaires de Russie et de Turquie le soient, du moins, il y a déjà un État arménien qui fonctionne, en dépit de tous les obstacles, et qui tient sa place parmi les États du monde.

A. Meillet.

II. UNION ARTISTIQUE ARMÉNIENNE.

(CONSTANTINOPLE.)

Quelques mois après la signature de l'armistice, les Arméniens de Constantinople, sans perdre de temps et pour reprendre la vie intellectuelle si cruellement interrompue, fondaient une *Union artistique arménienne*. Ils publiaient en une plaquette de huit pages les statuts de la nouvelle société [1].

Cette brochure comprend cinq chapitres d'inégale longueur et d'inégale importance.

Dans le chapitre Ier, on expose le but et la constitution de la société : rénover le style arménien et l'adapter aux conditions actuelles de l'art et de l'architecture; encourager et améliorer les œuvres des artistes arméniens; faire connaître au monde civilisé l'art arménien. Pour atteindre ce but, l'*Union* étudiera le style arménien et, d'une manière générale, les œuvres des artistes arméniens ainsi que les œuvres des artistes étrangers concernant l'Arménie. Elle fera des publications relatives à ces études et réunira des matériaux pour les compléter.

Le siège de l'*Union* est à Constantinople.

Les divers moyens d'atteindre le but que l'on se propose sont : l'organisation d'expositions et de conférences, la réunion des ouvrages traitant de l'art arménien; l'encouragement à des cours concernant l'art, faits dans les écoles arméniennes; enfin, on imprimera une direction artistique bien marquée aux corporations des artisans, en publiant à leur intention des ouvrages qui leur soient accessibles.

De plus, et toujours pour atteindre son but artistique, l'*Union* fera des dons en objets et en espèces; elle organisera des concours pour encourager le progrès du style arménien; elle enverra des missions composées d'artistes et de savants, pour pratiquer des fouilles et faire des études relatives aux antiquités arméniennes.

[1] *Հայ գեղարուեստական միութիւն. կանոնագիր.* Կ. Պոլիս, տպագրութիւն Օ. Արզումեան, 1919, in-8°, 8 pages.

Enfin, elle imprimera une directive toute spéciale pour faire préférer le style arménien dans les futurs édifices à construire.

L'article 3 fait connaître les différentes catégories de membres composant l'*Union* : donateurs, bienfaiteurs, correspondants et membres d'honneur.

Le chapitre II traite de l'administration de l'*Union artistique arménienne*. A la tête se trouve un conseil composé de 16 membres, nombre qui peut être porté à 25, si la chose est jugée opportune. Un cinquième de ces membres est renouvelable tous les ans. Le conseil choisit et élit un président, un vice-président, un secrétaire général, un secrétaire en second et un trésorier, qui assurent le fonctionnement de la société.

L'article 6 réglemente les séances; le conseil doit se réunir au moins une fois par mois.

L'article 7 pose que toutes les fonctions sont gratuites.

Dans le chapitre III, on expose quels sont les revenus de la société : cotisations et dons, recettes des fêtes organisées par l'*Union*, legs, revenus de ses immeubles.

On envisage, dans le chapitre IV, les modifications qui peuvent être apportées aux présents statuts, et dans quelles conditions la société peut et doit être dissoute.

Enfin, le chapitre V traite du règlement intérieur de la société.

Tel est, réduit à sa plus simple expression, le contenu de la plaquette que nous venons de recevoir et qui permet d'entrevoir un renouveau de l'art chez les Arméniens, lorsque ceux-ci jouiront de la sécurité et de la tranquillité dont ils ont un si grand besoin.

Frédéric Macler.

Odessa
MER NOIRE
Constantinople
Trébizo
Sivas
TURQUIE
Erzin
Smyrne
Karpou
Diarbék
Adana
Alexandrette
Alep
Beyrouth
Damas
ARA
Jérusalem
Jaffa
Le Caire
Suez
Échelle
0
100

GUERRE ARMÉNO-TURQUE
1918
Astrakan
MER CASPIENNE
TURKESTAN
S E
ORGIE
Tiflis
Karaklis
AZERBAIDJIAN
Akstafa
Alexandropol
Bakou
Erivan
Krasnovodsk
vers Boukhara
Zanguezour
Araxe
Djoulfa
Van
Tauris
Ourmiah
Enzeli
Méched
(JANVIER 1918)
Mossoul
Kazvin
Téhéran
Tigre
Hamadan
PERSE
Bagdad
ISPAHAN
Kut-el-Amara
Bassorah
500 Km
Chemins de fer en exploitation.
" " " en construction.
Limites d'Etat.
Routes bonnes pour automobile.

III. RÔLE MILITAIRE DES ARMÉNIENS

SUR LE FRONT DU CAUCASE

APRÈS LA DÉFECTION DE L'ARMÉE RUSSE

(DÉCEMBRE 1917 - NOVEMBRE 1918).

Les questions du Caucase, aussi enchevêtrées que les races qu'elles concernent, sont encore pour beaucoup d'esprits même cultivés la «terre inconnue» de nos anciens atlas. Peu se doutent de l'importance qu'elles ont eue et tiennent encore dans le plan allemand d'extension mondiale vers l'Est. Le Caucase est resté le pont des invasions entre l'Asie et l'Europe, et des routes d'expansion d'Europe en Asie.

Ces quelques notes résumées ont été écrites pour démêler, dans les événements si compliqués de la récente histoire du Caucase, le rôle exact des trois états indépendants qui le composent.

Le Trans-Caucase (ou Caucase méridional) est divisé actuellement en trois petits états : la Géorgie (Tiflis), l'Azerbaidjan (Bakou) et l'Arménie (Erivan). Ces trois républiques déclarées indépendantes de la Russie en 1918, ont été reconnues «de fait» par les puissances en 1919. L'une d'elles, l'Arménie, est inscrite comme puissance alliée dans le traité avec la Turquie.

Cet état comprend, outre les principaux districts arméniens de l'ancienne vice-royauté du Caucase, une partie des vilayets arméniens de Turquie. Ce territoire arménien, groupé autour du mont Ararat sur le haut du plateau d'Arménie, est le centre historique et ethnographique de la race arménienne. De là, elle s'étendit au loin en Perse, en Turquie et en Russie, formant de vastes colonies très prospères.

L'Arménie ainsi constituée a-t-elle joué pendant la dernière guerre un rôle militaire qui justifiât ce titre de puissance alliée? A-t-elle combattu pour notre cause?

Pour préciser une question trop vaste, nous étudierons, à

l'aide des documents historiques de la guerre, le rôle des Arméniens sur le front du Caucase en 1918, après la défection de l'armée russe. (De Révolution russe, décembre 1917, à Armistice, novembre 1918).

Beaucoup ne connaissent des Arméniens que quelques habiles marchands de tapis des ports du Levant et n'ont jamais pénétré dans leurs montagnes ni surtout au centre ethnique de leur race. C'est là cependant qu'il faut les étudier pour les juger.

I. RÔLE DES ARMÉNIENS SUR LE FRONT DU CAUCASE AVANT LA RÉVOLUTION RUSSE.

(Aout 1914-Décembre 1917.)

---

1. Rôle des Arméniens turcs.

Un des principaux buts de guerre de l'Allemagne était de parachever son œuvre du Bagdad-Bahn, de prendre solidement position de cette nouvelle route vers les Indes et de tous les territoires traversés. Turquie d'Asie, Mésopotamie, colonies merveilleuses s'ouvriraient à l'expansion commerciale et industrielle de la race allemande. L'occupation de la Perse et des Indes suivrait ensuite.

En Turquie, la race arménienne était dispersée dans les six vilayets d'Erzeroum, Van, Bitlis, Diarbékir, Kharpout, Sivas. Elle se trouvait ainsi sur la ligne Constantinople-Bagdad. Elle fortifiait surtout la route d'expansion russe vers la Méditerranée : Erzeroum-Alexandrette.

Il importait donc grandement à l'Allemagne de s'assurer l'aide de la race arménienne, la plus vitale et la plus industrieuse de Turquie d'Asie. Dès 1914, le parti Jeune-turc, prévoyant la guerre avec la Russie et conseillé par l'Allemagne, voulut s'assurer contre les hostilités des Arméniens. Il s'adressa au parti arménien «Tachnagtsouthioun» et lui proposa d'aider la Turquie en cas de guerre. Promesse était faite de reconnaître l'indépendance de l'Arménie après la guerre. Mais les Arméniens, bien que prévoyant les menaces de cette position intermédiaire entre deux puissances rivales, refusèrent. Habitués à connaître la valeur des promesses Jeunes-turques, ils préférèrent se déclarer neutres, comptant secrètement sur l'avance de la Russie, leur protectrice séculaire.

En Russie d'ailleurs se trouvait le centre de leur race, l'Arménie du Caucase.

Dès la déclaration de guerre de la Turquie (novembre 1914), la position des Arméniens des provinces de Turquie devint terrible. Bien plus encore dès le succès de l'avance russe de l'hiver 1915 : dégagement du district de Batoum et prise de Van, en mai 1915. Alors les Turcs commencèrent à mobiliser tous les Arméniens mâles comme travailleurs et à déplacer le reste de la population, vieillards, femmes et enfants vers le Sud. Beaucoup de volontaires arméniens étaient partis se battre dans l'armée russe et les populations d'Erzeroum et de Van avaient bien accueilli et aidé l'avance des troupes russes victorieuses.

Les massacres et déportations d'Arméniens dans les vilayets de Turquie sévissent avec une rigueur inouïe pendant l'année 1915. Mais après l'avance russe de mai, ils prirent une tournure effrayante. C'est en novembre 1915 qu'arrive à Alep l'ordre secret de détruire le plus possible la race arménienne «pour sauver l'avenir de la Turquie». Alors commencèrent les horreurs de cette déportation systématique dans les déserts de Mésopotamie, où les colonnes d'évacués arméniens étaient condamnées à mourir de faim et de misère. La hache des gardiens circassiens ou kurdes hâtait la fin de ceux qui mettaient trop longtemps à mourir.

Nous possédons le rapport du secrétaire turc du bureau des déportations d'Alep. D'après lui, 320.000 Arméniens auraient été massacrés dans les camps de Raz-el-Ain, Intilli, et Der-Zor; 600.000 autres seraient morts de faim, de maladie et de misère[1]. Les horreurs de ces massacres ont été si souvent décrites qu'il devient fastidieux de les rappeler. A force d'en entendre les témoins, on finit par ne plus y croire, comme si l'esprit lassé de ces horreurs voulait par le doute les effacer de son souvenir.

Le jugement de l'Allemagne sur les Arméniens à cette époque est intéressant. Tous les documents diplomatiques et rapports de témoins sérieux concordent à affirmer que le gouvernement allemand était renseigné sur ces massacres et se taisait systématiquement. L'Arménie et ses dépouilles était la rançon livrée aux Turcs pour prix de leur participation à la guerre. Les témoignages sur la conduite des officiers allemands envers les déportés arméniens

[1] *The Memoirs of Naim Bey*, with introduction by Vte Gladston e, Hodder and Stoughton. London, 1920. et Aram Andonian, *Documents officiels concernant les massacres arméniens...* (trad. M. S. David-Beg), Paris, 1920, H. Turabian.

le prouvent aussi. Ils venaient inspecter les camps de concentration et disaient aux prisonniers mourant de misère et implorant secours : « Vous l'avez bien mérité, vous êtes des révoltés. » Tous ceux qui étaient une barrière à l'avance germano-turque vers le Caucase ou vers l'Asie méritaient la mort. Donner des chiffres exacts sur le nombre des victimes sera toujours impossible, aucun recensement sérieux n'existant en Turquie en 1914. Mais d'après les rapports les plus dignes de foi, ce nombre n'est pas inférieur à 600,000 [1].

2. Rôle des Arméniens russes avant la révolution.

Dès 1914, 150,000 Arméniens russes furent enrôlés comme combattants dans l'armée régulière. Officiers et soldats arméniens prirent ainsi part aux combats sur tous les fronts et y firent vaillamment leur devoir.

Dès 1914 aussi, l'Arménie russe créa un corps important de volontaires qui furent admis officiellement à prendre part aux opérations de l'armée régulière sur le front du Caucase. En septembre 1914, quatre détachements de volontaires arméniens furent formés sous la direction de quatre héros nationaux : Antranik, Dro, Amazaspe et Kéri. D'autres s'engagèrent en grand nombre dans les corps russes de l'armée du Caucase.

Dès le commencement des hostilités russo-turques, les quatre corps de volontaires arméniens, portés à six en 1916, furent employés comme tirailleurs par l'État-Major du Caucase. Ils prirent part aux opérations de 1915-1916 au Caucase et en Perse et méritèrent les éloges de leurs généraux russes : tous les chefs de ces détachements reçurent la croix de Saint-Georges. Considérés comme réguliers de l'armée russe, ils furent reformés en « Bataillons de tirailleurs arméniens ».

Voilà ce que l'Arménie dans ses provinces russes et turques avait fait et souffert avant la révolution de 1917. Voilà ce qu'elle avait donné de victimes pour sa fidélité à la cause des alliés. Outre les victimes des massacres et les combattants tués au front, elle allait en donner bien d'autres. Si les Arméniens s'étaient

[1] Rapport du « Comité américain de secours », cité par le vicomte Bryce dans son ouvrage : *Traitement des Arméniens dans l'empire ottoman*, extrait du Livre bleu anglais. « Le nombre des morts est compris entre 450,000 et 850,000. Nous sommes probablement dans le vrai en disant 600,000 », p. 542.

engagés dans le plan germano-turc, protégés alors par ceux qui tenaient en mains la force militaire ottomane, ils n'auraient rien eu à craindre, et seraient sortis de la tourmente, à moins de frais, libres et indépendants.

II. RÔLE MILITAIRE DES ARMÉNIENS SUR LE FRONT DU CAUCASE APRÈS LA DÉFECTION DE L'ARMÉE RUSSE.

(Décembre 1917 jusqu'à la paix de Batoum, 30 mai 1918.)

---

1. Situation du Caucase en automne 1917.

La chute de Kérensky et l'avènement de Lénine-Trotsky (7 novembre 1917) étaient le triomphe de la révolution en Russie, et marquaient la désagrégation complète de l'armée russe. La Roumanie, menacée d'encerclement, signe elle-même l'armistice, le 7 décembre au matin. L'armistice de Brest-Litowsk entre la Russie et les Puissances centrales est signé le 15 décembre.

D'un seul coup tout ce front oriental s'est écroulé.

Sous l'action de la propagande révolutionnaire payée par l'Allemagne, la Russie n'est plus qu'un chaos politique et social, et son armée entièrement désagrégée abandonne partout la lutte et se retire du front en désordre.

Cependant les opérations de Palestine et de Mésopotamie, favorables aux Alliés depuis quelques mois, avaient effectué la jonction russo-anglaise. En Mésopotamie, l'armée anglaise avait pris Kut-el-Amara (24 février) et Bagdad (11 mars), dégageant largement la ville par les victoires de Samarrah et Ramadieh. La jonction était faite avec le front russe du Caucase et de Perse, et la poussée germano-turque vers le golfe Persique arrêtée solidement.

En Palestine, les victoires anglaises de Gaza et Jaffa (6-17 novembre) et la prise de Jérusalem (9 décembre) chassaient les Turcs de Syrie, menaçaient leur ligne de retraite de Mésopotamie vers Alep, et arrêtaient la poussée germano-turque vers l'Arabie et le canal de Suez.

La défection de l'armée russe et la chute du front du Caucase allaient ouvrir à l'Allemagne une nouvelle route vers l'Asie. La

mer Noire qu'elle tenait désormais de Constantinople à Batoum lui permettait de lancer ses troupes et celles de la Turquie à travers le Caucase vers le Turkestan et la Perse, remparts des Indes. Elle pourrait porter un coup droit à l'Angleterre. La ligne du Bagdad-Bahn étant fortement coupée et occupée par les Anglais, elle en choisissait une autre plus au Nord, non moins dangereuse pour les Alliés : Berlin-Batoum-Bakou-Boukhara [1].

Le Conseil militaire interallié de Versailles, où le génie large et clairvoyant de Foch embrassait l'ensemble des fronts, malgré la terrible menace de l'attaque allemande, vit l'importance du Caucase [2].

En novembre 1917, les Bolcheviks avaient établi leur régime en Russie; la Transcaucasie (Arménie, Géorgie, Azerbaidjan tartare) avait refusé de reconnaître le gouvernement nouveau et constitué le commissariat de Transcaucasie avec Tiflis comme centre. Elle se déclara indépendante des Soviets.

Bien que l'influence germano-turque travaillât déjà puissamment au Caucase, il était à croire que, fortement aidé militairement par les Alliés, ce gouvernement accepterait volontiers de lutter contre l'invasion. L'armée russe faisant défection, il fallait d'urgence organiser des armées nationales, géorgienne, tartare et arménienne, et les décider à tenir le front du Caucase contre les Turcs. La mission fut confiée à l'armée anglaise.

En décembre 1917, un ordre partait dans toutes les formations du front britannique demandant «des volontaires, officiers et sous-officiers pour une mission extraordinaire et dangereuse en Orient». Le général Dunsterville, chargé de conduire la mission, débarquait en janvier à Bassorah avec ses officiers, et, suivi de son État-Major, était le 17 février à Enzéli, port du Nord de la Perse, sur la Caspienne. Nous verrons dans la suite de ces notes comment, arrêté à Enzéli par les Bolcheviks, gêné par les révoltes persanes, insuffisamment aidé par l'armée de Bagdad, il n'arriva que trop tard à Bakou (15 août 1918) et ne put sauver le Caucase.

[1] *Souvenirs de guerre de E. Ludendorff*, traduction française. Payot, Paris, 1920; p. 238-239.

[2] *The adventures of Dunsterforce, by Major-General L.-C. Dunsterville.* London, Arnold, 1920; p. 1 et suivantes.

2. Formation des armées nationales en Transcaucasie : le corps arménien seul à lutter.

Aussitôt après l'abandon du front par les troupes du Caucase, en décembre 1917, le gouvernement de Transcaucasie, avec l'aide des missions militaires alliées de Tiflis, décida de former des troupes nationales pour se défendre contre l'invasion turque : les corps arménien, géorgien et tartare furent fondés. L'essai de formation d'un corps russe et d'une division grecque donna peu de résultat. Restaient donc seuls, les corps arménien, géorgien et tartare.

Mais de ces trois, le corps arménien, ayant à défendre une population la première menacée par l'avance turque, avait seul la volonté de combattre et de se former vraiment; il sentait que l'Allemagne ne lui donnerait aucun secours.

Les Géorgiens, très travaillés par les agents de la propagande allemande, connaissaient leur impuissance devant les forces que l'Allemagne et la Turquie allaient jeter sur la ligne Batoum-Bakou. Ils jugèrent vite la résistance impossible avec des troupes fraîchement formées, et se préparèrent secrètement à demander la protection allemande, seul salut pour eux contre l'invasion turque[1]. Le corps géorgien renonça à cette lutte impossible, peu après la prise de Batoum par les Turcs. Depuis l'armistice de novembre 1918 la Géorgie, libre du danger de l'invasion, put reprendre une politique nettement pro-alliée. Mais au printemps la nécessité et les sollicitations de l'Allemagne la poussaient forcément à chercher cette protection.

Les Tartares, travaillés par les agents turcs, et n'ayant rien à craindre de l'invasion musulmane, firent rapidement cause commune avec l'ennemi. Tout le rôle de leurs troupes se borna à gêner la formation du corps arménien, arrêter les transports de ravitaillement et de munitions pour le front, attaquer les convois arméniens entre l'Arménie et la Perse, couper la ligne télégraphique avec Tiflis et détruire la voie ferrée.

Le Gouvernement de Transcaucasie, où les Tartares étaient nombreux, ne fit rien pour empêcher cette action hostile aux Arméniens. Ces derniers virent rapidement que, politiquement et militairement, ils étaient seuls à résister. Mais, bien qu'entourés

[1] *Souvenirs de Ludendorff*, p. 239.

d'ennemis de toutes parts et gênés par eux dans leurs communications vitales avec l'arrière, ils engagèrent résolument la lutte. Leur seul espoir fut désormais du côté de la Perse l'arrivée du général Dunsterville avec des forces anglaises.

Le lieutenant-général Nazarbékoff, héros des combats de Dilmane, Mouch, Bitlis, en 1914, 1915, 1916, où il commanda une division puis un corps d'armée russe, décoré de la croix de Saint-Georges et de la médaille militaire française, fut chargé de la formation et du commandement suprême du corps arménien. A Tiflis, M. Aharonian, Président du Conseil national arménien, s'occupait activement de recruter des officiers et des volontaires dans la population arménienne.

3. Opérations du corps arménien de janvier 1917 a l'armistice du 11 novembre 1918.

A. *Front arménien en décembre 1917.*

Au moment de la défection des troupes russes quittant le front et abandonnant derrière elle officiers, armes et munitions, la ligne de résistance arménienne de la mer Noire à la Caspienne se trouvait ainsi établie :

1° *A l'aile droite*, gardant Batoum et le massif montagneux de la vallée du Tchorok, le corps géorgien.

2° *Erzindjian :* régiment d'Erzindjian formé sur place avec les soldats arméniens des régiments russes quittant le front.

Erzeroum : en deuxième ligne, le régiment d'Erzeroum, avec un régiment formé d'Arméniens turcs, et les premier et quatrième régiments.

Kars : 3 régiments.

3° *De Khnis à Van :* le deuxième régiment arménien, avec les deux régiments de Khnis et de Van (Arméniens turcs).

4° *Au sud de Van :* le cinquième régiment arménien avec les premier, deuxième et quatrième régiments de Van (Arméniens turcs).

5° *En arrière de Van*, contre les Kurdes des montagnes, la garde du chemin de fer était confiée au régiment de Makou.

En même temps se fonda, à l'intérieur, la division particulière de volontaires du général Antranik : composée de bandes irrégulières de Sébou, Mourad, Der-Ghevondian, Torkom, Pandoukht et autres...

Dès le commencement de la révolution en 1917, le Conseil national arménien, prévoyant l'attaque turque contre l'Arménie, avait demandé à Kérensky le renvoi au Caucase de 150,000 Arméniens enrôlés dans l'armée russe, mais il n'obtint pas de résultat important.

L'armée arménienne comprenait ainsi trois divisions :

Ire division, Q. G. Alexandropol : général Arecheff.

IIe Division, Q. G. Erivan : genéral Silikoff.

Division particulière : général Antranik.

Brigade de cavalerie : colonel Korganoff.

Q. G. du corps arménien à Tiflis, puis à Alexandropol : général Nazarbékoff.

6° *A l'aile gauche*, tenant fortement la position du lac d'Ourmiah, route Mossoul-Perse et Erivan-Perse : la petite armée d'Ourmiah.

Elle comprenait :

Une brigade chaldéenne : chef Agha Pétros;

Une brigade nestorienne : chef le Patriarche Marschimoun;

Un bataillon arménien : chef Stéphanian.

Elle était organisée et dirigée par un état-major russe.

7° *A Bakou.* — Bakou, deuxième ligne de la résistance arménienne du Caucase, dernière position de la résistance alliée, commandant la route Bakou-Turkestan.

Au commencement de 1918, la défense arménienne de la ville, organisée par le Comité russe et le Conseil national arménien qui tous deux refusaient la paix de Batoum, devait comprendre, outre les milices de la ville, quelques milliers de soldats arméniens échappés de Russie. En août, le chiffre s'éleva à 10,000 soldats arméniens et russes (dont 80 p. 100 d'Arméniens).

Le front du Transcaucase ainsi reformé devait garder les routes d'invasion germano-turque vers la Perse et le Turkestan.

B. *Troupes d'invasion germano-turques.*

Les Allemands se réservaient d'occuper la ligne Batoum-Bakou avec des troupes embarquées à Odessa (15.000 hommes en automne 1918). Les troupes commencèrent à arriver à Poti dès les premiers jours de juin.

L'armée turque attaquant le front du Caucase se composait, outre les anciennes troupes du front, des meilleures troupes de Palestine; elle était dès le commencement bien supérieure en nombre, matériel et organisation. Toujours renforcée de nouvelles réserves, elle devait devenir la grande «Armée Caucasienne de l'Islam», destinée à l'envahissement du Turkestan et de la Perse (30,000 hommes en août, dont 8,000 prirent part au siège de Bakou).

C. *Opérations du front arménien : Erzindjian-Van.*

Les cinq mois qui suivirent (janvier à mai 1918) furent pour les Arméniens une lutte héroïque et sans espoir. Séparés des Alliés, abandonnés et gênés par leurs alliés du Transcaucase, ils tentèrent seuls de barrer les routes à l'invasion turque bien supérieure en force.

Prise d'Erzindjian et d'Erzeroum. — Au mois de janvier 1918, l'armée turque, aidée par les Kurdes des montagnes, avança sur Erzindjian. Le régiment d'Erzindjian, entouré par des forces bien supérieures, se retire sur Erzeroum. Pendant tout le mois de février, cette dure lutte pied à pied sur les plateaux couverts de neige et les cimes glaciales du massif fut défavorable aux Arméniens. L'artillerie turque, étant très supérieure en nombre, repousse la ligne arménienne jusqu'à Erzeroum qui fut pris le 27 février. Les énormes dépôts de vivres, de munitions et de matériel de guerre abandonnés par l'armée russe restaient entre les mains des Turcs.

Le 1er mars, l'armée arménienne, reculant lentement en protégeant toute la population chrétienne des régions envahies qui encombrait les routes, arriva à Sarikamich. Là elle fit face aux Turcs. Après onze jours de combats dans la neige, qui permirent aux renforts d'arriver de Tiflis, les Arméniens, tournés sur leur droite, durent abandonner Sarikamich. Ils faisaient sauter les

dépôts de munitions et brûlaient la ville (23 mars). Le général Nazarbékoff avait hâte de s'appuyer sur le centre retranché de Kars.

Prise de Batoum (1er avril). — Le 1er avril, l'aile droite arménienne fut dégarnie par la chute de Batoum, pris par les Turcs aux Géorgiens. Ces derniers abandonnèrent bientôt la lutte. Ce succès turc affaiblit beaucoup le moral des Arméniens. Ils se sentaient seuls désormais contre l'invasion de l'ennemi. Les troupes étaient déjà harassées par la défense d'une ligne trop étendue, dans les tourbillons de neige et de pluie. L'État-Major arménien sentait la neutralité et la malveillance constante du gouvernement transcaucasien, dégoûté de la lutte qu'il sentait sans espoir et travaillé par la propagande germano-turque. Tiflis refusait le matériel pour les transports de troupes et de munitions. Le Commissaire des chemins de fer était un Tartare. Sur la route de Tiflis-Alexandropol, les Tartares attaquaient les convois militaires.

Reddition de Kars (13 avril). — Le 10 avril, le Gouvernement de Transcaucasie télégraphie qu'il a conclu l'armistice avec les Turcs et consenti à la reddition de Kars : grand coup porté au moral de l'armée arménienne. Le général Nazarbékoff tenta vainement de communiquer avec le Conseil national arménien de Tiflis et le ministre de la guerre du Trancaucase. Le fil du télégraphe n'était pas entre les mains d'opérateurs arméniens. Le 11 avril, Nazarbékoff abandonnait la forteresse de Kars.

Le 16 avril, il retire ses troupes sur la frontière désignée par l'armistice de Brest-Litowsk : la rivière Arpa-tchai, limite du district de Kars cédé aux Turcs. Il y reforme ses troupes en avant d'Alexandropol, situé à six kilomètres seulement de la frontière.

Mais les événements politiques du Transcaucase, malheureusement dirigés par d'autres que les Arméniens, continuaient à leur être défavorables. Les Arméniens étaient arrivés à la dernière position de résistance, acculés au massif du petit Caucase. Là s'était réfugiée toute la population évacuée d'Erzeroum, de Van et de Kars. Alexandropol était de plus la jonction des deux routes vers Bakou et vers la Perse : point d'une grande importance pour l'invasion turque vers le Nord et le Sud-Est.

Conférence et paix de Batoum (11 mai). — Le 11 mai, s'ouvrit la Conférence de Batoum entre les Turcs, les Allemands et le Gouvernement du Transcaucase. Les premiers exigèrent l'annexion à la Turquie de la majorité des provinces arméniennes de Russie : tout Kars, Akhalkalaki en partie, les trois quarts d'Alexandropol et d'Etchmiadzine, d'Erivan et de Sourmalou. Il n'était laissé à l'Arménie que le massif montagneux au nord de la ligne ferrée allant en Perse : Alexandropol-Djoulfa. Mais une clause du traité exigeait de plus pour les Turcs et leurs alliés le droit de faire passer leurs transports militaires sur toutes les lignes ferrées du Transcaucase.

Prise d'Alexandropol (15 mai). — Le 15 mai, l'armée turque attaque inopinément l'armée arménienne à Alexandropol, violant ainsi les décisions du traité de Brest-Litowsk qui laissait cette ville à l'Arménie. Les Turcs voulaient à tout prix s'assurer la jonction des voies ferrées.

L'armée arménienne surprise se retira en combattant; elle se scinda en deux corps, chacun sur une des routes d'invasion de l'Arménie; la première division retraitant vers la voie vers le nord, Alexandropol-Tiflis; la deuxième division gardant la voie sud-est Alexandropol-Erivan. Tous leurs dépôts de vivres et de munitions tombèrent ainsi aux mains des Turcs.

Les Arméniens allaient livrer leurs derniers combats. Sentant toute leur population derrière eux, ils firent des efforts sublimes.

La bataille Karaklis-Sardarabad s'engagea du 24 au 29 mai. La XIe armée turque, commandée par le général Chefki pacha, était deux fois supérieure en nombre et grisée par ses succès. La résistance des Arméniens, électrisés par l'ordre du jour du général Nazarbékoff, fut magnifique. Mais les munitions manquèrent. « La victoire m'échappe, télégraphie Nazarbékoff le 29 mai; j'ai brûlé ma dernière cartouche. »

Bataille de Sardarabad (24 mai). — La deuxième division commandée par le général Silikoff était dans la vallée de l'Araxe protégeant la frontière sud. Les troupes étaient groupées dans la plaine à quelques kilomètres d'Erivan, capitale de l'Arménie russe. Toute l'armée de Chefki Pacha s'engouffra derrière elle dans la steppe. Le 24, Silikoff attaqua les Turcs avec une telle vigueur dans la plaine de Sardarabad, qu'il les défit complètement et que sa cavalerie les poursuivit jusqu'aux hauteurs

d'Alexandropol. Seul le manque de munitions fit arrêter la poursuite.

Bataille de Karaklis (25-29 mai). — Le 25, l'armée turque, poussant au nord sur la route de Tiflis, attaqua la première division arménienne à Karaklis. La bataille dura quatre jours. La ténacité et la résistance des Arméniens en firent, de l'aveu de l'État-Major turc, leur plus beau combat de la guerre. Mais écrasés par l'artillerie ennemie et à bout de cartouches, ils succombèrent sous le nombre des assaillants. Pendant que ce qui restait de la première division retraitait sur la route Karaklis-Erivan, les Turcs massacraient 7,000 habitants ou prisonniers dans le village de Karaklis.

Le 26, à la conférence de Batoum, les Turcs exigeaient la cession de toute l'Arménie, ne laissant aux Arméniens que la montagne autour d'Erivan.

Paix de Batoum (30 mai). — Devant les exigences des Turcs, dont l'armée victorieuse s'avançait vers Tiflis à travers l'Arménie vaincue, la Géorgie se déclara indépendante et se mit sous la protection de l'Allemagne. La mission allemande du général Von Kroess était à Tiflis depuis le milieu de mai avec une forte escorte. Une division allemande débarqua fin mai à Poti.

Voyant alors apparaître la main du maître, la Turquie déclarait qu'elle était prête à reconnaître l'indépendance des états d'Azerbaidjan, de Géorgie et d'Arménie, et à signer le traité de paix avec eux.

Restée seule dans un moment aussi critique, privée de toute voie de communication avec l'arrière, encombrée de 300,000 réfugiés sans ressources, dépourvue de tout moyen de subistance, l'Arménie accepta l'ultimatum turc et signa la paix le 30 mai. Les nouvelles du front d'Europe étaient mauvaises : le 29 mai, la T. S. F. de Tiflis annonçait l'avance allemande du 27 mai en Champagne, le recul des Alliés jusqu'à Château-Thierry, Paris menacé de nouveau.

Jusqu'à l'armistice de novembre 1918, les Arméniens restèrent enfermés dans leurs territoires étroits, entourés par l'armée turque, refusant de chercher auprès de l'Allemagne ou de la Turquie la protection nécessaire pour assurer leur existence. Ils comptaient malgré tout sur la victoire des Alliés, à laquelle ils avaient lié leur sort, espérant l'arrivée de l'armée anglaise qui.

disait-on, montait de Bagdad par la Perse et dont la cavalerie était signalée près de Tauris [1].

De tous les documents militaires sur cette triste campagne de 1918, une figure se dégage, grande, vivante, celle de l'ancien héros des combats russes du Caucase, devenu le héros malheureux de l'Arménie vaincue, le général Nazarbékoff.

Quand, en juin 1918, Khalil Pacha vint au front d'Erivan inspecter les troupes ottomanes, le général Nazarbékoff fit demander par son aide de camp au général turc quand il pourrait se présenter à son quartier général; Khalil Pacha, l'ancien adversaire du général en chef arménien dans les combats de Perse (1915-1916), répondit : « Khalil ne permettra jamais que celui qui l'a toujours battu jusqu'ici vienne le voir le premier. » C'est lui qui vint à Erivan au quartier général de Nazarbékoff.

III. RÔLE MILITAIRE DE L'ARMÉNIE, DE LA PAIX DE BATOUM À L'ARMISTICE.

(30 mai 1918 - 11 novembre 1918.)

DERNIÈRE RÉSISTANCE ARMÉNIENNE PRÉPARÉE PAR LES ANGLAIS. RETARD DU SECOURS ANGLAIS DE PERSE.

Après la signature de la paix de Batoum, les Turcs, débarrassés de l'armée du général Nazarbékoff, ne songèrent qu'à poursuivre l'invasion du Caucase par les deux routes d'Alexandropol-Karaklis-Akstafa vers Bakou et Alexandropol-Djoulfa vers Tauris. A l'Arménie dévastée et encombrée d'évacués, ils permirent d'étendre sa population dans les districts d'Erivan et d'Alexandropol. Leurs mouvements militaires ne pouvaient être gênés par cette armée entièrement dépourvue de munitions.

Le général Chefki Pacha engageait la IXe armée ottomane sur la route de Tauris, tandis que l'armée de l'Islam, commandée par Nouri Pacha, s'engouffrait sur celle de Bakou.

Il restait cependant aux Turcs trois centres de résistance à

[1] Appréciant les combats de l'armée arménienne, le général Dunsterville parle dans son ouvrage des « Arméniens d'Erivan et des autres montagnes de Turquie dont on a, dit-il, souvent rappelé la bravoure ». Ouvrage cité, p. 237.

réduire pour que la route fût entièrement dégagée vers la Perse et la Caspienne. De son Q. G. d'Hamadan en Perse, le général Dunsterville, chef de l'expédition anglaise, avait organisé avec les Arméniens une seconde ligne de résistance.

C'était, barrant la route d'Arménie en Perse par Djoulfa et Tauris, les deux centres d'Ourmiah et de Karabakh-Zanguézour, et barrant la route de Turkestan, la place de Bakou. Le général fondait grand espoir sur cette seconde ligne, si les Arméniens pouvaient tenir jusqu'à l'arrivée des troupes anglaises venant de Perse.

1. Résistance d'Ourmiah.

Le centre d'Ourmiah, bien assis entre son lac à l'Est, et le massif qui domine Mossoul, tient la position stratégique entre Mossoul, Van et Tauris. Il commande toutes les routes d'accès de Turquie et du Caucase en Perse. Il était tenu depuis 1917, contre les Turcs, par la petite armée chrétienne dont nous avons parlé plus haut. Elle résistait vaillamment aux assauts de deux divisions turques venuës de Mossoul, renforcées des Musulmans de la région et des Kurdes des montagnes. Dans l'été 1918, elle infligea même plusieurs défaites sérieuses aux troupes assiégeantes et anéantit une des divisions d'attaque. «Le district d'Ourmiah, écrivait en juin le général Dunsterville, fut pendant toute l'année dernière entouré par les 5e et 6e divisions ottomanes; les habitants chrétiens ont mené contre les Turcs de splendides combats : tout dernièrement, dans une sortie, ils ont défait les Turcs, fait prisonniers un grand nombre d'officiers et d'hommes, et pris un matériel de guerre considérable. Agha Pétros, leader spirituel et politique des Nestoriens, semble être un homme de grand caractère et a la réputation d'être brave et habile au combat[1].» Bien qu'encerclée par l'ennemi, cette armée pouvait résister jusqu'au bout, si les munitions et les renforts promis par les Anglais arrivaient à temps.

Le 5 août, la première colonne anglaise de secours leur arrivait de Perse. Ils durent, dans une vigoureuse sortie, percer le front pour la joindre. Mais la désillusion fut grande. Le renfort n'était qu'un escadron de cavalerie escortant des munitions. Découragée de cette résistance contre des forces toujours supérieures et sur-

[1] Ouvrage cité, p. 179.

tout obligée de protéger la population qui, prise de panique, s'enfuyait au nombre de 60,000 dans la direction du Sud, l'armée d'Ourmiah se retira ainsi pour joindre l'armée anglaise de Perse. Elle comptait, la population civile une fois en sûreté, remonter à Ourmiah. Mais Ourmiah abandonné était définitivement perdu. Le secours anglais, insuffisant, était arrivé trop tard.

2. Résistance de Karabakh-Zanguézour.

Après la paix de Batoum, le général Antranik, trop fier pour cesser la lutte tant que les Turcs envahissaient le territoire arménien, s'était retiré avec ses volontaires dans le massif montagneux de Karabagh-Zanguézour qui tenait la région d'Erivan, Ourmiah et Bakou, et commandait la route de Bakou en Perse par l'Araxe. Organisant et protégeant les montagnards arméniens, il donna de rude travail aux Tartares et aux Turcs, harcelant continuellement la IXe armée sur la route de Perse et l'armée de l'Islam sur la route de Bakou, et attendant impatiemment l'arrivée des Anglais.

Il ne cessa la lutte que bien après l'armistice. Rentré en Europe pour plaider la cause des évacués arméniens, en été 1919, il fut fait officier de la Légion d'honneur par M. Poincaré en récompense de sa vaillante résistance.

Le général Dunsterville fondait grand espoir sur ces deux centres de résistance d'Ourmiah et de Karabakh-Zanguézour. «La situation d'Ourmiah est la plus intéressante de toutes, écrivait-il, le 17 juillet, et promet beaucoup. Tous les plans se tiennent et notre succès à Ourmiah aura pour but de repousser les Turcs de Tauris et de nous joindre aux Arméniens près d'Alexandropol. Ce sera une attaque contre tout le mouvement turc au Caucase, et qui aidera la situation à Bakou et dans la Caspienne [1]». «Mais, dit-il ailleurs, il nous faut assurer l'arrière d'Ourmiah par nos propres troupes. Il est clair que c'est la seule chance pour cette armée d'être dégagée des Turcs. La poussée de ceux-ci va l'obliger à capituler, si les événements suivent leur cours [2].»

[1] Ouvrage cité, p. 188.
[2] Ouvrage cité, p. 180.

3. Résistance de Bakou.

Ourmiah était tombé le 5 août; la principale poussée des Turcs se fit alors sur Bakou : le Conseil national arménien et le Conseil russe de la ville avaient refusé la paix de Batoum et se préparaient à la dernière résistance. Leur petite armée résistait déjà, depuis avril, contre l'attaque des Tartares, renforcés en juin par l'arrivée de trois divisions turques. Ils comptaient sur l'arrivée des troupes anglaises promises par le général Dunsterville.

Mais les Anglais n'arrivèrent que du 5 au 17 août, et à peine une brigade fort réduite. L'armée de l'Islam, au contraire, se hâtait vers la Caspienne. Le 11 juin, la T. S. F. signalait au Q. G. anglais de Perse que, les Allemands gardant la ligne ferrée Batoum-Tiflis, 15,000 Turcs avançaient vers Bakou. Bientôt la ville fut complètement encerclée du côté de la terre par l'armée de l'Islam, toujours grossie de nouvelles troupes.

Le 15 septembre commença l'attaque générale des Turcs, annoncée la veille par un déserteur arabe. A 4 heures p. m., les assaillants étaient maîtres des «Portes du Loup», centre de la ligne de résistance. Le général Dunsterville comprit que, malgré le courage de ses troupes, il ne pourrait sauver Bakou. Dans la nuit, il ordonna l'évacuation et s'embarqua avec ses troupes pour la Perse. Le 17, l'armée de l'Islam entra dans Bakou, pilla et massacra pendant trois jours les Arméniens au nombre de 15,000 qui ne purent se sauver par mer.

Cette question de la résistance de Bakou est actuellement si brûlante entre Anglais et Arméniens que je m'abstiendrai de la juger au fond. Une seule chose est sûre : les troupes de Bakou étaient déjà harassées par une résistance de quatre mois et découragées de l'attente quand arriva le secours insuffisant amené par le général Dunsterville. Les troupes anglaises données à ce dernier étaient trop peu nombreuses pour qu'il pût sauver la ville. Des deux côtés, il y eut des actes de grand courage dans la résistance finale.

Voici ce qu'écrivait le général anglais, le 19 août : «La situation à Bakou est certainement aussi mauvaise que possible et il semble que le plus que nous puissions espérer est une défense purement passive avec probablement une défaite finale. Si un autre millier de nos soldats arrivait, tous les problèmes seraient

résolus par la possibilité de faire des contre-attaques. Sans eux, notre situation est sans espoir [1]. »

En débarquant à Enzéli, le général Dunsterville apprenait qu'il était remplacé par le général Thompson, commandant la 14e division, devenue « Armée du Nord de la Perse ». L'armée anglaise demandée par Dunsterville et tant attendue par les Arméniens du Caucase arrivait enfin. Le général partait en disgrâce. Mais pour ceux qui l'ont vu à l'œuvre en Perse et à Bakou, il est sûr qu'un pareil chef aurait rempli sa mission de secourir le Caucase, s'il avait été secondé à temps. Le Q. G. de Bagdad et le G. Q. G. de l'armée des Indes comprirent trop tard que ce n'était pas seulement Mossoul, mais surtout le Caucase qui était la porte des Indes.

Néanmoins, la résistance de Bakou, qui dura cinq mois, gêna beaucoup le plan général allemand. Ludendorff avoue dans ses « Souvenirs » que son armée avait alors grand besoin des matières premières du Caucase, c'est-à-dire surtout de pétrole et d'essence. Les efforts des défenseurs de Bakou n'avaient donc pas été inutiles [2].

CONCLUSION.

Devant l'invasion turque qui, en 1918, tentait d'ouvrir à l'Allemagne la route de Turkestan et de Perse, les Tartares se mirent sous la protection des Turcs et les Géorgiens sous celle de l'Allemagne. Le secours allié apporté au Caucase étant insuffisant et tardif, pouvait-il en être autrement? La Géorgie en particulier qui devait déjà beaucoup à l'Allemagne lui dut encore une fois son salut et son indépendance. Les Alliés doivent reconnaître qu'en 1918 elle devait appeler l'Allemagne sous peine d'être détruite par l'invasion musulmane. Ce petit peuple vient d'ailleurs de montrer ce qu'il peut, même seul, dans la résistance armée au bolchevisme et dans la répression intérieure de la propagande soviétiste.

Mais, encore maintenant, la paix et la force du Caucase sont dans l'union étroite des deux états indépendants : Géorgie et Arménie. Ce sont ces deux races chrétiennes qui doivent faire bloc comme barrière du mouvement pantouranique. Ce bloc aurait été

[1] Ouvrage cité, p. 235, 236, 237.
[2] Ouvrage cité, p. 238, 239.

formé en 1918, si l'armée anglaise avait jeté au Caucase une force suffisante. Les Alliés sont donc en grande part responsables de l'orientation géorgienne à cette époque, et ils ne doivent pas lui en tenir rigueur.

L'Arménie eut le courage de faire plus. Confiante malgré tout dans le succès final des Alliés et dans l'aide promise, elle lutta neuf mois dans des conditions politiques et morales défavorables. L'invasion turque la submergea. Outre la dévastation de ses provinces de Turquie et le massacre de ses populations, elle vit ravager et broyer également ses belles plaines du Transcaucase, et détruire leurs riches villes commerçantes. Se retirant pas à pas vers le massif montagneux, citadelle de son indépendance, elle voulut être une alliée fidèle jusqu'au bout.

Le 6 décembre 1918, j'arrivais en Arménie pour étudier la situation. Avec mon camarade anglais, nous étions les premiers alliés pénétrant en Arménie russe après l'armistice. Dans la capitale d'Erivan, encombrée, comme tout le territoire, d'évacués mourant de famine et du typhus, nous fûmes reçus à la gare par le Gouvernement arménien qui nous présenta les troupes commandées par le général Nazarbékoff.

Dans le salut à la mode russe qui sortit alors de ces poitrines de montagnards, je sentis l'âme de la vieille armée russe de 1914, 1915, 1916, qui, dans le corps arménien de 1918, avait tenté contre tout espoir de lutter encore pour nous. Témoin de leurs combats et de leurs souffrances, je leur rendis brièvement le salut au nom de la France, pensant au million de victimes que l'Arménie avait donné à la cause alliée.

A. Poidebard.

COMPTES RENDUS.

Jos. Marquart. *Ueber den Ursprung des armenischen Alphabets, in Verbindung mit der Biographie des heil. Maštʿocʿ.* — Vienne (Mechitharisten-Buchdruckerei), 1917; in-8°, 60 pages.

Les espérances qu'éveille le nom de M. Marquart, dont on connaît l'érudition et le don de combinaison, ne sont guère réalisées par cette brochure.

M. Marquart y discute les données, au fond assez maigres, du grand Koriwn, auquel Lazare de Pharpi n'ajoute rien de bien essentiel. (On sait qu'il n'y a rien à tirer du petit Koriwn et de Moïse de Khoren). Mais il ne sort pas beaucoup de lumière de cette discussion. Du reste, plus on essaie de serrer de près des textes aussi peu précis qu'une vie de saint, telle que le Koriwn, plus on risque de se tromper : il est vain de calculer des décimales quand les expériences qu'on interprète ne sont même pas exactes à une unité près.

Quant au procédé qui consiste à cueillir au petit bonheur des caractères de l'alphabet arménien et à en rapprocher des caractères grecs, pehlvis, araméens, etc., il ne permet aucune démonstration; on est dans l'arbitraire. Le mieux serait de s'arrêter à quelques faits décisifs : l'emploi de ՈՒ pour noter la voyelle *u* est la preuve évidente du fait que l'alphabet arménien est imité de l'alphabet grec, où chaque voyelle a sa notation simple, mais où *u* est noté par *ου*. Mais les caractères grecs ne suffisaient pas pour noter l'arménien; or, l'alphabet arménien appartient à un groupe d'alphabets faits pour permettre de traduire du grec les livres sacrés du christianisme et dont les créateurs ont tenu à noter d'une manière précise tous les phonèmes de la langue employée. De même que Wulfila a, pour noter le gotique, ajouté au fonds grec des caractères empruntés à l'alphabet latin et à l'alphabet runique, le créateur de l'alphabet arménien a dû joindre aux caractères grecs des éléments empruntés à d'autres alphabets. Faute d'avoir des monuments contemporains de la création, ou

de peu postérieurs, et faute de connaître les originaux grecs imités, faute aussi de savoir en quelle mesure les auteurs de l'alphabet cherchaient à demeurer fidèles à leur modèle grec, il est bien malaisé de savoir pourquoi, par exemple, le ղ, qui occupe dans l'alphabet la place du λ grec et qui, dans les mots pris au grec, transcrit le λ, se distingue des formes connues du λ. Le ղ, que M. Marquart rapproche des formes araméennes de *l*, rappelle encore plus L latin.

Certains caractères, comme le շ (*š*), sont visiblement araméens, et le ֆ rappelle trop la ligature pehlvie ش pour en être séparé. Enfin il ne faut pas oublier que l'alphabet avestique a été formé par des différenciations de certains caractères pehlvis : on peut se représenter que les caractères qui embarrassent M. Marquart, le ع, le ջ, le ժ par exemple, sont des différenciations de շ. Les possibilités sont trop multiples pour qu'on ose rien affirmer, et ce serait une mauvaise manière de critiquer M. Marquart que de vouloir préciser autrement que lui, mais arbitrairement à son exemple, les origines des caractères arméniens en l'absence de faits précis.

En somme, malgré le nom de l'auteur, le sujet est effleuré plutôt que traité; et, en l'état actuel des données, il ne serait sans doute guère possible de le traiter à fond.

A. Meillet.

F. Macler. *Le texte arménien de l'Évangile d'après Matthieu et Marc.* — Paris (Imprimerie nationale), 1919; in-8°, LXXII-649 pages. (*Annales du Musée Guimet*, XXVIII).

Le sujet auquel s'est attaqué M. Macler est la question fondamentale de toute philologie arménienne. Avant la création de l'alphabet et la constitution de la langue littéraire qui a été faite pour traduire les livres saints du christianisme, il y a eu un État arménien, et, au moins depuis l'établissement en Perse de la dynastie sassanide, un État qui tendait à prendre un caractère national arménien, et non plus parthe. Mais ce n'est que depuis la création de l'alphabet arménien, la traduction en arménien de la Bible et la constitution d'une littérature arménienne qui s'en est suivie, qu'il existe, à proprement parler, une culture armé-

nienne; ce n'est que de ce moment que la nation arménienne a vraiment pris conscience d'elle-même. Et, depuis lors, c'est cette langue écrite, c'est cette littérature qui ont soutenu le sentiment national. Aujourd'hui encore, aussitôt qu'un groupe d'Arméniens chassés de leur pays par la persécution se trouve réuni en quelque pays lointain, il y fonde une imprimerie et un journal arméniens.

Pour poser les bases d'une histoire de la nation arménienne, il faut donc commencer par étudier le texte de la traduction arménienne de la Bible.

Il était tout indiqué de commencer cette étude par l'Évangile. En effet les manuscrits complets de la Bible sont de date relativement récente; les plus anciens sont du XIIIe siècle, tandis que toutes les séries de manuscrits en capitales de l'Évangile remontent au IXe siècle. On sait qu'aucun des manuscrits arméniens connus n'est antérieur à la renaissance des lettres arméniennes qui a eu lieu au IXe siècle, et que l'on ne connaît la langue et la littérature arméniennes que dans la mesure où elles ont été fixées et transmises par les hommes qui, à l'époque des Bagratides, ont porté haut une culture proprement arménienne.

Depuis la grande édition que le mkhithariste Zohrab a donnée de la Bible, à Venise, en 1805, il n'a été fait du texte de la Bible arménienne aucune édition nouvelle fondée sur une revision des sources. On n'a jamais fait que rééditer le texte de Zohrab. Il fallait tout d'abord, en ce qui concerne l'Évangile, reprendre la question en collationnant les manuscrits. M. Macler a examiné à Etchmiadzin, à Constantinople, à Venise les plus anciens manuscrits datés de l'Évangile. Comme les premiers sondages que j'avais faits me l'avaient laissé pressentir, il a établi que, à côté de manuscrits présentant un texte identique et visiblement ancien — le célèbre manuscrit E 229 d'Etchmiadzin en est le type —, il y a des manuscrits aberrants, — notamment le manuscrit de Moscou dont il a été publié une reproduction —, offrant tous des textes remaniés de manières diverses d'après des originaux grecs divers. Dans la première partie de son livre, M. Macler publie ses collations classées de manière à mettre en évidence les variations des manuscrits aberrants et l'unité des autres. Sauf quelques détails, de caractère orthographique ou parfois grammatical (ainsi Mt, XIII, 2 *առ Ծովեզերքն* au lieu du locatif *Ծովեզերքին* des manuscrits), il se trouve que Zohrab a donné un texte qui concorde exactement avec celui des bons manuscrits.

Donc, pour autant que les manuscrits de l'époque bagratide en peuvent donner une idée, on a maintenant une base solide pour étudier la traduction arménienne. Il va de soi qu'il n'y a aucun moyen de déterminer en quelle mesure ces manuscrits reproduisent la traduction originelle, sur laquelle on ne possède aucun témoignage antérieur à l'époque de la renaissance du IXe siècle.

Il reste à savoir comment a été constituée la traduction ainsi définie. Depuis que, à la fin du XVIIe siècle, Richard Simon a recueilli — sans le prendre à son compte et en faisant les réserves nécessaires — de l'évêque arménien Uskan l'enseignement de Moïse de Khoren fondé sur le petit Koriwn, on va sans cesse répétant que la traduction arménienne aurait été faite sur un original syriaque. Sans doute l'influence grecque y est si visible que, à première vue, le texte arménien apparaît calqué sur le grec. Sans doute les noms propres sont transcrits des formes grecques, non des formes syriaques. Sans doute enfin, sur les points où il existe des variantes, l'arménien concorde toujours avec tel ou tel texte grec, et jamais ou presque avec un texte proprement syriaque : l'étude, lourde et lente dans la forme, de M. Macler le montre à l'évidence. Mais on peut toujours supposer qu'une ancienne traduction faite sur le syriaque aurait été remaniée d'après le grec. Il a donc fallu analyser de près le travail du traducteur : on voit alors que c'est avec un texte grec qu'il a été aux prises, et quand il fait des contre-sens, c'est par le grec seul que s'expliquent ses erreurs. Il aurait été facile de rendre la démonstration plus brève et plus saisissante. Mais elle est définitive.

Ceci posé, on se demande naturellement sur quel type de manuscrits grecs le traducteur arménien a opéré. L'examen complet de Matthieu et de Marc a conduit M. Macler à conclure que le texte dont s'est servi le traducteur arménien est apparenté au *Codex Bezae* et au manuscrit de Koridethi, c'est-à-dire que le traducteur arménien se serait servi du texte grec courant dans la région voisine de l'Arménie. On trouverait dans les autres évangiles des faits à l'appui de cette conclusion, par exemple J., III, 27 l'arménien յանձնէ, dont on a l'équivalent dans ἀφ' ἑαυτοῦ de D et de Koridethi; J., IV, 3, c'est ἀφῆκεν τὴν Ἰουδαίαν γῆν que traduit l'arménien; γῆν se trouve dans certains manuscrits seulement, dont font partie D et Koridethi. Mais, sans entrer dans un examen complet des évangiles de Luc et de Jean, il aurait été bon de signaler que les fortes divergences qui, pour Luc

notamment, caractérisent le texte du *Codex Bezae* ne se retrouvent pas dans la traduction arménienne. Il sera nécessaire de compléter le travail de M. Macler par une comparaison des textes de Luc et de Jean.

On ne saurait entrer ici dans le détail des discussions qui serait infini. Il y aurait lieu de regarder bien des faits de près pour en juger avec exactitude. Par exemple, p. 566, M. Macler note que le pluriel *ἄρτοι* est traduit par le singulier հաց, et cette divergence avec le texte grec l'inquiète; mais le traducteur de l'Évangile employait-il հաց au pluriel? Dans Mc, VIII, 5, *πόσους ἔχετε ἀρτούς;* est traduit par քանի՞ նկանակ հաց ունիք, alors que, ailleurs, on lit մի հաց pour «un (seul) pain». On n'entreprendra pas ici cette critique de détail.

Malgré la certitude de ses conclusions, le livre de M. Macler ne clôt pas la recherche; il ouvre au contraire la voie à des études nouvelles. Il va falloir rechercher maintenant en quelles conditions historiques a été faite la traduction. Si, comme le laisse entrevoir la curieuse note relative à դաղմատերէն, la traduction arménienne est du VIe siècle, la constitution d'une langue littéraire arménienne serait postérieure à la chute du dernier roi arsacide. Soumis à des maîtres étrangers, les Arméniens auraient alors senti le besoin de marquer leur caractère national. L'institution d'une royauté nationale par les Bagratides aurait été préparée de loin par une création de caractère tout littéraire.

En dépit de son caractère strictement philologique et de la réserve des aperçus, le livre de M. Macler ouvre, on le voit, de larges horizons [1].

A. Meillet.

F. Macler. *L'Évangile arménien.* Édition phototypique du manuscrit 229 de la Bibliothèque d'Etchmiadzin, publiée sous les auspices de M. Léon Mantacheff. — Paris (Geuthner), 1920; in-4°, 27 pages et 466 planches.

M. Léon Mantacheff voulait célébrer en 1914 l'anniversaire de l'invention de l'alphabet arménien et de la création de la typo-

[1] M. L. Mariès a discuté le livre de près dans un important article des *Recherches de science religieuse*, janvier-mars 1920, p. 28-54.

graphie arménienne, quand il a fait le beau don qui a permis à M. Macler d'éditer cette reproduction du célèbre manuscrit d'Etchmiadzin. La guerre a retardé la publication, qui arrive l'année même où la nation arménienne qui, grâce à son alphabet et à sa littérature, a gardé un sentiment profond de son droit à exister, retrouves a place parmi les Etats indépendants et met, pour la première fois depuis tant de siècles, sa signature au bas d'un acte international.

Il a déjà été publié une reproduction d'un vieil évangile arménien, celui de Moscou. Mais, malgré sa date très haute, l'Évangile de Moscou offre un texte altéré. Le manuscrit E 229 d'Etchmiadzin est, au contraire, l'exemplaire le meilleur qu'on connaisse du texte qui paraît reproduire le plus fidèlement la tradition originelle. Posséder ce manuscrit, c'est avoir sous la main d'une manière sensiblement exacte ce qui subsiste de la tradition. Les autres bons manuscrits y ajoutent peu, et, pour faire une édition critique de l'Évangile, il suffira de marquer les divergences avec le fac-simile qu'on possède maintenant.

Outre l'excellence de son texte, le manuscrit est remarquable à deux égards : d'une part, il renferme des miniatures, dont quelques-unes, étudiées par M. Strzygowski, paraissent très anciennes et sont importantes pour l'histoire de l'art byzantin, et dont les autres donnent une bonne idée de l'ornementation des manuscrits arméniens. De l'autre, on y lit au folio 110 v° la mention fameuse, relevée par M. Conybeare, suivant laquelle la finale de Marc serait l'œuvre du « prêtre Ariston ».

Pour le philologue et le linguiste, ce fac-simile a le mérite de présenter le texte avec l'aspect même qu'il avait au IXe siècle, avec la forme encore très arrondie de son écriture capitale et avec son orthographe, nettement différente de celle des éditions. Certaines graphies, telles que աւՀրնեալ, au lieu de l'habituel աւրՀնեալ, méritent l'attention.

Une des curiosités du manuscrit consiste en ce qu'il est l'un de ceux qui présentent des signes d'accentuation qui instruisent en quelque mesure sur la façon dont se lisait le texte, et qui sont précieux pour l'histoire de la langue. Bien que le fac-simile soit réduit de moitié par rapport à l'original et que, par suite, ces signes ne soient pas très visibles, on les aperçoit cependant.

Il conviendra d'examiner de très près tous les détails de ce manuscrit. On se demandera par exemple si l'absence du ղ dans

դպիրս, au lieu de զդպիրս, au folio 10 v°, est purement accidentelle.

Cette édition phototypique donne aux arménistes un instrument de travail précieux. Pour vaincre tous les obstacles, il a fallu à M. Macler beaucoup d'énergie et de persévérance; mais il peut se rendre le témoignage d'avoir fait œuvre utile.

L'exécution matérielle fait honneur à l'imprimerie Protat de Mâcon, à laquelle sont dues les pages imprimées, et à la maison Royer de Nancy qui a exécuté les planches.

A. Meillet.

J. Laurent, ancien membre de l'École française d'Athènes, Chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy. *L'Arménie entre Byzance et l'Islam, depuis la conquête arabe jusqu'en 886.* — (Fascicule cxvii de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.) — Paris, Fontemoing, 1919; in-8°, xii-398 pages avec une carte.

L'Histoire de l'Arménie restera longtemps encore une histoire difficile à écrire. Les sources sont multiples et l'inventaire n'en est pas achevé. Elles sont rédigées dans les langues les plus disparates : grec, arménien, géorgien, syriaque, arabe, persan, etc... Les traductions qui en ont été faites en langues occidentales : français, russe, allemand, anglais, italien, etc. n'en rendent accessible qu'une partie et plusieurs de ces traductions n'ont ni l'exactitude, ni la fidélité nécessaires pour qu'on puisse s'appuyer sur elles avec confiance. La critique de ces sources est à peine commencée. Les historiens modernes arméniens qui ont traité le sujet d'ensemble sont restés engagés dans la légende, et les savants occidentaux eux-mêmes et les Arméniens occidentalisés commencent à peine à s'en dégager. L'énorme ouvrage du P. Tournebize reste un répertoire éminemment utile, mais il ne répond pas au titre un peu ambitieux qu'il porte : *Histoire politique et religieuse de l'Arménie, depuis les origines des Arméniens jusqu'à la mort de leur dernier roi (l'an 1393).*

Un des premiers mérites de M. Laurent est d'avoir limité son étude à une période définie : la domination arabe. C'est une des périodes les moins connues de l'histoire d'Arménie et une de

celles où les sources nous font malheureusement le plus défaut. Elle méritait donc tout à fait d'être étudiée. Est-ce à dire que l'ouvrage de M. Laurent se présente à nous comme un modèle de la méthode avec laquelle l'histoire d'Arménie doive être, ce semble, édifiée? On n'oserait l'affirmer. Ce livre témoigne de lectures très étendues, d'une information prodigieuse, mais la forme sous laquelle les résultats de cette enquête ont été présentés ne paraît pas être la mieux adaptée à une étude qui devrait être une pierre définitivement taillée et susceptible de prendre immédiatement sa place dans l'édifice en construction de l'Histoire d'Arménie. M. Laurent a visé évidemment à faire un ouvrage suivi, une synthèse lisible et non une juxtaposition de recherches particulières aboutissant à des conclusions partielles mais définitives. A-t-il bien fait? S'il a réussi à éviter la juxtaposition, il n'a pas pleinement réussi à synthétiser. La faute en est à la matière historique qu'il traitait, matière insuffisamment encore élaborée et qui ne se prête pas, quels que soient la valeur et le travail de l'historien, à une de ces synthèses élégantes et solides, sans note, qui sont à la fois œuvres de science et œuvres d'art. M. Laurent d'ailleurs n'a pas prétendu pousser l'élégance jusqu'à s'interdire les notes. Elles abondent dans son ouvrage et même le texte courant n'est ordinairement pleinement intelligible qu'à la condition de lire au fur et à mesure les notes perpétuelles et très érudites qui appuient les généralisations, voire même de lire ou de relire en cours de route tel ou tel des appendices très précieux, qui réunis à la fin du volume y tiennent plus de cinquante pages. C'est là du point de vue de la composition synthétique adoptée par M. Laurent un déficit. Pour rester fidèle à ce genre une foule de ces notes et plusieurs de ces appendices auraient dû et pu être intégrés au texte, par exemple les appendices sur la révolte de Babek, sur Ishak de Tiflis.

Au fond, et M. Laurent l'a admirablement montré, ce qu'on désigne, à cette époque surtout, sous ce terme général d'Arménie, n'est en réalité qu'une collection de féodalités, divisées, rivales, unies par le seul lien linguistique et religieux, et tiraillées en sens divers entre Byzance et l'Islam. A la tête de chacune de ces principautés se trouvait une famille souveraine. Il semble donc que, avant de tenter une synthèse en se plaçant au point de vue général arménien, la généalogie de chacune de ces familles devrait être au préalable bien établie et l'histoire de chacune de ces familles étudiée d'une façon indépendante. Ce n'est que

lorsque l'on possédera des monographies solides sur les Bagratounis, les Mamikoneans, les Ardzrounis, les Reštounis etc... qu'il sera possible d'étudier d'ensemble et leurs relations mutuelles et leurs relations, si complexes et parfois si divergentes, avec les Arabes et Byzance. Ce n'est pas que l'ouvrage de M. Laurent ne doive être d'une grande utilité pour les historiens qui écriront ces monographies, mais ce ne sera qu'à titre de répertoire et à condition de reprendre une à une et en les groupant autrement les mille discussions de détail qui foisonnent dans les notes, mais qui ne sont pas, croyons-nous, dans l'ensemble, synthétisées d'une manière définitive dans le texte. Cela est particulièrement vrai de la IIe partie : *L'Arménie entre Byzance et l'Islam, jusqu'en 867*. Les deux uniques chapitres qui la composent sont inorganisés. Les nombreuses redites de l'un à l'autre montrent que les questions n'ont pas été prises par le bon bout : M. Laurent a secoué et démêlé partiellement l'écheveau, mais il ne l'a pas dévidé. La IIIe partie : *L'Arménie entre Byzance et l'Islam, de 867 à 886* nous a paru de beaucoup plus définitive, mais c'est que dans cette période les événements se groupent d'eux-mêmes autour de deux noms, Basile le Macédonien et Ašot. De même la Ire partie contient un excellent tableau de la prospérité matérielle de l'Arménie arabe (chap. III) et des Institutions nationales de l'Arménie arabe (chap. IV). Mais la synthèse dans son ensemble n'est pas et ne pouvait pas être au point.

M. Laurent est averti des difficultés. Il a senti à propos de l'œuvre de Jean Katholicos (p. 57 note 2) l'inconvénient qu'il y a à ne pouvoir s'appuyer que sur une traduction inexacte. La mention au sujet d'Agathange «conservé en traduction grecque» (p. 357) est par sa trop grande brièveté de nature à induire en erreur. L'œuvre d'Agathange nous a été aussi conservée en arménien : la question est de savoir laquelle des deux rédactions est la plus proche de l'original. La note 3 de la page 133, sur l'invention de l'alphabet arménien, est un peu flottante. La précision sur ce sujet est sans doute impossible. Les affirmations contenues dans cette note sont pourtant trop catégoriques. D'ailleurs, en général, quand M. Laurent est amené à toucher à la préhistoire ou à l'histoire primitive arménienne, ses affirmations ne sont pas assez nuancées. La carte adjointe au volume est déjà bien utile; elle le serait bien davantage si les montagnes avec leurs principaux cols y était indiquées. Nombre de faits historiques, notamment les incursions annuelles des Arabes contre les Grecs,

dont il est question aux pages 242-253 s'y suivraient avec beaucoup plus d'intérêt.

L. Mariès.

Ազգային Մատենադարան — ՀԳ — ՀԳ· 1. Մարկուարտ Պրոֆ· Յ·, Հայ Բագրատունեաց Ծիւղագրութիւնը ծանօթութիւններով: էջ ԺԵ — 68 — ՀԳ· 2. Վրական Բագրատունեաց ծագումը: էջ 69-150, in-12. գերմաներէնէ թարգմանեց Հ· Մ· Հապոզեան, Մխիթ. ուխտէն. Վիեննա, Մխիթարեան տպարան. 1913. (Bibliothèque nationale, n° 73. — 73. 1. Professeur Docteur J. Marquart. *Généalogie des Bagratounis arméniens*, avec des notes, xv-68 pages. — 73. 2. *L'Origine des Bagratounis de Géorgie*, 69-150 pages, traduit de l'allemand par le Père Hapozean, du couvent des Mkhitharistes. — Vienne, Imprimerie des Mkhitharistes; 1913, in-12.

La courte brochure du professeur Marquart donne une idée de ces travaux de détail dont nous parlions plus haut et qui devront être à la base d'une histoire définitive de l'Arménie. Ce n'est pas encore la monographie des Bagratounis, mais c'en est la préparation et comme le commencement. Cette étude reproduit en arménien moderne (dialecte de Constantinople) *l'Excursus*, consacré à cette question par le professeur Marquart dans ses « Osteuropäische und ostasiatische Streifzüge » (Leipzig, 1903), p. 391-465, mais sous une forme bien augmentée et corrigée. Ces additions et ces corrections ont été faites par l'auteur lui-même. C'est dire que nous avons ici un ouvrage nouveau. Dans la préface datée du 6 janvier 1914 (l'ouvrage était imprimé en 1913, mais la couverture extérieure porte la date de 1915), le professeur Marquart expose la genèse de son travail. C'est en voulant débrouiller l'incroyable confusion qui règne dans la tradition au sujet de la fondation de la dynastie des Bagratounis arméniens en Géorgie qu'il a été amené à construire cette étude. Un des résultats capitaux de son enquête est d'avoir établi, croyons-nous, que des morceaux de l'Histoire de Šapouh Bagratouni, si malencontreusement perdue, se trouvent çà et là épars dans l'histoire de Vardan vardapet et dans Étienne Asołik de Tarôn.

Le Père Hapozean, dans une préface qui fait suite à celle de l'auteur, a fort bien marqué le caractère du travail du professeur Marquart. Ce qui fait l'intérêt de cet ouvrage, c'est que le

savant auteur a rassemblé ici les matériaux concernant la seule maison des Bagratounis, d'après les sources arméniennes, grecques, géorgiennes, arabes et syriaques, et qu'il les a classés chronologiquement et par familles. Le lecteur ne devra donc pas chercher ici des considérations générales sur la situation de la principauté (*naxararowthiwn*) des Bagratounis vis-à-vis des autres *naxarars*, ou sur l'influence qu'ils ont pu exercer sur le développement de la civilisation arménienne, etc.; pareille étude devrait faire l'objet d'un ouvrage ultérieur. Le professeur Marquart dans sa préface (p. VI) laisse entendre qu'il a rédigé un ouvrage, encore inédit au 6 janvier 1914, *Geschichte des armenischen Teilkönigreiches*, et il est à croire que des considérations de ce genre ont dû y trouver place.

Le Père Hapozean a eu l'heureuse idée de réunir sous une forme succincte à la fin de sa préface quelques sources d'information partielles qui avaient échappé à la sagacité du professeur Marquart, notamment quelques extraits importants de la préface de la traduction arménienne du *Commentaire de l'Évangile de saint Jean* par Nana, diacre syrien. Pour les philologues arméniens ces quelques documents joints aux matériaux rassemblés par le professeur Marquart font de ce petit volume un riche répertoire sur les origines de la maison des Bagratounis, de nature à faciliter beaucoup une étude plus détaillée et plus définitive de cette famille.

Toutes les hypothèses ou tous les résultats du professeur Marquart ne seront pas admis par tous les historiens. C'est ainsi que M. Laurent n'admet pas l'identification de Atrnerseh l'Aveugle avec Ašot, Patrik Hajastani † 761 (ouvrage recensé plus haut, p. 110, n. 9), ni que les expressions géorgiennes Rax, Kaxeth, Mthioul correspondent à la dénomination ethnique Canarkh des Arméniens et des Arabes (Marquart, ouvr. rec., p. 111 et 112; Laurent, ouvr. rec., p. 14, n. 6). C'est dire que cette étude ne dirime pas toutes les controverses, mais au point de vue de la méthode elle nous paraît constituer un excellent modèle.

L. Mariès.

Arakel de Sunik. *La Roseraie d'Arménie*, t. I. Pages choisies... — Paris, 1918; gr. in-8°, VIII-120 pages (n° 135 de la *Bibliographie*, *infra*, p. 198).

M. Tchobanian consacre le premier tome de sa Roseraie à l'œuvre d'un mystique, Arakel de Sunik. Ce livre, dont la publication fut retardée par la guerre, est orné de reproductions d'anciens textes, de miniatures, de dessins choisis parmi les manuscrits d'autrefois. A lui seul, indépendamment des trouvères, il suffirait à donner une idée magnifique de la poésie arménienne au xve siècle.

Cet Arakel de Sunik était un moine fort instruit, qui connut de son temps les joies de la popularité, parmi ces petites oasis spirituelles qu'étaient les monastères d'Orient.

Il est dit quelque part que le couvent des Tathèv, placé au cœur des montagnes, dans un des districts les plus fertiles et les plus riants, «resplendissait par le chant des prêtres et des moines, au nombre de 500, qu'on y comptait un grand nombre de philosophes et de magiciens; que le séminaire était riche en science théologique».

Sous l'œil de l'évêque Grégoire, cette assemblée d'érudits et d'âmes pieuses commentait Aristote, Porphyre, la Bible et les Pères de l'Église. En 1401 elle reçut pour chef Arakel, neveu de Grégoire; il avait, dit son historien, autant d'esprit que les anges, et se montrait l'ami de toutes les vertus.

Croyons ce panégyriste, mais qu'il est difficile de nous faire une idée de ce caractère de chef, d'après ce que nous savons des moines d'Occident! La vie agitée de l'Italie au moyen âge est illuminée par deux grandes figures de moines : le tendre et doux François d'Assise, qui n'a que des paroles d'amour à la bouche et des gestes de pardon; le farouche Savonarole, dont l'éloquence fanatise la révolte contre l'oppresseur.

Arakel est un moine qui semble détaché de la vie de son pays, par le désir de l'autre vie. Quoi! L'Arménie est à feu et à sang. Les hordes de Tamerlan dévastent les villes et les villages, les hommes sont exterminés, les femmes hurlent, les enfants pleurent, et le moine sur la cime inaccessible demeure en contemplation devant l'image du Sauveur qui lui apparaît sur la «montagne de myrrhe»!

M. Tchobanian croit retrouver dans sa description de l'Enfer

un souvenir des massacres affreux, des tortures que ces barbares infligèrent aux Arméniens. Il n'y paraît point, car cette évocation de l'Enfer, dans l'œuvre d'Arakel, manque de ce frémissement et de cette horreur qui rappellent une chose vue avec les yeux de la chair.

Le saint homme a la face tournée du côté des anges, et tandis que des milliers d'innocentes victimes succombent, il ne songe qu'à célébrer la Création du monde et à menacer les pécheurs d'un châtiment terrible qui n'aura jamais de fin. Arakel se rapproche plutôt des fanatiques de l'Inquisition; la religion est le lien farouche entre cette âme orientale et l'âme espagnole qui au nom d'un Dieu d'amour se montra si cruelle. Pour lui, chrétien, l'homme est placé entre deux abîmes, celui qu'a créé le péché originel, celui qui crée la damnation; songer à son salut est plus important que disputer aux convoitises de Tamerlan les martyrs, qui trouveront peut-être sous le coup des Barbares la rémission de leurs péchés.

L'œuvre d'Arakel est considérable. Dans sa Roseraie, M. Tchobanian a fait choix des *Visions de l'Enfer et du Ciel*, et du *Livre d'Adam*.

J'aime mieux dire tout de suite que je préfère le *Livre d'Adam*, parce qu'il est plus humain.

Arakel a peint la Création du monde selon la Bible, illustrant la Genèse de quelques légendes populaires; quand la question se pose à lui d'expliquer le problème du bien et du mal, il le fait comme un savant théologien; ses arguments sont doctes et précis; il énumère, il cherche à démontrer et non pas à convaincre, moins encore à persuader! Veut-il peindre les lieux infernaux, il ne peut le faire comme Dante, et son paradis est bien froid, auprès d'un Milton; sa plume manque de force parce que son âme est échauffée par son sujet et non pas inspirée. Il a beau dire :

Par devant, le fleuve de la géhenne,
Par derrière, les glaciers;
A droite les vers sans sommeil,
A gauche la nuit ténébreuse.

Ce n'est point à son commandement que l'épouvante saisira le pécheur, pour le jeter palpitant de douleur et de remords au pied de la croix.

Son imagination manque de variété et d'éclat pour retracer

une pareille épopée, et le poème d'Arakel reste bien loin en arrière de la *Divine Comédie* et du *Paradis Perdu*. Mais dès que son esprit se tourne vers la vie sensible, vers la tentation, vers le trouble de la créature, voilà le grand poète qui apparaît, et son *Livre d'Adam* devient un livre magnifique. Alors sa langue se colore, s'assouplit; les images accourent vers lui, pour traduire l'effort innombrable du démon. A travers l'histoire du premier homme, il peint ce qu'il a senti, ce qu'il a souffert dans son corps et dans son âme, et ce drame du premier couple, marchant vers le malheur, a l'ingéniosité, la force et le pathétique des plus beaux Mystères du moyen âge.

Dans une nuit d'épouvante, imaginée peut-être sous l'influence des magiciens qui vivent autour de lui, Arakel évoque la conspiration des démons; ils sont là rassemblés, préparant la coupe aux venins qu'ils feront boire à l'homme, afin de verser dans son sein tous les coupables désirs, toutes les possibilités du péché. Il les peint comme s'il les voyait; leurs arrogantes paroles, leurs exclamations haineuses, il les entend; cette fois, voici le grand poète : le visionnaire !

L'inspiration ne l'abandonne plus, il suit pas à pas l'Œuvre du démon, venant tenter la femme, « être sot, faible » et crédule, être sans force et sans valeur, puisqu'elle est faite d'une côte d'Adam et que cette côte est creuse ! Comme les Pères de l'Église, il a le mépris et la haine de la femme; sa verve satirique s'acharne à la ravaler aussi bas qu'un démon; c'est sa sottise et sa vanité qui expliquent sa chute, tandis que c'est l'amour qui explique le misérable péché d'Adam; la scène est magnifique entre les deux époux; elle dépasse par son développement et sa profondeur les scènes de nos Mystères, elle fait songer à quelque drame de Shakespeare où la femme entraîne son compagnon à la désobéissance, en faisant appel aux sentiments les plus généreux et les plus désintéressés de l'homme. Adam succombe dans l'espoir d'obtenir du Seigneur le pardon de celle qu'il aime, et qui, par sa ruse, l'a entraîné vers le malheur. Alors il gémit, et sa complainte est bien le chant douloureux de toute l'humanité !

Dans la notice qui précède son poème *De la Côte*, Arakel dit :

Si vous rencontrez des femmes,
Ne leur lisez pas ce chapitre
Pour qu'elles ne soient pas fâchées contre moi
Et qu'elles ne déprécient pas mon ouvrage.

Bien qu'Arakel maltraite si fort et si injustement notre sexe, je ne «déprécierai pas son ouvrage»; au contraire, je dirai que de tous les poèmes rassemblés dans la Roseraie il y en a un qui surpasse en beauté mystique l'épopée de la Création, et que le drame du péché originel, c'est celui où ce moine passionné exhale en des termes brûlants son amour pour le Christ. Il faut aller au delà de l'*Imitation de J.-C.*, songer au dialogue mystique d'un Pascal ou d'un Verlaine pour trouver l'équivalent de ces *Effusions d'amour spirituel* qui livrent une âme tout entière à la volonté du Seigneur.

L'amour, — qu'il s'adresse à un Dieu ou à un mortel — emploie les mêmes expressions, les mêmes images! La volupté de sainte Thérèse, se pâmant à l'approche du divin époux, n'a d'égale que le transport du moine arménien s'écriant devant le Seigneur qui paraît sur la «montagne de myrrhe» :

Je me pâme en songeant à ton amour,
Et je fonds comme un cierge:
Brûlant d'amour, je m'abîme en toi,
Je défaille de tendresse et je pâlis :
Reviens, reviens, ô bien-aimé...

Gabrielle Réval.

F. Macler. *La version arménienne de l'histoire des Sept Sages de Rome* (n° 237 de la *Bibliographie, infra*, p. 209).

Dans cette petite bibliothèque arménienne, si intéressante et utile, le savant orientaliste qu'est M. F. Macler publie un livre qui a vraisemblablement fait le tour du monde : c'est la version arménienne des *Sept Sages de Rome.*

Ce recueil de contes est de source indienne. On le trouve mêlé à l'histoire littéraire du moyen âge en France, en Allemagne, en Angleterre. Il fut traduit en persan, en arabe, en syriaque et en grec. La version byzantine est perdue; les savants qui ont étudié les origines de ce livre, comme Gaston Paris, ont supposé que cette forme avait passé en Italie où elle fut la source des versions occidentales.

Il existe deux versions du roman : l'une latine, l'autre fran-

çaise. Des érudits avaient cru pouvoir établir une filiation entre les *Sept Sages de Rome* et le *Zolopathos* du frère Jean. Il semble que la véritable source de cette œuvre lorraine se trouve dans le *Sendabad*, roman hébraïque.

Gaston Paris a consacré une étude fort importante à l'histoire des *Sept Sages*, et la préface de M. Victor Chauvin contient des indications très précieuses sur les différents manuscrits que l'Europe possède, et les éditions différentes du vieux roman.

M. Macler a traduit le manuscrit du curé Yakob de Thokhat, écrit en 1604 au pays des Polonais et recueilli par la Bibliothèque nationale. Cette traduction, pleine de naturel, d'aisance et de franchise, nous fournit une amusante peinture des mœurs orientales; le curé Yakob ne s'étant pas effarouché de la crudité de certains mots, ne soyons donc pas plus effarés que lui de la franchise des Orientaux.

L'histoire est celle-ci. Un jeune prince est condamné à mort par son père sur une fausse accusation portée par la reine, sa marâtre. Il est défendu par ses maîtres qui l'ont élevé dans la sagesse. Qui obtiendra la mort ou la grâce de l'enfant, les adversaires plaidant leur cause sous la forme indirecte d'un conte?

Le roi, sensible comme tout Oriental d'autrefois au charme d'une histoire, prête l'oreille aux contes d'une femme éloquente et rusée, qui lui arrache chaque nuit la condamnation à mort; mais au matin l'un des sept sages se présente et raconte une si belle histoire au monarque que celui-ci, pour prix de son contentement, donne l'ordre d'ajourner l'exécution de son fils. Arrive le septième jour; le jeune prince, qui s'était tu, parle à son tour, et comme il a beaucoup à raconter, son histoire est la plus longue, la plus noble et la plus touchante. Il prouve son innocence et du même coup révèle la trahison de sa marâtre qui dissimulait son amant sous un costume de jeune fille.

Le livre est divertissant; pour l'amour d'un joli conte, qu'il soit pardonné au conteur oriental d'exercer sa verve satirique contre les femmes! Pour lui, comme pour le moine arménien, la femme est un être prompt à commettre le mal quand elle ne réussit à le faire commettre à son seigneur et maître, et je ne vois guère dans la littérature orientale que Shéhérazade qui, par sa sagesse, échappe à ce mépris qui couvre ses compagnes. Dans les *Sept Sages*, la marâtre s'ingénie à trouver tous les arguments qui peuvent décider le roi à agir méchamment, tandis que les sages rétorquent les arguments, et par leurs histoires et leurs paraboles

donnent au roi, avec une leçon de sagesse, la réprimande qui leur eût coûté la vie, si elle avait été faite de façon plus directe.

Ces histoires sont exquises; en les lisant on retrouvera la source où Voltaire puisa plusieurs contes, entre autres celui de la *Veuve inconsolable*, qui a sitôt fait d'oublier son mari. Voltaire lui fait couper le nez du mort; l'auteur des *Sept Sages* a plus de cruauté que de malice, il conduit l'épouse à mutiler le corps tant aimé, avant de le substituer à celui d'un pendu ! L'histoire de la pure amitié : *Amice* et *Amile* semble sortie directement, au moyen âge, du conte qui termine l'histoire des *Sept Sages de Rome*. C'est dire tout l'intérêt que présente cette publication des contes orientaux qui, bien avant les *Mille et une nuits*, ont charmé nos ancêtres, en donnant à la sagesse un vêtement neuf et plein de grâce.

Gabrielle Réval.

H. Arakélian. *Contes et nouvelles* (n° 27 de la *Bibliographie, infra*, p. 187).

Mme Iskouï Minasse. *Nouvelles et contes* (n° 133 de la *Bibliographie, infra*, p. 198).

Voici dans la même petite collection deux recueils de contes et de nouvelles, inspirés par la vie arménienne, durant les heures tragiques qu'elle connut, ou les moments d'apaisement que les exilés trouvèrent dans leur solitude de Constantinople. L'un est écrit avec un art sobre et tragique, c'est le volune de Hambartzoum Arakélian, le pacifiste bien connu, traduit par un jeune Arménien qui fut l'une des premières victimes des combats de 1914. L'autre est écrit avec tout lecharme d'un esprit féminin, c'est le recueil de Mme Iskouï Minasse.
Minasse[2].
Je n'établis aucun rapprochement entre ces deux écrivains de talent fort divers, car l'un est le peintre douloureux de l'Arménie contemporaine, l'autre est le conteur qui saisit un tableau pittoresque, observe avec esprit, retrace avec émotion une scène fugitive. Je loue Mme Iskouï Minasse de retrouver les couleurs des

Orientales pour évoquer ce qu'il y a d'ardent et de mystérieux sur les rives du Bosphore, et je préfère de beaucoup des morceaux comme *Vassiliko* et *Sarkis* aux contes que l'auteur situe en d'autres pays que le sien, et qui sont inférieurs comme inspiration et comme forme à ceux que je viens de citer.

Arakélian est président et membre de diverses sociétés arméniennes à Tiflis, à Choucha, à Tauris et Téhéran. Il est, dit M. F. Macler dans sa préface, un admirateur de la culture française; à le lire, il semble admirer bien davantage la littérature russe, car son œuvre est tout empreinte du génie slave. On songe, quand ce beau livre est fermé, à l'influence pacifiste que Tolstoï put avoir sur cet esprit généreux; il est de ceux qui rêvèrent d'un réveil de la patrie dans le travail et dans la paix. Son livre ne crie pas vengeance; il appelle de la Justice suprême le secours qui fortifie, et qui rendra à ce peuple arménien si doux, si honnête et si bon, la possibilité de renaître et de jouir de la vie comme tous les autres peuples. Écrits avant la guerre, certains de ces contes offrent des tableaux terribles de la cruauté des Turcs, et la lecture de son livre, que l'on sent si sincère et si vrai, enlèverait aux amis incrédules des Turcs le parti pris qu'ils apportent — à l'exemple de l'un de nos célèbres contemporains — à attaquer si injustement la cause des Arméniens.

Depuis quelques mois j'ai lu bien des récits d'horreurs commises là-bas par lepeuple oppresseur : je ne sais pas si mon indignation a été plus forte qu'après avoir lu ce terrible conte, le *Mariage d'Aram.*

Gabrielle Réval.

Tchithouni. *Vade-mecum d'Arménie.* — Constantinople, 1919 (n° 242 de la *Bibliographie, infra*, p. 209).

Lorsque M. Tchithouni a classé en ces quatre-vingts pages les renseignements les plus divers intéressant l'Arménie, c'est une sorte d'almanach annuel qu'il a voulu composer. Il n'a pas tenu à faire œuvre d'érudition. C'est à ses compatriotes qu'il s'adresse, et son but est de leur procurer, sous une forme simple, les premières notions qui leur sont utiles pour la connaissance de leur pays.

M. Tchithouni a divisé son livre en cinq parties : généralités, Arméniens du Caucase, Arméniens de Turquie, Arméniens de Perse et Colonies arméniennes. Il l'a fait précéder d'une bonne carte de l'Arménie ancienne et il l'a orné d'un grand nombre de photographies, de reproductions de tableaux et de cartes. Sans toutefois s'arrêter au plan de l'auteur, on peut dire que cet ouvrage est une suite de chapitres concernant l'histoire, la géographie, la langue, la littérature, l'Église, le commerce d'Arménie. Les quatre dernières parties sont assez détaillées et renferment, notamment sur l'instruction nationale, un grand nombre de statistiques.

Peut-être est-il regrettable que M. Tchithouni, en réunissant ses documents, ait puisé indifféremment à toutes les sources, et ait admis toutes les conclusions des auteurs qui l'ont précédé. Il emprunte au P. Alichan, à Lynch, à beaucoup d'auteurs européens, sans faire usage pour la composition de son ouvrage ni de documents nouveaux, ni d'un esprit critique suffisant. C'est ainsi que M. Tchithouni fait commencer l'histoire d'Arménie à Haïk et donne, encore une fois, la suite de tous ses descendants. Aussi semble-t-il bien que ce livre ne fournit à la science arménienne aucun apport nouveau.

Il ne faut pas toutefois oublier que cette brochure est un almanach à l'usage des Arméniens. A ce point de vue, elle n'est pas dénuée d'intérêt. Elle apparaît alors comme un manuel, élémentaire il est vrai, mais assez complet, où l'Arménie est envisagée sous tous ses aspects. Même à des Français, cette réunion sous un petit volume de tous les premiers renseignements indispensables pour la science arménienne peut présenter une utilité réelle.

Henri Laurentie.

Tchithouni. *Trésors d'Arménie.* — Constantinople 1919 (n° 273 de la *Bibliographie*, *infra*, p. 212).

«Richesses botaniques, zoologiques, minières et industrielles» : tel est le sous-titre que M. Tchithouni donne à ce volume. L'auteur n'est pas absolument fidèle à son plan, et, avant d'aborder le sujet même du livre, il traite la question arménienne

sous certains de ses aspects. C'est ainsi qu'après quelques articles de la presse européenne, nous trouvons plusieurs chapitres : «l'Arménie immortelle des siècles», «nos Nils» et «la gloire de la terre». Mais l'ouvrage lui-même présente beaucoup plus d'intérêt, et nous avons hâte d'y arriver.

Il nous révèle, en effet, tout d'abord, la végétation de l'Arménie avec ses caractères particuliers. Le sol fertile est propice à toutes les cultures — céréales, vigne, betterave, riz, pommes de terre —, et la flore des pays chauds s'y allie à celle des zones tempérées. Aussi y rencontre-t-on l'oranger, l'opium, l'olivier. Les fleurs, très nombreuses, sont plutôt des fleurs de montagnes. Plusieurs sont inconnues en France, comme l'anoplanthe. La faune, également variée, présente les mêmes caractères. A côté des animaux de France : loup, cerf, sanglier, aigle, épervier, perdrix, animaux domestiques, elle renferme des tigres, des chacals, des vautours, et compte même une espèce de chat, le chat de Van, qu'on ne trouve que là.

Toutes ces richesses permettraient déjà à l'Arménie de se livrer à de nombreuses industries. La façon dont elle est dotée au point de vue minier lui est un nouvel appoint considérable. L'or, l'argent, le cuivre, le manganèse se rencontrent en divers endroits, surtout en Cilicie. Mais à côté de ces productions, l'Arménie en a qui lui sont propres : l'arménite, le bol d'Arménie, le borax arménien. L'abondance des matières premières a donc servi à créer plusieurs grandes industries : usines de pétrole, filatures, papeteries, sucreries. Mais la petite industrie est plus florissante. Elle répond à tous les besoins du pays. Elle a même des débouchés à l'étranger.

Tel est ce livre. Il n'est pas sans défauts. L'auteur n'est peut-être pas assez scientifique dans ses classifications. Il n'apporte apparemment pas assez de critique dans ses recherches. Cependant, tel qu'il est, cet ouvrage est un bon manuel des productions naturelles de l'Arménie et peut rendre, à ce titre, de véritables services.

Henri Laurentie.

Tchithouni. *Le monde sportif oriental.* — Constantinople, 1919 (n° 239 de la *Bibliographie*, *infra*, p. 209).

L'histoire des mœurs d'une nation comporte un chapitre intéressant : c'est la description de ses jeux. Si quelqu'un voulait aujourd'hui étudier l'Arménie à ce point de vue, cet ouvrage de M. Tchithouni lui serait une aide véritable, au moins pour la période contemporaine. Ce n'est à vrai dire qu'un recueil pratique des jeux arméniens actuels, mais cependant, sagement utilisé, il peut être étudié avec fruit.

Parmi les deux cent soixante-cinq jeux que M. Tchithouni nous détaille minutieusement, le lecteur français en connaît déjà un certain nombre. Les jeux de balles, de billes, de cartes ne sont pas ignorés en Arménie. Ils présentent seulement quelques variantes avec la règle française. Il en est de même de plusieurs autres jeux, et pour n'en citer que quelques-uns, cache-cache, saute-mouton, les barres, le chat coupé nous sont décrits tout au long par M. Tchithouni.

Mais les Arméniens sont loin de ne pratiquer que des jeux européens. Ils en connaissent bien d'autres, ignorés chez nous, et dont la règle n'offre de ressemblance avec celle d'aucun jeu français. Il est impossible de les noter tous, ni même d'établir entre eux certains points communs, car, soit parmi les jeux d'enfants, soit parmi les passe-temps de société, la variété est très grande. Ce qui frappe le plus le lecteur, c'est la présence dans beaucoup d'entre eux de formules rythmées à réciter par cœur et qui sont toutes dans un patois souvent fort éloigné de l'arménien courant.

Malgré l'intérêt que présente ce livre tel qu'il est, peut-être est-il permis de regretter que son auteur se soit attaché uniquement à fixer par écrit à l'usage de ses compatriotes la règle des divers jeux arméniens. Si M. Tchithouni s'était occupé davantage de l'historique de ces jeux, il aurait été intéressant de distinguer avec lui les jeux d'origine européenne des jeux d'origine orientale et, parmi ces derniers, les jeux turcs ou les jeux persans des jeux purement arméniens. Le lecteur aurait été également curieux de savoir la région d'Arménie propre à chaque jeu. L'étude des couplets populaires, que la présence d'un lexique à

la fin du livre rend de lecture assez aisée, facilite d'ailleurs cette recherche. A ce point de vue, comme aux autres, les «jeux orientaux» constituent, somme toute, un document important pour les études arméniennes.

Henri Laurentie.

BIBLIOGRAPHIE.

1914-1919[1].

1. 1914. — *La question kurdo-arménienne*, par S. Zarzecki, dans *La Revue de Paris*, numéro du 15 avril, p. 873-894.

2. 1914. — P. Garabed Der-Sahaghian, *Chateaubriand en Orient*. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse). (Venise, Saint-Lazare, imprimerie arménienne), in-8°, avant-propos de 2 pages non paginées, plus 446 pages, plus 3 pages d'*errata* non paginées, plus 3 pages de table de matières non paginées.

3. 1914. — Հ. Սահակ Տէր-Մովսէսեան. Քննական պատմութիւն Հայոց պատկերազարդ, բարձրագոյն դասընթացք (Վենետիկ, Ս. Ղազար), in-16, 694 pages [P. Sahak Tèr-Movsèsian, *Histoire critique des Arméniens*, illustrée, Venise, Saint-Lazare].

4. 1914. — Նիւթեր հայ վկայաբանութեան ուսումնասիրութեան համար. 1. վարք ս. Աբերկիոսի. — 2. պատմութեան ս. Դիոնեսիոսի արիսպագացւոյ. — 3. վկայաբանական հատակոտորներ. հրատարակեց հանդերձ քննութեամբ Հ. Ներսես Ակինեան, Մխիթարեան ուխտէն (Վիեննա, Մխիթարեան տպարան), in-4°, xxxvi + 58 pages. [*Materialien zum Studium des armenischen Martyrologiums*. 1. Leben des heil. Aberkios. — 2. Geschichte des heil. Dionysius Areopagita. — 3. Hagiographische Fragmente. Untersucht und herausgegeben von P. Nerses Akinian... (Wien, Mechitharisten-Buchdruckerei).]

[1] La présente liste bibliographique ne prétend pas être complète. Elle vise à signaler les ouvrages et les articles principaux, relatifs à l'Arménie et à l'arménisme, qui sont parvenus à la connaissance de l'administration de la *Revue des études arméniennes*. — Un appendice comprendra la liste des ouvrages reçus au bureau de la rédaction (2, rue de Lille, Paris, VIIe) et ayant paru avant 1914 (*infra*, p. 215).

5. 1914. — P. S. Erémian. *Tableaux*. Poèmes en prose. (Venise, imprimerie Saint-Lazare), in-12, XIII + 126 pages. [Préface signée : J. Minassian.]

6. 1914. — Mme Iskouï Minasse. *Perles Vénitiennes*. Poèmes en prose. Orné de 4 gravures hors texte. (Constantinople, imprimerie de la «Patrie»), in-12, 150 pages.

7. 1915. — *Rapport du comité américain de New-York sur les atrocités commises en Arménie*. Traduit de l'anglais. Octobre 1915. (Paris, impr. Henri Durville), in-16, 63 pages.

8. 1915. — *Material zur Beurteilung des Schicksals der Armenier im Jahre 1915-1916*. Herausgegeben vom Geschäftsleitenden Ausschuss des Schweizerischen Hilfswerks 1915 für Armenien. 2. Heft. Nachdruck. (S. l. n. d.), in-8°, 25 pages.

9. 1915. — *Quelques documents sur le sort des Arméniens en 1915*. Publié par le comité de l'œuvre de secours 1915 aux Arméniens. Imprimé comme manuscript. (Genève, Société générale d'imprimerie), in-8°, 72 pages.

10. 1915. — Կենսագրութիւններ երկու Հայ պատրիարքներու եւ տասն եպիսկոպոսներու եւ ժամանակին Հայ կաթոլիկեայք; գրեց Հ. Գրիգորիս Ծ. վ. Գալեմքեարեան, Մխիթարեան ուխտէն (Վենետիկ, Մխիթարեան տպարան), in-16, VIII + 384 pages. (Կենսագրութիւններ ա. 1554-1822. ազգային մատենադարան, Հը.) [*Biographies de deux patriarches arméniens, de dix évêques, et les Arméniens catholiques de l'époque*, par le P. Grigoris Galemqiarian, . . . Biographies, I, 1554-1822.]

11. 1915. — Haïg-Aram Kibarian-d'Artchouguentz. *Les Murmures du cœur*. Poésies arméniennes accompagnées d'une traduction de l'auteur. . . (Paris, imprimerie polyglotte G. H. Nercès), in-8°, 93 pages. [Lettre-Préface signée : Paul Desfeuilles.]

12. 1915. — F. Macler. *L'Arménie vers la délivrance*, dans *La Revue hebdomadaire*, numéro du 24 avril, p. 554-556.

13. 1915. — F. Macler. *L'Effort arménien*, dans *La Revue hebdomadaire*, numéro du 22 mai, p. 455-468.

14. 1915. — F. Macler. «L'extermination d'un peuple.» *Les Origines du mouvement arménien*, dans *Foi et Vie*, cahier B, n° 19, 16 décembre.

15. 1915. — *L'Arménie*, par Francis de Pressensé. (Paris, 48, rue de Lille), in-4°, paginé 161-174. [*Foi et Vie*, cahier B, n° 13.]

16. 1915. — *En Arménie*, par Emile Doumergue... (Paris, 48, rue de Lille), in-4°, paginé 245-246. [*Foi et Vie*, cahier B, n° 19.]

17. 1915. — A. Tchobanian. *L'Arménie sous le joug turc*... (Paris, Plon-Nourrit et Cie), in-8°, 39 pages.

18. 1915. — *L'Arménie* (les massacres en), dans *Bulletin de l'Alliance française*, numéro du 15 juin, p. 256.

19. 1915. — *L'Extermination d'un peuple*, dans *Bulletin de l'Alliance française*, numéro du 1er octobre, p. 71-72.

20. 1915. — *L'Extermination des Arméniens*, dans *Bulletin de l'Alliance française*, numéro du 1er novembre, p. 109-111.

21. 1915. — *Privilegio otorgado por Leon, rey de los Armenos, a favor de los sicilianos residentes en aquel reino* (en armenio y traducción latina. 1332), dans *Archivo y biblioteca de la casa de Medinaceli*. Series de sus principales documentos. Ia. Histórica. (Madrid), in-fol., p. 342-344.

22. [1915?]. — *Le suicide de la Turquie*. 64 pages de texte. Nombreuses gravures et cartes. (Paris, s. d.), in-8°, paginé 297-360. [*Les Cahiers de la guerre*, n° 9. Études militaires Delandre.]

23. 1915. — *Armenian atrocities*. The murder of a nation, by Arnold J. Toynbee... With a speech delivered by lord Bryce... (London, New-York, Toronto, Hodder and Stoughton), in-8°, 119 pages.

24. 1916. — Arnold J. Toynbee. *Les massacres arméniens*. Préface par lord Bryce. (Lausanne-Paris, Payot et Cie), in-8°, 158 pages et une carte.

25. 1916. — *Les Arméniens*, par J. de Morgan, dans *La Revue de Paris*, 1er mai, p. 118-133.

26. 1916. — *Les Débuts du peuple arménien dans l'histoire*, par J. de Morgan, dans *Mercure de France*, n° 437, 1er septembre, p. 5-26.

27. 1916. — Hambartzoum Arakélian. *Contes et nouvelles*. Traduit de l'arménien oriental par Aram Eknayan... Préface de

Frédéric MACLER. (Paris. Ernest Leroux), in-16, XXV + 251 pages. [Petite bibliothèque arménienne, tome VII.]

28. 1916. — Saint IRÉNÉE. *Démonstration de la prédication apostolique*, dans *Recherches de science religieuse*, octobre-décembre, nos 5-6. [I. Le manuscrit de la version arménienne. Authenticité de la «Démonstration». II. Questions diverses sur la «Démonstration». III. La présente traduction; par J. TIXERONT. *Démonstration de la prédication apostolique*, traduction par J. BARTHOULOT.]

29. 1916. — *The treatment of Armenians in the Ottoman Empire 1915-1916*. Documents presented to Viscount Grey of Fallodon, secretary of state for foreign affairs, by Viscount BRYCE. With a preface by Viscount BRYCE. (London, Joseph Causton and sons), in-8°, XLII + 684 pages + une carte. [Miscellaneous n° 31 (1916).]

30. [1916]. — *Le traitement des Arméniens dans l'Empire ottoman (1915-1916)*. Documents présentés au vicomte Grey of Fallodon, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, par le vicomte BRYCE. Avec une préface du vicomte BRYCE. (Laval, impr. G. Kavanagh), in-8°, 553 pages + une carte. [Extraits du *Livre bleu* du Gouvernement britannique. Mélanges n° 31 (1916), traduits avec l'autorisation du vicomte Bryce.]

31. 1916. — Émile DOUMERGUE. *L'Arménie, les massacres et la question d'Orient*. Conférences, études et documents. (Paris, éditions de *Foi et Vie*), in-4°, paginé 107-170. [*Foi et Vie*, cahier A, nos 6-7.]

32. 1916. — F. MACLER. *L'Arménie et les tsars* (Paris, 48, rue de Lille), in-4°, paginé 309-313. [*Foi et Vie*, cahier A, nos 14-15.]

33. 1916. — F. MACLER. *Arménie et Russie*, dans *Revue politique et littéraire. Revue bleue*, numéro du 14-21 octobre, p. 636-640.

34. 1916. — *L'Arménie. Les massacres et la question d'Orient*. Conférences, études et documents, par Émile DOUMERGUE... (Paris, librairie de *Foi et Vie*), in-8°, 209 pages et 2 cartes. [Éditions de la revue *Foi et Vie*. La Morale et la politique des belligérants.]

35. 1916. — *Pour les Arméniens*. Discours prononcé par S. G. Mgr TOUCHET... en l'église de la Madeleine le dimanche

13 février 1916. (Paris, Bloud et Gay), in-8°. 18 pages. [Publications du comité catholique de propagande française à l'étranger.]

36. 1916. — *Les Massacres d'Arménie*, dans *Bulletin de l'Alliance française*, numéro du 1er mars, p. 47-48.

37. 1916. — *L'Extermination des Arméniens*, dans *Bulletin de l'Alliance française*, numéro du 1er juillet, p. 171-172.

38. 1916. — *Les Massacres d'Arménie*, dans *Bulletin de l'Alliance française*, numéro du 15 septembre, p. 56-58.

39. 1916. — *La Guerre dans le Levant.* Salonique. Erzeroum. Trébizonde. Bagdad, par le général Malleterre, dans la *Revue des Deux Mondes*, numéro de mai-juin, p. 73-91.

40. 1916. — *La Guerre en Orient.* I. En Arménie. II. En Perse. III. En Mésopotamie, dans *L'Asie française*, numéro 165, avril-juin, p. 68-75.

41. 1916. — *L'Arménie et la France*, dans *L'Asie française*, n° 165, avril-juin, p. 89-92.

42. 1916. — *La Guerre en Orient.* I. En Arménie. II. En Perse. III. En Mésopotamie et à la frontière d'Égypte, dans *L'Asie française*, numéro 166, juillet-septembre, p. 109-113.

43. 1916. — *Un témoignage allemand des massacres arméniens*, dans *L'Asie française*, numéro 166, juillet-septembre, p. 122-127.

44. 1916. — *Les Massacres arméniens*, dans *L'Asie française*, numéro 166, juillet-septembre, p. 132-133.

45. 1916. — *The blackest page of modern history.* Events in Armenia in 1915. The facts and the responsabilities, by Herbert Adams Gibbons... (New-York and London, G. P. Putnam's sons), in-8°, 71 pages.

46. [1916]. — *Les derniers massacres d'Arménie.* Les responsabilités. Par Herbert Adams Gibbons... traduit de l'anglais. (Paris-Nancy, Berger-Levrault), in-12, 47 pages. [Pages d'histoire, 1914-1916.]

47. 1916. — *La Suppression des Arméniens.* Méthode allemande. Travail turc, par ***, dans *Revue des Deux Mondes*, numéro de janvier-février, p. 531-560.

48. 1916. — René Pinon. *La suppression des Arméniens.* Méthode allemande. Travail turc. (Paris, Perrin et Cie), in-8°, 75 pages. [La couverture imprimée porte : 2e édition.]

49. Traduit en anglais, sous le titre : *The suppression of the Armenians.* German method. Turkish work. (S. n. l. d.), in-8°, 47 pages.

50. 1916. — *Dans l'horreur des massacres d'Arménie*, dans *Lectures pour tous*, numéro du 1er septembre, p. 1741-1748; illustrations.

51. 1916. — *La Défense héroïque de Van* (Arménie). Traduit de différents journaux arméniens par M. G. (Genève, édition de la revue «Droschak»), in-8°, 104 pages.

52. 1916. — Aramaïs. *Les Massacres et la lutte de Mousch-Sassoun* (Arménie), 1915. Traduit du journal arménien *Arev* de Bakou. (Genève, édition de la revue «Droschak»), in-8°, 63 pages.

53. 1916. — Une victime du pangermanisme. *L'Arménie martyre*, par l'abbé Eugène Griselle... (Paris, Bloud et Gay), in-8°, 128 pages. [*Pages actuelles*, 1914-1916, nos 83-84.]

54. 1916. — Joanny Bricaud. *L'Arménie qui agonise.* A propos des massacres arméniens. Appel à l'opinion publique du monde civilisé... (Paris, Chacornac), in-8°, 16 pages.

55. 1916. — *L'Arménie* [par A.-Y Azarian]. (S. l. n. d.), in-8°, 15 pages et une carte de l'Arménie ancienne dressée par K. J. Basmadjian.

56. 1916. — *Hommage à l'Arménie*, par MM. Paul Deschanel, Anatole France, Paul Painlevé, l'abbé Wetterlé, dans *La Revue des «amitiés franco-étrangères»*, numéro de mai-juin, p. 4-35.

57. 1916. — *Arménie, le peuple des martyrs!* par Jean Finot, dans *La Revue franco-étrangère*, numéro de juillet-août, p. 103-107.

58. 1916. — *Arménie.* Réunion du comité constitutif «France-Arménie», 29 juillet 1916. Allocution prononcée par M. René de Chavagnes. Allocution de S. E. Boghos Nubar pacha..., dans *La Revue franco-étrangère*, numéro de septembre-octobre, p. 160-165.

59. 1916. — *Arménie.* Le secours des États-Unis aux Arméniens et Syriens, dans *La Revue franco-étrangère*, numéro de novembre-décembre, p. 244-246.

60. 1916. — *En Arménie*, par Berthe-Georges Gaulis, dans *L'Opinion*, numéro du 15 juillet, p. 65-66.

61. 1916. — F. Macler. *Les couvents arméniens.* (Paris), in-8°, 38 pages. [Extrait de la *Revue de l'histoire des religions*, t. LXXIII.]

62. 1916. — *Notre-Dame de Bitlis.* Texte arménien traduit et annoté par Frédéric Macler. (Paris, Imprimerie nationale), in-8°, 88 pages et 7 planches. [Extrait du *Journal asiatique*, novembre-décembre 1915.]

63. 1916. — *Autour de la Cilicie*, par Frédéric Macler. (Paris, Impr. nat.), in-8°, 31 pages. [Extrait du *Journal asiatique*, janvier-février.]

64. 1916. — *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, d'après les monuments de Mistra, de la Macédoine et du Mont-Athos, par Gabriel Millet..., dessins de Sophie Millet. 670 gravures dans le texte et hors texte. (Paris, E. de Boccard), in-8°, LXIV + 809 pages. [Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Fasc. 109.]

65. [1916]. — *L'École grecque dans l'architecture byzantine*, par Gabriel Millet... (Paris, Ernest Leroux), in-8°, XXVIII + 329 pages et illustrations. [Bibliothèque de l'École des Hautes Études; Sciences religieuses, XXVIe volume.]

66. [1916]. — *La Terreur à Erzeroum*, par José R.-L. 10 gravures. (Paris, Larousse), in-8°, 32 pages. [Les livres roses pour la jeunesse, n° 184.]

67. [1916]. — *Comment un drapeau sauva quatre mille Arméniens.* (Paris, Fischbacher), in-8°, 15 pages. [Récit du pasteur Dikran Andreasian.]

68. 1917. — *Histoire universelle*, par Étienne Asołik de Taròn, traduite de l'arménien et annotée par Frédéric Macler... IIe partie, livre III (888[?]-1004[?]). (Paris, Ernest Leroux), in-8°, CLXII + 213 pages et 12 planches hors texte. [Publications de l'École des langues orientales vivantes, 1re série, tome XVIII bis.] (Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, prix Delalande-Guérineau, 1920.)

69. 1917. — *Histoire universelle*, par Étienne Asolik de Tarôn, (IIe partie), traduite de l'arménien et annotée. Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, par Frédéric Macler. (Paris, Impr. nat.), in-8°, xxxiv + 211 pages.

70. 1917. — Frédéric Macler. *La Musique en Arménie.* (Paris) E. Nourry), in-8°, 40 pages.

71. 1917. — Frédéric Macler. *Autour de l'Arménie.* (Paris, E. Nourry), in-8°, xvi + 327 pages. [Indications bibliographiques. — La chaire d'arménien à l'École nationale et spéciale des langues orientales vivantes. — La question arménienne et la Constitution nationale en Turquie (1860-1910). — Les Arméniens en Turquie. — Arménie et Turquie. — Les origines du mouvement arménien. I et II. — L'extermination d'un peuple. — Les Jeunes-Turcs et l'Arménie.]

72. 1917. — *La France et l'Arménie à travers l'art et l'histoire*, Esquisse par Frédéric Macler... (Paris, H. Turabian), in-4°, 59 pages et illustrations.

73. 1917. — Docteur T. Aslan. *Trait d'union. Arménie-France.* Leurs relations depuis les temps les plus reculés. (Vannes, Lafolye), in-16, 163 pages.

74. 1917. — K. J. Basmadjian. *Histoire moderne des Arméniens*, depuis la chute du royaume jusqu'à nos jours (1375-1916). Les guerres russo-turques. Les guerres russo-persanes. Les guerres perso-turques. Les soulèvements des Arméniens. La question d'Orient et principalement la question arménienne. Avec une carte. Préface par J. de Morgan. (Paris, J. Gamber), in-16, viii + 174 pages.

75. 1917. — *Le Problème turc.* Préface de Victor Bérard. (Paris, Ernest Leroux), in-16, xiii + 272 pages.

76. 1917. — Փարիզահայ տարեցոյց պատկերազարդ· Առաջին տարի· (Paris, impr. de K. H. Nersès), in-8°, 104 pages et illustrations. [Annuaire illustré des Arméniens de Paris. 1re année.]

77. 1917. — Archag Tchobanian. *Offrande poétique à la France.* Orage. Ode à la France. Les martyrs. Le pur chevalier... (Paris-Nancy, Berger-Levrault), in-8°, 31 pages.

78. 1917. — *La France et le peuple arménien.* Conférence d'Archag Tchobanian à la matinée donnée le 18 janvier (*sic*) [juin] 1916 par les intellectuels arméniens de Paris en hommage de reconnaissance à la culture française. Poèmes de Nahabed Koutchak, Béchiktachelian, Adom Yarjanian, R. P. Garabed Der-Sahakian. Allocution de Han Ryner. Lettre de J.-H. Rosny aîné. Couverture d'Edgar Chahine. (Paris-Nancy, Berger-Levrault), in-4°, 40 pages.

78 *bis.* 1917. — La guerre européenne et les enseignements de l'histoire. *La Résurrection de l'Arménie.* Sa grandeur passée. Son avenir. Manifestation pour l'indépendance de l'Arménie. Florence, palazzo vecchio, sala dei Cinquecento, 10 juin 1917. Discours de A. Augustin Rey... 4e édition. (Paris, J. Meynial), in-8°, 35 pages.

79. 1917. — P. S. Érémian. *Nos morts.* (Venise, Saint-Lazare), in-8°, 28 pages.

80. 1917. — Jean Aicard ... *Arménie.* La plainte arménienne. (Venise, Saint-Lazare), in-8°, 14 pages et portrait.

81. 1917. — *Armenian Poems* rendered into English verse by Alice Stone Blackwell. (Boston, Mass., Robert Chambers), in-8°, 301 pages.

82. 1917. — *O povo Armenio*, par Étienne Brasil. (Rio de Janeiro), in-8°, 23 pages et illustrations,

83. 1917. — Aram Turabian. *Les Volontaires arméniens sous les drapeaux français.* (Marseille, Impr. nouvelle), in-8°, 66 pages et illustrations.

84. 1917. — Charles Vogel et A. Coumryantz. *Le Peuple qui souffre. L'Arménie.* Ses origines, son passé, son avenir? Préface par Jean Jullien... (Niort, impr. de Th. Martin), in-16, 110 pages.

85. 1917. — *The red rugs of Tarsus.* A woman's record of the Armenian massacre of 1909, by Helen Davenport Gibbons. (New-York, the Century C°), in-8°, xiv + 194 pages.

86. 1917. — Dr Harry Stuermer. *Deux ans de guerre à Constantinople.* Études de morale et politique allemandes et jeunes-turques. (Paris, Payot et Cie), in-16, 267 pages.

87. 1917. — *Blod och Tarar.* Armeniernas lidanden i Turkiet, av M. Piranjan... Oversatt fran tyskan och försedd med

inledning av Olga Moberg, Svenska missionsförbundets missionär i Tiflis. Förord av missionär L. E. Högberg. (Stockholm), in-12, 63 pages.

88. 1917. — *Les Massacres en Arménie*, par Faïez el-Ghoceïn. Traduit de l'arabe par A. el-G. (S. l.), in-12, 62 pages. [L'avant-propos est daté de Bombay (Indes), le 2 zul-kéda 1334.]

89. 1917. — *Turkey.* A past and a future. Reprinted (with additions) from *the Round table* for june 1917. (London, New-York, Toronto, Hodder and Stoughton), in-8°, 79 pages et une carte.

89 *bis.* 1917. — *La question arménienne*, par Mélik S. David-Bey, dans *Le Journal des nations*, 1re année, n° 2 (22 juillet 1917).

90. 1917. — *Le sort de l'empire ottoman*, par André Mandelstam... (Paris, Payot et Cie), in-8°, xii + 631 pages.

91. 1917. — Arsciag Ciobanian. *L'Armenia sotto il giogo turco.* Conferenza detta al «Foyer», di Parigi, il 25 maggio 1915. Prefazione di Alfredo Galletti. Allocuzione di Paul Doumer. (Torino, Eynard Edoardo), in-16, 39 pages + une carte et illustrations. [Edizioni dell' «Armenia».]

92. 1917. — *Ueber den Ursprung des armenischen Alphabets* in Verbindung mit der Biographie des heil. Mašt'oc', von Jos. Marquart. (Wien, Mechitharisten-Buchdruckerei), in-8°, vi + 60 pages. [Studien zur armenischen Geschichte.]

93. 1917. — *Essai sur les nationalités*, par J. de Morgan... (Paris-Nancy, Berger-Levrault), in-8°, xi + 137 pages. [I. Le problème des nationalités. II. Les Arméniens.]

94. 1917. — Մայրենի լեզու· տեղեկատու փարիզի կրթասիրաց միութեան· ա· տարի· թիւ 1. փարիզ, 3 յունիս 1917. In-8°, 8 pages. [*Langue maternelle.* Bulletin de l'union des amis de l'instruction...]

95. 1917. — *Quelques mots aux représentants officiels du peuple allemand.* Impressions d'un Allemand, maître d'école en Turquie, par le Dr Martin Niepage..., dans *La Revue franco-étrangère*, numéro de janvier-février, p. 1-11.

96. 1917. — *Russie et Arménie*, par M. Varandian, dans *La Revue franco-étrangère*, numéro de mars-avril, p. 113-116.

97. 1917. — *La nation arménienne*, par A. Meillet, dans *La Revue franco-étrangère*, numéro de mai-juin. p. 194-196.

98. [1917]. — *La nation arménienne*. Signé : A. Meillet. (S. l. n. d.), in-8°, 4 pages. [Extrait de : *Fédération des amitiés franco-étrangères*. «France-Arménie».]

99. 1917. — Arménie. *De qui sommes-nous les victimes?* par Vahan Tékéian, dans *La Revue franco-étrangère*, numéro d'octobre-décembre, p. 335-336.

100. [1917]. — *L'Arménie et la question arménienne*, par Mikaël Varandian. Avec une préface de Victor Bérard. (Laval, impr. G. Kavanagh), in-16, 115 pages.

101. [1917]. — Henry Barby. *Au pays de l'épouvante*. L'Arménie martyre. Préface de M. Paul Deschanel... (Paris, Albin Michel), in-16, v + 260 pages + de nombreuses illustrations.

102. [1917]. — P. S. Érémian. *Vêpres arméniennes*. (Venise, Saint-Lazare), in-8°, 8 pages.

103. 1918. — Helen Davenport Gibbons. *Les Turcs ont passé par là!...* Journal d'une Américaine pendant les massacres d'Arménie. Traduit de l'anglais par F. de Jessen. Préface de Fr. Thiébault-Sisson. Avec trois illustrations hors texte. (Paris, Berger-Levrault), in-16, xviii + 165 pages.

104. 1918. — *Les Alliés et l'Arménie*. Messages de A. Meillet, Bertrand Bareilles, Émile Doumergue, Paul Deschanel... *L'Héroïque Arménie*, par Camille Mauclair. *Pour l'Arménie*, par Albert Thomas... Précédés d'une lettre-préface de Denys Cochin... et d'un avant-propos de A. Tchobanian... (Paris, Ernest Leroux), in-8°, 63 pages. [Publications de l'Union intellectuelle arménienne de Paris. I.]

105. 1918. — *The tragedy of Armenia*. A brief study and interpretation, by Bertha S. Papazian. With an introduction by secretary James L. Barton... (Boston-Chicago, the pilgrim press), in-8°, xii + 164 pages.

106. 1918. — A. P. Hacobian. *L'Arménie et la guerre*. Le point de vue d'un Arménien avec un appel à la Grande-Bretagne et à la prochaine Conférence de paix. Préface du très honorable vicomte Bryce... (Paris, H. Turabian), in-8°, xvi + 144 pages et illustrations. [Introduction de M. Albert Thomas. Traduit de l'anglais par M. S. David Bey.]

107. 1918. — *Why Armenia should be free.* Armenia's rôle in the present war, by Dr. G. Pasdermadjian (Armen Garo)... With an introduction by George Nasmyth... Illustrated. (Boston, Hairenik publishing Company), in-8°, 45 pages et 1 carte.

108. 1918. — *From turkish toils.* The narrative of an Armenian family's escape, by Mrs. Esther Mugerditchian. Translated from the Armenian. (London, C. Arthur Pearson), in-8°, 51 pages et illustrations.

109. 1918. — Dr Mahokian (P. M.). Au président Wilson. Aux gouvernements alliés. *Les Nationalités et la Société des nations.* Les réparations politiques, pénales et pécuniaires dues aux Arméniens. (Paris, H. Daragon), in-8°, 32 pages.

110. 1918. — *Constantinople.* The solar Plexus of the War, by an obscure diplomatist. (London, Spottiswoode, Ballantyne and C°), in-8°, 16 pages. [Armenian bureau publications.]

111. 1918. — *Impressions of Armenia*, by Lt.-Col. the Honorable Walter Guinness... Illustrated. (London, Spottiswoode, Ballantyne and C°), in-8°, 24 pages. [Armenian bureau publications.]

112. 1918. — *Armenia.* (London, The pelican press), in-8°, 41 pages. [Armenian bureau publications. — Parliamentary debates. House of lords, november 13, 1918. House of Commons, october 23, 24, 30, 31, november 6, 7, 12, 14, 18, 1918.]

113. 1918. — *The «Clean-fighting» Turk yesterday, to-day and to-morrow.* Foreword by Sir H. H. Johnston... (London, Spottiswoode, Ballantyne and C°), in-8°, 63 pages. [Armenian bureau publications.]

114. 1918. — *The Armenian question* in the American house of representatives. A speech by the Hon. Lieut-Colonel Edward C. Little... (London, the Frederick printing Company), in-8°, 32 pages.

115. 1918. — *The tragedy of Armenia*, by the late American ambassador at Constantinople Henry Morgenthau. (London, Spottiswoode, Ballantyne and C°), in-8°, 16 pages.

116. 1918. — *Le peintre de la mer Wartan Mahokian* (édité par *L'Éclaireur de Nice*), in-8°, 25 pages.

117. 1918. — *Un grand poète arménien.* Siamanto, par Paul Desfeuilles, dans *La Revue*, 1er-15 août, p. 286-295.

118. 1918. — Almanach franco-arménien... (Paris, impr. G. H. Nercès), in-8°, 160 pages et illustrations. [2e année.]

119. 1918. — J. de Morgan. *Contre les Barbares de l'Orient.* Études sur la Turquie, ses félonies et ses crimes, sur la marche des Alliés dans l'Asie antérieure, sur la solution de la question d'Orient, renfermant de nombreux articles parus de 1915 à 1917 dans *L'Eclair de Montpellier* et dans *La Revue de Paris.* (Paris-Nancy, Berger-Levrault), in-8°, IX + 265 pages.

120. 1918. — *Les faits les plus horribles de l'histoire*, par Henri Morgenthau... (Paris, impr. de M. Flinikowski), in-8°, 16 pages.

121. 1918. — *La Turquie.* Conférence de M. André Mandelstam... (Paris, impr. de M. Flinikowski), in-8°, 38 pages.

122. 1918. — Inga Nalbandian. *Dans la nuit.* Scènes de l'Arménie malheureuse. Traduit du danois par Marguerite Hollatz-Bretagne. (Paris, impr. de M. Flinikowski), in-8°, 158 pages et portrait.

123. 1918. — *Marteling der Armeniëers in Turkije.* Naar berichten van ooggetuigen. Uitgegeven door het nederlandsch comité tot hulpbetoon aan de Noodlijdende armeniërs. (Haarlem, gedrukt bij De Erven Loosjes), in-8°, 250 pages.

124. 1918. — *Nouvelles de l'Arménie.* Feuille périodique pour les amis des Arméniens en Suisse, et organe de l'œuvre suisse de secours aux Arméniens 1915, et de la Société des amis d'Urfa à Bâle. (Bâle, n° 8, juillet 1918), in-8°, paginé 33-44.

125. 1918. — K. D'Any. *L'Extermination des chrétiens en Turquie.* Avec une préface de Benjamin Valloton. (Lausanne, impr. La Concorde), in-8°, 29 pages.

126. 1918. — *Pour l'Arménie martyre.* Extrait du *Semeur Vaudois*, numéro du 19 octobre 1918. (Lausanne-Moudon, impr. réunies), in-12, 31 pages.

127. 1918. — Pro orfani armeni. *Armenia.* Conferenza illustrata del Dott. Pietro Romanelli, con una lettera di adesione del visconte Lord Bryce. (Roma, Cippitelli), in-8°, 32 pages. [Edizione «Unione Studenti Armeni d'Italia».]

128. 1918. — Dott. R. Bazargian. *La Turchia può vivere?* Saggio di psicologia del turchismo. (Torino, Eynard Edoardo), in-16, 56 pages. [Edizioni dell' «Armenia».]

129. 1918. — Adriano Gimorri. *Per la nazione armena.* Conferenza detta all' università popolare di Milano, il 2 maggio 1916. (Torino, Eynard Edoardo), in-16, 31 pages.

130. 1918. — Archag Tchobanian. *La femme arménienne.* Conférence faite à Paris le 18 janvier 1917... (Paris, Bernard Grasset), in-12, 91 pages.

131. 1918. — *Notes historiques et géographiques sur l'Arménie*, par le colonel Brémond. (Le Caire, impr. el-Maaref), in-8°, 174 pages + 1 carte.

132. 1918. — Les éléments de population orientale en France. *Les Arméniens en France du XIIe au XVIIIe siècle*, par J. Mathorez. (Paris), in-8°, 19 pages. [Extrait de *La Revue historique*, tome CXXVIII, année 1918.]

133. 1918. — Mme Iskouï Minasse. *Nouvelles et contes.* (Poèmes en prose.) Préface de Mme Berthe-Georges Gaulis. (Paris, maison Ernest Leroux), in-16, VIII + 320 pages. [Petite bibliothèque arménienne, tome VIII.]

134. 1918. — Armên Ohanian. *La Danseuse de Shamakha.* (Paris, Bernard Grasset), in-16, VIII + 385 pages.

135. 1918. — *La Roseraie d'Arménie.* Tome premier. Arakel de Sunik. Pages choisies. *Visions de l'enfer et du ciel.* Effusions d'amour spirituel. Le désir du Bien. De la côte. D'où procède le Mal et qu'est-il? A la sainte Vierge. *Le Livre d'Adam.* Traduction précédée d'une étude et suivie de notes, par Archag Tchobanian. Ouvrage illustré de 29 hors-texte et de 26 gravures. (Paris, éditions Ernest Leroux), gr. in-8°, VIII + 120 pages.

136. 1918. — *Étude sur l'«Herbier artistique» Tchitouny* (Plantes d'Orient), par G. V. Aznavour. Különnyomás a «magyar botanikai lapok» 1917, évi 1/12. számából; tiré à part du périodique *Magyar botanikai lapok*, 1917, n° 1/12. (Budapest, Pallas irodalmi és nyomdai részvénytársaság), in-8°, 37 pages.

137. 1918. — A. Meillet. *Les Langues dans l'Europe nouvelle.* (Paris, Payot et Cie), in-16, 340 pages + 2 cartes.

138. 1918. — *Notions de lecture et de grammaire de la langue arménienne* (avec un vocabulaire), par les professeurs H. Séthian et H. Kayayan. (Le Caire, publication de l'Union gén. arménienne de bienfaisance), in-16, 147 pages.

139. 1918. — *Catalogue of the Armenian manuscripts in the Bodleian library*, by the Rev. Sukias Baronian and F. C. Conybeare... (Oxford, at the Clarendon press), in-fol., VIII pages + 254 col. + un *general index* + un *index of subjects.*

140. 1918. — *Les Pratiques obstétricales en Arménie* (superstition, magie, sorcellerie et fétichisme), par le Dr H. Kéténedjian. (Paris, Le François), in-8°, 46 pages.

141. 1918. — *Թուրքիոյ գեհենէն. Հայ ընտանիքի մը հրաշալի փախուստը. ականատեսի պատմութիւն տիկին Էսթեր Թ. Մկրտիչեանի.* (*Անդէքսանդրիա, տպագրութիւն Աբրամ Պետփանեան*), in-8°, 72 pages et illustrations. [Mme Esther Th. Mkrtitchian. *Hors de la géhenne de la Turquie.*]

142. 1918. — *Reveries on stormy seas.* A Stricken heart's soliloquy on a devastated home, by Khosrov, a son of the East. 3rd edition... Edited by Armène Ardontz. (Maidstone), in-32, 112 pages. [Preface by Mr. Aneurin Williams.]

143. 1918. — *Les justes revendications de l'Arménie*, par P. Desfeuilles, dans *Par le monde*, n° 10-11 (15 décembre), p. 4-5, illustrations.

144. 1918. — *A propos des Arméniens*, par Frédéric Macler, dans *Par le monde*, n° 10-11 (15 décembre), p. 8-11, carte et illustrations.

145. 1918. — *La Voix de l'Arménie*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er janvier, p. 1-7.

146. 1918. — *La Langue arménienne*, par A. Meillet, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er janvier, p. 8-11.

147. 1918. — *L'Avenir de la Turquie*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 janvier, p. 41-48.

148. 1918. — *Le Mouvement proarménien en Scandinavie*, par Paul Desfeuilles, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 janvier, p. 52-55.

149. 1918. — *Arménie et Russie*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er février, p. 73-78.

150. 1918. — *Le Sort de l'empire ottoman*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 février, p. 105-114.

151. 1918. — *L'Arménie et la capitulation maximaliste*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er mars, p. 137-144.

152. 1918. — *L'Arménie et la question des nationalités*, par Émile Pignot, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er mars, p. 145-149.

153. 1918. — *Pantouranisme, panislamisme, pangermanisme*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 mars, p. 169-176.

154. 1918. — *Consummatum est*, par J. de Morgan, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 mars, p. 177-187.

155. 1918. — *L'Avenir de la Transcaucasie*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er avril, p. 201-208.

156. 1918. — *Ceux qu'il ne faut pas oublier*, par Henri Coulon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er avril, p. 209-214.

157. 1918. — *Iran et Touran*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 avril, p. 243-253.

158. 1918. — *Les Contes populaires d'Arménie*, par G. Huet, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 avril, p. 254-259.

159. 1918. — *Aux Neutres*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er mai, p. 281-289.

160. 1918. — *L'héroïsme des Arméniens*, par Henri Coulon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er mai, p. 290-295.

161. 1918. — *Turqueries*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 mai, p. 321-328.

162. 1918. — *La Transcaucasie et l'Arménie, clé des Indes*, par J. de Morgan, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 mai, p. 329-334.

163. 1918. — *Roi musulman et empereur chrétien*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er juin, p. 362-368.

164. 1918. — *L'Inspiration patriotique de Yarjanian*, par Paul Desfeuilles, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er juin, p. 369-371.

165. 1918. — *Le Péril turc*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 juin, p. 401-409.

166. 1918. — *L'Art et l'Arménie*, par Henri Coulon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 juin, p. 410-413.

167. 1918. — *D'où peut naître une Arménie indépendante?* par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er et 15 juillet, p. 443-450.

168. 1918. — *Le sort de l'Arménie. La seule solution possible*, par Henri Coulon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er et 15 juillet, p. 451-454.

169. 1918. — *Un plaidoyer turc sur la question des massacres*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er et 15 août, p. 513-521.

170. 1918. — *L'Avenir de l'Arménie et de l'Asie occidentale*, par Maurice Vernes, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er et 15 août, p. 522-531.

171. 1918. — *Ce que la Suisse a fait pour l'Arménie*, par E. Doumergue, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er et 15 août, p. 532-543.

172. 1918. — *Les Anglais à Bakou*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er septembre, p. 585-592.

173. 1918. — *Le Rôle ancien de l'Arménie*, par Jean Brunhes, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er septembre, p. 593-599.

174. 1918. — *Le Problème turc devant l'Europe*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 septembre, p. 617-625.

175. 1918. — *L'Arménie, instrument de paix mondiale*, par J. de Morgan, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 septembre, p. 626-631.

176. 1918. — *Crime et châtiment*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er octobre, p. 649-655.

177. 1918. — *La Résurrection de l'Asie occidentale*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 octobre, p. 681-687.

178. 1918. — *L'Amitié de la France et de l'Arménie* (1895-1908), par A. Ferdinand Herold, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 octobre, p. 697-706.

179. 1918. — *L'Arménie belligérante*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er novembre, p. 713-720.

180. 1918. — *L'Armistice*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 novembre, p. 747-754.

181. 1918. — *France et Arménie*, par Frédéric Macler, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 novembre, p. 755-759.

182. 1918. — *Les Alliés dans la mer Noire. L'Arménie à la Chambre des Communes*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er décembre, p. 799-808.

183. 1918. — *Les Arméniens au Congrès de la paix*, par H. A. Gibbons, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er décembre, p. 809-811.

184. 1918. — *Les anciennes églises d'Arménie et l'effort arménien*, par Jean Ebersolt, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er décembre, p. 812-816.

185. 1918. — *L'indépendance de l'Arménie*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 décembre, p. 863-870.

186. 1918. — *Les Peuples opprimés*, par Berthe-Georges Gaulis, dans *La Voix de l'Arménie*, 15 décembre, p. 871-873.

187. [1918]. — *Memorandum sur la question arménienne*, présenté par la Délégation nationale arménienne. (Paris, impr. de M. Flinikowski), in-8°, 14 pages.

188. [1918]. — *The Armenian Trek*, by C. L. Mc Cluer Stevens (London, the Frederick printing company), in-8°, 9 pages et illustrations.

189. 1918. — *Le Rapport secret* du Dr Iohannès Lepsius... *sur les massacres d'Arménie*. Publié avec une préface par René Pinon... (Paris, Payot et Cie), in-16, xx + 332 pages. [La couverture imprimée porte : 1919.]

190. 1919. — *L'Allemagne et les massacres d'Arménie*, dans *Bulletin de l'Alliance française*, numéro de mars, p. 215-217.

191. 1919. — Lepsius (Dr Joh.). *Deutschland und Armenien. 1914-1918*. Sammlung diplomatischer Aktenstücke (Potsdam, Tempelverlag), in-8°. 541 pages. [«Das ist ein Werk, das geschrieben werden musste. Denn einmal enthüllt es die ganze furchtbare Tragödie des armenischen Volkes im Weltenkrieg, das von seinen Henkersknechten, den Türken, fast ausgerottet worden ist, und zwar auf Grund amtlicher, also vorurteilsloser Schriftstücke, wie sie von den deutschen Konsuln der gefährdeten armenischen Bezirke an die deutsche Gesandschaft in Konstantinopel abgesandt sind und von dieser wieder an den Reichskanzler, ein untrügliches Aktenmaterial, das dem Herausgeber

von dem damaligen Staatssecretär des Auswärtigen Amtes, Dr Solf, zur Verfügung gestellt wurde mit der Erlaubnis, dasselbe zu veröffentlichen. Auf den ersten 66 Seiten gibt Lepsius einen Ueberblick über die grauenhaften Vorgänge, so über die Massenverhaftungen der Intellektuellen in Konstantinopel, mit denen die Tragödie begann, die Deportationen, die Zwangsbekehrungen zum Islam, die Vernichtung der Deportierten, um dann auf 362 Seiten die Aktenstücke aus den Jahren 1913-1918 mit ihrem die jungtürkische Partei so furchtbar belastendem Material folgen zu lassen...», dans *Neueste Nachrichten aus dem Morgenlande*... herausgegeben von Fr. Hoppe, 64. Jahrgang, n° 1 (Berlin, 1920), p. 52.]

192. 1919. — Niepage (Dr M.). *Eindrücke eines deutschen Oberlehrers aus der Türkei* (Potsdam, Tempelverlag), 2e éd., in-8°, 14 pages. [«Der Verfasser ist Augenzeuge des furchtbaren Elends gewesen, das in dem Krieg die Türkei über das Volk der Armenier gebracht hat. Furchtbare Bilder weiss er zu zeichnen. Aber wir dürfen unsere Augen nicht von ihnen wenden, damit wir den unter die Mörder Gefallenen helfen können», dans *Neueste Nachrichten aus dem Morgenlande*... herausgegeben von Fr. Hoppe, 64. Jahrgang, n° 1 (Berlin, 1920), p. 50.]

193. 1919. — Լեո. Սահմանավէճեր. լոռի, ախալքա-լաք. ղարաբաղ. Հրատարակութիւն Հայ Հայրենակցական միութիւնների կենտրոնական վարչութեան. (Tiflis, impr. Achkhatawor), in-8°, 173 pages et une carte. [Lèo. *Question des frontières de Lori, d'Akhalqalaq et de Łarabał*...]

194. 1919. — Prof. Dr J. Marquart. *L'Origine et la reconstitution de la nation arménienne.* Traduction de Marie K. J. Basmadjian. (Paris), in-8°, 26 pages.

195. 1919. — *Hommage à l'Arménie.* Compte-rendu de la manifestation qui eut lieu le 9 avril 1919 (*sic*) dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Discours de MM. Paul Deschanel, Paul Painlevé, l'abbé Wetterlé, Anatole France. Texte de l'*Hymne arménien*, rédigé par Maurice Boukay. *A la France*, poème de Mlle Armène Ohanian. Traduction de poésies arméniennes... (Paris, Ernest Leroux), in-8°, vii + 48 pages. [Publications de l'Union intellectuelle arménienne de Paris. VI.]

196. 1919. — *Réponse au mémoire de la Sublime-Porte* en date

du 12 février 1919. (Constantinople, American printing House Pera 585-587), in-8°, 46 pages.

197. 1919. — Camille Mauclair. *Pour l'Arménie libre.* Pages écrites au cours de la grande guerre. (Paris, impr. de M. Flinikowski), in-8°, 57 pages. [Publications de la commission de propagande arménienne. I.]

197 *bis.* 1919. — *Suisse et Arménie.* Le passé et l'avenir de l'œuvre suisse en Arménie. (Genève, comité central de la Fédération des comités suisses amis des Arméniens), in-8°, 8 pages.

198. 1919. — Antoine Poidebard, S. J. *Carnet de route d'un aumônier de cavalerie.* D'Arménie au front français, mai 1914-décembre 1917. (Paris, Payot et Cie), in-4°, VIII + 72 pages et illustrations.

199. 1919. — *Réponses* à Pierre Loti, ami des massacreurs. Articles d'Auguste Gauvain, Camille Mauclair, Herbert Adams Gibbons, F. Jean Desthieux, etc. Correspondances et documents officiels. (Paris, impr. de H. Turabian), in-8°, VIII + 64 pages. [Publications de la Commission de propagande arménienne. II.]

199 *bis.* 1919. — A. Augustin Rey. *La Question arménienne devant l'Europe.* Son indépendance, devoir sacré de la chrétienté. 2e édition. (Paris, J. Meynial), in-12, 80 pages.

200. 1919. — Charles-Diran Tékéian. Quatre ans de guerre en Orient. *L'Action franco-arménienne pendant la guerre.* Pages et souvenirs. Le sauvetage des Arméniens du mont Moussa par l'escadre française. La légion arménienne. (Paris, Ernest Leroux), in-8°, 47 pages.

201. 1919. — K. Tahmazian. *Turcs et Arméniens.* Plaidoyer et réquisitoire. (Paris, impr. de Turabian), in-8°, 144 pages.

202. 1919. — Gr. Tchalkhouchian. *Le Livre rouge.* (Paris, impr. Veradzenount), gr. in-8°, 112 pages.

203. 1919. — *Armenia and the settlement.* Report of public meeting to express sympathy with the Armenian cause, held at the central hall, Westminster, on thursday, June 19th, 1919. Speeches by... Gladstone..., Bryce..., O'Connor..., Ronald... (London, the Armenian bureau), in-8°, 45 pages.

204. 1919. — *Armenia's peril.* Reprinted from *The Times*, August 13, 1919, n° 42.177; in-8°, 4 pages.

205. 1919. — *The children of the Illuminator*, by Rev. Fr. Nicholai Velimirovic... of Belgrade. (London, Spottiswoode, Ballantyne and C°), in-8°, 20 pages et illustrations. [Armenian bureau publications.]

206. 1919. — *The New Armenia.* Claims at the Peace conference. Boundaries of proposed state, by the special correspondent of *The Times.* Reprinted from *The Times* 31st December 1918. (London, Spottiswoode, Ballantyne and C°), in-8°, 8 pages. [Armenian bureau publications.]

207. 1919. — Jean Aicard. *Tout un peuple martyr.* L'Arménie glorieuse. L'Arménie immortelle. (Venise, Saint-Lazare), in-8°, 22 pages.

208. 1919. — P. S. Erémian. *Arménouï.* Poèmes en prose. (Venise, Saint-Lazare), in-8°, 21 pages.

209. 1919. — P. S. Erémian. *Requiem pour l'Arménie.* (Venise, Saint-Lazare), in-8°, 14 pages.

210. 1919. — P. S. Erémian. *Dolor.* Poèmes en prose. (Venise, Saint-Lazare), in-8°, 24 pages.

211. 1919. — P. S. Erémian. *Amori sacrum.* (Venezia, S. Lazzaro), in-8°, 22 pages.

212. 1919. — P. S. Erémian. *Lamenti dell' Armenia.* (Napoli), in-8°, 15 pages.

213. 1919. — *Les plus belles chansons de Djivani*, le grand poète populaire arménien. Traduction précédée d'une notice biographique par Archag Tchobanian. (Paris, Ernest Leroux), in-8°, 46 pages et portrait. [Publications de l'Union intellectuelle arménienne de Paris. III.]

214. 1919. — Մերուժան Պարսամեան. Մարմներ-գութիւն (12 հնչեակներ, անտիպ). փարիզ, in-12, 26 pages non paginées; texte sur le recto seulement; le verso est blanc. [Méroujan Parsamian. *Éloge de la plastique...*]

215. 1919. — Մ. Ոսկեան. Խռովքի և յարութեան երգեր [1916-1918]. (Աղեքսանդրիա, տպագ. Արամ Պտեփանեան), in-8°, 178 pages. [M. Oskian. *Chants d'indignation et de résurrection.*]

216. 1919. — *Contes d'Arménie*, dans *Programmes de réunions civiques et familiales.* Textes choisis et commentés par Maurice Bou-

CHOR. 3e série... (Paris, 110 rue de Grenelle), in-8°, XXIX + 263 pages. [Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.]

217. 1919. — Maurice BOUCHOR. *Coup d'œil sur le folklore de l'Arménie*, dans *Revue des traditions populaires*, cahier de mai-juin, p. 149-157.

218. 1919. — *Les persécutions contre les médecins arméniens pendant la guerre générale en Turquie*, publié par l'Union des médecins arméniens. (Constantinople), in-8°, 61 pages.

219. 1919. — Mme P. CAPTANIAN. *Mémoires d'une déportée.* (Paris, impr. de M. Flinikowski), in-8°, 144 pages.

220. 1919. — K. D'ANY. *La fin de la politique de massacre et l'heure du châtiment.* (Lausanne), in-8°, 8 pages.

221. 1919. — *Mémoires de l'ambassadeur* MORGENTHAU. Vingt-six mois en Turquie, par Henri MORGENTHAU, ambassadeur des États-Unis à Constantinople avant et pendant la guerre mondiale. (Paris, Payot et Cie), in-8°, 348 pages.

222. 1919. — *La Fraternité arméno-grecque.* Discours de M. Archag TCHOBANIAN... M. Boghos NUBAR... et de M. VÉNIZÉLOS... (Paris, Ernest Leroux), in-8°, 39 pages. [Publications de l'Union intellectuelle arménienne de Paris. IV.]

223. 1919. — *L'œuvre américaine en Arménie.* Conférence par M. Archag TCHOBANIAN à la réunion du 30 décembre 1918... sous la présidence de M. le général MALLETERRE. Discours de M. le Dr Herbert Adams GIBBONS... (Paris, Ernest Leroux), in-8°, 44 pages. [Publications de l'Union intellectuelle arménienne de Paris. V.]

224. 1919. — *L'Arménie.* Conférence faite par Mme Gabrielle RÉVAL, le 9 mai 1919 au théâtre Édouard VII. (Paris, impr. Dubreuil, Frèrebeau et Cie), in-8°, 53 pages. [Publications de la commission de propagande arménienne. II.]

225. 1919. — *France et Arménie.* Discours de M. Paul PAINLEVÉ..., allocution de S. E. Boghos NUBAR... prononcés à la manifestation organisée le 2 juillet 1919 au théâtre Antoine... suivis du poème *Les Ressuscités* de M. Saint-Georges DE BOUHÉLIER et du *Pur chevalier* de M. Archag TCHOBANIAN. (Paris, H. Turabian), in-8°, 22 pages. [Publications de la commission de propagande arménienne. IV.]

226. 1919. — *L'Amitié franco-arménienne.* Discours prononcés par MM. Archag Tchobanian, Boghos Nubar, Avétis Aharonian, Denys Cochin, Paul Fleurot, Émile Pignot, le 17 juillet, au banquet offert par les Arméniens de Paris à leurs amis français en l'honneur de la Victoire. (Paris, impr. de M. Flinikowski), in-12, 31 pages.

227. 1919. — Jacques de Morgan. *Histoire du peuple arménien*, depuis les temps les plus reculés de ses annales jusqu'à nos jours. Préface par Gustave Schlumberger... (Paris-Nancy, Berger-Levrault), in-8°, xviii + 410 pages.

228. 1919. — *L'Arménie entre Byzance et l'Islam, depuis la conquête arabe jusqu'en 886*, par J. Laurent... (Paris, E. de Boccard), in-8°, xii + 398 pages + une carte *L'Arménie et les pays limitrophes au ixe siècle.* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 117e.)

229. 1919. — Saint Irénée. *Εις επιδειξιν του αποσ7ολικου κηρυγματος.* H. L. Bishop Karapet Ter Mekerttschian and Rev. Dr. S. G. Wilson. *The proof of the apostolic preaching with seven fragments*, Armenian version edited and translated with the cooperation of H. R. H. Prince Maxe of Saxony. — J. Barthoulot. *Démonstration de la prédication apostolique*, traduite de l'arménien et annotée, avec une introduction et des notes, par J. Tixeront. (Paris, Firmin-Didot et Cie), gr. in-8°, paginé 655-804. [R. Graffin. — F. Nau. *Patrologia orientalis*, tome XII, fasc. 5.]

230. 1919. — Mikael Varandian. *Le Conflit arméno-géorgien et la guerre du Caucase.* Préface d'Albert Thomas. (Paris, impr. M. Flinikowski), in-16, 152 pages.

231. 1919. — Comité national d'études sociales et politiques... *La Question arménienne et ses conséquences pour l'avenir international*, par M. Meillet. 17 février 1919... (S. l. ni. d.), in-8°, 35 pages.

232. 1919. — *La Nation arménienne*, par A. Meillet. Avec 2 cartes (Paris, Imprimerie nationale), petit in-fol. 21 pages. [La couverture imprimée sert de titre. Travaux du Comité d'études. Rapport présenté à la séance du 18 décembre 1918. — Contenu : I. Origines historiques. — II. Conditions géographiques. — III. La question arménienne avant la guerre. — IV. État actuel de la question arménienne. *Nécessité d'une nouvelle solution. La République arménienne d'Érivan. L'Arménie turque. Conditions*

d'existence d'un État arménien. — Appendice : Note sur la répartition des Arméniens. Plus une *carte des langues et dialectes parlés par les Arméniens*, par H. Adjarian, plus une carte de la *Répartition des Arméniens vers 1895*, d'après G.-L. Selenoy et N. de Seidlitz.] (Extrait de *Travaux du Comité d'études*, t. II, *Questions européennes.* [Paris. Impr. nat., 1919]; pas dans le commerce.)

233. 1919. — *La Question arménienne devant la Conférence de la paix.* Signé : Paris, le 12 février 1919, A. Aharonian et Boghos Nubar... (Paris, impr. de Paul Dupont), petit in-fol. de 25 p., plus 3 pages non paginées contenant 5 annexes, plus une carte de l'*Arménie*, dressée par le capitaine de corvette Z. Khanzadian, plus une carte *Arménie*, *Revendications arméniennes*, dressée par K. J. Basmadjian, plus la *Reproduction d'une carte publiée par le comité syrien.* [Contenu : La question arménienne devant la Conférence de la paix. L'Arménie intégrale. Revendications arméniennes. Notes complémentaires. La Cilicie. La population de l'Arménie. La République arménienne du Caucase.]

234. 1919. — *La République arménienne et ses voisins.* Questions territoriales, par la délégation de la République arménienne. (Paris, impr. de Herbert Clarke), in-4°, 30 pages, plus une carte de la *République arménienne*, dessinée par R. Chichmanian, plus une carte de la *République de l'Arménie*, dressée par le capitaine de corvette Z. Khanzadian, d'après les instructions du général Nazarpékian, commandant en chef de l'armée de la République arménienne.]

235. 1919. — Délégation de la République arménienne à la Conférence de la paix. *L'Arménie Transcaucasienne.* Territoires. Frontières. Ethnographie. Statistique. (Paris, décembre 1919), in-4°, 53 pages, plus, en pochette, la carte de la *République arménienne*, dessinée par R. Chichmanian, et une carte *Arménie*, dressée par le capitaine de corvette Z. Khanzadian. [Contenu : I. L'Arménie transcaucasienne. — II. Note explicative concernant la répartition de la population dans les trois républiques de la Transcaucasie. — III. Les frontières de l'Arménie Transcaucasienne. — IV. Note explicative sur la description des frontières de l'Arménie Transcaucasienne. — V. Tableaux statistiques.]

236. 1919. — K. J. Basmadjian. *La Cilicie.* Son passé et son avenir. Avec deux tables généalogiques des barons et rois de la Petite Arménie. (Paris, J. Gamber), in-8°, 48 pages.

237. 1919. — *La Version arménienne de l'histoire des Sept Sages de Rome*, mise en français par Frédéric Macler. Introduction par Victor Chauvin. (Paris, éditions Ernest Leroux), in-16, xxxii + 220 p. [Petite bibliothèque arménienne, tome IX.]

238. 1919. — *Միշէլ Բրովէն. Կոյրը (Թատր. մէկ արարուածով). Թարգմանեց Վահրամ Սեւունի (Կ. Պոլիս, տպագր. Մ. Յովակիմեան)*, in-16, 27 pages. [Michel Provins. *L'Aveugle*, pièce en un acte, traduite par Vahram Sévouni.]

239. 1919. — *Չիթունի. Արեւելեան խաղաշխարհ* (jeu-monde oriental). *Տոհմիկ խաղեր եւ ժամանցներ. «Իղձերանց» մրցանակով պսակուած օրինակէն 101 խաղի յաւելուածով ճոխացած . . . (Կ. Պոլիս)*, in-8°, t. I, paginé 1-192; t. II, paginé 193-384. [Tchithouni. *Le monde sportif oriental.* Jeux et passe-temps de la race (arménienne). . .]

240. 1919. — *Չիթունի. Պղնձէ քաղաքի պատմութիւն (աշխարհաբար)*, [*Կ. Պոլիս, տպագրութիւն Օ. Արզուման*], in-12, 63 pages. [Tchithouni. *Histoire de la ville d'airain*, en arménien moderne.]

241. 1919. — *Չիթունի. Համբարձման «վիճակ». հայկական սովորոյթներ . . . (Կ. Պոլիս, տպագրութիւն Օ. Արզուման)*, in-12, 39 pages. (*«Հայագիտում» մատենաշար, թիւ* 5.) [Tchithouni. *Le Livre du «destin» de l'Ascension.* Usages arméniens. . .]

242. 1919. — *Չիթունի. Յուշիկք Հայաստանի, ա. տարի.* Vade-mecum d'Arménie. *Հայաստանի գունաւոր մեծ քարտէս, 2 պարզ քարտէս, 41 պատկեր. Թարգմանուած եւրոպական երկու լեզուներու (Կ. Պոլիս, «Հայագիտում» հրատարակչական)*, in-8°, 88 pages. (*«Հայագիտում» մատենաշար, թիւ* 2.) [Tchithouni. *Souvenirs d'Arménie.* 1re année. Grande carte, en couleurs, de l'Arménie; 2 cartes simples. 41 figures, traduit en deux langues européennes. . .]

243. 1919. — *Հայ գեղարուեստական միութիւն. կանոնագիր (Կ. Պոլիս, տպագրութիւն Օ. Արզուման)*, in-8°, 8 pages. [Union artistique arménienne. Statuts.]

244. 1919. — Mélik S. David-bey. *Manuel de la langue arménienne.* Grammaire. Conversation. Vocabulaire. (Paris, H. Turabian), in-12, viii + 152 pages.

245. 1919. — *Armenia and the Armenians.* A list of references in the New York public library, compiled by Ida A. Pratt, under the direction of Richard Gottheil... (New-York), in-8°, 96 pages.

246. 1919. — Frédéric Macler. *Les Arméniens en Syrie et en Palestine.* Communication au Congrès français de la Syrie, Marseille, 1919. (Marseille, Barlatier), in-8°, 17 pages.

247. 1919. — *Erzeroum* ou *Topographie de la Haute Arménie.* Texte arménien de Hakovb Karnétsi (xviie siècle), publié par K. Kostaneants (1903), traduit et annoté par Frédéric Macler (1917). (Paris, Imprimerie nationale), in-8°, 85 pages et une carte dressée par Raphaël Chichmanian. [Extrait du *Journal asiatique*, mars-avril.]

248. 1919. — F. Macler, *Note sur quelques inscriptions funéraires arméniennes de Malacca.* (Paris, Imprimerie nationale), in-8°, 11 pages et 4 figures. [Extrait du *Journal asiatique*, mai-juin 1919.]

249. 1919. — *Le texte arménien de l'évangile d'après Matthieu et Marc.* Thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, par Frédéric Macler... (Paris, Imprimerie nationale), in-8°, lxxii + 647 pages.

250. 1919. — *Le texte arménien de l'évangile d'après Matthieu et Marc*, par Frédéric Macler... (Paris, Imprimerie nationale), in-8°, lxxii + 647 pages. [Annales du musée Guimet, Bibliothèque d'études, tome XXVIII.]

251. 1919. — *Massacres dans la Petite Arménie*, par le R. P. Lebon, jésuite, missionnaire d'Arménie, dans *Les Missions catholiques* (Lyon), numéro du 21 mars, p. 137-138.

252. 1919. — *L'ère du martyre n'est pas close.* Relation par le R. P. Ange, supérieur de la mission française des Capucins en Mésopotamie et Arménie, dans *Les Missions catholiques* (Lyon), numéro du 27 juin, p. 305-308.

253. 1919. — *Quatre ans d'exil à Konia.* Lettre de sœur Marie-Euphrasie, de la congrégation de l'Immaculée-Conception d'Angora, exilée à Konia (Anatolie), dans *Les Missions catholiques* (Lyon), numéro du 11 juillet, p. 326-327.

254. 1919. — *La Défense de l'Arménie*, dans *Le Feu*, numéro du 15 février. [Articles signés par : R. P. A. Abrahamian, Camille

Mauclair, Gamar-Kathipa, Joseph d'Arbaud, K. J. Basmadjian, Émile Sicard, Dr Maho Kian, Gaston Valran, J. Payot, Albert Thomas, Frédéric Macler, Mgr Touchet, Gabriel Mourey, Georges Lecomte, Jacques Bainville, J. de Morgan, Turabian Arani.]

255. 1919. — *L'Arménie devant la Conférence de la paix*, par A.-F. Frangulis, dans *Le monde nouveau diplomatique et économique*, n° 9, 13 mars, p. 5-8.

256. 1919. — *L'Arménie dans la guerre mondiale*, discours prononcé par M. A. Aharonian..., dans *Foi et Vie*, cahier B, n° 11 (20 juillet), p. 115-121.

257. 1919. — *L'Église arménienne*, par Frédéric Macler, dans *Foi et Vie*, cahier B, n° 11 (20 juillet), p. 121-123.

258. 1919. — *L'indépendance pour l'Arménie*, dans *L'Image*, n° 222, novembre 1919.

259. 1919. — *Où en est la question arménienne?* par F.-Jean Desthieux, dans *Le proche Orient*, octobre 1919, p. 21-23.

260. 1919. — *La Pensée arménienne*, par Paul Desfeuilles, dans *La Vie*, 1er juin 1919, p. 168-169.

261. 1919. — *L'Assassinat d'un poète arménien* (Daniel Varoujan), par Frédéric Macler, dans *La Vie*, 15 octobre, p. 339-341.

262. 1919. — *La Création d'un État arménien*, par Jean Bertrand, dans *Le Monde libre*, 1er décembre, p. 13-16, illustrations.

263. 1919. — *Promesses faites aux Arméniens*, par MM. Lloyd George, S. Pichon, W. Wilson, Georges Clémenceau et lord Robert-Cecil, dans *Le Monde libre*, 1er décembre, p. 18-20. [Article signé : Claude Ferrand.]

264. 1919. — *L'Arménie d'hier et de demain*, par Gabrielle Réval, dans *Le Monde libre*, 1er décembre, p. 27-30, illustrations.

265. 1919. — *Indépendance. Intégrité. Assistance. Réparations*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er-15 janvier, p. 1-8.

266. 1919. — *L'Avenir de l'Arménie*, par le vicomte Bryce, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er-15 janvier, p. 9-20. [Extrait de la *Contemporary Review*.]

267. 1919. — *Quelles étaient les frontières de l'Arménie ancienne?* par K. J. Basmadjian, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er-15 janvier, p. 21-25.

268. 1919. — *Les Turcs jugés par un Allemand*, par René Pinon, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er-15 février, p. 71-79.

269. 1919. — *L'Arménie et les intérêts français*, par J. de Morgan, dans *La Voix de l'Arménie*, 1er-15 février, p. 80-83.

270. 1919. — *Les Arméniens dans la guerre mondiale*, par A. Vandouny, dans *La Revue de Paris*, 15 août, p. 883-894.

271. 1919. — *La liquidation de l'empire ottoman*, par René Pinon, dans *La Revue des Deux Mondes*, 1er septembre, p. 128-160.

272. [1919]. — J. Laurent. *Byzance et les Turcs seldjoucides dans l'Asie occidentale jusqu'en 1081*. Avec une carte hors texte. (Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1913), in-8°, 140 pages. La couverture imprimée porte le millésime : 1914 (1919). [*Annales de l'Est*, publiées par la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, 28e année, fasc. 2.]

273. [1919]. — *Չիթունի. Հայաստանի ոսկե հանքեր. Հայաստանի բուսական, կենդանական, հանքային ու ճարտարագործական հարստութիւնները. գործի նոր ասպարէզներ* (*կ. պոլիս, «Հայագիտում» հրատարակչական*), in-8°, 63 pages. (*«Հայագիտում» մատենաշար, թիւ* 4.) [Tchithouni. *Les mines d'or de l'Arménie*, les richesses botaniques, zoologiques, minières et industrielles de l'Arménie...]

274. [1919]. — Henry Barby. *La débâcle russe. Les extravagances bolcheviques et l'épopée arménienne.* (Paris, Albin Michel), in-16, 261 pages.

275. [1919]. — P. Simon Erémian. *De sultan Médjid à sultan Mourad.* Roman historique et descriptif, avec une préface de Jean Minassian. (Paris, Ernest Leroux), in-8°, 217 pages.

276. [1919]. — V. Marac. *La question de Turquie.* Les Turcs au point de vue religieux. Les Turcs au point de vue ethnique. Les Turcs au point de vue social et administratif. Conclusion. La liquidation de la Dette publique ottomane. (Paris, éditions de *L'Orient illustré*), in-8°, 31 pages.

277. [1919?]. — *Amirdolvathe d'Amassie, médecin arménien du XVe siècle.* Sa vie et ses ouvrages, par le Dr Vahram A. Torkomian..., in-8°, 16 pages. [Extrait de *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine* (Paris, s. d.).]

278. [1919?]. — *Das neue Armenien.* Mitteilungun des Armenischen Hilfskomitees zur Unterstützung ärtztlicher Mission und Evangelisation (Lössnitzgrund b. Kötzschenbroda i. Sa.), n° 1 (sans date), 24 pages et illustrations. [Périodique publié sous la direction de Armenag S. Baronigian.]

279. [1919?]. — *Wozu unsere Mission?* Inhalt : 1. Unser Ziel und Motto. 2. Unser Arbeitsprogramm. 3. Die Abendglocken im Morgenlande. 4. Was will ich mit meiner Mission? 5. Zions Hauptbahnhof! Armenien die letzte Station. 6. Werberuf! (von Käthe Dorn). 7. Wie muss man werden, um ein Missionar sein zu können? von Armenag S. Baronigian. (Lössnitzgrund bei Kötzschenbroda i. Sa.), in-8°, 16 pages et illustrations.

280. [1919?]. — L'union des coopératives de l'Arménie. *Les Coopératives en Arménie.* (S. l. n. d.), in-8°, 12 pages.

281. *Ararat.* A searchlight on Armenia, London, n° 1, juillet 1913.

281 *bis.* *Armenia.* Eco delle rivendigazioni armene, periodico mensile, Torino, n° 1, 15 octobre 1915.

282. *The New Armenia,* published fortnightly, n° 1, New York, 1er décembre 1915.

283. *Artzakank Parisi,* journal arménien bi-mensuel, Paris, n° 1, 10 avril 1916.

284. *Véradzenound* (Renaissance), journal arménien, mensuel, Paris, n° 1, 14 juillet 1917.

285. *La Voix de l'Arménie,* revue bi-mensuelle, Paris n° 1, 1er janvier 1918.

286. *Tauros,* an Armenian Weekly, Boston, Mass., n° 1, 3 janvier 1918.

287. *Chanth,* revue hebdomadaire illustrée. Art, littérature, science. Constantinople. IVe année, nouvelle série, n° 1, 16 nov. 1918.

288. *Jolovourdi tsaïn* «Voix du peuple», Paris, n° 1, 27 février 1919.

289. *Bulletin arménien*, Paris, n° 1, 15 juillet 1919.

290. *Aïg* «Aube», journal arménien, Paris, n° 1, 8 août 1919.

291. *Hayastan*, organe de l'union nationale libérale arménienne, Paris, n° 1, 23 août 1919.

APPENDICE.

292. 1897. — *Հետազօտութիւնք նախնեաց ռամկօրէնի վրայ, ուսումնասիրութիւնք և քաղուածքներ, գրեց Հ. Պ եւոնդ վ. Յովնանեան . . մասն առաջին. ռամկօրէն մատենագրութիւն տեսար ա . . .* (Vienna, impr. des Mkhitharistes), in-8°, VIII + 274 pages. — *տեսար բ.*, VIII et paginé 273-525 (*ազգային մատենադարան, իգ* et *իդ*). [*Recherches sur les termes vulgaires employés par les auteurs arméniens anciens . . .*]

293. 1910. — *Խոսրով. Մտքիս խառնարանէն.* (*Կ. պոլիս, տպագր. Հրան Պապիկեան*), in-32, 348 pages. [*ազատ մատենաշար, թիւ* 36.] (La couverture imprimée porte : *Խոսրով* (*Արմէն Արտոնց*) *մտքիս խառնարանէն. ա. գիրք. գրատուն Ա. և Պ. Օշարդարեան եղբ.*, 1911. (*տպագր. Ռ. Սագաեան. Կ. պոլիս*). [Khosrov. *Du brasier de mon cerveau . . .*]

294. 1910. — *Վարագայ յոբելեան. Յիշատակարան և կոչ վարագայ կրթական հաստատութեան յիսնամեայ յոբելեանի* (1857-1907). *կազմեց Տիգրան Ճիթունի. հրատարակութիւն յոբելեանի կեդրոնական յանձնախմբի վանք-վարագ*, (*Կ. պոլիս, տպագրութիւն օսմ. գործակցական ընկերութեան*), gr. in-8°, 30 pages et illustrations. [Tchithouni. *Le Jubilé de Varag . . .*]

295. 1911. — *Դիտութեան աւետարանը* (*փիլիսոփայական բանախօսութիւններ*) *գրեց Պ. Մ. Տիրատուրեան . . .* (*Կ. պոլիս*) in-8°, 152 pages. [*L'Évangile de la science.* Discours philosophiques, par P. M. Tiratourian.]

296. 1912. — *Խոսրով. Մեծ վէպը* (*տաղաչափեալ ուրուագիծ*) [*Կ. Պոլիս, տպագր. Տ. Տօղրամաճեան*], in-8°, 39 pages. (*ազատ մատենաշար, թիւ* 43.) [Khosrov. *Le grand récit . . .*]

297. 1913. — *Խոսրով. Ուուր պատշաճի քերթուածներ.* (Constantinople?, *տպագր. Տ. Տօղրամաճեան*),

in-8°, 205 pages, suivi de *Զայնագրուած քերթուածներ· խօսք և երգանակք, Խոսրով·*, avec notation musicale, in-8°, de 16 pages. [Khosrov. *Poèmes du jour...*]

298. 1913. — Artignan (Dr Johannès). *Les plantes de la Bible d'après la version arménienne du ve siècle...* (Constantinople, impr. K. et M. Y. Qêchichian), in-8°, 168 pages. [«*աւետարբեր» ի մատենաշար, թիւ* 3.] (En arménien.)

299. 1913. — *Հայ Բագրատունեաց Ցիւղագրութիւնը, ծանօթութիւններով, գրեց պրոֆ· դկտ· Յ· Մարկուարտ, գերմաներէնէ թարգմանեց Հ· Մ· Հապոզեան մխիթ· ուխտէն (Վիեննա, մխիթարեան տպարան)*, in-8°, xv + 152 pages. (*ազգային մատենադարան, հգ ։ ա· Հայ բագրատունեաց Ցիւղագրութիւնը· — բ· վրական բագրատունեաց ծագումը·*) [*La généalogie des Bagratides arméniens*, avec des notes, par J. Marquart, traduit de l'allemand par le P. M. Hapozian..., Vienne...]

INDEX

DE LA BIBLIOGRAPHIE.

(Les chiffres renvoient aux numéros placés en tête de chaque publication.)

Aberkios (Vie de saint) 4
Abrahamian (R. P. A.) 254
Adjarian (H.) 232
Aharonian (Avétis) 226, 233, 256
Aicard (Jean) 80, 207
Akinian (P. Nerses) 4
Allemagne 190
almanach arménien ... 76, 118
alphabet arménien 92
Américain (comité) 7
Amirdolvathe d'Amassie 277
Andréasian (Dikran) 67
Ange (R. P.) 252
Ány (K. d') 125, 220
Arakel de Sunik 135
Arakélian (Hambartzoum) ... 27
Aramaïs 52
Arbaud (Joseph d') 254
architecture arménienne 65
Ardontz (Armène) 142
art arménien 72, 116, 166, 243
Artignan (Dr Iohannès) 298
Aslan (Dr T.) 73
Azarian (A. Y.) 55
Aznavour (G. V.) 136

Bagratides 299
Bainville (Jacques) 254
Barby (Henry) 101, 274
Bareilles (Bertrand) 104
Baronian (Rev. Sukias) 139
Baronigian (Armenag S.) 278, 279
Barsamian. Voir Parsamian.
Barthoulot (J.) 28, 229
Barton (James L.) 105
Basmadjian (K. J.) .. 55, 74, 233, 236, 254, 267
Basmadjian (Marie K. J.) 194
Bazargian (Dott. R.) 128
Béchiktachlian 78
Bérard (Victor) 75, 100
Bertrand (Jean) 262
bibliographie arménienne 245
biographies arméniennes 10
Bitlis (N.-D. de) 62
Blackwell (Alice Stone) 81
botanique 136, 298
Bouchor (Maurice) ... 216, 217
Bouhélier (Saint Georges de) . 225
Boukay (Maurice) 195
Brasil (Étienne) 82
Brémond (le colonel) 131
Bricaud (Joanny) 54
Brunhes (Jean) 173
Bryce (lord) .. 23, 24, 29, 30, 106, 127, 203, 266

Captanian (Mme P.) 219
Chahine (Edgar) 78
Chateaubriand 2
Chauvin (Victor) 237
Chavagnes (René de) 58
Chichmanian (R.) 234, 235, 247
Cilicie 63, 236
Clémenceau (Georges) 263
Cochin (Denys) 104, 226
Constantinople 110
contes arméniens . 158, 216, 217, 240, 241
Conybeare (F. C.) 139
coopératives arméniennes 280
Coulon (Henri) .. 156, 160, 166, 168
Coumryantz (A.) 84
couvents arméniens 61

David Bey (M. S.) ... 89 *bis* 106, 244
débats parlementaires. 112, 114

Denys l'Aréopagite..... 4
Der-Sahaghian (le P. Garabed) 2, 78
Deschanel (Paul). 56, 101, 104, 195
Desfeuilles (Paul).... 117, 143, 148, 164, 260
Desthieux (F. Jean).. 199, 259
Djivani..... 213
Dorn (Käthe)..... 279
Doumer (Paul)..... 91
Doumergue (Émile). 16, 31, 34, 104, 171

Ebersolt (Jean)..... 184
Erémian (P. S.). 5, 79, 102, 208, 209, 210, 211, 212, 275
États-Unis..... 59
Étienne Asołik de Tarôn. 68, 69

Faïez el-Ghocéin..... 88
fétichisme..... 140
Finot (Jean)..... 57
Fleurot (Paul)..... 226
France (Anatole)..... 56, 195
Frangulis (A.-F.)..... 255
frontières (questions de)..... 193

Galemqiarian (le P. Grigoris). 10
Galletti (Alfredo)..... 91
Gamar-Kathipa..... 254
Garo (Armen)..... 107
Gaulis (Mme Berthe-Georges). 60, 133, 186
Gauvain (Auguste)..... 199
Gibbons (Helen Davenport).. 85, 103
Gibbons (Herbert Adams)... 45, 46, 183, 199, 223
Gimorri (Adriano)..... 129
Gladstone..... 203
Gottheil (Richard)..... 245
Graffin (R.)..... 229
grammaires..... 138, 244
grecque (fraternité)..... 222
Griselle (l'abbé Eugène).... 53
Guinness (lieut-col. Walter). 111

Hacobian (A. P.)..... 106
hagiographie..... 4
Hakovb Karnétsi..... 247
Hapozian (le P. M.)..... 299
Herold (A.-F.)..... 178
histoire des Arméniens.. 3, 25, 26, 68, 69, 72, 73, 74, 82, 84, 86, 93, 97, 98, 120, 131, 132, 227, 228, 272
Högberg (L. E.)..... 87
Hollandais (comité)..... 123
Hollatz-Bretagne (Marguerite), 122
Hoppe (Fr.)..... 191, 192
Hovnanian (le P. Léwond)... 292
Huet (Gédéon)..... 158
hymne arménien..... 195

iconographie arménienne.... 64
Irénée..... 28, 229

Jessen (F. de)..... 103
Johnston (H. H.)..... 113
Jullien (Jean)..... 84

Kayayan (H.)..... 138
Kéténédjian (Mlle H.)..... 140
Khanzadian (Z.).. 233, 234, 235
Khosrov.... 142, 293, 296, 297
Kibarian (Haïg-Aram)..... 11
Kostaniants (K.)..... 247
Koutchak (Nahabed)..... 78
kurdo-arménienne (la question)..... 1

Laurent (J.)..... 228, 272
Lebon (R. P.)..... 251
Lecomte (Georges)..... 254
Léo..... 193
Léon, roi d'Arménie..... 21
Lepsius (Dr Johannes). 189, 191
linguistique..... 137, 146, 292
littérature... 5, 6, 11, 27, 77, 78, 79, 80, 81, 117, 133, 134, 135, 142, 164, 213, 214, 215, 238, 275
Little (Edward C.)..... 114
Lloyd Georges..... 263
Loti (Pierre). Réponses à —.. 199

Macler (Frédéric).. 12, 13, 14, 32, 33, 61, 62, 63,

68, 69, 70, 71, 72, 144, 181, 237, 246, 247, 248, 249, 250, 254, 257, 261
magie..... 140
Mahokian (Dr P. M.)..... 109
Maho Kian (Dr)..... 254
Mahokian (Wartan)..... 116
Malacca..... 248
Malleterre (le général)..... 39
Mandelstam (André)... 90, 121
manuscrits arméniens..... 139
Marie-Euphrasie (sœur)..... 253
Marac (V.)..... 276
Marquart (Jos.)... 92, 194, 299
martyrologe arménien..... 4
massacres..... 7, 8, 9, 14, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 29, 30, 31, 34, 35, 36, 37, 38, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 57, 66, 67, 71, 84, 86, 87, 88, 91, 97, 98, 101, 102, 103, 105, 108, 115, 120, 122, 125, 141, 189, 190, 191, 206, 207, 219, 251, 252, 253
Mathorez (J.)..... 132
Mauclair (Camille)... 104, 197, 199, 254
Maxe de Saxe..... 229
médecine..... 140
médecins arméniens.. 218, 277
Meillet (A.).. 97, 98, 104, 137, 146, 231, 232
Memorandum,..... 187
Millet (Gabriel)..... 64, 65
Millet (Sophie)..... 64
Minasse (Mme Iskouï)... 6, 133
mines de l'Arménie..... 273
Mkrtitchian (Esther Th.).... 141
Moberg (Olga)..... 87
Morgan (J. de).... 25, 26, 74, 93, 119, 154, 162, 175, 227, 254, 269
Morgenthau (Henry).. 115, 120, 221
Mouch..... 52
Mourey (Gabriel)..... 254
Mugerditchian (Esther)..... 108
musique en Arménie..... 70
Nalbandian (Inga)..... 122
Nasmyth (George)..... 107
Nau (F.)..... 229
Nazarpékian (le général).... 234
Niepage (Dr Martin)... 95, 192
Nubar (Boghos-pacha).. 58, 222, 225, 226, 233

O' Connor..... 203
Ohanian (Armèn).... 134, 195
Oskian (M.)..... 215

Painlevé (Paul)... 56, 195, 225
pangermanisme..... 153
panislamisme..... 153
pantouranisme..... 153
Papazian (Bertha S.)..... 105
Parsamian (Méroujan)..... 214
Pasdermadjian (Dr G.)..... 107
patrologie..... 28, 229
Payot (J.)..... 254
philologie..... 249, 250
Pichon (S.)..... 263
Pignot (Émile)..... 152, 226
Pinon (René)..... 47, 48, 49, 145, 147, 149, 150, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 172, 174, 176, 177, 179, 180, 182, 185, 189, 265, 268, 277
Piranjan (M.)..... 81
Poidebard (Antoine)..... 198
Pratt (Ida A.)..... 245
presse arménienne... 281, 281 *bis*, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291
Pressensé (Francis de)..... 15
Privilège accordé aux Siciliens. 21
promesses faites aux Arméniens..... 263
Provins (Michel)..... 238

R. L. (José)..... 66
Réponse au mémoire de la Sublime Porte..... 196
Réval (Mme Gabrielle). 224, 264
Rey (A. Augustin). 78 *bis*, 199 *bis*

Robert-Cecil (lord)..... 263
Romanelli (Dott. Pietro).... 127
Ronald..... 203
Rosny (J.-H., aîné)..... 78
Russie..... 96, 149
Ryner (Han)..... 78

Sassoun..... 52
Scandinavie..... 148
Schlumberger (Gustave).... 227
Seidlitz (N. de)..... 232
Selenoy (G. L.)..... 232
Sept Sages de Rome..... 237
Séthian (H.)..... 138
Sévouni (Vahram)..... 238
Siamanto..... 117
Sicard (Émile)..... 254
Siciliens..... 21
sorcellerie..... 140
sports en Arménie..... 239
Stevens (C. L. Mc Cluer).... 188
Stuermer (Dr Harry)..... 86
Suisse (comité)... 8, 9, 124, 126, 171, 197 *bis*
superstition..... 140
Syrie..... 246

Tahmazian (K.)..... 201
Tchalkhouchian (Gr.)..... 202
Tchithouni. 136, 239, 240, 241, 242, 273, 294
Tchobanian (Archag).. 17, 77, 78, 91, 104, 130, 135, 213, 222, 223, 225, 226
Tékéian (Charles-Diran)..... 200
Tékéian (Vahan)..... 99
Ter Mekerttschian (Karapet). 229
Têr-Movsêsian (le P. Sahak).. 3
Thiébault-Sisson (Fr.)..... 103
Thomas (Albert).. 104, 106, 230, 254
Tiratourian (P. M.)..... 295
Tixeront (J.)..... 28, 229
Torkomian (Dr Vahram H.).. 277
Touchet (Mgr)..... 35, 254
Toynbee (Arnold J.)... 23, 24
Transcaucasie..... 155, 162
Turabian (Aram)..... 83, 254
Turquie.. 22, 89, 90, 95, 121, 128, 141

Valloton (Benjamin)..... 125
Valran (Gaston)..... 254
Van..... 51
Vandouny (A.)..... 270
Varag..... 294
Varandian (Mikael) 96, 100, 230
Varoujan (Daniel)..... 261
Velimirovic (Rev. Fr. Nicholai). 205
Vénizélos..... 222
Vernes (Maurice)..... 170
Vogel (Charles)..... 84
volontaires arméniens..... 83

Wetterlé (l'abbé)..... 56. 195
Williams (Aneurin)..... 142
Wilson..... 109
Wilson (W.)..... 263
Wilson (Rev. Dr. S. G.)..... 229

Yarjanian (Adom)..... 78, 164

Zarzecki (S.)..... 1

Tome I, fascicule 3. 1921.

REVUE
DES
ÉTUDES ARMÉNIENNES.

L'ARCHITECTURE ARMÉNIENNE
AUX VI^E ET VIIE SIÈCLES,

PAR

CHARLES DIEHL,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

L'Arménie a conservé, plus ou moins intacts, de nombreux et importants monuments de son architecture religieuse. Beaucoup de ces monuments peuvent être datés de façon très précise, soit par les inscriptions qu'y ont fait placer les fondateurs, soit par le témoignage des textes historiques qui s'y rapportent. La plupart d'entre eux, par ailleurs, si l'on excepte la cathédrale d'Etschmiadzin et l'église de Tekor[1], ont été, au cours des siècles, fort peu remaniés, de telle sorte que, malgré les restaurations partielles qu'ils ont pu subir, ils ont gardé, en général, assez exactement leur aspect et leur caractère primitifs. Ainsi, l'Arménie nous offre, pour l'étude des origines et de l'évolution de l'art chrétien oriental, une série de documents tout particulièrement précieux.

L'exposition qui fut faite en avril 1920, au pavillon de Marsan, des dessins et des aquarelles du peintre arménien Fetvadjian, a ramené fort opportunément l'attention sur les monuments de cet art. Tous ceux qui ont alors visité cette exposition savent l'intérêt

[1] Strzygowski, *Die Baukunst der Armenier und Europa*, p. 30.

extrême que présentait cette incomparable collection de documents. Toute l'histoire de l'art arménien y apparaissait, depuis le VIe jusqu'au XIIIe siècle, dans ses édifices les plus illustres et les plus caractéristiques; et pour chacun d'entre eux, à côté des vues d'ensemble, de nombreux relevés, admirables d'exactitude, faisaient connaître les multiples détails et la richesse de la décoration dont ces édifices sont ornés. L'exposition du pavillon de Marsan ne contenait du reste qu'une faible partie de l'œuvre de Fetvadjian : ses cartons, que j'ai eu la bonne fortune de feuilleter, sont pleins d'innombrables documents, rassemblés, pendant de longues années, au prix d'un infatigable effort : et le résultat fait autant d'honneur au talent qu'au patriotisme de l'artiste.

Vers le même temps, nous parvenait le considérable et important ouvrage que Strzygowski, en 1918, a publié sur l'art arménien (*Die Baukunst der Armenier und Europa*, Vienne, 1918, 2 vol. in-4°, de 887 pages). Grâce aux documents rassemblés par l'auteur lui-même au cours de deux voyages en Arménie (1889 et 1913), grâce à ceux surtout que lui a fournis en grand nombre le savant arménien Thoramanian, ce beau livre nous apporte la plus admirable collection qui existe de représentations des monuments arméniens. Mais on y trouve autre chose encore, et plus qu'un simple recueil de documents. Avec les riches matériaux dont il disposait, Strzygowski a construit les plus intéressantes théories sur les origines, les caractères de l'art arménien et l'influence qu'il exerça. Il est à peine besoin de dire combien, par l'ampleur de l'érudition et l'ingéniosité de l'esprit qui y apparaissent, ces théories méritent de retenir et de passionner l'attention; elles ne manqueront point non plus, sans doute, par les audaces d'imagination dont Strzygowski est coutumier, d'appeler la discussion et d'éveiller parfois l'inquiétude. Mais, quoi qu'on en puisse finalement penser, elles permettent, et c'est l'essentiel, de mieux comprendre tout à la fois la grande place que tient l'Arménie dans l'histoire de l'art chrétien d'Orient et de mieux connaître l'admirable trésor des monuments qu'elle nous a conservés.

I

Au jugement de Strzygowski, l'art arménien aurait, dans l'histoire de l'art chrétien oriental, une importance toute particulière, et jusqu'ici très insuffisamment reconnue. Ce fut en effet, s'il en

faut croire le savant autrichien, un art puissamment original, qui, sous des influences en partie hellénistiques, mais davantage encore iraniennes, naquit et se développa vers le ve et le vi^e siècle [1]; un art créateur aussi, qui ne doit absolument rien à Byzance, mais qui tout au contraire lui a donné infiniment, en inventant quelques-unes des formes d'architecture — la combinaison de la nef longitudinale et de la coupole, par exemple, ou bien le triconque [2] — les plus caractéristiques de l'ancien art chrétien. «En Asie Mineure, écrit Strzygowski, dans la construction voûtée aussi bien que dans la construction des coupoles, c'est une influence étrangère, celle de la Mésopotamie et de l'Arménie, qui se fait sentir, et il en va de même en Syrie. A l'époque où naît l'Église, les pays d'origine qui tiennent le premier rang sont la Mésopotamie et l'Arménie, derrière lesquelles l'Iran apparaît de plus en plus comme la source la plus digne d'attention. C'est de là que vient la coupole arménienne sur plan carré; mais c'est en Arménie qu'elle s'est pleinement développée, de telle manière que le génie grec à Sainte-Sophie, le génie italien à Saint-Pierre, n'ont eu qu'à la réaliser plus complètement [3].» Cet art arménien enfin a exercé une action puissante dans tout le monde oriental [4], et fait sentir son influence jusque sur l'Occident. Ce n'est point ici le lieu de discuter ce dernier problème : on se contentera de remarquer en passant que, si la théorie de Strzygowski renferme une incontestable et grande part de vérité, il y a pourtant quelque exagération à proclamer, comme il fait, «la victoire des formes arméniennes de construction à coupole en Europe [5]», en citant comme preuves à l'appui Saint-Pierre de Rome et Chambord, et les idées de Bramante ou de Léonard de Vinci. On se bornera à examiner et à discuter ici les deux premières affirmations de Strzygowski, sans vouloir dissimuler, dès l'abord, tout ce qu'il y a d'inattendu et de paradoxal dans une doctrine qui prétend faire honneur à l'Arménie de l'origine de Sainte-Sophie elle-même. «En ce qui touche Sainte-Sophie, écrit l'auteur, on doit admettre qu'Anthemius de Tralles et Isidore de Milet, en techniciens élevés dans les écoles hellénistiques, ont compris la signification de la méthode de construction arménienne, de même que plus tard

(1) Strzygowski, p. 30.
(2) *Ibid.*, p. 777.
(3) *Ibid.*, p. 569.
(4) P. 332, 341.
(5) P. 861.

Léonard et Bramante l'ont reconnue[1]. » C'est beaucoup dire sans doute, et un tel bouleversement des idées reçues, un tel rôle attribué au génie inventif de l'Arménie méritent assurément, avant d'être admis comme vérités démontrées, d'être examinés de fort près.

II

Les édifices qui subsistent de l'art arménien appartiennent, pour le plus grand nombre, à deux époques. C'est d'une part le VIIe siècle, le temps où s'achève la lente évolution qui s'accomplit au cours du Ve et du VIe siècle, et de cette évolution le résultat se manifeste en une admirable floraison de monuments. L'époque des Bagratides, au Xe et au XIe siècle, marque l'autre période glorieuse de l'art arménien : les monuments d'Ani, la capitale des rois d'Arménie, attestent alors en particulier le merveilleux développement de l'art. De ces deux périodes, la première, pour l'étude des origines et du caractère de l'art arménien, est, sans contredit, la plus importante. C'est elle, tout naturellement, qui a fourni à Strzygowski l'occasion de ses plus hardies et plus séduisantes hypothèses; c'est d'elle que l'on voudrait ici s'occuper principalement.

Considérons d'abord les monuments les plus anciens qu'ait conservés l'Arménie. La plupart d'entre eux sont des basiliques et ils datent de la fin du Ve ou du cours du VIe siècle. C'est la grande église d'Eghiward, dont une inscription attribue la fondation au catholicos Mowsès (574-604)[2]; c'est l'église d'Aschtarak, qui date du milieu du VIe siècle[3]; c'est la basilique de Tekor, qui, remaniée à une date ultérieure, semble, dans sa forme primitive, appartenir à la fin du Ve ou au début du VIe siècle[4]; c'est surtout la basilique d'Ererouk, qu'on date de la fin du Ve ou du commencement du VIe siècle[5]. Dans ce groupe d'édifices anciens, seule l'église d'Awan, bâtie entre 557 et 574, fait exception par les dispositions de son plan : elle était couronnée d'une coupole centrale appuyée sur huit niches demi-circulaires et peut-être de quatre

(1) STRZYGOWSKI, p. 780.
(2) *Ibid.*, p. 144-145.
(3) *Ibid.*, p. 146-148.
(4) *Ibid.*, p. 335 et suiv., et p. 25.
(5) *Ibid.*, 154 et suiv., 397 et suiv., et p. 25.

Fig. 1. — ÉGLISE de ERÉROUK (Guezel Goulé), ARMÉNIE, Ve ou VIe Siècle.

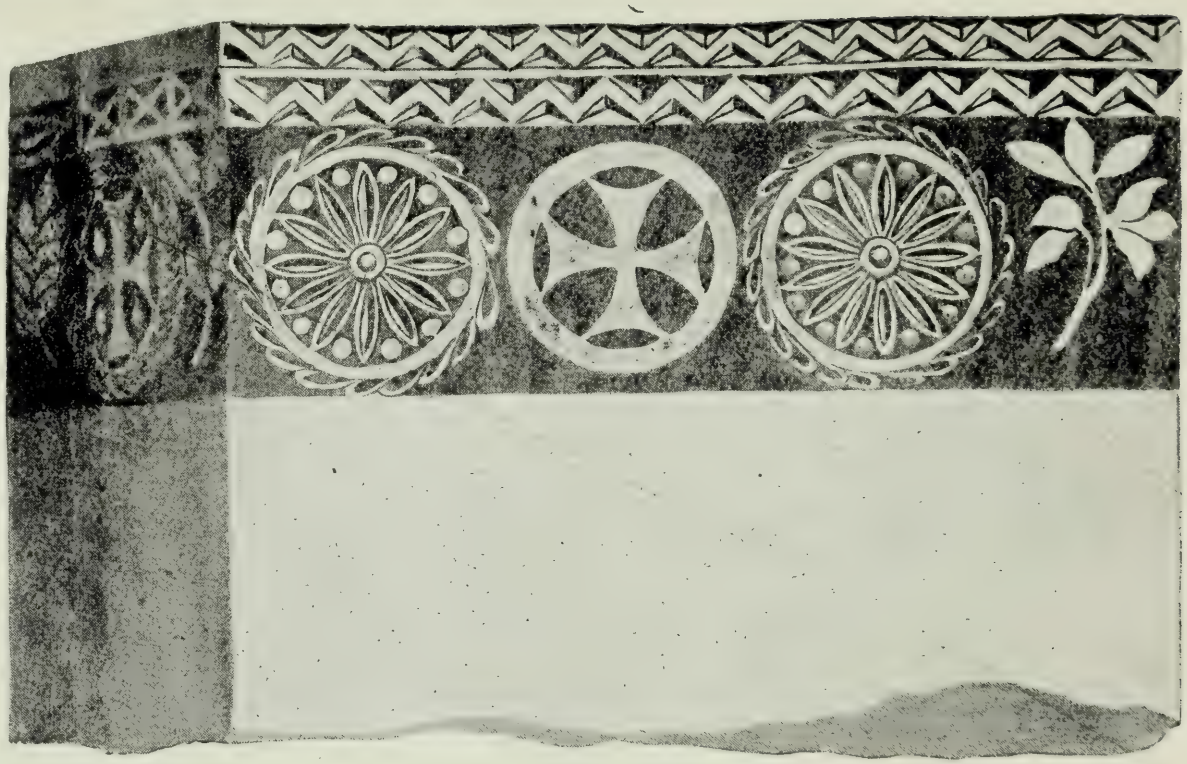

Fig. 2. — Erérouk. Chapiteau de pilastre.
(Dessin de M. A. Fetvadjian.)

Fig. 3. — ÉGLISE de TÉKOR (Digor), ARMÉNIE, Ve ou VIe Siècle.

Fig. 4. — Tékor. Chapiteau de colonne.
(Dessin de M. A. Fetvadjian.)

coupoles aux angles [1]; mais l'état de ruine où elle se trouve laisse quelque incertitude sur ce dernier parti.

De ces monuments, le plus intéressant et le plus caractéristique est assurément l'église d'Ererouk (fig. 1). Si l'on regarde la belle aquarelle où Fetvadjian l'a représentée [2], on sera frappé tout de suite de la ressemblance qu'elle offre avec les basiliques de la Syrie du Nord, telles que Roueiha ou Qalb-Louzé, Bakirha ou Tourmanin. La facade occidentale, avec les deux tours qui la flanquent, la porte d'entrée au linteau surmonté d'un arc de décharge légèrement outrepassé, avec la triple fenêtre qui s'ouvre sous le fronton triangulaire et les moulures courbes se repliant en spirales qui encadrent les fenêtres, est, à cet égard, d'un aspect fort significatif. Et pareillement, la facade latérale du sud, avec ses porches au fronton triangulaire précédant les portes d'entrée et la décoration de ses fenêtres, atteste nettement la même parenté. La décoration des chapiteaux (fig. 2), avec ses cercles renfermant des étoiles ou des croix, procède de la même origine; et Strzygowski lui-même a dû reconnaître ces influences syriennes, quitte à déclarer que, dans l'art arménien, l'église d'Ererouk constitue une exception [3]. On ne saurait nier cependant — et Strzygowski l'accorde — sa parenté avec l'église de Tekor [4]. Celle-ci également, avant qu'elle eût été transformée par l'addition d'une coupole, offrait l'aspect d'une basilique, et l'intéressante aquarelle de Fetvadjian (fig. 3), qui la représente telle qu'elle était avant la chute de la coupole, laisse clairement entrevoir tout ce qu'elle devait, en particulier dans sa façade occidentale, aux modèles syriens. Cette influence apparaît plus nettement encore dans la décoration des chapiteaux qui couronnent les colonnes ou les pilastres (fig. 4); des feuilles d'acanthe s'y développent, des pampres chargés de lourdes grappes s'y déroulent en rinceaux, et tout cet ornement sculpté est comme gravé à la surface de la pierre qu'il couvre d'une souple broderie. On ne saurait méconnaître dans tout cela — et Strzygowski lui-même le concède [5] — un puissant courant d'influence hellénistique, semblable à celui qui se manifeste en Syrie, et une étroite parenté avec l'architecture de cette région.

(1) Strzygowski, p. 89 et suiv.

(2) L'illustration abondante qui orne le présent fascicule est due à la libéralité de S. E. Boghos Nubar pacha et de Madame A. A. Eknayan.

(3) Strzygowski, p. 397.

(4) P. 401-402.

(5) P. 407 et suiv., surtout 415 et 418. Cf. 668-678.

Il faut remarquer en outre que les plus anciens monuments de l'art arménien montrent des inscriptions grecques (à Ererouk, à Awan), et même syriennes [1], ce qui nous ramène aux mêmes pays d'origine. Et si donc, dans l'art arménien du VIe siècle, on rencontre tant de ressemblance avec l'art syrien du même temps, si l'on y constate la même influence hellénistique se combinant avec des apports orientaux, on sera fondé à conclure que, dans les ouvrages les plus anciens qui nous restent de l'art arménien, il y a moins d'originalité sans doute et de nouveauté que ne l'affirme Strzygowski.

III

Le VIIe siècle, auquel il faut venir maintenant — car c'est à ce moment que parvient à son apogée l'art arménien de la première période — nous a conservé un très grand nombre d'édifices. Ils appartiennent à trois types : ou bien ce sont des basiliques, parfois couronnées d'une coupole, ou bien des constructions sur plan central, toujours surmontées d'une coupole, ou bien des églises bâties sur ce plan triconque, dont Strzygowski, sans raison démonstrative, attribue l'invention à l'Arménie. Il ne sera point inutile de dresser ici la liste chronologique de ces monuments, en marquant brièvement les traits caractéristiques qu'ils offrent.

Dvin, église de Saint-Grégoire, basilique à coupole, commencement du VIIe siècle (entre 606 et 611) [2].

Wagharschapat, église de Sainte-Hripsimè, construction sur plan central, datant de 618 [3].

Ani, église de la citadelle, basilique à une seule nef, datée par une inscription de 622 [4].

Mzchet, église de la Croix, construction sur plan central en forme de quatre-feuilles, achevée entre 619 et 639 [5].

Wagharschapat, église de Sainte-Gaianè, édifice sur plan en forme de croix, couronné d'une coupole, datant de 630 [6].

Bagaran, cathédrale, construction sur plan central, en forme

(1) Strzygowski, p. 30-32, 89.
(2) *Ibid.*, p. 163-165, 680.
(3) *Ibid.*, p. 92-94, 680.
(4) *Ibid.*, p. 137-138.
(5) *Ibid*, p. 84-87.
(6) *Ibid.*, p. 179-181.

de quatre-feuilles, datée par une inscription entre 624 et 631 [1].

Alaman, église de Saint-Ananias, sur plan triconque, datée par une inscription de 637 [2].

Mren, cathédrale, édifice identique, par son plan, à Sainte-Gaianè, datée par une inscription entre 638 et 640 [3].

Bagawan, église sur plan en forme de croix, datée entre 631 et 639 [4].

Mastara, construction sur plan central en forme de quatre-feuilles, datée par une inscription du milieu du VIIe siècle [5].

Artik, grande église, de même plan et de même date que Mastara [6].

Agrak, église de même plan et de même date que les deux précédentes, les trois édifices étant peut-être dus au même architecte [7].

Zouarthnotz, église de Saint-Grégoire, construction sur plan central, édifiée par le catholikos Nersès III (640-661) [8].

Thalisch, cathédrale, basilique à coupole, datée par une inscription de 668 et bâtie par le prince Grégoire Mamigonian [9].

Thalin, église de la Vierge, sur plan triconque, datée par une inscription aux environs de 690 [10], et cathédrale, peut-être du même temps, basilique à coupole [11].

Un trait commun frappe dans tous ces monuments : c'est la place prédominante qu'y occupe la coupole. Mais cela dit, la question essentielle demeure : y a-t-il dans ces édifices quelque chose d'original qui appartienne en propre à l'Arménie?

Il est incontestable que les coupoles arméniennes sont presque toutes des coupoles sur trompes d'angle, et l'on admet volontiers aujourd'hui l'origine orientale de ce mode de structure.

(1) Strzygowski, p. 95-99, 681.
(2) *Ibid.*, p. 160-161.
(3) *Ibid.*, p. 182-184, 506.
(4) *Ibid.*, p. 177-178.
(5) *Ibid.*, p. 44-45.
(6) *Ibid.*, p. 76-78.
(7) *Ibid.*, p. 101-103.
(8) *Ibid.*, p. 108-118, 421-427, 682-687.
(9) *Ibid.*, p. 190-193.
(10) *Ibid.*, p. 161-163.
(11) *Ibid.*, p. 167-173. Le texte de ces inscriptions a été publié par Strzygowski, p. 32-52. Sur le développement de l'architecture arménienne au VIIe siècle, cf. p. 679-689.

Les vieux architectes de la Perse savaient déjà couvrir un carré au moyen d'une coupole de cette sorte; et des palais du Servistan et de Firouz Abad, le procédé a, dès le IVe siècle, passé dans l'art chrétien d'Orient : on le trouve appliqué dès cette date dans certaines églises d'Égypte et d'Asie Mineure. Il n'est donc nullement surprenant qu'il se rencontre dans les églises arméniennes du VIIe siècle. Toutefois, on remarquera qu'alors même, il n'y est pas exclusivement employé : la coupole de la grande église de Thalin est une coupole sur pendentifs, de type plus spécifiquement hellénistique et semblable à celles que l'on construisait à Constantinople vers le même temps.

Mais le caractère de la décoration des édifices arméniens du VIIe siècle est plus digne d'attention encore. Que l'on considère en particulier cette église de Zouarthnotz que fit bâtir, vers le milieu du VIIe siècle, le catholikos Nersès III, surnommé «le constructeur». S'il en faut croire Strzygowski, ce monument, un des plus importants de l'Arménie à cette époque, n'aurait, malgré l'éducation toute grecque et les sympathies politiques de Nersès, absolument rien de byzantin, et l'architecte y aurait appliqué en toute indépendance les procédés traditionnels chers à l'art arménien [1]. On accordera en effet que le plan de l'édifice est purement oriental et qu'il est apparenté de fort près au groupe des octogones asiatiques et syriens. Mais en revanche les chapiteaux qui couronnent les colonnes sont des chapiteaux en corbeille à volutes ioniques, de style nettement byzantin [2], et les monogrammes qui y sont inscrits pour rappeler le nom du fondateur sont des monogrammes grecs. Sur un autre chapiteau, un aigle aux ailes éployées n'est pas moins caractéristique [3], et pareillement le décor de pampres et de grappes qui se déroule à la courbe des archivoltes [4] (fig. 5). C'est en grec, enfin, qu'est écrite l'inscription où Nersès s'est présenté comme le fondateur [5]. De même, dans l'église de Dvin, bâtie par le même Nersès, les chapiteaux retrouvés parmi les ruines attestent, comme les mosaïques du pavement, l'influence byzantine [6]. On trouverait en bien d'autres

(1) Strzygowski, p. 682, 687.
(2) *Ibid.*, p. 318, 421-423.
(3) *Ibid.*, p. 132.
(4) *Ibid.*, p. 114-116, 424-425.
(5) *Ibid.*, p. 30-31.
(6) *Ibid.*, p. 319-320, 680.

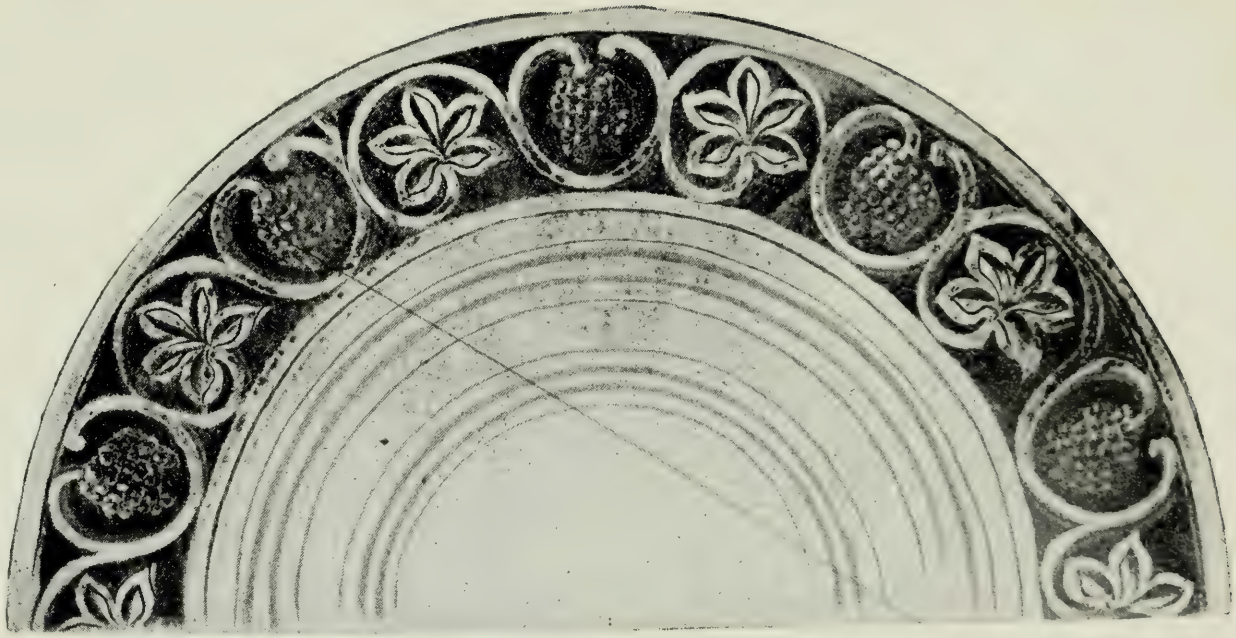

Fig. 5. — Zouarthnotz. Archivolte.
(Dessin de M. A. Fetvadjian.)

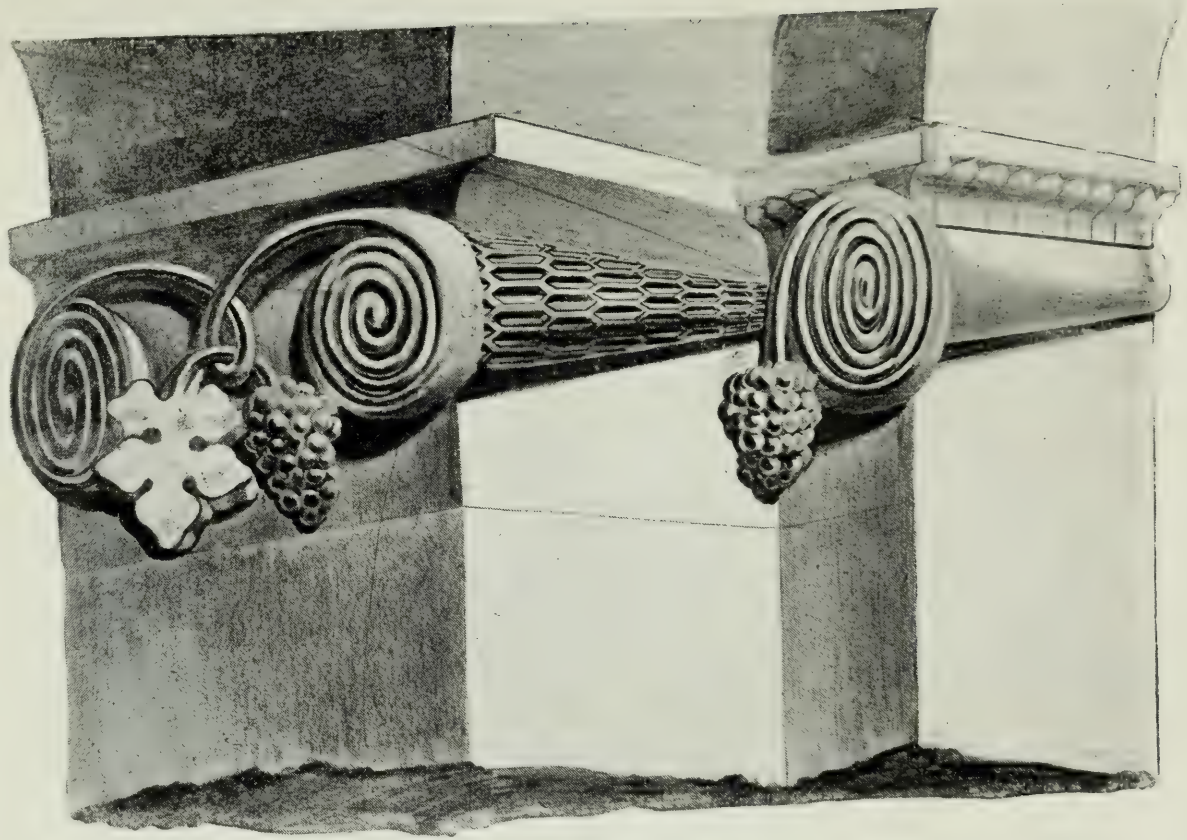

Fig. 6. — Kara-Kilissé. Chapiteau de pilastre.
(Dessin de M. A. Fetvadjian.)

monuments encore du VIIe siècle cette même influence, que ce soit le chapiteau en corbeille d'Iroud [1] ou l'archivolte de Mren, l'archivolte d'Artik ou le curieux chapiteau de Kara-Kilissé (fig. 6), où la volute ionique se termine par une grappe de raisin ou une feuille de vigne. Assurément, dans tel ou tel de ces motifs, on peut saisir des éléments indigènes se mêlant aux éléments étrangers, et le vieil Orient se combinant avec Byzance. Il n'en demeure pas moins certain que l'influence byzantine se marque nettement dans cette décoration et que les chapiteaux de Zouarthnotz ne sont nullement, comme le veut Strzygowski [2], un exemple isolé dans l'Arménie du VIIe siècle.

Aussi bien d'autres témoignages, empruntés à ces mêmes monuments, attestent la puissance de l'influence que Byzance exerçait en ce temps sur l'Arménie. Que l'on regarde les inscriptions relatives à la fondation de ces églises : beaucoup d'entre elles sont datées par les années du règne des empereurs byzantins. Celle d'Alaman mentionne «la 27e année du pieux empereur Héraclius [3]», celle de Mren, «la 29e (ou la 30e) année du victorieux empereur Héraclius [4]», celle de Thalisch, «la 29e année de Constantin [5]». Ailleurs, dans l'inscription de Thalin, le fondateur Nersès se pare des titres byzantins d'apohypatos et de patrice [6], et dans l'Arménie du VIIe siècle, on retrouve, employées de façon usuelle, les appellations de patrice, de curopalate, etc., que la vanité des princes arméniens acceptait ou sollicitait de la cour de Constantinople.

Ce ne sont point là des faits indifférents. Ils marquent — ce qu'aussi bien l'histoire atteste — une dépendance politique et artistique de l'Arménie à l'égard de Byzance. Et on est alors en droit de se demander si tout cela n'affaiblit pas quelque peu la thèse qui attribue tant d'originalité créatrice à l'art arménien du VIIe siècle et s'il n'y a point quelque paradoxe à voir, comme le fait Strzygowski, précisément dans cette époque le temps où se réalisa «la victoire de l'élément national [7]».

(1) Strzygowski, 132-133, 320.
(2) *Ibid.*, p. 421.
(3) *Ibid.*, p. 37.
(4) *Ibid.*. p. 43-44.
(5) *Ibid.*, p. 47.
(6) *Ibid.*, p. 50-51.
(7) *Ibid.*, p. 679.

IV

A examiner les choses sans esprit préconçu, sans désir de construire à tout prix des théories retentissantes, il semble que les faits se présentent plus vraisemblablement de la façon que voici. Au IVe et au Ve siècle, il s'est produit en Arménie un mouvement en tout semblable à celui que, vers le même temps, on constate dans tout l'Orient, en Mésopotamie, en Syrie, en Asie Mineure. Et, de même que dans ces régions, il y a eu en Arménie, sous l'influence des vieilles traditions orientales se combinant avec les éléments hellénistiques, une période de préparation féconde, mais où l'Arménie ne paraît avoir eu nulle place qui lui soit particulière.

De ce mouvement est né un art fort analogue, dans ses monuments du Ve et du VIe siècle, à l'art de la Syrie et de l'Asie Mineure[1], un art qui s'est développé parallèlement à eux, et qui a contribué comme eux, mais point du tout exclusivement, à la formation de l'art byzantin. Il ne faut point oublier, en effet, que les problèmes essentiels de la construction, celui de la coupole en particulier, ont été, durant cette période, étudiés ailleurs encore qu'en Arménie, et résolus — en Asie Mineure par exemple — de façon aussi satisfaisante et aussi heureuse[2]. Et, quoi qu'on en puisse dire, Sainte-Sophie, avec sa coupole à pendentifs, ne doit rien à l'art arménien.

Cet art n'a donc, dans la période de ses origines, ni uniquement, ni particulièrement influencé l'art byzantin naissant. S'est-il du moins développé ensuite indépendamment de lui, et ses monuments du VIIe siècle attestent-ils une inspiration originale? Je ne le pense point. Lorsque, dans la première moitié du VIIe siècle, l'art byzantin a atteint son apogée, il a, en Arménie comme ailleurs, puissamment fait sentir son influence, et l'art arménien du VIIe siècle, malgré certains traits orientaux qu'on y peut relever, doit, en dernière analyse, beaucoup à l'art byzantin.

Sans doute, on ne contestera point que plus tard, par l'effet du contact plus direct de l'Arménie avec le monde arabe, l'art arménien, aux Xe et XIe siècles, ait pris un caractère plus particulier et plus original. Et on ne niera pas davantage l'esprit d'invention et d'ingéniosité créatrice que semblent avoir possédé

(1) Cf. Strzygowski, qui l'admet au total, p. 668-678.
(2) Cf. mon *Manuel d'art byzantin*, p. 89 et suiv.

alors les architectes arméniens, non plus que l'aspect caractéristique qu'offrent les édifices de ce temps. Encore faut-il remarquer en passant, pour apprécier exactement la mesure de leur originalité, que ces maîtres, plus d'une fois, se sont contentés de répéter les modèles anciens du VIIe siècle : l'église de Saint-Grégoire, bâtie en 1000 par le roi Gagik à Ani, reproduit exactement celle de Zouarthnotz [1], et il en est de même de celle de Bana, qui date du commencement du Xe siècle [2]; l'église d'Aténi (X^e ou XIe siècle) est une réplique de l'église de Mzschet [3]; Sainte-Hripsimè a été fréquemment imitée au IXe et au Xe siècle [4]. Enfin on admettra volontiers la large expansion qu'eut à ce moment l'art arménien, aussi bien, par la voie de la Géorgie, en Russie et chez les peuples slaves du Danube qu'à Constantinople même et dans le monde grec [5]; et c'est un problème qui mérite d'être attentivement examiné que la question de l'influence exercée par l'art arménien sur l'Occident, quoique, ici, l'étude des églises romanes ait, à mon sens, une bien autre importance que le rôle prêté à la coupole arménienne. Tout cela suffit à démontrer le très vif intérêt qui s'attache à cet art arménien : mais, cela dit, il faut avouer que, dans ses origines, il ne présente aucun trait assez significatif pour que l'on puisse, à la suite de Strzygowski [6], se flatter de trouver enfin en Arménie «le terrain solide» sur lequel on édifiera l'histoire de la formation de l'art chrétien d'Orient. C'est là trop simplifier les choses, et faire trop bon marché de la Syrie et de l'Asie Mineure. Qu'il faille faire désormais à l'Arménie sa part dans cette période de préparation féconde qui, au IVe et au Ve siècle, apparaît dans tout l'Orient, nul ne le contestera : il ne semble pas, cependant, que les résultats obtenus en Arménie aient eu ni une portée décisive, ni une particulière importance. Et si intéressant qu'apparaisse l'art arménien du VIIe siècle, il n'est alors, par l'influence byzantine qu'il subit, qu'une province de l'art byzantin. Vouloir lui attribuer un rôle plus considérable, vouloir en faire un art original et créateur, dont tout le reste est sorti, c'est glisser vraiment au paradoxe, et à un paradoxe un peu puéril.

(1) Strzygowski, p. 119-121.
(2) *Ibid.*, p. 121-125.
(3) *Ibid.*, p. 88-89.
(4) *Ibid.*, p. 93-94.
(5) Cf. le livre de Millet, *L'École grecque dans l'architecture byzantine.*
(6) Strzygowski, p. 877.

SUR
LES TERMES RELIGIEUX IRANIENS
EN ARMÉNIEN,

PAR

A. MEILLET,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

L'arménien a emprunté à l'iranien un bon nombre de termes religieux, et ces emprunts attestent l'influence que, au point de vue religieux comme aux autres, la culture iranienne a exercée sur l'Arménie. Mais il faudrait déterminer, avec quelque précision, en quelle mesure la religion qui s'est répandue était conforme à la foi zoroastrienne qui s'exprime par l'Avesta et par la littérature pehlvie qui s'y rattache.

La solution du problème est rendue malaisée par le caractère syncrétique de l'Avesta. Les gāthās offrent une doctrine cohérente et relativement simple. Mais les textes postérieurs y ont joint le culte de nombreuses divinités anciennes, en général indo-iraniennes, qu'ignoraient les gāthās, sûrement à dessein, et rendent au sacrifice une place qu'il n'avait plus dans la religion épurée et réformée des gāthās. L'influence qui s'est exercée sur l'Arménie est très éloignée de la doctrine des gāthās. Mais, quand on retrouve chez les Arméniens des divinités et des usages attestés par l'Avesta, il ne suit pas de là qu'il y ait eu emprunt au zoroastrisme composite de l'Avesta récent : les Arméniens ont pu puiser aux mêmes sources que celles qui ont mêlé leurs eaux à la doctrine bien définie des gāthās.

Un dieu *Ahura-Mazdāh* est commun à tout le monde iranien; l'emprunt de l'arménien *Aramazd* — dont la forme est parthe (voir *Bulletin de la Société de linguistique*, XXI, p. 25) — ne prouve donc en rien une influence de la religion proprement dite de l'Avesta. Il n'y a rien non plus à tirer de l'emprunt de *yazem* «je sacrifie», *yašt* «sacrifice», par exemple, sinon la preuve du fait que les institutions religieuses de l'Iran, en général, se sont répandues chez les Arméniens.

En revanche, il est frappant que le nom, *mehean*, du temple

non chrétien ait tout l'air d'un emprunt à une forme iranienne reposant sur **māiθryāna-*, dérivé du nom du dieu *Miθra-*. Or, on sait que *Miθra-* n'a eu accès que secondairement dans la religion avestique. Ce dérivé ne se trouve nulle part ni dans l'Avesta ni dans la littérature avestique postérieure. Le mot *mehean* met en présence de cultes tout autres que ceux qui sont essentiels à l'Avesta. Le nom de mois *mehekan* n'a pas non plus son équivalent dans la littérature avestique, non plus que le nom de mois *ahekan;* or, tous deux sont évidemment iraniens.

Le nom *baga-* «dieu» est inconnu à l'Avesta, tandis qu'il est normal en vieux perse, et qu'on le trouve représenté par la suite en pehlvi et en sogdien. Or, l'arménien a des noms propres tels que *Bagaran*, *Bagawan* (noms de lieux), *Bagarat* (nom de personne), et le dérivé *bagin* «autel».

Tout un yašt, le yašt XIV, est consacré à la figure mythique indo-iranienne de *Vərəθrayna-*, qui est aussi associée à *Miθra-*. Mais ce n'est évidemment, dans la religion avestique, qu'un emprunt à des cultes populaires. Or, la légende de *Vahagn* est la seule légende païenne sur laquelle les textes arméniens apportent des détails précis et pittoresques (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 75 et suiv.).

De même *Anāhitā*, qui est associée à *Miθra-* déjà sur une inscription achéménide tardive, est dans l'Avesta un personnage surajouté. Or, c'est la principale divinité femelle de l'ancien panthéon arménien.

Le groupe qui caractérise le plus éminemment la religion avestique proprement dite est celui des *Aməša- spənta-*. Or, l'arménien n'offre qu'un nom parmi les six du groupe, celui de *Spandaramet*, que le traducteur de II Mach., VI, 7 a employé, assez bizarrement, pour rendre le nom d'une divinité païenne, Διόνυσος. La forme arménienne est remarquable par ceci que le vieux vocalisme **arammati-* supposé par la valeur quadrisyllabique de gāth. *ārmaitiš* y est nettement attesté. Mais, si cette «divinité» est bien conservée, c'est qu'elle servait à personnifier la «terre» : le rapport, indiqué dès les gāthās, est nettement marqué dans l'Avesta récent. — Chose curieuse, la forme arménienne *Sandaramet*, qui sert à désigner le «monde souterrain», dès la traduction de la Bible (Ézéch., XXXI, 16; Philipp., II, 10)[1], fournit une forme perse (avec le trai-

[1] La liste des passages où se lit *Sandaramet* se trouve maintenant dans le grand ouvrage du P. Dašean : *La langue arménienne* (annoncé ci-dessous), p. 680, n.

tement proprement perse *s-* de l'ancien **sw-*, représenté par *sp-* dans l'Avesta, comme dans presque tous les parlers iraniens). Hübschmann, qui ne s'était pas rendu compte d'abord du traitement dialectal perse, a contesté le rapprochement de *Sandaramet* avec *Spandaramet*, dans *Arm. Gramm.*, p. 74; mais, sur l'exemplaire où il portait ses corrections, il a noté, par la suite, la bonne explication. L'emprunt de *Sandaramet* est intéressant à deux égards au moins. D'une part, on y voit un sens particulier, celui de «monde souterrain», qui est étranger à la tradition avestique. De l'autre, le fait que le mot est emprunté à une forme perse, et non parthe, — et à une forme dont il n'existe en iranien même aucun témoignage — indique une action datant d'une époque où le développement nationaliste méridional, qui a abouti à la dynastie sassanide, avait déjà une importance et agissait au loin. Ce développement nationaliste est associé à la doctrine avestique. Le seul nom d'un *Aməša-spənta-* qui se trouve en arménien doit ainsi au parler perse, et non au parthe, la forme qui est la plus fréquemment attestée.

Les seuls textes arméniens où se manifeste une connaissance précise d'une doctrine de type avestique sont la partie du livre de Eznik consacrée aux Perses et la lettre attribuée au général perse Mihrnerseh par l'historien Elisée. Ces deux textes sont trop voisins l'un de l'autre pour qu'on n'y reconnaisse pas une origine commune — la même source se réflétant du reste dans un texte syriaque, comme l'a reconnu Carrière, et dans quelque lignes de Théodore de Mopsueste —, mais différents, et de manière telle que la doctrine n'est pas exactement la même dans les deux. En tout cas, cette doctrine diffère beaucoup de celle qui est enseignée dans l'Avesta, tout en y étant apparentée de près. Eznik et Elisée se sont servis indépendamment d'un exposé des doctrines dualistes iraniennes, qui présentait sans doute des variantes de fond suivant les éditions (voir A. Meillet, *Journal asiatique*, 1902, I, p. 548-549). Ces textes n'enseignent rien sur les formes de la religion mazdéenne qui se sont répandues chez les Arméniens à l'époque arsacide. Le nom d'*Ahurō Mazdå* ne s'y présente pas sous la forme *Aramazd*, empruntée anciennement, mais sous la forme récente *Ormizd*, et ni l'un ni l'autre auteur ne fait allusion à la vieille forme *Aramazd*. Pour le nom du «mauvais esprit», *Aŋrō mainyuš* de l'Avesta, il y a presque constamment une forme singulière, qui semble transcrite d'un texte écrit en alphabet sémitique (pehlvi ou araméen), *Arhmn*; mais Eznik et Elisée connaissent aussi une

forme traditionnelle, *Haraman*, gén. *Haramanwoy* ou *Haramanoy* (chez Elisée), *Xaraman*, gén. *Xaramani*, chez Eznik (et dans des variantes non précisées du texte d'Elisée; le *-man* de la forme est surprenant; à en juger par *-met* de *Spandaramet*, *Sandaramet*, et par d'autres témoignages, on attendrait une voyelle de timbre *e*; il n'y a pas non plus trace de la flexion en *-u-* que conservent les vieux emprunts de thèmes en *-u-*, tels que *gah* ou *xrat*; il s'agit donc d'un emprunt tout savant, et dont la flexion n'était pas fixée en arménien.

En somme, l'Arménie a reçu des cultes iraniens que la doctrine avestique orthodoxe a accueillis plus ou moins tôt, plus ou moins complètement; mais on n'y trouve, avant l'époque sassanide, rien de spécifiquement avestique.

Du reste, comme l'a remarqué Gauthiot, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, XVI, 318, le nom du fondateur de la religion avestique, Zoroastre, ne figure presque pas chez les auteurs arméniens. La forme *zradašt* qu'on rencontre une fois chez Eznik et une fois dans le texte authentique d'Elisée, a un vocalisme intérieur qui ne concorde pas avec celui du nom iranien, et par là-même, ces formes sont suspectes d'être prises à une source écrite. La vocalisation postérieure *zradešt* vient confirmer cette hypothèse.

Religion officielle des Sassanides, la doctrine de l'Avesta ne s'est guère cristallisée définitivement qu'au moment où s'est développé le grand mouvement national qui a abouti à la dynastie sassanide. Les influences iraniennes qui ont agi sur l'Arménie, qui sont celles de l'époque parthe, sont d'un autre caractère. De ce que l'Avesta — qui, dans son état actuel, résulte d'une compilation du début de l'époque sassanide, ainsi que l'a vu J. Darmesteter — est le seul texte religieux connu de l'Iran ancien, il ne résulte pas que ce texte résume tout le mouvement religieux de l'ancien Iran. Pas plus que la dynastie achéménide, les Parthes ne se rattachaient à la réforme de Zoroastre. Et les Arméniens paraissent ne rien devoir à la doctrine proprement avestique [1].

[1] Cet article était achevé et composé quand j'ai eu connaissance, par l'obligeance de M. Unvale, de son article de *Siv Jamsetjee Jejeebhoy Madressa Jubilee Volume* (Bombay, 1914), p. 1 et suiv., où par des faits tirés notamment de la numismatique, il prouve que les rois arsacides n'étaient pas zoroastriens (note de correction).

NOTICES
DE MANUSCRITS ARMÉNIENS
OU RELATIFS AUX ARMÉNIENS
VUS DANS QUELQUES BIBLIOTHÈQUES
DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE
ET DU SUD-EST DE LA FRANCE,

PAR

FRÉDÉRIC MACLER,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

(*Suite.*)

MADRID.

BIBLIOTECA NACIONAL.

LITURGIE ARMÉNIENNE.

Volume moitié imprimé, moitié manuscrit, contenant un *traité de la messe* et de la *liturgie arménienne.*

P. 1-4, blanches.

P. 5, colonne *b*, le début du texte manque. Incipit : *որ զգեցեալեալ ե[ղեր] զլուս ոստ հանդերձ տէր մերյիսքս անձառելի խոնարհութիւն իյերկրի երեւեցար և ընդ մարդկան շրջեցար որ եղեր քահանայապետը յաւիտենից ըստ կարգին մելքիսեդեկի . . .*

. . . «toi qui ayant été revêtu de lumière comme d'un manteau[1]», Notre Seigneur Jésus-Christ, avec une humilité ineffable «apparus sur

[1] Réminiscence de Psaume 103 [LXX], v. 2.

la terre et as vécu parmi les hommes[1]», [toi] qui fus pontife éternel selon l'ordre de Melqisedek... [2].

Suite de prières (première partie manuscrite).

Puis vient un texte imprimé, en double exemplaire, relié l'un après l'autre, dans le corps de l'ouvrage. Le premier exemplaire est incomplet; le second est complet.

P. 1. Titre : սպասաւորութիւն պատարագի «Ministerium missae», Romae, typis sacrae congregationis de Propaganda Fide, MDCLXXVII.

Fin du texte à la p. 19. La page 20 est blanche. Puis, p. 21 : correctiones officii divini Armenorum. Même titre, page 25. Le texte, incomplet dans ce premier exemplaire, s'arrête au bas de la page 28 : որ անբովանդակելիդ «qui es incompréhensible».

Puis vient le second exemplaire de ce *Ministerium missae* (Romae, 1677), celui-ci complet et comprenant 30 pages.

A la suite, vient un autre traité imprimé, intitulé : խորհրդաՀետոր պատարագին Հայոց «Lyturgia (*sic*) Armena» (Romae, typis sacrae congregationis de Propaganda fide), 1677; 12 pages imprimées, suivies, p. 13, d'un texte manuscrit qui ne semble pas être la suite immédiate de l'imprimé.

Le texte imprimé, au bas de la page 12, se termine ainsi : ...և օրհնեմք «...et nous bénissons», et le mot և «et» en appel de la suite. Or le texte manuscrit, p. 13, ne débute pas par և «et», comme il conviendrait, mais par : Ժամամուտ պահոց որ ի հօրէ· առաքեցար փրկիչ· և մարմնացար ի սրբոյ կուսէն «Introit du jeûne — toi qui fus envoyé par le père [comme] sauveur; et tu pris corps de la sainte Vierge».

Puis vient une série de prières.

A partir de la page 21, les débuts de prières où les titres sont à l'encre rouge. P. 27-30 d'une autre main.

XVIIe siècle; écriture notragir laide; papier de mauvaise qualité; 34 + 28 + 30 + 112 pages à deux colonnes; 290 × 201 millimètres. Reliure orientale gaufrée, avec deux fermoirs.

Madrid Biblioteca nacional. Ms. n° 8560.

[1] Baruch, III, 18.

[2] Ps. 109, v. 4, et Hébreux v, 6, 10, etc.

MADRID.

ARCHIVO MEDINACELI.

Parmi les trésors conservés dans les collections du duc de Medinaceli à Madrid, une mention toute spéciale doit être faite d'un chrysobulle arménien. Ce document a été reproduit en une planche photographique, sans note ni commentaire, par M. A. Paz y Mélia, avec un texte latin qui est la traduction de l'original arménien[1]. Il est d'autant plus important de signaler ce document qu'il est peut-être l'original même dont quelques savants ont déploré la perte.

En 1847, les Mkhitharistes de Venise publiaient dans leur revue *Bazmavep*, p. 92-94, un article, non signé, sous la rubrique ազգային պատմութիւն «histoire nationale». L'auteur anonyme de l'article expliquait qu'il s'agissait d'un chrysobulle octroyé par Léon V, roi d'Arméno-Cilicie, en faveur des Siciliens, pour leur accorder les mêmes privilèges qu'aux Génois, Vénitiens, etc., et il donnait le texte de ce document (*ibid.*, p. 93-94), ajoutant que ce texte n'était pas l'original, mais une copie fautive de l'original conservé soit en Cilicie, soit en Sicile.

En 1862, Victor Langlois consacrait une *Notice sur le chrysobulle octroyé par Léon V, roi d'Arménie, aux Siciliens, en 1331*, dans les *Mélanges asiatiques tirés du bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. IV, p. 649-666; le savant français avertissait le lecteur qu'«on ne connaît jusqu'à présent que quatre diplômes accordés par les monarques Roupéniens aux marchands de l'Occident, qui aient été écrits dans l'idiome national; le plus ancien est un privilège octroyé, en 1288, par Léon III, aux Génois...; viennent ensuite les deux permis de commercer délivrés aux marchands de Montpellier par les rois Ochin et Léon V, son fils, en 1314 et 1321, et dont on conserve les originaux aux archives municipales du chef-lieu du département de l'Hérault... Enfin, le quatrième document est le chry-

[1] Cf. *Series de los mas importantes documentos del archivo y biblioteca del exmo. señor Duque de Medinaceli*, elegidos por su encargo y publicados a sus expensas por A. Paz y Mélia... (Madrid, 1915), in-fol., pl. XLIV et p. 342-344.

sobulle que le roi Léon V accorda aux Siciliens, à la prière du roi Frédéric, son beau-père... L'acte en question, dont l'original est perdu, existe en copie aux archives du monastère de Saint-Lazare de Venise, et a été publié par le savant P. Léon Alischan, dans le journal... *Pazmaveb* (1847, p. 92 et suiv.). Ce docte religieux a fait précéder le texte de ce diplôme de quelques renseignements historiques intéressants, et a expliqué dans des notes les mots difficiles qui se rencontrent dans le document. Comme ce diplôme n'a jamais été traduit, et qu'il mérite d'être connu, nous en donnerons le texte avec la traduction, que nous avons faite pour l'ouvrage en cours de publication, intitulé : *Le Trésor des chartes d'Arménie...* » (*ibid.*, p. 650-651).

En effet, en 1863, Victor Langlois publiait à Venise *Le Trésor des chartes d'Arménie ou Cartulaire de la chancellerie royale des Roupéniens...* et il donnait, p. 186-190, le texte arménien et une traduction française du chrysobulle de Léon V, octroyant des privilèges aux Siciliens. Le document est donné comme émanant des « Archives de la ville de Messine, en Sicile, copie sur parchemin ». En bas de page, quelques notes sont destinées à éclairer le lecteur.

Enfin, Édouard Dulaurier a réédité, en 1869, dans le tome premier des *Documents arméniens* du *Recueil des historiens des croisades*, p. 758-762, le texte de ce chrysobulle en l'accompagnant d'une traduction et d'une annotation assez abondante.

Il semble résulter, des introductions, notes et commentaires des divers éditeurs de ce document, que l'original, en double expédition, devait se trouver à la chancellerie de Sis pour la Cilicie, et à la chancellerie de Messine pour la Sicile. L'un et l'autre de ces originaux sont perdus, quant à présent. Les publications y relatives reposent toutes sur la copie conservée à Saint-Lazare, lagune de Venise.

Il serait piquant que le chrysobulle original de Messine fût celui-là même qui est conservé dans les archives du duc de Medinaceli. En effet, M. A. Paz y Mélia veut bien me donner les renseignements suivants : le document arménien qui vous intéresse est entré, avec des documents latins provenant de Messine, dans les archives des Medinaceli lors de l'union de la maison des ducs de Cardona avec celle des Medinaceli. Or, ces ducs avaient été vice-rois de Sicile, et par là s'explique bien la provenance du document arménien.

Les dimensions du chrysobulle arménien, sur parchemin, conservé dans la collection du duc de Medinaceli, sont :

Longueur du parchemin	604 millim.
Largeur du parchemin	572 —
Longueur du texte.	470 —
Largeur du texte.	243 —

Ce texte compte 28 lignes en écriture *bolorgir*[1]; la ligne 1, qui sert de titre, est en écriture *erkathagir*[2]. En voici la transcription. Le lecteur, désireux de consulter l'original, pourra se reporter à la planche 44 de la publication de M. A. Paz y Mélia, citée ci-dessus, p. 239, n. 1.

TRANSCRIPTION DU DOCUMENT ARMÉNIEN DE LA COLLECTION MEDINACELI.

Յանուն հաւր եւ որդւոյ եւ ճշմարիտ կենդանա- 1
րար ս̅բ հոգւոյն ամէն։ Լեւոն
ի քս̅ ա̅ծ հաւատացեալ շնորհաւքն եւ ողորմու- 2
թեամբն նորին թագաւոր ամենայն հայոց որդի ի քս̅
հանգուցեալ արքային հայոց աւշնի· առաջնոյ· կար-
աւղ և բարձր ի պայծառ և բարի արմատոյն ըռաւ- 3
բինանց։ Ծանուցանեմք ձեզ ամենեցուն որք այժմ
էք· և որք զկնի մեր գալոց էք· քանզի որպէս աւ-
րէն և
սովորութի է թագաւորաց բարէպաշտից ի քս̅ ա̅ծ 4
հաւատացեալ երանելի նախնեացն[3] մերոց և մեր·
պատուել զամենեսեան առատաձիր[4] պարգեւաւք,
զաւտարս և զըն-
տանիս· յա̅ծային առատաձեռնութե̅ պարգևացն՝ 5
որ տվեալ[5] է մեզ ի վերուստ· այնոցիկ որք ի խնդիր[6]

(1) Voir mon *Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale*... (Paris, 1908), p. XXV et pl. II.

(2) *Ibid.*, p. XXV et les références indiquées, et pl. I.

(3) ALICHAN, *Bazmavep*, p. 93 : *նախնանցն*.

(4) ALICHAN, *ibid.* : *առ ոտս ձեր*; paraît une corruption évidente de *առա-տաձիր*.

(5) ALICHAN, *ibid.* : *տուեալ*.

(6) ALICHAN, *ibid.* : *որ խնդիր*.

ելանեն մերոյ[1] պարգևացն։ Նա[2] ըստ այսմն աւրի-
նակի եկին առաջի
6 մերոյ թագաւորութեան սիրեցեալ և ականաւոր
բնակիչքն սրծիլիոյ[3]. և խնդրեցին պարգևս և շնորհս
ի մերոյ[4] թագաւորութենէս տարածանել յիւրեանքն
առ հասարակ։ Նայ
7 վասն պայծառ[5] և երևելի իշխանին. շնորհաւքն այ
թագաւորին սրծիլիոյ[6]. և մեր պանծալի հաւրն ըռէ-
ֆտրկայ[7] սիրոյն և հարկեցն. ընդունեցաք զիւրեանց
խնդրվածքն[8] պարտ և
8 արժան համարեցաք՝ առնել իւրեանց շնորհս. ըստ
յուսոյն իւրեանց զոր խնդրեցին ի մերոյ թագաւորու-
թենէս. և պարգևեցաք ամէն սրծիլիանացն[9]. որք են
սրծիլիանք[10]. սրծի-
9 լիանի[11] որդիք. որք են և որք գալոց են. որ լինին
սիրած ու[12] հարկևորած ու[13] պահած ու նախանձա-
մած. իրենք[14] իրենց[15] անձներովն ու ըռզակովն ի
մերոյ[16] թագաւորութենէս.
10 և ի մեր ամենայն հնազանդեցելոցն[17]. և ուննան[18]
ազատութի[19] որ զենչ[20] ի ծովէն իյերկիրս մցնեն[21]. ու

(1) Alichan, *ibid.* : մերոց.
(2) Alichan, *ibid.* : նայ.
(3) Alichan, *ibid.* : սիծիլոյ.
(4) Alichan, *ibid.* : պարգևս ի շնորհս մերոյ.
(5) Alichan, *ibid.* : պանծառ.
(6) Alichan omet ce mot.
(7) Alichan, *op. cit.*, p. 93 : ըռէֆտոկայ.
(8) Alichan, *ibid.* : խնդրուածաքն.
(9) Alichan, *ibid.* : սիծիլիանոցն.
(10) Alichan, *ibid.* : սիծիլիանք.
(11) Alichan, *ibid.* : սիծիլիանի.
(12) Alichan, *ibid.* : սիրածոյ.
(13) Alichan, *ibid.* : հարկևորածոյ.
(14) Alichan, *ibid.* : իւրեանքն.
(15) Alichan, *ibid.* : իւրեանց.
(16) Alichan, *ibid.* : ի մեր.
(17) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : հնազանդեցլոցն.
(18) Alichan, *op. cit.*, p. 93 : ունայն; et en note : ունենան.
(19) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : ազատութիւն.
(20) Alichan, *ibid.* : զենչ. Le *ե* de notre texte est d'ailleurs douteux.
(21) Alichan, *ibid.* : մնցեն.

զինչ ի մեր երկրէս [1] ի ծովն հանեն ու տանին [2]. նա [3] զինչ գնեն ու ծախեն ի մեր

ընդհանուր [4] ածապահ աշխարհս [5]. նայ զայն որ 11
ի կշեռք մտէ [6]. նա [7] տան ի հայրոյրն [8] երկուք մէն [9]. այլ աւելի իրաւունք չտան թողաք իրենց [10]. Եւ զայն իրքն որ ի կշեռք չմտէ [11]

ու [12] գնեն ու ծախեն. նա [13] ազատ լինի [14] ի յամենայն ազգ հարկաց և իրավանց [15]. զարդելի սամարչէ- 12
ուցն. որ սամարչէք [16] մէն տան. ի պոման [17] որ աւտար նավ [18] կամ աւտար գումնի [19] մարդ

կամ ըռզակ [20] չառնուն հետ իրենց ու [21] սծիլիան [22] 13
խալսին [23]. ու թէ գտվի նայ ով այնէ զիրքս [24]. նայ կորանէ զիր ազատութին յաւիտեանս [25]: Ու թէ

(1) Alichan, *ibid.* : զինչ որ մերյերկրէս.
(2) Alichan, *ibid.* : տանեն.
(3) Alichan, *ibid.* : նայ.
(4) Alichan, *ibid.* : ընթանուր.
(5) Alichan, *ibid.* : աստուածապահս. et omet : աշխարհս,
(6) Alichan, *ibid.* : մտնէ.
(7) Alichan omet ce mot.
(8) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : ի հարիւրէն.
(9) Alichan, *ibid.* : երկու. Omet : մէն.
(10) Alichan, *ibid.* : իրենցն.
(11) Alichan, *ibid.* : չմտնէ.
(12) Alichan omet ce mot.
(13) Alichan omet ce mot.
(14) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : լնի.
(15) Alichan, *ibid.* : իրաւանց,
(16) Alichan, *ibid.* : զարդի սմնարչէքն et note 2 : այսինքն հիմակուան վաճառքի միջնորդներուն իրաւունքը ինչ է նէ՝ ան միայն տան, «c'est-à-dire «la commission actuelle» et note 2 : «c'est-à-dire «de ne donner que le droit courant des intermédiaires de la vente, quand il y en a un».
(17) Alichan, *ibid.* : պաւման.
(18) Alichan, *ibid.* : նաւ.
(19) Alichan, *ibid.* : գէմնի et note 4 : նաւ, կէմի.
(20) Alichan, *ibid.* : ըռբզակ.
(21) Alichan, *ibid.* : իւրեանցն որպէս.
(22) Alichan, *ibid.* : սիծիլիան.
(23) Alichan, *ibid.* : խալբսեն et note 5 : խալբսեն, ազատեն.
(24) Alichan, *ibid.* : ու թէ գտնվի ով անէ այսպէս «et s'il se trouve quelqu'un qui agisse de la sorte».
(25) Alichan, *ibid.* : նայ կորցընէ զիւր ազատութիւնն յաւիտեանս.

խալապայ[1] լինի ի մեր երկիրս[2]. ընդ երկու[3] սծի-
14 լիան[4] կամ որ մեկն հայ մարդ լինի[5]. կամ ընդ այլազգ մարդ՝[6] կամ արոյն[7]. նայ այնոր[8] իրա-ւունքն. ու դատաստանն. ի մեր դարպասն լինի[9]: Եւ թե սծիլիան[10] պակսութի[11] այնէ[12] մեր երկրիս[13]
15 ժողովրդեանն. կամ[14] թախթան[15]. թե պուրձես[16] լինի[17] մեզ[18] և կամ բնակիչ երկրիս որ երթայ վզեն[19] կածն[20] ի դարպաս[21] ու գանգտի[22] ու յայտնէ զիր[23] վզենն[24] զոր իր այրած լինի[25]. նա դարպասն
16 կոչէ ի սծիլիանայն[26] զով ու[27] գտնու ի մեր երկիրս որ կենայ. ու սծիլիանովն հաստատէ. զպակասութին զոր այրել լինին[28] այն մարդուն: Յայնժամն սծիլիանքն[29] պարտին որ գրեն

(1) Alichan, *ibid.* : *զալապայ ինի*, et note 6 : *կռիւ*, *խռովութիւն*, *զալէպէ*, *գալապալըգ*.
(2) Alichan, *ibid.* : *յերկիրս*.
(3) Alichan, *ibid.* : *հետ երկու*.
(4) Alichan, *ibid.* : *սծիլեայն*.
(5) Alichan, *ibid.* : *ինի*.
(6) Alichan omet : *մարդ* «homme».
(7) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : *արիւն*.
(8) Alichan, *ibid.* : *էնոր*; omet : *նայ*.
(9) Alichan, *ibid.* : *ինի*.
(10) Alichan, *ibid.* : *սծիլան*.
(11) Alichan, *ibid.* : *պակասութիւն*.
(12) Alichan, *ibid.* : *անէ*.
(13) Alichan, *ibid.* : *ի մեր երկիրս*.
(14) Alichan, *ibid.* : *և կամ*.
(15) Alichan, *ibid.*, note 7 : *թագաւորական պալատին* «palais royal».
(16) Alichan, *ibid.* : *բուրձէս*, et note 8 : *քաղաքացի* «bourgeois».
(17) Alichan, *ibid.* : *ինի*,
(18) Alichan, *ibid.* : *մեր*.
(19) Alichan, *ibid.* : *զեն*.
(20) Alichan, *ibid.* : *կրածն*.
(21) Alichan, *ibid.* : *ի դարպասն*.
(22) Alichan, *ibid.* : *գանկտի*.
(23) Alichan, *ibid.* : *զիւր*.
(24) Alichan, *ibid.* : *զենն*.
(25) Alichan, *ibid.* : *զոր իրն արած ինին*.
(26) Alichan, *op. cit.*, p. 93 col. *b* : *սիծիլիանցն*.
(27) Alichan omet ce mot.
(28) Alichan, *ibid.* : *արել ինին*.
(29) Alichan, *ibid.* : *սծիլիան*,

Թուխթ[1] ու յրղրկեն ի սծիլն[2]. թէ այս անուն 17
մարդ ի ֆուլան[3] տեղ. այս անուն մարդու[4] ի հայոց
վզեն[5] արար. ու պակսութի[6] հանչաք[7] իրք. ու
տնվի հանբերութի տարի մի[8]. որ[9] կամ յղրկ-
են[10] զվզենն[11] զոր առած լինի[12]. կամ զվզենին[13] 18
այնաւղն[14] որ գայ վճարէ զինչ առել լինի[15]. Ու թէ
վզենին[16] այնաւղն[17] մեռել լինի[18]. նայ ի յիրընչեցն[19]
առնուն ու յղրկեն զվզենն զինչ այրած լինի[20]. ու
թէ
եփյիմաց լինի իրենց սծիլեացն[21] ի սծիլն. ու ինչվի 19
տարին չյղրկեն զվզենկին այնաւղն[22]. որ գայ վճարէ
զվզենն կամ յղրկեն զինչքն: Նա բռնած լինին սծի-
լեանքն որ յերկիրս գտվին[23]. որ
վճարեն զվզենն. զոր այրել լինին սծիլեանքն. մեր 20
ընակչացն զոր կեցնվի ի դարպաս[24]: Ու իրենք սիրե-

(1) Alichan, *ibid.* : թուղթ.
(2) Alichan, *ibid.* : ի սըծիլեան.
(3) Alichan, *ibid.* : ֆլան.
(4) Alichan, *ibid.* : մարդոյ.
(5) Alichan, *ibid.* : զեն.
(6) Alichan, *ibid.* : պակասութին.
(7) Alichan, *ibid.* : այսչափ.
(8) Alichan, *ibid.* : ապա տան տարի մի համբերութիւնն, et en note 10 : բանտ.
(9) Alichan omet ce mot.
(10) Alichan, *ibid.* : ըղըրկեն.
(11) Alichan, *ibid.* : զենն.
(12) Alichan, *ibid.* : զոր արած ընի.
(13) Alichan, *ibid.* : զենին.
(14) Alichan, *op. cit.*, p. 94 : անողն.
(15) Alichan, *ibid.* : զոր արած ընի.
(16) Alichan, *ibid.* : զենին.
(17) Alichan, *ibid.* : անողն.
(18) Alichan, *ibid.* : մեռեալ ընի.
(19) Alichan, *ibid.* : նայ ինչիցն.
(20) Alichan, *ibid.* : ողորկեն զենն զինչ արած ընին.
(21) Alichan, *ibid.* : ու թէ յեբբյիմաց ընի իրանց սծիլեանց.
(22) Alichan, *ibid.* : մինչ ի տարին չղըրկեն զենն կիմանաւղն.
(23) Alichan, *ibid.* : ինչ սծայեցիք կան յերկիրս՝ բըռնուին, որ վճա-
ռեն զենն զոր արելն ին սծիլանքն մեր բնակչացն.
(24) Alichan, *ibid.* : զոր կեցնվի ի դարպաս, և իրենք իրեցեալ՝ բնա-
կիչքն սծիլանքն.

ցեալ[1] բնակիչքն սծիլիանքն. ոլք են սծիլիանք[2]
սծիլիանի ոլդիք. ոլք են և ոլք գալ-
21 ոց են. բռնած լինին[3] պահել ընդդեմ մեզ հաւա-
տարմութի[4]. և յետև մեր. մեր ժառանգաւորացն[5].
հիմայ[6] և ի յայսկից ի հետ[7]. ըղորդ և անարատ
սէր. և հաւատարմութի[8] իւրեանց ամենայն
22 կալողութիւն ի ծով և ի ցամաք. մեզ և մեր երկրիս
ամեն ժողովրդեանն. յոր տեղ ու[9] գտվին[10] իրենց[11]
ամեն կալողութին հաւատարմութի[12]. առանց ամե-
նազգ խաբէութե: Յայսմհետէ չունի
23 ոք իշխանութի ի թագաւորութես մերոյ ամենայն
ՆՆազանդեցելոցն. ի մեծամեծաց մինչև ի[13] փոքունս.
մերոյ թագաւորական բարձր հրամանիս հակառակ և
կամ ընդդիմարձ կալ կամ[14]
24 փառաւոր և սիրեցեալ բնակչացն սծիլիանացն[15]
ուժ և կամ նեղութի առնել կամ յիրմցնէ[16] այլ[17]
ավելի[18] հարկ և[19] իրաւունս[20] պահանջել այլ մնասցէ
հաստատուն. ամենայնն[21] մի ըստ միոջէ որպէս
25 վերոյ ենք շնորհել. առանց հակառակելոյ յու-
մեքէ[22]: Վասն որոյ պարգևեցաք իւրեանց[23] գրե

(1) ALICHAN, *ibid.* : *իրեցեալ*, et note 1 : *դուցէ սիրեցեալ*.
(2) ALICHAN, *ibid.* : *սծիլիան*.
(3) ALICHAN, *ibid.* : *ընին*.
(4) ALICHAN, *ibid.* : *հաւատարմատութիւն*.
(5) ALICHAN, *ibid.* : *և յետ մեր ժառանգաւորացն*.
(6) ALICHAN, *ibid.* : *յիմայ*.
(7) ALICHAN, *ibid.* : *յետ*.
(8) ALICHAN, *ibid.* : *հաւատարմատութիւն*.
(9) ALICHAN, *ibid.* : *որ*.
(10) ALICHAN, *ibid.* : *գտնվին*.
(11) ALICHAN, *ibid.* : *իւրեանց*.
(12) ALICHAN, *op. cit.*, p. 94 : *հաւատարմատութե*.
(13) ALICHAN, *ibid.* : *մինչ ի*.
(14) ALICHAN, *ibid.* : *և կամ ընդդիմակաց կալ, կամ*.
(15) ALICHAN, *ibid.* : *սծիլանոցն*.
(16) ALICHAN, *ibid.* : *իրմէնցնէ*.
(17) Alichan omet ce mot.
(18) ALICHAN, *ibid.* : *աւելի*.
(19) ALICHAN, *ibid.* : *կամ*.
(20) ALICHAN, *ibid.* : *իրաւունք*.
(21) ALICHAN, *ibid.* : *ամենայն*.
(22) ALICHAN, *ibid.* : *ումեքէ*.
(23) ALICHAN, *ibid.* : *իւրեանցն*.

բարձր սիգեղս[1]. *և շնորհաւոր բրվլիճս*[2]. *և յաղագս առաւել հաստատութե ձեռնագրեցաք*

մերով թագաւորական բարձր ձեռնագրեամս[3]. 26
և կնքեցաք արքունական ոսկի մուլուխ[4]: *Ի փառս անեղին այ*[5]. *գրեցաւ ի թվականութեն մարդեղա-նալոյն*[6] *քի այ*[7] *յուսոյն մերոյ. ռղձլ*

ի հայոց մեծաց թվին[8] *չձ. ի յընտիքթիոնիս*[9] *հոռո-* 27
մից ժե. և յամսեանն[10] *նոյեմբերի. իդ. աւրն*[11]. *ի ջանսլերութեն*[12] *հանեսկրիցանց. և արդահաստու-թե*[13] *վասն ծառայի այ և շնորհողի այսմ վերոյ*[14]

գրեալ պարգևացս: 28

լեւոն թագաւոր ամենայն հայոց:

TRADUCTION.

Au nom du Père et du Fils et du véritable vivificateur saint Esprit, Amen. Léon[15], croyant au Christ Dieu, par sa grâce et sa miséricorde, roi de tous les Arméniens, fils d'Ôchin Ier[16], roi des Arméniens, reposant dans le Christ, puissant et haut, de la race illustre et bonne des Raubinants (Roubéniens).

Nous faisons savoir à vous tous, contemporains et à vous qui viendrez après nous, que, comme c'est l'usage et la coutume des rois pieux croyant au Christ Dieu, nos bienheureux ancêtres, et de nous-même, d'honorer tout le monde, étrangers comme familiers, qui demandent nos faveurs, par des dons généreux à nous accordés d'en haut par la

(1) Alichan, *ibid.* : *շքեղս*.
(2) Alichan, *ibid.*, p. 94 note 2 : *արտօնութիւն*; en italien : Privilegio.
(3) Alichan, *ibid.* : *ձեռնագրեաւս*.
(4) Alichan, *ibid.*, p. 94 note 3 : *կնիք*, le latin : *bulla*.
(5) Alichan ajoute : *ամէն*.
(6) Alichan, *ibid.* : *մարդեղենալոյն*.
(7) Alichan omet ce mot.
(8) Alichan, *ibid.* : *թուին*.
(9) Alichan, *ibid.*, p. 94 col. 2 : *յընդիքտոնիս*.
(10) Alichan, *ibid.* : *յամսեան*.
(11) Alichan omet ce mot.
(12) Alichan, *ibid.* : *ջանսլերութեան*, et p. 94 col. *b*, note 1 : *ատենադ-պրութիւն*, en français : « chancellerie ».
(13) Alichan, *ibid.* : *արքայհայրութեան*.
(14) Alichan, *ibid.* : *վերնոյ*.
(15) Léon V (IV), roi roubénien d'Arméno-Cilicie, 1320-1342.
(16) Ochin, roi roubénien d'Arméno-Cilicie, 1308-1320.

clémence divine, selon cet usage, vinrent devant Notre Royauté (Majesté), les chers et notables habitants de Sicile, et demandèrent d'accorder les faveurs et les privilèges de notre Royauté (Majesté), à eux tous en général.

Et, à cause du prince illustre et célèbre, roi de Sicile par la grâce de Dieu, et pour l'amour et pour le service de notre glorieux père Rêftrk [1], nous acceptâmes leurs requêtes; nous jugeâmes dû et digne de leur faire des faveurs, conformément à l'espoir qu'ils avaient mis en notre Royauté. Et nous accordâmes à tous les Siciliens, qui sont des Siciliens, fils de Sicilien, présents et à venir, qu'ils soient aimés, servis, protégés et pourvus de soins, dans leurs personnes et dans leurs biens. par notre Royauté et par tous nos sujets; et qu'ils aient la liberté de débarquer ce qu'[ils voudraient] de la mer sur la terre, et de prendre de notre pays ce qu'[ils voudraient] et de l'emporter par mer; d'acheter et de vendre tout ce qu'[ils voudraient] dans tout notre pays, protégé par Dieu. [Pour] tout ce qui peut être mis sur la balance, qu'ils donnent 2 p. 100; ils ne payeront pas d'autres droits; nous les leur avons abandonnés.

Et les objets qui ne se mettent pas sur la balance, et qu'ils achètent et vendent, que [ces objets] soient affranchis de tout impôt et de tout droit. Ils doivent payer uniquement le courtage, si courtage il y a; à condition qu'ils ne prennent point avec eux des bateaux étrangers, ou des hommes et des marchandises de bateaux étrangers, en les faisant passer pour des Siciliens. Et s'il se trouve quelqu'un qui fasse ces choses, il perdra la licence [accordée] pour toujours. Si, dans notre pays, il y avait un différend entre deux Siciliens, ou que l'un soit Arménien ou étranger, ou de sang étranger, son droit [sera défendu] et son jugement aura lieu devant notre tribunal. Et si un Sicilien fait du tort à un habitant de notre pays, qu'il soit un de nos bourgeois, ou bien [simple] habitant du pays, qu'il aille [l'Arménien lésé] se plaindre au palais pour le dommage subi, et dise le tort qu'on lui a fait. Alors le palais appelle, des Siciliens, qui il trouve à vivre dans notre pays (*c'est-à-dire :* tous les Siciliens de la contrée) et il [le palais] prouve contre le Sicilien [incriminé] le tort qui a été fait à cet homme [l'Arménien lésé].

Alors les Siciliens doivent écrire et envoyer une lettre en Sicile que : un tel, de tel endroit, a fait du tort à un tel Arménien, dont le dommage est de tant; et l'on accorde un an de délai afin d'envoyer le [prix du] dommage causé; ou bien que celui qui aura commis le dommage vienne rembourser ce qu'il aura fait. Et si celui qui a causé le dommage est mort, alors on prend de ses biens et l'on envoie [le prix du] dommage causé. Et quand on aura averti les Siciliens de Sicile, et qu'ils n'envoient pas, au bout de l'année, le [prix du] dommage ou l'auteur du

[1] A lire : *Re Ftrk* = roi Frédéric, c'est-à-dire Frédéric II, roi de Sicile, et beau-père de Léon V.

dommage, qui viendrait payer le dommage, ou qu'ils n'enverraient pas ces biens, alors on arrêtera les Siciliens qui se trouvent dans notre pays afin qu'ils payent les dommages causés par les Siciliens à nos populations, selon l'arrêt du tribunal. Et les chers habitants de Sicile, qui sont des Siciliens, fils de Sicilien, présents et à venir, doivent savoir qu'ils nous doivent fidélité, et après nous à nos héritiers, maintenant et dans la suite; [ils doivent] une amitié droite et sans tache, une fidélité de tout leur pouvoir, sur mer et sur terre, à nous et à tout le peuple de notre pays, partout où ils se trouveraient, avec toute la fidélité en leur pouvoir, sans félonie aucune.

Désormais, nul n'a le pouvoir, dans notre Royauté, d'entre nos sujets, des grands jusqu'aux petits, de s'opposer à notre haut ordre royal, ou de causer des ennuis ou des difficultés aux glorieux et chers habitants de Sicile, ou de leur demander des impôts et des droits plus [qu'il n'a été fixé]. Mais que tout reste intact point par point comme nous les avons accordés ci-dessus, sans qu'il y ait d'opposition de qui que ce soit.

En foi de quoi, nous leur avons accordé notre grand seing et notre gracieux privilège; et pour plus de confirmation, nous avons signé de notre haute écriture royale et nous avons cacheté avec notre bulle d'or royale.

A la gloire du Dieu incréé, [ceci] fut écrit dans l'ère de l'incarnation du Christ Dieu, notre espoir, 1330; dans la grande ère arménienne 780 [1]; dans l'indiction des Horomots 15, et au mois de novembre, le 24e jour, dans la chancellerie des Hanésiritsants, avec la compassion de Vasil, serviteur de Dieu, et de celui qui accorda à celui-ci les faveurs ci-dessus mentionnées.

Léon, roi de tous les Arméniens.

Ce texte diffère, en plus d'un point, de celui qui est conservé chez les Mkhitharistes de Venise. Il n'était pas sans intérêt de signaler les principales variantes. Elles tendent à établir que le texte de la collection Medinaceli est meilleur que celui de Venise; ou plutôt les deux textes se corrigent l'un par l'autre.

Voici, du reste, la traduction intégrale de l'article dû à Alichan [2], et publié dans la revue *Bazmavep*, n° du 15 mars 1847, p. 92-94.

P. 92. *Histoire nationale. Léon V et son décret* (hrovartak). — Parmi les derniers rois de notre nation, Léon V Roubénien, roi de Cilicie, fut

[1] 780 È. A. = 29 décembre 1330 — 28 décembre 1331 de J.-C.

[2] Par une lettre en date du 8 janvier 1920, le P. Simon Erémian, des Mkhitharistes de Venise, veut bien me signaler que cet article de *Bazmavep* sur les chartes arméniennes, n'est pas du P. Léonce Alichan, mais de son frère, Séropé Alichan, en son temps, antiquaire à Constantinople.

l'un des plus funestes. C'était un enfant de 11 ans quand il monta sur le trône. Mais, dans son jeune âge, il avait eu comme guide prudent un brave prince, le baïle Ochin; tant qu'il écoutait ses sages conseils, les affaires de son petit royaume, vu les conditions difficiles de l'époque, allaient d'une façon normale (régulièrement). Quand, à l'imprudence juvénile, vint s'ajouter l'ingratitude et la cruauté, il fit tuer le baïle Ochin, il changea les princes nationaux, il écouta, plus qu'il ne convenait, les paroles des étrangers; alors les malheurs de son pays redoublèrent de plus en plus, jusqu'au jour où lui-même ayant régné 21 ans, mourut en 1342, sans laisser un souvenir digne de louange.

Nous avons un mémoire de ce funeste roi, que nous publions ici, dans l'espoir qu'il sera dans le cœur des patriotes une consolation et une joie. Car il est certain que, pour les patriotes, les défauts seuls de leurs compatriotes sont haïssables, tandis que les compatriotes sont toujours chers. Jusqu'à quel point donc doit être cher pour le patriote le roi de sa nation, comme *roi*, et non point roi de *telle ou telle* façon? Ce mémoire est un édit par lequel notre roi Léon accorde la liberté aux Siciliens, de père en fils, d'importer et d'exporter des marchandises, de et en Cilicie, sans droits ni douane. Il faut savoir aussi que les derniers rois Roubéniens étaient alliés (apparentés) aux rois de Sicile; et notre roi Léon V avait pris pour femme Kostandia, la fille de Robert[1], roi de Sicile, en 1330, c'est-à-dire l'année même où il avait promulgué cet édit.

L'écriture de l'édit est une belle écriture boloragir[2], sur du parchemin ayant trois empans de longueur; en tout 23 lignes[3]. Seules les parties que nous imprimons en *erkathagir*[4] sont en *erkathagir* dans le document. Le style, comme le lecteur s'en apercevra, est l'*achkharhabar*[5] de l'époque; ou bien disons le *grabar*[6] altéré, mêlé de mots étrangers. Les fautes orthographiques sont nombreuses; il faut peut-être les attribuer à l'ignorance des scribes royaux, plus qu'à l'ignorance du secrétaire ou du greffier; d'autant plus qu'il apparaît que ce parchemin n'est pas l'original, mais une copie de l'original[7]. Car les originaux, comme c'est l'habitude partout, se conservent aux archives royales. Ayant corrigé ici les fautes les plus évidentes et les plus gros-

(1) *Sic* (Ռոբերտոյ) dans le texte publié dans *Bazmavep*, 1847, p. 92, col. 2. L'auteur de l'article semble confondre Robert d'Anjou, roi de Naples, 1309-1343 (après la séparation des royaumes des Deux-Siciles), avec Frédéric Ier d'Aragon, roi de Sicile, 1296-1337.

(2) Cf. *supra*, p. 241, n. 1.

(3) Le document Medinaceli compte 28 lignes.

(4) Cf. *supra*, p. 241, n. 2.

(5) Arménien vulgaire, ou arménien moderne.

(6) Arménien ancien, ou arménien classique.

(7) Cet original pourrait être le document arménien de la collection Medinaceli.

sières, nous avons cherché à publier exactement l'édit (p. 93), et pour éclaircir seulement les points obscurs, nous avons mis quelques courtes notes.

AU NOM DU PÈRE ET DU FILS ET DU
VÉRITABLE VIVIFICATEUR, SAINT ESPRIT. AMEN.

LÉON, CROYANT AU CHRIST DIEU, par SA GRÂCE et sa miséricorde, roi de tous les Arméniens, fils d'Ochin Ier [1], roi d'Arménie, qui se repose en Christ, puissant et élevé, de la souche illustre et bonne des Ṛaubinats (Roubéniens).

Faisons savoir à vous tous, présents et futurs, que, comme c'est la règle et l'usage des rois pieux, croyant en le Christ Dieu, comme nos bienheureux ancêtres et nous-même, d'honorer tous les étrangers et les familiers, qui requièrent nos faveurs, par des présents généreux, à nous accordés d'en haut, par la générosité divine, en conformité à cette règle, vinrent devant notre Royauté (Majesté) les habitants aimés et notables de Sicile, et demandèrent que les faveurs de Notre Royauté (Majesté) fussent étendues sur eux en général. Et à cause de l'illustre et célèbre prince, roi par la grâce de Dieu, pour l'amour et le service de notre illustre père Rêftok [2], nous acceptâmes leur requête; nous avons cru de notre devoir et de notre dignité de leur accorder les faveurs, d'après leur espoir, qu'ils demandèrent à notre Royauté. Et nous l'accordâmes à tous les Siciliens, qui sont Siciliens, et fils de Sicilien, présents et futurs, qu'ils soient bien traités, aient le nécessaire, protégés et privilégiés, dans leurs personnes et avec leurs marchandises, par Notre Royauté (Majesté), et par tous nos sujets; et qu'ils aient la liberté d'introduire de la mer sur le continent, et d'emporter de notre terre à la mer de tout ce qu'ils achèteraient et vendraient dans tout notre pays protégé par Dieu; et tout ce qui peut être pesé, ils doivent donner 2 p. 100; et point d'autres droits; nous les leur abandonnâmes. Et toutes les matières qui ne peuvent être pesées, ils peuvent les acheter et vendre, et soient libres de tout impôt et droit. Ils ne doivent payer aux intermédiaires que le courtage admis actuellement; à la condition [cependant] de ne pas prendre avec eux des navires étrangers ou des personnes et des marchandises de navires étrangers, comme des Siciliens, [afin de] les détaxer. Et ceux qui contreviendraient à cette [ordonnance], perdraient pour toujours leur licence. Et si dans notre pays, se produisaient des différends entre deux Siciliens, ou bien que l'un soit Arménien, ou d'une autre nation, ou d'un autre sang, son droit et son jugement soient faits

(1) Cf. *supra*, p. 247, n. 16.

(2) *Bazmavep* (1847, p. 93, col. 2) porte : ՐՌԷՓՈՏԿԱՅ = *eréftokah;* la 6e lettre est douteuse et peut être lue : ռ *o* ou ր *r*; grâce au document Medinaceli, la lecture est assurée et il faut lire, avec ր *r* : *Re Ftrk* = Roi Frédéric.

dans notre palais. Et si un Sicilien commet un délit dans notre pays, contre le peuple ou le palais royal, qu'il soit bourgeois ou simple habitant de notre pays, qu'il aille [l'Arménien lésé] se plaindre au palais pour le dommage subi et dise le tort qu'on lui a fait. Alors le palais appelle, des Siciliens, qui il trouve à vivre dans notre pays (*c'est-à-dire :* tous les Siciliens de la contrée) et il [le palais] prouve contre le Sicilien [incriminé] le tort qui a été fait à cet homme [l'Arménien lésé]. Alors les Siciliens doivent écrire un rapport et envoyer en Sicile, que tel homme portant tel nom causa des dommages en tel endroit, à tel homme arménien, et que les dommages causés sont de tant. Ensuite on le condamne à 1 an de prison, ou bien on envoie la valeur du dommage causé (p. 94); ou bien celui qui aurait causé le dommage vient payer lui-même. Et si celui qui a causé le dommage est mort, on prend de ses biens et l'on envoie la valeur du dommage qu'il aurait causé. Et après avoir averti les Siciliens de Sicile, que s'ils n'envoyaient pas, dans l'espace d'un an, la valeur du dommage, ou celui qui l'aura causé, tous les Siciliens qui se trouveraient dans notre pays seraient arrêtés, afin qu'ils payent les dommages causés par les Siciliens à nos habitants, en vertu du jugement rendu par le palais. Les chers habitants de Sicile, qui sont des Siciliens, fils de Sicilien, présents et futurs, doivent fidélité envers nous, et après nous à nos héritiers, présentement et à l'avenir, une amitié juste et irréprochable, et une fidélité, de toutes leurs forces, sur mer et sur terre; envers nous et notre pays, envers tout notre peuple, où qu'ils puissent se trouver, avec toute la force de leur fidélité, sans aucune sorte de tromperie.

Désormais, personne n'a le droit, dans notre royaume, et parmi tous nos sujets, du plus grand jusqu'au plus petit, d'aller contre notre haut ordre royal, ou de s'y opposer; ou bien de causer des ennuis aux glorieux et chers habitants de Sicile, ou d'exiger d'eux plus de droits ou d'impôts; que tout ce que nous avons accordé ci-dessus reste intact point par point, sans qu'il rencontre d'opposition de qui que ce soit. En foi de quoi, nous leur accordâmes nos magnifiques et gracieux privilèges, et pour confirmer mieux, nous avons apposé notre haut seing royal, et nous cachetâmes avec notre bulle royale en or, pour la gloire du Dieu éternel. Amen.

Écrit l'an de l'incarnation du Christ, notre espoir, 1330, en l'an de la grande ère arménienne 780 [1], indiction des Horomots (Byzantins) XV, et le 24 novembre, dans la chancellerie des Hanêsiritsants [2], et sous la régence [3] de Vasil, serviteur de Dieu, et de celui qui accorda à celui-ci les faveurs ci-dessus mentionnées.

† Léon, roi de tous les Arméniens.

(1) 780 È. A. = 29 décembre 1330 — 28 décembre 1331 de J.-C.

(2) Langlois (*Le trésor des chartes d'Arménie...*, p. 190) lit : Jean Iritzantz.

(3) Le texte de ce document : արքայհայրութեան paraît préférable à la leçon արդահաւոութիւն «avec la compassion», du document Medinaceli.

CCIV

PRIVILEGIO[1]

OTORGADO POR LEON, REY DE LOS ARMENIOS, A FAVOR DE LOS SICILIANOS RESIDENTES EN AQUEL REINO.

(En armenio y traduccion latina.)

(1332.)

In nomine domini, amen. Hoc est exemplum cuiusdam priuilegii scripti in armenicho cum quadam bulla aurea pendenti, cum filo sericho, in qua quidem bulla ab una parte erat sculta quedam ymago Regis et lictere dicentes : *Leo Rex omnium armenorum.* Et ab alia parte erat scultus quedam leo cum quadam cruce supra dorsum, et hec lictere dicentes : *Leo per dei graciam Rex armenorum.* Cuius quidem priuilegii, trasumpti de armenicho in latino, tenor talis est.

In nomine patris et filii et spiritus sancti, amen. Leo, fidelis in Ihesuchristo per graciam et misericordiam eius Rex omnium armenorum, filius bone memorie regis Armenie Ossini primi, potens et altus, de preclara et bona radice Robenorum :

Notum sit omnibus nobis presentibus et fucturis quia sicut est et fuit consuetudo piium regum fidelium in Christo Ihesu beatorum parentum nostrorum et nostrum honorare omnes largis gratiis extraneos et intrinsecos, siue intraneos de abundantibus gratiis nobis datis et concessis desuper illis qui petunt a nobis dare et concedere, Uolumus gratias, eodem autem modo uenerunt coram nobis dilecti et famosi habitatores Sicilie et petierunt gratias regie maiestati nostre dispergere inter se ipsos comuniter. Nos autem reputauimus dignum facere eis gratias secundum spem eorum, et de hiis que petierunt a nobis. Et concessimus omnibus Sicilianis siue siculis, qui sunt ueri siculi et filii siculorum et qui uenturi sunt per mare ad terras nostras portabunt et quitquid (*sic*) de terra nostra extrahent et portabunt per mare uendendo et emendo in terra nostra, scilicet de illis mercimoniis, mercantiis et rebus que intrabunt uel ponderabuntur in bellanciis suis, statera ponderis dabunt et soluere debeant duos per qualibet[2] centenario, et nichil plus dabunt, quia donauimus eis. Et illis rebus siue de illis rebus ac omnibus aliis que non intrabunt in belantiis, siue ad pondus bellantiarum et non ponde-

[1] Texte latin imprimé sans note ni commentaire par A. Paz y Mélia, dans *Series de los mas importantes documentos del archivo y biblioteca del exmo. señor duque de Medinaceli*... (s. l. n. d.) [Madrid, 1915], p. 342-344.

[2] Lisez : quolibet.

rabantur[1] in uendendo et emendo liberi sint et esse deceant (*sic;* lire : debeant) franchi et exempti ab omni diricto et douana, preter sensaragium (=censaragium?) quem uolumus quod dent et soluant ac dabunt. Et uolumus sub permissione et pacto quod si aliquis sicilianus siue siculus uenerit ad terram nostram cum aliqua naui siue cum aliquo alio ligno cuiuscumque manierei sit, et portaberit aliquas res siue mercantias alicuius uiri alterius comunitatis siue comunis franchando et expediendo illas mercantias et res tanquam de mercantiis et rebus siciliani siue siculi, quod si reperiatur et inuentus fuerit ille talis siculus fatiens talia, perdat et perdere debeat suam franchisiam et libertatem.

Et si erit discordia siue contentio inter duos siculos siue sicilianos, uel inter siculum et armenium, seu aliam nationem, cognoscatur et iustitia fiat per curiam nostram contra delinquentes.

Et si aliquis sicilianus fecerit aliquod dapnum in terra nostra, siue populo nostro et nostris hominibus explorando siue expoliando, uel aliquod aliud dapnum faciendo, si dapnificator[2] fuerit burgensis aut habitator terre nostre, vadat et ire debeat coram curia nostra et obstendat ac obstendere debeat dapnum sibi datum per querimoniam. Tunc curia nostra uocet de siculis illis qui reperiuntur in terra nostra, et probato per dapnum passum contra siculum dapnificantem tunc? siciliani siue siculus inuenti in terra nostra obligati sunt quod ipsi debeant scribere in siciliamque mictere licteras in hunc modum; dicendo quod talis siculus, siue sicilianus fecit tale dapnum tali habitatori et in tali loco, et quod dapnum, et nominet quantitatem terre? et detur terminus unius anni istis inuentis in terra nostra uel quod restituant infra terminum dapnum passo siue dapnificato, uel quod faciant eum dapnificamtem duci personaliter coram curia nostra cum rebus, aut restituant dapnum passo, aut faciat tantum quod ille qui fecit dapnum respondeat coram curia nostra habenti dapnum.

Et quando significata fuerint per sicilianos predicta in sicilis et infra annum, nec dapnificator compareat, aut res aceptas mictatur, tunc illi siculi, siue siciliani qui inuenti sunt in terra nostra tunc temporis erunt obligati et satisfatient dapnum passo, tantum quantum eorum siculus fecit et commisit dapnum dicto habitatori nostro, siue terre nostre, in presentia curie nostre.

Et illi dilecti siculi, habitatores terre nostre qui sunt et qui erunt, siciliani et filii siculorum, qui etiam sunt et qui uenturi sunt, obligati erunt obseruare nobis fidelitatem, ac erga regiam maiestatem nostram, et post nos, heredibus et successoribus nostris ex nunc, prout ex tunc, recta et integra dilectio et fidelitas, toto posse suum, in mare et in terra, nobis et populo nostro ubicunque inuenti fuerint, sit et esse debeat sine alicuo dolo uel fraude.

[1] Lisez : ponderabuntur

[2] Lisez : dapnificatus (?).

Ex nunc nullus habet potestatem, sicilicet de hiis qui obediunt regie maiestati nostre, ad minorem usque ad maiorem, facere contra alicuos sicilianos, aut violentiam uel iniuriam inferre uel petere alicui siculo, aut exigere aliquod tributum, siue dirictum, sed obedire omnibus mandatis regalibus nostris, sed remaneant firma omnia et singula, sicut superius concessimus, contrarietate nulla opposita ab aliquo.

Propterea, concessimus eis nostrum excellens sigillum, et gratiosum priuilegium, et propter maiorem firmitatem, manu scripsimus per nostrum chirographum rubensem, et sigillauimus per regalem bullam auream in honorem dei.

Datum a natiuitate domini nostri Iesu Christi, millesimo CCC° trigesimo, et a maiore computo armenie septingentesimo, octuagesimo, Indictione romanorum XV^a mensis nouembris xxiiij, in cancellariam annesseti canço, per procurationem Vassilii, serui dei gratiis suprascriptis.

Leo rex omnium armenorum.
(In rubeo.)

Transcriptum et exemplatum fuit predictum priuilegium de armenicho in latino per me Nutium de otesalui de Callio, notarium publicum, secundum interpretationem factam per dominum fratrem Thadeum, episcopum auchensem (?), fidelem interpetrem (*sic*), de uerbo ad uerbum interpetrantem (*sic*), et dicentem michi et narrantem omnia et singula supradicta, nichil addito uel diminuto quod sensum uariet et mutet intellectum. Et lectum in presentia predicti domini fratris Thadei in presentia testium infrascriptorum. Qui dominus frater Thadeus, episcopus auchensis, sedens pro tribunali, quia dictum exemplum cum originali in omnibus concordare inuenit, suam auctoritatem imposuit atque decretum ut ubique hoc exemplum plenam fidem fatiat sicut originale predictum.

Acta fuerunt hec in ciuitate Sisii, in domo habitationis dicti domini fratris Thadei, anno domini a natiuitate eiusdem millesimo CCC° trigesimo secundo, Indictione XV^a, die vj mensis Januarii, presentibus uenerando patre domino fratre Bernardo, Episcopo Dragorgunense, fratre Raynerio, ordinis predicatorum, et domino Raynerio, Thesaurario ecclesie Paphense, testibus ad predictis vocatis specialiter et rogatis.

Et ego Nutius de Otesalui de Callio, imperiali auctoritate notarius ac judex ordinarius, predictum exemplum de originali hic fideliter transcripsi et exemplaui ut predictum est, et interpositioni dicte auctoritatis et decreti una cum dictis testibus interfui, et ea omnia de uerbo ad uerbum in hanc publicam formam reddegi, meoque solito signo signaui ad robur plenissimum omnium predictorum.

TRADUCTION.

CCIV

PRIVILÈGE

OCTROYÉ PAR LÉON, ROI DES ARMÉNIENS, EN FAVEUR DES SICILIENS RÉSIDANT EN SON ROYAUME.

(En arménien et traduction latine.)

(1332.)

Au nom du Seigneur, amen. Ceci est une copie d'un privilège écrit en arménien, avec une bulle d'or pendante, attachée par un fil de soie. Sur cette bulle, d'un côté était gravée une image du roi, avec une inscription : *Léon, roi de tous les Arméniens.* Sur l'autre côté, était gravé un lion avec une croix au-dessus du dos, et cette inscription : *Léon, par la grâce de Dieu, roi des Arméniens.* Voici la teneur de ce privilège, traduit de l'arménien en latin.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen. Léon, fidèle en Jésus-Christ, par sa grâce et sa miséricorde roi de tous les Arméniens, fils du roi d'Arménie Ossin Ier de bonne mémoire, puissant et élevé, de la race illustre et noble des Robeni :

Qu'il soit connu de nous tous présents et futurs que, comme c'est et a été l'habitude des pieux rois fidèles en Jésus-Christ, nos bienheureux parents, et de nous, d'honorer par de larges faveurs les étrangers et les sujets ou indigènes par d'abondantes faveurs données et concédées par nous, nous voulons donner et concéder des faveurs de la même manière à ceux qui nous en demandent.

Or sont venus devant nous de chers et réputés habitants de la Sicile et ils ont demandé à Notre Majesté royale de distribuer des faveurs entre eux-mêmes d'une manière générale. Or nous avons jugé digne de leur faire des faveurs selon leur espérance, et touchant les choses qu'ils nous ont demandées. Et nous avons accordé à tous les Siciliens ou Sicules, qui sont de vrais Sicules et fils de Sicules, qui viendront par mer et apporteront dans nos terres ou extrairont de notre terre quoi que ce soit et l'emporteront par mer, soit par vente, soit par achat, dans notre terre, à savoir pour ces marchandises, denrées, et choses qui entreront ou seront pesées dans leurs balances, balance à poids, ils donneront et doivent payer deux pour cent, et ils ne donneront rien de plus, parce que nous leur avons fait cette faveur. Et pour ces choses, soit de ces choses-là et de toutes autres qui n'entreront pas dans les balances ou qui ne seront pas pesées au poids des balances, qu'ils soient libres

de vendre et d'acheter, et il convient qu'ils soient affranchis et exempts de tout droit et douane excepté le *censoragium*, que nous voulons qu'ils donnent et qu'ils payent, et ils donneront. Et nous voulons, sous (cette) permission et pacte, que si un Sicilien ou Sicule vient dans notre terre avec un navire ou un autre bâtiment de quelque manière qu'il soit, et s'il apporte des choses ou marchandises de quelque homme d'une autre communauté ou association, en affranchissant et expédiant ces marchandises et choses comme (étant) des marchandises et choses d'un Sicilien ou Sicule, — si ce tel Sicilien est découvert et trouvé faisant de telles choses, qu'il perde et doive perdre sa franchise et liberté.

Et s'il y a désaccord et dispute entre deux Sicules ou Siciliens, ou entre un Sicule et un Arménien ou un homme d'une autre nation, que la connaissance et le jugement de l'affaire appartiennent à notre cour contre les délinquants.

Et si quelque Sicilien fait quelque dommage dans notre terre, ou à notre peuple et à nos hommes en espionnant ou en spoliant, ou en faisant quelque autre dommage, si celui qui a éprouvé le dommage est un bourgeois ou un habitant de notre terre, qu'il aille et qu'il doive aller devant notre tribunal et qu'il montre et qu'il doive montrer par une plainte le dommage qui lui a été fait. Alors notre tribunal fera une enquête de ces Sicules qui sont dans notre terre, et après la preuve pour le dommage souffert, contre le Sicule ayant commis le délit, alors les Siciliens ou le Sicule trouvés dans notre terre sont obligés et doivent écrire et envoyer en Sicile une lettre de cette manière, en disant que tel Sicule ou Sicilien a fait tel dommage à tel habitant et en tel lieu, et quel dommage et qu'il nomme la quantité de terre et que soit donné le terme d'une année à ces gens trouvés dans notre terre ou qu'ils restituent avant le terme le dommage à celui qui l'a éprouvé ou a été endommagé, ou qu'on fasse conduire celui qui a causé le dommage en personne devant notre tribunal avec les choses, ou qu'ils restituent à celui qui a éprouvé le dommage, ou qu'il fasse seulement que celui qui a fait le dommage (en) réponde devant notre tribunal à celui qui a éprouvé le dommage.

Et quand cela aura été signifié par les Siciliens en Sicile, et dans l'intervalle d'une année, si le coupable ne comparaît pas, ou ne restitue pas les choses qu'il a prises, alors ces Sicules ou Siliciens qui auront été trouvés dans notre terre en ce temps-là, seront obligés et satisferont à celui qui a éprouvé le dommage, autant que le Sicilien en a fait et a commis de dommage à notre dit habitant ou à notre terre, — en présence de notre tribunal.

Et ces chers Siciliens, qui sont et qui seront habitants de notre terre, Siciliens et fils de Sicules, qui y sont maintenant et ceux qui viendront, seront obligés d'observer la fidélité envers nous, et envers Notre Majesté royale, et, après nous, à nos héritiers et successeurs, dès maintenant comme auparavant, et que droite et intègre fidélité et amour, de

tout leur pouvoir, sur mer et sur terre, envers nous et notre peuple, partout où ils se trouveront, soit et doive être, sans aucune ruse ni fraude.

Dès maintenant, personne n'a le pouvoir, à savoir de ceux qui obéissent à Notre Majesté royale, du plus petit au plus grand, de faire contre des Siciliens, — soit de commettre ou avoir l'intention de commettre violence ou injustice contre un Sicilien, soit d'exiger quelque tribut ou droit, mais on doit obéir à tous nos ordres royaux, et que tout et chaque chose reste ferme, comme nous l'avons accordé plus haut, sans que personne y oppose quelque obstacle.

En outre, nous leur avons accordé notre excellent sceau et privilège gracieux, et pour une assurance plus grande, nous avons écrit de (notre propre) main par notre écriture rouge, et nous l'avons scellé par la bulle d'or royale, en l'honneur de Dieu.

Donné, de la nativité de notre Seigneur Jésus-Christ, l'an MCCCXXX, et d'après le grand comput de l'Arménie, l'an 780, indiction romaine XV, le XXIV du mois de novembre, dans la chancellerie «annesseti cançon» [1], par procuration de Vassilius, serviteur de Dieu, pour les privilèges ci-dessus écrits.

Léon, roi de tous les Arméniens.
(En rouge.)

Le privilège ci-dessus a été traduit et copié de l'arménien en latin par moi Nutius de Otesalui [2] de Callio [3], notaire public, conformément à l'interprétation faite par le seigneur frère Thadé, évêque Auchensis [4], interprète exact, interprétant mot à mot, et me disant et racontant tout et chaque chose dite plus haut, sans rien ajouter ou diminuer qui puisse varier le sens et changer l'intelligence. Et lu en présence du seigneur ci-dessus dit frère Thadé, en présence de témoins écrits ci-dessous. Ce seigneur frère Thadé, évêque Auchensis, siégeant devant le tribunal, ayant trouvé le présent exemplaire conforme en tout à l'original, a imposé son autorité et décret pour que partout cet exemplaire fasse pleine foi comme l'original dit plus haut.

(1) Cf. *supra*, p. 252, n. 2.

(2) Lisez : Deotesalvi «Dieu te sauve».

(3) L'italien : Cagli.

(4) Gams, *Series episcoporum*, p. 455, col. 1 (pour le Levant) donne : *16ª Ochia... 1315. Gulielmus, O. S. D.* — Et c'est tout. Ce ne serait que par les archives de l'ordre de saint Dominique, que l'on pourrait savoir s'il y a eu un *Thaddée*, titulaire de ce même siège, qui aurait alors chance d'être le nôtre. Il n'y a pas à songer à *Auca* (ou *Oca*) dont il est question sous la rubrique *Burgos*, Gams, *op. cit.*, p. 16. Je dois ce renseignement à l'obligeance et à la sagacité du R. P. des Cars.

Cela a été fait dans la ville de Sis[1], dans la maison d'habitation du dit seigneur frère Thadé, l'an du Seigneur depuis sa nativité MCCCXXXII, indiction XV, le 6e jour du mois de janvier, en présence du vénérable père, seigneur frère Bernard, évêque de Dragorgun[2], frère Raynerius, de l'ordre des prêcheurs, et seigneur Raynerius, trésorier de l'église de Paphos[3], appelés spécialement et priés d'être témoins à ce qui est dit plus haut.

Et moi Nutius de Otesalui[4], de Callio[5], par autorité impériale notaire et juge ordinaire, j'ai transcrit fidèlement la copie faite de l'original, et je l'ai copiée comme il est dit plus haut, et j'ai assisté avec les dits témoins à l'établissement de la dite ordonnance et décret, et j'ai rédigé tout cela mot à mot en cette forme publique, et j'ai signé de mon seing habituel pour la confirmation très pleine de tout ce qui est dit ci-dessus.

BARCELONE.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

La bibliothèque de l'Université de Barcelone possède un seul manuscrit arménien, que veut bien me communiquer M. Manuel Nubio y Borras, jefe de la biblioteca provincial universitaria y del Archivo universitario de Barcelona.

Ce manuscrit a déjà été l'objet d'une notice, donnée dans l'annuaire de la *Universidad de Barcelona*, 1908 à 1909, p. 515-523. En réalité, le texte de cette notice comprend le bas de la page 515, la page 516 et le haut de la page 523. Les pages 517-522 sont constituées par trois planches donnant des *fac simile* du manuscrit.

Je crois utile de reproduire ici la notice espagnole, de la traduire en français, et de la compléter par mes notes personnelles.

(1) Capitale du royaume arménien de Cilicie, sous les dynasties Roubénienne et Lusignan; évêché et siège d'un catholicos.

(2) C'est une faute de copiste ou d'impression, pour *Diagorganensis*. On connaît, en effet, à cette date un Bernardus de Gardiola O. P., episcopus Diagorganensis, anno 1329. Diagorgana est en Perse; on n'en sait pas la position précise, cf. Le Quien, *Oriens christianus* (Parisiis, 1740), t. III, col. 1377, 1378, 1380.

(3) Dans l'île de Chypre. Dans les temps païens, cette ville était célèbre par son temple de Vénus.

(4) Cf. *supra*, p. 258, n. 2.

(5) Cf. *supra*, p. 258, n. 3.

CÓDICE EN LENGUA ARMENIA.

La dificultad de encontrar de momento, una persona conocedora de la lengua armenia, y la falta material de tiempo para hacer más largas investigaciones, nos obliga á prescindir en esta nota de alguna referencia detallada sobre el texto del códice.

Se trata de un texto de literatura religiosa; *Manual para Sacerdotes en lengua armenia literal*, dice sucintamente la nota del índice de esta Biblioteca, y desde luego confirma su carácter religioso, una cruz griega que corona una especie de orla colocada en el margen de la cabecera del códice; por cierto que es de dibujo muy típico é interesante, como puede verse en la adjunta reproducción.

La mayoría de las producciones literarias de Armenia pertenecen, por regla general, á dicho género religioso ó al histórico, pues de los primitivos documentos de la época pagana, no ha quedado, según parece, texto alguno completo, debiéndose al cristianismo el desarrollo literario que después alcanzó, por cierto, indiscutible importancia.

DESCRIPCIÓN.

Es un códice en magnífico papel, de aspecto marcadamente oriental, de 111 hojas (en la actualidad), en cuadernos de á 12; está escrito á dos colores, con las letras iniciales y los epígrafes en tinta rojo anaranjada de viva coloracíon y en negro lo restante, pareciendo ser todo de una mano.

Lleva reclamos al pie de cada página, que acaso serán la numeración de la obra; desde luego resulta muy difícil precisar su data, pero el aspecto del conjunto, y especialmente de su encuadernación, de mucho carácter, hace colegir que fué confeccionado por los siglos XVI ó XVII.

La obra más acabada de este códice, es, sin duda ninguna, su encuadernación de cuero pulido con filetes y florones gofrados de elegante dibujo, en las tapas; es sumamente original el adorno del lomo con numerosos filetes longitudinales; su misma sencillez y lo acabado de su factura, hace que sin llegar á la perfección de las encuadernacíones árabes ó persas, tenga de ellas, aparte de su lomo de seccion cuadrada, una elegancia desconocida generalmente por los operarios libreros de la Europa occidental de aquella época. Parece coetánea del manuscrito; las tapas que creo de cartón, van forradas interiormente de una bayeta ó tela negra al parecer muy resistente y sirven de guardas dos hojas de pergamino con caracteres también armenios de fecha bastante anterior, á deducir por su aspecto.

Pertenece al fondo antíguo de la Biblioteca, sin que podamos indicar su primitiva procedencia por carecer de signaturas topográficas ante-

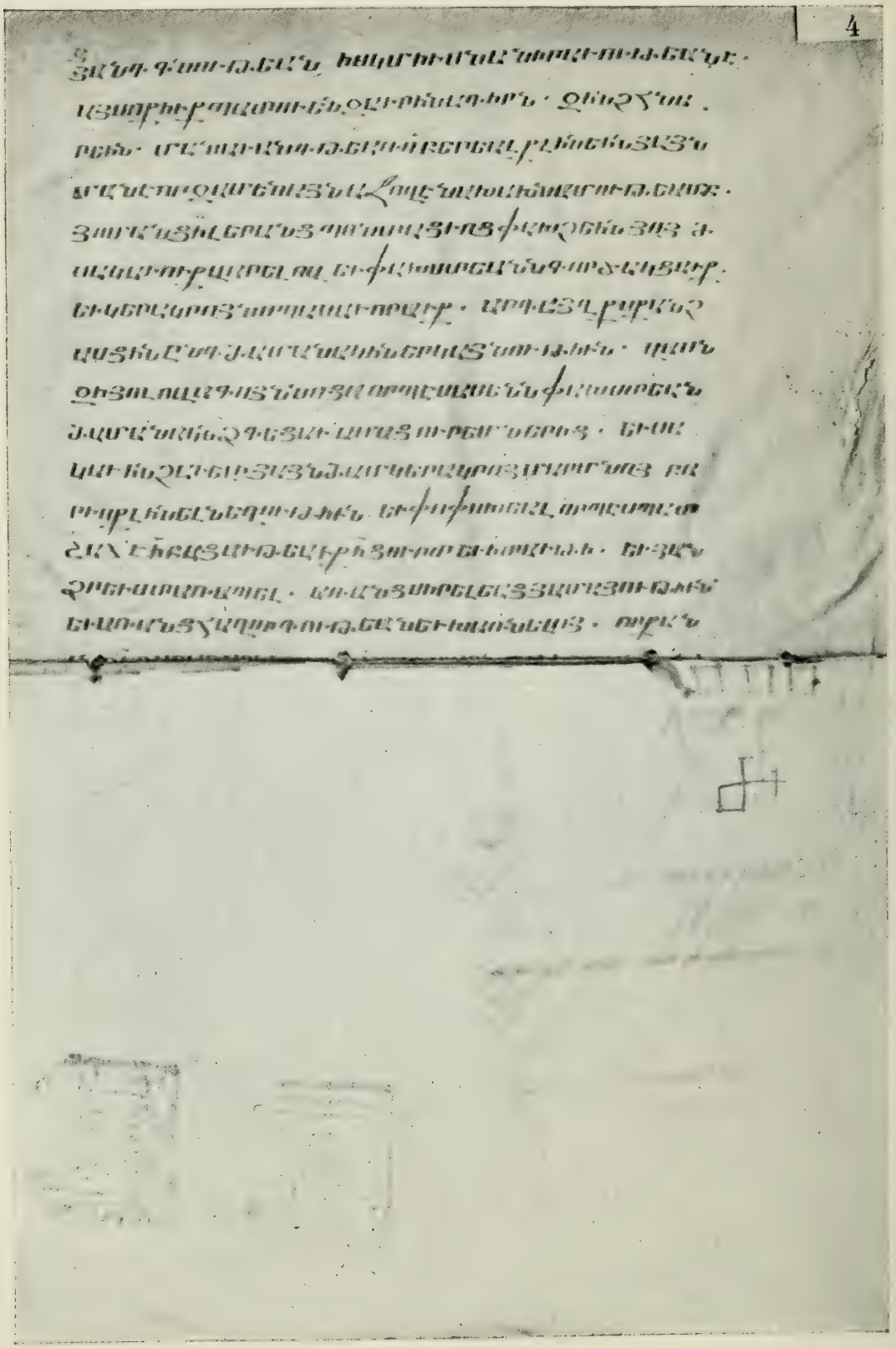

Feuillet du début. — Recto : première moitié. (Voir p. 263.)

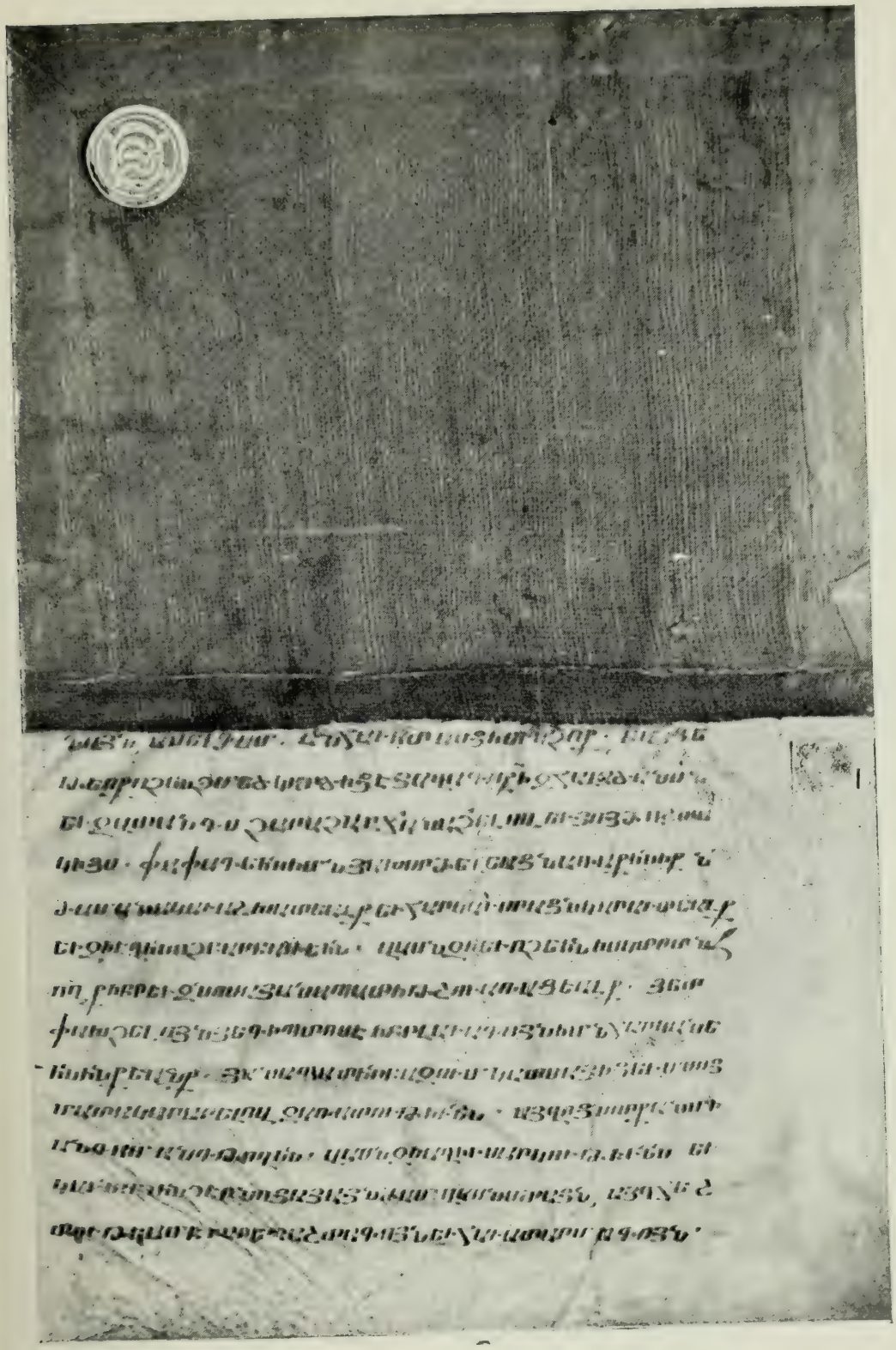

Feuillet du début. — Recto : deuxième moitié (Voir p. 264.)

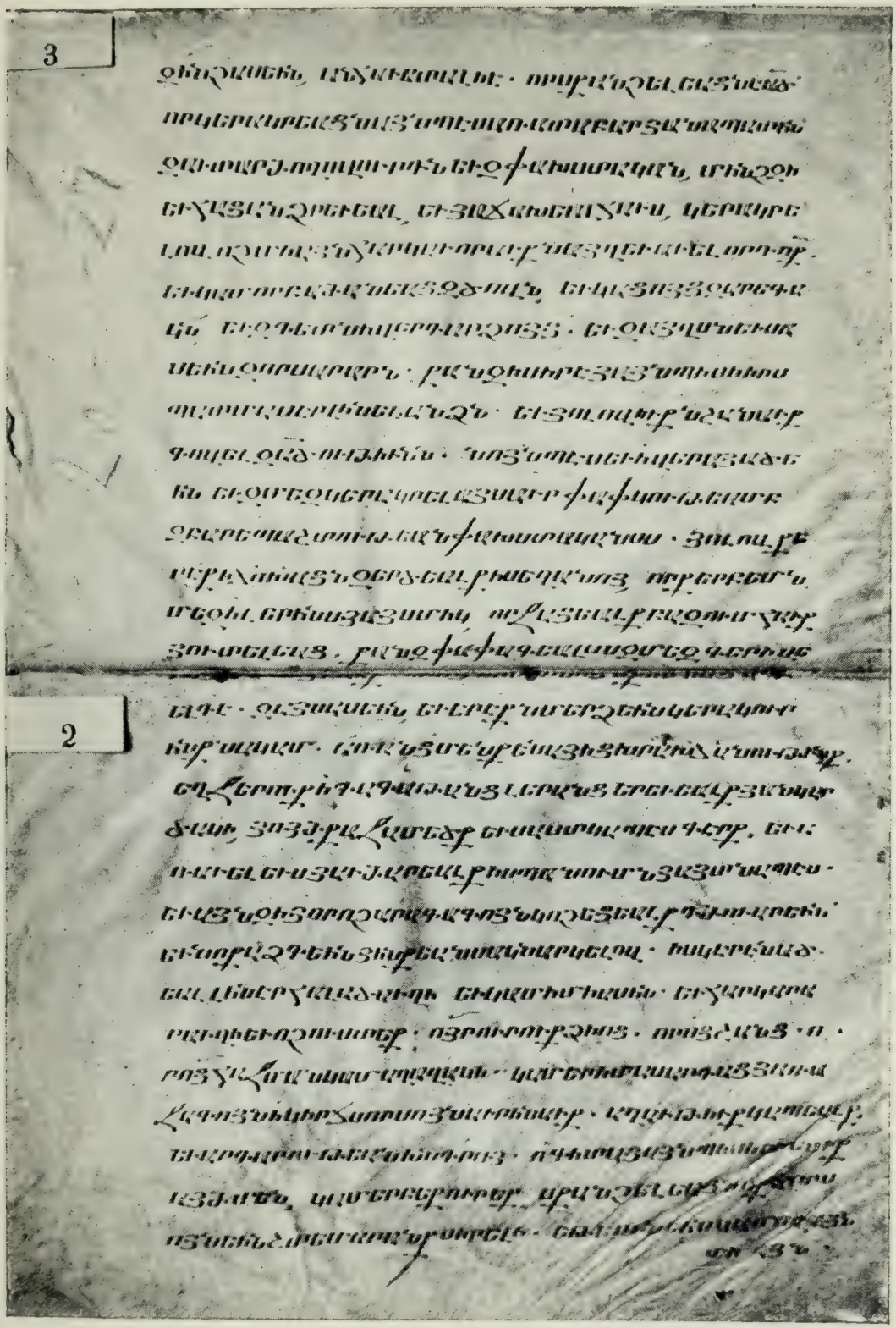

Feuillet du début. — Verso. (Voir p. 264-265.)

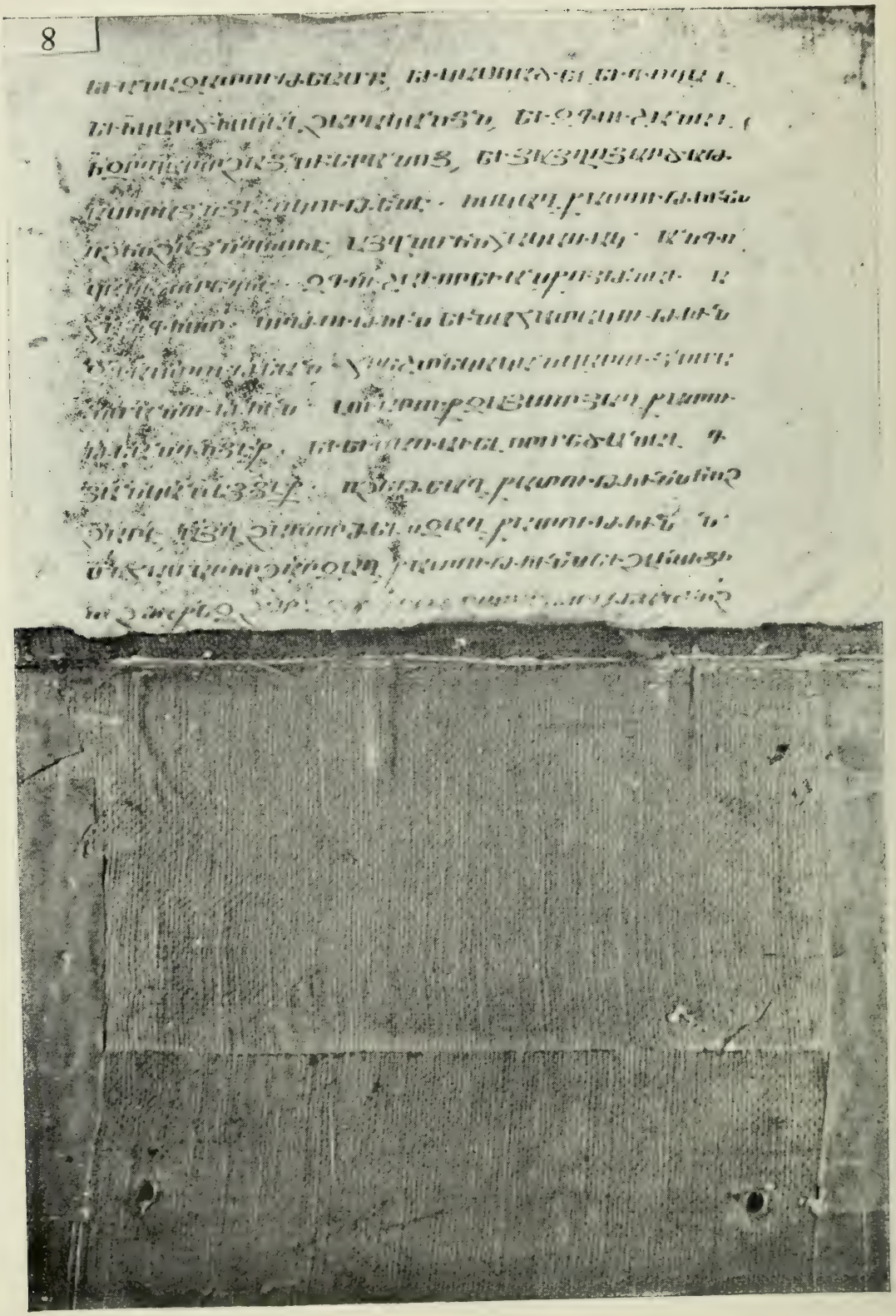

Feuillet de la fin. — Recto : première moitié. (Voir p. 265.)

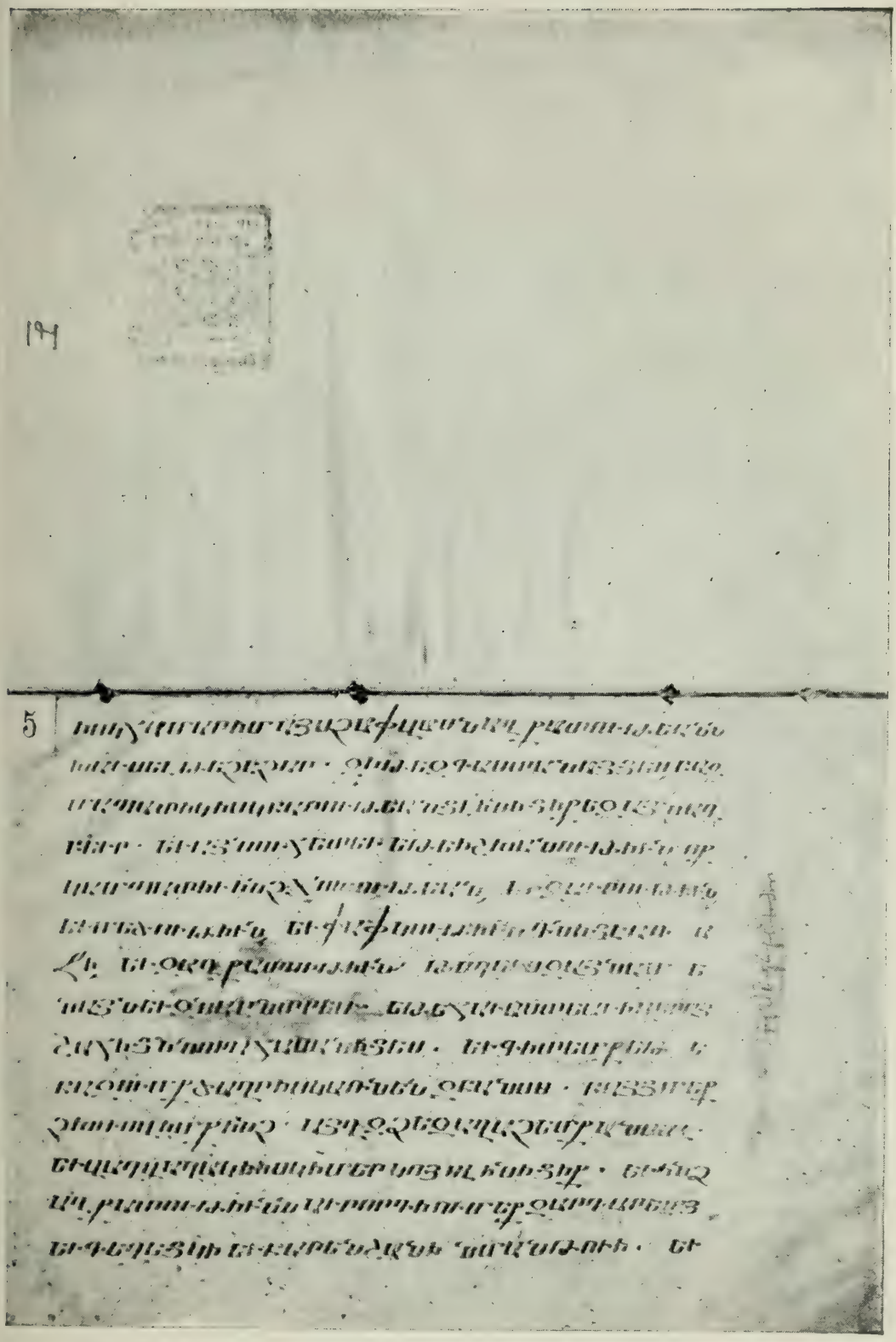

Feuillet de la fin. — Recto : deuxième moitié. (Voir p. 266.)

6

7

Feuillet de la fin. — Verso. — (Voir p. 266-267.)

riores á las primeras usadas en la casa; en conjunto es un códice sumamente interesante desde el punto de vista paleográfico y artístico, más que por la riqueza y perfección de sus ilustráciones, por su carácter tan típico y la corrección de su escritura.

C'est-à-dire :

MANUSCRIT EN LANGUE ARMÉNIENNE.

La difficulté de trouver en ce moment une personne connaissant à fond la langue arménienne, et le manque de temps pour faire de plus longues recherches nous obligent à nous passer, dans cette note, d'une indication détaillée sur le texte du manuscrit.

Il s'agit d'un texte de littérature religieuse; *Manuel pour les prêtres, en langue arménienne littéraire*, dit brièvement la note de l'index de cette Bibliothèque; et d'abord son caractère religieux est confirmé par une croix grecque que couronne une sorte d'ornement placé en marge du début du texte; à coup sûr, c'est un dessin très typique et intéressant, comme on peut le remarquer sur la reproduction ci-jointe[1].

La plupart des productions littéraires de l'Arménie appartiennent généralement au dit genre religieux, ou au genre historique, car des documents primitifs de l'époque païenne, il n'en reste, d'après ce qu'il semble, aucun texte complet; étant œuvre du christianisme, le développement littéraire eut par la suite une importance indiscutable.

DESCRIPTION.

C'est un manuscrit en papier magnifique, d'aspect oriental très marqué, de 111 feuillets (actuellement), divisé en cahiers de 12 feuilles; il est écrit en deux couleurs, avec les lettres initiales et les titres en encre rouge orange, d'une vive coloration; le reste est en noir, apparemment de la même main.

Il y a des réclames au bas de chaque feuillet, qui constituent peut-être la pagination de l'ouvrage; il est très difficile de préciser sa date, mais l'aspect de l'ensemble, et particulièrement sa reliure très caractéristique, nous fait supposer qu'il a été composé vers le XVIe ou le XVIIe siècle.

Le partie la mieux exécutée de ce manuscrit est sans aucun doute sa reliure, en cuir poli, avec des filets et des fleurons gaufrés, d'un élégant dessin, sur les plats; l'ornement du dos est extrêmement original, avec

[1] Cf. D. Angel Aguilo y Miro, *Notas sobre algunos codices de la biblioteca provincial y universitaria de Barcelona*, dans *Universidad de Barcelona 1908 á 1909* (s. l. n. d.) [Barcelona, tipografia La Académica, de Serra H^nos y Russell], in-8°, p. 517 non paginée.

de nombreux filets longitudinaux; sa simplicité même et le fini de sa facture font que, sans arriver à la perfection des reliures arabes ou persanes, elle (la reliure) tient de celles-ci, en plus de son dos, aux sections carrées, une élégance généralement inconnue des ouvriers du livre de l'Europe occidentale, à cette époque-là. Elle paraît contemporaine du manuscrit; les couvertures, que je suppose en carton, sont doublées intérieurement d'une layette ou tissu noir, d'apparence très résistante; deux feuillets en parchemin avec des caractères arméniens aussi, d'une date assez antérieure, à en juger par leur aspect, servent de feuillets de garde.

Il appartient à l'ancien fonds de la bibliothèque, sans que nous puissions préciser sa provenance première, parce qu'il ne porte pas de cotes topographiques antérieures aux premières en usage dans la maison (dans la bibliothèque); dans l'ensemble, c'est un texte extrêmement intéressant au point de vue paléographique et artistique, plus encore par son caractère si typique et la perfection de son écriture, que par la richesse et la perfection de ses illustrations.

Ce manuscrit arménien de la bibliothèque de l'Université de Barcelone est en réalité un fragment du *rituel arménien*, dénommé *machtots* (*մաշտոց*). Il contient la partie relative à l'*enterrement des ecclésiastiques*. Le titre est donné dans le frontispice du début (fol. 1), ainsi libellé : *քահանայ թաղէ* «enterrement des prêtres». Le texte suit immédiatement et débute : *կանոն որժամ եպս կամ քահանայ վաղճանի այսպէս ուղարկեն. Առնու եպս զբազմութի ուխտին երթիան ի տեղին ուր զհանկիստն պատրաստեն* . . . «Règlement [pour] quand un évêque ou un prêtre meurt. On les enterre ainsi : l'évêque prend [avec lui] les membres du clergé [et ils] vont à l'endroit où ils préparent le service funèbre.»

On trouvera les détails souhaitables sur l'enterrement des prêtres apud F. C. Conybeare, *Rituale Armenorum*. . . (Oxford, 1905), in-8°, p. 243-276, sous le titre : *Burial of a priest.*

Le manuscrit sera ainsi décrit : xv° ou xvi° siècle; écriture bolorgir; papier; 115 feuillets; 201 × 150 millimètres. Reliure orientale gaufrée, avec traces de deux fermoirs arrachés. Feuillets de garde en erkathagir sur parchemin. L'écriture négligée de la fin du volume pourrait être d'une deuxième main. [Barcelone, Bibliothèque de l'Université, n° 20-3-27.]

Un des principaux intérêts de ce manuscrit de Barcelone réside dans les feuillets de garde. C'est dans les feuillets de garde du manuscrit Coislin, gr. 275 que Montfaucon trouva

deux fragments d'un très ancien manuscrit des Épîtres de saint Paul[1]. Sans prétendre que nos feuillets aient une importance comparable, même de loin, je les donnerai cependant ici en transcription et en planches hors texte. Ils en valent la peine. Ils sont écrits en écriture dénommée moyenne erkathagir (միջին երկաթագիր), qui peut être du xe ou du xie siècle, et reproduisent un texte beaucoup plus ancien, remontant vraisemblablement à la période dite l'*âge d'or* de la littérature arménienne. Les dimensions de ces feuillets sont actuellement à peu près celles-ci : longueur, 30 centimètres; largeur, 15 centimètres; marges latérales : intérieure, 2 centimètres; extérieure, 3 centim. 5. Le feuillet du début compte 30 lignes au recto comme au verso; le feuillet de la fin, 29 lignes au recto et 30 lignes au verso.

Ces feuillets de garde ont été vus avant moi par M. Nerseh Andrighian, ancien Mkhithariste de Venise; pour ce savant, le feuillet de la fin (8, 5, 6, 7 de la photographie), qui fait l'éloge de la pauvreté et blâme l'avarice, est probablement un extrait des œuvres de Jean Chrysostome, traduites en arménien au ve siècle; quant au feuillet du début (4, 1, 3, 2 de la photographie), où l'on parle de fugitifs pieux errant trois ans dans les montagnes du Pont et nourris par une chasse miraculeuse, il rappelle dans l'ensemble le style des traductions arméniennes de saint Basile ou de Grégoire de Nazianze.

Nous ne nous dissimulons pas qu'il est très imprudent de notre part d'essayer d'en donner une traduction française. Nous la risquons cependant dans l'espoir qu'elle pourra aider à l'identification de ces passages[2].

FEUILLET DU DÉBUT.

Recto : nos 4 et 1 de la photographie.

յանդգնութեան, իսկ միւսն անիրաւութեան է· 1
այսոքիւք պատուեն զաւրինադիրն· զինչ հնա 2
րեին· մանաւանդ թե առ ո՞ բերեալք լինեին յայն 3
մանէ որ զամենայն աջողէ նախախնամութեամբ· 4

[1] Voir B. de Montfaucon, *Bibliotheca Coisliana*, Parisiis MDCCXV, p. 389, Codex CCLXXV.

[2] Pour la mise en ordre des feuillets, l'interprétation du texte et la traduction française, je demeure très obligé au P. L. Mariès. Bien des améliorations sont dues à ses suggestions.

5 յոմանց ի լերանց պնտացուոց փախջեին յոյժ
6 սականուք վարելով եւ փախստեանն գործակցաւք ·
7 եւ կերակրոյն սպասաւորաւք · արդ այդք սքանչ
8 ասցին ընդ ժամանակին երկայնութիւն · վասն
9 զի յոլովագոյն նոյա որպէս ասենն փախստեան
10 ժամանակն ձգեցաւ ամաց ուրեմն երից · եւ սա
11 կաւ ինչ աւելի յայնժամ կերակրոյ մարմնոյ բա
12 րիոք լինել նեղութիւն · եւ փոփոխեալ որպէս պատ
13 շաճ է ի բացաւթեաւք ի ցուրտ եւ ի տաւթի · եւ յան
14 ձրեւս տառապել · առանց սփրելեաց յամայութիւն ·
15 եւ առանց հաղորդութեան եւ խառնելոյ · որքան
Deux lignes cachées par une toile collée.
18 գոյն, ասել գամ · անհաւատասցի եւ ոչ ոք · բայց ե
19 թե ոք ոչինչ մեծ կարծիցէ յաղագս ք͞ի զհալածմանն
20 եւ զվտանգս չարաչար ճանաչելով եւ յոյժ վշտա
21 կիցս · փափագեին իմն յախորժելեացն առաքինիքն՝
22 ժամանակաւ աշխատեալք եւ հարկաւորացն կարաւ-
տեալք ·
23 եւ զինէզին ոչ բարբառեին · վասնզի եւ ոչ եին իսկ
տրտնջ
24 ողք իբրեւ զնոսա յանապատի թշուառացեալք · յետ
25 փախչելոյն յեգիպտոսէ իբր լաւագոյն իմն հարկանե
26 ին խնքեանք · յանապատին բազում կատոսայից եւ մսոյ
27 մատակարարելով զառատութիւնն · այղոցն որքան մի
28 անգամ անդ թողին · վասնզի աղխասարկութիւնն եւ
29 կաւն ոչինչ էր նոցա յայնժամ վասն մտացն, այդ հեշ
30 տութեամբ բարեպաշտագոյն եւ հաւատարմագոյն ·

Verso : nos 3 et 2 de la photographie.

1 զի՞նչ ասեին, անհաւատալի է · որ սքանչելեացն է ա͞ծ ·
2 որ կերակրեացն այնպէս առատաբար յանապատին
3 զաւտար ժողովուրդն եւ զփախստականն, մինչ զի
4 եւ հաց անձրեւեալ, եւ յաճախեալ հաւս, կերակրե
5 լով ոչ միայն հարկաւորաւքն այդ եւ աւելորդոքն ·
6 եւ կամ որ բաժանեաց զծովն, եւ կացոյց զարեգա
7 կն, եւ զգետն ի վեր դարձոյց · եւ զայդսն եւս ա
8 սեին զորս արարն · քանզի սիրէ յայնպիսի իրս

պատմաւէր լինել անձն · եւ յոլովիւք նշանաւք 9
զովել զմծութիւնն · նոյնպէս եւ ի վերայ ածե 10
լին եւ զմեզ կերակրել այս աւր փափկութեամբ. 11
զբարեպաշտութեան փախստականս · յոլովք ե 12
րէք ի Ճոխայցն զերծեալք ի սեղանոյ, ոյք երբեմն 13
մեզ ի լերինս յայսմիկ, որջացեալք բազում հաւք 14
յուտելեաց, քան զփափագեալսս զմեզ դերիմե 15
րոյ . . . le reste de la ligne, dans le pli, illisible. 16
ելք է · զայս ասեին եւ երէքն մերձեին կերակուր 17
ինքնակամ · առանց մենքենայից խրախճանութի[ւ]նք · 18
եղջերուք ի գագաթանց լերանց երեւեալք յանկար 19
ծակի, յոյժ քաջամեծք եւ սաստկապէս գէրք · եւ ա 20
ռաւել եւս յաւժարեալք ի սպանումն յայտնապէս · 21
եւ այն դի յոր ոչ արագագոյն կոչեցեալք դժուարեին · 22
եւ նոքա ձգեին յինքեանս ակնարկելով · իսկ էրէն ած 23
եալ լինէր հալածաւղի եւ կամ իմիասին · եւ հարկ արա 24
ր աւղի եւ ոչ ուստեք · ո՞յր ուրուք ձիոց · որո՞ց շանց · ո 25
րո՞ց հաջման կամ աղաղակի · կամ երիտասարդաց յառա 26
ջագոյն ի կիրճս որսոյն աւրինաւք · աղաւթիւք կա- 27
պեալք,
եւ արդարութեան խնդրոյ · ո՞ գիտաց այնպիսի որս ոք 28
այժմեն, կամ երբեք ուրեք · սքանչելեաց նոքա որս 29
ոյն եին շտեմարանք սիրելի · եթե ունեին կամողացն 30
միայն ·

FEUILLET DE LA FIN.

Recto : nos 8 et 5 de la photographie.

եւ անապատութեամբ, եւ կասկածել, եւ դողալ, 1
եւ ի կարծիս կալ չարականացն, եւ զգուշանալ 2
ի զրպարտչացն բերանոց, եւ յայղոց արծաթ 3
ասիրացն ցանկութենէ · իսկ աղքատութիւնն 4
ոչինչ այնպիսի է, այղ նմին հակառակ · անզո 5
ղական տեղի է · զգուշաւոր եւ անքոյթ նաւա 6
հանգիստ. կրթութիւն եւ նահատակութիւն 7
զգաստութեան. հրեշտեկական վարուց նմա 8
նմանութիւն · լուարուք զայս որ յաղքատու 9
թեանդ իցէք · եւ եւս առաւել որ մեծանալդ 10

11 ցանկանայցէք ոչ եթե աղքատութիւնն ինչ
12 չար է, այլ չախորժելն զաղքատութիւնն.
13 մի համարիր չար զաղքատութիւնն եւ չլինիցի
14 ինչ նա քեզ չար· զի ոչ եթե ըստ բնութեան ինչ
15 Une ligne cachée par une toile collée.
16 իսկ համարիմ այսչափ վասն աղքատութեանն
17 խաւսել թե չէ չար· զի թե զգաստանայցես, բազ
18 մապատիկ իսկ բարութեանց լինիցի քեզ այն աղ
19 բեւր· եւ այնուհետեւ եթե իշխանութիւն ոք
20 կամ պատիւ ինչ Ճոխութեան, եւ զաւրութիւն,
21 եւ մեծութիւն, եւ փափկութիւն դնիցէ առա
22 ջի, եւ զաղքատութիւն՝ թողուս զայն ամե
23 նայն եւ զնա ընտրես, եթե հաւաստեաւ ի վերայ
24 շահիցն նորա հասանիցես եւ գիտեմք եթե
25 բազումք ծաղր իսկ առնեն զբանսս· բայց մեք
26 չխռովիմք ինչ· այլ զձեզ աղաչեմք անսալ·
27 եւ վաղվաղակի իսկ ի մեր կոյս լինիցիք· եւ ինձ
28 աղքատութիւնն աւրորդի ումեք զարդարելոյ
29 եւ գեղեցկի եւ բարենշանի նման թուի· եւ

Verso : n°s 6 et 7 de la photographie.

1 արծաթասիրութիւնն գազանաղէմ՝ ինչ, շընդ
2 ռունդն, եւ տուռն տուռն երեսայ կնուոջ, եւ
3 սկիզն զոր շուն երեքգլխի համբաւեն· եւ հիդ
4 րին· եւ այլ իմիք նոյնպիսեաց նշաւակացն՝
5 զոր առասպելարկուքն կարկատիցեն· եւ մի
6 ինչ զայնոսիկ որ զաղքատութիւնն պարսաւի
7 ցեն ի մեջ բերեր, այլ զայնոսիկ որ նովաւն
8 պայծառացան· նովաւ սնեալ եղիա յափշտա
9 կեցաւ զերանելի յափշտակութիւնն· նովաւ
10 պայծառացաւ եղիշայ· նովաւ հովհաննէս·
11 նովաւ առաքեալքն ամենեքին ։ միւսոփն
12 աքսաբ եւ յեզաբէղ, եւ դեհզի, եւ յուդա, եւ
13 ներոփն, եւ կայիափայ դատապարտեցան·
14 այլ թե կամիք մի զայնոսիկ միայն որ աղքա
15 տութեամբն պայծառացան տեսցուք· այլ
16 Une ligne rendue illisible par le pli du parchemin.

յուք· քանզի եւ աչքն սուրբ յատակ են՝ եւ չիք 17
ինչ ի ներքս պղծութիւն, որպէս յարծաթասիրու 18
թեանն· որ մերթ ցամամբ այտնու, եւ մերթ 19
ցանկութեամբ այղայղի, եւ մերթ ի սեռնու 20
թենէ նախանձու պղտորի· եւ աղքատութեա 21
նն ոչինչ այնպիսի· այղ հեղս, եւ հանդարտս, 22
եւ քաղցունս· ընդ ամենեսեան հայի մեղմն 23
եւ զգաւնագոյնս· չատեայ զոք· չդարշի 24
յումեքէ· ուր ինչք իցեն անդ եւ թշնամու 25
թեան պատճառք· եւ բազում մարտից բե 26
ռանք· դարձեալ եւ թշնամութեամբ եւս լի է· 27
եւ հպարտութեամբ իմն եւ ամպարհաւաճու 28
թեամբ բազում անիւծիւք· եւ սորա բեբան 29
եւ լեզու առողջ եւ լի գոհութեամբ հանա 30

TRADUCTION.

FEUILLET DU DÉBUT.

Recto : n°s 4 et 1 de la photographie.

[4]...de l'arrogance, mais l'autre est [celle?] de l'injustice; par ceux-ci [*ou* celles-ci] ils honorent [*ou* on honore] le législateur. Qu'auraient-ils pu imaginer? et surtout : vers qui auraient-ils été portés en s'écartant de Celui-là qui fait tout réussir providentiellement? Ils fuyaient de certaines montagnes du Pont, emmenant très peu avec eux, accompagnés des gens qui avaient aidé à leur fuite et des serviteurs de la table[1]. Maintenant d'autres s'étonneront de la longueur du temps, car le temps entier de leur fuite dura, dit-on, environ trois ans; et un peu plus encore, pendant ce temps-là, grande difficulté à ce que la nourriture du corps fût bonne, — souffrances variées, comme en ont naturellement des gens qui couchent à la belle étoile, par le gel, les chaleurs torrides, et sous les pluies, — solitude, — absence des êtres aimés, — absence de communications et de rapports avec eux; combien...[2] [1] ...je viens dire; tout le monde y croira excepté celui qui ne voit nulle grandeur dans les persécutions et les dangers [soufferts]

[1] Mot à mot : «de la nourriture»; on serait tenté de traduire par «officiers de bouche», mais le contexte fait par trop défaut pour qu'on puisse déterminer de qui il s'agit.

[2] Ici deux lignes cachées par une toile collée.

pour le Christ, à cause des mauvais sentiments où il est même pour ceux qui ont une grande compassion[1]. Ils désiraient quelqu'un des mets qu'ils aimaient ces vaillants, fatigués qu'ils étaient par le temps et dépourvus du nécessaire. Et dans leur Israel[2] il ne s'élevait pas de cris; car malheureux comme eux [les Israélites] dans le désert il n'y en avait pourtant pas de fait à murmurer. Après leur fuite d'Égypte, ceux-ci [les Israélites], une fois dans le désert, regardaient[3] comme quelque chose de meilleur leur [ancienne] abondance qui consistait dans des distributions[4] de beaucoup de marmites et de viandes[5], quel que fût le nombre des autres choses [peu agréables celles-là, les corvées] qu'ils avaient en même temps laissées là-bas. Car alors la fabrication des briques et l'argile[6] n'existaient plus pour leurs pensées. Mais avec suavité ces [gens] très pieux et très fidèles

Verso : n°s 3 et 2 de la photographie.

[3] que disaient-ils? «Les merveilles que Dieu peut faire sont incroyables[7]. C'est lui qui a nourri avec une telle abondance dans le désert le peuple étranger et en fuite, jusqu'à faire pleuvoir le pain et à multiplier les cailles, fournissant à leur nourriture non seulement le nécessaire mais encore le superflu[8]», ou bien «lui qui a séparé la mer et a arrêté le soleil, et a fait remonter le fleuve [vers sa source]», — et ils disaient les autres choses que [Dieu] fit; car on aime en pareilles circonstances à rappeler avec amour l'Histoire [sainte] et à louer la divinité en rappelant de nombreux miracles. «Pareillement, concluaient-ils, nous nourrir aujourd'hui délicatement, nous les fugitifs de la dévotion, le gibier nombreux et du plus gros, qui a échappé à [notre] table et

(1) On serait bien tenté de lire վշտակեաց՝ au lieu de վշտակիցս՝, l. 20-21, et de traduire «même pour ceux qui sont dans de grandes souffrances», ce qui donne un sens beaucoup plus naturel.

(2) C'est-à-dire dans ce nouvel Israël qu'ils constituaient. Nous lisons, l. 23, l'abréviation զիՀղին : զիսրայեղին (le scribe a sans doute utilisé l'abréviation usuelle telle que, avec Հ, sans la modifier suivant le cas) et nous y voyons un emploi de զ- avec le locatif; emploi assez rare; voir Meillet, *Altarmenisches Elementarbuch*, n° 93; et peut-être Eznik, p. 58, l. 21; p. 245, l. 12.

(3) Lire վարկանեին au lieu de Հարկանեին, l. 25.

(4) Nous voyons dans մատակարարելով..., l. 27, un emploi prédicatif de l'instrumental. Voir Meillet, *op. cit.*, n° 95.

(5) Exode XVI, 3.

(6) Exode I, 14.

(7) Mot à mot : «Il est incroyable, de quelles merveilles Dieu est», en voyant dans որ l'équivalent de որոյ ; voir Meillet, *op. cit.*, n° 158.

(8) Lire աւելորդաւքն au lieu de աւելորդ ոքն, l. 5.

qui était alors caché[1] pour nous dans les montagnes, beaucoup d'oiseaux qui se mangent...[2] [2] ...» Ils disaient cela, et le gibier s'approchait, repas spontané [s'offrant spontanément en repas], banquet succulent [pris] sans machines [de chasse?]. Des cerfs apparurent tout à coup sur les sommets des montagnes, énormes et excessivement gras, et qui plus est tout disposés visiblement à se laisser égorger, et même ils étaient [comme] malheureux de ne pas y avoir été appelés plus vite. Et eux [les fugitifs] se portaient vers eux en [les] regardant. Mais le gibier était conduit à celui qui lui donnait la chasse jusqu'à le joindre — Mais [le chasseur] le força par la peur[3]. — Et [la peur ne pouvait venir] de nulle part! [Peur] des chevaux de qui? [Peur] de quels chiens? [Peur] des aboiements ou du cri de qui? ou [peur] de jeunes gens qui vont en traqueurs avancés dans les fourrés, selon les usages de la chasse? — C'est par des prières qu'ils les charmèrent et en cherchant[4] la justice. Qui [donc] a connaissance que pareilles chasses[5] aient lieu aujourd'hui, même rarement? C'était eux-mêmes[6] qui étaient les réserves de ces chasses[7] merveilleuses, mon bien cher [frère]; si les... [*un substantif qui devait être dans la page suivante*] de ceux qui seulement veulent, avaient...

FEUILLET DE LA FIN.

Recto : n°s 8 et 5 de la photographie.

[8] ... et avec esclavage, et se méfier, et trembler, et soupçonner les envieux, et se garder des langues médisantes et de la convoitise des autres avares. Or la pauvreté n'est rien de pareil, mais tout le contraire. C'est un lieu à l'abri des voleurs; c'est un port sûr et sans danger; la pratique et l'exercice de la tempérance sont pour elle l'imitation de la vie

(1) Mettre la virgule après որքայեալք, l. 14.

(2) Les quelques mots qui restent de la ligne 15 ne peuvent guère se traduire parce qu'il y a une ligne illisible sur la photographie à cause du pli. La phrase devait se finir à peu près comme il suit : «...[ce gibier et ces oiseaux pourraient nous nourrir délicatement] et au delà de nos désirs [par la toute puissance] du Très-Haut, *ou bien* si le Très-Haut [le voulait]». On devine au début de la ligne 16 les trois lettres բայ... Toutefois comme on n'a pas la deuxième partie de la phrase la traduction de la première partie elle-même demeure quelque peu incertaine.

(3) Lire sans doute ահիւ au lieu de աւղի, l. 25.

(4) Lire sans doute խնդրով au lieu de խնդրոյ, l. 28.

(5) Lire sans doute որսս au lieu de որս, l. 28.

(6) Il est difficile de rendre en français le relief où est mis en arménien le simple démonstratif grâce à la construction disjointe. Le latin peut rendre exactement cet effect : «mirabilium illi venatuum erant promptuaria...».

(7) Lire sans doute որսոցն au lieu de որսոյն, l. 29, 30.

angélique[1]. Écoutez ceci, vous, qui êtes dans la pauvreté, et plus encore, vous qui désirez devenir riches : ce n'est pas la pauvreté qui est un mal, mais bien de ne pas aimer la pauvreté. Ne considère pas la pauvreté comme un mal, et elle, elle ne sera pas un mal pour toi. Car elle n'est pas par nature. . .[2]. [5] Et même je crois pouvoir jusqu'à ce point affirmer de la pauvreté qu'elle n'est point un mal, que, si tu reviens à de meilleurs sentiments, elle sera pour toi la source d'une véritable multitude de biens, et dès lors, si quelqu'un met devant toi la souveraineté ou un rang élevé dans les grandeurs, la puissance, la richesse, la vie délicate, et la pauvreté, tu laisseras tous ces biens et c'est elle que tu choisiras, si réellement tu arrives à comprendre ses avantages. Nous savons bien que beaucoup se rient de nos paroles, mais nous ne nous en troublons point. Mais nous vous prions d'écouter, et bien vite vous vous rangerez à notre avis. Pour moi la pauvreté me paraît semblable à une jeune fille[3] parée, belle et distinguée et

Verso : n°s 6 et 7 de la photographie.

[6] l'avarice, à une femme ayant en quelque sorte l'aspect d'une bête sauvage, avec un amoncellement de têtes les unes sur les autres[4], à la

(1) Lire հրեշտակական au lieu de հրեշտեկական, l. 8.

(2) La ligne qui suit est cachée par la toile collée sur le pli. Il devait y avoir quelque chose comme : « . . . un mal. . . ».

(3) Lire աւրիորդի au lieu de աւրորդի, l. 28.

(4) Nous voyons dans շընդռունդն, l. 1, 2, un substantif collectif, expliqué par le substantif collectif redoublé qui suit : տուռն տուռն, l. 2. En qualité de substantifs chacun d'eux régit le génitif երեսաց, mais à cause de leur valeur numérale ils restent invariables et précèdent երեսաց comme feraient deux noms de nombre ordinaires. On serait tenté de les expliquer comme il suit : շընդռունդն = շէն դռուն դնէ « l'oiseau joyeux place » (cf., en français, dans un ordre d'idées assez voisin « comme une pie qui abat des noix »), devenu : *շինդռունդն > շընդռունդն ; ou peut-être encore : շուն դռուն դնէ « chien oiseau on place » (cf. français : « un coq-à-l'âne de Marot », anglais : « a cock-bull-story »), qui peut de même passer à շընդռունդն. Pour դռուն « oiseau », voir առձեռն բառարան, s. v. դռուն : տեսակ մը թռչուն. Le mot տուռն pourrait venir de : տուր նա « donne ça », devenu տուռն ; տուռն տուռն pourrait se rendre à peu près par « mets-en, mets-en ! ». Il est intéressant de noter que le seul exemple pour ce mot, dans le *Grand Dictionnaire* de Venise (exemple tiré de la traduction de saint Jean Chrysostome) est un emploi redoublé comme dans notre texte (sur ces mots composés issus de petites phrases, voir Meillet, *Revue des études arméniennes*, fasc. I, p. 13). Quoi qu'il en soit, la construction de la phrase et le génitif երեսաց indiquent que nous avons ici deux substantifs signifiant à peu près « amoncellement sans ordre, tas ». La phrase en question traduite comme nous le faisons décrit exactement avant de le nommer le monstre Scylla, allégué

Scylla[1], que la renommée dit être un chien à trois têtes, à l'Hydre et à quelque autre des monstres analogues qu'invente l'imagination des conteurs de fables. Et ne va pas ici alléguer ceux qui blâment la pauvreté, mais bien ceux qui par elle sont devenus illustres. C'est nourri par elle qu'Élie fut ravi à l'extase bienheureuse; c'est par elle que devint illustre Élisée, par elle Jean, par elle tous les apôtres. C'est par l'autre [l'avarice] que Achab et Jézabel et Gehzi et Juda et Néron et Caïphe furent condamnés. Mais si vous le voulez, ne voyons pas seulement ceux qui ont été illustrés par la pauvreté, mais...[2] [7]..., car ses yeux[3] sont purs, limpides et il n'y a en elle aucune impureté, comme dans l'avarice, qui tantôt sous l'empire de la colère se gonfle, et tantôt sous l'empire de la convoitise s'émeut, et tantôt perdant sa limpidité sous l'empire de la jalousie se trouble. Mais [à l'intérieur] de la pauvreté[4], rien

immédiatement après, tel que le représente par exemple la célèbre peinture de Pompéi (voir *Larousse illustré*, s. v. Scylla).

Alichan (*Hin hawatq... Hayots* [Venise, 1910], p. 67) cite un passage de Basile Machkéwortsi (xive siècle), qui dans son *Commentaire de l'Évangile selon saint Marc*, compare l'avarice «à une femme à l'aspect de bête sauvage et avec un amoncellement de têtes, — la Scylla qu'on dit être un chien à trois têtes, l'Hydre dont d'autres parlent» ...*գազանագէմ և շընդռունդն երեսաց կնոջ, և սիկիլն որ շուն երեքգլխի ասեն, հիդրէն զոր այլք պատմեն*. La forme *շընդռունդն* dans la phrase de Basile Machkéwortsi, phrase visiblement inspirée de notre texte, est sans doute une altération due à Basile lui-même, ou aux scribes, ou à d'autres, mais là aussi ce mot a, croyons-nous, valeur de substantif collectif. Nous ne croyons pas qu'on puisse y voir le nom propre d'un monstre mythologique. Sur Basile Machkéwortsi, cf. P. S. Somal, *Quadro della storia letteraria di Armenia...* (Venezia, 1829), p. 126. D'après Somal, le *Commentaire sur saint Marc*, de Basile, a été édité à Constantinople en 1826; nous n'avons malheureusement pas pu mettre la main sur cet ouvrage. — Sur Scylla, devenu terme générique et employé au pluriel, voir un passage de saint Jean Chrysostome (*Commentaire sur l'épître aux Colossiens*, édit. arménienne, Ա, 602), cité par Alichan, *op. cit.*, p. 189.

[1] Lire sans doute *սկղէն* au lieu de *սկիզն*, l. 3.

[2] La ligne 16, rendue illisible dans la photographie par le pli du parchemin, devait contenir une phrase disant à peu près : «...mais *regardons* la pauvreté elle-même». La ligne 17 commence par *ցուք*, qui est la finale du subjonctif-impératif que nous interprétons par «regardons».

[3] Le contexte permettrait peut-être de traduire ici *աչք* par «sources», mais comme le pluriel de *աչն*, en ce sens, est ordinairement *ակունք* (voir Meillet, *Altarmenisches Elementarbuch*, n° 59 *b*), et que le sens «yeux» est tout à fait acceptable, nous nous en tenons à ce dernier. Un peu plus loin le verbe *հայի* «elle regarde», puis le développement sur la «bouche» et la «langue» de l'avarice et de la pauvreté semblent bien indiquer qu'il s'agit ici des «yeux» de la pauvreté. Le contenu de la ligne illisible sur la photographie lèverait peut-être le doute.

[4] Génitif, l. 21, 22, dépendant de *ի ներքս*, une seule fois exprimé, l. 18.

de pareil; mais douceur, calme, affabilité[1]. Sur tous elle pose un regard doux, plein de sagesse. Elle ne hait personne; elle n'a d'aversion pour personne. Où il y a richesses, là aussi il y a causes d'inimitié et de beaucoup de querelles. Sa bouche[2] d'ailleurs [de l'avarice] est de plus pleine d'inimitié, de je ne sais quel orgueil, tout enflée de malédictions[3]. Mais la bouche et la langue de celle-ci [la pauvreté] [est] saine et pleine d'actions de grâce[4]...

(*A suivre.*)

[1] Nous rendons en français par des abstraits les trois adjectifs à l'accusatif pluriel, l. 22, 23.

[2] Lire peut-être բերանն au lieu de բերանք, l. 26, 27, et mettre le point avant ce mot; à moins de lire բարբանք et de traduire : «et *prétextes* à beaucoup de querelles»; բերանք est difficile à interpréter dans le sens de «causes, prétextes». Puis comme tout de suite après il est question de la «bouche» de la pauvreté, la comparaison est mieux marquée si l'on entend le premier բերան de l'avarice.

[3] Lire անիծիւք, nominatif : անէծք, au lieu de անիւծիւք, l. 29.

[4] La ligne 30 se termine par հանա, premières lettres d'un mot tel que հանապազ «toujours».

MÉLANGES.

UN COMMENTAIRE SUR L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN,

RÉDIGÉ EN ARABE (CIRCA 840) PAR NONNOS (NANA) DE NISIBE,

CONSERVÉ DANS UNE TRADUCTION ARMÉNIENNE (CIRCA 856),

PAR

L. MARIÈS.

Le Commentaire de l'Évangile de saint Jean que publie le R. P. Črakhean [1] est d'une importance capitale pour l'histoire de la théologie arménienne.

Ce commentaire a été écrit en arabe par Nana, diacre syrien, et traduit en arménien par un traducteur anonyme qui a rédigé au début de sa traduction une préface assez longue (p. 1-13 de la présente édition).

De cette préface de larges extraits avaient déjà été publiés et utilisés par des historiens pour les renseignements précieux qu'elle contient [2].

[1] Թանգարան Հայկական հին և նոր Դպրութեանց — Է — Զրաքեան Հ. Գ. Վ. — Նանայի Ասորւոց վարդապետի Մեկնութիւն Յովհաննու Աւետարանին. — Վենետիկ ի տպարանի Ս. Ղազարու։ 1920. էջք Լ Թ-447. ֆր. 12. Trésor des Littératures arméniennes ancienne et nouvelle. — VII — Père Kherob Vardapet Črakhean. — Commentaire de l'Évangile de Jean par Nana vardapet des Syriens. — Venise, Imprimerie Saint-Lazare, 1920, xxxix-447 pages. 12 francs.

[2] Voir : Մատենադարան... par le P. Zarbhanalean, Venise, 1889, p. 619-624; P. B. Sargisean, *Dei tesori patristici e biblici conservati nella*

Il est impossible dans un simple article de poser d'une façon rigoureuse tous les problèmes historiques et théologiques que soulève ce commentaire, et, à plus forte raison, de les résoudre. Il importe cependant d'en donner une idée. Le mieux pour cela sera d'exposer brièvement, sous forme de thèse, comment les faits nous apparaissent après avoir lu l'importante Introduction du P. Črakhean (p. Ա-Լ Ը), les témoignages auxquels il renvoie, une partie du commentaire lui-même, et quelques autres travaux.

Nana est un nom syrien. Il apparaît en syriaque sous les formes : Nanos, Nonos, Nona; en grec : Νόννος. C'est le nom de «Jean», en arménien : Յովհաննէս.

Comme le pensent à bon droit le P. Črakhean (p. Դ-Զ) et M. Marr, notre Nana est très vraisemblablement à identifier avec Nonnos de Nisibe [1].

Les dates et les circonstances biographiques fournies par la littérature syriaque et par la littérature arménienne peuvent se concilier dans la vie d'un seul et unique personnage.

Nous donnerons tout d'abord, de la vie de Nana, une série de faits sur les dates desquels tout le monde, croyons-nous, sera d'accord. Nous discuterons ensuite à quelle date il faut placer dans sa vie une dispute qu'il eut avec un certain théologien, dispute dont la suite de cette étude fera apparaître l'importance.

Suivant Bar Hebraeus [2] Nonnos avait été l'un des accusateurs de Philoxène ou Lazare bar Sabta, évêque de Bagdad, qui fut déposé de son siège en 829 [3].

Nana entreprend son commentaire de saint Jean sur la requête de Bagarat Bagratouni «gouverneur et Išxan des Išxans d'Arménie, de 835 à 847 [4]».

Letteratura Armena, Venise, 1897, p. 20-28. Dans la préface du P. Hapozean à la traduction qu'il a publiée de l'opuscule de Marquart sur l'origine des Bagratounis, voir *Revue des études arméniennes*, t. I, p. 172-173; Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919; voir l'index au mot : Nana; N. Marr, Арк'аунъ, монгольское названіе христіанъ, въ связи съ вопросомъ объ армянахъ-халкедонитахъ, dans Византійскій Временникъ, XII, 1906, p. 1-68; ce qui a trait à Nana va de la page 8 à 15.

(1) Rubens Duval, *Littérature syriaque*, 3° édition, p. 390-391.

(2) *Chron. eccl.*, I, 363.

(3) Rubens Duval, *op. cit.*, p. 391, note 1.

(4) Préface du traducteur, p. 5 et 6 de la présente édition. Les dates données sont celles de Conybeare, *Catalogue* (voir le titre complet, ci-après p. 289, n° 2).

Nana parcourt alors pendant trois ans les déserts de la Mésopotamie, visitant les couvents où il avait espoir de trouver des livres des Docteurs orthodoxes (ուղղափառաց). «Et ayant trouvé ce qu'il cherchait, guidé par la Providence d'en haut, il compile, sous une forme abrégée, en dépouillant beaucoup [d'ouvrages], l'un après l'autre avec méthode, un commentaire du saint évangile de Jean, en traduisant du syriaque en arabe[1]. Ces termes décrivent très exactement la façon dont étaient composées les «chaînes» byzantines. Le P. Črakhean (Introduction, p. Ի) se demande si մի ըստ միոջէ ոչոյ ne signifieraient pas «verset par verset»; nous ne le pensons pas.

Si l'on s'en tient aux expressions du traducteur il est à croire que Nana ne fit même pas une première rédaction de cet ouvrage en syriaque, mais qu'il traduisait au fur et à mesure ses «excerpta» directement en arabe. Et ce fait expliquerait au mieux comment ce commentaire de saint Jean ne se trouve pas parmi ses œuvres syriaques[2].

Vers 840, vraisemblablement, Nana présente ce commentaire, rédigé en arabe, à Bagarat, qui savait bien cette langue[3]. Le commentaire n'a pas subsisté en cette langue.

Bagarat est fait prisonnier par Yousouf (851) et conduit au khalife de Bagdad. Là il a la faiblesse de renier sa foi. Il est envoyé ensuite avec sa famille à Samara, à 12 lieues au-dessus de Bagdad[4].

Vers la même époque, Smbat Bagratouni Sparapet, frère de Bagarat, ayant eu connaissance du commentaire de Nana, ordonne de le traduire de l'arabe en arménien[5]. Le traducteur commence son travail.

A l'occasion de la révolte des Sassouniens (852), conséquence

— Le traducteur emploie le titre պետ իշխանաց (p. 5, bas); — Črakhean. Introduction, p. Ը. — D'après Laurent, p. 105, note 2, Bagarat aurait été élevé au principat vers 830.

(1) Préface du traducteur, dans la présente édition, p. 6; nous mettons la virgule après խնդրոյն.

(2) Wright, *Catalogue*, p. 618; cf. Rubens Duval, *Littérature syriaque*, 3e édition, p. 390-391.

(3) Črakhean, Introduction, p. Ը, citant Čamčean, *Patmowthiun Yayoč*, t. II, p. 411.

(4) Voir Tournebize, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, p. 102; préface du traducteur, p. 6-7 de la présente édition; Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, p. 127, p. 118, note 4 et p. 375.

(5) Préface du traducteur, p. 7 de la présente édition.

de l'arrestation de Bagarat, la persécution arabe sévit plus cruellement. C'est alors qu'a lieu la répression cruelle de Bougha (ou Boga). Les princes et les nobles arméniens sont emmenés en captivité (852-855)[1].

Nana et ses fils sont jetés en prison[2].

Le P. Çrakhean pense que Nana était parmi les princes et les nobles arméniens envoyés en captivité à Bagdad par Bougha (855) (Introduction, p. ՓԻ).

Cette assertion est conciliable avec les données de la littérature syriaque d'après lesquelles Nana (Nonnos) aurait été jeté en prison (l'on ne dit pas où) par le gouverneur de Nisibe[3]. Dja'far (voir ci-après, p. 277) devant lequel Nana a comparu[4] a pu pour une raison ou pour une autre faire transférer Nana à Nisibe, où le gouverneur aura exécuté la sentence d'emprisonnement.

C'est pendant cette captivité que Nana écrit la principale de ses œuvres : un traité de controverse contre Thomas de Marga, Nestorien, entré en 832, comme moine, dans le couvent de Beït-Abé (près de Marga), dont il devint bientôt le directeur; puis secrétaire de Mar Abraham, qui fut patriarche des Nestoriens de 837 à 850; nommé ensuite par ce dernier évêque de Marga, et, quelques années après, métropolitain de la province de Beit-Garmai[5].

Cette activité théologique de Nana dans sa prison concorde très bien avec ce que le traducteur arménien nous dit de son activité apostolique dans cette même prison (p. 8 de la présente édition) : «Nana resta longtemps en prison; non seulement il se conserva lui-même dans l'intégrité et la pureté de la foi, mais il devint une cause de salut pour beaucoup, veillant intrépidement et perpétuellement sur ceux qui avaient été jetés en prison, les enseignant et les confirmant dans la foi de la Très-Sainte Trinité.»

Sous l'empire de la crainte — nous sommes en pleine persécution et Smbat est mis à mort pour sa foi (856)[6] — le traduc-

(1) Tournebize, p. 102-103; Laurent, p. 126-127.

(2) Préface du traducteur, p. 7 et 8 de la présente édition. Le P. Çrakhean, Introduction, p. Ր, en conclut que Nana était marié. Il n'y a pas à cela d'impossibilité, mais, comme me le fait judicieusement remarquer M. Macler, il peut s'agir ici des «fils spirituels» de Nana.

(3) Rubens Duval, *Littérature syriaque*, 3e édition, p. 390-391.

(4) Voir Kirakos (né vers 1201, mort 1272), *Hist.*, édition de Venise, 1865, p. 44; cité par Çrakhean, Introduction, p. ՓԻ, note 3.

(5) Rubens Duval, *Littérature syriaque*, 3e édition, p. 390-391 et p. 206.

(6) Sur cette mort et sur cette date, voir pourtant Laurent, p. 127, note 1.

teur, vraisemblablement, avait interrompu son travail de traduction. Il le reprend et l'achève après en avoir reçu une seconde fois l'ordre, et cette fois de Mariam Bagratouni, Dame de Siunikh, fille d'Ašot, qui avait épousé Wasak, prince de Siunikh [1].

Cette traduction a dû être achevée peu après 855, quelque temps après la mise en prison de Nana, puisque en relatant la captivité de ce dernier le traducteur dit : « Celui-ci (Nana) fut arrêté par les Arabes à l'époque même où nous sommes. » « Այս ըմբռնեալ եղեւ ի մերում իսկ ժամանակի ի Հագարացեան ազգացն » (édition présente, p. 7, bas). Un texte de Vardan (*Hist.*, p. 82, cité ci-après) nous apprend aussi que « J̌aphr fit voir la mort de près à Nana ». Or ce J̌aphr ou Dja'far est le dernier khalife abasside Dja'far Motewakkel (Dcha-ph'r Mothawkl), [qui régna] 17 ans; vers 300 de l'ère arménienne (28 avril 851-26 avril 852) [2]. Nous avons donc pour ces faits une concordance de dates tout à fait satisfaisante.

Nana sort de captivité, vraisemblablement en même temps que les seigneurs arméniens qui avaient été amenés en captivité à Bagdad par Bougha, c'est-à-dire aux environs de l'an 860 [3].

Nana fut présent au concile de Širakavan (862). Nous avons sur ce point le seul témoignage de Vardan [4], et il semble qu'il n'y ait pas lieu de le suspecter : « Et ils firent un concile à Širakavan. Et il y avait là le diacre Nana des Syriens [ou de Syrie] à qui J̌aphr fit voir la mort de près, à cause de la foi. . . »

Cette présence de Nana au concile de Širakavan, signalée par Vardan, acceptée par Laurent [5], est confirmée par la similitude frappante qui existe entre la doctrine du commentaire de saint

(1) Préface du traducteur, p. 8 de l'édition présente. — Nous adoptons ici l'interprétation du P. Črakhean et du P. B. Sarkisean (Introduction, p. ԺԵ, ԺԱ) qui dans le passage en question rapportent les mots երկիցս անգամ « une seconde fois » à հրամայեաց « commanda » et non à փոխաբերել « traduire ». (Contre Conybeare qui a bâti là-dessus une histoire invraisemblable de deux traductions arméniennes; voir ci-après, p. 290.)

(2) Cf. *Histoire universelle par Étienne Asołik de Taron*, 1re partie (traduite par E. Dulaurier), p. 204; la source est Thomas Ardzrouni, un des plus sûrs parmi les historiens arméniens.

(3) Tournebize, p. 142; en 862 d'après Laurent, table chronologique, p. 375.

(4) *Hist.*, p. 82, édition arménienne, cité par Črakhean, Introduction, p. ԺԱ.

(5) *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, p. 309.

Jean et les canons du concile, notamment les canons VII, IX, X, XII (Črakhean, Introduction, p. ԺԲ).

Telles sont les dates sur lesquelles, croyons-nous, tout le monde tombera d'accord. Mais il y a dans la vie de Nana un événement important sur la date duquel M. Marr et le P. Črakhean divergent totalement, et qui, de ce chef, appelle une discussion.

Au cours de sa carrière de controversiste, Nana a eu en Arménie, avec un théologien, une dispute qui a laissé sa trace chez les historiens : chez le traducteur arménien du commentaire de Nana (IXe siècle, vers 856), chez Vardan (XIIIe siècle, époque de Vardan : 1267)[1], chez Mkhithar d'Ayrivankh (XIIIe siècle, fin)[2]; sans parler d'une chronique géorgienne, où M. Marr voit une allusion à cette dispute[3]. Il importe d'examiner ces témoignages.

Dans la série des renseignements biographiques que le traducteur arménien nous donne sur Nana, cette dispute vient la première (p. 5 de la présente édition). Comme dans cette série le traducteur suit l'ordre chronologique et que cet ordre paraît solide, il y a de bonnes raisons pour laisser cette dispute à la place où il la met, c'est à dire *avant* la requête de Bagarat à Nana, que l'on peut placer, elle, vers 837. Malheureusement le traducteur arménien dans cette préface ne nous donne ni le nom de l'adversaire de Nana, ni le nom du prince arménien sous lequel cette dispute aurait eu lieu. Nous allons donner ici le texte et la traduction de ce passage à cause de son importance doctrinale. Le texte est celui de la présente édition. Nous le faisons suivre des variantes du second manuscrit de Venise[4], et des variantes des deux manuscrits d'Etchmiadzin utilisés par M. Marr[5] :

...որ և յանդիմանեալ զոմն եռետիկոս, զայր պերՀաբան և իմաստասէր, վանեալ Հալածական առնէր յաշխարՀս Հայաստանեայց· որ երբեմն խոտորնակս ուսուցանէր, յերկուս բաժանելով զՔրիստոսի զան-

[1] D'après К. П. Патканов, Библіографическій очеркъ Армянской исторической Литературы. — С-Петербургъ, 1880, p. 42.

[2] *Ibid.*, p. 44-45.

[3] Marr, p. 9 et note 2 de l'article mentionné ici plus haut, p. 273, n. 2. Voir l'indication précise pour la chronique géorgienne, ci-après p. 285, n. 3.

[4] Variantes désignées vraisemblablement par l'abréviation Օր. (= Օրինակ), chez le P. Črakhean; voir ci-après p. 292.

[5] Voir article cité ici plus haut, p. 273, n. 2; et ci-après p. 292.

բաբժանելի միաւորութիւնն, որ յեռ անքակ և անշփոթ միաւորութեանն։ Եւ հաստատէ վերստին զնոյն ուղղափառ որ ի Քրիստոս զաւանութիւնն, մի յերկուս բնութեանց խոստովանել. զաստուածականն՝ բնութեամբ, իսկ զնուաստականն՝ կամաւոր յանձնառութեամբ։

— 2e manuscrit de Venise : l. 1 : Հերետիկոս; l. 4 et 5 : զանբաբժանելի] անբաժ; l. 8 : յերկուց։

— Variantes que présentent ensemble les deux manuscrits d'Etchmiadzin : l. 3 : Հայաստանեայց; l. 4 et 5 : զանբարժանելի] անբաժ; l. 6 : միաւորութեանն] մարմնաւորութեանն; l. 8 : խոստովանեալ։

— Variantes spéciales au manuscrit de 1308 (Etchmiadzin) : l. 6-7 : les mots մարմնաւորութեանն (dans le texte de la présente édition միաւորութեանն) և, etc., jusqu'à ուղղափառ inclusivement, manquent.

— Variantes spéciales au manuscrit de 1414 (Etchmiadzin) : l. 9-10 : իսկ — յանձնառութեամբ manque (sauté sans doute à cause de l'homoioteleuton).

« . . . lequel [Nana] ayant convaincu un certain hérétique, homme éloquent et philosophe, [l']ayant défait, il le chassait de notre patrie arménienne, [cet hérétique] qui alors enseignait des [doctrines] déviées, en divisant en deux l'unité indivisible du Christ, qui résulte de l'unification [*entendez :* de l'Incarnation] indissoluble et qui ne peut être troublée [= ἀσύγχυτος]. Et [Nana] confirme de nouveau la vieille foi orthodoxe dans le Christ [qui consiste à] affirmer un seul [être, sujet] issu de deux natures, [et qui consiste à affirmer que] les [éléments] divins [dans ce sujet sont] du fait de [sa] nature, mais [que] les [éléments] inférieurs [y sont] du fait de sa libre acceptation. »

Comme me le faisait finement remarquer M. Meillet, il semble que l'auteur de cette préface se soit plu deux fois à jouer sur les mots : միաւորութիւն n'a pas le même sens dans միաւորութիւնն (unité) et dans միաւորութեանն (unification); la variante մարմնաւորութեանն « incarnation » des manuscrits d'Etchmiadzin est une interprétation correcte de միաւորութեանն « unification », mais elle n'est vraisemblablement pas la leçon originelle; de même բնութիւն n'a pas le même sens dans բնութեանց (*nature*, substantif) et plus bas dans բնութեամբ (*naturā* ou *naturaliter*, instrumental avec force adverbiale). De pareils jeux dans l'exposé d'une doctrine aussi subtile ne sont pas pour le rendre plus clair ni plus intelligible.

Risquons enfin une traduction latine des huit dernières lignes de ce texte :

« . . . [hic haereticus] qui tunc non recta docebat, in duo diuidendo Christi indiuisibilem unitatem, quae [fuit] post indissolubilem et inconfusam unificationem [*i. e.* Incarnationem]. Et confirmat [Nana] iterum eamdem [*i. e.* ueterem] orthodoxam quae [est] in Christum fidem : [id est] unum [subiectum, ens] ex duabus naturis profiteri, diuinā [in eo subiecto esse] naturā [ipsā subiecti], inferiora autem [in eo subiecto esse] liberā [eius] acceptatione. »

Le témoignage de Vardan est précieux parce qu'il nous permet de serrer d'assez près, croyons-nous, la date de cette dispute; mais sa chronique, justement dans ce passage, présente des flottements qui pourraient bien venir de ce que Vardan a combiné là deux sources. Cette question de date et cette question de sources nous forcent à citer, en le traduisant d'une façon littérale, un assez long passage de Vardan. Nous suivons le texte de l'édition de Venise, 1862; la traduction russe faite par Emin (Moscou, 1861) ne nous a pas été accessible; nous avons, pour plus de clarté, divisé le texte en sections que nous avons fait précéder de titres explicatifs; nous avons enfin ajouté quelques notes pour faciliter l'intelligence du texte, sans prétendre donner dans ces notes un commentaire historique proprement dit.

P. 77, l. 12 : « En ce temps là des révoltes intestines s'étant produites dans Ismayēl [*i. e.* parmi les Arabes], notre terre d'Arménie était dans le calme, et nos princes commençèrent à devenir forts chacun dans leurs contrées.

Ašot, Curopalate de Géorgie, mort vers 833[1].

Et le prince d'Ismayēl donnait à Ašot, fils d'Atrnerseh, fils de Vasak, fils d'Ašot prince des Arméniens, la terre de Géorgie[2]; celui-ci y alla et se la soumet; et l'empereur lui envoie l'honneur de la Curopalatie.

[1] Voir Laurent, dans l'Index.

[2] Voir : Généalogie des Bagratounis, dans Laurent, p. 348. — Il s'agit donc d'Ašot, Curopalate de Géorgie, « chef de la Géorgie officiellement pour les Arabes » et en même temps Curopalate du fait de Byzance. — Son élévation au principat d'Ibérie est à placer entre 810 et 819, Laurent, p. 107, note 11, d'après Marquart, *Streifzüge*.

Mais J̌ahap[1] s'étant insurgé contre son prince, vient, s'établit à Douin par violence, avec son fils Abdlay[2]. Et lorsque le Curopalate Ašot vit cela, il mandait à l'empereur Léon[3] de venir à son aide, mais celui-ci n'en avait pas le loisir; parce qu'un certain Mikhayēl[4] avait cherché à le tuer; il n'avait pas réussi dans son entreprise, mais l'empereur informé voulut le mettre à mort. La reine [l'impératrice] le pria [d'attendre] que fût passé le jour de Pâques, et en considération de cette [demande] il fut mis en prison. Et le geôlier était ami de Mikhayēl, qui corrompit par des présents les pages qui sont chambellans du roi et de son entourage. Et ceux-ci à l'improviste s'élancèrent avec des épées sur l'empereur dans l'église à l'heure de la messe; et lui s'étant enfui vers l'autel il l'embrassa; mais eux impitoyablement, comme des bêtes féroces, ils le tuèrent sur la place. Et Mikhayēl monta sur le trône. Il faisait une requête au grand général Manouēl Mamikonean[5]; et celui-ci avec cent cinquante hommes se hâte de passer à Kamax[6], et de là auprès de Mamoun[7] le prince d'Ismayēl, qui ayant tué son frère [p. 78] Mahmēt, régnait lui-même sur les Tačiks; ce dernier l'honora grandement et décida que ses appointements seraient désormais de 1306 pesées d'argent [sans parler] des autres présents [qu'il lui fit] jour par jour, [et qu'on ne saurait] ni compter, ni peser.

Mais le Curopalate Ašot régna depuis les Kałrijs[8] jusqu'à Tiflis [Tphxis] y inclus les régions des montagnes.

Ašot le Carnivore (Msaker) à partir de 806, mort en 826.

Mais la maison de J̌ahap s'étant fortifiée à Douin, voulut avec environ cinq mille [hommes] marcher sur le Tarōn, dans la principauté d'Ašot, fils de Smbat[9]. Mais ce pur et vaillant croyant, avec deux cents cavaliers et trois cents fantassins marcha à leur rencontre, sans attendre

(1) Voir Laurent, p. 322.

(2) = Abd el Mélik le Kaïsik, émir Kaïsik (813-820), Laurent, p. 322. Cette occupation de Douin aurait eu lieu peu avant 820, mort de Léon, d'après ce qui suit.

(3) Léon l'Arménien (813-820), Laurent, p. 322.

(4) Michel d'Amorium qui régna sous le nom de Michel II, le Bègue, 820-829. — Cf. Ch. Diehl, *Histoire de l'empire byzantin*... (Paris, 1919), p. 83 et p. 222.

(5) Sur ce Manouel, voir Laurent, p. 170 et 319; mais ces références sont relatives à d'autres événements datés de 830, 833-834.

(6) = Kamakha, dans le canton de Daranati, sur l'Euphrate. Voir Laurent, Index et carte.

(7) Calife 813-833; voir Laurent, Index.

(8) Serait-ce les habitants du Clardjeth? Voir Laurent, Index et carte.

(9) Ašot le Carnivore; voir Laurent, p. 335-336.

qu'ils eussent rassemblé leurs armées, et il en massacra trois mille, et étant parvenu dans leurs camps, il prit toutes leurs richesses, et [lui et son armée] s'en retournèrent avec joie glorifiant le Christ [1].

Et Šapouh son frère s'étant porté avec hâte dans la région de Douin, et ayant pris beaucoup de butin, s'en revenait; son armée s'écoula de la ville derrière lui; et les habitants de la ville s'étant élancés sur Abdelmēlkh le tuèrent, et ils fermèrent la porte de la ville. Mais les armées étant retournées et ayant appris ce qui était arrivé, ils [les habitants] furent anéantis et détruits [2].

Dispute théologique entre Nana et Epikouřa.

XLII. — En ces jours-là un évêque du nom d'Epikouřa venait trouver Ašot, et il s'efforçait de le convertir [à la secte] [3] de Chalcédoine. Ce qu'ayant appris, un certain Bouret, vardapet en Mésopotamie, envoie son diacre Nana, qui étant venu combat avec Apikouřa et le vainc puissamment... [4] et il [le prince] le chasse et est confirmé plus encore dans la foi de saint Grégoire. Après cela Ašot meurt dans [son] lit [5].

Anticipation sur des événements postérieurs à cette époque.

Et Smbat son fils gouverne la principauté un an; et ensuite, ayant combattu contre 4,000 avec 500 hommes [6], il est couronné dans le Christ par les Ismaélites [Arabes] [7].

Et ses frères David et Sahak et Moušet et Bagarat, ayant pris leur mère, vont à Nphrkert, auprès de l'émir Xalaphn [p. 79] *qui les reçut avec amour [8].*

(1) Vers 820; peu après la prise de Douin; voir plus haut, p. 281, n. 2.

(2) Événements postérieurs à 820; Marquart, dans Laurent, p. 322, note 1.

(3) Le texte de Venise porte ici quelques points; une lacune sans doute ou un mot douteux. Marr (article cité, p. 9) traduit : въ нечестивое халкедонитство : «au Chalcédonianisme impie».

(4) Ici encore quelques points dans le texte de Venise.

(5) Ašot mort en 826, Marquart, dans Laurent, p. 335-336; la dispute se place donc après 820 et avant 826, dans un intervalle de cinq ans environ.

(6) Nous avons là sans doute une allusion discrète à la terrible défaite infligée aux Arméniens par Khalid, l'Ostikan Hol des Arméniens, en 829-830; voir Laurent, p. 344, 72° et p. 329.

(7) Allusion au martyre de Smbat 855-856, selon quelques historiens; ou à sa confession courageuse mais suivie d'une mort calme (862-867) d'après Laurent, p. 127, note 1.

(8) Y a-t-il dans cette phrase une allusion voilée aux événements qui suivirent l'apostasie des princes arméniens lors de la persécution de Boga, 850-

Reprise sur la fin du règne, sur la succession d'Ašot Msaker, et détails sur la mort de Šapouh son frère.

Or un certain Sévada [1], de la maison de Jahap, avec 4,000 hommes s'étant battu avec Ašot et avec son frère Šapouh, Šapouh mourut dans la bataille et deux ans après [2] Ašot mourut dans sa maison; et Smbat son fils prit la principauté, et il prenait soin des orphelins qui étaient restés, des fils de Šapouh, les ayant établis en sûreté à Ani. Après avoir fait la paix avec Sévada, il reçoit de lui l'honneur de la Sparapétie arménienne [3]. Et ayant épousé la sœur de David [4] il engendra deux fils, Ašot et Šapouh [5], dont la sœur [6] fut donnée en mariage à Bagarat [7] fils d'Ašot Curopalate; et David le frère de Smbat construit Ōj-le-Château. »

Suit le récit de la révolte de Babek [8].

On peut se demander si le passage que nous avons imprimé en italique n'a pas été inséré là par Vardan d'après une source différente de celle qui lui a fourni les morceaux environnants. En effet : 1° ce sont surtout des événements de caractère *religieux* qui sont relatés dans cette section; 2° si notre interprétation est exacte, une partie de ces événements *anticipent* fortement sur l'époque qui fait l'objet de la chronique de Vardan à cet endroit;

855 ? On sait en effet que plusieurs d'entre eux, après avoir apostasié, furent bien traités par les Arabes. — On est fort tenté d'identifier ce Xal-Aphn avec Ali Ibn Yahya, émir (gouverneur) d'Arménie en 862-863, Laurent, p. 346; 862 est précisément la date où les prisonniers de Samara (851-855) furent libérés, Laurent, p. 375. — Nphrkert = Miafarakin; voir Laurent, Index.

(1) Kaïsik de Manzikert (820-830); voir Laurent, Index.

(2) Si l'on admet 826 comme date de la mort d'Ašot Msaker, cette bataille et la mort de Šapouh dans cette bataille auraient eu lieu en 824.

(3) Dès 826, Marquart, *Streifzüge*, p. 451, 464, dans Laurent, p. 105, note 4.

(4) Qui est ce David? à coup sûr ce n'est pas David, frère de Smbat, dont il est question après; sans quoi Smbat aurait épousé sa propre sœur. Peut-être s'agit-il ici de David II, Catholicos (807-833). Sur ce David II, voir Laurent, p. 131.

(5) Ašot Ier le Grand et son frère Šapouh.

(6) Restée anonyme dans la généalogie des Bagratounis, dans Laurent, p. 348.

(7) Fils d'Ašot, le Curopalate de Géorgie, dont il a été question plus haut, p. 280.

(8) De 817 à 837; Laurent, p. 317 et suiv.

enfin 3° ces deux mentions de la mort paisible d'Ašot Msaker, à si peu de distance l'une de l'autre, donnent une allure bizarre à la narration. Si l'on saute le passage que nous avons imprimé en italique la suite des faits est beaucoup moins heurtée [1].

Mais quelle que soit la source d'où Vardan a pu tirer ce passage il est évident que pour lui la dispute théologique de Nana avec Epikouŕa a eu lieu quelque temps avant la mort d'Ašot Msaker, c'est à dire après 820 et avant 826, ce qui nous donne un flottement d'environ cinq ans. Remarquons toutefois qu'il convient plutôt de rapprocher cette date de 826 que de 820.

Quant à la chronique très abrégée de Mkhithar d'Ayrivankh [2], pour les événements qui ont suivi l'année 801, nous y lisons ces simples lignes :

«Epikouŕa s'efforce de convertir Ašot à la foi de Chalcédoine, mais le vardapet Bouret envoie son diacre Nana, qui vainc Epikouŕa, et donne le commentaire de l'Évangile de saint Jean.»

Mkhithar peut avoir utilisé Vardan, mais tous les deux peuvent aussi avoir pris ailleurs ce renseignement. Notons toutefois que cette chronique elle aussi place la dispute de Nana avant la composition de son commentaire.

Dans la longue étude dont nous avons donné le titre plus haut (p. 273, n. 2) M. Marr, à propos de l'appellation «Arkhaun» donnée aux chrétiens par les Mongols au XIIIe siècle, est amené à étudier les survivances des Arméniens-Chalcédoniens en Arménie et dans les colonies arméniennes à l'étranger. Au début de son étude, pages 8 à 15, pour illustrer la lutte du Chalcédonisme et de l'Antichalcédonisme au commencement du IXe siècle, en Arménie

[1] Peut-être certaines particularités de langue qui se trouvent dans ce morceau iraient-elles à appuyer cette hypothèse d'une source différente. P. 77, l. 2 à partir d'en bas, on lit : *Հարիւր և յիսուն արամբք*; p. 78, l. 9-10 : *երկերիւր հեծելօք և երեքհարիւր հետեւակօք*, c'est-à-dire les substantifs au *pluriel* avec les noms de nombre; au contraire dans le passage en question, p. 78, l. 4 à partir d'en bas: *Հինգ հարիւր արամբ*, le substantif au *singulier;* puis immédiatement après ce passage, de nouveau, le substantif au *pluriel :* p. 79, l. 2 : *Հրիւրք հպարօք*. — Autre chose : p. 77, l. 12; 15; dernière ligne : les Arabes sont désignés par le collectif singulier *Խմայէլ*; dans le passage en question, p. 78, l. 3 à partir d'en bas, par l'adjectif-substantif pluriel : *խմայելականք*.

[2] Voir Brosset, *Histoire chronologique par Mkhithar d'Aïrivankh*, Saint-Pétersbourg, 1869 (Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences, VIIe série, t. XIII, n° 5), p. 83. — Marr, article cité, p. 8.

il utilise un long passage de la préface de notre traducteur arménien[1], d'après deux manuscrits d'Etchmiadzin. A propos de la dispute entre Nana et l'hérétique, anonyme chez le traducteur arménien, il cite la chronique de Mkhithar d'Ayrivankh et le début du paragraphe XLII de Vardan, que nous avons donné plus haut (p. 282). Il identifie Epikouřa ou Apikouřa avec Théodore Aboukara évêque de Xara. Mais 1° tout d'abord, l'identification de Epikouřa, ou Apikouřa, avec Aboukara — ou même Aboukoura, comme écrit M. Marr, sans nous dire où il a trouvé cette autre forme — est linguistiquement invraisemblable, pour ne pas dire impossible. Il vaudrait mieux admettre une déformation du nom, mais il faudrait alors la prouver; 2° l'activité de Théodore Aboukara se place généralement autour de 800[2] et pour la prolonger jusqu'entre 821-826 il faudrait apporter des raisons positives.

La chronique géorgienne à laquelle M. Marr renvoie[3] relate une dispute d'Aboukara (Aboukoura?) avec un Arménien. Aboukara est nommé, l'Arménien ne l'est pas; mais on ne ferait pas difficulté de l'identifier avec Nana, Syrien il est vrai, mais champion des Arméniens. Dans cette chronique, au rebours de Vardan, c'est Aboukara qui est vainqueur, et l'Arménien (Nana?) qui est vaincu. Mais peu importe l'interprétation de cette dispute : elle est aussi tendancieuse chez Vardan qu'elle l'est sans doute chez le chroniqueur géorgien.

En somme nous sommes d'accord avec M. Marr pour la date de la dispute, mais nous attendons des preuves plus décisives pour l'identification d'Epikouřa avec Aboukara.

Le P. Çrakhean, lui[4], se prononce pour une identification, solide cette fois au point de vue linguistique, mais qui nous paraît inconciliable avec les données des historiens qu'il allègue.

Il voit dans l'Epikouřa de Vardan, Sahak Mřout surnommé Apikourēš. Linguistiquement cette identification est très séduisante. Nous avons là deux formes du nom d'«Epicure», l'une grécisante : Epikouřa ou Apikouřa, l'autre syriacisante : Apikourēš.

[1] Le passage cité par MARR va dans la présente édition de la page 5 à la page 8.

[2] Voir KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, 2e éd., p. 71.

[3] Рп. Общества распространенія грамотности среди грузинъ, въ Тифлисѣ, n° 51, лл. 67a-68a; MARR, article cité, p. 9, note 2.

[4] Introduction, p. ԺԲ, ԺԳ.

Mais alors il est amené à construire au sujet de ce Sahak des hypothèses historiques et théologiques qui ne cadrent plus du tout avec les données solides que nous avons sur ce personnage. Nous nous bornerons à donner la série des conclusions qui se dégagent de l'exposé du P. Çrakhean, en indiquant ensuite les impossibilités qui détruisent la dernière de ses conclusions.

1. Sahak Mřout, évêque de Tayikh dans la localité d'Ašounkh, est chassé de cet endroit pour sa foi et vient en Arménie auprès d'Ašot[1].

2. Sahak écrit, de la part d'Ašot, la réponse à la lettre de Photius, en 863[2].

3. Sahak a avec Nana la dispute théologique en question, il est battu et est chassé *une seconde fois*, et cette fois par Ašot. Cette dispute aurait donc eu lieu après 863 ou tout au plus en 863.

Nous sommes quelque peu renseignés sur les positions théologiques de ce Sahak Mřout. C'était un antichalcédonien avéré et même violent[3]. Au point de vue de l'histoire des doctrines il serait évidemment très piquant de voir un antichalcédonien confondu par Nana représentant de l'orthodoxie arménienne, et chassé par Ašot le Grand.

Malheureusement si les conclusions 1 et 2 du P. Çrakhean sont admises par tout le monde et sont appuyées par Vardan et Étienne Asołik, la conclusion 3 est absolument en l'air. Bien plus elle a contre elle : le témoignage du traducteur arménien, qui place cette dispute avant la requête de Bagarat à Nana, soit avant 837; le témoignage de la chronique de Mkhithar d'Ayrivankh, qui la place elle aussi avant la composition du commentaire sur saint Jean; et enfin le témoignage de Vardan qui la place dans les dernières années d'Ašot Msaker, 820-826. On n'arrive vraiment pas à comprendre comment le P. Çrakhean a pu citer (Introd., p. ԺԳ) le passage de Vardan (éd. de Venise, p. 78) relatif au règne d'Ašot Msaker, en l'incorporant à sa thèse comme si ce passage se référait au règne d'Ašot le Grand, et qu'il ait appuyé là-dessus l'hypothèse d'un *second* bannissement de Sahak Mřout Apikourēš par Ašot le Grand. C'est à croire que, à l'instar de Constantin Porphyrogénète, il a été la victime de

(1) Voir Laurent, p. 218, note 2, citant Vardan, éd. de Venise, p. 85.

(2) Voir Étienne Asołik de Tarōn, 2e partie, trad. Macler, p. 9.

(3) Voir les témoignages allégués par M. Macler, Étienne Asołik de Tarōn, 2e partie, p. 9, note 2.

la similitude de noms des Bagratides de deux en deux générations[1].

En résumé, il faut nous résigner à ignorer le nom de l'adversaire de Nana dans cette fameuse dispute. Appelons-le, si l'on veut, Epikouřa, avec Vardan, mais avouons l'impossibilité où nous sommes actuellement de l'identifier avec exactitude.

Mais il faut certainement placer cette dispute, sous Ašot Msaker, entre les années 820 et 826. On comprend mieux dès lors que Bagarat, fils d'Asot Msaker, ait connu Nana et lui ait demandé de rédiger le commentaire sur l'évangile de saint Jean.

Le P. Çrakhean considère comme capitales pour l'interprétation de la pensée théologique de Nana dans ce commentaire, les directives que nous fournissent et la controverse de Nana avec Epikouřa et les canons du concile de Širakavan[2].

Ceci est parfaitement juste, à condition toutefois de ne pas mettre cette dispute en 863 et de ne pas chercher à éclairer cette dispute ni le commentaire sur saint Jean en y cherchant le contrepied de la pensée théologique de Sahak Mřout Apikourēš.

Aussi bien, au point de vue doctrinal, le traducteur arménien nous fournit-il un conspectus déjà précieux, quoique bref, des positions respectives des deux adversaires. Ce conspectus est d'une interprétation délicate. En ce qui concerne l'« hérétique », le « *in duo diuidendo* » peut s'interpréter d'un Chalcédonien (deux *natures*), mais il peut s'interpréter aussi d'un Nestorien ou nestorianisant (deux *personnes*) ; ce qui cadrerait très bien avec le genre d'adversaires qu'avait déjà combattus Nana. Il n'y à qu'à songer à sa lutte contre Thomas de Marga[3].

Toujours est-il qu'il est possible, et même facile, de concilier le résumé de la thèse attribuée à Nana par le traducteur avec les canons du concile de Širakavan et avec la théologie de Nana dans son commentaire de saint Jean.

Nous savons l'importance capitale du concile de Sirakavan dans l'histoire de la théologie arménienne. Sans doute les ca-

[1] Voir Laurent, p. 322, note 2. — Le R. P. Sargisean est le premier à avoir fait cette identification aventureuse de l'*Epikouřa* de Vardan, avec Sahak Mřout *Apikourēš* d'Asołik et à avoir placé sous Ašot le Grand, après le Concile de Sirakavan, la dispute que Vardan nous donne comme ayant eu lieu dans les derniers temps d'Ašot Msaker (*Dei tesori* etc., p. 22-23).

[2] Introduction, p. ԺԳ.

[3] Voir ici plus haut, p. 276.

nons XIII et XIV ont été rédigés avec le souci de ménager les semi-Eutychiens dont la doctrine était teintée de monophysisme [1]. Mais en dépit de cette compromission qui trahit la défiance ou l'indécision chez quelques membres de l'assemblée, le concile de Širakavan marqua un revirement de l'Église arménienne en faveur des décrets de Chalcédoine (Tournebize, p. 143-144).

Il y a plus encore, et toujours dans le même sens. Le P. Çrakhean se demande si la lecture de ce commentaire de Nana n'aurait pas inspiré tel ou tel passage de la lettre de Nersès Šnorhali (catholicos du 17 avril 1166 au 13 août 1173) à la Mésopotamie [2]. Il cite en vue synoptique deux passages du commentaire de Nana et un passage de Nersès (Introduction, p. [illegible]) et, comme il le remarque justement, s'il y a peu de coïncidences verbales, il est évident cependant que la langue théologique et les explications doctrinales sont identiques chez tous les deux.

Or on sait, que nonobstant l'ambiguïté de certains termes, Nersès admettait la dualité des natures en Jésus-Christ; on sait aussi quel sage libéralisme il professait à l'égard de l'Église romaine (Tournebize, p. 240; p. 251).

Dans le long et excellent paragraphe qu'il consacre à la question des deux natures (Introduction, p. [illegible]), le P. Çrakhean remarque l'intention évidente chez Nana de s'attacher aux explications parfaitement catholiques de saint Cyrille d'Alexandrie (Introduction, p. [illegible], bas). On sait avec quelle persistance les théologiens arméniens se sont accrochés à la formule de saint Cyrille : *μία φύσις τοῦ Θεοῦ σεσαρκωμένη* [3]. Le P. Çrakhean cite un passage de la lettre de Nersès Šnorhali à Alexis (Introduction, p. [illegible]) qui éclaire bien des malentendus. A l'aide de ce rapprochement il explique certains passages de Nana qui paraîtraient opposés à l'orthodoxie catholique. Il montre que les difficultés viennent de l'emploi encore imprécis chez Nana des deux mots «nature» բնութիւն, et «personne» անձն. Les Grecs et les Latins ont connu eux aussi ces difficultés et l'on n'a qu'à songer aux querelles qu'ont suscitées parmi eux les mots *ὑπόστα-*

[1] Tel est l'avis de Balgy, du P. Peeters, cités — mais sans référence pour Peeters — par Tournebize, p. 143-144; le R. P. Peeters nous fait savoir que c'est oralement qu'il a exprimé cet avis au P. Tournebize.

[2] P. 238-239 de l'édition de Saint-Pétersbourg, 1788.

[3] Sur l'interprétation de cette formule voir J. Mahé, *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant et Mangenot, col. 2513.

σις, *οὐσία*, *substantia*, *persona*, etc. Les condamnations que Nana porte contre Arius, Eunomius, Nestorius, les Juifs, précisent encore le sens de sa pensée : somme toute il en veut à ceux dont les doctrines ne permettent pas d'admettre dans le Christ ni une vraie humanité, ni une vraie divinité, ni une union parfaite de l'une et de l'autre dans une seule personne.

Enfin, pour en finir avec Nersès — c'est là un rapprochement qui nous est venu à l'idée en étudiant ce commentaire et que nous proposons sous toute réserve — on sait que Nersès Šnorhali voulait réunir en concile les évêques arméniens. « Il espérait leur faire admettre explicitement le dogme des deux natures, en leur opposant surtout le langage décisif selon lui du Patriarche *Jean* le Philosophe qui avait vécu, dit-il, deux cents ans plus tôt » (Tournebize, p. 252). On se demande encore quel est ce personnage. Ce nom de Jean nous a fait penser à Nana, en arménien Yovhannēs. Nous ne savons pas à quelle date précise Nersès voulait réunir ce concile, ni à quelle date précise est mort Nana, mais en gros, entre Nana et Nersès il y a eu un peu plus de deux cents ans. La qualification de *Philosophe* cadre très bien avec les hautes qualités intellectuelles de Nana, telles que nous les décrit le traducteur anonyme dans sa préface (p. 5 et 7 de la présente édition). Mais il y a le titre de *Patriarche* qui est embarrassant.

On voit combien cette thèse à la fois historique et théologique intègre d'une façon cohérente une foule de données diverses. Il va sans dire qu'elle serait à contrôler par l'étude des œuvres syriaques de Nana (Nonnos) — malheureusement encore inédites que je sache — et par un examen plus approfondi du présent commentaire. Si cette thèse tient à l'épreuve, cette œuvre de Nana et sa traduction prennent une importance capitale dans l'histoire de la théologie et de la littérature arméniennes.

Du coup bien des opinions seront à rejeter.

Tout d'abord, et en tout état de cause, l'hypothèse, émise par Conybeare, d'une coïncidence entre Nana et son commentaire d'une part, et Nonnos de Panopolis (commencement du ve siècle) et sa paraphrase en vers épiques de l'Évangile de saint Jean [1] d'autre part, est désormais inadmissible [2]. Un simple coup d'œil

[1] Texte de Heinsius, Leyde, 1627, reproduit dans Migne, *P. G.*, t. 43, c. 749-920; édition Passow, Leipzig, 1834; édition Scheindler, Leipzig, 1881.

[2] *Catalogue of the Armenian Manuscripts in the Bodleian Library*, by the Rev. Sukias Baronean and F. C. Conybeare, F. B. A., Oxford, Clarendon Press, 1918, col. 170-171, n° du manuscrit : 74; Dashean, dans son *Catalog*

sur ces commentaires de Nana et de Nonnos de Panopolis suffit à faire voir la fausseté de cette assertion de Conybeare : « . . . there is extant a Greek version under the name of Nonnus of Panopolis. . . ».

A rejeter aussi l'hypothèse faite par Conybeare de deux traductions arméniennes : «This work (la première traduction ordonnée par Smbat) was interrupted when Smbat was in his turn captured by the Arabs and put to death for his faith (A. D. 856), but later on a new and complete translation «with some abridgements» was ordered by Mariam Bagratouni 'The Lady of Siuniq' (Սիւնեաց տիկին) daughter-in-law of Smbat[1].» Le passage de la préface du traducteur qui a visiblement suggéré cette hypothèse à Conybeare est le suivant; mais ce passage ne dit pas cela du tout, et doit se traduire comme il suit :

«Et après ces événements [l'emprisonnement de Nana] le trésor de ce livre parvint à Mariam Bagratowni, Dame de Siwnikh, par l'entremise d'Ašot son père, grand et glorieux Seigneur Bagratowni, prince des princes. Or notre bienheureuse Dame de Siwnikh s'étant promptement résolue, vite réitéra l'ordre de le traduire en langue arménienne; sous la direction de la Providence d'en haut[2] elle prépare [ainsi] sous une forme succincte un exposé sublime de la foi divine, tenant [cette foi] au-dessus de tout, conformément à son doux et très louable caractère, elle qui aimait à faire partager à tous les hommes la sollicitude qu'elle avait pour les pieuses et saintes pensées» (p. 8 de la présente édition).

Nous avons déjà dit plus haut, p. 277, n. 1, que nous rapportions «une seconde fois» à «ordonna» et non à «traduire». D'ailleurs le traducteur (ou un copiste postérieur(?), p. 246 de la présente édition) joint formellement Mariam à Smbat : «...Smbat Bagratouni et Mariam Dame de Siunikh, qui ont ordonné de traduire ce saint livre. . . ».

der armenischen Handschriften in der Mechitaristen-Bibliothek zu Wien, 1895, p. 1136 c, ajoute que les critiques modernes attribuent ce commentaire de Nonnos de Panopolis à Apollinaire de Laodicée; mais cela ne fait rien à notre question.

(1) *Catalogue*, ibidem.

(2) Nous mettons le point après լեզու et nous faisons porter առաջնորդութեամբ վերին հնամոցն sur յարդարէ; on peut comparer le tour tout à fait semblable de la page 6 de la traduction : «Sous la direction de la Providence d'en haut il [Nana] compile sous une forme abrégée. . . un commentaire, etc.» (voir plus haut, ici, p 275.).

Tous ces résultats — construction, après rectifications, d'une thèse historique et théologique cohérente autour de Nonnos (Nana) de Nisibe, et élimination d'assertions ou d'hypothèses erronées — font ressortir l'importance du travail du R. P. Çrakhean et notamment de son introduction[1].

Cette introduction révèle un bon théologien, un peu aventureux cependant, — songez au cas d'Apikourēš; — mais il est grandement dommage que le philologue ne soit pas chez le P. Çrakhean à la hauteur du théologien. Il est tout à fait à regretter qu'une œuvre d'une portée historique et théologique aussi considérable se présente dans une édition princeps aussi imparfaite. En somme ce que nous avons là n'est qu'une reproduction imprimée, et insuffisamment fidèle, de deux manuscrits de la Bibliothèque des Mkhitharistes de Venise dont on ne nous donne même pas la cote (quel désir de cacher ses trésors!)[2]; l'un daté de 1155, en erkathagir avec un mémorial du scribe Kirakos, l'autre sans date, mais plus récent, en notragir, indépendant sans doute du premier (Introduction, p. [illegible]). Ce manuscrit a pourtant une certaine importance : il contient, par exemple, une longue addition que n'a pas le manuscrit de 1155 (voir p. 260 de la présente édition). Cette addition est-elle authentique? Comble-t-elle une lacune du premier manuscrit? ou bien est-elle une interpolation ? Pas un mot de l'éditeur.

De *description* des manuscrits, point. Dans les marges du manuscrit de 1155 il y a, paraît-il (Introduction, p. [illegible]), des traces de subdivisions allant à indiquer que le commentaire de Nana était primitivement divisé en homélies et en discours, comme les homélies de Chrysostome *in Joannem*. C'est là une ressemblance de plus avec la manière de saint Jean Chrysostome que le P. Çrakhean a notée ailleurs chez Nana (voir ci-après, p. 293). Mais ces subdivisions ou traces de subdivisions ne sont pas indiquées dans la présente édition.

Le P. Çrakhean connaissait le manuscrit n° 74 des manuscrits arméniens de la Bodléienne, puisqu'il cite, en la traduisant, la notice de Conybeare (p. [illegible], note 2) mais — l'a-t-il fait exprès? — il omet la cote! Il est vrai que ce manuscrit est du

[1] Un détail : cette introduction a paru, nous dit le P. Çrakhean (p. [illegible]), dans *Bazmavēp;* mais en quelle année ? Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que c'est en 1915, p. 279-293, et en 1916, p. 2-5.

[2] Le P. Sargisean nous avait du moins donné la cote du plus ancien : c'est le n° 1685 de la collection de Saint-Lazare (*Dei tesori*..., p. 25, note 1).

XVIIe ou XVIIIe siècle, et qu'il n'a peut-être pas une grande valeur; encore est-il qu'il aurait fallu le signaler avec précision.

Que le P. Çrakhean ait ignoré la dissertation de M. Marr, il n'y a pas à lui en tenir rigueur. Mais les deux manuscrits datés, d'Etchmiadzin, que Marr a utilisés ont été signalés par Laurent[1]. L'un est de 1308 et l'autre de 1414. Le P. Çrakhean aurait pu du moins les mentionner. Voici la cote de ces manuscrits d'après Marr (p. 11, note 1 de l'article cité ici plus haut : p. 273, n. 2). Le manuscrit de 1308 : n° 1347 = Kar(apet) 1311, et le manuscrit de 1414 : n° 1346 = Kar(apet) 1310.

D'*apparat critique*, quasi pas : quelques variantes précédées les unes des lettres բն., les autres, des lettres օր. Elles veulent sans doute désigner : բն : բնագիր : le « texte » du manuscrit de 1155, et օր : օրինակ : le second « exemplaire », la seconde « copie », en notargir. Mais nulle part on ne nous en informe expressément.

Sur quels principes la collation a-t-elle été faite ? On ne nous le dit pas. Aucune étude sur le caractère des variantes que présentent les deux manuscrits utilisés. Ce qui est dit, à la page լ֊ de l'Introduction, n° 13, des particularités orthographiques est insuffisant et vague.

Quant au *commentaire* historique et théologique qui devrait régner perpétuellement au bas des pages d'une œuvre aussi importante : néant. En fait de note théologique je crois que les quatre mots au bas de la page 318 : « Voir l'explication dans l'Introduction », sans plus, sont avec la note d'une ligne de la page 200, tout ce qu'on trouve en ce genre. Sans doute les numéros 5, 7, 8 et surtout 9 de la seconde partie de l'Introduction contiennent de très utiles indications sur le but que se proposait Nana en composant son commentaire — prouver la divinité de Jésus-Christ et fournir à Bagarat des arguments dans ses controverses avec les païens, les Arabes ou les hérétiques — sur l'exégèse de Nana, sur sa théologie, notamment sur la question si épineuse des deux natures (n° 9). Il y avait certainement intérêt à grouper ces remarques et ces rapprochements dans un aperçu général dès le début. Mais ces rapprochements auraient dû être rappelés dans un commentaire accompagnant le texte. Les renvois précis à la littérature patristique grecque, dont dépend somme toute, par l'intermédiaire des adaptations syriaques, la pensée de Nana,

[1] *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919, p. 127, note 2.

auraient dû être là multipliés, et les citations faites dans le texte grec, quand il existe, et non dans la traduction arménienne. Le point de vue doctrinal et scientifique doit l'emporter ici sur le point de vue national. Un commentaire ainsi établi permettrait de situer plus exactement l'œuvre de Nana dans l'histoire des doctrines de l'Église arménienne.

Ce déficit se fait plus vivement encore sentir s'il s'agit de préciser les sources auxquelles Nana a puisé. Au n° 10 de la seconde partie de l'Introduction, le P. Çrakhean note le caractère éclectique de la composition de Nana. Comme beaucoup de compilateurs byzantins Nana ne nomme pas les auteurs dont il expose les opinions soit pour les adopter, soit pour les discuter, soit simplement pour les faire connaître. Il se contente de dire : *ոմանք* «certains», *յորինակս ինչ* «dans certains exemplaires». Le P. Çrakhean a reconnu la dépendance étroite où Nana se trouve vis-à-vis de saint Jean Chrysostome. «Il le suit pas à pas, sans le copier tout au long, préférant concentrer ses fortes pensées, et il effectue ces emprunts avec une telle habileté qu'il a su donner à l'ensemble [de son œuvre] la même couleur» (Introduction, p. [illegible]). Le P. Çrakhean a encore et justement remarqué que saint Jean Chrysostome insiste surtout sur les considérations morales tandis que Nana insiste surtout sur les considérations théologiques et dogmatiques (Introduction, p. [illegible]). Nana de même a utilisé les Discours de Sévérien de Gabala, d'autres auteurs encore sans doute. Mais pour tous ces rapprochements, les références, en nombre suffisant pour appuyer l'aperçu général donné dans l'Introduction, auraient dû être multipliées dans un commentaire courant. Ces comparaisons sont indispensables pour interpréter la pensée théologique de Nana et, si l'on veut un jour montrer toute la portée doctrinale de son œuvre, elles devront être reprises entièrement à nouveau. Les théologiens ont pourtant le droit d'exiger des éditeurs qu'ils leur préparent un peu plus la besogne.

Une lacune, plus grave encore au point de vue édition, apparaît aussi dans la façon beaucoup trop sommaire dont a été traitée la question des homélies ou discours insérés dans le commentaire de Nana (Introduction, p. [illegible]). Et c'est d'autant plus grave qu'ici c'est l'intégrité et l'authenticité mêmes du texte qui sont en jeu.

Le P. Çrakhean a compté une dizaine de ces homélies. Tout d'abord ces morceaux ont été trop imparfaitement distingués dans

l'impression. Le P. Çrakhean nous dit (*ibid.*) que ces homélies ne sont indiquées par aucune inscription ou autre signe dans le plus ancien manuscrit. Dans le plus récent, elles sont indiquées, d'une façon vraisemblablement arbitraire, affirme simplement le P. Çrakhean, en cinq endroits par ce titre intercalé : Յորդորակ «homélie, discours». Il eût été tout de même utile de reproduire ces indications, si arbitraires qu'on les jugeât. Nous les avons cherchées en vain.

Ces homélies sont-elles toutes des interpolations? La question est d'autant plus sérieuse que l'on nous a dit (voir ici plus haut, p. 291) — d'ailleurs sans les reproduire dans l'édition — que le plus ancien manuscrit conservait des traces d'une ancienne division du commentaire en homélies. Cette ancienne division est peut-être bien primitive, et alors pourquoi quelques-unes au moins de ces homélies n'auraient-elles pas originellement fait partie du travail de Nana?

Plusieurs, remarque le P. Çrakhean, ont toutes les apparences d'interpolations.

Les considérations sur l'Église d'Arménie qu'on lit à la fin du chapitre X, auraient été, d'après le P. Çrakhean, insérées par le traducteur. Il s'agit vraisemblablement du morceau qui va dans la présente édition de la page 241 à la page 246. L'hypothèse est plausible. Mais dans le texte, à cet endroit, aucune note, aucune indication, aucune discussion.

De même encore aurait été ajouté par le traducteur l'éloge de la Croix qu'on lit dans la présente édition de la page 403 à la page 408. Cette fois une note (p. 403, note 1) nous apprend que cette homélie «se trouve dans le Čaṙəntir de Jérusalem sous le nom de Cyrille de Jérusalem (961), et dans le Yavakhowmn XII (299)». C'est tout.

Mais le passage qui dans la présente édition va de la page 394 à la page 472? Une note (p. 394, note 2) nous avertit que ce passage «se trouve dans la XIIIe section d'un Čaṙəntir (370) sous le nom de Chrysostome». Ici le passage est intimement lié au commentaire de saint Jean. Sommes-nous en présence d'un emprunt plus formel de Nana lui-même? Sommes-nous en présence d'une insertion postérieure faite à l'aide d'un sermonnaire pour boucher une lacune, laissée par Nana lui-même ou survenue accidentellement dans la transmission du texte? Ou bien le Čaṙəntir a-t-il exploité le commentaire de Nana? Aucune discussion.

Les coïncidences frappantes de telle de ces homélies avec la

péroraison du premier discours sur la résurrection de Lazare, du fameux Mambré, frère du non moins fameux Moïse de Xorēn, posent une question bien intéressante. Le morceau qui dans la présente édition va de la page 263 à la page 265 coïncide mot à mot avec ladite péroraison [1].

Le P. Çrakhean (Introduction, p. [illegible]), naturellement, y voit un emprunt fait directement ou indirectement par le traducteur arménien au discours de Mambré. Et ce n'est pas impossible. Dans le commentaire de Nana ce morceau paraît bien interpolé. Mais chez Mambré lui-même il se détache aussi assez nettement du corps du discours qui a une tout autre allure. A dire vrai le passage en question y forme la fin du discours et, comme péroraison, il est là assez bien à sa place. La solution n'est pourtant pas évidente. Le fameux Mambré ou l'interpolateur de Nana auraient pu l'un et l'autre le prendre chez un tiers. La question vaudrait la peine d'être étudiée. Et c'est dans un cas comme celui-ci qu'on regrette dans l'édition présente l'absence d'apparat critique et de notes. Le P. Çrakhean aurait dû donner une collation soigneuse de ces deux morceaux et discuter de plus près la question d'emprunt.

D'autres coïncidences textuelles existent mais cette fois entre le commentaire de Nana lui-même et le second discours de Mambré sur la résurrection de Lazare. Mais ici les choses sont un peu plus claires. L'authenticité de ce second discours était déjà depuis longtemps suspectée. Le P. Çrakhean (Introduction, p. [illegible], note 2) a raison de renvoyer à la note suggestive de l'éditeur de ce discours [2]. Le P. Çrakhean donne en citations synoptiques quelques passages de ce second discours de Mambré et du commentaire de Nana. La dépendance est évidente et c'est Mambré, ou plutôt l'auteur anonyme de cette compilation, qui utilise Nana.

Une chose complique pourtant la question : c'est qu'une dépendance a été reconnue entre Sévérien et tel ou tel morceau des *Discours sur la résurrection* de Mambré. Le P. Çrakhean (Introduction, p. [illegible]) renvoie à ce propos à l'édition arménienne des œuvres de Sévérien (Venise, 1830, p. 16) et à une étude du P. Andrikhean, dans *Bazmavēp*, 1904, p. 352-358.

Nous le répéterons encore : toutes ces suggestions et tous ces

[1] Voir Mambré, édition de Venise, 1833, p. 52 à 54.
[2] Édition de Venise, 1833, p. 55, note 1.

renvois ne sont pas suffisants. En face de tant de problèmes, intéressant à la fois l'histoire littéraire et l'Église d'Arménie, on regrette amèrement l'absence d'un apparat critique et d'un commentaire. L'introduction lève des pistes : l'édition du texte ne permet pas de les poursuivre; à moins de reprendre à nouveau sur le texte un travail qui aurait dû être en grande partie le travail de l'éditeur.

LA VERSION ARMÉNIENNE DU CONTE DE LA VILLE D'AIRAIN,

PAR

HENRI LAURENTIE.

Parmi les contes des Mille et une nuits, il en est un qui semble avoir rencontré un vif succès dans l'Arménie médiévale et qui paraît même avoir seul recueilli les honneurs de la traduction et de la copie, c'est l'histoire de la Ville d'airain [1]. Nombreux sont les manuscrits qui la reproduisent [2]; aussi, bien que la version qu'ils nous donnent n'ait pas l'intérêt d'une version orale populaire, peut-être mérite-t-elle cependant d'être étudiée succinctement.

On se rappelle le thème de la Ville d'airain. Le Khalife 'Abd-el-Malek envoie son vizir Taleb qui doit bientôt s'adjoindre l'émir Mūsa, gouverneur de l'Occident, à la recherche de cruches où Salomon avait emprisonné les démons. Mais ce n'est pas là le fond de l'histoire, dont le principal épisode est la visite de la Ville d'airain, où s'étalent en vain les plus somptueuses richesses devant les habitants qui sont morts. Les envoyés trouvent les cruches près

[1] Pour la bibliographie du conte arabe, voir Chauvin, *B. A.*, t. V, p. 32, n° 16; voir surtout Gaudefroy-Demombynes, *Les Cent et une nuits*, traduites de l'arabe, Paris, 1911, p. 284 et suiv., et la note à la fin du conte.

[2] Se reporter pour la bibliothèque des Mékhitharistes de Vienne au catalogue du P. Dašian, sous les numéros 88 et 466; pour la bibliothèque de Berlin, n° 86 du catalogue de N. Karamianč; pour la Bodleian library d'Oxford, au catalogue Conybeare, n° 95, et pour le British Museum de Londres, aux numéros 105, 108, 109 et 113 du catalogue Conybeare; pour la Bibliothèque nationale de Paris, au catalogue de F. Macler, n°s 185, 285, 286, 308 et 309; pour la bibliothèque de Munich, n° 11 du catalogue du P. G. Kalemkiar; pour la bibliothèque de Tauris, au catalogue Ačarian, n° 18. Il existe, outre les manuscrits qui se trouvent dans ces diverses bibliothèques, trois éditions de la Ville d'airain parues à Constantinople, la première en 1708, et la dernière en 1847. Enfin, M. Čitouni a dernièrement traduit en arménien moderne l'histoire de la Ville d'airain, n° 239 de la *bibliographie* contenue dans le fascicule 2 de la *Revue des études arméniennes*.

de l'île du roi noir et retournent à Bagdad. L'origine arabe de ce conte est incontestable. La légende de la Ville d'airain, due sans doute à la découverte, par les Bédouins, des villes égyptiennes, tient déjà une grande place chez les écrivains arabes avant d'être classée dans les Mille et une nuits [1]. Il ne peut donc s'agir d'un thème persan qui se serait parallèlement répandu en Arabie et en Arménie. Le fait que l'on se trouve en présence d'une simple traduction ne saurait d'ailleurs être mis en question, car tous les manuscrits portent le nom du traducteur Yovhannēs Aṙaḳel Širakvanči [2]. Il suffit, du reste, de lire les deux versions pour se rendre compte de leur similitude. Les épisodes sont les mêmes. Le cavalier indicateur, le combat du roi El-'Azīz avec Salomon, la mort des soldats sous l'influence d'une attirance magique, la fin de Ṭāleb, la conversion du roi noir à la religion d'un Dieu unique sont communs aux deux textes. L'ordonnance des deux récits est exactement semblable. Bien mieux, certaines expressions identiques, que l'on retrouve à la même place en arabe et en arménien, dénotent la fidélité relative du traducteur.

Un bref examen des noms propres contenus dans le conte ne fera que confirmer cette hypothèse, seule possible, d'une traduction. En effet, la transcription est généralement transparente. Les principaux personnages du conte ont tous conservé le nom qu'ils portaient en arabe, mais sous une forme raccourcie; nous avons, par exemple, Abdoul-meliḳ, Talip, Mousē, Alaz, Abdesmēd, pour 'Abd el-Malek ben Merwān, Ṭāleb ben Sahl, Mūsa ben Nosaïr, El'Azīz ben Marra, 'Abd essamed el Masmudi. Il faut sans doute assimiler également Ḳoš fils du roi Gałat, fils du roi Šatat, à Kuš ben Canaan ben Šerwan ben Šeddād, Tamšer à Dizmiš ben el A'naš, Amiraṭ à Damryāṭ et peut-être même Zmrouḫt ou Zmrouṭ à Tadmur fille de Kuš, fille de Canaan [3]. On peut noter une vélléité de traduction, et non plus seulement de transcription, dans le fait que le nom de Ṭāleb est parfois rendu par deux jeux de mots: Ouznkan ou Ḫndrak. Ce sont là deux formatifs provinciaux dérivés des racines

[1] Voir pour plus de détails Gaudefroy-Demombynes, *op. cit.*, p. 329 et suiv.

[2] Ce fait permet même de dater la traduction qui, d'après Léo, remonterait au XIIIe siècle. Voir la notice qu'il donne sur ce conte (Լէո, Հայկական տպագրութիւն, p. 120-124).

[3] Ce dernier point est pourtant plus contestable. Car Tadmur est nommée, dans le texte arménien, non pas Zmrouṭ, mais la fille du roi Zmrouṭ. Sans ce fait, on pouvait envisager un jeu de mots sur *zmrouḫt* «émeraude», analogue à celui dont nous parlerons plus loin en note (*infra*, p. 299, n. 1).

ուզ et խնդր, et qui rendent donc assez bien le sens de *ṭāleb*, désirant, demandant. Quant aux noms de lieu, assez rares d'ailleurs dans la Ville d'airain, ils sont également semblables en arabe et en arménien. Nous n'en citerons que deux : celui de la mer de Kerker, à peine modifié sous la forme Kourkour et la transcription intégrale de l'arabe Miṣr, pour désigner l'Égypte[1].

Il existe cependant quelques différences entre les deux versions. Certaines de ces différences — la suppression des formules rituelles islamiques ou des épithètes qui accompagnent le nom d'Allah — sont sans doute l'œuvre du traducteur. Mais, en ce qui concerne les autres, il est impossible de l'affirmer. L'épisode des filles de la mer n'existe pas en arménien; il n'existe pas non plus dans certains manuscrits arabes. On peut fort bien supposer que l'omission de certains passages — l'investiture de Harūn dans les fonctions de Mūsa et le panorama de la Ville d'airain entre autres — ait également été déjà faite par un copiste arabe. Il faut adopter la même solution à l'égard de l'addition de la visite au roi des Akana. La sécheresse de l'arménien dans les descriptions peut résulter aussi d'un texte arabe moins prolixe que les autres. Nous sommes obligé de demeurer dans cette incertitude, qui n'enlève d'ailleurs aucune force à l'hypothèse d'une traduction. Les textes arabes étudiés par M. Gaudefroy-Demombynes sont en effet seulement les éditions imprimées et les manuscrits de la Bibliothèque nationale, alors qu'il en existe un grand nombre d'autres dans les diverses bibliothèques. Même si ces derniers venaient tous à être comparés à l'arménien, certaines dissemblances pourraient encore subsister. C'est qu'Aṙaḳel a peut-être traduit la feuille d'un de ces conteurs ambulants qui allaient, débitant des histoires merveilleuses, dans tous les caravansérails de l'Orient.

Sur un point cependant, notre traducteur et les copistes qui l'ont suivi paraissent avoir voulu donner à leur œuvre une certaine originalité : c'est en ce qui concerne les complaintes. Le texte de la Ville d'airain, plus qu'aucun conte des Mille et une nuits, est entrecoupé de morceaux en vers que la version arménienne reproduit après la version arabe, et qui portent habituellement sur la vanité du monde et sur la préoccupation de la mort. Nous ne sommes pas ici dans la même incertitude que pour le texte de

[1] Il faut noter que la Sicile a été rendue par Séleucie. C'est le cas auquel nous faisions allusion (p. 298, n. 1). Comme tout à l'heure, le traducteur a voulu sans doute donner un sens à un mot qui, pour lui, n'en avait pas.

l'histoire. En effet, comme nous nous trouvons incontestablement en présence d'une traduction unique, les complaintes (տաղ) qui ne se retrouvent pas dans tous les manuscrits arméniens, et particulièrement celles qui sont propres à tel ou tel d'entre eux, constituent, à n'en pas douter, des inventions du traducteur. Nous verrons tout à l'heure qu'il en existe un certain nombre. Quant aux complaintes qui, communes à tous les manuscrits, ne sont cependant pas conformes aux textes arabes étudiés, il faut leur appliquer la solution que nous donnions plus haut pour les variantes[1], car, nulle part plus qu'ici, les manuscrits arabes ne diffèrent les uns des autres. Il en est ainsi du dialogue entre la reine et Mousē et d'un grand nombre d'épitaphes, d'ailleurs fort monotones. Peut-être est-il permis cependant, devant la dissemblance des deux textes, de supposer que le traducteur ait voulu composer des complaintes d'inspiration identique, mais sous une forme originale. Voici, par exemple, une complainte qui occupe la même place dans le texte arménien et dans un des textes arabes : « Ce bas monde, dit l'arabe, ressemble aux rêves d'un homme endormi ; ce n'est ni la vie, ni la mort. — Prends garde si tu trouves à la vie des charmes, car elle est semblable aux imaginations d'un homme qui rêve. — Qu'est-ce que la mort, sinon une autre sorte d'absence ? — Qu'est-ce que l'homme, sinon un être entre le savoir et l'ignorance ? — Ainsi j'admire celui qui fait, négligent, le voyage de la vie, car il y a quelqu'un qui ne le néglige pas ; j'admire celui qui s'endort, car il y a quelqu'un qui ne dort pas. » Et voici l'arménien : « O homme, apprends à connaître cette vie et son instabilité. — Vous avez oublié la mort, la mort est l'hôtesse de nous tous. — Tous ceux qui sont nés depuis Adam s'en sont allés. — Mets ton effort à faire le bien pour ne pas t'attirer de regrets dans l'autre monde. »

Il resterait maintenant à étudier, au point de vue purement arménien, la langue de la Ville d'airain. Plusieurs manuscrits, le manuscrit 308 de la Bibliothèque nationale entre autres, sont entièrement rédigés en un dialecte provincial, celui du Vaspourakan ; dans les autres manuscrits, écrits en un grabar assez altéré, les complaintes seules sont composées dans ce dialecte. Il n'entre pas dans le plan de cette simple notice d'en faire l'analyse ; qu'il nous suffise donc d'indiquer que nous sommes sans aucun doute en présence d'une langue vulgaire. Mais ce qu'il importe de noter

[1] *Supra*, p. 299.

également, c'est le caractère de version populaire du conte arménien. Plusieurs récits sont mal construits, le combat de Salomon et d'Alaz entre autres. L'absence de souci littéraire est frappant dans certaines phrases : nous n'en citerons que deux :

Յայնժամ շատ գանձ եւ պատուական ակունք ապզի ապզի զումաշ ուղարկեցաք ամէն երկիր շուրջ եկին եւ չգտան կերակուր :

Alors nous envoyâmes des trésors nombreux, des pierres précieuses, des étoffes diverses; ils (*sic*) allèrent partout sans trouver de vivres.

Սողոմոն որ բարկացաւ դեւերուն եւ պղնձէ կուժի մէջ խոթեց ու. ձգեց ծով, այն կուժերէն հոս կը գտնուի :

Salomon qui se mit en colère contre les démons et les enfonça dans des cruches de bronze qu'il jeta dans la mer, trouve-t-on de ces cruches ici?

Dialecte provincial et forme populaire, tels sont les deux caractères du texte arménien en général. Il ne nous reste plus maintenant qu'à faire quelques remarques sur les divers manuscrits que nous avons eus sous les yeux [1]. Si nous prenons comme type l'édition imprimée, les deux manuscrits de Paris qui lui ressemblent le plus sont les numéros 308 et 185, le premier en arménien vulgaire, le second en grabar. Sauf deux variantes dans les complaintes, il y a identité [2]. Le manuscrit 285, autant qu'on peut en juger, car il est fort altéré, ne diffère pas sensiblement des précédents dans le récit de l'histoire; mais certaines complaintes sont coupées en deux; douze autres ont été rajoutées. Celles-ci sont reproduites pour la plupart dans les manuscrits 286 et 309. Le premier, en grabar, est particulièrement abondant en complaintes. Outre celles dont nous venons de parler, nous trouvons au début de l'histoire trois pièces de vers qui ne lui sont communes qu'avec le manuscrit 309. Ce dernier est le plus intéressant de tous. Il est en grabar et semble se rapprocher davantage de l'arabe. Seul, il donne le nom de Kuš ben Canaan

[1] Ce ne sont que les manuscrits de la Bibliothèque nationale.

[2] Il faut noter dans le manuscrit 185 le changement de roi Galat en roi des Galates *թագաւոր Գաղատացոց*, semblable aux deux cas que nous avons cités plus haut, p. 298 et 299.

et celui d'Abd eṣṣamed. Il paraît avoir conservé un reste de formule islamique. De plus il comporte au début deux petites variantes : l'intervention du roi d'Égypte et l'approvisionnement en Égypte. Il parle seul de l'ensevelissement de Talip. Sa description de la Ville d'airain dénote une certaine coquetterie littéraire. Enfin, le copiste de ce manuscrit, soucieux de donner au complet toutes les complaintes parvenues à sa connaissance, transcrit à la suite du récit quatre complaintes que l'on retrouve d'ailleurs, introduites dans le corps de l'histoire, dans d'autres manuscrits.

Telle est la version arménienne de la Ville d'airain. On peut en vérité se demander pourquoi ce conte, parmi tous ceux des Mille et une nuits, a seul été traduit en arménien. S'il s'agit, comme nous le supposions tout à l'heure, d'une histoire introduite dans le pays par un conteur ambulant et traduite par un vardapet connaissant l'arabe, l'explication est toute simple. Sinon, ne doit-on pas chercher à rapprocher ce conte de tous ceux qui l'accompagnent d'ordinaire dans les manuscrits, les maximes du sage Ḥikar, le conte de la jeune fille et du jeune homme, l'histoire du roi Phahloul, et supposer au traducteur l'intention de prendre dans les Mille et une nuits celui des contes qui, par son caractère sentencieux et moral, ressemble le plus à toutes ces histoires, et de compléter ainsi son anthologie ?

CHRONIQUE.

I. LA CILICIE EN 1919-1920.

> C'est l'œuvre artificielle des guerres qui a supprimé parfois la frontière naturelle du Taurus.
>
> V. Bérard, *Le Sultan, l'Islam et les Puissances.*

AVANT-PROPOS.

La Cilicie avant et pendant la guerre jusqu'à l'armistice du 31 octobre 1918.

La Cilicie est le triangle compris entre le Taurus, l'Amanus et la mer Méditerranée. C'est la poignée d'un éventail de routes mondiales, et leur liaison avec cette mer qui reste le centre de l'activité humaine. C'est, en outre, un pays de fertilité comparable au delta égyptien.

Dès l'histoire ancienne, la Cilicie joue un rôle important à cause de sa situation : toutes les invasions d'Asie en Europe ou d'Europe en Asie, la traversent; rappelons seulement Alexandre le Grand (Issus), la première croisade (1097), le projet de Bonaparte d'atteindre le Taurus (1797), Ibrahim Pacha (1837-1840), pour aboutir au «Bagdadbahn».

Ce n'est que vers 1875 que les sultans donnèrent à ce pays, d'organisation féodale, son organisation actuelle, en vilayet (gouvernement général) d'Adana, avec les sandjaks (départements) d'Adana, de Tarsous (plus tard, Mersine, lorsque le chemin de fer français Adana-Mersine eut créé ce port, 1881), de Kozan (chef-lieu Sis, ancienne capitale du roi Léon VI), du Djebel Bereket (chefs-lieux successifs : Yarpouz, Djihan, Osmanié).

Le sandjak de Selefké faisait partie de ce vilayet; il a été érigé en département indépendant après l'armistice d'octobre 1918. D'après l'accord Ribot, de Saint-Jean-de-Maurienne, il fait partie de la zone d'influence italienne. Le sandjak de Marache a fait partie au début du vilayet d'Adana; vers 1880, il fut rattaché au vilayet d'Alep; Marache, nœud des routes de la Méditerranée

vers la Caspienne, le Turkestan, la Perse, la Mésopotamie, est naturellement orientée vers Adana; les Allemands ont établi un projet de route et voie ferrée Islahié-Marache.

La Cilicie a vers le Nord-Est trois portes : Bozanti, Hadjine, Marache.

La Cilicie est le seul pays d'Asie Mineure où les chrétiens étaient en majorité. C'est pourquoi les différents gouvernements turcs y procédèrent aux massacres répétés de 1895, 1909, 1915, 1918, chaque fois plus étendus. En 1912 cependant, la population chrétienne restait encore la plus nombreuse (215,000 contre 185,000)[1].

On peut remarquer le chiffre dérisoire de cette population (400,000 habitants) pour un pays de 50,000 kilomètres carrés, le dixième de la France, et d'une fertilité extraordinaire.

Au moment où la Turquie attaqua la France et ses alliés, le chemin de fer de Bagdad était encore inachevé dans les tunnels du Taurus et de l'Amanus, qui ne furent utilisables que peu avant l'armistice. Les Allemands avaient établi des routes excellentes, et exécutaient les transports par camions automobiles. Il aurait donc suffi d'un faible effort, ce pays étant alors sans défense, pour couper en deux la Turquie et conquérir d'un coup la Syrie et la Mésopotamie. Mais on laissa à l'ennemi le temps de s'organiser et de venir attaquer l'Égypte de front, lui permettant de déployer son maximum de résistance.

Pendant la guerre, les Turco-Allemands enlevèrent les rails de la voie ferrée entre Mersine et Karajelas (12 kilom.) et entre Alexandrette et Erzine (40 kilom.). Une batterie de quatre 105 fut établie à Ayas. Des retranchements furent creusés sur tous les premiers contreforts du Taurus et de l'Amanus, avec plans de défense établis par les Allemands.

Le gouvernement turc à partir de 1915 fit déporter et périr les populations chrétiennes, surtout les Arméniens. Cependant, les Grecs ottomans parvinrent en majorité, grâce à de lourds sacrifices pécuniaires habilement utilisés, à se maintenir et à conserver leurs écoles. Les biens des déportés furent mis en vente sous prétexte « qu'ils étaient partis sans laisser d'adresse » (*sic*). Les dirigeants d'Union et Progrès firent là des fortunes scandaleuses. On vit disparaître la population arménienne d'Hadjine (30,000), de

[1] Voir au point de vue ethnographique *La Cilicie et le Problème ottoman*, par Pierre Redan, Paris, Gauthier-Villars, 1921.

Dortyol (24,000), d'Adana (40,000), dont les trois quarts devaient périr, tués par les gendarmes, les paysans ou les privations. Tous les massacres furent effectués par ordre. Le gouvernement turc a fait détruire autant que possible toute la correspondance officielle relative aux massacres. En Cilicie, il n'en a rien été retrouvé [1].

De même les Unionistes firent disparaître tout ce qui était français, nos écoles furent pillées, les églises démolies. A Tarsous, le député Saddik pacha présida lui-même, avec son gendre Hakki bey, président de la municipalité, à la démolition solennelle de la maison de M. Geoffroy, ancien consul de France; quatre camions automobiles allemands attelés à des câbles ne parvinrent que difficilement à abattre cette solide construction. Nos couvents-écoles d'Akbès (lazaristes), de Cheikhlé (trappistes) furent également pillés et ravagés.

Mais la population musulmane montra un enthousiasme très mitigé pour le service militaire. Les familles influentes (Soubhi pacha, à Adana; Saddik pacha, à Tarsous) embusquèrent leurs fils dans les bureaux ou les subsistances avec empressement; il y eut foule pour les «travailleurs» (usines, forêts, mines). Il y eut aussi des milliers de réfractaires dans les montagnes. Enfin les anciens beys du pays, principalement dans l'Amanus où le régime féodal n'avait jamais été dompté par les Turcs, profitèrent de la situation. Ceux qui ne purent esquiver le service militaire périrent dans la proportion de 75 p. 100 (typhus, misère); la rentrée des prisonniers d'Égypte en 1919 fut infime (8,000).

Les opérations militaires des Alliés se bornèrent à des bombardements répétés de Mersine, qui fut évacué par la population et où les bâtiments de la gendarmerie, la poste, les usines, furent mis hors d'état de servir, à des visites de bateaux avec quelques coups de canon à Ayas et Payas, et à des bombardements par hydravions anglais du pont du Bagdad sur le Seïhoum à Adana, pont qu'on ne put démolir, bien que ces bombardements aient causé de la gêne au trafic.

Au moment de la défaite turque la population était dans une ignorance à peu près complète de la situation; elle ne s'en rendit compte que par le passage des camions allemands, et enfin

[1] Morgenthau a raconté l'impudence cynique de Talaat bey venant lui réclamer le payement des assurances sur la vie contractées auprès des Compagnies américaines par les Arméniens, dont l'État turc prétendait bénéficier, «puisque tous leurs héritiers étaient morts».

par la fuite éperdue des consuls d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie d'Adana.

Moustafa Kemal Pacha vint alors prendre le commandement du vilayet d'Adana; il projeta de défendre la ville, et fit même commencer quelques travaux; sa conduite privée fut du reste peu appréciée des habitants (raki et femmes), et devant l'attitude de la population, il ne prolongea pas sa tentative. Le vali Nazim bey a toujours dit que dès ce moment Moustafa Kemal poursuivait des ambitions personnelles; Nazim bey, ancien professeur, ancien proviseur du lycée de Galata, avait peu de sympathie pour Moustafa qu'il considérait comme un reître ivrogne et d'instruction primaire.

L'armistice du 31 octobre 1918 spécifiait :

Clause VII. Allies to have the right to occupy any strategical points in the event of any situation arising which threatens the security of the Allies.

Clause X. Allied occupation of the Taurus Tunnel system.

Le General Head Quarters, à la date du 28 novembre, donnait les ordres suivants pour l'évacution de la Cilicie :

Le 13 décembre, les Turcs devaient avoir évacué le pays à l'est du Djihoun;

Le 17, à l'est du Seïhoun et au nord de la ligne Adana-Tarsous;

Le 21, jusqu'à Bozanti.

Le 28 novembre les premiers éléments français des troupes françaises du Levant (T. F. L.), rattachés au 21e corps britannique, atteignaient Alexandrette, poussant les Turcs (2e armée à Adana, 7e armée vers Toprak kalé), réduits à quelque milliers d'hommes (désertions en masse).

Les troupes turques arrivaient en armes jusqu'à Adana à cause des populations du Djebel Bereket qui dépouillaient ou tuaient les isolés; mais à Adana, elles vendaient leurs armes et leur matériel, le pays leur paraissant sûr. Environ 25,000 fusils restèrent ainsi entre les mains des musulmans d'Adana et des villages voisins. Le général Hamelin, commandant les T. F. L., chargé de suivre cette retraite, le fit avec les trois bataillons arméniens de la Légion d'Orient, l'un arrivant par Alexandrette et occupant Islahié (1 compagnie), Toprak kalé (1 compagnie), Dortyol (reste du bataillon), et les deux autres arrivant par Mersine (lieutenant-colonel Ro-

mieu à Adana avec un bataillon, le dernier bataillon fournissant Mersine (1 compagnie), Bozanti (1 compagnie) et Tarsous (reste du bataillon).

Le colonel Newcombe, des ingénieurs anglais, prenait le contrôle du Bagdad, et installait ses officiers, très nombreux, dans toutes les gares importantes, prenant possession de tout le matériel, et faisait rétablir la voie de Mersine-Tarsous.

M. Georges Picot, haut-commissaire de la République française en Syrie et en Arménie, et le général Hamelin commandant les T. F. L., venaient eux-mêmes procéder aux opérations.

Au moment du départ des derniers éléments turcs, le général Nehad Pacha, commandant la 2e armée, avait, de ses mains, jeté hors de son wagon le vali intérimaire Nazim bey, qui avait dû rester ainsi à Adana et y recevoir les autorités françaises.

PREMIÈRE PARTIE.

La Cilicie sous le commandement britannique.

Depuis l'époque de l'occupation en conséquence des clauses de l'armistice jusqu'au 1er février 1919, la Cilicie continua à être administrée par des fonctionnaires ottomans.

Le lieutenant-colonel Romieu, qui avait à la fois le commandement de la Légion d'Orient, constituant les seules troupes d'occupation, et le contrôle de l'administration ottomane résultant des clauses de l'armistice, ayant un cadre français des plus réduits, qui allait tomber à un officier pour deux compagnies et un sous-officier comptable pour quatre compagnies, sans personnel, n'exerça qu'une action très vague sur les autorités ottomanes; d'autant plus qu'il restait en Cilicie les forces turques suivantes :

Un régiment de gendarmerie, 3,000 hommes comprenant des unités actives laissées sous ce prétexte par les armées turques en retraite, et commandés par le lieutenant-colonel Hachim bey, ancien commandant de division au Caucase, ancien élève du colonel Foulon, officier de valeur et ayant un très solide commandement, mais, naturellement, continuant la guerre contre les Alliés;

Plusieurs compagnies d'infanterie laissées pour assurer la garde de la voie ferrée, dont les effectifs fondaient tous les jours par les désertions, dont la solde n'était pas payée, et qui étaient une source de difficultés évidentes.

Un major, Tewfik bey, de l'état-major de Konia, restait à Adana, avec des fonds importants, sous prétexte d'assurer la liaison avec le colonel Romieu, de rapatrier les prisonniers de guerre alliés rendus et les soldats turcs démobilisés. Car l'armistice avait laissé entre le Tigre et l'Euphrate une armée turque en armes, qui encore au mois de janvier 1919 faisait une opération sur la rive droite de l'Euphrate et y capturait du matériel de chemin de fer et des canons.

On n'a qu'à considérer cette situation pour imaginer combien était précaire la position des trois petits bataillons arméniens. Seul le prestige de notre victoire permettait de faire face à ces difficultés.

Après entente entre les gouvernements britannique et français, un groupement d'officiers français sous les ordres du colonel Brémond fut mis à la disposition du général Allenby pour administrer la Cilicie qui d'après les accords de 1916 ressortissait à la zone française.

Le colonel Brémond fut nommé par le gouvernement français, administrateur en chef en Arménie (ordre de route n° 9218 9/11, du 25 décembre 1918).

Débarqué à Beyrouth le 19 janvier 1919 avec 6 officiers, il alla prendre les ordres du général Allenby à son quartier général à Haïfa, le 23 janvier 1919 et fut nommé par lui «Chief Administrator of O. E. T. A. (North) [territoires ennemis occupés par les Alliés] (Circular Memorandum G. S. 865, du 19 janvier 1919).

Il y avait alors quatre territoires occupés :

Sud, chef-lieu Jérusalem, général de division Money, Chief Administrator;

Est, chef-lieu Damas, Ali Riza Pacha, ancien commandant en chef du 6e corps turc, passé aux Anglais au moment de la déroute turque, Chief Administrator;

Ouest, chef-lieu Beyrouth, sous-intendant militaire Copin, Chief Administrator;

Nord, chef-lieu Adana, colonel Brémond, Chief Administrator.

Les administrateurs en chef dépendaient directement du général Allenby et de son état-major général pour leur service.

La situation de M. Georges Picot se trouvait donc mal définie,

source de conflits et de difficultés, malgré toute la bonne volonté des exécutants locaux.

Le général Hamelin, commandant les T. F. L., était placé sous les ordres du général commandant le 21e corps britannique, dont le quartier général était à Beyrouth, et dont sa troupe constituait une brigade.

Enfin le général commandant le «Desert Mounted Corps» avait son quartier général à Alep, et commandait les troupes et le territoire occupé d'Alep, Aïntab, Marache, Ourfa. La limite de son commandement avec les T. E. O. (North) était à Medaïn Akbès, station du Bagdad entre Islahié et Katma. En particulier, le Desert Mounted Corps avait les relations avec les Kurdes.

La mission Brémond, débarquée à Mersine par le *Lavoisier* le 30 janvier, arrivait à Adana le 1er février. Le 2 février, le colonel se rendait au konak, où le vali intérimaire Nazim bey lui présentait les fonctionnaires; après accord avec le vali, il s'installait au konak d'une façon très modeste; non en conquérant, mais en guide.

Le gouvernement ottoman, à l'époque où il tomba entre les mains des kemalistes, a argué à maintes reprises dans ses réclamations auprès des autorités françaises de Constantinople d'une lettre que le colonel Brémond aurait écrite le 2 février au vali Nazim bey, et dont les prétendues assurances servaient de base à des protestations souvent étranges; pour les faire cesser, il fallut demander copie de cette prétendue lettre, qui n'existait pas; ce qui montre combien la méfiance est une vertu nécessaire en politique orientale.

Toute l'action administrative en Cilicie en 1919 a été basée sur les ordres du grand quartier général anglais, résultant des prescriptions de l'armistice et de celles de la convention additive du 20 février 1919 (G. S. 1402). Elle a, d'ailleurs, été contrôlée fréquemment par les visites du commandant en chef, du chef d'état-major général et des chefs de service ou officiers de liaison du G. H. Q. En outre, les administrateurs en chef furent réunis en conférence à Haïfa les 12-14 mai 1919, et toutes les questions en suspens furent examinées minutieusement.

Dans son rapport du 18 janvier 1919, sir Reginald Wingate, Haut-Commissaire britannique au Caire et General Officer Commanding Hedjaz Operations, rendait compte à son gouvernement que les chefs de la mission militaire française en Arabie, «have discharged their functions in a spirit of accommodation and good-

fellowship which has greatly facilited the conduct of joint operations».

C'est dans le même esprit, dont il avait constaté les bons résultats en Arabie, que le colonel Brémond a rempli sa mission en Cilicie en 1919. Et il n'est pas douteux que les mêmes excellents résultats ont été obtenus. La bonne entente franco-anglaise n'a cessé de régner en Cilicie en 1919 entre tous les éléments, sauf les exceptions inévitables, et a été certainement un des plus puissants éléments de tranquillité publique, sans qu'aucun des intérêts en présence ait jamais été sacrifié ou abandonné.

Il était évident que les forces d'occupation de la Cilicie étaient insuffisantes; la brigade française de Beyrouth n'y pouvait rien, étant trop faible, et aucun renfort ne lui était annoncé de France.

Le général Allenby envoya en Cilicie la 19e brigade d'infanterie indienne, commandée par le général Leslie qui arriva à Adana le 15 février : ce mouvement était décidé depuis la mi-janvier. La 19e brigade comprenait 3 régiments indiens (28e Punjabis, 92e Punjabis, 130e Balouchis), 1 régiment anglais (13e de Londres) et le 6e régiment de cavalerie indienne avec détachement d'auto-mitrailleuses. En outre plusieurs milliers de travailleurs indiens (environ 6,000), armés et formés en bataillons, occupèrent les tunnels du Taurus et de l'Amanus pour en continuer les travaux. Les postes avancés avaient été poussés par la Légion d'Orient, sur ordre du commandant en chef, jusqu'à la station de Tchiftéhan, au-delà du Taurus, gare dont l'occupation donna lieu à une protestation de pure forme de la part du chef de poste turc qui évacua sans difficulté à l'heure fixée.

Le lieutenant-colonel Romieu avec ses trois bataillons arméniens passait sous les ordres du général anglais qui commandait toutes les troupes d'occupation.

La mission du Chief Administrator était d'administrer «through the medium» des fonctionnaires ottomans. Cette prescription fut rigoureusement observée. Les postes vacants, car il y avait eu nombre de fuites de fonctionnaires prévaricateurs ou massacreurs trop connus, furent comblés. Toutes les nominations faites à ce moment ou ultérieurement furent faites, à trois ou quatre exceptions près, en conformité de la loi ottomane, et leur ratification demandée à Constantinople, suivant les possibilités de la situation politique.

A aucun moment, il n'a été fait d'administration directe en

Cilicie. Le petit nombre des officiers ou fonctionnaires ne l'aurait d'ailleurs pas permis. Il n'y avait qu'un officier par sandjak (département) auprès du mutasserif (préfet).

La clause VI de la convention additive réservait au commandant en chef la faculté de rapatrier les Arméniens «when this is desirable» et prescrivait que leurs maisons, terrains et biens seraient «immediately restored». Le rapatriement en masse des Arméniens en Cilicie, leur rentrée dans leurs biens, sont donc des mesures qui ont dépendu du haut commandement que les autorités locales n'ont eu qu'à appliquer; elles l'ont fait avec le désir d'obéir aux ordres de leurs chefs, et de réparer des injustices sanglantes. Mais leur en attribuer la responsabilité, c'est faire preuve d'ignorance, ou, suivant l'expression du général Dufieux, «ne pas être de bonne foi». (Lettre n° 986/R, du 3 mai 1920.) Le rapatriement se fit par les soins et aux frais du Haut-Commissariat de la République française en Syrie et en Arménie. Il a coûté des sommes très élevées, et a porté sur un nombre considérable de rapatriés.

Il n'y a eu aucun plan d'ensemble pour ce rapatriement; le colonel Clouscard qui résidait à Alep, faisait partir, à mesure des possibilités, les trains dont l'arrivée n'était annoncée que très irrégulièrement; certains jours il débarqua à Adana 3,000 Arméniens sans avis préalable.

Il fallut construire des baraques en briques de terre sèche pour les abriter :

Faubourg Rolland, 6 à 800 personnes;
Camp Picot, qui eut jusqu'à 3 ou 4,000 habitants;
Camp Gouraud, 2 à 3,000 habitants.

Des écoles, des ouvroirs, des ateliers furent organisés. En même temps, des groupements arméniens étaient créés dans leurs anciens villages, pour éviter l'entassement à Adana, où plus de 60,000 se trouvaient établis à la fin de 1919; c'est ainsi qu'on reconstitua :

Hadjine (8,000 Arméniens);
Hassan beyli (1,000);
Dortyol (12,000 Arméniens);
Osmanié (1,000), Bagbtché, Islahié, etc.;
Missis (12 à 1,500);
Abdoglou (1 millier);
Nadjarli (1 millier);

Indjirlik (1,200);
Tarsous (3 à 4,000);
Mersine (2 à 3,000), etc.

Le nombre total des Arméniens à la fin de 1919 était évalué en Cilicie à 120,000 sur 400,000 habitants. Mais de forts contingents avaient été réunis à Aïntab et à Marache; Zeitoun s'était repeuplé; et une cinquantaine de mille avaient regagné les villes de Turquie d'Asie et Constantinople, ce que les événements de 1920 ont démontré prématuré.

Enfin, au moment de la relève des troupes anglaises par les troupes françaises (octobre-décembre 1919), l'afflux se précipita, les Arméniens d'Alep, de Déir Zor, ceux du camp de Port-Saïd furent amenés par voie ferrée et par bateau, en toute hâte, dans l'intention de terminer leurs mouvements avant que les trains ne soient pris par les transports militaires. Les autorités locales ne furent pas plus consultées pour ces rapatriements que pour les précédents. Il est évident que la situation aurait été assez délicate, si la sécurité complète, les besoins croissants de main-d'œuvre agricole, les créations d'ouvroirs, d'ateliers, l'épanouissement économique de la Cilicie après cette année de tranquillité, n'avaient permis d'absorber comme travailleurs tous les arrivants.

La construction des baraquements d'Adana a coûté environ 400,000 livres turques papier au budget français. Cependant à partir de la fin de l'année, une redevance locative fut instituée, la situation paraissant le permettre.

Des orphelinats étaient créés, restaurés ou agrandis, à Adana, Sis, Hadjine, Dortyol, Osmanié, Harounyé, Tarsous, Mersine, sans compter ceux de Marache et d'Aïntab qui, gérés par les Américains et les Anglais, vivaient pour une bonne part des subventions du colonel Clouscard. Le nombre des orphelins a été évalué à plus de 10,000. Une subvention de 5 livres turques papier par mois et par orphelin était payée par le budget français dans la majorité des cas.

Au mois d'octobre, il fut question d'évacuer l'orphelinat d'Alep sur la Cilicie (environ 2,000 orphelins); mais on ne put trouver de place et ils restèrent dans leur installation qui était très belle, ce que les événements ont démontré très heureux.

Le gouvernement turc (note circulaire n° 639 du 18 kianioun i Evvel 1334 du ministre de l'intérieur) aurait dû payer le rapatriement des déportés; mais il ne le fit pas. On put simplement

utiliser les approvisionnements provenant des paiements de dîmes en nature pour nourrir pendant quelques mois les rapatriés. Parmi ceux-ci les femmes et les enfants formaient 80 p. 100; les hommes vigoureux étaient morts. Il fallut nourrir cette foule, à Adana, le nombre des rations de pain gratuit atteignit le chiffre de 24,000 par jour, malgré un contrôle très sévère et certainement efficace.

Ce service fut géré par le médecin-major de 2e classe Rolland jusqu'à sa mort regrettable, le 21 août 1919, et à partir du 2 décembre par le lieutenant Gagneux. Tous deux y ont gagné une réputation de clairvoyance, de bonne administration et de bonté charitable et avisée qui ont eu le meilleur résultat pour le renom français.

Les œuvres d'assistance ne se bornèrent pas d'ailleurs aux seuls Arméniens; toutes les races et toutes les religions ont toujours été traitées sur le même pied d'égalité.

Chaldéens, Assyriens, Latins, Grecs orthodoxes (notamment au printemps de 1920 quand les Kemalistes obligèrent plusieurs milliers d'entre eux à se réfugier en Cilicie d'où ils furent transportés à Cavalla, après entente avec le gouvernement de M. Venizelos), et, bien entendu, Musulmans eurent leurs établissements charitables. Les Musulmans n'avaient pas d'orphelins; le gouvernement turc-kemaliste de Constantinople présenta une réclamation retentissante aux puissances alliées, demandant qu'on lui envoyât à Constantinople 150 prétendus orphelins turcs qu'il accusait les autorités françaises d'Adana de délaisser injustement: malheureusement il fut impossible de trouver lesdits orphelins; la police turque recueillit une dizaine de petits kurdes vagabonds, qui furent placés à l'École des arts et métiers, mais s'en évadèrent quelques jours après, pour rejoindre leurs familles, qui vivaient de mendicité à Adana.

Le service de rapatriement eut aussi à s'occuper de 8,000 Musulmans, venus de la région d'Erzéroum, de Van et de Kharpout, établis par le gouvernement turc sur les biens arméniens et qui furent dirigés par voie ferrée, avec pain gratuit, et allocations en argent, sur leur région; et du rapatriement des démobilisés et des prisonniers de guerre revenant des camps anglais d'Égypte et de Birmanie. Tous les passages de ces trains donnèrent lieu à des distributions de pain et d'allocations. Plusieurs des trains arabes venant de Constantinople pour Alep ou Damas quittèrent la gare d'Adana en criant les louanges de la France, en remerciement de

ces bons procédés. Le nombre de ces démobilisés fut très élevé. Certains jours, il y en avait plus de 10,000 dans la gare d'Adana qui prenait des allures de dépotoir, malgré tous les efforts. Environ 8,000 prisonniers de guerre revinrent par mer ou par terre.

La sécurité fut complète en Cilicie pendant l'année 1919; une menace de banditisme, inspirée par Alep, s'étant produite dans l'Amanus au mois d'août, le capitaine André avec sa gendarmerie, ses groupes de volontaires ou de partisans (tcherkess, kurdes et arméniens), ayant en soutien quelques formations indiennes ou françaises, parcourut la montagne et obtint la soumission d'un nombre important des villages kurdes qui la peuplent.

Mais au début d'octobre, la tentative reprit plus sérieuse, et avec des relations parmi les autorités ottomanes d'Adana. Le général Mudge, commandant les troupes d'occupation chargea le lieutenant-colonel Willis avec son régiment (28e Punjabis), un bataillon (des Ordons) du 412e français, un escadron (Aubertin) du 2e spahis, un détachement de la légion arménienne (canon de 37 et mitrailleuses), la gendarmerie et les partisans du capitaine André, de réduire l'Amanus. Le colonel Willis obtint des résultats complets, et on peut dire que jamais l'Amanus, au cours de l'histoire, n'a été soumis comme il le fut après cette campagne. Les villageois, confiants dans notre force, firent par la suite, eux-mêmes, la chasse aux brigands. Il fallut l'abandon ide Marache (10-13 février 1920) pour modifier cette heureuse situation.

Au cours de ces opérations, un groupe de 70 brigands sous les ordres de Kurd Yousef et de Papan oglou Mustafa parvenaient à franchir les barrages qui les assiégeaient, gagnaient les environs de Djihan, tuant les chrétiens sur leur passage, recrutant hommes et chevaux parmi les musulmans, souvent de force. Arrêtés en tête par les gendarmes de Sis et de Tarsous qui se réunissaient vers Khan Déré, ils redescendaient vers le Sud, contournaient Adana par le Sud, massacrant 44 chrétiens à Cheik Mourad; poursuivis par le colonel Normand, gouverneur d'Adana, ils parvenaient à franchir le Seïhoum à Zamet, remontaient vers le Nord, disparaissaient devant un détachement du 412e venu de Tarsous, en chemin de fer arrivaient à Khan Dhéré, et enlevant par ruse un détachement de gendarmes sur le Djihan, regagnaient l'Amanus par Kurt-Kulak. Ils laissaient derrière eux 44 tués, 103 chevaux tués; en outre 22 d'entre eux pris les armes à la main furent fusillés. A leur arrivée dans l'Amanus, ils trouvèrent leurs maisons détruites, leurs biens saisis, leurs familles arrêtées. Les villageois

leur refusèrent toute aide, les accueillirent à coups de fusils. Ils durent se réfugier dans le Kurd Dagh, où Kurd Yousef blessé, devait finir par être tué. Ce raid audacieux où les brigands firent en moyenne 80 kilomètres par jour, marchant sans arrêt deux et trois jours de suite, les hommes dormant à cheval, montre la nécessité de compagnies montées. Dès les premiers jours les automitrailleuses anglaises furent à bout; on essaya d'y suppléer par des détachements en voiture. Mais on ne vint à bout de ces gens, hardis et décidés, que par le concours des villageois. Le succès de de cette affaire sérieuse donna une confiance entière à nos amis, et découragea nos ennemis qui comptaient beaucoup sur un résultat heureux, étant données surtout les complicités préparées. Les bandits se présentaient partout avec le drapeau turc, comme les défenseurs de l'Islam; mais, ils n'étaient en réalité que des pillards.

Cependant le colonel de Piépape était arrivé à Adana le 5 mai 1919 avec le titre de «commandant les troupes françaises de Cilicie». Le 9 juin, deux escadrons du 5e chasseurs d'Afrique arrivaient à Adana, et y recevaient un accueil triomphal; le 12 juillet, deux bataillons du 412e arrivaient à Adana, et un troisième débarquait à Alexandrette, poussait ses éléments avancés dans le Djebel Bereket (Dortyol). A l'arrivée du 5e chasseurs d'Afrique vêtu de kaki, les kemalistes d'Adana firent courir le bruit que les troupes qui arrivaient étaient des Arméniens; une délégation turque vint trouver l'administrateur en chef pour lui faire part de sa déconvenue; malgré toutes les preuves données, le bruit continua a être exploité, notamment à Konia : pour la propagande kemaliste tout Français habillé en kaki était un Arménien.

Le colonel de Piépape, bien que résidant à Adana, n'y avait que le commandement de sa troupe; les fonctions de commandant de la garnison étaient dévolues au lieutenant-colonel commandant le 13e régiment de Londres. Malgré la bonne volonté commune, et qui ne se démentit jamais, cette situation bizarre avait des inconvénients évidents. Le général Mudge les tourna élégamment en demandant très fréquemment au colonel de Piépape de l'accompagner dans ses déplacements.

La politique suivie en Cilicie en 1919 peut se résumer ainsi :

1° Reconstituer la machine administrative ottomane avec des fonctionnaires favorables aux alliés, et assurer son contrôle dans

toute la mesure du nécessaire, notamment pour assurer la sécurité des troupes d'occupation et pour contrôler les finances; réorganiser sous notre contrôle (paragraphe 4 de la convention additionnelle du 30 février 1919), la gendarmerie et la police.

Tous les éléments de la population furent mis sur un pied absolu d'égalité. Cela déplut aux Unionistes, pour lesquels, suivant l'expression du général Dufieux, «la seule attitude qui convienne aux Arméniens, c'est la tête baissée» (lettre n° 1068/R, du 9 mai 1920). Cela déplut aussi aux éléments arméniens dirigeants, qui ne pouvaient comprendre qu'on traitât sur le même pied les alliés et les ennemis. Mais il y avait là une nécessité politique évidente, répondant aux traditions d'équité et de générosité de la France. Certaines personnes poussèrent les choses à l'extrême, et de généreuses devinrent prodigues, au point de négliger les intérêts des alliés pour se ranger du côté de nos ennemis, même non repentants. Ce sont là des exagérations que le bon sens français remettra quelque jour tout naturellement à leur place.

Il est bien entendu que jamais en Cilicie il n'a été fait d'administration directe; en Syrie, lors de la victoire anglaise, les autorités ottomanes disparurent, et ne furent pas remplacées; des officiers français les suppléèrent partout, et il se créa ainsi une administration directe, qui a été fort discutée par les intéressés et par les témoins. Mais en Cilicie, partout au contraire, l'administration resta aux mains des autorités ottomanes existantes ou reconstituées.

En ce qui concerne la gendarmerie, à la suite des émeutes de février 1919, le général Leslie donna l'ordre d'arrêter le colonel Hachim bey qui la commandait et de l'envoyer dans un camp de prisonniers en Syrie. L'opération fut faite le 3 mars 1919, avec une célérité et une discrétion telle que la nouvelle ne fut connue que quarante-huit heures après. Ce délai fut activement utilisé pour mettre la main sur les dépôts d'armes et munitions préparés en vue d'un soulèvement, et de saisir certains des registres d'armes distribuées aux paysans. Il est à noter que le lieutenant-colonel Hachim bey disposait d'un réseau téléphonique complet avec tout le vilayet, réseau qu'il ne fut possible que très lentement de déterminer (nous n'avions aucun personnel technique que le personnel turc, et il fallut faire une école de télégraphistes pour en former) et que le vali avait un fil spécial avec Constantinople qui nous fut caché pendant des semaines.

A plusieurs reprises, des émeutes s'étaient produites en ville;

les boutiques se fermaient : Turcs et Arméniens se mesuraient de l'œil, les premiers étant armés, les autres ne l'étant pas. Il est certain qu'un geste du colonel Hachim bey aurait déclanché le massacre; il ne le fit pas, même le 21 février où tout paraissait préparé, mais il restait le chef de la résistance aux Alliés, adversaire trop dangereux pour être négligé. Le mouvement du 21 février était général, organisé à Constantinople, et il y eut un massacre de chrétiens à Alep à cette date, malgré la présence d'une garnison anglaise.

Le 24 avril, le capitaine Luppé venait prendre les fonctions d'inspecteur de la gendarmerie. Il s'occupa activement de sa réorganisation, et à la fin de l'année, les quatre bataillons (un par sandjak) comptaient 2,700 hommes, dont 2,200 musulmans et 500 chrétiens. Chaque compagnie avait un officier chrétien généralement arménien, pris parmi les anciens officiers ou sous officiers ottomans. Cette gendarmerie rendit des services suffisants jusqu'au mois de mai 1920 où sous l'effort de la propagande kemaliste, et surtout au spectacle des succès de l'ennemi, 1,200 gendarmes turcs désertaient avec leurs officiers. Le reste partit après l'armistice d'Angora (juin 1920). Mais de suite, de nouveaux officiers furent recherchés à Constantinople; quatre d'entre eux avaient commencé à reconstituer des unités à Adana en septembre 1920.

La police du vilayet formait un groupement unique, dépendant d'un préfet de police (nadir): elle était lamentable Elle fut réorganisée par l'officier interprète Gautier-Villars, qui y déploya des qualités de premier ordre et notamment paya de sa personne dans plusieurs occasions dangereuses. Un haut fonctionnaire de la police parisienne, M. Galtier, vint ensuite quelques semaines; malheureusement son séjour fut trop court pour lui permettre d'obtenir des résultats complets.

A noter que la solde de la gendarmerie était en retard de deux mois au 1er février 1919, où le gouvernement turc cessa de la payer, sans avis préalables et contrairement aux prescriptions de l'armistice qui l'obligeaient à nous fournir la gendarmerie jugée nécessaire.

Après une propagande préalable, et d'accord avec eux, le nombre des fonctionnaires fut réduit d'un tiers environ, les économies faites servant à l'augmentation des traitements; tous les fonctionnaires qui se trouvèrent en surnombre furent réemployés ou, sur leur demande, dirigés sur Constantinople, aux frais du

vilayet. Cette mesure fut très populaire, et les fonctionnaires se montrèrent très satisfaits des situations qui leur étaient faites, bien qu'elles restassent très modestes. Mais en revanche, un travail régulier fut exigé.

La justice fut réorganisée. Le procureur général Ali Mourtaza bey, homme corrompu et hostile, fut renvoyé à Constantinople et remplacé par le procureur impérial d'Adana, Saïd bey, désigné par l'avis des magistrats, pour son intégrité et son zèle. Avec son concours, les tribunaux furent reconstitués, en se conformant aux prescriptions de la loi ottomane, toujours en vigueur.

Avant la guerre, les Jeunes-Turcs avaient supprimé les tribunaux de commerce d'Adana et de Mersine, devant lesquels les justiciables bénéficiant du régime des capitulations trouvaient quelque impartialité et pouvaient se faire assister d'un drogman de leur consulat. Sur l'ordre du général commandant en chef, ces tribunaux furent rétablis; ils furent composés en majeure partie de magistrats chrétiens présidés par un magistrat grec-ottoman, car ils ne connaissaient guère que d'affaires entre chrétiens ou Européens, les Turcs ne faisant que très peu d'affaires commerciales; les tribunaux d'après les ordres du commandement anglais devaient connaître, en s'adjoignant un membre désigné par le consul intéressé, des affaires concernant les nationaux étrangers. Mais le Haut-Commissariat français de Beyrouth protesta contre ces dispositions qui ne furent pas appliquées aux ressortissants français; de sorte qu'il n'y a pas en Cilicie de juridiction qui leur soit applicable, hors le conseil de guerre pour les crimes et délits militaires. Cette situation amène naturellement des difficultés insolubles dans un pays d'activité commerciale très grande.

Lors de la réunion des administrateurs en chef à Haïffa (12-14 mai 1919), la question se posa de savoir où les justiciables des territoires occupés pourraient aller en cassation. Les administrateurs en chef de Jérusalem (anglais) et de Damas (turc) répondirent qu'ils examinaient les jugements avec leur conseiller judiciaire et qu'il leur paraissait inutile de créer un organe spécial; l'administrateur en chef de Beyrouth rendit compte qu'il avait le personnel nécessaire pour créer une Cour de cassation à Beyrouth. L'administrateur en chef d'Adana fit connaître au contraire qu'il n'avait pas de personnel pour créer ce haut tribunal; que d'autre part, la Cour de cassation de Constantinople ne donnait pas de garanties pour les Alliés et leurs amis, qu'elle était loin, de communications peu sûres, et que pour la période d'occu-

pation, il lui semblait logique de rattacher la justice de la zone nord à la Cour créée à Beyrouth, étant entendu que la mesure était provisoire. Le commandement anglais donna l'ordre d'exécution.

Le Haut-Commissariat français protesta contre cet ordre. Et la situation resta indécise à ce sujet jusqu'au début de 1920 où l'ordre fut donné par le commandant en chef français de reprendre les relations avec la Cour de cassation de Constantinople. Il est évident que cette solution, dans une période aussi troublée, ne donne pas de garanties suffisantes à nos ressortissants et à nos amis.

La situation ne pourra être réglée d'une manière suffisante et équitable que d'ici de longs mois.

Ces incertitudes, le manque d'un conseiller judiciaire à Adana, malgré toutes les demandes adressées, n'ont pas été sans causer bien des difficultés.

Le service de l'instruction publique avait été réorganisé; le directeur, Fouad bey, était, il est vrai, un ancien élève de la Sorbonne, licencié ès sciences de la Faculté de Paris. Mais, soit qu'il eût à se faire pardonner par les Unionistes cette attache française, soit à cause de son amitié pour le procureur général, amitié qui passait pour être excessive, il faisait partie active du clan anti-alliés d'Adana, et, finalement il fallut le prier de retourner à Constantinople. Son successeur, également Turc, devait, contre toute prévision, nous abandonner après l'armistice d'Angora.

Néanmoins, toutes les écoles turques furent réouvertes; notamment l'Ecole normale de filles, qui fut réorganisée sous l'inspiration de Mme Brémond, l'École des arts et métiers dont le colonel Normand fut le protecteur éclairé, le lycée soultanié d'Adana; bien plus, une médressé (école religieuse) fut ouverte par le colonel Brémond, création que les gouvernements précédents n'avaient jamais réalisée. Une fetouah hané (école de droit religieux) fut créée à Osmanié.

Il est donc évident que l'islamisme a trouvé dans cette période un appui éclairé et constant, contrairement à ce que les kemalistes ont prétendu, et à ce qu'on a répété dans beaucoup de milieux mal renseignés ou ayant désir de l'être.

Naturellement, la France étant la protectrice de tous les chrétiens d'Orient, les écoles chrétiennes furent traitées sur le même pied favorable.

Les Jésuites rouvrirent leur collège Saint-Paul, les sœurs de Saint-Joseph leur école de Béthanie : le matériel volé se trouvait dans les écoles turques, et il leur fut restitué.

Les Arméniens qui avaient à Adana une bonne dizaine de mille d'enfants d'âge scolaire, âprement désireux d'instruction, furent encouragés de tous nos moyens et sous la direction vigoureuse de leur évêque Mgr Kevork Arslanian, un homme qui honore l'Arménie; les classes, surpeuplées, se multiplièrent.

Des écoles chaldéennes, assyriennes, arméniennes catholiques, arméniennes protestantes, syriennes, furent ouvertes, soit avec le seul concours des services administratifs, soit pour les protestants avec l'appui des œuvres américaines ou anglaises.

Les écoles grecques continuèrent à se développer avec la belle organisation qu'elles sont parvenues à conserver presque intacte pendant la guerre et avec, bien entendu, notre appui le plus bienveillant.

Enfin les communautés musulmanes jusqu'alors opprimées, Arabes ansarieh, Tcherkess, Kurdes, furent dotées d'écoles où l'on enseignait leur langue et le français. Une centaine d'écoles s'ouvrirent avec des moyens de fortune, mais la manière dont les enfants accouraient à ces leçons qui les libéraient d'un joug oppresseur, montre quelle œuvre de justice s'accomplissait.

Jusqu'alors, en effet, les impôts payés par tous au titre scolaire ne servaient qu'à entretenir les seules écoles turques. L'usage même des langues autres que le turc était interdit. L'emploi de l'arabe comme de l'arménien entraînait condamnation et persécution. Ces procédés ont été employés en Alsace : nous n'avons pas plus à les approuver à Adana qu'à Strasbourg.

L'enseignement du français avait été rendu obligatoire dans toutes les écoles. Il a été supprimé par les Turcs après le 14 septembre 1920 dans les écoles franco-arabes.

Le contrôle des finances était la chose capitale, il est évident que demander à la France de payer en Orient, alors que sa situation financière est obérée par les sacrifices inouïs qu'elle a faits à la cause de la liberté du monde est un non-sens. C'est sur les ressources locales que le programme d'action en Orient doit être basé.

A notre arrivée, les caisses étaient vides, la solde de la gendarmerie en retard de deux mois (108,000 livres turques papier), les fonctionnaires ne touchaient plus rien de leurs appointements de misère, personne ne payait l'impôt; les dizaines de mille d'Arméniens rapatriés, d'ailleurs misérables en général, étaient exempts d'impôts pour l'année 1919 aux termes d'une loi turque. Car, au moment de l'armistice de 1918, il y a eu des groupements turcs clairvoyants qui ont essayé de réparer le mal fait par les gens

d'Enver et de ses succédanés. Tentative qui n'a pas abouti pour de multiples raisons, mais qu'il faut désirer voir reprendre, et que nous aurions dû soutenir et encourager.

Les fonctionnaires turcs, vali en tête, naturellement faisaient toute l'opposition possible à notre contrôle financier; ils empêchaient les payements d'impôts; le defterdar (trésorier payeur général) imagina même d'envoyer les contribuables s'acquitter à Konia.

A force de persévérance, et bien que nous n'ayons pu obtenir l'envoi d'un payeur qu'en juin 1919 (encore s'en alla-t-il brusquement au bout de quatre semaines), des résultats marquants furent dessinés dès 1919. L'adjudication des dîmes de céréales en juillet 1919 donna 650,000 livres turques papier (1 livre turque = environ 10 francs), celle des cotons en octobre 320,000 livres turques papier.

Un projet de budget établi au début de 1920, avec une très grande compression des recettes, en raison de la mauvaise situation que faisait prévoir l'isolement où on nous laissait, donnait 3,000,000 de livres papier de recettes, et 2,900,000 livres de dépenses, les services pourvus à la rigueur.

Mais les recettes normales de la Cilicie dépasseront 100 millions de francs dès qu'elle aura une année de tranquillité.

En effet, si nous examinons les possibilités, nous voyons :

1° Que les terres cultivées en 1919 ont été le 1/50e des terres arables, en 1920 le 1/20e. La récolte de 1919 a été très mauvaise (sécheresse). Malgré les circonstances défavorables, les adjudications de dîmes en 1920 ont été en moyenne le triple de celles de 1919, mais naturellement aucune recette n'a pu être effectuée à cause de la situation. En comptant nos revenus triples de ceux de 1919, on a, par suite, 18 millions de francs pour les céréales, 9 millions pour les dîmes de coton.

Les douanes ont rapporté en novembre 1919, 3.824,604 fr. 05, soit, en prenant cette base, une recette annuelle d'une trentaine de millions; les recettes ont été en 1919 :

Mai, juin, juillet.....	8,253,874f 07c
Août, septembre, octobre.....	6,726,305 30
Novembre.....	3,824,604 05

Il est à noter :

Que le chemin de fer était sans rendement, notamment vers l'Anatolie et vers Alep, faute de matériel et à cause des tarifs prohibitifs;

Que l'exportation des céréales, du bétail, du bois était interdite;

Que le pays était ruiné par la guerre; c'est à peine à partir de novembre qu'il a repris figure normale;

Que le matériel d'embarquement et débarquement à Mersine était insuffisant et sans cesse accaparé par les autorités militaires britannique ou française.

Il n'est pas douteux que les facultés d'achat de la Cilicie sont, en relation avec ses récoltes, au moins triples de celles de 1919, surtout si on tient compte de l'arrière-pays : Konia, Césarée, Marache, Aïntab.

On peut donc tabler avec sécurité sur une recette de douanes de 60 à 90 millions de francs dès que les communications seront rétablies et que les cultures seront reprises.

D'autre part, les impôts en Cilicie, autres que ceux *ad valorem*, (douanes, dîmes), sont payés en papier, celui-ci étant supposé valoir l'or, d'après une loi turque.

Comme la livre papier vaut le quart de la livre or, il se trouve que les impôts sont perçus en Cilicie sur un taux quatre fois moins élevé qu'avant la guerre.

Cette situation a été signalée maintes fois au G. H. Q., en lui demandant de doubler les impôts directs. Mais il s'y est toujours refusé, parce que les lois internationales lui interdisaient de créer des impôts nouveaux en territoire ennemi occupé. Cependant en Syrie, le commandement anglais avait, dès la conquête, supprimé le papier turc et établi le papier égyptien, qui valait quatre à six fois plus. Les impôts en Syrie étaient payés en papier égyptien, donc considérablement aggravés.

Il est évident que la situation de la Cilicie est anormale, qui se trouve dégrevée des trois quarts de ses impôts directs, alors que le reste du monde plie sous le faix des nouvelles impositions.

En disant que la Cilicie aura normalement cent millions de francs de recettes, on reste donc dans les limites très modestes, qui seront largement dépassées.

Comme les dépenses peuvent être bornées à trente millions pendant deux ou trois ans, on voit qu'il restera 70 millions par an pour payer le corps d'occupation ou la gendarmerie, et doter les travaux publics ou gager un emprunt à cet effet. Or, les 2,700 gendarmes de 1919 coûtaient 54,000 livres turques papier par mois, ou 6 millions et demi par an. On voit que les frais

Fig. 1. — Grue flottante de l'Entreprise Grünblat, au déchargement des chars d'assaut du bord du *Newaste:*, en rade de Mersine (mars 1920).

Fig. 2. — La nouvelle douane de Mersine (fin 1920).

Fig. 3. — Le Seïhoun en amont d'Adana.

d'une forte gendarmerie peuvent être payés facilement. Ce sont là des chiffres que l'avenir vérifiera largement.

Malheureusement le contrôle des finances a été désorganisé après le 14 septembre 1920; et notamment le service du cadastre qui avait été mis sur pied d'une façon remarquable par M. Duraffourd, conformément aux lois ottomanes, a été supprimé. C'est une perte de plusieurs millions de francs de recettes pour le budget qui viendra s'ajouter au poids que porte le contribuable français.

Le service des travaux publics était inexistant; les ingénieurs européens non payés étaient partis; les ingénieurs ottomans attendaient dans l'inaction des traitements problématiques et d'ailleurs faméliques. Depuis trois ans, aucun crédit sérieux n'avait été apporté aux travaux publics (13,500 livres turques pour 1918). Le G. H. Q. n'autorisait aucun travail sans avis préalable de son commandant du génie.

Les travaux suivants furent exécutés :

Remise en état des routes allemandes franchissant le Taurus (Tarsous à Bozanti) et l'Amanus (Osmanié à Islahié);

Travaux de voirie dans les villes;

Mise en état de l'hôpital municipal d'Adana, des bureaux des postes et télégraphes, des lignes télégraphiques, des écoles, des camps de rapatriés, d'ouvroirs et ateliers;

Amélioration des pistes Mersine-Adana, Adana-Karatache, Adana-Sis-Hadjine, Adana-Osmanié, Alexandrette-Erzine.

Amélioration des moyens de débarquement et d'embarquement à Mersine. Tout ayant été détruit par une formidable tempête dans la nuit du 24 au 25 décembre 1919, des travaux commencèrent de suite pour créer :

Une plate-forme bétonnée de 30 mètres sur 60 mètres atteignant le fond de 3 mètres (fig. 1);

Un warf de 125 mètres de long sur 12 mètres de large avec grue à vapeur;

Un quartier de la douane avec magasins suffisants (fig. 2).

Ces travaux sont actuellement terminés [1] : on n'a rien fait de

[1] Ces travaux ont parfaitement supporté les tempêtes de l'hiver 1920-1921, alors que les deux appontements construits à Alexandrette étaient dé-

semblable dans tout le reste du Levant. Vienne la période tranquille, et Mersine pourra jouer son rôle de porte de l'Asie mineure centrale en attendant qu'on ait choisi le port futur, ce qui prendra bien quelques années.

Le coût de ces travaux a été de trois millions de francs, environ, entièrement payés par les revenus de la douane.

Endiguement du Seïhoun sur ses deux rives pendant une dizaine de kilomètres dans la traversée et au sud d'Adana avec le concours pécuniaire des habitants (15,000 livres). Ces travaux ont empêché toute inondation en 1919-1920 et ont valu des délégations de remerciements des paysans (fig. 3 et 4).

M. Guys, interprète des Affaires étrangères, qui a rempli les multiples fonctions de contrôleur des postes, télégraphes et téléphones, de chef du service des renseignements, de censeur de la presse, de chef du service des coopératives, et y a montré des qualités hors pair et une activité inlassable, réorganisa le service postal, télégraphique et téléphonique, d'une manière remarquable.

Au mois de décembre 1919, les communications télégraphiques avec l'Europe par Alep, Damas et Port-Saïd, par Alexandrette, Beyrouth et Port-Saïd, par Konia-Constantinople, Konia-Smyrne, avec l'intérieur par Alep-Ourfa-Diarbékir, fonctionnaient de bonne manière. Un directeur turc capable avait été demandé et obtenu de Constantinople. Une école de télégraphistes fonctionnait à Adana. Dans chaque bureau un ou plusieurs employés savaient les langues européennes et en particulier le français.

Toutes les lignes télégraphiques avaient été revisées, 1,000 poteaux neufs posés, la ligne de Hadjine à Char était en construction.

Les recettes de ce service ont été, du 1er mars au 30 septembre 1919, de 92,246 livres turques papier (à 10 francs) et les dépenses de 71,344 livres turques.

Les lignes téléphoniques Mersine-Adana, Adana-Osmanié, Adana-Sis fonctionnaient normalement. Un réseau d'abonnés était en préparation.

2° Donner au pays le plus rapidement possible son développement économique. La Cilicie, dixième de la France, riche comme le delta du Nil, n'a que 400,000 habitants. Dans dix ans elle en

molis. L'amiral Mornet, à l'une de ses visites à Mersine, a bien voulu témoigner de toute sa satisfaction de ce beau travail.

aura dix fois autant très facilement. Dès lors, en retirer les populations arméniennes comme cela se fait depuis le 14 septembre 1920, aux frais du contribuable français, alors qu'on les y avait amenées, en 1919, également aux frais du même contribuable, ne paraît pas logique. Car en Cilicie, la main-d'œuvre manque partout. Dès qu'il y aura six mois de tranquillité, il faudra organiser une immigration. Le lieutenant-colonel égyptien Khaïri, qui a des propriétés près de Djihan, avait cherché en 1920 à faire faire ses récoltes par des fellah d'Égypte et toutes facilités lui avaient été données. Cet exemple prouve qu'il faut importer la main-d'œuvre en Cilicie, et que c'est une erreur, coûteuse en l'espèce pour le contribuable français, déjà si lourdement chargé, de payer 2,000 passages de Mersine à Constantinople sur un bateau des Messageries maritimes, ou de renvoyer à nos frais d'Adana à Alep ou à Dortyol des gens qu'on a fait venir d'Alep à Adana en octobre 1919, toujours à nos frais, et qu'il faudra faire revenir en mai 1921 pour faire la moisson ou le binage du coton.

Les mesures principales prises pour aider au relèvement de la vie agricole et économique ont été :

La réorganisation de la Banque agricole turque, les avances de semences, de cheptel, de machines, aux propriétaires, quelques prêts de petites sommes (au maximum 500 livres turques, soit 5,000 fr.);

La création de Chambres de commerce à Mersine et à Adana, avec journaux, musées, revenus, etc.;

La création de comités agricoles ou commerciaux dans toutes les villes;

La création de délégués paysans choisis par leurs compatriotes et ayant accès direct auprès de nous, les concours agricoles, la Foire d'Adana, qui, projetée en octobre 1919, eut lieu malgré tout en juin 1920, et par son succès montra ce qu'elle aurait pu être si la tranquillité de 1919 avait persisté en 1920.

En résumé, à la fin de novembre 1919, la Cilicie était en pleine prospérité, et personne n'aurait supposé que l'année 1920 verrait le kemalisme imposer un armistice au commandement en mai, et assiéger Adana en mai, juin, juillet et début d'août, au point que la chute en fut possible et malheureusement probable pendant plusieurs semaines, non par la force de l'adversaire mais par notre faiblesse.

Les étapes des progrès de la sympathie que les populations nous portaient d'une manière unanime, avaient été marquées par la visite de M. Georges Picot (13 mars 1919)[1] (fig. 5), celle de l'amiral Sagot-Duvauroux (7 mai 1919) (fig. 6) où l'équipage du *Paris* était venu visiter Adana en train spécial, et où toute la ville pavoisée avait acclamé l'amiral et son équipage, l'arrivée du 5e chasseurs d'Afrique (deux escadrons) [6 juin 1919], celle du lieutenant-colonel Thibault et du 412e (2 juillet), et enfin le premier pavoisement de la ville aux couleurs françaises et alliées le 14 juillet, à l'occasion du défilé des Alliés sous l'Arc de Triomphe de Paris.

Jusqu'à cette date, aucun drapeau n'avait été toléré, conformément aux ordres du maréchal Allenby. Mais le 14 juillet 1919, à Adana, sous la présidence du général A. Mudge, commandant les troupes d'occupation, fut une fête des Alliés magnifique.

Le drapeau turc avait disparu après l'occupation en octobre 1918. A l'arrivée du colonel Brémond, le lycée soultanié d'Adana arborait encore le drapeau turc; le colonel rappela au vali Nazim bey les ordres du général en chef, et celui-ci avertit le directeur du lycée de ne plus arborer le drapeau turc, ce qui fut exécuté sans difficulté[2].

Le 14 juillet 1919, la ville fut autorisée à pavoiser aux couleurs alliées. Les drapeaux français, anglais, grec et arménien, le premier surtout, dominaient. A l'occasion de l'arrivée du général Gouraud au Levant (28 novembre 1920), ordre fut donné de Beyrouth, d'arborer le pavillon français sur tous les bâtiments militaires. A partir de cette date, cette prescription fut régulièrement observée. Et lorsque le général Gouraud vint en Cilicie (10-11 décembre 1919), les villes de Mersine, Tarsous et Adana, surtout cette dernière, étaient pavoisées aux couleurs françaises et alliées en son honneur.

[1] M. Georges Picot est venu à plusieurs reprises visiter la Cilicie (novembre 1918, mars 1919, août 1919, décembre 1919).

[2] Cet ordre ne fut d'ailleurs pas appliqué partout avec rigueur : quand le colonel Brémond passa à Islahié en mai 1919, la gare était pavoisée de drapeaux rouges, suivant les habitudes locales, et, naturellement aucune observation ne fut faite, aucune intention de défi ne devant être relevée dans cette manifestation conforme aux coutumes.

Fig. 4. — Le Seïhoun à Adana. Le pont romain.
(Décembre 1919.)

Fig. 5. — M. Georges Picot, Haut-Commissaire en Syrie et en Arménie, remet des croix de guerre à la Légion arménienne
(Adana, 13 mars 1919).
A la droite, le lieut.-colonel Romieu, commandant la Légion arménienne.

Fig. 6. — Entrée, à Mersine, de l'amiral Sagot-Duvauroux.
(7 mai 1919.)

Fig. 7. — Les chefs kurdes alevis réunis au concours agricole d'Osmanié (4 novembre 1919).

2e PARTIE.

Période anglo-française.

Le général Leslie, commandant la 19e brigade indienne, avait été nommé chef d'État-Major général à Haiffa, au début de mai 1919 et avait été remplacé par le général Mudge.

Le contrôle du Bagdad était exercé par les Anglais; le colonel Alexander qui en était chargé résidait à Alep; le colonel Howell, également à Alep, contrôlait la compagnie de construction (Gebau) du Bagdad qui, avec l'aide de plusieurs bataillons de sapeurs du génie indiens, continuait les travaux d'aménagement des tunnels du Taurus et de l'Amanus.

Le colonel de Piépape arriva à Adana le 5 mai 1919 pour commander les troupes françaises qui allaient débarquer. Mais il n'eut pas de commandement de territoire. Quand le général Mudge quitta Adana, c'était le lieutenant-colonel commandant le 13e régiment de Londres qui commandait la garnison. Cette situation n'eut pas d'inconvénients sérieux, grâce à la bonne volonté de tous les exécutants; le général Mudge, qui fit constamment preuve d'un esprit de loyauté et de camaraderie invariable, tournait, d'ailleurs, élégamment la difficulté en invitant le colonel de Piépape à l'accompagner dans ses tournées.

Il est à noter que la Cilicie a été pendant l'année 1919 la terre promise de l'Entente anglo-française, et qu'on n'y a pas vu les difficultés qu'on a pu relever ailleurs. Le mérite en revient aux exécutants. Ce n'est pas que des délégations diverses des différentes nationalités locales n'aient tenté, à Adana, comme ailleurs, de semer la division entre nous. Mais les échecs répétés et invariables de ces démarches finirent par les décourager. Aussi bien à l'État-Major anglais qu'à celui des Services administratifs, l'offre leur était faite de les accompagner chez l'autorité voisine. Cette seule proposition suffisait à les mettre en déroute, et à faire échouer leur manœuvre.

A la suite de l'accord anglo-français de juillet 1919 entre MM. Clemenceau et Lloyd Georges, il avait été décidé que les troupes françaises relèveraient les troupes britanniques dans la zone ressortissant au mandat ou à l'influence française, c'est-à-dire la Cilicie (vilayet d'Adana), les sandjaks de Marache, Aïntab et Ourfa, la Syrie. Les Anglais devaient quitter les sandjaks de

Damas et d'Alep et y être remplacés par les troupes chérifiennes.

Peu après, M. Georges Picot, qui avait rempli les fonctions de Haut-commissaire de la République française en Syrie et en Arménie, était remplacé par le général Gouraud, qui prenait le titre nouveau de Haut-commissaire en Syrie et en Cilicie, et commandant en chef l'Armée du Levant.

Les opérations de relève des troupes britanniques à Marache, Aïntab et Ourfa furent conduites par le colonel de Piépape qui, avec des moyens très réduits, parvint à occuper Marache, Aïntab, Killis, Biredjik, Soroudj, Ourfa, Djerablous et la gare d'Alep. Si on songe que c'est avec quelques centaines d'hommes que furent faites les relèves du Desert Mounted Corps, qui, outre ses régiments de cavalerie et d'auto-mitrailleuses, comportait des unités montées et des bataillons du génie indiens (il y avait plus de 3,000 de ces travailleurs sur la seule route Katma-Killis-Aïntab-Marache), on ne peut que s'associer aux félicitations que le Haut-commissaire adressa à ce sujet au colonel de Piépape et à ses troupes.

D'autant plus que les dispositions de certains officiers anglais coloniaux de l'Intelligence Office à l'égard des nouveaux arrivants étaient peu amicales; partout Moustafa Kemal avait préparé des troupes pour tâcher de se glisser entre Anglais et Français; nulle part il n'y réussit.

Il faut ajouter qu'à partir du moment où les troupes anglaises eurent reçu les ordres de relève définitifs, elles montrèrent le meilleur esprit de camaraderie pour aider les détachements français. Notamment à plusieurs reprises, elles ont prêté leurs trains régimentaires dont nos troupes étaient absolument dépourvues. Nos détachements d'occupation se qualifiaient d'avant-garde. Celui de Marache, ville de 60.000 habitants, était de 200 hommes commandés par un capitaine.

Parmi les légendes qui ont couru au sujet des événements du Levant, est celle du soulèvement kemaliste causé par l'emploi des Légionnaires arméniens. Il faut ramener les choses à la vérité : la Légion arménienne, très diminuée, comprenait alors deux petits bataillons, 400 à 500 hommes au total. Elle n'entra dans la composition des colonnes que pour une fraction infime. Et, ni à Aïntab, ni à Marache, elle ne donna lieu à des plaintes. Le commandement français lui adressa même des félicitations pour cette bonne tenue. A noter que la seule artillerie de cette expédition se composait du canon de 37 de la Légion arménienne, dont l'équipe

s'était déjà distinguée en octobre 1919 dans l'Amanus en mettant en batterie sous un feu d'infanterie assez vif, ce qui avait dégagé une compagnie indienne, coincée dans un défilé.

Au point de vue de l'administration des nouveaux territoires, le colonel de Piépape avait donné l'ordre de continuer l'attitude des Anglais. Ceux-ci se bornaient à une occupation militaire pure et simple, ce qui n'avait pas d'inconvénients puisque les autorités et la population ne manifestaient pas alors d'hostilité. Il y avait eu cependant une propagande anglo-kurde, une tentative d'enlèvement de Moustafa Kemal avec des contingents kurdes, qui avaient créé extérieurement un état d'hostilité contre les Anglais.

L'ordre du colonel de Piépape était d'ailleurs logique, étant donné la faiblesse de nos moyens d'action. Ce n'est, en effet, que le 1er novembre que les premiers éléments de la 156e division commençaient à arriver de Bulgarie, et débarquaient à Mersine et à Alexandrette. Ces troupes arrivaient dans un état magnifique, certaines, comme le 18e tirailleurs (l'ancien 6e) avaient tenu garnison de vainqueurs à Buda-Pesth.

Le général Dufieux qui commandait cette division s'était rendu directement à Beyrouth et y avait pris le commandement provisoire qu'il devait conserver jusqu'à l'arrivée du général Gouraud (26 novembre); après quoi il se rendait à Adana, où il arrivait le 2 décembre, y prenant le commandement militaire et administratif; à cette date commençait en Cilicie le régime purement français.

Il est nécessaire, avant d'aborder cette troisième période, de relater les conditions dans lesquelles se développa la question de l'administration des nouveaux territoires.

En même temps que le colonel de Piépape dirigeait l'occupation militaire, il chargeait les officiers commandants (lieutenant-colonel Capitrel à Djerablous, pour le sandjak d'Ourfa, lieutenant-colonel Flye Sainte-Marie pour les sandjaks d'Aïntab et de Marache) de remplir les fonctions administratives dans les territoires de l'Est. Mais un télégramme du général commandant les troupes françaises du Levant, n° 17,070/R au colonel de Piépape l'informait que la «zone Nord» était étendue aux territoires de l'Est, qui seraient administrés dans les mêmes conditions que cette zone et par conséquent placés sous la direction du colonel Brémond. Celui-ci répondait aussitôt par des demandes répétées de personnel officiers (n° 547 du 1er novembre, n° 596 du 11 novembre, n° 610 du 15 novembre, n° 619 du 17 novembre).

La Cilicie n'avait jamais eu, en effet, qu'un personnel très restreint, et ne pouvait fournir les officiers ou fonctionnaires nécessaires pour cette organisation rendue très délicate par le petit nombre de nos troupes, la propagande kemaliste, et les excitations de certains coloniaux anglais, que les ordres du G. H. Q. avaient annulées, mais sans les effacer complètement, et surtout par les distances et les difficultés de communications et de liaisons.

Il n'est pas possible, et cela sortirait du cadre de cette étude, les événements étant d'ailleurs encore trop récents, de donner des précisions détaillées sur les tentatives d'organisation du contrôle administratif qui furent faites jusqu'au 2 décembre 1919 dans les territoires de l'Est, mais il est certain, et il serait facile de démontrer qu'aucune initiative ne fut prise à Adana sans compte rendu préalable à Beyrouth. Cette remarque n'est pas inutile, car elle détruit les légendes mensongères qu'on a fait courir à ce sujet, et qui prouvent seulement que ceux qui s'en sont fait les colporteurs n'avaient pas lu la correspondance télégraphique échangée entre Adana et Beyrouth.

Sous le numéro 637 du 23 novembre 1919, le colonel Brémond télégraphiait encore au Haut-Commissaire :

J'ai naturellement laissé toute latitude aux gouverneurs des nouveaux territoires occupés pour les dates d'application du contrôle.

En effet, les forces que nous avons actuellement sont encore insuffisantes pour briser à coup sûr un refus d'obéissance qui serait certain.

Et une préparation morale par accoutumance de relations est nécessaire.

Il était demandé ensuite que des démarches soient faites à Constantinople pour se mettre d'accord avec le gouvernement turc au sujet de l'attitude à tenir par ses fonctionnaires et sa gendarmerie, en conformité des prescriptions de l'armistice.

C'est dans ces conditions que le Haut-Commissaire maintint au général Dufieux dans ses instructions écrites, datées du 28 novembre, l'ordre d'établir le contrôle administratif dans les territoires de l'Est. Malheureusement les forces n'arrivaient pas, celles sur place étaient démunies d'artillerie, de moyens de transport, et de tout matériel; les vivres étaient rares, de sorte que les postes ne purent être pourvus ni en vivres, ni en munitions, ni en matériel. Notamment aucune liaison par T. S. F. ne put être établie

(le premier appareil arriva à Adana en mars 1920), ni par pigeons voyageurs (les premiers arrivèrent en juin 1920).

Le capitaine Sajous, nommé gouverneur d'Ourfa, y déploya une connaissance approfondie de son service, qui retarda de plusieurs semaines le blocus de la petite garnison d'Ourfa (un bataillon sans artillerie); malheureusement la mission du colonel Normand, décidée sans avoir consulté le service des renseignements locaux, agit en sens contraire et précipita les événements qui aboutirent au massacre de la garnison; le capitaine Sajous se suicida de sa dernière cartouche pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi.

Le sandjak d'Aïntab fut administré par le lieutenant-colonel Flye-Sainte-Marie, qui fit son possible pour enrayer les événements. Le général Dufieux avait, d'ailleurs, dès le début de 1920, fait placer quatre pièces de 75 braquées sur la ville turque; la tranquillité y fut ainsi maintenue; mais le 1er avril 1920, le général de Lamotte, qui avait pris le commandement, ayant disposé de cette batterie pour une colonne qui allait opérer sur la rive gauche de l'Euphrate, deux heures après le départ des canons, la ville se souleva, un officier et une cinquantaine d'hommes en corvée furent faits prisonniers. La ville d'Aïntab ne devait se soumettre que le 11 février 1921, après un blocus très pénible.

Le sandjak de Marache, qui était orienté sur Osmanié, et avait fait autrefois partie du vilayet d'Adana, avait été placé sous le contrôle du capitaine André, gouverneur du Djebel-Bereket (télégramme au Haut-Commissaire, n° 621 du 18 novembre 1919 [1]). Cet officier, parfaitement au courant du pays, avait par sa politique musulmane rallié autour de lui les Tcherkess et les Kurdes Alevis. Le 4 novembre 1919, au concours agricole d'Osmanié, les chefs Kurdes Alevis (fig. 7) avaient fait auprès du colonel Brémond une démarche décisive, et une réunion tenue par eux à Bazardjik, au début de novembre 1919, avait décidé d'appuyer l'action française, qui leur apportait la liberté religieuse et maintenait les privilèges féodaux de leurs chefs.

On sait que le sandjak de Marache, bien qu'ayant des fonctionnaires turcs, obéit à ses beys locaux qui sont kurdes en majeure partie et tcherkess du côté de Göksoun. Je ne parle pas des organisations arméniennes importantes de Marache, Aïntab et de la

[1] N° 621. Pour me conformer aux prescriptions de votre télégramme n° 387 du 15 novembre, je donne le contrôle Marache à capitaine André qui conservera Djebel-Bereket.

petite république de Zéitoun qui fut protégée par Napoléon III et n'a disparu qu'en 1920.

A Marache, la famille seigneuriale Bayazid Zadé, kurde très osmanlisée, était toute-puissante. En bonnes relations avec nous depuis le départ de l'Intelligence Office, elle nous offrait son concours, mais prévenait qu'il fallait se hâter, car les kemalistes, depuis Albistan, travaillaient activement contre nous; les fonctionnaires de Marache, comme ceux d'Adana à notre arrivée en 1919, avaient tendance à l'hostilité, mais étaient surtout hésitants, ne recevant aucun ordre de Constantinople, ce qu'il aurait été désirable de leur faire donner. Le capitaine André avait préparé son départ pour Marache; il devait quitter Osmanié avec un détachement de 150 gendarmes ciliciens (fig. 8); ce détachement comprenait les pelotons tcherkess; le commandant Sedki bey, ancien chef d'état-major de la 22e division turque à Alexandrette et le capitaine Mithad bey, officier turc, ancien aide-de-camp du sultan, les commandaient. Contrairement à ce qu'on a dit, ce détachement était en majorité musulman (125 musulmans et 25 chrétiens arméniens, chaldéens et assyriens [1]). Sentant grandir la menace kemaliste, et usant de son initiative autorisée (comme l'a dit le télégramme 637 cité plus haut), le capitaine André se mit en route en rendant compte à l'Administrateur en chef; au cas où son initiative ne serait pas approuvée, il signalait qu'on pouvait l'arrêter le deuxième jour à Islahié. Le colonel Brémond télégraphia l'ordre de ne pas partir sans nouvel avis : cet ordre arriva après le passage du détachement, à la suite de diverses difficultés de transmission.

Le capitaine André arriva le 24 novembre à Marache. Les notables, avec le président de la municipalité, le cadi et le mufti allèrent à sa rencontre; le mutasserif le reçut au konak, avec fanfare et honneurs rendus par la gendarmerie et lui présenta les fonctionnaires. Il y eut ensuite un thé avec les autorités ottomanes chez le commandant d'armes, le capitaine Fontaine. Enfin le soir, les Bayazid Zadé offrirent un dîner d'apparat.

Tout se passait donc de manière satisfaisante; d'ailleurs, le capitaine André, qui a une éducation musulmane remarquable (ancien élève de l'Ecole des Langues orientales) et qui, en mars 1919, avec dix gendarmes turcs, avait instauré au Djebel

[1] Tous ces chrétiens étaient étrangers au pays, généralement caucasiens, pour éviter les frictions.

Fig. 8. — Gendarmerie cilicienne.
En avant le capitaine Mithad bey;
derrière lui, en blanc, le commandant Sedki bey.

Fig. 9. — Devant la gare,
le bataillon de gendarmerie cilicienne d'Adana.
Arrivée du général Dufieux (2 déc. 1919).

Bereket les services administratifs et s'y était créé une popularité qui durera longtemps, était trop attentif et trop averti pour ne pas surmonter toutes les difficultés locales.

L'imam de la grande mosquée, professeur de théologie à la médressé, dont le nom est révéré de Mersine à Marache, Dayyi Zadé, vieillard vénérable de quatre-vingts ans, avait prononcé à la grande mosquée, le matin du 27 décembre 1919, un sermon en faveur du capitaine André, recommandant d'obéir avec confiance à ses ordres.

Mais le même jour, les kemalistes qui, jusqu'alors, avaient constitué en face des Anglais une sorte de front Albistan-Göksoun, détachaient à Marache d'Albistan une centaine de cavaliers résolus, qui entraient dans la ville, non barricadée, à toute allure gagnaient la citadelle non occupée, et où seuls quelques gendarmes d'Osmanié étaient de garde, et hissaient un drapeau turc, accompagné d'un tekké, drapeau religieux vert et rouge. Ils tiraient de nombreux coups de fusil, qui jetaient la panique dans la ville.

Une émeute se déchaînait, au cours de laquelle la populace traînait dans la boue, par la barbe, l'imam Dayyi Zadé, insultait les Bayazid Zadé, les menaçant de mort.

La population restait si peu hostile que plusieurs de nos officiers pouvaient parcourir les rues pour faire rouvrir les boutiques, sans incident. Mais naturellement la population arménienne, qui, sous la direction de la famille seigneuriale des Kerlakian, avait fait au capitaine André une réception enthousiaste, concevait les craintes les plus légitimes de ces commencements de troubles.

Le capitaine André téléphonait au colonel Flye Sainte-Marie à Aïntab pour lui demander deux ou trois cents hommes de renfort qui auraient permis de rétablir la situation immédiatement en présence d'une population persuadée de notre force, et confiante dans notre prestige intact.

Mais le colonel Flye Sainte-Marie, d'ailleurs malade et n'ayant lui-même que des ressources qu'il jugeait déjà trop faibles, priait le capitaine André de venir à Aïntab pour le mettre au courant : le 30, cet officier quittait Marache pour Aïntab, où, après l'avoir entendu, le colonel Flye Sainte Marie ne se croyant pas en état de régler la question, l'envoyait au général commandant la division à Adana.

On a raconté à propos de ces incidents que le capitaine André

avait fait amener le drapeau turc et hisser un drapeau français, ce qui aurait causé le soulèvement. Jamais, à aucun moment, le capitaine André n'a fait amener le drapeau turc; jamais il n'a fait hisser le drapeau français. Il y avait à Marache un drapeau français sur le cantonnement de nos troupes, à l'occasion de l'arrivée du général Gouraud à Beyrouth (26 novembre 1919); le drapeau turc a constamment flotté sur le konak de Marache. Le drapeau turc hissé sur la citadelle y a été laissé en raison du caractère religieux que lui donnait l'adjonction du tekké.

En réalité, il n'y a pas eu faute des exécutants à Marache, il y a eu un effort kemaliste, signalé depuis plusieurs semaines par les télégrammes d'Adana, qui est venu se heurter à l'action française encore incapable de le réprimer.

Cet effort était extérieur; il ne trouvait que dans la populace un concours effectif, alors que la population moyenne restait indécise et que les dirigeants avaient pris parti pour les Français. Les fonctionnaires turcs eux-mêmes attendaient les ordres de Constantinople pour se décider, encore que certains d'entre eux aient eu des sympathies marquées pour les kemalistes.

La responsabilité des événements de Marache incombe évidemment à ceux qui n'ont pu amener les deux ou trois cents hommes avec canons nécessaires pour intimider la première émeute encore hésitante et qui n'ont pas fait donner par Constantinople les ordres nécessaires aux fonctionnaires turcs.

Il y avait des inconvénients évidents à retarder notre action à Marache, alors que nos partisans, les Bayazid Zadé en tête, nous pressaient d'agir. L'Administrateur en chef avait envoyé un télégramme pour arrêter l'opération en cours, télégramme qui ne parvint pas à temps, mais c'était simplement pour permettre d'attendre l'arrivée du général Dufieux annoncée comme très prochaine, et sans se dissimuler tous les inconvénients de cet atermoiement.

Comme, d'autre part, le général Dufieux apportait l'ordre de l'établissement du contrôle administratif, il aurait vraisemblablement donné des instructions après la date du 2 décembre, où il arriva. Le retard de huit ou dix jours qui en serait résulté n'aurait pas amélioré la situation; au contraire. Bien que Marache ne fasse pas partie de la Cilicie proprement dite (vilayet d'Adana) plus qu'Aïntab ou Ourfa, il a paru nécessaire de relater les événements concernant ces trois sandjaks, à cause de leur liaison avec l'histoire de la Cilicie. D'ailleurs dans les habitudes locales, le sandjak

de Marache est souvent considéré comme faisant partie de la Cilicie montagneuse, par opposition à la plaine, dénommée « Cilicie champêtre ».

3e PARTIE.

Commandement français.

Le général Dufieux, commandant la 156e division, débarquait à Mersine le 2 décembre 1919 à 8 heures et prenait le même jour à Adana (fig. 9) le commandement administratif et militaire d'une région de 600 kilomètres de longueur.

Une partie seulement de ses troupes était débarquée : 18e tirailleurs algériens (ancien 6e), 17e tirailleurs sénégalais (nouvellement affecté à la division, 4 gros bataillons). Son artillerie et sa cavalerie arrivaient par voie ferrée par Haïdar Pacha, Konia, et les trains étaient poussés jusqu'à Katma et au delà de l'Euphrate sans difficulté, ce qui montre bien l'état de tranquillité de la région à ce moment.

Mais certains éléments étaient retenus en Syrie; la 156e division n'a jamais reçu son artillerie lourde et le 1er spahis marocain qui ont été employés à Damas et dont l'absence s'est cruellement fait sentir et a eu une grande répercussion sur la marche des événements de l'été 1920.

Le 10 décembre à 8 heures du matin, le général Gouraud débarquait à Mersine, visitait la ville pavoisée, se rendait par train spécial à Adana, où, après avoir vu la population de Tarsous au passage à cette gare, il faisait son entrée triomphale. La ville entière l'acclamait; de nombreux arcs de triomphe étaient dressés par la municipalité, les communautés arménienne et grecque.

Le Haut-Commissaire recevait les fonctionnaires et les délégations, visitait quelques établissements militaires et civils, et se réembarquait à Mersine le 11 décembre vers 21 heures.

Il témoignait toute sa satisfaction à l'Administrateur en Chef pour cette réception, qui montrait toute la population acclamant la France, mais qui, malheureusement, ne devait pas avoir l'occasion de se répéter.

Le gouvernement ottoman avait nommé à Adana, par iradé du 2 novembre 1919, comme vali Djebel bey. Ce haut fonctionnaire avait fait ses études à Bonn, à la même université que le kron-

prinz; il avait été vali à Alep pendant la guerre, et y avait montré envers les Arméniens une mansuétude qui sauva la vie à beaucoup d'entre eux (plusieurs milliers); mais il devait expliquer plus tard que fonctionnaire parvenu aux plus hauts emplois (il avait été ministre de l'intérieur), n'ayant par conséquent plus rien à espérer, persuadé que les massacres finiraient par causer des ennuis à leurs auteurs, il avait préféré s'en abstenir; «mais, ajouta-t-il, évidemment le point de vue était différent pour les jeunes fonctionnaires ayant leur carrière à faire». Cependant, sa nomination fut vivement appuyée par les Arméniens de Constantinople; les journaux arméniens de la capitale publièrent des articles dithyrambiques ornés de son portrait.

Cette nomination était contraire aux clauses de la convention du 20 février 1919 qui s'exprime ainsi :

5. Such Turkish Officials as are reported unsatisfactory will be removed by Egyptian Expeditionary Force. The names of Officials to replace these are to be submitted to C.-in-C. E. E. F. for his approval.

Aucune approbation n'avait été demandée au Haut-Commissariat, qui ignorait d'ailleurs l'existence de cette convention, qui dut lui être télégraphiée sous le numéro 566 en réponse à sa demande n° 359.

Malgré les objections faites à cette nomination, notamment à cause de l'intempérance de ce fonctionnaire, elle ne fut pas l'objet d'un veto.

Le vali Djelal bey allait jouer en Cilicie un rôle néfaste et y causer les désordres les plus graves et les plus déplorables. Sa francophobie sera intraitable et il n'aura pas la moindre reconnaissance des soins médicaux qui lui furent donnés par le médecin-major Botreau-Roussel pour enrayer les accidents alcooliques qui l'atteignaient.

Nous aurons malheureusement à revenir à maintes reprises sur les conséquences fâcheuses pour la Cilicie de la présence de ce fonctionnaire germanophile.

M. Georges Picot, en quittant le Levant, était allé voir Mustafa Kemal à Sivas. Ce voyage a été très discuté; ni à Beyrouth, ni a Constantinople, il ne fut approuvé.

Au point de vue historique, il est intéressant de noter que le commandement anglais avait notifié, au début du mouvement kemaliste, qu'il ne reconnaissait que le gouvernement turc de

Constantinople et les fonctionnaires nommés par lui, cette attitude était donc très nette. Lorsque la relève des troupes anglaises commença, les Tcherkess de Gœksoun et d'Azizié firent demander aux autorités françaises d'occuper leur pays pour les délivrer du joug turc. Comme cette extension d'occupation ne rentrait pas dans les projets du commandement français, et que ces démarches avaient causé de l'agitation parmi les kemalistes, le colonel Brémond demanda et obtint du Haut-Commissaire l'autorisation de télégraphier à Moustafa Kemal pour lui faire connaître qu'il n'était pas question de ces occupations (29 octobre 1919).

Moustafa Kemal répondit, de Sivas, le 30 octobre, qu'il avait la plus parfaite satisfaction de la nouvelle reçue, mais qu'à son avis personnel, pour calmer l'opinion et «renouveler l'amitié que nous portons à la France depuis des siècles», il fallait «démentir également les bruits d'occupation prochaine d'Ourfa, d'Aïntab et de Marache, tout en déclarant que l'occupation de la Cilicie est provisoire». Ce télégramme ne comportait pas de réponse locale : mais il avait l'avantage d'établir nettement le point de vue de Moustafa Kemal. D'autant plus que Marache, Aïntab et Ourfa étaient déjà occupées par les troupes françaises, ce que Moustafa Kemal ne pouvait ignorer au moment où il télégraphiait.

Quelques jours après, d'ailleurs, le 19 novembre 1919, Moustafa Kemal adressait, au nom du «Comité de défense des droits de Roumélie et d'Anatolie», un télégramme aux «Comités de défense des droits d'Adana, de Sis, de Mersine, du Djebel Bereket» déclarant l'occupation d'Aïntab et Marache contraire aux droits civils et aux conditions de l'Armistice, «action qui foule aux pieds les droits et la population de ces localités», et prescrivant de «demander catégoriquement la rectification de cette injustice».

Il était donc évident dès cette date que nous étions en conflit direct avec Moustafa Kemal. Il y avait deux solutions : ou s'entendre avec lui en faisant les concessions nécessaires; ou engager la lutte en se servant de tous les Alliés et des moyens utilisables.

On ne fit ni l'un ni l'autre. On se borna, comme nous allons le voir, à encaisser les coups, laissant à l'ennemi l'initiative militaire et politique.

On s'est demandé souvent pourquoi Moustafa Kemal, négligeant les Grecs, les Anglais, s'était borné à la lutte contre les Français. Les motifs n'en sont pas encore nettement connus; mais deux causes peuvent être invoquées dès maintenant.

1° Le fait que la plupart des officiers turcs ont fait leur instruction en Allemagne, qu'ils venaient de combattre en alliés des Allemands, leur donnait une haine particulière contre les Français. Qu'il y ait des affinités franco-turques, c'est incontestable; mais il est également certain que depuis trente ans, l'Allemagne germanisait la Turquie; ce travail de trente années ne peut s'effacer que par un effort de durée et d'intensité équivalentes;

2° L'état de dénuement et d'abandon où le corps d'occupation de Cilicie a été laissé, en faisait un objectif plus tentant que l'armée grecque de Smyrne, nombreuse, abondamment pourvue de matériel.

Du moment où le commandement optait pour le maintien des occupations effectuées, il lui appartenait de prendre les mesures voulues pour assurer la défense des terrritoires occupés. Il était, d'ailleurs, au courant des arrivées de personnel et de matériel, et il lui appartenait de régler sur elles ses possibilités d'action.

Il est bien évident que les agents d'exécution, même s'ils n'avaient pas toujours utilisé toutes les circonstances au mieux, ne sauraient pas plus être rendus responsables des déboires subis qu'ils ne l'auraient été des succès remportés.

L'organisation du mouvement kemaliste aux abords de notre frontière était connue depuis plusieurs semaines. D'ailleurs, depuis le 29 mai 1919, sous le numéro 180, le colonel Brémond avait signalé la nécessité d'enrayer ce mouvement, qui, sinon, «déborderait bientôt l'Asie Mineure».

Il était évident, dès cette époque, que n'ayant pas profité du moment de désarroi qui avait suivi l'écroulement des Puissances Centrales, pour régler la question turque; n'ayant pas pu conserver l'union entre alliés, n'ayant pas su utiliser l'instrument grec qui, aidé et encouragé, pouvait amener une solution, il ne restait qu'à s'entendre avec le gouvernement turc. On préféra écraser celui-ci, se privant d'un instrument qui manque étrangement aujourd'hui, et tenter des négociations avec un parti rebelle, lié aux Allemands et aux Bolchevistes, et duquel on ne peut guère espérer logiquement une paix satisfaisante volontaire. Dès le 27 octobre, on constatait la présence de troupes kemalistes entre Göksoun et Azizié, menaçant la trouée de Char-Hadjine-Sis; le 3 novembre, l'avion Poulet arrivait de Konia (fig. 10), couvert par les officiers turcs d'inscriptions : Révoltez-vous; ne soyez pas lâches comme les Syriens, etc.; le 18 novembre,

Fig. 10. — Passage de l'aviateur Poulet à Adana (3 novembre 1919).

Fig. 11. — Départ du général Garnier-Duplessis, en avion, pour Mersine (23 mai 1920).

des rassemblements étaient signalés à Mouth (70 kilomètres Est de Sélefké), mais le Kaïmakam de Sélefké résistait au mouvement et maintenait de bonnes relations avec nous; il devait même venir à Mersine et à Adana nous visiter; le 30 novembre, une émotion se manifestait à Ourfa où le capitaine Sajous, par une politique habile et inlassable, réussissait à rétablir le calme.

Mais Moustafa proclamait partout que ses préparatifs étaient dirigés contre les Grecs, qui avaient d'ailleurs l'avantage dans les rencontres préliminaires. Et la confiance des populations dans notre sécurité restait complète.

Dès l'arrivée du général Dufieux (2 décembre 1919), l'administration des sandjaks de l'Est avait été donnée au général commandant les troupes (général Quérette à Aïntab, avec le colonel Capitrel à Djérablous) relevant directement à tous les points de vue du général commandant la division. Le commandant Morbieu avait été désigné pour remplir les fonctions de chef du contrôle administratif à Marache, le lieutenant-colonel Flye Sainte-Marie à Aïntab, le capitaine Sajous restant à Ourfa, le capitaine André à Osmanié.

Des renforts avaient été acheminés sur les postes au fur et à mesure des possibilités, la Légion arménienne ramenée sur la voie ferrée, où ses effectifs continuaient à diminuer (environ 400 hommes). A la fin de décembre, Marache était commandée par le commandant Rose des Ordons du 412e, avec une partie de son bataillon, une batterie de 65, un demi-escadron du 5e chasseurs d'Afrique. Mais l'agitation devenait chaque jour plus vive; l'organisation méthodique des paysans se poursuivait activement.

Le 21 janvier, Marache était attaquée; le général Dufieux envoyait successivement au général Quérette qui était venu y prendre le commandement, la colonne Corneloup, la colonne Thibault, c'est-à-dire toutes ses disponibilités au fur et à mesure de leur arrivée. Ces forces représentaient fin janvier, 25 compagnies avec 4 canons de campagne.

Malheureusement, faute de T. S. F., les liaisons étaient inexistantes; trois avions enfin arrivés à Adana (3 au 5 fevrier 1920) permirent de faire quelques vols qui donnèrent des renseignements forcément réduits, les aviateurs ne connaissant pas les choses du pays. C'est ainsi que le général Dufieux resta absolument sans aucune nouvelle de Marache du 31 janvier (où il reçut un émissaire avec des nouvelles du 28) au 13 février où il apprit

en voyant l'arrivée de la colonne à Islahié que Marache était évacuée. Il y avait eu un vol d'avion le 6 février qui avait apporté quelques renseignements sur les emplacements de plusieurs éléments, mais sans précisions suffisantes.

L'évacuation de Marache a fait l'objet de rapports officiels; il n'est pas possible actuellement de donner des précisions à ce sujet.

Constatons simplement que la ville contenait de grandes quantités de blé; c'est, d'ailleurs, la question des blés de Marache qui a beaucoup influé sur la décision d'attaquer des kemalistes, à cause de la famine qui régnait du côté de Malatia. D'autre part la colonne Normand partie d'Islahié le 5 février avait amené deux batteries de 75 et des munitions en quantités notables. Enfin la ville était très endommagée : les Turcs avaient notamment incendié au pétrole l'église arménienne, y faisant périr dans les flammes 7 ou 800 femmes et enfants, tout ce qui tentait de sortir étant tué à coups de fusil.

Et l'arrivée de la colonne Normand avait amené chez l'assaillant un découragement tel que le chef de l'Union et Progrès de Marache, le docteur Moustafa, était venu en parlementaire chez le général Quérette pour négocier la fin des hostilités, juste au moment où on décidait l'évacuation.

La décision de la retraite reste donc un mystère; elle n'a été prise ni à Beyrouth, ni à Adana, mais à Marache. Il ne paraît pas douteux que s'il y avait eu un appareil de T. S. F. à Marache, permettant une communication constante avec Adana, l'ordre de ne pas partir aurait été donné.

Nos blessés durent être laissés à l'hopital américain. Beaucoup de matériel dut être détruit faute de moyen de transports.

Bien que l'ordre ait été donné de le faire et par suite des circonstances précipitées du départ, la population arménienne ne fut prévenue qu'imparfaitement de la retraite : 7 à 8,000 Arméniens partirent avec la colonne, par un froid russe; 2,000 environ, qui prévenus trop tard, tentèrent de la rejoindre au matin, furent presque tous massacrés. Parmi eux se trouvaient plusieurs membres de la famille Kerlakian, qui s'étaient complètement compromis pour la cause française.

Le 13 février, le général Dufieux, arrivé d'Adana à Islahié, assistait par une tempête de neige effroyable à l'arrivée de la colonne Normand de la garnison de Marache, et du malheureux troupeau de réfugiés : il fallut descendre de cheval le colonel Nor-

mand épuisé de fatigue et de froid. Le bataillon Bernard des tirailleurs, qui formait l'arrière-garde, avait fait halte pendant une demi-journée pour couvrir la marche des Arméniens, qui laissaient derrière eux des milliers de cadavres.

Ce bataillon en arrivant devant le général Dufieux défila comme à la parade, provoquant par sa belle attitude une vive émotion.

Les pertes furent d'environ 1,200 soldats blessés ou malades dont 200 amputations pour gelures (plusieurs des 4 membres) et de 7 à 8,000 Arméniens, croit-on.

On illumina à Sivas et à Angora. Un frémissement d'orgueil galvanisa le kemalisme encore hésitant. Dès ce premier événement, le manque de matériel se faisait sentir : pas de T. S. F., pas de pigeons voyageurs, pas d'auto-mitrailleuses ou canons, pas de camions, pas d'avions. Dans la guerre moderne, les hommes ne sont plus que les auxiliaires des machines. Ils ne peuvent les suppléer.

(Ce n'est que les 3 et 5 février que 3 avions arrivèrent à Adana.)

La perte de Marache était un coup terrible pour notre prestige; il aurait fallu pouvoir le rétablir, en réoccupant immédiatement la ville. Mais les troupes qui avaient subi cette épreuve avaient besoin de se refaire et de se reconstituer. La nécessité de garder une ligne de chemin de fer de 600 kilomètres absorbait tous les efforts dans un jeu de navette épuisant et stérile. D'autant qu'au milieu de cette voie ferrée se trouvait le centre chérifien d'Alep, qui empêchait tout ravitaillement sérieux.

La situation de la 1re division était critique : sa voie ferrée Mersine-Adana-Islahié était sans cesse coupée vers Radjoun et devenait chaque jour de trafic plus réduit. A Alep nouvelle interruption; la ligne Beyrouth-Rayak-Alep était aux mains des chérifiens qui empêchaient tout transport serieux. La route Alexandrette-Katma était en mauvais état (pluies) et il aurait fallu y organiser des colonnes d'escorte. On manquait d'ailleurs de moyens de transport.

La situation dans les territoires de l'Est devenait donc précaire; elle se compliquait en Cilicie du fait de l'action brouillonne et hostile du vali Djelal bey, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Mais à ce moment, un accord avec l'émir Faïçal était conclu, et donnait une sécurité suffisante pour que le général de Lamotte, commandant la 1re division, jusque-là à Zaleh et orienté sur Damas, put être envoyé à Killis.

La répartion des troupes fut alors la suivante :

1re division. Général Dufieux. Quartier général Adana. Territoires du villayet d'Adana.

2e division. Général de Lamotte. Quartier général Killis. Sandjaks de l'Est (Aïntab, Alep, Ourfa).

Un 3e groupement, sous les ordres du général Goybet, était constitué à Beyrouth, mais son chef n'avait qu'un rôle purement militaire, l'administration ressortissant directement au Haut-Commissariat. Ce groupe allait d'ailleurs absorber les éléments qui arrivaient pour constituer une 3e division.

Le général de Lamotte, par Adana, gagna Killis en chemin de fer et s'y installa le 20 février 1920.

La situation à Ourfa était devenue grave ; une mission donnée au colonel Normand [1] est appréciée en ces termes par le capitaine Sajous dans une lettre d'Ourfa, 21 janvier 1921 : « Quoi qu'on en dise et quoi qu'on puisse écrire, je déclare, que la mission du colonel Normand a subi un échec des plus complets et le plus désastreux pour notre influence. Elle n'était pas préparée; elle aurait pu l'être, mais pas par un simple télégramme envoyé de Beyrouth au vali Faïk Ali bey [2]. Il est enfantin de croire les Turcs aussi simples.

« La réception faite au colonel Normand à Mardine, au cours de laquelle l'autorité régulière avait organisé une manifestation spontanée des plus hostiles, a commencé le mal.

« L'échec de Séverek que j'avais annoncé et le retour la tête basse a eu l'effet le plus désastreux.

« J'espère avoir pris à temps la contre-partie du mouvement contre nous, mais je n'en suis pas très sûr. »

Malheureusement les efforts du capitaine Sajous ne devaient pas faire plus que de retarder quelque peu les événements.

La garnison d'Ourfa bloquée, assiégée, bombardée au 105 alors

[1] Le colonel Normand n'échappa à l'assassinat que par miracle. Il fit preuve au cours de cette mission de son sang-froid et de son endurance habituels. Si le succès ne couronna pas ses efforts, c'est évidemment parce qu'il n'était pas possible. Il était accompagné du colonel turc Hilami bey, ancien commandant du 48e régiment d'infanterie et conseiller des services administratifs d'Adana.

[2] Le vali Faïk Ali, universitaire modéré, qu'on n'avait pas pris soin de faire orienter par Constantinople, ou même de pressentir, se hâta de quitter Diarbékir, sous prétexte de maladie, avant l'arrivée dans la région du colonel Normand, et de regagner Constantinople par Adana, ne voulant pas être mêlé à l'assassinat qui se préparait et se sentant impuissant à l'empêcher.

qu'elle n'avait pas de canons, sans aucune liaison avec le commandement, puisqu'elle n'avait pas de T. S. F., allait arriver au bout de ses vivres et de ses munitions. Malgré les tentatives faites par le général de Lamotte pour rétablir les communications avec elle, et qui n'aboutirent pas, il fallut en arriver à un arrangement aux termes duquel la garnison évacuait Ourfa et se retirait sur l'Euphrate. Mais en cours de route, elle tomba dans une embuscade et fut massacrée entièrement à l'exception d'un officier et de quelques hommes. On ne sait si les Français qui étaient venus s'établir à Ourfa ont subi le même sort, ce qui est probable, notamment neuf religieuses franciscaines de Lons-le-Saulnier, qui, parties sur le *Waldeck-Rousseau* avec le commandant en chef, n'ont plus donné de nouvelles depuis la fin de janvier 1920.

La Cilicie restait encore indemne, mais l'agitation y croissait sous la direction du vali Djelal bey. Celui-ci dès son arrivée avait affecté de ne pas connaître les autorités françaises; il avait télégraphié de Constantinople et de Konia aux affidés du parti kemaliste, qui lui avaient préparé une réception à la gare d'Adana; mais ce n'est que de Bozanti, et sur l'envoi d'un avis du colonel Brémond lui signalant son incorrection, qu'il avait télégraphié au Général et à l'Administrateur en chef.

A son arrivée, il resta 48 heures sans leur donner signe de vie.

A l'observation que lui en fit faire le général, il répondit qu'il était malade : or depuis son arrivée, il avait tenu un grand nombre de réunions politico-religieuses dans les mosquées, les cimetières, et fait et reçu des visites sans discontinuer.

Dès l'abord, d'ailleurs, il s'était mis à la remorque du parti de l'ancien député Soubhi Pacha, unioniste notoire.

La Cilicie jusqu'à l'époque d'Abdul Hamid n'avait fait partie de l'état ottoman qu'à la manière d'une marche, les anciennes familles seigneuriales y gardant une véritable indépendance dans la montagne, une influence prépondérante dans la plaine (Cilicie champêtre). Dans cette dernière partie du pays, il s'était créé une ligue de quelques familles qui tenaient tout le pays.

C'était, à Adana, le député Soubhi Pacha, son frère Kadri bey, président de la municipalité; à Tarsous, le député Saddik pacha, gendre de Soubhi pacha, et son gendre Hakki bey président de la municipalité, ceux-là mêmes qui pour faire disparaître toute trace française avaient, avec quatre camions automobiles allemands, jeté bas la maison de l'ancien consul de France Geoffroy, destruction

qui s'était faite illégalement sans le vote nécessaire de la municipalité, et qui n'est pas réparée à l'heure actuelle; à Mersine, le mufti, également parent et allié de ces deux familles.

Pendant l'année 1919, l'opposition de ces personnages ne s'était pas démentie, malgré tous nos efforts de conciliation. Un fils de Kadri bey avait été condamné à la bastonnade par le conseil de guerre anglais lors du désarmement de mai 1919 pour avoir conservé une arme à feu chez lui : le colonel Brémond était intervenu, sans succès, pour obtenir la remise de la peine prononcée.

Au cours des perquisitions faites en 1920, on retrouva encore plusieurs armes à feu chez Saddik pacha, dont un fusil de guerre caché dans son lit.

Lors de l'arrivée du général Gouraud, Saddik pacha, avisé par le gouverneur du passage du Haut-Commissaire en gare de Tarsous, le 10 décembre, s'absenta ostensiblement, en accompagnant sa manifestation de propos qui ne laissaient aucun doute sur son caractère.

Cependant à Adana, Soubhi pacha se présentait comme chef de la délégation turque, composée de son frère Kadri bey, un membre du conseil général du vilayet, Ibrahim Rassikh, et le fils de celui-ci, le capitaine de réserve Feizi bey qui avait fait partie de l'état-major du général de division Fakri Pacha, qui dirigea la défense de Médine, en Arabie, avec une très grande résolution. Cette délégation reçut le meilleur accueil du Haut-Commissaire qui lui rappela qu'un officier turc avait partagé son paquet de pansement avec un soldat français blessé, dans la presqu'île de Gallipoli. Mais la haute bienveillance dont elle avait bénéficié d'une manière si éclatante ne modifia pas ses sentiments d'opposition; au contraire, ils en furent accrus, comme il arrive souvent dans ces cas.

Ces personnages avaient une grande influence dans le pays, à cause de leur fortune considérable, qui peut se chiffrer par dizaines de millions; ils étaient redoutés des paysans qu'ils tyrannisaient et qui à plusieurs reprises demandèrent à être délivrés de ce joug, mais qui n'osaient pas seconder vigoureusement les efforts faits pour les libérer, en raison de l'incertitude politique de l'avenir de la Cilicie, et aussi d'un atavisme de servage.

C'est avec eux que le vali Djelal bey lia partie. Et il en arriva dès le 7 mars 1920 à écrire au général commandant la division une note insolente, qui aurait justifié son départ si le Haut-Commissariat l'avait autorisé, comme il lui fut demandé.

Cependant la Cilicie faisait ses préparatifs de combat; Char occupé par un détachement de gendarmes ciliciens était bloqué et tombait après quelques semaines; le soulèvement s'étendait et atteignait Hadjine.

Le colonel Brémond avait demandé à l'avocat arménien de Djihan, M. Tchalian, d'accepter les fonctions de kaimakam (sous-préfet) de Hadjine. Sentant parfaitement qu'il allait à la mort, celui-ci avait accepté ce poste d'avant-garde. Sa nomination fut ratifiée par Constantinople. Environ 1,200 fusils et 125,000 cartouches lui étaient parvenus d'Adana à Hadjine avec quelques grenades, les seules qu'on eût; un peu de matériel sanitaire; 300 tonnes de blé avaient été rassemblées à Hadjine en vue du siège, mais les communications étaient lentes et difficiles; le sentier muletier de Sis à Hadjine (65 kilomètres), malgré les travaux d'aménagement faits par nous en 1919, restait difficile (pays alpestre). Hadjine avait été visité en 1919 par le général Mudge et le colonel de Piépape; nos officiers des services administratifs s'y rendaient fréquemment. Cette ville et son territoire faisaient donc partie de la zone d'occupation et d'administration française, sans conteste possible.

Un détachement de 100 gendarmes ciliciens y tenait garnison. Une ancienne caserne turque avait été réparée pour le cas où le commandement aurait décidé d'y mettre une garnison française.

Les habitants et les dirigeants arméniens avaient demandé à plusieurs reprises qu'un détachement de la Légion arménienne y fût envoyé. Le commandement n'avait pu donner suite à ces demandes parce qu'il n'était pas possible de laisser engager un détachement en uniforme français que nous étions hors d'état de soutenir, à cause des distances et du caractère alpestre de ce pays de hautes montagnes (plus de 3,000 mètres).

Le dernier convoi (30 fusils, 50,000 cartouches) parti de Sis pour Hadjine fut enlevé par les kemalistes et son escorte de gendarmes ciliciens détruite ou dispersée.

Jusqu'au mois de novembre 1920, Hadjine s'est défendu inlassablement. A son arrivée, M. Tchalian a arboré le drapeau français sur le konak, et a refusé de l'amener malgré plusieurs sommations.

A deux reprises, un avion français put aller à Hadjine; le deuxième lança une caisse de cartouches, un peu de matériel de santé, et un courrier. La caisse de cartouches arriva écrasée; mais les capsules furent utilisées pour la réfection des cartouches; la

poudre pour faire des grenades; les assiégés fabriquèrent de la poudre; mais ils ne purent suppléer au manque de capsules, et il ne fut plus possible de leur envoyer d'avion, ces tentatives exigeaient des appareils puissants; les cinq ou six avions en état de marcher ayant largement dépassé leur maximum d'heures de vol, étaient hors d'état de le faire; une dernière tentative amena la chute d'un avion qui put gagner Sis, alors occupé par nous. Mais après l'évacuation de Sis, toute possibilité cessa d'aider la défense.

M. Tchalian put faire sortir quelques émissaires qui gagnèrent Adana y portant des lettres qui mériteraient d'être publiées.

S'il avait été possible de leur envoyer des capsules par avions, si l'on avait eu un appareil de T. S. F. pour communiquer, la situation eût été bien améliorée.

La population de Hadjine avant la guerre, exclusivement arménienne, était de 25,000 habitants. Après l'armistice, 8,000 Arméniens y revinrent; quelques centaines de Turcs, installés pendant la guerre, continuèrent à y habiter. Au moment de l'invasion kemaliste, 2,000 Arméniens des villages voisins s'y réfugièrent. De ces 10,000 personnes, 480 environ ont échappé au massacre d'après les derniers renseignements.

800 Grecs ottomans, réfugiés d'Azizié et de Césarée, avaient pu gagner Adana avant l'investissement; le gouvernement hellénique, d'accord avec le Haut-Commissariat de Beyrouth, les fit diriger sur Cavalla à ses frais.

Du côté de Bozanti, les kemalistes commencèrent par arrêter les trains de céréales destinés à la Cilicie; un bataillon français alla jusqu'à Oulou Kichla par train spécial, et, par une opération menée avec pleine surprise, réussit à faire parvenir la douzaine de trains qui s'y trouvaient. Mais aussitôt après, le pont d'Oulou Kichla sautait : les communications étaient définitivement coupées.

Le commandant Mesnil du 412e, qui occupait Bozanti avec un bataillon mixte (412e et 18e tirailleurs), 2 pièces de 65, avait constitué un point d'appui solide; malheureusement, il ne fut pas possible de le pourvoir de vivres et de munitions pour une durée de plus de trois mois. Il n'avait pas de T. S. F. de sorte qu'à partir de son investissement, on n'eut plus de ses nouvelles que par de rares vols d'avions, qui lui portaient le courrier et lisaient ses signaux forcément incomplets, et mal vus à cause des nuages (1,800 mètres, au milieu des montagnes de près de 4,000 mètres).

En présence de l'attitude symptomatique du vali Djelal bey, des

renseignements recueillis sur l'activité de l'ennemi, le général commandant la 1re division demanda le 10 mars que les garnisons d'au delà de l'Euphrate fussent repliées sur la Cilicie. Mais cette demande ne fut malheureusement pas agréée; la suite de ce récit montrera combien elle était justifiée.

A cette époque le colonel Normand, avec une colonne de la 2e division, allait ravitailler Djerablous, Biredjik, Arab Punar et Tell Abiod, poste extrême vers l'Est; mais, faute de moyens de transport, il ne pouvait ravitailler Ourfa; et faute de T. S. F., il ne pouvait aviser la garnison, dès lors enterrée sous le bombardement turc, de sa proximité. Cette colonne a été menée avec un entrain, une vigueur, et une rapidité qui lui mériteraient un chapitre spécial. Elle fait grand honneur au chef qui l'a conduite et aux troupes qui l'ont exécutée.

Le siège de Sis (commandant Knall-Demars, 3 compagnies du 18e tirailleurs, 1 section de 65, 1 compagnie de volontaires arméniens) commençait le 27 mars [1], celui de Bozanti le 9 avril; les chrétientés de Cheiklé et d'Akbès étaient assiégées; Harounyé, défendu par le 412e, était évacué et les kemalistes y installaient un gouvernement du Djebel Bereket.

Et tour à tour les postes de la voie ferrée, mal pourvus en vivres et en munitions, dépourvus de fils de fer barbelé dont on manquait complètement, tombaient sous l'effort d'un ennemi nombreux, au courant du pays, et abondamment pourvu de munitions, disposant de moyens d'artillerie supérieurs à ceux de nos postes : Hadjikiri, Kelebek, Bélémédik où l'ennemi s'emparait de tout le matériel de réserve de la voie ferrée (30 locomotives Decauville notamment) et de plusieurs tonnes d'explosifs.

Il n'y a pas eu d'invasion kemaliste en Cilicie à proprement parler; mais seulement l'arrivée de 2 à 3,000 individus, où l'on trouvait jusqu'à des Afghans, menés par des Allemands ou des officiers turcs germanisés, et qui obligèrent les villages à fournir des contributions en argent et en nature, et des recrues que l'on constituait en tabors (bataillons) de 100 à 150 hommes. Si au début nous avions disposé de quelques escadrons avec auto-mitrailleuses, les paysans étant opposés alors à l'action kemaliste et réclamant notre appui, le mouvement aurait été enrayé. Mais il n'a été envoyé en Cilicie que 3 auto-mitrailleuses et 5 chars d'as-

[1] Une de nos patrouilles ayant été capturée par les assiégeants, nos hommes furent martyrisés et eurent notamment les yeux arrachés.

saut. Encore a-t-il toujours manqué quelque chose : personnel, corps gras, munitions ou essence.

A la suite du résultat incomplet obtenu par la colonne Normand, le général de Lamotte constitua une nouvelle colonne de ravitaillement; il y fit notamment entrer la batterie de 75 qui «gouvernait» de sa seule menace la ville turque d'Aïntab; celle-ci quitta la ville le 1er avril; deux heures après son départ, les Turcs se soulevèrent; la colonne dut faire demi-tour et revenir dégager la garnison française. Aïntab ne devait capituler que le 11 février 1921, après un siège de plus de 10 mois.

Finalement, on put ramener les garnisons de Tell Abiod et d'Arab Pumar sur Djerablous.

Le 10 avril, à l'occasion de la fête du sultan, le vali Djelal bey, jaloux des événements d'Aïntab, avait préparé un mouvement analogue à Adana; mais les mesures prises par le général commandant la 1re division avec ses ressources cependant très limitées empêchèrent la réalisation de ces projets. A la suite de cette alerte, il donna l'ordre de constituer des groupes de volontaires chrétiens (Arméniens, Chaldéens, Assyriens, Hellènes, Italiens) ou musulmans (Arabes, Alevis). Ces derniers ne furent très limités qu'en raison du peu de confiance qu'ils méritaient.

Le 15 avril, la colonne Laurent partait de Missis pour Sis avec tout ce qu'on avait pu rassembler de vivres, munitions et moyens de transport, et après quelques engagements ravitaillait Sis. Malheureusement par suite du mauvais temps, une grande partie des vivres était avariée, et la garnison dut se mettre à la demi-ration. Elle était prévenue qu'on ne pourrait rien faire pour elle avant le début de juin. La population arménienne (7 à 8,000 personnes) et turque (quelques centaines) était également mise à une ration réduite de pain fait avec tout ce qu'on pouvait trouver. Le capitaine Taillardat, gouverneur du sandjak, organisa la récolte des champs de céréales, voisins de la ville, pour parer à cette situation très dure.

Le 16 avril, M. Robert de Caix de Saint-Amour, secrétaire général, venait visiter Adana; il y séjourna quarante-huit heures, pendant lesquelles il eut une entrevue avec le vali Djelal bey; l'attitude de celui-ci fut telle que M. de Caix, indigné, promit de demander au Haut-Commissaire le départ immédiat du fonctionnaire turc.

Cette visite, qui devait rester unique, venait à peine de se terminer, que la voie était coupée pour la première fois entre Yénid-

jé et Zeitounli; le 22 avril, un avion emportait le courrier d'Adana à Mersine. En même temps, les bandes kemalistes descendaient dans la plaine, faisaient contribuer les villages, ramassaient tous les paysans ou ouvriers chrétiens, et les emmenaient dans les montagnes où ils étaient massacrés par bandes. Quelques cadavres ramenés à Adana y étaient inhumés au milieu de l'émotion générale, d'autant plus que nombre de Turcs ne se gênaient guère pour annoncer que ce n'était qu'un prélude.

Les chrétiens des champs fuyaient sur Adana où ils augmentaient les difficultés d'approvisionnement et de logement, et où ils étaient forcément un élément de désordre, malgré les efforts de l'administration et des clergés.

Le vali Djelal bey, d'ailleurs, dirigeait l'agitation, avec le but avoué de nous obliger à garder nos troupes à Adana, laissant le champ libre aux kemalistes hors de la ville.

Dès la fin d'avril, les destructions de voie ferrée étaient telles à Yénidjé, que les deux trains blindés qui avaient été construits avec du matériel heureusement trouvé sur place étaient bloqués et qu'il fallait envoyer d'Adana un bataillon pour les dégager.

C'est à cette époque qu'Adana commença à se préparer au siège qui n'était que trop à prévoir. Comme le matériel manquait complètement, on organisa d'abord le front nord avec tranchées et abatis, remplaçant les fils barbelés dont on était dépourvu, quelques points d'appui sur la face ouest; au sud, les villages arabes donnaient encore une certaine sécurité; enfin, la face est était couverte par le poste arménien d'Indjirlik et par le Seïhoun, et était d'ailleurs flanquée par les pièces d'artillerie en batterie aux casernes turques.

L'arrivée de la 122e division, général Goubeaud, à Alexandrette, venant de l'armée d'Orient, aurait pu remettre les affaires en bonne posture si, groupée, elle avait pu parcourir la Cilicie; mais, certains de ses éléments furent envoyés du côté de Beyrouth, à la 3e division, et elle ne tarda pas à être orientée sur Alep. Elle prenait le numéro 4, avec quartier général à Alexandrette.

Le 3 mai, la conduite d'eau de Mersine avait été coupée et la ville bloquée.

Le 10 mai[1], l'organisation défensive d'Adana était renforcée, un

[1] C'est à cette époque qu'un train de blessés fut pris par l'ennemi dans la région de Toprak Kalé, après une vigoureuse résistance. Le lieutenant Peloux du 412e, atteint d'une balle au ventre, fut attaché à un rail avec une courroie, arrosé d'essence et brûlé vif. D'autres blessés subirent le même sort. On retrouva les cadavres carbonisés, au nombre d'une douzaine.

réduit prévu autour de la nouvelle gare et mis en chantier, les quartiers chrétiens organisés de manière à pouvoir se défendre eux-mêmes. Grâce à ces mesures, tous les éléments disponibles pouvaient être réunis en une colonne sous les ordres du colonel Gracy, avec mission de débloquer Bozanti, et d'en ramener la garnison, dont le ravitaillement n'était plus possible, la voie ferrée étant coupée, et nos moyens de transport par routes insuffisants.

Le 16 mai, la colonne était concentrée à Tarsous, et le 17, elle attaquait suivant l'axe de la belle route construite par les Allemands et restaurée par les services administratifs en 1919. Après avoir enlevé le village de Baïramli où elle trouvait les cantonnements turcs écrits en allemand (Pferd, Mann), la colonne Gracy se heurtait, dans un terrain comparable aux grandes Alpes, à des bandes nombreuses, faisant un tir d'infanterie extrêmement violent, connaissant admirablement le terrain et esquissant même de la manœuvre. Si l'artillerie lourde de la division avait été là, il est vraisemblable que l'ennemi n'aurait pas plus tenu sous les marmites qu'il ne l'a fait à Gaza en 1917, mais cette artillerie était à Beyrouth.

Le 20, estimant que ses efforts ne pouvaient atteindre le but, le colonel Gracy donnait l'ordre de retraite. Il était parvenu au tiers de la route; si, muni de T.S.F., il avait pu communiquer avec Bozanti, la garnison, qui n'était plus entourée que par des postes très réduits (toute la troupe kemaliste étant devant la colonne Gracy), aurait pu tenter avec chance de succès de regagner nos lignes. Mais il n'y avait pas de T. S. F. Et ce n'est que plusieurs jours après qu'un avion, à travers les nuages abondants de ces hautes montagnes, put porter au commandant Mesnil l'ordre douloureux qui lui donnait toute liberté d'action, même pour capituler.

Mais le commandant Mesnil, qui s'était couvert de gloire devant Soissons et devant Noyon, en 1918, n'était pas homme à se résigner; déjà sa femme, infirmière à l'hôpital de Bélémédik, était tombée aux mains de l'ennemi, et avait dû écrire à son mari plusieurs messages l'engageant à se rendre. Le commandant Mesnil avait fait les réponses qui convenaient. Au reçu de l'ordre qui lui apprenait qu'on ne pouvait le sauver, après avoir mis ses deux 65 hors de service, laissant sur place ses blessés (environ 150, croit-on, et qui ont été massacrés, selon les renseignements reçus), il quitta ce fort de Bozanti, dont l'ennemi n'avait jamais pu lui enlever une parcelle sans une contre-attaque immédiate et réussie, et se dirigea vers Tarsous. Cerné dans une cuvette, réduit à moins de 150 hommes, n'ayant plus de munitions, les derniers hommes du

Fig. 12. — Le Kol Ordou (état-major du corps d'armée turc) à Adana.

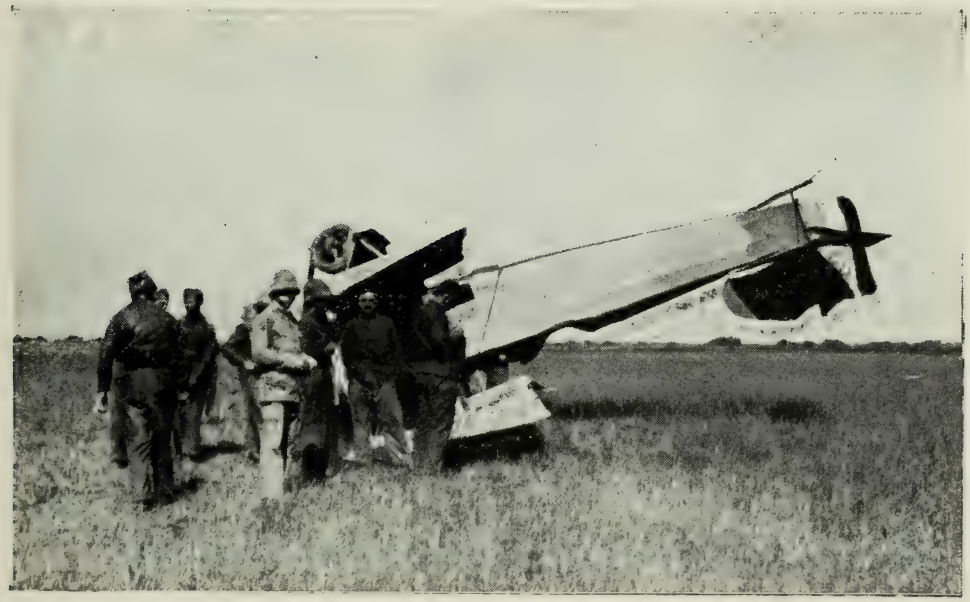

Fig. 13. — L'avion du général Garnier-Duplessis capote à l'atterrissage (28 mai 1920).

412e et du 18e tirailleurs durent se laisser capturer[1]. Le commandant Mesnil était sauf. Ils sont encore prisonniers à Césarée (février 1921).

Un avion, envoyé au-dessus de Bozanti, rapporta la nouvelle que la place était muette.

Cependant, le 18 mai, 50 cavaliers ennemis se présentaient devant le front nord d'Adana; dès le 21, un premier engagement se produisait devant la gare de Chakir Pacha, à l'ouest de la ville. A partir de cette date jusque vers le 10 août, ce sera l'événement quotidien.

Les quelques troupes restées à Adana étaient en alerte constante; mais le vali activait l'agitation; heureusement, le 22, la colonne Gracy rentrait à Adana et nous y rendait une force suffisante.

Le général Garnier-Duplessis, ancien commandant du 9e corps d'armée, avait été envoyé de Paris pour remplir à Beyrouth les fonctions d'adjoint au commandant en chef, mais il n'avait pas été agréé. Employé à des missions d'inspection, il arriva en avion de Mersine à Adana, le 22, peu avant la colonne Gracy (fig. 11).

Il rendait aussitôt visite au vali, au konak, en présence des fonctionnaires ottomans et des notables musulmans et chrétiens. L'attitude de Djelal bey fut si mauvaise que le général dut lui imposer silence, au milieu de l'émoi de l'assemblée. Compte rendu en fut fait à Beyrouth. Le général Garnier-Duplessis réunissait ensuite les officiers au Kol Ordou [fig. 12] (ancien quartier général turc), et après avoir constaté que le colonel Gracy avait fait tout ce qui était possible pour sauver Bozanti, avertissait la réunion qu'il n'y avait à compter sur aucun appui ou renfort. Il terminait par le cri de «Haut les cœurs».

Cette constatation officielle de l'abandon où la Cilicie était laissée n'était qu'une confirmation. Quant au souhait final, il était exaucé d'avance, le général Garnier-Duplessis tout le premier le savait bien. Le 23, le général repartait en avion pour Mersine.

Sur la demande des gouvernements alliés, le cheikh ul islam de Constantinople avait donné une fetouah condamnant le kemalisme comme une rebellion envers le Padishah et le Khalifa. Cette fetouah parvint à Adana sous forme d'une traduction française par T. S. F. Il fallut refaire une traduction turque, qui fut tirée à des

[1] Tous les hommes blessés furent égorgés sous les yeux de leurs officiers et de leurs camarades, qui furent complètement dépouillés. Les officiers turcs auxquels on essaya d'avoir recours se dérobèrent, arguant être impuissants.

milliers d'exemplaires et répandue partout. Ce document produisit pendant quelques jours une grande impression dans les milieux musulmans.

Mais le vali Djelal bey, arguant de ce qu'il n'avait pas reçu le texte de Constantinople, formalité primordiale qui n'avait malheureusement pas été observée, malgré des demandes répétées, n'assista pas à la lecture de la fetouah à la Grande Mosquée, lui enlevant son caractère officiel; certains personnages religieux se dérobèrent également; et enfin le vali fit publier par le mufti de Kars, au pouvoir de l'ennemi, une contre-fetouah qui réduisit de beaucoup le résultat primitif obtenu. L'erreur commise nuisit fortement à notre effort, comme bien on pense.

Heureusement, le 27 mai 1920, un télégramme sans fil parvenait à Adana, signé de Rechad effendi, ministre de l'intérieur, rappelant le vali Djelal bey à Constantinople pour y donner des explications sur la situation de son vilayet. Cette nouvelle produisit dans la ville un effet considérable. Musulmans et chrétiens crurent y voir un retour à une politique énergique, et la fin de tous les atermoiements qui, depuis cinq mois, nous menaient progressivement à l'abîme, nous et nos amis.

Les chefs du mouvement kemaliste à Adana, Soubhi Pacha, Kadri bey, Ibrahim Rassikh, Feizi effendi, découragés, demandèrent à partir avec le vali. Le général Dufieux leur donna toutes facilités. Il est à noter que le vali put emporter près de mille kilos de bagages. Il en avait notablement moins en arrivant.

Le 30, le vali et ses acolytes prenaient le train pour Mersine à Adana, à 8 heures; mais, par suite d'une coupure de la voie au delà de Tarsous, ils devaient s'arrêter dans cette dernière ville, à 10 heures du matin. Ils y arrivaient à l'improviste, le télégraphe étant coupé et aucun appareil de T. S. F. n'existant naturellement pas à Tarsous. Le gouverneur, le commandant Coustillière, dès qu'il fut avisé, se hâta de prendre les précautions qui lui parurent utiles.

Mais il avait affaire à un adversaire irrité et actif. L'ancien député Saddik Pacha avait été pris comme otage quelques jours avant, pour répondre de la vie d'un professeur américain et de sa femme, directeurs du collège américain de Tarsous, et qui ayant voulu, malgré tous avis, se promener dans la campagne, avaient été enlevés par les tchétés (brigands) kemalistes. Sur sa parole de rester chez lui, il avait été autorisé à continuer à habiter sa maison. Après conversation avec le vali, il gagna la campagne et alla

prendre place dans l'état-major kemaliste. La ville de Tarsous était en ébullition.

Heureusement, le 31, il fut possible, par transbordement, de faire continuer sur Mersine. Le transbordement des bagages du vali dura près d'une heure et fut considéré d'un œil peu favorable par les autres voyageurs, peu soucieux de rester une heure de plus exposés à un coup de main des tchétés. Si le vali a espéré l'intervention des kemalistes à ce moment, il a été déçu.

A Mersine, le vali continua à jouer le même jeu.

On a su depuis que les kemalistes lui avaient envoyé un cheval et un guide pour les rejoindre. Mais peu soucieux de se trouver mêlé à une affaire d'avant-poste, Djelal bey se contenta de poser à la victime et de causer à Mersine toute l'agitation possible. Ce fut au point que le général commandant la division donna l'ordre de l'embarquer, de gré ou non, sur l'*Ernest-Renan* alors en rade, pour y attendre le passage du bateau italien qui devait l'emmener à Constantinople avec ses compagnons. Ceux-ci, depuis, ont gagné Adalia, se dirigeant sur Bozanti. Mais on n'a pas à craindre de les trouver parmi les combattants, car tous les membres de ces familles, pendant la grande guerre, sont restés obstinément confinés dans les services de l'intendance, des étapes ou des subsistances, à l'exception du capitaine Feizi qui était à Médine.

Le bon effet du départ du germanophile Djelal bey, trop tardif, était malheureusement effacé au même moment par l'armistice d'Angora.

En effet, le Haut-Commissariat, qui avait fait opposition au voyage de M. Georges Picot à Sivas, en décembre 1919, à cause de la situation fausse où nous plaçait une négociation avec un général rebelle, vis-à-vis du gouvernement du sultan, et à cause du relief que donnait à Moustafa Kemal une semblable démarche, avait trouvé des avantages plus importants que ces inconvénients, mais qui ne sont pas connus, à reprendre ces négociations, M. Robert de Caix fut donc envoyé à Angora; après plusieurs jours de négociations pénibles, qui font penser plutôt à celles de Jules Favre à Ferrières qu'à celles d'un représentant de la France victorieuse de novembre 1918, M. de Caix parvint à obtenir un texte d'armistice que lui-même jugeait si insuffisant qu'il ne consentit à le signer que sur l'ordre formel du Commandant en chef.

On peut penser que l'on se proposait le but de sauver la garnison de Bozanti : il n'a pas été atteint, et ce qui reste de cette troupe héroïque est toujours prisonnier à Césarée.

Mais en revanche, on évacuait Sis, on rendait Aïntab, et surtout on décourageait nos amis au dernier point. C'était comme la fin de notre prestige déjà si entamé depuis le début de l'année.

Cet armistice nous aliénait les Turcs qui avaient mis leur confiance dans l'amitié française et qui se trouvaient obligés de se rallier au kemalisme avec une violence destinée à se faire pardonner leur hésitation primitive.

Bien entendu, les promesses, d'ailleurs très vagues, de Moustafa Kemal, de cesser, ou pour employer le mot adopté, *d'atténuer* les hostilités, ne pouvaient être tenues. Un chef dans sa situation peut nuire, il ne peut pas empêcher le mal. Cet armistice devait durer vingt jours. Ses conditions étaient d'ailleurs imprécises, par conséquent tout à l'avantage de l'adversaire de mauvaise foi, au détriment de l'adversaire de bonne foi. Cet événement est encore trop récent pour qu'on puisse lui appliquer les adjectifs qui lui conviennent, mais dont l'histoire ne manquera pas de le marquer.

L'ennemi ne montra, d'ailleurs, que peu d'empressement à mettre en pratique cet armistice, qui, connu à Adana, le 28 mai, y produisait la plus déplorable impression.

Ce n'est que le 3 juin, que le major Chemseddine, chef d'état-major du 12e corps d'armée, fut amené au quartier général de la division par le lieutenant d'état-major Bordat. L'officier turc se présenta à l'allemande; du reste, il avait fait son éducation en Allemagne, et découragea toute tentative d'entente.

Il essaya subrepticement d'entrer en relation avec le vali intérimaire, Abdurrahman effendi, nommé par les notables, et dont la ratification était demandée au gouvernement de Constantinople. Celui-ci, qui avait été chef de la délégation turque lors du passage de la Commission américaine Crane, en juillet 1919, et qui, avec un courage louable, cherchait à réunir autour de lui tous les éléments de population désireux de calme et de paix, demanda s'il devait obéir à Moustafa Kemal.

Le général commandant la division lui fit répondre que la convention était purement militaire et ne modifiait rien à la situation politique.

Mais dans les territoires de l'Est Aïntab fut évacuée par nos troupes et remise aux autorités kemalistes, qui émirent même la prétention d'occuper le quartier arménien. Celui-ci, qui avait pris jusqu'alors une part active et honorable à la lutte, refusa d'admettre les Turcs en armes, se barricada et maintint sa position,

tandis que les troupes françaises se retiraient dans un camp à proximité de la ville.

A Killis, quartier général de la 2e division, des autorités kemalistes s'installèrent librement, de sorte que cette ville obéissait aux ordres de l'ennemi.

L'armistice portait que les prisonniers militaires et politiques seraient échangés.

Nous rendîmes même des prisonniers de droit commun, pour éviter toute difficulté. Les kemalistes se bornèrent à rendre 1 officier et 100 soldats. L'échange eut lieu à Yénidjé, et fut dirigé de notre côté par le capitaine Chevillard, des Services administratifs d'Adana. Même sur ce point, l'armistice fut une déception. Il reste 750 prisonniers à Césarée, et périodiquement la menace est faite d'en fusiller quelques-uns.

Le 7 juin 1920, 7,500 réfugiés arméniens de Sis arrivaient à Adana, après avoir été protégés de Sis à Missis par la colonne française; le capitaine Taillardat arriva aphone et épuisé, mais n'ayant laissé derrière lui ni une femme, ni un enfant. Ces gens, ruinés, déçus, irrités d'avoir dû abandonner la capitale de l'Arménie mineure, le siège pontifical du Catholicos, allaient être un élément de désordre dans la ville d'Adana, où on ne les casait qu'à grand'peine, et où leur arrivée ne faisait qu'accroître une disette chaque jour plus marquée. Le même soir, la garnison de gendarmes et de volontaires arméniens d'Indjirlik, première station à l'est d'Adana, était attaquée par quelques groupes kemalistes venus de Sis et qui avaient suivi la retraite, et après une fusillade, se repliait sur Adana; il fallut plusieurs jours pour réorganiser ce poste important que notre canon ne pouvait protéger, et qui couvrait la ville à l'est.

Le général Garnier-Duplessis était arrivé de Killis en avion à Adana, le 28 mai 1920, mais à l'atterrissage, l'avion ayant capoté, il eut plusieurs vertèbres cassées (fig. 13); néanmoins, dès le 6 juin, il repartait pour Mersine en train blindé, avec le général Dufieux; le soir, ils s'embarquaient pour Beyrouth sur la *Décidée;* le 9, le général Dufieux rentrait à Adana après avoir vu le Haut-Commissaire.

Le général Gouraud lui avait notifié le remplacement du colonel Brémond comme chef du Contrôle administratif en Cilicie, par le lieutenant colonel Capitrel, mutation qui avait été provisoirement retardée sur la demande instante du commandant de la 1re division. Le général Dufieux rapportait, en outre, la pro-

messe formelle que les trois premiers bataillons qui débarqueraient au Levant seraient affectés à la Cilicie.

Confiant dans la promesse qu'il avait reçue, le général commandant la 1re division forma avec tous ses éléments disponibles une colonne Laurent (environ 3 bataillons), à laquelle il donna la mission de ravitailler et de relever les garnisons échelonnées le long du chemin de fer et parvenues au terme de leur approvisionnement de munitions et de vivres. On n'avait de ces garnisons que des nouvelles rares, généralement par les reconnaissances d'avions, car aucun poste n'était muni de T.S.F. C'étaient : Toprak kalé, Osmanié, Baghtché, Keller, Islahié, Medain Akbes.

Les trois bataillons attendus devaient suffire à tenir la plaine pour permettre la rentrée des récoltes, et à assurer la sécurité d'Adana.

Le 10 juin, on rapportait à Adana, d'Abdoglou, 4 cadavres musulmans; une agitation kemaliste se dessinait aussitôt en ville, sous la direction du consul de Perse, Assef Ismaïl, et à 10 heures du matin, le konak (fig. 14) était envahi par plusieurs centaines de personnes, et le colonel Brémond avait beaucoup de peine à calmer cette effervescence. Le but du consul de Perse, qui revenait de Constantinople, et semblait en avoir rapporté un mot d'ordre francophobe, était de substituer des autorités turques kemalistes aux autorités turques ententistes en fonction. Il s'était dévoilé depuis le départ du vali Djelal bey et de ses acolytes, qui avait heureusement privé le mouvement de ses chefs.

Le 12 juin, au milieu de ces circonstances tragiques, le général Dufieux ouvrait la Foire d'Adana, qui dura jusqu'au 27. Malgré toutes les difficultés, cette manifestation attira un concours de plusieurs milliers de personnes, et apporta un dérivatif bien nécessaire aux préoccupations de la foule; en même temps, elle redonnait confiance à nos amis et faisait douter nos ennemis.

Le 13 juin, avec l'autorisation de son ambassade et du Haut-Commissariat de Beyrouth, le consul de Perse, Ismaïl Assef, se rendait auprès du major Chemseddine, qui s'était installé à Kurd Tépé, petit village en vue d'Adana, d'où il avait le téléphone et le télégraphe avec Sivas, et sur lequel flottait un énorme drapeau turc. Fait caractéristique : nous avions établi une dérivation sur les lignes téléphoniques ennemies, ce qui nous permit de constater que les ordres s'y donnaient en allemand, que l'on s'y donnait du Herr Major et du Herr Hauptmann et qu'on se souhaitait

Fig. 14. — Le Konak d'Adana.

Fig. 15. — Siège d'Adana. Les faubourgs sud de la ville (août 1920).

Mahlzeit après les repas. Ceux qui ne veulent pas se rendre compte de la germanisation des Turcs pourront méditer ce fait, et il y a là une explication de l'hostilité particulière des kemalistes contre la France.

Le mois de Ramazan, le Ramadan arabe, avait commencé le 19 mai et se terminait le 17 juin; il avait été célébré partout dans les formes ordinaires, avec salves de canon, malgré les facilités que cela pouvait donner à l'espionnage, notamment par les signaux lumineux; la circulation fut laissée libre la nuit.

L'armistice devait se terminer le 18 juin à minuit.

Conformément aux ordres du Haut-Commissaire, tout le possible avait été fait pour obtenir une nouvelle prolongation de vingt jours; mais on s'était constamment heurté à un orgueil boche, sûr de la prochaine victoire; et tous les renseignements recueillis prouvaient la volonté arrêtée de reprendre les hostilités, montraient les préparatifs.

Plus de 1,200 gendarmes turcs avec presque tous leurs officiers avaient déserté en mai; l'armistice précipita ce mouvement.

Est-il utile de dire que, pendant l'armistice, les hostilités ne cessèrent pas : mais par ordre, il nous fut interdit de tirer le canon au nord de la voie ferrée; cet ordre subsista jusqu'aux premiers jours de juillet[1], et nous causa les difficultés qu'on peut penser.

La voie ferrée devait être la limite des deux partis pendant l'armistice. Les chefs kemalistes avaient émis la prétention d'avoir le rail nord, le rail sud restant aux Français. Ce seul fait pourra servir de critérium.

Le 18 juin à 23 heures 30, avant la fin de l'armistice, les kemalistes déclanchèrent contre Mersine une attaque bien montée, avec feux d'infanterie organisés; repoussés, ils recommencèrent le 19 à 3 heures du matin. L'artillerie des bateaux en rade concourut à la défense de la ville. Cette intervention fut regrettée par le haut commandement.

Également dans la nuit du 18 au 19, le pont de Yénidjé

[1] La garnison de Missis (2 sections de tirailleurs algériens, 2 mitrailleuses) ayant été attaquée, le commandant d'armes (un sous-lieutenant indigène) repoussa l'ennemi et le poursuivit du feu de ses mitrailleuses. Le moudir turc (sous-préfet) envoya à Adana un télégramme de remerciment pour cette intervention qui avait sauvé la ville du pillage. Un sans-fil du haut commandement blâma cet officier, parce que l'action s'était passée au nord de la voie ferrée.

sautait; le train parti d'Adana le 19 à 8 heures devait y revenir : la voie ferrée ne sera réouverte qu'en octobre.

Les événements ne sont pas encore assez reculés pour qu'on puisse sans inconvénient relater certains ordres relatifs à l'évacuation. Mais on peut dire que c'est à cette époque qu'ils ont débuté; comme ils étaient inexécutables, ils montrent que la situation n'était pas connue ou était inexactement appréciée. Ils ne furent d'ailleurs susceptibles d'aucune exécution, jusqu'à celui du 18 septembre 1920 qui commençait à se manifester lorsque des ordres de Paris, à la fin d'octobre, vinrent en arrêter les effets.

Ils ne paraissent pas avoir été connus du gouvernement lorsqu'ils ont été donnés.

Dès le 20 juin, on entendait d'Adana le canon de Tarsous mais sans savoir ce qui se passait, puisqu'il n'y avait pas de T. S. F. A ce moment, il y avait un appareil de T. S. F. à Mersine (de la Marine) et un à Adana.

Tarsous, ville de 30,000 habitants ayant une garnison de deux bataillons (dont un de recrues) et d'une batterie de 65, n'avait pas de T. S. F. La prise du commandement français remontait à près de sept mois.

Le même jour toutes les lignes télégraphiques étaient coupées; elles ne furent réparées qu'en octobre, sauf celle d'Adana-Karatache qui le fut en août. La fuite d'un grand nombre de télégraphistes turcs se trouva ainsi sans inconvénient, puisque le service était supprimé.

Enfin le 21 juin, à son tour l'artillerie d'Adana ouvrait le feu, sur Madama Tchiflik, située à 3,000 mètres N. E. de nos organisations, et d'où les Tchétés venaient de couper la voie ferrée; en même temps ils attaquaient Indjirlik qui cette fois les repoussait.

A cette époque, le front nord d'Adana était terminé, le front ouest présentait de bons points d'appui, mais non reliés; le front sud ne comprenait que 3 petits postes de tirailleurs perdus dans la forêt des arbres fruitiers; on renforça ces derniers avec 2 postes de 25 volontaires arméniens et chaldéens, en même temps qu'on perfectionna la défense des quartiers chrétiens (maisons organisées, barricades, sacs à terre, constitution de postes permanents). A l'est, Indjirlik couvrait la ville, encore peu attaquée de ce côté.

Il est à noter que les réseaux de fils de fer d'Adana furent constitués avec environ 2 tonnes de barbelés laissées par les Allemands en 1918 et l'approvisionnement de fils télégraphiques des services

administratifs. Il n'y avait pas de fil de fer barbelé dans les approvisionnements du génie.

Les troupes furent aux rations réduites pendant les mois de juin et juillet.

La population civile avait diminué de plusieurs milliers de musulmans qui avaient profité de l'armistice pour sortir de la ville; mais elle était augmentée des 7.500 Arméniens venus de Sis et de plusieurs milliers de réfugiés chrétiens venus des villages des environs.

Les vivres étaient rares. Il arriva qu'un soir il ne restait qu'une demi-journée de farine pour la ville. On dut limiter la vente du pain, malgré les inconvénients dans un moment pareil des queues de clients devant les boulangeries fermées; on fit du pain avec tout ce qui pouvait être utilisé. Mais si on pense que le pain est presque la nourriture unique de bonne part de ces populations, et qu'ils sont habitués au seul pain blanc, on peut penser aux sentiments que ces mesures inévitables faisaient naître. Une organisation de cartes de pain fut préparée.

Cependant dans l'Est la colonne Laurent poursuivait son opération.

Osmanié était assiégé depuis le 27 mai; la colonne Gracy, à son retour de Sis, avait poussé jusqu'à Osmanié le 7 juin; la colonne Laurent à son passage lui avait assuré un nouveau répit : les Arméniens y défendaient énergiquement leur quartier, en liaison avec la garnison, retranchée dans un ouvrage en pierres entièrement édifié par elle.

Cependant l'ennemi s'était aperçu que la garnison d'Adana était réduite à rien. Un moment maintenu par le bruit de l'arrivée imminente des 3 bataillons promis, il se resaississait, et la situation devenait sérieuse. Le 21 juin, le général Dufieux le signalait au commandement, et demandait qu'on lui fit connaître les dates précises d'arrivée des bataillons. Il lui fut répondu le 23 que ces bataillons étaient arrivés, qu'ils avaient été employés ailleurs, et qu'il ne fallait compter ni sur eux, ni sur d'autres.

Tout commentaire sur cette réponse est inutile, aussi bien que sur la situation désespérée où on mettait la 1re division, et en particulier Adana, dépourvu de forces, et Tarsous où les avions lisaient sans cesse le signal : demande de munitions et de ravitaillement.

Le général Dufieux, de son initiative, prit alors la décision de faire retourner la colonne Laurent (3 bataillons) qui commençait

à arriver à Djihan, sa mission terminée, dans l'Amanus, où elle procéderait à une évacuation complète. Cette mesure permettrait de récupérer environ 2 bataillons. Osmanié deviendrait le 1er poste vers l'Est. On peut se demander pourquoi on s'était obstiné à conserver ces postes isolés sur la voie ferrée, qu'ils ne protégeaient pas, et où ne passait plus aucun train. Un avion partait d'Adana le 24 porter l'ordre préparatoire. Mais le 27 Missis était bloqué, le poste d'Hadji Taleb près Tarsous était enlevé; le poste de Gulek (4 kilomètres est de Tarsous) était relevé et pouvait regagner Tarsous, et les Tchétés incendiaient Madama Tchiflik (3 kilomètres N. E. d'Adana).

Dès le 28 un train blindé partait d'Adana, prenait contact avec un train blindé venant de Djihan; Indjirlik, de nouveau évacué, était réoccupé par une nouvelle garnison arménienne, Missis était débloqué. Mais les chrétiens qui jusqu'alors avaient tenu le village d'Abdoglou, point de passage du Djihan au sud de Missis, s'enfuyaient à Adana. On ne put rétablir ce point important qu'après de longs efforts.

Le 30 juin, le général Dufieux pouvait aller et revenir de Djihan par train blindé et y donner les ordres nécessaires pour le rassemblement des garnisons de l'Amanus.

Cette initiative n'avait été approuvée à Beyrouth qu'avec réserve; et l'ordre avait été donné d'envoyer les 2 petits bataillons qu'on allait ainsi récupérer, à Dortyol en *réserve d'armée*. Heureusement, il ne fut pas maintenu, mais il montre qu'à Beyrouth on ne se rendait pas plus compte de la situation pour Adana qu'on ne l'avait fait pour Ourfa ou Bozanti.

La situation intérieure à Adana s'aggravait d'heure en heure, maintenant que notre faiblesse était connue.

Le 4 juillet, les kemalistes sous la conduite du consul de Perse, Ismaïl Assef, envahissaient de nouveau le konak pour sommer les autorités ottomanes, vali et président de la municipalité, tous deux turcs, de se démettre en faveur d'unionistes. Le colonel Brémond avec trois de ses officiers entrait dans le bureau du vali, donnait l'ordre au consul de Perse de sortir; sur son refus, il amenait deux gendarmes turcs, très hésitants, et leur faisait expulser ce fonctionnaire. La gendarmerie cilicienne, avec hésitation, faisait dégager le konak de la foule qui l'entourait. Le général commandant la Division téléphonait aussitôt qu'il proclamait l'état de siège à Adana, ce dont il avait l'autorisation depuis peu.

Il est à noter que la manifestation du consul de Perse avait pour but d'empêcher une réunion de délégués des quartiers musulmans que le colonel Brémond venait d'organiser pour lutter contre la propagande kemaliste. Notification fut faite au consul de Perse que toutes relations étaient rompues avec lui; peu après, il faisait partir sa famille, et lui-même, gagnant la face sud dont la surveillance était incomplète, rejoignait les kemalistes qui lui faisaient un accueil enthousiaste.

L'attitude énergique des autorités françaises commençait à peine à rétablir le calme, que le 10 juillet une échauffourée éclatait qui remettait tout en question, dans l'absence de moyens où nous nous trouvions.

Le faubourg de la ville qui se trouve sur la rive gauche du Seïhoun est surtout habité par des Tziganes, affiliés aux kemalistes. Leur chef, Ibrahim le Tzigane, agitateur populaire redouté, avait d'ailleurs rejoint Kara Issalou, quartier général de l'ennemi.

Le 10 juillet, une fusillade éclata dans ce quartier. C'était là un événement quotidien, qui n'étonnait plus personne. Mais ce jour là, un vent de panique souffla sur la ville. Chacun, chrétien ou musulman, prit son fusil et se mit à tirer par sa fenêtre. Les postes de volontaires chrétiens ouvrirent le feu sans objectif précis. Immédiatement les officiers des services administratifs se répandirent dans les rues pour faire cesser le feu. Ils y réussirent très rapidement. Le nombre des victimes fut de six, toutes musulmanes (dont deux femmes, l'une étant une Arménienne convertie).

Une vingtaine d'arrestations de chrétiens fut opérée, et ils furent traduits en conseil de guerre, où ils ont été sévèrement condamnés.

Immédiatement le chef du contrôle administratif réunit les autorités et notables musulmans pour tâcher de rétablir la confiance. Mais l'effet obtenu fut presque nul.

La population musulmane s'enfuit éperdument pendant 48 heures; les gendarmes et policiers placés pour arrêter l'exode, partaient eux-mêmes. Le major de gendarmerie Djemil bey, après avoir promis solennellement au colonel Brémond de rester avec lui, s'enfuyait caché dans une voiture de paille, et allait à Kara Issalou organiser une gendarmerie kemaliste.

Plus de 40,000 musulmans prirent ainsi la fuite, sans qu'il fut possible de rien faire pour les retenir.

Les causes de ce grave événement furent : d'abord la faiblesse de la garnison française qui n'inspirait plus confiance; ensuite une

propagande kemaliste annonçant que la ville allait être bombardée, brûlée et que les musulmans restés avec les Français seraient traités comme eux; enfin une propagande extrémiste arménienne menaçant les musulmans de massacre. Le matin du 10 juillet, les volontaires arméniens avaient fait dans les rues de leur quartier plusieurs arrestations illégales de musulmans, qui, conduits devant les notables arméniens furent relâchés et protégés. Mais le bruit courait que les musulmans arrêtés étaient assassinés. De fait une plainte ferme fut formulée par un musulman; mais l'enquête ne put établir que la disparition d'un musulman, qui, au milieu de cette panique pouvait aussi bien avoir pris la fuite. S'il y a eu des cas de cette sorte, ce qui est possible, ils ont été rares. Les abus de pouvoir des volontaires arméniens furent vigoureusement réprimés. Le départ des musulmans laissait vides plusieurs quartiers. On imagine si les pillards pouvaient laisser passer cette occasion. Mais on fit pendre tout individu convaincu de pillage : six chrétiens furent ainsi pendus, au total. Un comité musulman fut créé et s'occupa d'emmagasiner en lieux sûrs les mobiliers et effets abandonnés. Défense fut faite aux chrétiens de pénétrer dans le quartier musulman.

Dans cette répression du pillage qui nuisait si ouvertement aux intérêts des chrétiens, Monsieur Mihran Damadian, représentant de l'Arménie intégrale accrédité auprès du Haut-Commissaire et des autorités françaises de Cilicie, déploya une louable activité. Un jour qu'il faisait ressortir à la foule les inconvénients du pillage et les prévenait que les voleurs encouraient la potence, un assistant répondit : «C'est bien, que celui qu'on prend, on le pende», se déclarant ainsi prêt à en courir le risque.

Monseigneur Kevork Arslanian parcourait les rues, un bâton à la main, ramenant vigoureusement de sa houlette ses brebis égarées. Ce prélat, dont toute la famille a péri dans le feu turc, a montré en toutes circonstances un patriotisme élevé, une résolution dans la conduite de la foule souvent égarée, qui en font un des hommes les plus éminents de l'Arménie. Il devait tomber à la fin de 1920 dans son église, pendant un service religieux, frappé à la tête avec la clef de cette église par un de ces exaltés qui ont jeté sur l'Arménie entière le fâcheux renom qui n'était mérité que par eux. Mais heureusement sa blessure, très grave, n'était pas mortelle.

A partir du 11, la canonnade devint normale sur le front nord; un troisième train blindé, récemment construit, alla réparer une

Fig. 16. — Siège d'Adana. La maison de Deblan Zadé, ex-président de la municipalité, passé aux Tchétés (août 1920).

Fig. 17. — La grande mosquée d'Adana.

nouvelle brèche de la voie ferrée vers Madama Tchiflik. Et dès le lendemain, en raison de la défection des Arabes Ansarich du major Mehmed bey, on commença à organiser sérieusement le front sud au moyen d'abatis.

Le 14 juillet fut célébré avec entêtement par nous, volonté d'espérer par les chrétiens, par les musulmans francophiles. Il y eut une petite revue devant le quartier général, où le général Dufieux remit quelques décorations. L'après-midi, il y eut une réception chez le chef du Contrôle administratif, où tous les éléments se rencontrèrent, se cramponnant à l'espoir du maintien de l'occupation française.

C'est le 19 que l'ennemi montra pour la première fois 2 canons de 77, au combat de Tachdjit, au nord d'Adana, et le 20 que le front sud fut attaqué pour la première fois; il était heureusement déjà assez solide pour tenir.

Jusqu'alors nous nous étions efforcés, pour le ravitaillement d'Adana, de tenir le pays au sud de la voie ferrée, entre le Seïhoum et le Djihan; tous les bacs et bateaux de ces rivières avaient été détruits, et la ligne de la voie ferrée était tenue par Adana, la garnison arménienne d'Indjirlik, un groupe de volontaires arméniens moissonneurs (environ 3 à 400 hommes) à Feit ullah, la garnison de Missis (environ 1 compagnie) appuyée en arrière par le village chrétien d'Abdoglou; sur cette ligne les trains blindés assuraient une surveillance par leur passage.

Mais le 20 un groupe de Tchétés attaquait un convoi de ravitaillement à 10 kilomètres au sud d'Adana et lui tuait 2 chevaux.

Dans la nuit du 21 au 22, le front sud fut attaqué de nuit pour la première fois.

Cependant les pillards, généralement arméniens ou chaldéo-assyriens, continuaient à sévir, et pour cacher leurs méfaits, allumaient des incendies fréquents; d'autre part des groupes de Tchétés se glissaient dans les maisons de la lisière sud et mettaient également le feu. On évalue le nombre des maisons incendiées dans cette période à environ 1500 (fig. 15 et 16). Le 22, deux Arméniens furent pendus pour pillage.

Le 23, pour la première fois, 8 obus venant de l'ouest tombaient aux alentours du quartier général; ils faisaient des victimes. Du reste chaque jour des gens étaient atteints par les projectiles, balles ou obus. Les étages des maisons étaient évacués; le konak était criblé.

Le 26, une vingtaine d'obus tombaient sur la nouvelle gare et

dans le camp de l'aviation, où il faillit y avoir un désastre. On en fut quitte pour des dégâts minimes, grâce à un sauvetage rapide des appareils. Mais le même jour, les bataillons Eon (tirailleurs), Antoine (412e) atteignaient Adana, revenant de l'Amanus par voie de terre, le chemin de fer étant coupé; le reste de la colonne suivait.

Les deux colonnes successives dans l'Amanus, l'installation et l'évacuation des postes faites à bras d'hommes en juillet, par des gens impaludés, fatigués, insuffisamment nourris, mal habillés (on manquait de chaussures, de toiles de tente, etc.), avaient amené ces troupes à un état de fatigue comme on n'en avait pas vu depuis la «colonne volante» de Tananarive en 1895.

Mais il était urgent de secourir Tarsous où une compagnie et deux mitrailleuses avaient été enlevées. Le général Dufieux communiquant à chacun l'ardeur qui l'animait, terminait la concentration de ses moyens le 26 à 14 heures par l'arrivée du bataillon Deligne, et le 27 à 2 heures du matin, sous les ordres du colonel Gracy, les lançait sur Tarsous : 4 petits bataillons, 2 batteries de 75, 2 auto-mitrailleuses.

La colonne bousculait les avant-postes turcs de Kehiaoglou et allait camper autour de Yénidjé. La température était accablante.

Le 28 à 4 heures du matin, au moment où la colonne en marche dépassait la station, elle était accueillie par un feu d'infanterie extrêmement intense qui la clouait au sol sans qu'on put deviner d'où il partait. Tandis qu'on cherchait sans y parvenir à déterminer l'origine de ce feu, une auto-mitrailleuse se portait audacieusement en avant, sur la route, et constatait avec stupéfaction que la ligne des tireurs ennemis se trouvait à moins de 1,500 mètres dans des tranchées bordant la rive est du Yaremichtu et parfaitement établies et camouflées.

La ligne française se déployait alors, mais trouvant constamment l'ennemi en face d'elle : le front turc atteignait dix kilomètres. Tout à fait à droite, le capitaine Delmas du 412e, réunissant une soixantaine d'hommes, chasseurs d'Afrique, tirailleurs, fantassins, sapeurs, enlevait un village extrême gauche de l'ennemi, ouvrant la route à la compagnie de mitrailleuses du bataillon Knall Demars (18e tirailleurs) qui, à la baïonnette, enlevait d'enfilade la ligne ennemie.

Le bataillon Knall Demars exécuta dix charges à la baïonnette successives.

A l'extrême gauche, le bataillon Deligne, décollant hardiment

de la colonne, finissait par trouver la droite ennemie et la tournait.

A 7 heures 50, l'ennemi tenait toujours; le colonel Gracy ne disposait plus que d'un peloton de tirailleurs comme réserve et voyait venir derrière lui 2,000 paysans en armes, qui commençaient à ouvrir le feu sur son artillerie.

Mais à 8 heures, la ligne turque cédait partout, laissant 600 à 700 cadavres sur le terrain, dont celui d'un officier boche, des mitrailleuses, des fusils par centaines. A 10 heures, un pigeon-voyageur apportait la nouvelle à Adana, où elle provoquait une joie générale.

Le même jour on recevait, par avion, le télégramme officiel annonçant la prise de Damas, l'occupation d'Alep, que l'on connaissait par sans fil depuis le 25. Ce qui faisait espérer que la Cilicie allait à son tour recevoir le nécessaire.

La colonne Gracy arriva le 28 soir à Tarsous, ayant percé l'ennemi; mais pour mesurer son succès, il faut dire que le 29, 2 obus de 105 tombèrent dans la maison du gouverneur où le colonel et son état-major étaient invités à déjeuner.

Pour quitter Tarsous le 30, il y eut encore un combat sérieux.

La colonne arriva à Mersine le 30 à 11 heures : à son arrivée, elle eut 200 entrées à l'hôpital avec 11 décès immédiats par fatigue générale. Ce n'est qu'à l'arrivée à Mersine par la T. S. F. de la Marine qu'elle put donner de ses nouvelles à Adana, n'ayant plus de pigeon-voyageur et n'ayant pas de T. S. F. Il y eut un moment de détente générale, après les semaines d'angoisse que l'on venait de passer, d'autant plus que l'on espérait que le haut commandement allait pouvoir maintenant s'occuper de la Cilicie. Des promesses étaient faites : un régiment de tirailleurs sénégalais à Mersine, un bataillon de tirailleurs à Karatache pour ouvrir la route Karatache-Adana, une escadrillle de bombardement.

Seul le bataillon de Karatache se réalisa.

Le 31 juillet, un train blindé parvenait de Djihan à Adana, mais la voie était hachée derrière lui.

Le 3 août, le général Dufieux partait pour Mersine en avion pour précipiter le retour de la colonne, malgré son état de fatigue et la désillusion éprouvée de n'avoir trouvé à Mersine aucun des renforts espérés et escomptés.

Le 4, il rentrait à Adana, cette tâche accomplie et certain du

moral élevé de cette troupe, à bout de forces, mais magnifique de dévouement.

Ce même jour, les communautés chrétiennes remettaient au chef du contrôle administratif une proclamation de leur indépendance sous le mandat français. Il leur fut répondu que cette proclamation serait transmise au gouvernement, mais qu'elle arrivait bien tard pour pouvoir escompter un effet sur la décision des puissances; qu'en tous cas l'autorité française comptait sur la sagesse des dirigeants pour que la population restât calme.

Les quartiers chrétiens pavoisèrent, mais il n'y eut aucun incident.

Mais le 5 août, vers 10 heures du matin, M. Mihran Damadian, oubliant son caractère quasi-diplomatique, avec une dizaine d'Arméniens, généralement étrangers au pays, et dirigeants des quatre partis politiques arméniens, pénétrait dans le bureau du vali, ouvert comme d'habitude, s'y installait et se proclamait gouverneur de la Cilicie sous le protectorat français. La masse de la population restait indifférente y compris le quartier arménien.

Une cinquantaine d'affidés surveillaient les abords et les couloirs du konak.

Aussitôt averti, le colonel Brémond faisait couper le téléphone et inviter M. Damadian à cesser cette comédie ridicule. Sur la réponse qu'il ne céderait qu'à la force, le colonel Brémond se rendait au bureau du vali, faisait monter un tirailleur baïonnette au canon; aussitôt les délinquants quittaient le konak. Il était notifié à M. Damadian que les autorités françaises cessaient toutes relations avec lui. Toute cette affaire n'avait pas duré une heure.

Cette manifestation lamentable se termina par le rétablissement du vali à son poste; le soir une délégation musulmane venait remercier le général Dufieux et le colonel Brémond de l'attitude parfaitement nette des autorités françaises.

On ne peut concevoir qu'un homme comme M. Damadian [1] ait pu accepter de se mettre à la tête d'un pareil mouvement. En effet, il aurait dû savoir mieux que personne que les autorités françaises, sur un territoire occupé, ne pouvaient chan-

[1] On a assuré que M. Damadian avait sur sa table, ce jour-là, une lettre d'un Arménien de Beyrouth, Malézian ou Maloyan, lui disant en substance : «J'ai vu un personnage écouté et lui ai demandé ce que nous devions faire, ce qu'il nous conseillait. Il s'est mis à rire et sans répondre a écrit : d'Annunzio, Venizelos, Moustafa Kemal.» Ce serait cette lettre qui aurait déclenché cette amentable aventure.

ger le régime existant que d'après les ordres du Haut-Commissariat.

Quoi qu'il en soit, cette manifestation fit le plus grand tort aux Arméniens, car elle fut âprement exploitée contre eux, d'autant plus qu'après avoir promis 1,000 ou 1,500 volontaires pour appuyer la sortie du 27 juillet, ils avaient donné péniblement un détachement de 18 volontaires qui paraît avoir bien rempli sa mission de destruction de la voie ferrée vers Dorak; et un détachement de 95 volontaires et gendarmes qui donna lieu à des plaintes à Tarsous et à Mersine, au point que le colonel Gracy les fit désarmer. Cet échec dû à la division des quatre partis arméniens, qui ne surent pas s'unir pour aboutir à un résultat satisfaisant, était encore présent à toutes les mémoires. Pour les autorités françaises, pour les troupes, il était d'autant plus notoire que le succès de l'affaire de Yénidjé avait été plus disputé. De sorte que cette comédie causa une très vive irritation, bien compréhensible. Elle ne pouvait, d'ailleurs, avoir aucun succès.

Il faut dire que la masse arménienne ne prit pas part à cette manifestation, et que beaucoup de protestations s'élevèrent chez elle contre leurs auteurs.

Cette affaire a été notée avec quelque détail, parce que lors des discussions de la Chambre des députés, en décembre 1920, sur les affaires du Levant on a confondu en un seul bloc la manifestation du 4 juillet, kemaliste, la fusillade du 10 juillet, arménienne, et la tartarinade du 5 août, arménienne.

La colonne Gracy quittait Mersine le 5 août, avait un fort combat de sept à huit heures, et parvenait à faire pénétrer un fort convoi militaire dans la ville, à part quelques voitures restées aux mains de l'ennemi. Mais la situation alimentaire de la population civile n'était pas améliorée.

La colonne quittait ensuite Tarsous, et par le Sud, pour éviter toute chance d'engagement vers Yénidjé, arrivait le 11 à Adana, où elle défilait à midi, sur sa demande, devant le général Dufieux, avec une tenue magnifique, qui ne faisait que plus ressortir l'état de fatigue extrême où elle était : en tête était porté le drapeau pris à l'ennemi à Yénidjé.

Si le retour de la colonne Gracy nous donnait du monde, il n'améliorait pas la situation en vivres et munitions. Il ne semblait pas non plus avoir abattu le moral de l'ennemi, car dès le jour même de cette rentrée, des obus de 105 tombaient sur la gare, auxquels nous ne pouvions répondre, nos 75 n'ayant pas

la portée nécessaire et étant dépourvus des obus à longue portée qui ne devaient arriver à Adana qu'en septembre 1920.

Le 12, un obus de 105 tua 6 hommes et en blessa 18. La situation restait délicate, si elle n'était plus désespérée.

Le 16, dès qu'il fut possible de demander un nouvel effort, le lieutenant-colonel Lannes se porta vers le Nord, enlevant toutes les positions ennemies jusqu'au Tchakit et ramenant un canon de 105 et deux caissons de 77. La rentrée de ces trophées produisit un effet considérable.

Mais ce n'est que le 19 qu'une opération exécutée sur le front sud avec plein succès nous donna 200 prisonniers, et marqua la fin du siège d'Adana. A partir de cette date, on ne reçut plus de balles dans toutes les parties de la ville et on put reprendre une vie normale.

Ces succès amenèrent la population musulmane à rentrer à Adana. Ce retour se produisit, dans une proportion moindre, avec la même fougue que le départ; des postes d'examen placés sur les principales routes par les services administratifs mettaient de l'ordre dans ce retour; toutes les mesures étaient prises pour éviter les inconvénients de tous genres qui étaient à prévoir et qui furent évités pour la presque totalité.

Le 25 août, l'Aïd el Kebir (Courbam baïram) était célébrée avec le cérémonial et les salves de canon habituels (fig. 17).

Le même jour, le général Goubeaud, commandant la 4e division, arrivait en train blindé de Toprak kalé à Adana, venant s'entendre avec le général Dufieux au sujet de la nouvelle limite des deux divisions : la 4e s'étendait jusqu'au Djihane, ce qui allait permettre à la 1re de récupérer 2 bataillons et quelques canons.

Le 1er septembre, le colonel Lannes exécutait une nouvelle opération au nord d'Adana avec 3 bataillons, 3 batteries, 1 escadron. Il se heurtait à des tranchées bien établies, camouflées, remplies d'une infanterie tirant d'une manière violente, obligeant à la manœuvre. Nous avions 7 tués et 42 blessés [1].

Le colonel Brémond, rappelé à Beyrouth, passait le 4 septembre 1920 le service à son chef d'État-Major, le commandant Hassler.

[1] C'est à cette époque qu'un poste de tirailleurs ayant été surpris à Mersine, on retrouva les corps des tirailleurs musulmans émasculés et mutilés. Le sous-lieutenant Servel n'avait pas été mutilé.

Le général Dufieux, avant son départ, le citait à l'ordre de la division dans les termes suivants :

ARMÉE DU LEVANT.

1re DIVISION.

État-Major.

Q.-G., le 11 septembre 1920.

EXTRAIT DE L'ORDRE GÉNÉRAL N° 172.

Le Général Dufieux, *Commandant la 1re Division de l'Armée du Levant, cite à l'ordre de la Division :*

Le Colonel BRÉMOND, Chef du contrôle administratif de Cilicie :

«Officier supérieur d'une haute intelligence et d'une expérience consommée. Toujours guidé par le souci des intérêts français, a fourni sans faiblir, pendant 19 mois consécutifs et dans des circonstances particulièrement difficiles, un admirable effort d'organisation et de renseignements. Par son activité éclairée, son labeur acharné et parfaitement réglé, par sa foi persévérante dans l'œuvre entreprise, par son calme souriant, son sang-froid imperturbable et l'énergie de ses décisions dans les moments critiques, a rendu à la cause française en Cilicie les plus signalés services.»

Signé : J. Dufieux.

Les officiers qui furent alors envoyés de Beyrouth pour remplir les fonctions administratives en Cilicie semblent surtout avoir eu pour but de détruire ce qui avait été fait. Ils n'y ont que trop réussi. L'histoire douloureuse de la Cilicie en 1920, et en particulier au mois d'octobre, redonne les sensations que l'on éprouve en lisant dans l'histoire de Dupleix le rôle de Godeheu.

Il y eut autrefois un certain capitaine de frégate dont l'histoire refusa d'enregistrer le nom et qui alla à Hué signer le traité qui nous obligeait à détruire nos établissements et nos missions du Fleuve Rouge au Tonkin. Il y a eu aussi le général Desmichels à Oran qui livra tout à Abdelkader, mais que le gouvernement désavoua.

Tristes choses. Pauvres gens.

Heureusement, après la période de dépression qui est marquée par la désorganisation du contrôle financier, du cadastre, la

remise de nos écoles franco-arabes à l'instruction publique turque qui a aussitôt supprimé arabe et français, ce sont les fonctionnaires ottomans, vali en tête, qui montraient la sagesse, en télégraphiant à Constantinople pour demander le maintien d'une occupation qui était le salut de la Cilicie.

Cette esquisse rapide de l'histoire de la Cilicie depuis deux ans serait incomplète si, après cette chronologie, il n'était dit quelque chose des aspirations des diverses communautés ou nationalités, et des considérations qui doivent servir de guide à notre politique au Levant.

Les populations peuvent se diviser en musulmanes (touraniennes, et non touraniennes) et chrétiennes (arméniennes, chaldéennes-assyriennes, hellènes, européennes).

Les Turcs ont incontestablement un sentiment de patriotisme très marqué; mais pourront-ils se mettre d'accord avec l'organisation actuelle du monde? Le régime hamidien a causé chez eux une dépression morale profonde; depuis trente ans, tous leurs officiers, la majeure partie de leurs intellectuels, sont de formation allemande, et en ont la mentalité; ils ont fait la guerre à côté des puissances centrales, et leur orgueil de peuple de conquête éprouve de la défaite un ressentiment comparable à celui des Allemands, mais qu'ils savent mieux dissimuler, étant un peuple poli. Il leur faudra donc remonter un courant bien établi pour redevenir ententistes, libéraux, pour reconnaître que la guerre injustifiée qu'ils nous ont faite comporte des sanctions nous donnant les garanties nécessaires, susceptibles d'être améliorées d'ailleurs dans l'avenir, suivant leur conduite à notre égard.

Il semble qu'aussitôt après la guerre la pensée des Alliés a été de réduire la Turquie à un état minime [1]. Aujourd'hui, les idées inclineraient plutôt à lui être favorables.

Mais il est évident que seul le gouvernement du sultan est susceptible de donner les garanties qui nous sont nécessaires.

En Cilicie, marche ou colonie, plutôt que territoire turc, les Osmanlis ont imposé leur langue partout et à tous. Elle était d'ailleurs seule reconnue, mais en raison du développement des chrétiens, et notamment des Arméniens, devenus plus nombreux que les musulmans (touraniens ou non) [215,000 contre 185,000 en 1912], le gouvernement turc a organisé des mas-

[1] On se souvient de la lettre de M. Clémenceau à la Délégation ottomane.

sacres répétés et croissants (1895, 1909, 1915-1918). En évaluant à 20,000 le nombre des chrétiens massacrés en 1920, sans compter les milliers de morts de Tyr, de Sidon en Syrie, on est probablement près de la vérité (Hadjine 10,000, Marache 7,000 à 8,000, Cilicie 2,000). Il est évident que ces procédés sauvages doivent disparaître absolument. Un gouvernement turc capable de rompre résolument avec ces pratiques, qui ont été de tous temps (Sélim Ier le Féroce, premier khalifa turc, a fait massacrer 40,000 personnes), est-il possible ?

Les Turcs se plaignent, avec raison, des capitulations, qui sont, en effet, une source d'abus qui tuent le pays qui y est soumis. Mais la suppression de ces capitulations ne peut être envisagée sans inconvénient pour nos ressortissants, que si l'administration turque s'européanise [1].

L'attitude de l'Europe vis à vis de la Turquie n'est donc pas une question de sentiments, mais de réalités dont aucune n'est encore debout [2].

Est-il utile de rappeler nos 750 prisonniers détenus par les kemalistes à Césarée ?

Les moyens financiers, base de tout, manquent d'ailleurs aux Turcs; ils ont besoin d'aide, de concours; ils doivent donc accepter le contrôle.

Quand ils auront tenu leurs engagements, montré leur volonté

[1] L'administration ottomane en Cilicie en 1919-1920 a été d'une honnêteté qui n'avait jamais été atteinte; mais il y a fallu une direction européenne. On peut trouver des fonctionnaires ottomans honnêtes; mais il faut les payer suffisamment et régulièrement, ce qui n'a jamais été fait en Turquie; aucun chef de service ottoman n'a été trouvé capable d'imposer l'honnêteté à lui-même et aux autres sans le concours d'une volonté européenne. Tant que cette mentalité persistera, on ne peut espérer un relèvement de ce pays.

[2] Il ne faut pas confondre islamisme et touranisme. L'Islam est arabe. C'est Abd ul-Hamid qui a le premier réclamé avec constance le titre de khalifa, proscrivant les mots de vatan (patrie) et de milli (national) qui représentaient l'idée turque. A l'heure actuelle, beaucoup de Turcs éclairés pensent qu'un sultan sans caractère religieux serait préférable, et sont partisans de la séparation des pouvoirs : sultan et khalifa. Il ne faut pas oublier que, pendant la guerre, les Turcs ont bombardé la Kaaba, pillé le tombeau du Prophète dont ils avaient fait une gare et un magasin, que le chérif de la Mecque, plus musulman, avait interdit d'attaquer; les Turcs ont aussi pillé les tombeaux de Kerbela, et vidé le puits où depuis des générations les Alevis jettent leurs bijoux en souvenir d'Ali et de ses fils. L'islamisme turc est donc sujet à caution. Il y a plus de différence entre un Turc de Konia et un Arabe musulman d'Alep qu'entre cet Arabe et un habitant de Marrakech, parce que ces deux derniers parlent arabe.

de se transformer, toute liberté pourra leur être rendue; jusque-là, ce serait vain de le faire.

La révolte de Moustafa Kemal Pacha est surtout une révolte d'officiers, dont on supprime les emplois par le licenciement de l'armée; de fonctionnaires qui ne sont plus payés et qui sentent souffler le vent des économies et des suppressions : là aussi, il y a des garanties à accorder aux intéressés.

Quant à Moustafa Kemal Pacha, il est aujourd'hui souverain à Angora. Pour quel motif abandonnerait-il cette situation? Quelles compensations personnelles lui offre-t-on? Quelles satisfactions donne-t-on aux aspirations qu'il personnifie? Quelle valeur de durée ont les engagements qu'il pourrait prendre?

En pays turc, seul le padishah est durable; en pays musulman seul le khalifa compte. Si on veut refaire une Turquie, ce ne peut être qu'autour du sultan et avec son concours. Il y a peut-être des avantages, mais il faut avoir des garanties contre les inconvénients. Et c'est une tâche de longue haleine.

Les non-touraniens en Cilicie (Arabes ansarieh, Kurdes alevis, Tcherkess) ont toujours été traités par les Turcs en races inférieures; les Alides ont été méprisés ou persécutés; la langue arabe a été à peu près proscrite. Son enseignement n'est pas permis dans les villages.

Toutes ces populations pendant l'occupation alliée ont conçu la liberté; elles ne reprendraient le joug turc d'antan qu'avec contrainte. Elles se sont compromises avec nous; les abandonner serait une félonie, en même temps qu'une maladresse.

Nous devrons donc obtenir pour elles toutes les garanties nécessaires.

Il y a en Cilicie 100,000 Arabes ansarieh, 30,000 Kurdes et Kizilbach, 10,000 à 15,000 Tcherkess ou Circassiens. Et il est à noter que si ces Arabes descendent probablement des anciennes populations des bords de la Méditerranée (peut-être du genre berbère?) les Kurdes et les Tcherkess sont de race indo-européenne, le savent et s'en vantent. Mis dans des conditions normales de développement, ces populations peuvent devenir des peuples européens; il y faudra naturellement plusieurs générations d'efforts.

Les populations chrétiennes de Cilicie comprennent pour la majeure partie les Arméniens (120,000 en 1919), et en outre les Grecs, ottomans pour la plupart (28,000), les Chaldéens et Assyriens (5,000) et quelques centaines d'Européens.

Les Arméniens se souviennent que la Cilicie a été le dernier refuge de leur indépendance. Ils savent que, sans les massacres répétés qui leur ont été infligés, ils auraient la majorité incontestée. Ils ont été des alliés pendant la guerre, et dans le numéro précédent de cette revue le R. P. Poidebard a montré le prix qu'ils ont payé, les résultats qui leur sont dus.

Pendant les événements de 1920, ils ont fourni également un effort qui leur a valu les éloges du colonel Flye Sainte-Marie à Aïntab, du colonel Laurent à Osmanié, et du général Dufieux qui a écrit d'eux pour Adana : «Il faut aussi déclarer hautement que si Adana est resté tranquille jusqu'à présent, c'est en grande partie à cet armement des Arméniens qu'il faut l'attribuer. Les Turcs savent que s'ils attaquent, ils ne pourront massacrer à leur aise, que l'affaire leur coûtera cher.» (Lettre du 9 mai 1920, n° 1,068/R, au Haut-Commissaire.)

Les Arméniens, arguant de ces services rendus à la cause des Alliés, des souvenirs historiques, désirent une Cilicie arménienne. Nouveaux venus à la vie politique, ils croient à la justice intégrale. Ils ne peuvent comprendre qu'on veuille traiter sur le même pied alliés et ennemis. Ils ne peuvent admettre qu'on leur reproche leur petit nombre causé par les affreux massacres qu'ils ont subis.

D'autre part, ils se sont exposés à des reproches, vivement exploités contre eux, par les difficultés qui se sont produites à propos de la Légion arménienne, par leurs divisions de partis qui les vouent à l'impuissance, et par cette lamentable équipée du 5 août 1920 qui pèsera longtemps sur leur destinée dans l'opinion française.

Mais leurs dirigeants se rendent compte de ces difficultés de l'heure présente; ils savent que, pas plus pour les Arméniens que pour les Français, les morts ne peuvent compter, qu'il faut supporter les conséquences de leur mort; ils ne demandent plus guère que le droit à vivre en sécurité.

La foule déportée d'Anatolie vers les déserts et Bagdad, ramenée en Cilicie en 1919, triturée en vue de sa dispersion à la fin de 1920, a pris une indifférence douloureuse, qui lui ôte toute faculté d'avoir confiance; elle garde fanatiquement cet esprit de solidarité, arme des faibles, qui l'empêche de livrer ses pires extrémistes, qui la compromettent inutilement.

L'Entente doit se souvenir qu'elle a besoin d'une Arménie comme d'une Pologne.

Et les Arméniens doivent savoir borner leurs désirs, au besoin à des garanties de sécurité qui, en deux ou trois générations, avec leur très forte natalité, leur amour de la terre, leur patriotisme inné, feront d'eux le peuple le plus prospère de l'Asie Mineure. Toute paix qui protégera les Arméniens du massacre systématique, par cela même reconstituera l'Arménie à bref délai. Et ce délai ne sera pas inutile au peuple arménien pour faire son éducation de la liberté et de la politique.

Les Chaldéens et Assyriens, descendants des anciens peuples de Babylone et de Ninive, ont été proportionnellement plus éprouvés encore que les Arméniens par les derniers massacres. Ils désirent la sécurité; ce sont des races rustiques, travailleuses, braves, comme le prouvent leurs opérations autour d'Ourmiah en liaison avec l'armée britannique de Perse. Ils n'ont en Cilicie aucune ambition politique, que celle d'y vivre en sécurité.

Les Grecs ottomans de Cilicie (28,000), bien qu'en liaison constante avec leurs compatriotes hellènes, et animés comme eux de sentiments patriotiques, sont assez habiles, assez diplomates, pour se plier à tous les régimes; sans ambition politique, tenant entre leurs mains presque toute la richesse agricole, commerciale et industrielle, ayant su éviter le plus gros des persécutions aux époques de massacres, se remettant sans lassitude au travail chaque fois que les massacres les ruinent, ils sont un élément de liaison, de concorde. Aucun régime ne peut vivre en Cilicie sans leur concours, qu'ils apportent d'ailleurs volontiers, y trouvant leur bénéfice. Ils ont été très francophiles jusqu'à l'armistice d'Angora (mai 1920), à partir duquel ils ont perdu confiance dans la politique française.

Les Européens sont quelques centaines en Cilicie; le groupement français et le groupement italien présentent seuls une certaine cohésion, le deuxième étant surtout composé d'entrepreneurs et de contre-maîtres (construction du Bagdad, etc.). Le groupement germanique n'est plus représenté que par les ingénieurs et employés suisses ou prétendus tels du Bagdad, qui s'éliminent progressivement.

Pour terminer cette étude, il est utile d'énoncer les bases sur lesquelles la politique française du Levant semblerait devoir être établie :

1° Il est évident que tout doit y être fait d'accord avec l'Angleterre, bien que localement cela nous nuise, en raison des inté-

rêts primordiaux qui lient à l'heure actuelle les deux pays; mais cela ne comporte nulle nécessité d'abdication bien entendu;

2° La France est la protectrice de tous les chrétiens [1]; elle est une puissance musulmane; ce n'est pas après le loyalisme montré par nos Français musulmans pendant la guerre, qu'il peut être fait violence à leurs sentiments; par conséquent tout devrait être fait en vue de permettre le pèlerinage, qui est indispensable aux musulmans, et qui n'a pu être fait en 1919; et le sultan de Constantinople reste le khalifa des Tunisiens et de partie des Algériens;

3° La France doit conserver en Orient, après la victoire, la place qu'elle avait après sa défaite de 1870;

4° Le régime établi doit donner satisfaction aux aspirations légitimes des populations, sans qu'aucune puisse opprimer une autre [2]; les charges qui en résultent pour la France doivent être réduites au minimum en argent et en hommes, et avec un programme en limitant la durée; la France doit avoir un droit d'intervention, mais pas une obligation, surtout constante; les peuples doivent faire leurs affaires eux-mêmes, avec leur argent, leurs hommes, au fur et à mesure de leurs possibilités, avec le concours du contrôle et du conseil français.

Il a été impossible au cours de cette brève esquisse de vingt mois de la vie d'un pays équivalent au dixième de la France, de citer les noms de tous ceux qui y ont fait preuve de hautes qualités; qu'il suffise de dire que le petit groupe de Français et de Françaises qui a donné là tout son effort intelligent et son labeur persévérant, avait obtenu les suffrages de toute la population à la fin de 1919, lorsque les troubles kemalistes ont commencé. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de leur œuvre, dont ils peuvent être fiers.

Ce travail a cherché à être absolument impartial, il est donc à

[1] La politique de François Ier a consisté à protéger les chrétiens en se servant du sultan. Elle a été continuée jusqu'au moment où on a traité avec Moustafa Kemal, sujet rebelle (1920). Cet abandon d'une politique séculaire n'a donné que des mécomptes. Il faut y revenir. A noter que les chrétiens ont toujours aidé les soldats français.

[2] On a produit à Londres un «député d'Adana». Il n'y a pas de député d'Adana. Le général Allenby avait interdit les élections en Cilicie en 1919. Cette interdiction a été maintenue en 1920.

penser qu'il ne satisfera les aspirations, ni les jugements d'aucun des partis en présence; mais qu'y faire? Le temps est un grand maître dans ces occasions. Et je conseillerai à ceux qui n'agréeront pas les commentaires qui les concernent, de les infirmer par leur sagesse politique et leur activité humaine.

Je crois juste, pour clore, de dire toute la reconnaissance que nous devons avoir au personnel enseignant, qui au milieu de difficultés enchevêtrées incroyables, et d'une incertitude d'avenir si complète, avait créé cette organisation scolaire de 1919, pleine de lacunes certes, mais débordante de promesses. Je terminerai donc par un salut bien mérité à tous ceux qui apprenaient le français aux Ciliciens, préparant un avenir réparateur dont ce pays magnifique a besoin pour étonner le monde par son développement, qui rappellera celui de l'Égypte, une Égypte avec des Alpes.

Paris, le 1er mars 1921.

Édouard Brémond.

CILICIE
N
S
Vilayet d'Adana
Sandjak d'Adana
Sandjak de Djebel Berekat
Sandjak de Konia
Sandjak de Mersine
Youmourtalik
Dihan
Kara Isalar
Adana
Djebel Berekat
Osmanié
Deurtyol
Islahie
Kadirli
Nadjm
Kara
Mersine
Tarsous
Echelle de
Legende
Dressée par L. Vasseur-Lieutt
Vers Sivas
Aziziyé
Gurukou
Albistan
Zeitoun
Marach
Bazardjik
Bozardjik Khan
Sis
Karabazar
Baldut Dagh
Karmaz Dagh
Tatuk
Kuan Dere
Missis
Ruban
Adana
Tarsous
Mersine
Karadjelar
Pompeiopolis
Neimoun (Lampron)
Bozanti
Konia
Vers Konia
Vers Ourfa
Ainlab
Kilis
Alexandrette
Golfe d'Alexandrette
Youmourtalik
Port Ayas
Kurd Dagh
Amanus
Alep
Deir ez Zor
Mout
Selef Ke
MÉDITERRANÉE
Jamas
Cob Sou
Euphrate
Sadjour
Djerablus

II. SOUVENIRS
D'UNE INFIRMIÈRE EN CILICIE
(JUIN-OCTOBRE 1919).

Au début de mai 1919, la Délégation Nationale Arménienne de Paris, répondant aux cris de détresse de ses malheureux compatriotes rapatriés en Cilicie (car à cette date, la Cilicie devait faire partie de l'Arménie), décida d'y envoyer une mission sanitaire.

C'est au Dr Ghazarossian, que la Délégation Nationale fit l'honneur de confier l'organisation de cette mission qui partait, sous les auspices de la Croix-Rouge de Genève, porter à nos rapatriés les secours médicaux et le réconfort moral dont ils avaient un si pressant besoin.

Mon père devait emmener avec lui un secrétaire particulier; je lui demandai de bien vouloir m'accorder la faveur de remplir cette fonction, espérant d'autre part pouvoir rendre quelques services en tant qu'infirmière bénévole.

Et c'est à ce titre que je vais tâcher de relater, dans les lignes qui suivront, ce que j'ai pu voir en Cilicie et plus particulièrement à Adana, durant les cinq mois que j'y ai passés.

C'est exactement le 27 mai 1919 au coucher du soleil que nous parvînmes à Adana. A la descente du train, j'aurais pu me croire tout d'abord dans une petite gare de province de France, en temps de guerre; tout y était semblable. Mais bientôt la vue des fez rouges et la façon à la fois barbare et bouffonne dont s'injuriaient deux portefaix ne me permirent plus de douter en quels lieux je me trouvais.

D'ailleurs, dès la sortie de la gare, cette première impression disparut complètement. De nombreux porteurs s'offrirent à nous transporter nos malles, tandis que les voituriers se querellaient entre eux pour savoir lequel aurait l'honneur de nous conduire jusqu'à l'hôtel qui se trouvait à un quart d'heure de là. Enfin avec beaucoup de cris et de chants arméniens qui m'abasour-

dirent un peu, nous arrivâmes à notre Palace. Un Palace dont le souvenir seul me fait encore frémir : nourriture immangeable, saleté dépassant l'imagination, repos nocturne supprimé par des parasites de toutes espèces et par-dessus tout cela, un vacarme auquel je n'étais pas encore accoutumée.

Fort heureusement, le lendemain, j'eus pour me consoler un magnifique soleil. Nous en profitâmes immédiatement pour aller faire le tour de la ville.

Je m'étais imaginé Adana une ville en ruines dont la plupart des maisons seraient ensevelies sous les décombres occasionnés par les fréquents incendies. J'avais même supposé qu'il nous faudrait peut-être loger sous des tentes, mais je ne m'attendais certes pas à voir une ville grouillante sous un amas de boue; il avait plu la veille et l'ardent soleil d'Orient n'avait pas encore réussi à sécher complètement les rues transformées en marais. Il n'y avait pas d'écoulement dans les égouts. Ceux-ci ne me semblèrent pas très perfectionnés; d'ailleurs comment avoir des égouts dans des villes qui restent parfois plus de six mois sans pluie.

La circulation était à peu près impossible, sauf pour les indigènes qui allaient pieds et jambes nus; car, excepté dans deux ou trois rues, il n'y a pas de trottoirs et la chaussée n'est guère pavée, ou bien les pavés défoncés se promènent de gauche à droite laissant des fondrières remplies de boue et d'immondices. Dans certaines rues même, le sol s'était transformé en quelque chose d'indiciblement gluant et de glissant. Les innombrables échoppes, qui étalent leur devanture aux couleurs bariolées jusqu'au milieu de la chaussée, encombraient étrangement encore le trafic.

Notre premier soin, ce jour-là, fut d'aller visiter les camps où étaient logés tant bien que mal plus de deux mille de nos rapatriés. Là régnait l'affreuse misère accompagnée cependant d'une certaine sérénité. Ces pauvres malheureux avaient organisé leur vie en commun et s'entr'aidaient avec une réelle fraternité. Hommes, femmes, vieillards, enfants, tout le monde travaillait, chacun dans la mesure de ses forces. Les uns coupaient le bois pour allumer le feu, les autres allaient chercher l'eau aux puits, tandis que les femmes préparaient le léger repas ou s'ingéniaient à raccommoder les vêtements en lambeaux. Les plus habiles travaillaient à l'ouvroir si admirablement organisé par Madame Brémond dont le goût affiné et l'inépuisable imagination parvenaient à faire faire à ces mains ingénieuses et infatigables de véritables

merveilles : dentelles d'une finesse inimaginable, broderies aux couleurs variées, étoffes tissées, fils tirés et même des tapis aux dessins et aux teintes remarquables.

Nous fûmes frappés de la propreté qui régnait dans ces camps par rapport à la grande misère qu'on y trouvait. Mais l'installation d'un dispensaire et si possible d'une petite infirmerie dans chacun d'eux était un besoin évident.

Après cette visite aux camps, nous allâmes voir les hôpitaux qui existaient déjà à Adana. D'abord l'Hôpital militaire Français où étaient admis par humanité quelques Arméniens, mais forcément en très petit nombre, et cela ne pouvait être continué puis, qu'il s'agissait là d'une irrégularité.

Puis l'Hôpital Municipal qui contenait environ 120 lits, mais était insuffisant pour une ville de plus de 100,000 habitants. Il fallait souvent attendre des semaines avant d'y être admis et par conséquent les déportés de passage ne pouvaient songer à s'y faire soigner.

Nous visitâmes ensuite l'Hôpital Américain dont on nous avait tant vanté l'organisation. C'était en effet l'hôpital moderne très perfectionné, mais il ne comptait malheureusement qu'une quarantaine de lits et était payant.

La création immédiate d'un hôpital arménien à Adana répondait donc à un besoin de la plus grande urgence.

Mon père ayant sollicité une audience du colonel Brémond, nous nous empressâmes de nous y rendre.

Nous étant peut-être mal exprimés, ou le portier nous ayant mal compris, c'est auprès de Madame Brémond que nous fûmes tout d'abord introduits.

Quelle fut ma joie, en voyant venir à nous une ravissante Parisienne, si gaie, si courageuse, si pleine d'entrain dans ce pays où je n'avais vu, depuis mon arrivée, que d'affreuses misères, qu'immédiatement toutes mes petites déceptions de la première heure disparurent, pour ne plus me laisser qu'un vif désir de suivre les traces de cette nouvelle amie qui sut déployer sans cesse une si merveilleuse activité.

Après notre courte visite à Madame Brémond, on nous conduisit auprès du Colonel qui nous reçut avec sa coutumière bienveillance et, dès cette première entrevue, accorda toute sa sympathie à notre œuvre.

Il nous fallait ouvrir dans le plus bref délai possible un hôpital à Adana. Mais là, comme partout ailleurs, la crise du logement

était presque irrésoluble. Le colonel Brémond ne put donc mettre à notre disposition qu'un vieux bâtiment, énorme et infect caravansérail qu'il s'agissait de transformer en hôpital. La tâche était longue et difficile. Il fallait de la patience et beaucoup de courage. Mon père se mit de suite à l'œuvre et avec le concours de notre regretté ami, le Dr Rolland, médecin-chef des T.E.O., il fit faire les travaux nécessaires pour l'assainissement et la nouvelle affectation de ce khan.

Le 21 juillet, l'hôpital (fig. 1) ouvrit ses portes.

Quelle transformation ! C'est une merveille de blancheur et de propreté, a-t-on dit, et cela est vrai.

C'est un hôpital moderne, petit mais complet. Il se compose de 60 lits répartis en trois services :

Le service des hommes;
Le service des femmes et des enfants;
Le service de la maternité.

Chaque service est sous la direction d'une infirmière en chef, assistée de deux infirmières secondaires. Tous ces services se trouvent être sous la surveillance d'une infirmière surveillante générale. Un médecin est spécialement attaché à chaque service. L'hôpital comprend à l'étage supérieur :

2 salles d'opérations (fig. 2);
1 salle d'isolement;
1 salle d'accouchement;
1 salle de nouveau-nés;
1 laboratoire.

Au rez-de-chaussée, on trouve la pharmacie, la lingerie, la buanderie, la salle de bain, la salle des morts, le dépôt et les cuisines qui font l'admiration de tous les visiteurs; et enfin la clinique publique où sont soignés indistinctement les malades de toutes nationalités.

Partout des grillages de treillis aux fenêtres pour empêcher autant que possible les mouches de pénétrer dans les chambres des malades.

Une des ailes de l'hôpital est spécialement réservée au personnel supérieur. C'est là que se trouvent le cabinet du médecin-chef, les chambres réservées aux médecins de l'hôpital et aux infirmières en chef, le réfectoire savamment transformé en salle de lecture après les repas.

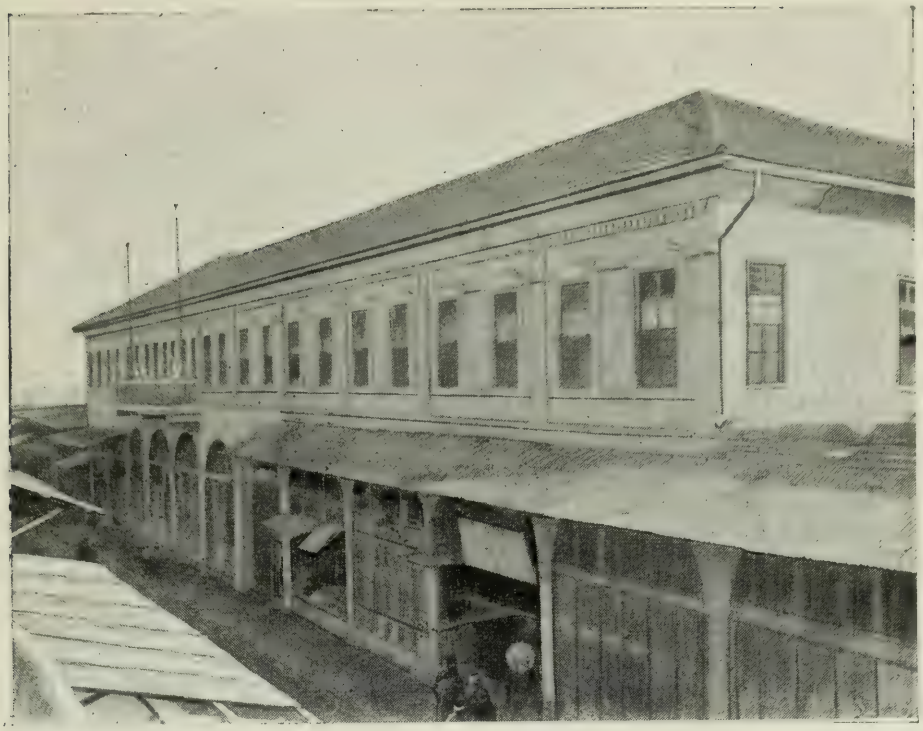

Fig. 1. — L'hôpital arménien, à Adana.

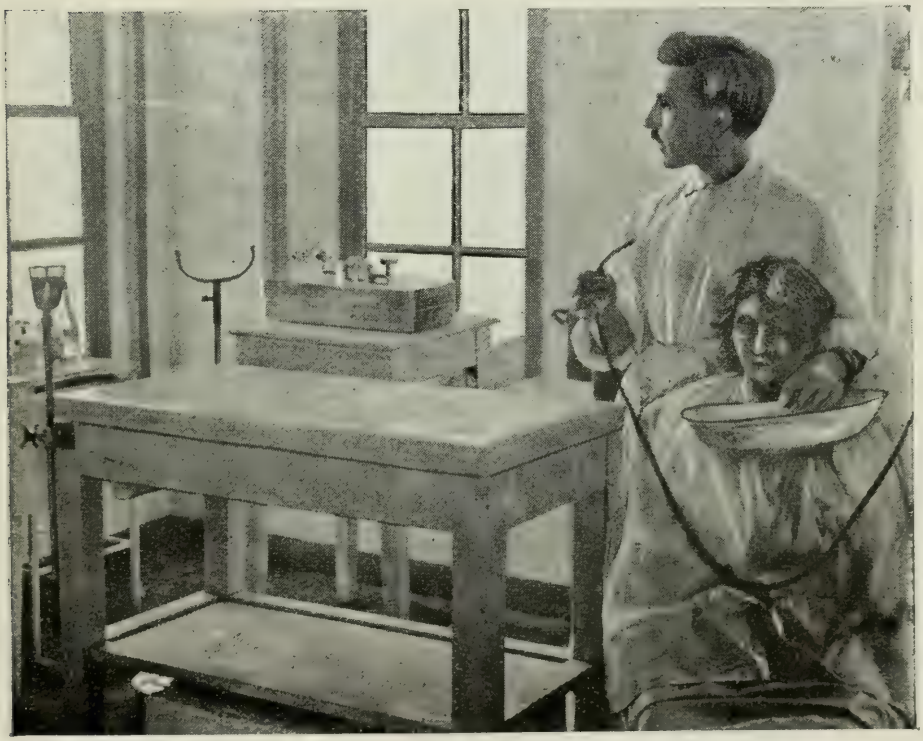

Fig. 2. — La salle d'opération.

Fig 3. — Une galerie découverte à l'hôpital arménien d'Adana.

Fig. 4. — La Maternité, à l'hôpital arménien d'Adana.

Sur les galeries (fig. 3), on peut voir de nombreuses chaises longues destinées aux convalescents. Et tout cela est presque gai, afin de donner à nos malades un peu l'illusion du bien-être dont ils ont été pendant si longtemps privés.

En outre, trois dispensaires ont été créés en ville et qui rendent aussi de très grands services : au camp Gulbinkian, au camp Abkarian qui fut plus tard transporté au camp Rolland et un troisième dans notre petite maison de Tcharchapouk, quartier essentiellement arménien. Des installations similaires ont été fondées dans les différents centres tels que Marache, Hadjin, Sis, Djihan, Osmanié, Deurt-Yol, Tarsus, Bagtché et Zéïtoun.

A Marache, un hôpital de 20 lits a été ouvert de même qu'à Tarsus, Hadjin et Deurt-Yol avec le concours de la Société de bienfaisance arménienne du Caire. Malheureusement je n'ai pu aller dans tous ces centres, mais, si j'en juge d'après ce que j'ai pu voir à Tarsus et à Sis, je puis dire que les résultats ont été aussi satisfaisants qu'à Adana.

Grâce à l'activité déployée par tous, et à l'admirable dévouement des médecins et des infirmières, en moins de trois mois il a été soigné plus de 25,000 malades atteints pour la plupart de paludisme, de maladies des yeux, de maladies de la peau, etc., dans les proportions suivantes :

Paludisme	3,5 p. 100.
Dysenterie	1,2
Maladies des yeux	7,3
Maladies de la peau	11,3
Syphilis	3,8
Vers intestinaux	4,2

Il est très important de remarquer que pas une fois dans ce pays où règne cependant une absence totale d'hygiène et une si grande misère, pas une fois on eut à déplorer une épidémie soit de choléra, soit de peste ou de typhus (chose encore assez fréquente en Syrie et en Palestine). C'est un véritable miracle, mais il faut en féliciter aussi l'Administration des T. E. O. qui sut toujours si énergiquement enrayer la propagation des terribles fléaux en prenant immédiatement les mesures les plus sévères en vue de désinfecter l'habitation et le quartier même où demeurait le cas douteux qui venait de lui être signalé.

Un autre fait aussi mérite d'être mentionné :

La Maternité (fig. 4), si généreusement entretenue par notre

grand philanthrope, M. Margossian, eut tôt fait d'obtenir tout le succès qu'on attendait. Cependant, tout au début de sa fondation, très peu de femmes osaient y venir. Cela leur paraissait tellement étrange. Elles y étaient si peu accoutumées, qu'il fallut pour les décider toute la bienveillance et l'admirable patience des infirmières de ce service qui allaient de camp en camp, de maison en maison, expliquer aux femmes enceintes tous les avantages qu'elles auraient et les bienfaits qu'elles ressentiraient en venant à la Maternité.

Mais bientôt, nous eûmes la joie de voir notre Maternité (alors cette fois trop réduite) toujours remplie.

Elles étaient si contentes des soins reçus, elles en gardaient un si bon souvenir, qu'après leur départ c'est toujours avec plaisir qu'elles revenaient nous voir, soit pour nous demander un conseil, soit pour visiter une amie à qui elles avaient elles-mêmes vivement conseillé d'y venir.

Cet hôpital avec sa Maternité destinée aux rapatriés et aux déportés arméniens et absolument gratuit, a été une des plus belles œuvres qui aient été faites à Adana.

La mission sanitaire a largement atteint le but qu'elle s'était proposé : œuvre essentiellement arménienne, formée de médecins et d'infirmières arméniens, elle a montré une fois de plus les qualités indiscutables de la race, mais il ne faut pas oublier qu'une partie de ses membres, ou tout au moins son chef, était un des plus fervents admirateurs de la science française.

Irma Ghazarossian.

COMPTES RENDUS.

Nersès Akinian. *Նիւթեր Հայ վկայաբանութեան ուսումնասիրութեան համար. Materialien zum Studium des armenischen Martyrologiums.* — Vienne, imprimerie des Mekhitharistes, 1914; in-4°, VIII-*խ*-58 pages.

I. En préparant leur volume sur la vie et l'épitaphe d'Abercius parue en 1912, dans la *Bibliotheca Teubneriana*, MM. Th. Nissen et W. Lüdtke s'étaient demandé si peut-être la littérature arménienne ne garderait pas en réserve quelque document utile à leur publication. Le R. P. Nersès Akinian, à qui la question fut soumise, se chargea d'y répondre dans la revue *Handes Amsorya* (t. *իդ*, 1910, p. 132-139, 166-170, 306-311, 328-333, 370-374; t. *իե*, 1911, p. 89-98; t. *իզ*, 1912, p. 751-759; t. *իէ*, 1913, p. 325-343, 513-526). Son étude, reproduite en tirage à part, dans un ordre interverti, forme environ la moitié de la présente brochure. Elle comprend une introduction critique, résumée et complétée dans l'avant-propos allemand (p. I-IV) et trois textes arméniens : une vie développée inédite, la notice d'Abercius, dans le synaxaire dit de « Tèr Israël » et la même, d'après la recension de Grégoire de Klath (Dserentz). Ces deux dernières étaient déjà connues, tant bien que mal, par les trois éditions du *Յայսմաւուրք* arménien, et le texte de « Tèr Israël » avait, de plus, été réimprimé séparément par M. I. Misakheğeantz, dans la revue *Patker* (t. VIII, 1896, p. 245-251; cf. notre *Bibliotheca hagiographica orientalis*, n° 8). Il ne sera désormais plus permis d'interroger à propos d'Abercius ces publications surannées.

La vie arménienne est traduite du grec de Syméon Métaphraste (*Bibliotheca hagiographica graeca*, n° 4). Ce nom dit tout, et il n'y a pas lieu d'insister sur le genre d'intérêt que la pièce peut offrir, — du point de vue hagiographique, s'entend, car pour le philologue, obligé trop souvent de recourir à des textes échappant à tout contrôle, c'est toujours avec bonheur qu'il voit apparaître une édition répondant aux exigences du métier. Celle du P. Akinian réalise à peu près tout ce qui était possible étant donnée

l'extrême pauvreté de la tradition; et les quelques inexactitudes qui se sont glissées, par la faute des typographes, dans les citations grecques principalement, se corrigent sans effort.

La transmission, nous venons de le dire, laisse beaucoup à désirer. Le P. Akinian n'a pu atteindre que le seul manuscrit 118 de la Bibliothèque nationale, dont M. Maxudiantz lui a procuré une copie. Ce manuscrit, où la vie d'Abercius est incomplète de la fin, forme avec les manuscrits 116 et 117 un recueil de Vies de saints, copié à Caffa entre les années 1307 et 1334 (voir le catalogue de M. Macler, p. 57-61). Si, comme le croit le savant éditeur, cette vaste collection représente réellement le *Martyrologe* de Grégoire Vkaïasèr (Φιλόμαρτυς), la version arménienne serait datée approximativement de la fin du XIe siècle (Akinian, p. ԷԼ et p. I-II). Mais cette attribution peut-elle se soutenir? Grégoire Vkaïasèr est désigné une seule fois dans les trois manuscrits 116-118, comme traducteur de la passion de sainte Parascève (III, fol. 62 v°-66; cf. Macler, p. 60). On s'explique mal par quel hasard cette mention se serait conservée en cet endroit et en cet endroit seulement, si toutes les autres pièces de ce recueil fort mélangé avaient été pareillement traduites par ce même Grégoire ou par ses disciples travaillant sous sa direction. En tout cas, il y a de bons motifs pour que le nom de Grégoire ne se lise pas en tête de tous les documents hagiographiques que comprend le manuscrit. Dans le nombre, il s'en trouve qui ont été traduits à une époque plus ancienne, quelques-uns par des interprètes connus. D'autres n'ont jamais été traduits, ayant été rédigés d'original en arménien. D'autres encore appartiennent à des écrivains postérieurs d'à peu près un siècle à Vkaïasèr, par exemple à Nersès Šnorhali, ou à Nersès de Lampron. Il faut donc croire que même si le «martyrologe» de Grégoire Balhavouni forme réellement le fond principal du manuscrit de Caffa, il s'y trouve mélangé et confondu avec des éléments assez hétéroclites. Cela suffirait à rendre douteuse l'origine de toutes les versions dont l'appartenance n'est pas clairement indiquée. Du reste, pour l'honneur de Grégoire Vkaïasèr, il vaut peut-être mieux en rester sur ce doute, si doute il y a. La version arménienne de la vie d'Abercius est loin d'être un chef-d'œuvre. Elle n'est pas exempte d'incorrections grossières et de méprises qui vont jusqu'au non-sens et au contresens caractérisé. Le docte catholicos de Dzamentav entendait mieux le grec, et il écrivait une meilleure langue.

Une autre question se pose à propos des synaxaires, ou plutôt

à propos du synaxaire de «Tèr Israël», car la notice d'Abercius est du nombre de celles où Grégoire Dserentz s'est borné à rajeunir le style de ses prédécesseurs. Le P. Akinian, qui a des vues personnelles sur l'origine et l'évolution des Յայսմաւուրք arméniens, semble avoir évité à dessein d'aborder de front ce problème complexe. Nous avons essayé autrefois d'en dégager les données principales, dans une courte étude, qui est honorée (p. ա, note 4) d'une mention bienveillante. Il eût été plus instructif de voir le savant auteur prendre position en face de la thèse si nettement formulée par M. N. Adontz, dans une dissertation dont M. V. N. Bénéchévitch a été autorisé à rendre publiques les conclusions générales (*Армянскій прологъ о свв. Борисѣ и Глѣбѣ*, dans les *Bulletins de l'Académie impériale des sciences* de Pétrograd, Section de la langue et de la littérature russes, t. XIV, 1909, p. 201-236; cf. *Analecta Bollandiana*, t. XXX, 1911, p. 374-377). Mais tout cela dépasse la question spéciale où il a plu à l'auteur de se renfermer.

La biographie d'Abercius dans le synaxaire arménien a été résumée d'un document plus complet, par «Tèr Israël», ou par l'auteur qu'il a copié, que cet auteur soit Kirakos l'Oriental ou tout autre (cf. *Analecta Bollandiana*, t. c., p. 14-17). On peut regarder comme probable, sinon évident *a priori*, que ce document était une vie d'Abercius, en arménien. Mais quelle vie? A une simple inspection, on ne découvre rien dans la notice du Յայսմաւուրք qui ne puisse avoir été pris dans la recension de Métaphraste. Le P. Akinian est d'un autre avis. Il croit tenir la preuve que le synaxaire abrège une version arménienne de la première vie grecque d'Abercius, découverte par M. E. Batareikh, et republiée depuis par M. Nissen. La langue de cette notice lui paraît présenter les caractères de l'époque classique, et, de plus, l'existence d'une très ancienne vie d'Abercius en arménien serait démontrée par le fait qu'Agathange, au ve siècle, l'a copiée ou imitée en huit ou neuf endroits. Cette hypothèse, à part quelques précautions de style, est présentée sur un ton assez affirmatif (p. ժբ-ժդ, cf. p. III-IV). Nous devons avouer qu'elle ne nous a pas convaincu. Malgré l'autorité d'un connaisseur tel que le P. Akinian, le critère interne, tiré de la langue, est d'une application par trop conjecturale. Et quant aux parallélismes entre Agathange et la vie d'Abercius, ils se réduisent, tout bien considéré, à quelques traits appartenant au fond le plus rebattu de l'hagiographie. Ces mêmes choses ont été dites cent fois, à peu

près dans les mêmes termes, non pas seulement parce que tout le monde en avait la mémoire pleine, mais encore parce que, un certain thème étant donné, il aurait fallu un effort d'imagination pour le développer autrement. Agathange a pu s'inspirer de ces lieux communs, comme tant d'autres qui ne savaient pas eux-mêmes où ils les avaient ramassés et croyaient peut-être les avoir inventés. Pourquoi veut-on qu'il ait été choisir tout justement ces quelques banalités chez un auteur qu'il domine de très haut par le talent créateur et l'invention verbale? Il y a là une invraisemblance qui saute aux yeux dès que l'on compare la version grecque d'Agathange au grec original de la vie d'Abercius.

Du reste, même si les ressemblances des deux textes étaient beaucoup plus nombreuses et plus frappantes qu'elles ne le sont, il faudrait encore vérifier si ces parallélismes se rencontrent dans la rédaction primitive d'Agathange, c'est-à-dire dans les parties de son livre qu'on peut raisonnablement faire remonter au ve siècle. Par son caractère à la fois religieux et national, cette légende épique était prédestinée à s'accroître et à s'amplifier au cours des âges, suivant la loi commune de l'épopée populaire. Elle n'y a pas échappé (voir notamment N. Marr, *Крещеніе армянъ, грузинъ, абхазовъ и алановъ святымъ Григоріемъ*, dans Записки Восточнаго Отдѣленія И. Г. Археологическаго Общества, t. XVI, 1905, p. 174 et suiv.). Et le P. Akinian aurait fourni une nouvelle preuve à l'appui de cette évolution, s'il avait effectivement reconnu dans le texte actuel d'Agathange des emprunts à la vie d'Abercius. Car enfin à quelle époque croit-on que ces emprunts sont devenus possibles? Tout n'est pas dit parce que des critiques sérieux font vivre le biographe d'Abercius au ve, voire à la fin du ive siècle (cf. Akinian, p. ԥ). Il faut compter avec le jugement de ceux qui l'abaissent jusqu'au vi^e siècle, pour des raisons auxquelles il n'a pas encore été péremptoirement répondu. Et entre la date de la vie grecque et celle de sa version arménienne, il y a nécessairement une marge qui ne se laisse pas réduire à rien. On a peine à se figurer que les premiers fondateurs de la littérature arménienne se seraient jetés si avidement sur un médiocre roman hagiographique, intéressant peut-être en Phrygie, mais sans importance spéciale pour leur pays, et qu'ils l'auraient traduit, aussitôt paru, alors que l'Arménie ne possédait pas encore un rudiment d'histoire ni même une version de l'Évangile (cf. Fr. Macler, *Le texte arménien de l'Evangile, d'après Matthieu et Marc*, p. 644). Et pour comble

d'invraisemblance, la postérité aurait ensuite laissé périr un ouvrage d'une aussi prenante actualité.

On voit que l'étude du P. Akinian soulève plus d'une question sérieuse. La science et le talent de l'auteur ne nous permettaient pas de glisser avec un banal compliment sur les solutions qu'il propose.

II. Le second chapitre de la brochure a pour objet la version arménienne de l'autobiographie de Denys l'Aéropagite. Comme le premier, il a paru en articles dans le *Handes Amsorya* (t. ԻԷ, 1913, p. 641-659; t. ԻԸ, 1914, p. 205-218). L'auteur veut bien rappeler que l'occasion de son travail lui a été fournie par un essai publié dans les *Analecta Bollandiana*, en 1910 (t. XXIX, p. 302-322; cf. t. XXXI, 1912, p. 4-10). Depuis lors nous avons rassemblé sur les versions arabe et géorgienne de ce curieux récit, quelques observations qu'il peut être instructif de mettre en regard de la rédaction arménienne. Pour ne pas encombrer outre mesure la *Revue des études arméniennes*, nous reviendrons ailleurs sur ce sujet qui nécessite certains développements [1].

III. Le troisième chapitre se présente sous des dehors moins érudits. Il a pourtant dû coûter à son auteur un effort considérable de sagacité et de patience. Le P. Akinian y a réuni quelques fragments hagiographiques, presque tous retrouvés par lui sur des feuillets de garde qui paraissent remonter aux XIIe, XIe et même Xe siècles. On possède très peu de Հատընտիրք ou de légendiers arméniens d'une pareille ancienneté, si même il en existe. Les débris reconstitués par le P. Akinian mériteraient donc l'attention ne fût-ce qu'à raison de leur âge, mais un exemple va nous montrer qu'ils peuvent offrir une utilité plus sérieuse. L'analyse détaillée du contenu de ces feuillets mutilés nous mènerait trop loin. Il suffira d'en donner la liste avec quelques brèves remarques : 1. Passion des saints Proclus et Hilarius. Traduction ou métaphrase d'une passion grecque inédite, dont la version russe devait être comprise dans l'édition

[1] Cette étude comprenant une édition du texte géorgien est en ce moment sous presse. Elle paraîtra dans le prochain fascicule des *Analecta Bollandiana*.

des Ménées de Macaire. — 2. Passion de saint Cyrille (Judas Cyriaque) et de sainte Anne sa mère. — 3. Actes des martyrs de Lyon, d'après l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. On aimerait à savoir si ce fragment provient d'un exemplaire complet de l'*Histoire ecclésiastique*, telle qu'on la connaît en arménien, ou d'un extrait transformé en passion séparée. — 4. Histoire des Sept Dormants d'Éphèse. — 5. *Acta Petri*, sans intérêt spécial. — 6. Vie de saint Éphrem le Syrien. (Nous y reviendrons dans un instant.) — 7. Vie de saint Jacques de Nisibe. Ce morceau, relativement long, est en un peu meilleur état que le texte imprimé (*Bibliotheca hagiogr. oriental.*, 407), dont nous venons tout justement de publier une traduction (*Analecta Bollandiana*, t. XXXVIII, 1920, p. 346-371).

Les fragments de la vie de saint Éphrem mentionnés sous le numéro 6 sont inédits : ils correspondent à deux passages de la Vie syriaque, mais ne concordent pas exactement avec le texte de J.-Th. Lamy, et moins encore avec celui d'Assemani (*Bibliotheca hagiogr. oriental.*, nos 269-270). Le premier de ces deux récits a trait aux polémiques de saint Éphrem contre Bardesane (cf. Th.-J. Lamy, *S. Ephraem Syri hymni et sermones*, t. II, Malines, 1886, p. 63-65); le second est un épisode se rattachant à l'histoire d'une pécheresse qui fait sa confession par écrit (*ibid.*, p. 79-81). Il est facile de voir que le traducteur arménien a dû opérer sur un texte syriaque, qu'il a, par endroits, fort mal compris. Dès le début du premier fragment, on remarque une périphrase oiseuse dissimulant un contresens : անցակիանք եւ <ոչ> յարակայք (cf. Akinian, p. 53, col. 1), «passagers et non per-«manents» : amplification fantaisiste du mot ܡܫܡܫܬܐ «conduits, canaux», etc., traduit comme une forme participiale de ܡܫܡ «passer, traverser», etc. — Plus loin, dans le second fragment, autre méprise, causée par l'amphibologie du texte original : «(Elle jeta sa lettre) sur le lit du saint», ի վերայ մահճեան սրբոյն, au lieu de : «sur le cercueil». Le syriaque ܥܠ ܡܫܟܒܐ ܕܩܕܝܫܐ (Lamy, p. 83) pourrait en effet signifier l'un et l'autre, si le contexte ne disait expressément que l'action se passe sur le parcours du convoi funèbre de saint Éphrem.

Si infidèle que soit la version arménienne, elle représente un original meilleur et plus ancien que le texte des éditions existantes. Le passage de la Vie, où sont racontées les luttes d'Éphrem contre Bardesane, contient un discours du saint, où l'on a reconnu une strophe empruntée à l'hymne 51 des *Carmina Nisi-*

bena [1]. Mais cette citation est dénaturée par des variantes extrêmement libres aussi bien dans le texte de Lamy que dans celui d'Assemani. Or l'arménien s'écarte de ces variantes pour se rapprocher de la leçon originale. Nous mettons les deux passages en regard, pour ceux qui auraient la curiosité de les comparer au texte de la Vie syriaque :

/// եւ ս նման սորին չարա-
չար հայհոյութիւն յորդին
դրեալ էր ի նմա : <եթէ ոչ>
եղեւ յարութիւն /// մարմնոյ
հայհոյութիւն /// լինէր անդ : //
/// ձեալ /// ն որ է վասն
յանցանացն նորա անդրէն ի
հող դարնոյց զնա : եւ եթէ
մարմինն ոչ յառնէ մեծ նախա-
տինք է ողորմութեանն Աստ որ
եստեղծ զնա յապականութի.

. . .(il s'y trouvait) écrits par lui, d'autres blasphèmes pareillement abominables. S'il n'y avait pas de résurrection du corps, ce serait là un blasphème ////

. . .Et pour ses péchés il l'a fait retourner en poussière. Et si le corps ne ressuscite pas, c'est une grave injure envers la miséricorde de Dieu, qui l'a créé pour la destruction.

ܡܬܟܪܝܢ ܡܢ ܗܘ ܡܢܗ.
ܡܢ ܟܠ ܕܠܐ ܩܝܡܐ.
ܘ ܟܠ ܕܢܗ ܐܝܟܢܐ ܕܡܬܩܪܝ.

ܐܢ ܠܐ ܩܝܡܐ ܠܐ ܦܓܪܐ.
ܡܬܩܠܐ ܗܘ ܡܢ ܩܕܡ ܟܠܗܘܢ.
ܕܢܗ ܠܗ ܕܢܗ ܕܡܬܩܪܝ.
ܘܡܢ ܚܛܝܗ ܗܘ ܕܢܗ ܕܢܗ.
ܕܡܬܠ ܠܗ ܕܢܗ ܕܠܐ ܕܝܢ.

En le lisant, je l'ai entendu blasphémer contre la justice et contre sa consœur la grâce.

Car si le corps ne ressuscitait pas, ce serait une grave injure envers la grâce qui l'aurait créé comme pour la corruption, et un blasphème contre la justice qui l'aurait comme jeté à la perdition [2].

On voit, ici encore, que le traducteur arménien en prenait à son aise, ou qu'il se tirait d'affaire comme il pouvait. Mais cela, en somme, importe peu. Telle quelle, sa version nous prouve

[1] Ed. G. Bickell, Leipzig, 1866, p. 102. Soit dit en passant, on peut remarquer ici avec quelle méfiance il convient d'accepter ce titre factice. Ce n'est pas à Nisibe, mais à Édesse que saint Éphrem s'est trouvé aux prises avec Bardesane.

[2] Cf. *Analecta Bollandiana*, t. c., p. 310, note 2, où la suite de la traduction doit être ainsi complétée : *Angit quidem ista lectio animam pariter et corpus, quae inter amicos discidium induxit quo spes praecideretur. Corpori resurrectionem ademit. . .*

qu'il a existé une rédaction de la vie de saint Éphrem antérieure à celle que nous lisons. Tous ceux qui savent l'importance assurément excessive, qu'on a attachée à cette histoire, jugeront avec raison que le R. P. Akinian a eu la main heureuse.

Paul Peeters.

Ազգային Մատենադարան, — ՀԲ. Կենսագրութիւններ Ա. (1554-1822). Կենսագրութիւններ երկու Հայ պատրիարքներու և տասն եպիսկոպոսներու և ժամանակին Հայ կաթողիկեայք; գրեց Հ. Գրիգորիս Ծ. Վ. Գալեմքեարեան, Մ. Ո. (Վիեննա, Մխիթարեան տպարան); in-16, VIII + 384 pages (Bibliothèque nationale, 78. Biographies, série I (1554-1822). Biographies de deux patriarches arméniens et de dix évêques et les Arméniens catholiques de l'époque, par le P. Krikoris Kalemqiarian, de la Congrégation des Mekhitaristes. — Vienne, imprimerie des Mekhitaristes, 1915.)

L'histoire religieuse des Arméniens pendant ces derniers siècles n'a pas été assez étudiée même par ceux qui l'ont écrite. Leurs ouvrages abondent en lacunes et en erreurs. Désireux de préparer la construction d'un monument moins imparfait, un des plus laborieux écrivains de la congrégation des Mékhitaristes de Vienne, le P. Krik. Kalemqiarian que la mort a ravi trop tôt à l'érudition, avait publié d'abord dans la *Hantès Amsoria* (1906-1908), puis en volume l'histoire de l'archevêque Sarkis Sarafian et des Arméniens catholiques de l'époque. Après quoi il avait entrepris de faire paraître dans la même revue des séries de notices ecclésiastiques. Le présent ouvrage est le recueil de la première, complété en appendice (p. 297-358) par des documents rares ou inédits tirés des archives du Vatican, de la Propagande, du collège arménien de Rome et des Mékhitaristes de Vienne.

Les douze prélats biographiés ont en grande majorité vécu au XVIIIe siècle; tous ont adhéré à l'Union et c'est un des points que le P. Kalemqiarian s'applique à établir; presque tous, après des existences très diverses, ont achevé mélancoliquement leurs jours à l'ombre de la vieille Rome; plus d'un, loin d'être un héros, n'a joué qu'un rôle très secondaire.

Ne demandez à ces notices ni tableau d'ensemble, ni étude psychologique. Ce sont des recherches conduites avec sagacité, des documents, des citations et des rapprochements de textes, des

discussions, des précisions de dates, des catalogues d'ouvrages manuscrits ou imprimés attribués aux divers personnages. Le plus mince détail est recueilli *con amore* dans l'espoir qu'il pourra éclairer des événements plus importants. Les digressions n'effraient pas l'auteur. Ainsi à propos de Hovakim de Julfa (1666-1720), archevêque d'Etchmiadzin, il étudie et résout le problème des deux lettres du catholicos Alexandre de Julfa à Clément XI.

L'ouvrage est composé surtout d'après les sources arméniennes. Les récits de voyages, et d'autres livres occidentaux auraient pu fournir çà et là un complément d'information. Le texte arménien de Galano (p. 58) d'après lequel Zaqaria, patriarche de Constantinople, écrivit une profession de foi orthodoxe à Urbain VIII, se précise par le latin parallèle qui ajoute que Zaqaria était alors à Rome. Dans la notice de Sarkis Kasbarian (p. 84), l'auteur parle de l'imprimerie arménienne catholique clandestine établie à Constantinople vers 1695. Là dessus Aubry de la Motraye dans ses *Voyages*..., t. I, p. 371, nous renseigne utilement : «Peu de jours après (1704) les Arméniens ayant fait de nouvelles plaintes... contre un Provençal nommé Salomon qui... imprimait à Péra sous la protection de l'ambassadeur, des livres séditieux en arménien... l'orage fondit sur la tête de cet imprimeur... Il fut obligé de fermer boutique, après quoi il disparut et demeura caché jusqu'à la nomination d'un autre vizir. Il eut auparavant la précaution de mettre en lieu de sûreté ses outils, ses caractères et ses presses.» Ce soi-disant Provençal nommé Salomon n'était autre que Soghomon de Léon, le neveu et collaborateur du fameux Oskan vartabed; il avait séjourné une dizaine d'années à Marseille où il avait pris pour femme une Marseillaise, Marguerite Chave [1], et après bien des déboires causés par ses compatriotes, il était venu s'établir à Smyrne, semble-t-il, et de là à Constantinople. Il y était probablement dès 1690. Installé à Péra, il publia entre autres plusieurs ouvrages de Khatchadour vart. Arakélian d'Erzeroum, et des brochures de Jésuites. Naturellement, cachant le lieu de l'impression, il mettait à la place de Constantinople Livourne ou sans doute encore quelque autre ville. Déroutés par ce procédé, les historiens ont

[1] Les documents relatifs à l'imprimerie arménienne de Marseille ont été publiés par Frédéric Macler, *Mosaïque orientale*... (Paris, 1907), in-8°, p. 47 et suivantes.

cru à l'existence d'une imprimerie arménienne à Livourne à la fin du XVIIe siècle. Il y a là tout un chapitre de l'histoire de l'imprimerie à refaire.

A la liste des ouvrages de S. Kasbarian indiqués p. 82 et suiv., on peut ajouter le récit du martyre de Der Gomidas, qui existe encore du moins dans la traduction italienne parue à l'appendice de l'ouvrage de P. M. del Mare : *Principj teologici per servire di preservativo contro gli errori contenuti nell' esame teologico del voto della S. faculta... della regia universita di Siena...* Siena, 1786.

La préface annonce une seconde série à peu près achevée et qui contiendrait les notices de quatre catholicos de Sis ou même plus et d'une dizaine d'évêques. Il est à souhaiter qu'un confrère du P. Kalemqiarian les publie. Elles éclaireront sans doute d'un jour nouveau plusieurs parties de l'histoire religieuse des Arméniens.

H. Riondel.

Հ. Յ. Վ. Տաշեան. Ուսումն դասական հայերէն լեզուի (Հայկաբանութիւն) զոր յօրինեաց Հ. Գերովբէ Պատկանեան. — Առաջին դպրութիւն. Անգիր ծամանակաց. — Vienne (Mekhitharistes), 1920; grand in-8°, VIII-724 pages.

Le grand philologue qu'est le P. Dašean se proposait d'écrire une histoire monumentale de la langue arménienne. Il avait espéré en commencer la publication il y a de longues années : c'est au printemps de 1902 qu'il me demandait, d'urgence, d'écrire le chapitre de grammaire comparée de ce volume (qui a paru, dès 1903, en français sous le titre d'*Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*). Les occupations qu'il avait dans la congrégation et d'autres grands travaux ne lui ont pas permis de mettre au point son manuscrit, si bien que l'impression, commencée en 1900 et poursuivie jusqu'en 1908, a été interrompue alors par un séjour en Orient qui s'est poursuivi jusqu'en 1913. La guerre est survenue, puis une maladie de l'éminent auteur. Et c'est un ouvrage, non seulement écrit, mais imprimé dès longtemps, dont la première partie paraît en 1920.

On y trouvera, en un exposé extrêmement détaillé, l'état de tous les problèmes relatifs à la préhistoire de l'arménien — réserve faite des origines indo-européennes — tels qu'ils se sont

posés jusque vers le début du xxe siècle. Toute la bibliographie est indiquée; toutes les théories sont résumées et discutées, sans que l'auteur ait dédaigné de résumer et de discuter même ce qui est le moins digne d'examen. — Quand on aura les index, il y aura là un recueil de faits très précieux. Actuellement, en l'absence de toute table, le livre, plein de notes et de renvois, est trop riche pour être aisément consulté.

Tel qu'il est, le livre, qui est plein de données précises, prêterait à des observations sans fin. Ainsi, pour s'en tenir à un morceau où l'on est sur un terrain solide, celui des emprunts de l'arménien à l'iranien, l'étude du groupe de *boyr*, p. 505, suggérerait des remarques telles que les suivantes, si l'on voulait utiliser et préciser les données fournies par le savant auteur.

Le mot *boyr* n'est pas attesté en arménien classique; il existe à peine; Hübschmann n'indique pas ce fait, et le P. Dašean, en insistant sur cette circonstance, marque une donnée précieuse. Dans le composé *anušaboyr* «qui sent bon», *-boyr* n'est pas le substantif *boyr* «odeur», mais un nom verbal du verbe *burem*, suivant un usage arménien connu; du reste, le composé classique n'est pas *anušaboyr*, mais *anušahot*, dont le P. Dašean signale les exemples, p. 526, n. 2.

Le verbe *burem* est ancien en arménien, ainsi que *burastan* et *burwaṙ*. Mais il faut interpréter de manière précise ces deux derniers mots, et ici le P. Dašean, excellent philologue, mais nullement linguiste, n'ajoute rien à Hübschmann. Le fait curieux est que *burwaṙ* «*θυμιατήριον*» conserve la forme de thème en *-i* de l'iranien *baudi-* (av. *baoiδiš*) «odeur» : il faut partir de **boyri-waṙ*; Hübschmann indique, avec raison, que ce ne peut être un iranien **bauδi-βara-* à cause de *ṙ*, et reconnaît dans le second terme du composé un nom verbal de *vaṙem*; le P. Dašean signale la remarque sans prendre parti; il y aurait lieu d'envisager l'hypothèse d'un emprunt **burwar* à l'iranien, emprunt qui aurait été altéré en *burwaṙ* par étymologie populaire. — Quant à *burastan*, il résulte de là que ce ne peut être le représentant d'un iranien **bauδi-stāna-*; c'est une formation arménienne, faite sur un modèle iranien, mais avec le procédé arménien en *-a-stan*. Cet exemple — et il est facile d'en trouver beaucoup de pareils — montre à quel point l'arménien a adapté les emprunts qu'il a faits aux parlers parthes.

L'extraordinaire richesse de ce livre en fait un instrument de travail indispensable pour tous les arménistes qui s'occupent de lin-

guistique. Elle fera sentir, une fois de plus, à ceux qui ne le sauraient pas assez, quelle place tient dans les études arméniennes le P. Dašean. Il est à souhaiter que la communauté de Vienne publie, le plus tôt possible, le reste du travail d'un maître qui lui fait tant d'honneur et le rende accessible par des index complets et détaillés.

A. Meillet.

Tome I, fascicule 4. 1921.

REVUE
DES
ÉTUDES ARMÉNIENNES.

ANI,
LA VILLE ARMÉNIENNE EN RUINES,
D'APRÈS LES FOUILLES DE 1892-1893
ET DE 1904-1917,

PAR

N. MARR [1],

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE PETROGRAD.

Ani, qui a été une ville florissante du moyen âge en Arménie caucasique, est maintenant pour le peuple arménien un mot magique, une source inépuisable de joies romantiques. Depuis sa renaissance moderne les ruines d'Ani sont pour ce peuple comme un foyer de rêves historiques. Le nation pourrait inscrire sur le fronton de ce monument national les vers du grand poète russe : «Je veux vivre pour réfléchir et souffrir», mais en les rédigeant en sens inverse. Les Arméniens n'ont eu dans le passé qu'une destinée, la destinée fatale des grandes nations — et c'est leur privilège, — celle de souffrir; mais leur nation a souffert pour

[1] Cet article a été écrit en français par l'éminent professeur de Petrograd. Remis à la rédaction durant le séjour de M. Marr à Paris, il n'a pu être corrigé par l'auteur. On excusera donc les imperfections de la forme et quelques incohérences de détail.

vivre et créer, pour être belle dans ses créations, œuvre suprême de l'art architectural. Les ruines d'Ani en sont le témoignage.

Cependant la gloire d'Ani ne date guère de longtemps chez les Arméniens, même et surtout chez les Arméniens du milieu local, indigènes de la province de Chirak. Les contemporains ne l'entouraient pas de haute estime; à peine font-ils quelques mentions futiles et isolées sur ses richesses artistiques; un silence complet s'accuse sur ses constructions d'utilité publique, sur ses établissements d'importance militaire ou civique, sur le caractère social de sa vie et les relations mutuelles de ses habitants de nationalités et de croyances diverses, sur leur collaboration, même celle des musulmans avec les chrétiens, ce qui est contraire aux notions habituelles des Européens, dans l'accroissement du bien commun. Consacrée à la destruction d'Ani par l'invasion turque, l'élégie de Nersès le Bénin (XII) n'est qu'une voix lointaine, de Cilicie, avec des renseignements peu précis, plutôt vagues. L'auteur, patriarche des Arméniens, était inspiré plutôt du désir d'édifier son troupeau que de donner une description réaliste d'Ani, une belle ville, comme l'atteste un fonctionnaire byzantin dans une inscription arménienne du XIe siècle. Dans ce même but d'édification morale est conçu un apocryphe légendaire sur la destruction des habitants d'Ani, anéantis par un tremblement de terre pour leurs péchés innombrables et leur incroyance, leur arrogance et leur mépris du clergé qu'ils ne se gênaient pas pour insulter, même les maîtres spirituels, les «vardapets». Le patriarche Abraham de Crète profita de cette légende dans son histoire moralisée d'Ani, ville pécheresse, ville détruite par un tremblement de terre, légende qui n'est nullement prouvée parl es fouilles faites sur place.

A peine commença la renaissance de l'Arménie au sein de l'Empire russe qu'Ani est devenu le porteur de la gloire du peuple arménien, l'incarnation de son idée nationale, et qu'on y a voulu voir les gestes et les fastes des rois arméniens. Tout ce qui atteste le savoir arménien dans l'art de bâtir à Ani, on a été enclin à le dater de l'époque de ces rois, et presque tout même du temps du seul roi Achot le Miséricordieux. Cette vue a trouvé une expression brillante dans l'exposé sommaire de l'histoire d'Ani telle que l'envisage M. Schlumberger, membre de l'Institut de France. Une longue série de voyageurs européens n'ajoutèrent rien à la conception reçue de l'histoire d'Ani; aux faits matériels recueillis par eux dans les ruines d'Ani on assignait une place dans le cadre de son histoire traditionnelle. Les travaux les

plus réalistes de Brosset, d'Alishan n'y changèrent rien non plus, leur réalisme se manifestant dans le traitement des détails, jamais par des généralités sur les bases de la vie d'Ani. Or, cette manière traditionnelle de concevoir l'histoire d'Ani est démentie par les fouilles et par l'étude des restes des monuments de la culture matérielle.

Ani n'était d'abord qu'une forteresse inabordable de la province de Chirak, autrefois l'apanage des princes Kamsarakan, constructeurs des plus magnifiques monuments de l'ancienne époque de la civilisation chrétienne en Arménie. Par la suite la forteresse est devenue une ville, plus tard la capitale d'un royaume. C'est au xe siècle, quand les grands créateurs d'états caucasiques, les princes Bagratides, ont déplacé le centre de Erazgavorq, la résidence du temps où l'État n'était qu'une principauté, à Ani, où les princes se comportèrent en monarques couronnés. Les Bagratides prétendaient restaurer le royaume arménien dans la voie des traditions iraniennes; ils se nommèrent «chahinchah» ce qui veut dire en persan roi des rois. Une de leurs titulatures d'après les textes épigraphiques les désigne comme les rois des Arméniens et des Géorgiens.

C'est pendant la domination des Bagratides qu'Ani forma deux parties : la cité ancienne, entourée de murs, constructions du roi Achot, et la cité nouvelle et élargie, ceinturée d'une double ligne de murs, aux temps du roi Sembat. Et la ville ne cessant pas de s'agrandir, la population débordait et se répandait en dehors des murs de la ville, en dehors même des remparts spéciaux qui étaient à quelques centaines de mètres des murs extérieurs.

La ville était située sur un plateau quasi triangulaire, flanqué, des deux côtés, de ravins profonds, dans l'un desquels l'Akhourian roule ses ondes turbulentes; les murs, les remparts ont été d'abord érigés du côté septentrional, le seul côté accessible aux ennemis. Même la citadelle n'était munie au commencement, de murs, que de ce côté-là. Cependant on manquerait d'atteindre la vérité, si l'on attribuait aux rois Bagratides la construction de tous les murs. Après que la province Chirak avec la forteresse d'Ani, eurent été achetées par les princes Bagratides, il y eut une série de transformations des pouvoirs politiques : la principauté Bagratounienne, le royaume nouveau arménien (celui des Bagratides), la domination des Grecs, celle précaire des Turcs Seldjoucides, qui se hâtèrent de vendre la ville à la dynastie Chédadienne, la domination de ces mêmes Chédades, de la tribu kurde Révendie,

celle des Géorgiens, celle des Mongols, et tous ces changements politiques touchant directement la ville d'Ani dans l'espace de quelques siècles (xe-xive), dont le nouveau royaume arménien n'a pas même eu la durée d'une centaine d'années (861-944). Pourtant ce changement de dominations ébranlant les bases sociales de la communauté d'Ani, a intimement contribué au passage de l'influence d'une classe sur une autre, à la création des types sociaux nouveaux et en même temps à la naissance de courants correspondants dans l'art local. Même dans les murs de la cité ancienne, découverts par les fouilles de 1893, on remarque les couches des différentes dates; ce serait un défi à la vérité historique de les identifier avec les constructions du roi Achot. Dans les murs extérieurs, ceux de la cité nouvelle ou de la ville, on a de la difficulté à reconnaître justement la partie primitive, celle qu'avait construite le roi Sembat. Au contraire, ce qu'on voit sans recherches spéciales dans ces murs n'appartient qu'aux temps qui succédèrent à la domination de la dynastie nationale, ce sont les œuvres des architectes des diverses époques postérieures : les dominateurs Grecs, Kurdes (Chédadiens) et les princes Arméniens revêtus des pouvoirs de l'état géorgien rivalisaient dans l'agrandissement des fortifications de la ville et dans leur embellissement. Or, les murs d'Ani présentent un grand intérêt pour l'étude du point de vue artistique, et non pas seulement de celui l'architecture militaire.

Ainsi les faits matériels facilitent la tâche des archéologues de voir dans la ville d'Ani les délinéations de limites chronologiques de diverses couches culturelles. Ces couches sont non seulement juxtaposées, mais aussi superposées les unes aux autres ou même enchevêtrées les unes avec les autres d'une manière compliquée. Par le témoignage d'un voyageur turc contemporain du fait, nous sommes assurés que jusqu'au milieu du xviie siècle à Ani ne cessait d'habiter la population arménienne; de même pour les xve et xvie nous sommes munis d'objets matériels de la culture locale, qui attestent la prolongation de la vie dans cette ville, mais c'était alors une ville morte, dans laquelle s'installaient les habitants d'alentour avec les ustensiles de leur ménage habituel, du ménage primitif des agriculteurs ou des bergers Arméniens et Kurdes. L'étude des objets de cette période s'impose impérieusement, puisqu'on risque autrement de prendre pour les parties de la culture matérielle d'Ani à l'âge de sa prospérité ces articles des époques de l'abrutissement des mœurs et de sauvagerie sociale,

quand la ville était déjà morte. Mais jusqu'à la fin du XIVe siècle la même ville, même en décadence politique, n'interrompit pas son activité artistique. Les fouilles autour de l'église du Sauveur ont mis au jour la dernière pierre du couronnement du dôme de cette construction magnifique avec la date de l'achèvement de l'œuvre à la fin du XIVe siècle. Naturellement c'était un fait de restauration, mais de restauration fondamentale.

L'analyse détaillée des édifices monumentaux facilite le discernement des couches culturelles superposées à Ani. Nous y arrivons aussi en prêtant attention aux débris de la ville, résidus des saccages de diverses époques. Après que l'on eut saccagé la ville et massacré sa population, dans sa partie qui opposait la résistance acharnée, au cas des grandes dévastations on ne déblayait pas le terrain quand la vie recommençait, on s'installait sur les ruines et l'amoncellement des fragments et parfois aussi des cadavres disséminés. On ne se donnait la peine que d'aplanir les monceaux. Et cela s'est répété maintes fois. Dans une partie de la ville, au voisinage d'une des églises les plus anciennes d'Ani, près du grand minaret, les fouilles ont révélé la triple stratification du sol : le terrain fondamental, toujours pierreux à Ani, ou pour le dire plus précisément, en roche ou en lave, avec les restes du massacre; au dessus une couche de transition avec le foyer et d'autres traces du ménage d'un citoyen de l'époque, domicilié à ce niveau, et plus haut le terrain d'Ani restauré et florissant en même temps qu'oublieux des dévastations subies. Naturellement le terrain de la ville s'élevait, et pour conserver la liaison avec quelques édifices anciens, placés sur le terrain fondamental, on rehaussait le sol en remaniant, on construisait un escalier pour descendre de la rue dans la cour basse de tel ou tel monument d'une époque passée, par exemple de l'église des Apôtres.

Ces constructions d'Ani appartiennent en gros aux deux époques, celle du royaume nouveau avec un art imitatif, reproduisant les chefs-d'œuvre de l'architecture arménienne ancienne, ses espèces variées de différentes provinces culturellement plus avancées de l'Arménie, et celle de la renaissance bourgeoise, quand dépourvue de la dynastie nationale, la ville jouissait des libertés pleines d'une autonomie intérieure, de l'époque créatrice du style local indépendant surtout dans l'art de bâtir et d'ornementer. On ne peut pas passer sous silence quelques monuments isolés de l'époque ancienne, monuments remarquables de l'art arménien

de l'époque féodale; c'est le type local d'églises, survivance des basiliques syriennes, avec la sculpture décorative archaïque, comme, par exemple, l'église de la Citadelle. A noter un détail. Sur le côté méridional, près de la conque, du dehors on voit un relief du sacrifice d'Abraham : la composition est basée sur le texte de la version caucasique de l'Ancien Testament qui remonte dans la traduction arménienne directement et dans celle géorgienne *via armeniaca* à l'original syriaque, d'où la coïncidence non fortuite avec la sculpture du même sujet dans l'architecture géorgienne (fragment de l'église de près de Soukhoum) et dans celle de la Gaule[1].

Il est résulté de là que la ville d'Ani présentait un véritable musée d'architecture même quand elle vivait et prospérait.

Cependant la richesse architecturale d'Ani n'est pas encore entièrement caractérisée, il faut noter l'existence parfois simultanément de courants dans l'art qui remontent aux sources religieuses, aux différentes confessions chrétiennes de même qu'à l'influence nationale. Jusqu'aux études stimulées par les fouilles, on n'était pas à même d'apprécier la grande importance, par exemple, de la confession chalcédonienne ou grecque orthodoxe, représentée à Ani, à l'époque de sa floraison, par l'organisation nationale géorgienne, dont le chef suprême, catholicos de Mtzkhétha, avait sa juridiction dans la ville arménienne. Il suffit de remarquer à quel degré la peinture murale à l'intérieur de l'église oblige à différencier l'ensemble constructif dans l'architecture chalcédonienne, indépendamment de la prédilection pour les types d'églises, favorisés dans le milieu de cette confession, accusant tantôt les tendances artistiques nationales géorgiennes, tantôt la conciliation des goûts nationaux des fidèles de diverses origines. Du reste, il ne faut pas juger d'après nos opinions actuelles préconçues, quand il s'agit de nationalisme dans la vie spirituelle. Le nationalisme moderne exclut la tolérance, il s'identifie avec une confession déterminée. A Ani l'église orthodoxe grecque de la juridiction du catholicos de Mtzkhétha n'excluait guère les éléments essentiels de la nationalité arménienne, elle ne supprimait point ses traditions et sa langue. Encore doit-on tenir compte de l'orthodoxie melkite; ce n'est aussi que l'orthodoxie grecque, mais de provenance méridionale, de la Syrie arabisée. Du reste, ici se mêle la question des «arqaouns» armé-

[1] Pour les détails voir ma publication sur l'église de la citadelle d'Ani.

niens, une question discutable, mais très grave par l'importance pour l'art d'Ani et en général pour la vie culturelle d'Arménie, entre autres par l'introduction des noms arabes dans les milieux arméniens.

Une architecture non sans importance considérable à Ani, c'est l'architecture musulmane. Les fouilles ont mis à jour l'existence de plus de deux mosquées dont les restes bien visibles sur la surface attestaient depuis longtemps l'épanouissement local de l'art musulman. La bèche et la pelle de nos travailleurs ont dégagé des décombres environnants des fragments pour ajouter des traits précis nouveaux, à savoir un dallage de briques vernissées, à la gloire du même art. Pour le voyageur européen, comme par exemple, le Russe Mouravieff, pénétré de préjugés de la chrétienté européenne exclusive, c'était un fait stupéfiant que la coexistence paisible en même temps que criante de ces œuvres d'art musulman avec les édifices magnifiques du culte chrétien dans une même ville. Les fouilles ont découvert les traces d'autres maisons de prière musulmanes. Des fragments avec une inscription arabe aux lettres d'une grandeur extraordinaire proviennent d'une mosquée démolie probablement de dimensions correspondantes. La fouille de 1917, la dernière que j'aie eu le bonheur de faire, a mis au jour encore un mausolée musulman près de la cathédrale d'Ani, du côté sud-ouest : il est du beau temps de l'architecture musulmane d'Ani, remanié plus tard et utilisé pour une sépulture postérieure avec une inscription persane. L'architecture musulmane d'Ani a une particularité à part : on ne peut nier l'influence de l'art décoratif local d'Ani et de ses procédés techniques, en particulier le choix de matériaux indépendamment de l'influence en général de l'art arménien médiéval sur l'architecture musulmane des Seldjoucides, mais c'est une question qui reste à résoudre.

Une branche à part de l'art arménien d'Ani, c'est l'architecture laïque. Elle est représentée par une partie très importante des constructions d'Ani, des palais, des hôtelleries et aussi des salles avec un système recherché d'arcades et de voûtes, toujours décorées somptueusement par des ciselures; ces salles accotées aux églises servaient aux réunions publiques ou aux enterrements des grands personnages d'Ani. Ce sont toujours des monuments dont les façades enjolivées présentent les plus beaux échantillons de l'ornementation en pierres ciselées. A Ani sont explorés aussi les restes des constructions grecques, dont l'une, le palais, portait

l'inscription grecque mentionnée plus bas. Mais ce qui a le plus influencé les artistes d'Ani dans leurs œuvres de caractère laïque, c'est l'art décoratif musulman, on dirait plutôt musulman iranien, mais non sans un choix des éléments qui, admis dans la composition du dessin et dans le traitement des matériaux, accuse l'artiste arménien. Enfin, il faut tenir compte de l'emploi du bois et du plâtre dans l'architecture laïque. Il y a des restes remarquables d'arcatures en bois ciselé et aussi peint, et des détails décoratifs en plâtre qui embellissaient l'intérieur des palais.

L'influence de l'art musulman se manifeste avec une force considérable dans la sculpture décorative de l'époque bourgeoise, elle grandit surtout dans l'architecture laïque. Répondant aux exigences du culte ecclésiastique et aux mœurs populaires, seuls les «khatchqars», ces pierres avec l'image de la croix, revêtues de broderies ciselées, subissaient simultanément l'action des deux courants de l'art, ecclésiastique et laïque, chrétien et musulman, où s'infiltrent aussi des éléments subsistants de l'époque païenne. Les «khatchqars» nombreux de l'époque bourgeoise nous mettent en état de suivre pas à pas le développement de l'art décoratif à Ani des XIIIe et XIVe siècles, mais il y en a des exemplaires remarquables plus anciens avec des ornements végétaux, l'un d'eux daté du Xe siècle.

Pourtant il n'est pas aisé d'illustrer chaque espèce de cette richesse multicolore d'architecture par la simple énumération des monuments de la catégorie correspondante. On commettrait une grave erreur, si l'on se mettait à chercher à Ani dans les édifices de quelque durée, surtout dans ceux du culte, les constructions datant entièrement d'une époque déterminée. Tant qu'a vécu la ville d'Ani, ses monuments ont aussi vécu; ils ne cessaient pas de subir chaque mouvement moderne qui se produisait dans le milieu artistique, ils se laissaient effleurer par chaque souffle créateur émanant de la même source. A Ani, pas une église n'a été laissée intacte par cette tendance à moderniser, excepté les temples, qui, tombés en ruines, gisaient ensevelis sous la terre. On restaurait les anciens bâtiments, on les remaniait, on les reconstruisait d'après les goûts modernes. Parfois dans ce travail du rajeunissement intervenait le besoin d'adapter l'édifice à un culte nouveau ou à celui de maîtres nouveaux. Les constructeurs ou restaurateurs d'Ani n'étaient pas des antiquaires; ils n'épargnaient guère les restes des œuvres artistiques d'époques précé-

dentes. Les plus beaux échantillons de sculpture, les fragments architecturaux remarquables, les «khatchqars» entiers du style le plus ancien, les inscriptions d'une importance exceptionnelle ont été trouvés dans le moellon des murs. Nos efforts pour trouver les ruines du palais célèbre d'un prince arménien près de l'église du Sauveur ont été vains, parce que de ses dalles immenses on a érigé, au XIIIe siècle, une chapelle, et le reste a été utilisé dans la construction de l'enceinte. Un exemple édifiant du sort des grands monuments à Ani se présente dans l'histoire de la cathédrale d'Ani. Elle est connue depuis longtemps comme un monument de l'art arménien du X-XIe siècle. Au commencement du XIe siècle, l'église était déjà terminée, et une belle inscription sur le mur en témoigne. Pourtant, dans la seconde moitié du XIe siècle, elle a été refaite en mosquée. Le groupe sculptural de la fondatrice, la reine Cathramidé, une statue avec le modèle de la cathédrale même, a été mis en pièces et nous en avons trouvé le modèle dans l'église ancienne près du grand minaret et un fragment de la statue dans le moellon des parois d'un baptistère ruiné, debout jadis au coin de la cathédrale. De ce temps date probablement le mausolée musulman dans sa partie ancienne, découvert par les fouilles de 1917. En 1725, le roi de Géorgie, David le Constructeur, en délivrant Ani de la domination musulmane, a rendu ce monument au culte chrétien. Au commencement du XIIIe siècle ou une dizaine d'années plus tôt, la cathédrale a été reconstruite, et de ce temps datent ses demi-colonnettes subtiles et élancées, ses façades bariolées, enjolivées de pierres rosâtres, etc. Le modèle de l'église du temps de sa fondatrice est loin d'attester que nous ayons une œuvre du X-XIe siècle dans la cathédrale telle qu'elle est; il est même impossible de trouver sur les murs la place où devait être la statue de Cathramidé avec le modèle. Et l'inscription de la fondatrice? Elle n'est qu'une copie du XIIIe siècle : le fait est confirmé par les particularités paléographiques de l'écriture et aussi par quelques traits du texte même. Une église des temps les plus reculés a passé par une série de reconstructions pour aboutir à devenir un bain : c'est l'église de la citadelle.

L'histoire de la peinture murale a de quoi s'enrichir à Ani. Pour l'historien de la civilisation chrétienne du Caucase, la vie et les actes de saint Grégoire, soigneusement illustrés sur les parois de l'église de Tigran Honentz, présentent une source de renseignements multiples de grande valeur. C'est une église con-

struite par un Arménien, ce qui est confirmé par la grande inscription arménienne, accusant par quelques détails l'orthodoxie grecque du constructeur qui y est nommé. A l'intérieur, les peintures d'images saintes de l'église nous donnent en illustrations murales toute l'histoire de saint Grégoire munie d'inscriptions explicatives en géorgien. C'est une illustration de la version chalcédonienne de la vie connue dans le texte arabe[1] d'après laquelle saint Grégoire est illuminateur non seulement des Arméniens, mais aussi des Abchazes, des Alouankh et des Géorgiens, et un tableau de la peinture murale de l'église en question représente justement la cavalcade de ces quatre rois du Caucase unis : ils galopent à la rencontre de leur Illuminateur commun, saint Grégoire, le roi arménien en avant, dont le cheval foule à ses pieds un cochon, incarnation symbolique du paganisme atterré.

La sculpture libre, indépendante de buts décoratifs, n'était point étrangère à l'art arménien d'Ani à l'époque féodale et aussi à celle du royaume nouveau. C'est surtout dans les groupes des fondateurs d'église qu'elle se manifestait. La statue du roi Gaguik, constructeur de l'église de Saint-Grégoire, a été trouvée dans les fouilles de ce monument merveilleux par la complexité de son architecture, église ronde ou plutôt polygonale à trois étages. La statue tenait dans ses mains le modèle de l'église. L'inscription arménienne placée à côté expliquait la raison du groupe statuaire. Le turban mis en accord avec la croix sur la poitrine montrait de la manière la plus claire le rôle du califat dans la création du royaume arménien nouveau. Certes, dans la facture de la statue, ainsi que dans le traitement de ses cheveux frisés, il y a la survivance des traditions anciennes. Dans le style plus ancien, que par quelques détails on dirait iranien, est conçu et exécuté le relief du groupe princier sur le basalte : le cheval bien harnaché sous le prince est plein de vigueur et de vivacité naturelle. A l'époque postérieure, à ce naturalisme succède la «stylisation» de plus en plus raidissante, même les sujets de la sculpture se resserrent dans le cercle des figures d'ornements dorénavant toujours stylisées et géométriques. C'est déjà l'époque bourgeoise, où la surface unicolore des édifices, rouge ou plus souvent foncée, se remplace par la polychromie, et où la ciselure décorative em-

[1] Voir ma publication de ce texte, découvert au mont Sinaï pendant le voyage de 1902.

piète de plus en plus en rétrécissant les espaces libres sur les murs.

C'était un mouvement incessant des sentiments artistiques avec adaptation aux exigences économiques des nouvelles classes sociales qui provoquait le choix de nouveaux matériaux et de procédés techniques nouveaux. Même l'équarrissage des pierres de construction ne cessait de changer dans ce mouvement général. D'équerres cubiques de l'époque des Kamsarakans ou d'une époque plus ancienne encore qui présentent des blocs cyclopéens (on peut les voir dans les parties archaïques des murs de la citadelle, jadis forteresse) les pierres de construction à travers les époques deviennent des plaques minces, revêtements décoratifs des murs de l'époque dernière, quand la force de résistance passait à la qualité du ciment et au système nouveau du moellon. Dans les objets de l'art industriel, Ani excelle par la richesse des productions céramiques. La plupart des trouvailles présentent des fragments, mais c'est une immense quantité d'échantillons les plus divers. Ils diffèrent par la matière dont ils avaient été faits, par l'élaboration de l'argile, enfin par l'espèce et la facture de décorations tantôt en reliefs, tantôt en couleurs, parfois aux faces simples, souvent vernissées ou lustrées, maintes fois avec dessins ou avec scènes d'intérêt ethnographique. Il y en a des exemplaires d'extrême beauté, les uns produits par les artistes d'Ani, et ceux-ci même parfois munis de la marque de l'atelier local, les autres importés, les derniers très significatifs pour déterminer les marchés mondiaux en rapports commerciaux avec notre ville. Un intérêt particulier s'attache aux vases ovales décorés en reliefs, parfois peints, très répandus depuis Boukhara jusqu'en Égypte. Le musée d'Ani en possédait la plus belle et la plus riche collection.

Beaucoup de ces vaisseaux et poteries portent des inscriptions arméniennes, persanes et arabes; elles nous aident à aboutir à quelques conclusions très graves sur les parties sociales intégrantes de la population d'Ani; plus tard, à l'époque de la décadence, elles attestent la dégénération nationale de la haute bourgeoisie, laquelle a englouti toute la noblesse de sang et à son tour s'altérait par des croisements matrimoniaux avec des représentants de diverses nations dominantes; elles indiquent la conservation des traditions arméniennes dans les couches sociales plus basses où on remarque un attachement dévoué à la langue et à l'écriture nationales.

Les fouilles ont mis au jour beaucoup de matériaux qui caractérisent l'industrie et le commerce du pays ainsi que leurs accessoires. Notons des espèces de balances et de poids avec les signes de leur valeur qui nous ont donné les moyens de constater le système local sexagésimal, survivance du système archaïque local, apparenté à l'assyro-babylonien.

Les inscriptions à elles seules donneraient à Ani le droit d'être l'objet spécial d'études approfondies. Elles sont d'une importance inappréciable pour les études sur les questions non seulement philologiques, mais économiques et sociales, locales et générales. Nous y trouvons naturellement des renseignements nouveaux aussi de nature politique; il suffit d'indiquer une inscription grecque, malheureusement fragmentaire, de 1049, qui relate, en termes quelque peu grandiloquents, l'affirmation de la domination grecque à Ani et la construction inaugurée ou achevée par les Grecs d'un ou quelques édifices. C'était presque à la veille de l'invasion turque, qui allait arracher la ville aux Grecs pour toujours. M. V. Benechevitch, dans son travail sur cette inscription, en relève les points les plus intéressants pour l'histoire locale et pour celle de Byzance. Une inscription géorgienne, d'importance exceptionnelle, datée de 1218, celle du catholicos géorgien Épiphane, est publiée et analysée dans mon article, inséré dans les Bulletins de l'Académie des Sciences de Russie. Elle a été mise au jour au cours des fouilles de 1911. Son texte étendu présente un extrait d'une harangue, prononcée par le catholicos Épiphane, pour apaiser la discorde survenue entre le troupeau orthodoxe grec et ses pasteurs, quand il visita la ville d'Ani pour consacrer l'église, probablement celle de Tigran Honentz. L'inscription persane, le texte d'ïarlyk du Khan mongol, a engagé son savant éditeur et interprète, M. V. Barthold, à faire une série de remarques précieuses sur l'histoire économique de l'époque. Les nombreuses inscriptions arméniennes d'Ani, en partie connues depuis longtemps, mais mal publiées, en partie inconnues jusqu'aux fouilles, ont trouvé leur éditeur consciencieux dans l'épigraphiste habile I. Orbéli, qui donne ces jours-ci à Pétrograd leur collection complète, avec fac-similés phototypiques dans l'une des publications de l'Académie de l'histoire de la culture matérielle de Russie. La grande inscription arménienne de la porte principale de la ville, la traduction aussi de l'ïarlyk mongol, contient un terme important : «khasindjou». On le prenait pour un nom personnel. Ce mot, composé de l'arabe khas (khass) et du mongol

«indjou» ou «endjou», est l'équivalent de notre terme contemporain «autonome» quand il s'agit d'une ville comme celle d'Ani [1].

Et justement cette autonomie constituait la vraie force créatrice de la prospérité matérielle et artistique de la ville d'Ani, de son agrandissement et aussi, quand elle lui manqua, la cause principale de sa décadence. L'autonomie nationale du temps des Mongols héritait d'institutions précédentes qui s'affirmèrent pendant les dominations passagères des pouvoirs politiques extérieurs. La base sur laquelle se développait la vie économique et culturelle d'Ani, c'est l'organisation autonome des simples citoyens bourgeois devenus indépendants de leurs déprédateurs grands seigneurs, rois et féodaux, et leur participation active, libre de toutes entraves, dans le commerce international. Des tremblements de terre, comme les secousses qu'a subies le trône d'Ani, qui ont fait déchoir la dynastie nationale, ne sont que des facteurs secondaires de l'histoire, plutôt des éléments décoratifs; ce ne sont les causes des grands événements que dans les exposés des contes populaires. Or la prospérité de la population d'Ani, dépendante du commerce, est attestée par le nombre des ponts sur l'Akhourian, au bord duquel la ville était située, et par des caravansérails et des hôtelleries, aussi très nombreux et construits avec beaucoup de prodigalité.

Les noms de plusieurs rues étaient connus d'après les inscriptions. Le système d'appellation relevait de l'influence des diverses couches sociales : féodaux et grands bourgeois (les rues nommées d'après les noms des propriétaires des maisons et établissements publics), ecclésiastiques (celles nommées d'après des églises), les commerçants et industriels (celles nommées d'après les métiers des artisans ou la spécialité des marchands).

Les fouilles ont découvert une série de rues. La rue principale est découverte tout entière : commençant à la porte de la citadelle, elle aboutissait à la grande porte de la ville. Aux coins des rues, les murs recevaient une forme arrondie moins exposée aux heurts; on y accotait de grandes pierres équarries.

Le long de la rue principale, il y avait un aqueduc souterrain aux tubes d'argile qui apportait d'une source de montagnes éloignées de douze verstes des eaux limpides et savoureuses, très

[1] Sur les détails, voir mon article «Les matériaux nouveaux apportés en contribution à l'épigraphie arménienne» et celui de M. V. Barthold sur l'inscription persane que je viens de citer.

saines pour désaltérer la soif des maîtres de la ville, des habitants de la citadelle et de sa garnison. De cette ligne principale se séparaient des rameaux pour approvisionner du même breuvage de haute qualité les points privilégiés, le séjour des militaires dans les tours de la ville, quelques hôtels et quelques églises. Naturellement, on profitait des eaux abondantes du même aqueduc pour les nombreux bains de la ville. Dans l'intérieur des établissements, l'eau se distribuait par des tubes d'argile et de fer. L'étroit passage souterrain le long de l'aqueduc servait pour surveiller l'état de cet établissement et pour faire les réparations nécessaires.

Enfin dans la ville d'Ani et dans ses alentours, il y a des antiquités qui lient les monuments d'époques historiques avec ceux d'époque proto-historique et même préhistorique du même pays tant qu'il s'agit des restes de la culture de sa population pré-indo-européenne. Ce sont des tombes, dolmens avec des inventaires d'objets d'époques de bronze et de fer et aussi des cavernes. Certes, les antres d'Ani comme ils se présentent maintenant dans leur délabrement ces «qartuns» ou maisons de pierre, domiciles ou mausolées souterrains, avec leurs remaniements déjà détériorés et leur facture technique ne sont que les œuvres du moyen âge, les produits de la vie historique d'Ani; mais au fond, avec eux, nous nous retrouvons dans l'époque de construction des cavernes les plus anciennes du Caucase; il y en a des traces définies. En tout cas, les recherches les plus fructueuses sur leur origine et leur premier développement se combinent avec les études des cavernes de Vardzia, aussi remaniées par la culture chrétienne des Géorgiens et de Van, travaillées par des Khaldes, qui dominaient sur les bords de ce lac à l'époque pré-indo-européenne.

Avec l'inventaire des tombes païennes et les parties antiques des autres, nous touchons à l'époque pré-indo-européenne du pays, parfois plus ancienne encore que ne l'est la civilisation de Van. A ces temps-là appartiennent le nom d'Ani et la plupart des noms des lieux alentour. A l'époque plus ancienne remonte la base du terme ethnique «ras→raz», «rah→ra» de tels noms de lieux comme E-raz-g-a-wor-q, jadis capitale de la province de Chirak (comme la survivance et dans l'Araz-oghly, un village près d'Ani), Arax (au lieu d'Aras-k), le fleuve E-ra-khini ou E-ra-khi qu'on lit d'ordinaire Eriakhi, etc., dans les textes cunéiformes du système vanique, l'affluent de l'Akhourian (en turc Arpatchay), qui tourne le plateau d'Ani au sud.

Mais qu'est-ce qui relie ces antiquités d'époques pré-indo-européennes, qui précédèrent l'apparition locale d'éléments ethniques indo-européens destinés à créer par le croisement les tribus mélangées arméniennes, et la formation de la nation arménienne chrétienne, avec la ville médiévale d'Ani? Ce sont les liens qui poussent du sol, quand nous nous intéressons non seulement à la surface visible des productions d'art, mais au milieu et aux sources d'où surgissait l'esprit créateur, qui trouvait sa voie pour se manifester dans l'amalgame des styles et des moyens venant du dehors. Ce sont non seulement les matériaux locaux, mais de prime abord la psychologie de la population et les procédés techniques locaux, la survivance de temps immémoriaux.

Nous aurions beaucoup dépassé les limites d'un article de revue, si nous ne nous étions pas imposé le devoir de ne faire que toucher quelques parties des antiquités d'Ani et d'omettre entièrement les autres. Encore, je ne saurais être sûr qu'en visant à dévoiler les traits caractéristiques de la vie réelle d'Ani, mise au jour grâce aux fouilles, je n'en aie pas oublié les points les plus saillants et peut-être aussi les plus importants. Au reste, n'oublions pas qu'au point de vue archéologique, la ville d'Ani en ruines est un site de grande importance, plus qu'elle ne l'était au temps de sa floraison. C'est un musée véritable encadré dans son paysage naturel; de surcroît, ce serait un laboratoire où on aurait toutes les facilités pour faire les observations les plus minutieuses et les plus intimes sur les faits substantiels du développement de l'art local dans sa partie constructive intérieure, dans celle des matériaux utilisés et des méthodes techniques et dans l'histoire des restaurations.

Il ne me resterait qu'à décrire l'investigation du terrain et du sous-sol d'Ani, poursuivie sans trêve chaque été par moi et par mes vaillants collaborateurs, l'organisation, la répartition des matériaux entre deux musées d'Ani, l'un épigraphique et l'autre général, des objets d'antiquité, dans l'établissement d'exploration archéologique auquel était destinée la maison munie d'un atelier photographique, domicile de tous ceux qui prenaient part aux recherches scientifiques sur place. Mais hélas, tout d'abord, je ne dispose pas à Paris des travaux ou articles déjà publiés pour être précis dans la constatation des faits; le contenu des musées a été dispersé dans le désir de le sauver, quand la ville se trouvait sous la menace des envahisseurs contemporains; la maison,

autant que je sache, est démolie et ses matériaux distribués entre les indigènes du pays, braves ouvriers turcs qui partageaient avec moi consciencieusement les joies et les angoisses du travail assidu à la recherche des valeurs scientifiques : *sancta simplicitas!* Ils n'ont pas tort, si le xxe siècle, cette génération éclairée, a causé par ses procédés d'agir dans les affaires internationales la destruction de l'établissement d'exploration archéologique, installé dans les paisibles ruines de la ville d'Ani. Or, cette ville, florissante au moyen âge, a été de nouveau réduite à la misère et anéantie par l'ignorance et la folie des nouveaux dominateurs à l'époque même où le Caucase déjà en décadence espérait en vain recevoir les lumières régénératrices et ses libertés du dehors, de l'Europe occidentale.

NOTICES
DE MANUSCRITS ARMÉNIENS
OU RELATIFS AUX ARMÉNIENS
VUS DANS QUELQUES BIBLIOTHÈQUES
DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE
ET DU SUD-EST DE LA FRANCE,

PAR

FRÉDÉRIC MACLER,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

(*Suite.*)

MONTPELLIER.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET ARCHIVES MUNICIPALES.

L'*Inventaire du grand chartrier* rédigé par Pierre Louvet en 1662-1663, publié dans les *Archives de la ville de Montpellier, inventaires et documents*, publiés par les soins de l'administration municipale, tome I... (Montpellier, 1895-1899), in-4°, porte, p. 45, sous les numéros 337-338, cette notice : «Deux petits papiers, escrits en langue syriaque, lesquels j'advoue n'entendre pas.» — C'est une erreur; il ne s'agit pas de documents *syriaques*, mais des deux chartes *arméniennes* de Montpellier, publiées en son temps par Édouard Dulaurier.

Il y avait bien jadis, aux Archives municipales de Montpellier, *trois* actes des rois d'Arménie. L'inventaire de 1495 le prouve[1].

[1] «*Previleges de Armenie Vielhe.* Item trois papiers escris en lectre mole ou gregue, losquals son en los stutz de cuor, et ce dis estre previleige anen en Ermanie vielhe signat dessus» (*Archives municipales de Montpellier*, II, 3, fol. 62).

A. Germain, dans son *Histoire du commerce de Montpellier* (Montpellier, 1861, t. II, p. 9, note 1), rappelle qu'«un ancien inventaire, à la date de 1495, mentionne comme existant alors dans nos Archives municipales de Montpellier, Arm. A, Cass. XVII, trois pièces de ce genre, d'où il résulterait que l'une d'elles se sera perdue depuis».

Dulaurier n'a donc pu publier que *deux* chartes arméniennes conservées aux Archives municipales de Montpellier. Il les a d'abord transcrites et interprétées dans ses *Recherches sur la chronologie arménienne, technique et historique*, t. I, p. 187-192 (Paris, 1859, in-4°); il les a ensuite reproduites, avec fac-simile à l'appui, dans le tome I de ses *Documents arméniens* (p. 754-758) qui fait partie du *Recueil des historiens des croisades* (Paris, 1869, in-folio). Il a enfin donné ces textes, fac-simile, transcription et traduction, avec améliorations et additions, dans *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. VI (Montpellier, 1871), in-4°, p. 1-8.

Entre temps, Victor Langlois avait reproduit dans son *Cartulaire de la Chancellerie royale des Roupéniens*... (Venise, 1863), p. 178-179, le texte et la traduction du privilège octroyé par le roi Ochin aux Marchands de Montpellier.

Je profitai de mon passage à Montpellier (octobre 1919) pour m'enquérir du troisième document arménien, et savoir si on ne l'aurait pas retrouvé depuis les publications de Dulaurier et de Langlois. M. Berthelé veut bien m'informer qu'on n'a pas retrouvé la troisième charte arménienne, qu'on a cru pouvoir l'identifier avec une bulle d'or[1] volée jadis, mais qu'il y a tout lieu de croire qu'il ne s'agit pas d'un acte d'un roi d'Arménie, mais d'un acte ou d'une charte d'un empereur de Constantinople.

Dans ces conditions, et jusqu'à mieux informé, il faut considérer comme perdue la troisième charte arménienne de Montpellier, mentionnée dans l'inventaire de 1495.

[1] Gariel écrivait en 1665 : «Extant privilegia a Paleologo mercatoribus nostris data, graece latineque ex parte conscripta, quorum sigillum, quia ex auro puro putoque impressum erat, ablatum nunc est : ansam furto dedit materiae pretium» (Gariel, *Series Proesulum Magalonensium*, I, 37, cité par Germain, *Histoire du commerce de Montpellier*, t. II, p. 7, note).

AIX-EN-PROVENCE.

BIBLIOTHÈQUE MÉJANES.

La Bibliothèque Méjanes possède actuellement un seul manuscrit arménien, coté 1370 (1226), et sommairement décrit dans le tome XLV du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*... (Paris, 1915), p. 402-403. Ce manuscrit provient du don A. Pécoul, 1906. Il ne sera pas sans intérêt de compléter la notice du *Catalogue*.

Fol. 1. Une note en langue turque et en caractères arméniens.

Fol. 1 v°. Titre de l'ouvrage : Հոգևոր պատերազմի ‖ կամ ‖ յոյժ ‖ օգտակար է ‖ յաղագս անձաց ‖ շարադրեցեալ 'ի պետ‖րոսէ վարդապետէ ‖ 'ի կարգէ փոնց... « *Combat spirituel* ou *Très utile pour les personnes*. Composé par le vardapet Pétros, de l'ordre des Jésuites. »

Fol. 2. Début du texte : Հոգևոր պատերազմի ‖ գլուխ առաջի ‖ թէ յորում իրի մնաւ‖անդասլէս կախեալ կայ ‖ և բովանդակի կատար ‖ ելութի աշակերտին ‖ քրիստոսի· « Combat spirituel. Chapitre Ier, en quoi consiste surtout et est contenue la perfection du disciple du Christ. »

Fol. 230 v°. գլխ · խե · երորդ.. ‖ յորում համառոտապս՞ ‖ կրկնին իրք առաջա ‖ գոյն ասացեալք « Chapitre XLV [et dernier] dans lequel on répète sommairement les choses qui ont été dites auparavant. »

Le R. P. L. Mariès veut bien me signaler que l'auteur du « Combat spirituel » est Scupoli (Laurent), de l'ordre des Théatins, 1530-1610. L'ouvrage arménien doit donc être une traduction.

XVIIIe siècle; écriture notragir; papier; 234 feuillets; 100 × 80 millimètres; 4 feuillets blancs au début et 6 feuillets blancs à la fin. Reliure veau noir.

MARSEILLE.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE.

La bibliothèque municipale de Marseille ne possède qu'un manuscrit arménien ainsi décrit dans le *Catalogue général des*

manuscrits des bibliothèques publiques de France (t. XV), p. 482 : «N° 1654 (C *b* 73). Hymnes de l'Église arménienne; recueil connu sous le nom de Charaknotz ou Charakan.

«Manuscrit sur peau de vélin; complet, sauf la déchirure à la marge des deux dernières pages. Il ne contient aucune indication de date, mais il est certainement ancien (XIIIe ou XIVe siècle). Miniature endommagée au folio 4 v°. Ornements dans les marges et en tête des chapitres.

«On lit à la fin du volume, sur un feuillet de garde : «Da part (*sic*) de Monsieur l'abbé Garabed, arménien, à la Bibliothèque royal de Marseille, 1832.»

«Parchemin. 670 p. 140 sur 100 millim. Rel. peau.»

A cette notice, j'ajouterai la description suivante :

Au début, en face de la page 1, une miniature endommagée, représentant la *Salutation à la Vierge*, ou plutôt *Anne et Joakim*, puisque le texte, p. 1, débute par : յովակիմայ և աննայի «[charakan] de Yovakim et d'Anna».

P. 255, au bas de la page, un mémorial du copiste : զեղ-կելի սուտանուն յովհաննես յիշեա ով եղբայր «ô frère, mentionne-moi Yohannès, misérable, indigne de ce nom».

P. 256, une miniature, page pleine, représentant une résurrection; en haut, Jésus sort du tombeau, étendant les bras à droite et à gauche, l'épaule gauche revêtue d'une étoffe rouge, les reins entourés d'un pagne blanc noué sur le nombril; derrière lui, des dessins jaunes et roses, représentant les monts de Judée. — En bas, deux soldats romains, debout devant une façade blanche sur laquelle sont représentées deux portes noires. Le soldat de gauche porte casque pointu bleu, justaucorps bleu, culotte jaune, bottes rouges, lance noire passée dans le coude droit. Le soldat de droite porte casque rond bleu, justaucorps bleu, culotte rouge, bottes rouges et violettes, lance noire appuyée sur son épaule gauche et posée sur le sol, comme l'autre lance.

P. 257, un joli frontispice, fond or, ornements bleu et rouge; ornement marginal. C'est le début de la deuxième partie du volume.

XVIIe siècle; écriture bolorgir avec notation musicale et ornements marginaux; vélin; 670 pages, plus la miniature du début non paginée, etc. Reliure orientale gaufrée.

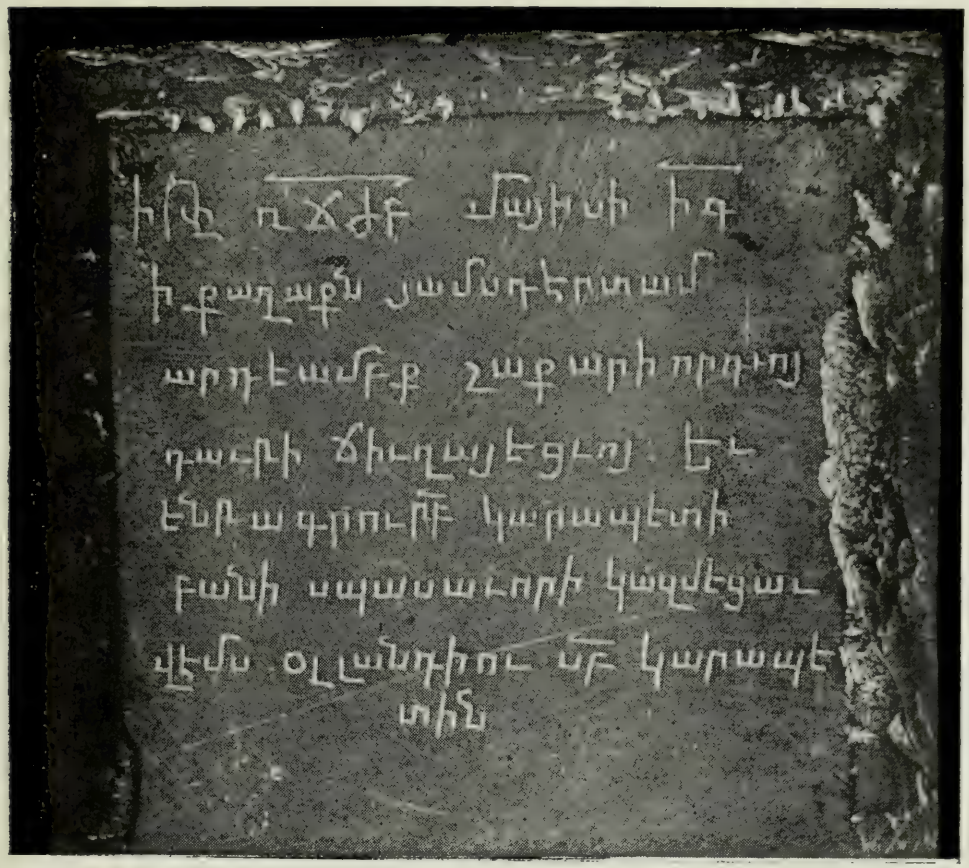

Fig. 1. — Marseille. Musée Borély.
Inscription arménienne (face).

MARSEILLE.

MUSÉE BORÉLY.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un manuscrit, je crois intéressant de signaler une inscription arménienne, conservée au musée du château Borély. Cette pierre provient d'Amsterdam.

M. Clerc, conservateur du musée, veut bien me confirmer qu'il n'a à sa disposition aucun document lui permettant d'établir comment ce petit monument est entré dans les collections du château Borély.

Voici les dimensions de la pierre en question :

Hauteur : 193 millimètres;
Largeur : 201 millimètres;
Épaisseur : 3 centimètres.

La pierre ressemble à de l'ardoise et est montée sur un socle en marbre gris.

L'inscription (fig. 1) compte huit lignes et se lit comme suit :

1 ի թՒ ռՃԺԲ մայիսի իգ
2 ի քաղաքն յամստէրտամ
3 արդեամբք [զ]աքարի որդւոյ
4 դաւթի Ճիւղայեցւոյ։ Եւ
5 ենթադրութիւն կարապետի
6 բանի սպասաւորի կազմեցաւ
7 վէմս օլանդիու ՈՒ կարապե
8 տին

TRADUCTION.

1 L'an 1112 [1], le 23 mai,
2 dans la ville d'Amsterdam,
3 par les mérites [2] de Zaqar, fils de
4 Dawith (David), de Djoulfa [3]. Et

[1] 1112 È. A. = 7 octobre 1662-6 octobre 1663 de J.-C.

[2] L'arménien արդիւնք signifie «production», «produit», «fruit», «acte», «œuvre», «fait», «effet», «réalité», «mérite», etc.

[3] En arménien Tjouła ou Dchougha, centre arménien très important aux XVIe et XVIIe siècles, situé sur la rive droite de l'Araxe, en face de Nakhitjé-

5 avec l'inscription de Karapet,
6 serviteur de la Parole[1], fut aménagée
7 cette pierre de saint Karapet de Hol-
8 lande.

Sur le revers, une croix à chaque angle, et au centre une croix quadrilobée, avec, entre les quatre lobes, les mots յս.ք. տէր ամեն «J[ésus]s Ch[ris]t S[eigneu]r D[ie]u (fig. 2)».

Cette pierre est ce que les Arméniens appellent un *vêmqar*, une pierre tombale; étant donné la date de cette inscription, il ne saurait s'agir de la fondation de l'église arménienne d'Amsterdam[2], mais d'un don ou ex-voto, postérieur d'un siècle à la construction de la dite église.

D'après une note de Chahan de Cirbied, datée d'avril 1811, et que j'ai publiée intégralement dans *Anahit*, 1904, p. 12 et p. 40-42, les Arméniens «vinrent s'établir pour la première fois dans la ville d'Amsterdam vers l'an 1560 pour faire le commerce des perles, des diamans et envoyer en Turquie les productions naturelles de l'Amérique et les produits des fabriques de France et des Pays-Bas» (*Anahit*, 1904, p. 12). «Le point essentiel, qui mit toujours une différence entre les Arméniens et les catholiques romains, fut celui de ne pas vouloir reconnaître la suprématie du pape. Sous le pontificat de Pie IV [1559-1565], les Arméniens encore nouvellement arrivés à Amsterdam voulurent y avoir une église de leur rite. Mais le clergé de la Hollande, qui dépendait encore de la cour de Rome, s'opposa à leur entreprise à cause de leur insoumission à l'autorité papale, et les Arméniens continuèrent à y rester sans avoir aucun lieu particulier pour faire leurs prières, jusqu'à l'époque de l'établissement de la liberté des cultes, où ils commencèrent à bâtir leur église, avec une maison

wan; la population arménienne en fut violemment transplantée en Perse par Chah Abbas, pour faire revivre dans son royaume le commerce et l'industrie; cf. Araqel de Tauris, *Livre d'histoires*, dans M. Brosset, *Collection d'historiens arméniens*... (Saint-Pétersbourg, 1874), t. I, p. 273.

[1] Cette expression peut désigner le graveur; il faudrait alors traduire «...Karapet, exécuteur de la parole», c'est-à-dire «graveur». Mais c'est plutôt un titre ecclésiastique que portait également le vardapet Oskan, qui établit une imprimerie arménienne à Amsterdam; cf. Brosset, *Collection d'historiens arméniens*... (Saint-Pétersbourg, 1874), t. I, p. 269.

[2] Cf. J. de Morgan, *Histoire du peuple arménien*... (Paris-Nancy, 1919), p. 294, n. 1.

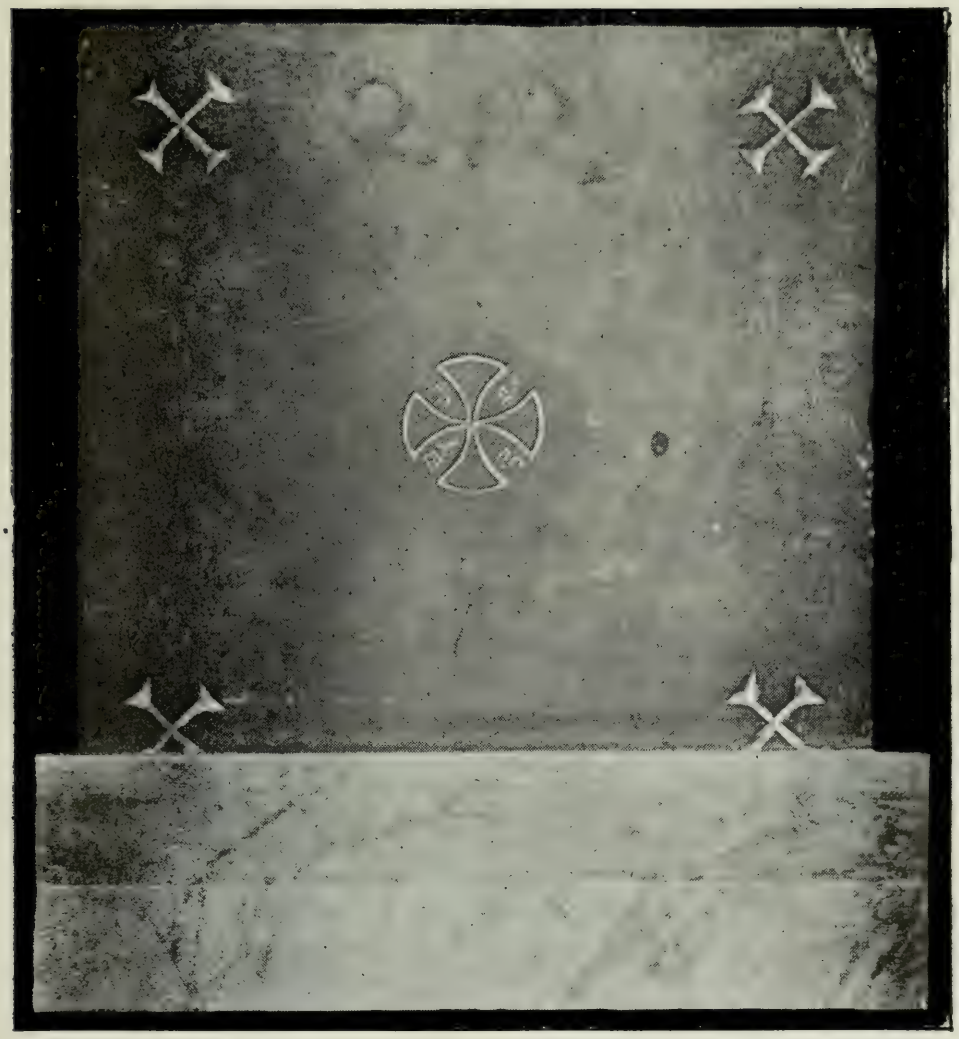

Fig. 2. — Marseille. Musée Borély.
Inscription arménienne (revers).

attenante qu'ils possèdent encore aujourd'hui[1]. Un négociant de leur nation, voulant en même temps que cette église fût mise sous la juridiction de l'évêque arménien de Smyrne, écrivit à son grand patriarche David V [vers 1586] et en obtint la demande vers la fin du XVIe siècle. Depuis cette époque, l'église a dépendu toujours de ce pontife et les prélats de Smyrne ont continué à la pourvoir de curés. Anciennement, lorsque les Arméniens y étaient en grand nombre, il y avait aussi un évêque et plusieurs prêtres; mais actuellement il n'y en a qu'un et trois paroissiens» (*Anahit*, 1904, p. 41-42).

Par une lettre en date du 24 novembre 1921, M. Weder, archiviste des archives municipales d'Amsterdam, veut bien me donner le renseignement suivant : «L'église [arménienne] fondée [à Amsterdam] en 1714, par Barbarin di Sultan et Nicolaus Thedor, fut embellie en 1749 par Yoannes de Minas, natif d'Amasia et Arachiel di Paulo, d'Ispahan. Le prêtre Apostole di Pavolo, homme de qualité renommé, mourut en 1774. Depuis ce temps, la communauté arménienne [d'Amsterdam] est en déclin. En 1806 [on mentionne] le dernier prêtre. En 1826, il n'y a plus que trois membres. A présent, l'église d'autrefois est occupée par une petite école catholique.»

(*A suivre.*)

[1] En 1811, date de la note de Chahan de Cirbied.

MÉLANGES.

UNE RAZZIA EN ARMÉNIE AU X^E SIÈCLE,

PAR

CL. HUART,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

En 938 de l'ère chrétienne, l'Irâq-ʿAdjémi, c'est-à-dire la Médie propre, était gouvernée par un souverain originaire du Gîlân, Wouchmgîr, frère et successeur de Mardâwêdj, fondateur de la dynastie des Ziyârides; ce Wouchmgîr cherchait à sauver ce qu'il pouvait du royaume créé par son frère, assassiné dans son bain, trois ans auparavant, par ses mercenaires turcs révoltés. L'Adherbaïdjân, ou Médie Atropatène, était alors entre les mains d'un chef kurde, Daïsam ben Ibrâhîm, qui appartenait à la secte des Khârédjites; ancien compagnon de Yoûsouf ben Abi's-Sâdj, le fondateur de la dynastie des Sâdjides, il avait réussi, après la mort de celui-ci, à se tailler un État dans cette province; ses troupes étaient en grande partie composées de Kurdes.

Or il arriva cette année-là que ce chef kurde fut obligé de s'enfuir devant les attaques d'un certain Lachkarî, nom qui est porté à cette époque par divers personnages, et qui devait être illustré au XIIIe siècle par la famille grecque des Lascaris. Ce Lachkarî, fils de Mardî, était le lieutenant de Wouchmgîr en Médie; il y avait amassé de l'argent et rassemblé des soldats, et en avait profité pour chasser Daïsam de l'Adherbaïdjân. Daïsam s'en vint trouver Wouchmgîr dans sa capitale Réï, l'ancienne Rhagès, dont les ruines informes couvrent la plaine aux environs de Téhéran; il lui fit peur en lui parlant de ce Lachkarî; il lui promit une somme considérable, cent mille dinars, dit-on, à verser chaque année, pour qu'il lui donnât des troupes : Wouchmgîr y consentit.

Les soldats de Lachkarî, parmi lesquels se trouvaient évidemment un grand nombre des anciennes troupes de Daïsam, écrivirent à Wouchmgîr pour lui faire connaître que, dès qu'ils apercevraient le corps expéditionnaire qu'il comptait envoyer en Adherbaïdjân, ils continueraient à obéir à Daïsam et marcheraient contre leur chef actuel. Ces lettres tombèrent entre les mains de Lachkarî qui dissimula ses sentiments.

Quand l'armée de l'ennemi se rapprocha, Lachkarî réunit ses soldats, leur fit connaître la situation, leur montra qu'il n'était pas de force à résister, et leur proposa de les emmener dans le Zawazân en pillant les Arméniens qu'il rencontrerait sur la route; il se dirigerait ensuite vers Mossoul et s'en emparerait, ainsi que d'autres villes. Le Zawazân, d'après les géographes arabes, est une vaste contrée, peuplée de Kurdes et d'Arméniens, située entre les montagnes de l'Arménie, l'Adherbaïdjân, les provinces de Diarbékir et de Mossoul, à deux journées de marche de cette dernière ville, du côté d'Akhlâṭ, c'est-à-dire dans la direction du Nord; il correspond, par conséquent, aux Kordjaïq et Aghtzniq du moyen âge.

Ce discours emporta l'assentiment des troupes. Il les emmena, en conséquence, dans la direction de l'Arménie, dont les habitants n'étaient pas sur leurs gardes; il pilla ceux-ci, fit du butin, enleva les femmes et les enfants, et aboutit au Zawazân, emportant le fruit de ses rapines. Il vint camper dans un canton placé sous l'autorité d'un Arménien dont l'historien Ibn-el-Athîr ne nous a pas transmis le nom, que nous a révélé Ibn-Miskawaïh (on sait que le manuscrit du *Tadjârib el-Omam*, conservé dans la bibliothèque de Sainte-Sophie, le seul complet, a été reproduit en phototypie dans la collection du *Gibb Memorial* par le prince de Teano, aujourd'hui Caetani, duc de Sermoneta). Ce chef arménien était gouverneur d'une forteresse près du Zawazân et se nommait Aṭoûm, fils de Djordjîn [1]; il était parent d'Ibn-ed-Daïrânî, roi d'Arménie. Ibn-ed-Daïrânî est le nom que les historiens arabes donnent au roi d'Arménie à cette époque; du temps d'Ibn-Ḥauqal, vers 955, il régnait sur le Zawazân et les villes de Van et de Wasṭân [2]. Gagik, de la famille des Ardzrouni, qui a

[1] Adtom, fils de Gourgên.

[2] Ibn Ḥauqal, dans la *Bibliotheca geograph. arabicorum*, t. II, p. 250; cf. Moqadddésî, t. III, p. 376 et 377; il avait pour capitale Qaryat-Yoûnis «la bourgade de Jonas».

régné dans le Vaspourakan à cette époque, était fils de Dérénik[1]; de ce dernier nom provient l'ethnique arabe.

L'Arménien lui offrit de l'argent pour le détourner de lui et de son pays; il accepta. Puis Aṭoûm dressa une embuscade dans un défilé de la région, et ordonna à quelques-uns de ses coreligionnaires de s'attaquer aux bêtes de somme, produit des pillages, que l'armée ennemie conduisait avec elle; les assaillants tuèrent les bergers qui conduisaient ces bêtes, et poussèrent celles-ci dans le défilé. Un de ces bergers, qui n'était que blessé, s'enfuit et alla porter la nouvelle à Lachkarî, qu'il rencontra sortant du bain, dans le marché de Zawazân. Le chef se mit en route incontinent, emmenant avec lui le berger pour lui servir de guide; il n'avait autour de lui que six de ses esclaves. L'un de ceux-ci était ce Fatḥ-el-Lachkarî qui devint plus tard un des généraux du sultan à Bagdad, et que l'historien Ibn-Miskawaïh a pu voir lui-même; on parlait de sa bravoure et de son courage.

En même temps, ce Fatḥ écrivait un message adressé aux troupes campées pour leur ordonner de rejoindre leur chef. Or il arriva que la bête sur laquelle était monté cet homme, qui servait de secrétaire à Lachkarî, se mit à boiter; son cavalier mit pied à terre pour examiner son sabot et remédier à l'accident. Lachkarî le dépassa sans faire halte et continua sa route avec les cinq hommes qui lui restaient. Il arriva ainsi au défilé avant que ses soldats eussent pu le rejoindre.

Quand il fut au milieu de ce passage étroit, les gens de l'embuscade se précipitèrent sur lui et le mirent à mort, ainsi que son escorte; ils emportèrent les têtes des morts et leurs [armes?][2], laissèrent les cadavres et partirent. Ensuite les troupes rejoignirent Fatḥ, l'esclave dont nous venons de parler, et marchèrent avec lui sur les traces de Lachkarî; elles trouvèrent son cadavre et ceux de ses compagnons, les reconnurent et se retirèrent.

Les soldats de l'expédition se réunirent, donnèrent le commandement au fils du chef défunt, qui s'appelait Lachkar-sitân, et tombèrent d'accord de partir tous par la route d'un col difficile et pénible connu sous le nom de ʿAqabat-el-Banîn[3] pour emmener derrière eux leurs bagages et leur butin, et revenir ensuite sur le territoire d'Aṭoûm ben Djordjîn pour tirer vengeance de lui, tuer et piller.

(1) Brosset, *Collection d'historiens arméniens*, t. I, p. xviii.
(2) Mot illisible.
(3) Douteux, illisible.

Celui-ci avait disséminé ses espions pour savoir ce que l'ennemi allait faire, et il fut informé de cette résolution. Il installa sur leur chemin, aux crêtes des montagnes, des troupes d'Arméniens pour leur lancer des pierres. La route suivie par l'ennemi passait par un endroit dont la largeur était d'environ cinq coudées; à gauche était la montagne, et à droite une grosse rivière qui coulait; le précipice qui y conduisait était profond de plus de cent coudées. Les Arméniens s'étaient installés dans ce lieu : Aṭoûm partit en personne de sa forteresse, accompagné de quelques individus; il se mit en embuscade sur le chemin du défilé, de manière à tomber sur tout homme qui se présenterait. Quand les Gêls et les Déïlémites qui formaient les troupes de Lachkarî arrivèrent au défilé, les Arméniens leur lancèrent des pierres; les rochers tombaient et frappaient cavaliers et montures, fantassins, bêtes de somme et chameaux; rien ne put s'opposer aux projectiles; les hommes tombaient dans la rivière et s'y noyaient. Un certain nombre de cavaliers mirent pied à terre et se glissèrent entre les jambes des chevaux; ils purent échapper ainsi individuellement. Dans cet endroit, il périt plus de cinq mille hommes; certains se sauvèrent, et parmi eux Lachkar-sitân qui se rendit à Mossoul, auprès de Nâçir-ed-daula le Ḥamdânide, avec ce qui lui restait de soldats [1].

Ainsi finit cette expédition, épisode jusqu'ici inconnu du long martyre de l'Arménie au cours des siècles.

[1] Ibn-Miskawaïh, *Tadjârib el-Omam*, t. VI, p. 8-11. Ce récit est très abrégé et écourté dans Ibn-el-Athîr, *Kâmil*, éd. Tornberg, t. VIII, p. 262-263.

DEUX TABLEAUX

À SUJETS ARMÉNIENS

DE JEAN-BAPTISTE VAN MOUR,

PAR

ARMENAK SAKISSIAN.

L'iconographie arménienne rentre, aux termes de son Règlement, dans le champ d'activité de l'Union artistique arménienne, qui a fait exécuter au musée d'État d'Amsterdam les photographies de deux tableaux de Jean-Baptiste Van Mour, remontant à environ deux cents ans, dont l'un représente une *Société arménienne jouant aux cartes* et l'autre un *Mariage arménien.*

Cette contribution à l'illustration des mœurs arméniennes à Constantinople au début du XVIIIe siècle est d'autant plus intéressante que ces tableaux, œuvre d'un artiste ayant vécu sur les lieux, représentent des documents d'une incontestable authenticité.

J.-B. Van Mour[1], né à Valenciennes, comme Watteau, en 1671, s'est établi à Constantinople dès les dernières années du XVIIe siècle et y est mort en 1737. Il a peint en 1707-1708, par ordre de M. de Ferriol, ambassadeur de France, les tableaux d'après lesquels fut publié en 1712 le célèbre *Recueil de cent estampes représentant différentes nations du Levant.* La vogue de ce *Recueil* fut très grande et se maintint jusqu'à l'apparition, à la fin du XVIIIe siècle, des ouvrages illustrés de Choiseul-Gouffier (1782) et de Mouradja d'Ohson (1787) lequel, comme on le sait, était de nationalité arménienne.

Il connut cinq représentants de la France à Constantinople, de M. de Ferriol à M. de Villeneuve et était devenu le peintre attitré des ambassadeurs qui se rencontraient dans son atelier.

[1] Nous puisons les données sur Van Mour dans l'ouvrage de M. A. Boppf intitulé *Les peintres du Bosphore au XVIIIe siècle*, Paris, 1911, p. 1 à 55 : Jean-Baptiste Van Mour.

Toute une série de ses tableaux représentent leur réception par le Sultan Ahmet III. Le musée d'Amsterdam possède même deux portraits de ce souverain qui régna de 1703 à 1730, par Van Mour (nos 2397 et 2398), mais c'est l'Arménien Parsic qui était le peintre du Sultan, comme nous l'apprend l'abbé Toderini dans sa *Littérature des Turcs* [1].

Si Van Mour n'était pas le peintre de la Cour ottomane, il reçut par contre, en 1725, le brevet de «peintre ordinaire du roi au Levant», mais il sollicite vainement une pension qui ne lui est pas accordée et meurt à Constantinople, qui lui avait fourni ses modèles et où il avait produit, à l'âge de soixante-six ans.

La série des tableaux de Van Mour du musée d'Amsterdam, qui comprend une soixantaine de toiles dont près de la moitié sont des copies, provient presque pour la totalité de la collection de Cornelis Calkoën, ambassadeur des Pays-Bas auprès du Sultan de 1727 à 1744, qui avait voulu, par son legs, perpétuer le souvenir des *services rendus au commerce* pendant son ambassade.

La peinture de Van Mour a, d'une façon générale, une valeur plutôt documentaire qu'artistique et M. A. Boppe dit avec grande raison : «L'œuvre de Van Mour forme la plus curieuse réunion de documents que l'on puisse trouver pour l'histoire des costumes et des mœurs en Turquie dans la première moitié du XVIIIe siècle [2].»

Toutefois si Van Mour a commencé par être un peintre de costumes, comme dans ses tableaux de 1707-1708, «il s'était beaucoup fortifié», d'après ce qu'écrit, en septembre 1723, le marquis de Bonnac, ambassadeur de France. Si nous rapprochons de ce témoignage le fait que ses tableaux signés représentant des audiences accordées par le Sultan aux ambassadeurs, ne remontent pas au-delà de 1724, nous pouvons conclure que la *Société arménienne jouant aux cartes*, qui correspond au plein épanouissement de son talent, ne doit guère être antérieure à 1725.

D'après le catalogue du musée d'Amsterdam [3], cette toile qui porte le numéro 2376 a 0 m. 445 sur 0 m. 585 et la figure placée le plus au premier plan, mesure 0 m. 12. M. Boppe qui

[1] Traduit de l'italien en français, Paris 1789, tome III, p. 60. Toderini donne des renseignements très précieux sur les peintres arméniens des Sultans au XVIIIe siècle, lesquels méritent de faire l'objet d'une étude spéciale.

[2] A. Boppe, *op. cit.*, p. 41.

[3] *Catalogue du Musée d'Etat à Amsterdam*, par Van Riemsdijk, Amsterdam 1911.

Fig. 1. — J.-B. Van Mour. Société arménienne jouant aux cartes.]

Fig. 2. — J.-B. Van Mour. Mariage arménien.

mentionne ce tableau sous le numéro XXX de la liste qu'il donne des œuvres de Van Mour, l'intitule *Autour du tendour*.

Ici, à l'intérêt documentaire exceptionnel de l'œuvre, qui nous permet de pénétrer dans la vie intime de la société arménienne de Constantinople il y a deux siècles, s'ajoute la valeur artistique de la peinture. Le chandelier unique qui éclaire le tableau a permis au peintre un effet de clair-obscur à la Rembrandt (fig. 1). Il ne faut pas oublier que nous ne sommes pas loin du XVIIe siècle et que des affinités avec l'École hollandaise ne sont pas faites pour suprendre chez un artiste d'origine flamande.

Une dizaine de personnages, en majeure partie des femmes décolletées et à coiffures rappelant le turban, sont placées autour d'une table et jouent aux cartes à la lumière d'une chandelle. La plus jolie semble plus occupée d'un voisin assis derrière elle que du jeu. A l'extrémité gauche du tableau, une vieille qui file la laine tourne le dos au jeu comme au flirt.

Van Mour, fixé depuis de longues années dans le pays, devait fréquenter des familles arméniennes. Les Arméniens entretenaient déjà au XVIIe siècle des relations mondaines avec les étrangers et les ambassades de Péra. Ainsi l'ambassadeur de Louis XIV, M. de Nointel, invitait des Arméniens comme «initiés» aux spectacles de l'ambassade de France[1]. Nous devons supposer que le jeu était dès cette époque une distraction favorite et suffisamment caractéristique de la société arménienne pour qu'il l'ait choisi comme sujet de sa composition.

Le second tableau, qui représente un *Mariage arménien*, porte le numéro 2376 du catalogue et a les mêmes dimensions que le précédent (fig. 2).

Au premier plan se déroule le cortège nuptial et on aperçoit au fond la mer, avec la pointe du Sérail, semble-t-il. Le cortège est ouvert par un janissaire, suivi de deux danseurs. Les Arméniens portent de longues robes à fourrure. Le marié est précédé et suivi d'un porteur de cierge. Le cortège se ferme par un groupe nombreux de femmes arméniennes, dont l'artiste semble avoir exagéré les tailles pour les rendre plus élégantes, et au milieu desquelles, au premier rang, est placée la mariée. Toutes ces femmes portent le *yachmak*, cette coiffure si seyante, que nos grand'mères connaissaient encore.

[1] *Les Voyages du marquis de Nointel* (*1670-1680*), par Albert VANDAL, Paris, 1900, p. 202.

Il existe un pendant de ce tableau, n° 2375, au même musée, donné comme un *Mariage turc*, par le catalogue et comme un *Mariage grec*, par M. Boppe, qui signale aussi dans une collection suédoise deux pendants de Van Mour, les *Mariages arménien et grec*. Les probabilités sont en faveur de l'opinion de M. Boppe, très versé dans l'iconographie orientale, et il serait intéressant d'établir un parallèle entre ces deux peintures.

Je ne puis que regretter de ne pas avoir pris, lors de ma visite au musée d'Amsterdam, quelques notes sur les couleurs et les details de ces tableaux. Je ne doute pas qu'un compatriote le fasse, aujourd'hui que l'attention est attirée sur les œuvres arméniennes de Van Mour.

QUELQUES
CHANSONS DE DJIVANI.

TRADUCTION

PAR

ARCHAG TCHOBANIAN.

Djivani, — de son vrai nom Séropé Lévonian, — est né en 1846, au village de Kartzakh, près de la ville d'Akhalkalak (Caucase); il est mort en 1912 à Tiflis. Il fut toute sa vie un chanteur ambulant, et les chansons qu'il a composées sont fort nombreuses; quelques-unes sont devenues populaires dans toute l'Arménie. Sa poésie, écrite en arménien moderne, émaillée d'expressions de la langue du moyen âge, appartient, par l'esprit et par la couleur, à l'école des trouvères arméniens. Elle est un trait d'union entre la poésie savante de l'Arménie contemporaine et le lyrisme des vieux «achoughs».

Paysan autodidacte, il n'a possédé qu'une instruction sommaire; mais son esprit curieux, souple, compréhensif, a dépassé le cadre assez limité de la plupart des chantres populaires, s'est intéressé à maints problèmes de la vie contemporaine; son œuvre est riche et variée : le lyrisme pur, l'humour, la critique des mœurs, la satire, les cris d'un patriotisme ardent, des méditations sur la destinée humaine, des récits animés d'événements contemporains, des maximes et conseils basés sur une simple et saine morale, s'y unissent et s'y mêlent, et en font une des productions les plus précieuses de la littérature arménienne, et une des plus typiques; car c'est l'esprit même du paysan d'Arménie, et c'est l'âme de la race, que ces chants traduisent fidèlement.

Les œuvres complètes de Djivani ont été publiées en deux volumes, dont le premier a paru à Tiflis en 1900 et le second en 1904 à Etchmiadzin.

J'ai déjà donné la traduction d'une vingtaine des meilleures chansons de ce poète dans un petit volume qui a paru à Paris en 1919.

A. T.

C'EST TOI QUE J'AIME.

Je t'ai donné ma vie, je me suis attaché à toi,
Malheureuse vieille, c'est toi que j'aime, c'est toi!
Je ne reprendrai jamais ma parole,
Pauvre humble vieille, c'est toi que j'aime, c'est toi!

Je t'ai aimée de toute mon âme, et je ne le regrette pas,
Tu es le seul objet de mes soucis et de mes peines;
Nulle jeune fille étrangère ne me séduit au monde;
Noble et belle vieille, c'est toi que j'aime, c'est toi!

Tu es plus grande que bien d'autres par l'esprit et la dignité,
Depuis longtemps tu es habituée à supporter les douleurs;
Bien qu'ancienne, tu es toute jeune pour moi;
Auguste vieille, c'est toi que j'aime, c'est toi!

Toi, au sein de laquelle dorment les ancêtres de Djivani,
Toi, mère sacrée de tous mes frères de sang,
Arménie aux cheveux blancs, Arménie adorée,
Antique vieille, c'est toi que j'aime, c'est toi!

1904.

NUAGES.

Mornes, noirs, sombres nuages, éloignez-vous,
Ouvrez le chemin, je vous en conjure, au soleil de mon esprit,
Cessez de couvrir l'horizon de mon âme,
Allez pleurer le sort d'un autre que moi.

Je suis déjà chargé de deuil, je n'ai nul moment de joie;
Comme Adam, je suis chassé du paradis terrestre;
Assez frapper de votre grêle mon pauvre champ abandonné,
Faites éclater ailleurs vos grondements et votre courroux.

Mon front n'est pas la cime de l'Ararat ou de l'Elbrouz;
Pourquoi toujours vers moi diriger votre marche?
J'ai passé cinquante ans sous votre ombre stérile,
Ayez pitié de moi, je ne peux plus résister.

1901.

PRIÈRE.

O Créateur, assiste-moi : je n'ai personne qui m'assiste;
Je veux prier, mais mon cœur est triste, ma bouche paralysée;
Tu es plus fort que les forts, Seigneur, plus puissant que toute puissance;
Roi des rois, il n'est pas de prince plus grand que toi.

Je ne puis vivre une minute sans toi, ô Créateur;
Toi seul donnes la vie, saint et équitable maître;
Toi qui refais les cœurs brisés et qui consoles les âmes,
Il n'est bornes ni limites à ta miséricorde.

Créature infime, pétrie de péchés,
Je m'adresse à toi, Seigneur, accueille ma prière éplorée;
Ne me refuse pas, ô Père, ton esprit adorable et sacré,
En ce monde il n'est pour moi nul autre refuge que toi.

1884.

AU SOLEIL.

Soleil, ô soleil, qui es équitable,
Pourquoi nous gardes-tu enfermés dans l'ombre?
Tu rayonnes sur les autres pays,
Tu laisses l'Arménie plongée dans la nuit.

C'est pourtant de chez nous que tu prends naissance,
Pourquoi pour nous es-tu si froid?
Tu es doux pour les autres, fâché contre nous,
Quelle en est la raison, gentil soleil?

Tu dédaignes l'humble et le malheureux,
Il y a longtemps que tu nous oublies,
Et pourtant nos aïeux t'ont adoré,
Tu nous punis au lieu de nous honorer.

Père de la lumière, n'agis point ainsi,
Ouvre à notre peuple une libre carrière,
Que notre pays ait aussi sa vie,
Que par toi il arrive à retrouver sa gloire.

O soleil radieux, je t'en conjure,
Répands sur l'Arménie ta clarté sans ombre,
Va surtout porter ton secours
A la contrée malheureuse de Vaspourakan.

Lorsque tu te diriges vers l'Europe,
Ne délaisse point notre vieille Asie;
Visite-nous, la lune aussi reviendra alors,
Et les étoiles suivront son exemple.

Soleil, ô soleil, juste et innocent,
De fortes ténèbres encombrent ta route,
Les nuages noirs ne quittent point notre horizon,
Ils nous empêchent, hélas! de te voir.

Ces jours s'en iront pour ne plus revenir,
Des jours heureux arriveront pour nous;
Mon âme prévoit un bon avenir,
Amenant des temps meilleurs avec lui.

L'Arménien endurant qui résiste à l'épreuve,
N'a point peur de la grêle;
Nous avons les épines, nos fils auront les roses,
Ceux-là verront le retour du beau temps.

Djivani, le ciel bleu reparaîtra serein,
Elle reviendra, la saison des délices,
Aux jours mauvais, grâce à Dieu,
Succéderont des jours cinq fois meilleurs.

1887.

L'AME ET LE CORPS.

L'âme et le corps entrèrent en dispute,
Ils se mirent à se ravaler l'un l'autre,
Ils étalèrent leurs arguments, et se chicanèrent,
Chacun défendant sa propre cause.

L'âme dit : «Je suis un don du ciel,
Je suis pure lumière, je suis soleil sans brume;
Je mesure et trace le chemin de la vie,
Mon essence est le principe moral.»

Le corps dit : «Je suis une image peinte,
Je l'emporte sur tous les êtres vivants et je règne sur eux,
Tu ne peux rien faire sans mon concours,
Les ciseaux qui n'auraient qu'une branche ne vaudraient rien.»

L'âme dit : «Je te rends mille services,
Je donne de la force à ton intelligence, de la vigueur à ton esprit.
Tu n'as nul ami aussi fidèle que moi,
J'efface la tache qui ternit ton nom.»

Le corps dit : «Je fabrique bien des choses,
Je suis malin, je suis le compas qui rectifie les lignes,
Je construis des instruments, comme je le veux,
L'acier s'amollit entre mes mains.»

L'âme dit : «Frère corps, tu es novice,
Tu n'es que chair et sang, tu n'es qu'un sac vide.
Sans l'âme tu n'es qu'un cadavre obscur,
Tu t'anéantirais si je n'intervenais.»

Le corps dit : «Ne me dédaigne pas,
Tu n'es qu'un souffle, tu n'as ni forme ni figure,
Sans le corps tu n'es que vent,
C'est par moi qu'on connaît ce que tu as de bon ou de mauvais.»

L'âme dit : «En moi sont la force et la vie,
Je possède la sainte science divine,
C'est de moi que naît tout bon sentiment,
C'est moi qui défends le faible et le pauvre.»

Le corps dit : «Je ne tiens guère à quitter ce monde,
Je veux aimer et être aimé, je veux me réjouir;
Je ne veux pas, comme les paresseux, aller me faire ermite,
Délaissant la femme et les beaux palais.»

L'âme dit : «Ce monde morbide
Est une maîtresse lubrique chargée de péchés;
Tu es éphémère comme la fleur et l'herbe,
Beaucoup de tes semblables sont morts et réduits en terre.»

Le corps dit : «Le Créateur loué par tous
A offert à l'homme la terre et la mer;
Par des paroles rancies de vieille femme
Ne change pas en esclave le brave et le libre.»

L'âme dit : «La gloire de l'homme n'est qu'une ombre,
Ne te voue pas vainement au néant;
Tiridate lui-même, le géant d'Arménie,
Qui avait un cœur de lion et une force surhumaine, est devenu poussière.»

Le corps dit : «Je n'écoute personne,
Je m'attife de beaux atours, et j'aime la femme,
Je goûte le rôti et savoure le vin,
Pour que vert soit toujours l'arbre de ma vie.»

L'âme dit : «La vieillesse t'attend, mon ami,
Tu seras usé comme un vieux vêtement;
Tout est éphémère en ce monde,
Au ciel seul on trouve le stable et l'immuable.»

Le corps dit : «Tu as raison, chère âme,
Les idées que tu prêches sont justes;
Je me repens et je tombe à tes genoux,
Prie le Clément de m'accorder le pardon.»

L'âme dit : «O corps, écoute-moi maintenant,
Il est un Dieu qui ressuscite les morts,
Et absout les péchés de ceux qui se repentent,
L'homme est sauvé par la loi vivante.»

Le corps dit : «Âme, tu es grande et tu es reine,
Je suis le subordonné, et tu es la maîtresse,
Tu contiens une parcelle de la lumière radieuse et véritable,
Je ne puis être comparé à toi.»

L'âme dit : «Tu m'es cher, ô corps,
Longtemps ensemble nous avons vécu,
Je reviendrai à toi après t'avoir quitté,
Je n'ai pas de meilleur compagnon que toi.»

Djivani, telle est la loi naturelle,
L'âme est vivante éternellement,
Le corps meurt et va au tombeau,
Laissant comme souvenirs les êtres nés de lui.

L'ARMÉNIE

AU

MUSÉE CÉRAMIQUE DE SÈVRES,

PAR

FRÉDÉRIC MACLER,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

J'eus, récemment, l'occasion de revoir le Musée céramique de Sèvres. En admirant les porcelaines et faïences de Perse et de Koutaïeh (Anatolie), mon attention fut retenue par quatre pièces arméniennes. Le conservateur, M. Savreux, veut bien me confirmer que, à sa connaissance, le musée ne possède pas, actuellement, d'autres pièces arméniennes.

En voici la description.

VITRINE 29, N° 3818 (11).

Inscription arménienne (fig. 1).

Faïence émaillée; carreau de revêtement pour église arménienne. Fabrique de Koutaïeh; entrée au musée en 1848.

Hauteur : 172 millimètres;
Largeur : 162 millimètres;
Fond : blanc-bleuâtre;
Pourtour et ornements : bleus;
Écriture : vert-noir foncé.

L'inscription, en écriture *bolorgir*[1] inélégante, compte six lignes, dont voici la transcription et la traduction :

[1] Cf. F. MACLER, *Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1908), in-8°, p. XXV et pl. III.

TRANSCRIPTION.

1 այս · յիշատակ ս[ուրբ] ·
2 յակոբայ · եկեղեցուն ·
3 օւզունս ա[ստու]ծ[ո]յ մ'[ա]հ[տեսի] ստուիթ ·
4 ղազանձի · մ'[ա]հ[տեսի] · մանուկ ·
5 ղազանձի · առաքել ·
6 յուլիս

TRADUCTION.

1 Ceci [est] un souvenir à l'église
2 de Saint-Jacques
3 Moi Ouzoun, indignement [appelé] m[a]h[tési] de D[ie]u
4 le chaudronnier m[a]h[tési] Manouk
5 le chaudronnier Araqél
6 juillet

38
18 ✡ 43

Lignes 1-2. — La lecture matérielle est assurée. Il s'agit de la célèbre église arménienne, placée sous l'invocation de saint Jacques le Majeur, à Jérusalem, sur l'emplacement traditionnel du mont Sion. C'est un sanctuaire particulièrement sacré, aux yeux des Arméniens croyants. C'est en effet là, d'après une tradition qui ne remonte pas très haut dans le moyen âge, qu'est conservé le «chef» de saint Jacques, tandis que son corps repose à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne[1].

Ligne 3. — Ouzoun est le nom de famille des deux personnages dont les prénoms sont donnés ligne 4 et ligne 5. — L'expression *mahtési* désigne le pieux Arménien qui a fait le pèlerinage des lieux saints à Jérusalem, comme le *hadji* musulman fait le pèlerinage à la Mecque; cf. mon *Notre-Dame de Bitlis*... (Paris, 1916), p. 59, n. 2.

Ligne 4. — Le vocable *łazandji* n'est pas arménien, mais turc, et est à rapprocher de *gazandje* (գազանձը) cité par Guy de Lu-

[1] Sur la correspondance échangée entre la congrégation de Saint-Jacques de Compostelle et les Arméniens de Jérusalem, cf. Alichan, *Sisakan*... (Venise, 1893), in-4°, p. 457 et suiv.

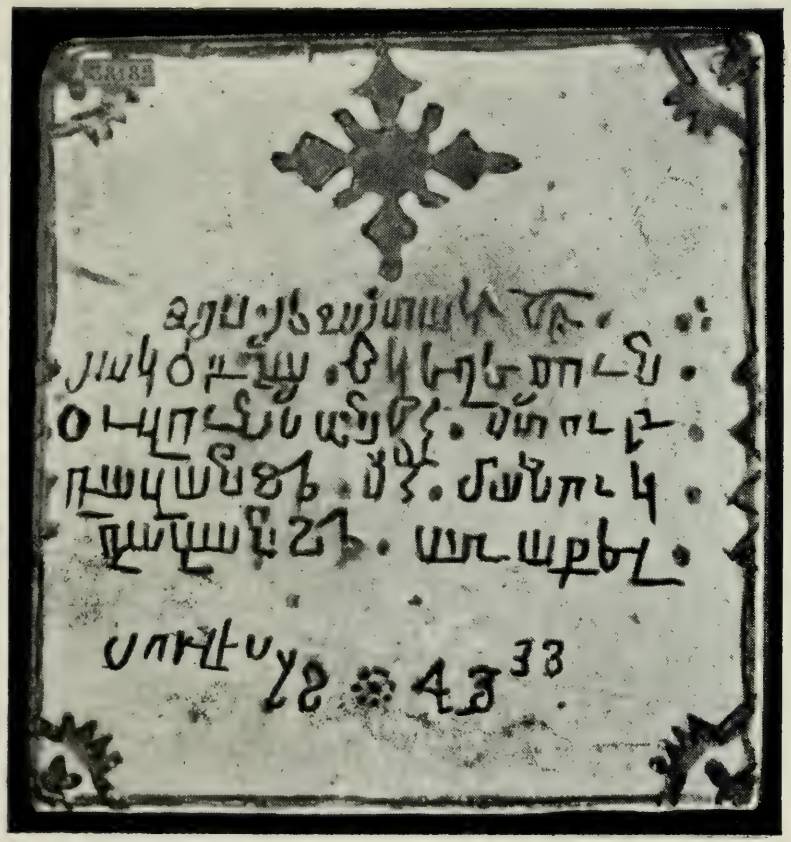

Fig. 1, — Inscription arménienne.
(Musée céramique de Sèvres.)

Fig. 2. — Revêtement d'église arménienne.
(Musée céramique de Sèvres.)

SIGNAN, *Nouveau dictionnaire illustré français-arménien* (Paris, 1900), I, p. 459, *s. v.* chaudronnier. — Manouk est à la fois nom propre et nom commun. Dans ce dernier cas il signifie «enfant».

Ligne 6. — Le nom du mois est certain. Quant à l'année, l'artiste a d'abord écrit : 1843; puis il a ajouté 38, pour faire le millésime de 1838. Dans quel but? Je l'ignore jusqu'à plus ample information.

VITRINE 29, N° 3818 (12).

Tête d'ange, flanquée de deux ailes en haut et en bas, d'une aile à droite et une à gauche (fig. 2).

Faïence émaillée. Carreau de revêtement pour église arménienne. Fabrique de Koutaïeh. Entrée au musée en 1848.

Hauteur : 170 millimètres;
Largeur : 162 millimètres;
Fond : blanc-bleuâtre;
Pourtour, croix, tête et ailes : bleues.

VITRINE 27, N° 7460 (1).

Salutation d'Elisabeth et de la Vierge (fig. 3), *d'après* Évangile selon Luc, *I, 39-56.*

Faïence émaillée. Brique avec décor et figures polychromes, pour église arménienne.

Provenance : fabrique de Koutaïeh. Entrée au musée en 1879.
Hauteur : 180 millimètres;
Largeur : 105 millimètres;
Fond : blanc;
Toit et grande coupole : bleus;
Tambour et les deux petites coupoles : verts;
Clocheton pointu : jaune;
Colonnettes et arcs : jaune pointillé de rouge;
Nimbes : jaunes.

Le personnage à droite (Zacharie) porte : manteau bleu, justaucorps jaune et appuie sa main droite sur un bâton blanc, agrémenté de deux points rouges.

Marie, inclinée vers la droite, porte manteau bleu et robe jaune.

Élisabeth, la tête inclinée vers la gauche, porte manteau vert et robe blanche liserée de brun.

L'inscription du haut, en écriture bolorgir, se lit :

ողջոյն մարիամու և եղիսա
բեթի

Salutation de Mariam et d'Élisabeth.

Celle du bas, en même écriture, incomplète au début, à gauche, se lit :

...են թողաթցի միքայ

... le Thołathtien Miqah (Michée).

Ce fragment d'inscription révèle que ce petit monument est dû à un artiste ou à un artisan [1], nommé Miqah (Michée), originaire de Tokat (Eudocie).

On sait par ailleurs que Tokat était, au XVIIe siècle, un centre important des arts arméniens, aussi bien en ce qui concerne les bronzes que la céramique et l'enluminure des manuscrits [2].

Vitrine 27, n° 7460 (2).

Officiant.

Faïence émaillée; brique avec décor et figures polychromes, pour église arménienne (fig. 4).

Provenance : fabrique de Koutaïeh. Entrée au musée en 1879.

Hauteur : 170 millimètres;

Largeur : 85 millimètres;

Fond : blanc, semé de points rouges, trois par trois;

Le haut est vert; le bas est bleu, coupé de raies noires.

Le personnage porte : tonsure très visible, nimbe jaune, pectoral jaune, encensoir jaune tenu dans la droite, vêtement blanc. De son bras gauche, il supporte, sur une serviette bleue, un édicule dont le toit est jaune, le corps de bâtiment vert avec trois fenêtres; une bande bleue entre le toit et le corps de bâtiment.

[1] Ou dédié à un personnage de ce nom.

[2] Cf. Séraphin Abdullah et Frédéric Macler, *Études sur la miniature arménienne...* (Paris, 1909), gr. in-8°, p. 7-8 [extrait de la *Revue des Études ethnographiques et sociologiques*, 1909].

Fig. 3. — Salutation de Marie et d'Élisabeth.
(Musée céramique de Sèvres.)

Fig. 4. — Officiant arménien.
(Musée céramique de Sèvres.)

On relève une brisure au milieu de la brique, qui a été restaurée en bas.

Dans les deux vitrines, renfermant ces objets arméniens, il y a d'autres faïences provenant de Koutaïeh, et qui doivent être également de travail arménien. On signalera, entre autres, deux boules ovoïdes rappelant les œufs d'autruche dont on se sert comme ornements dans les églises orientales. Les croix qui ornent ces boules rappellent celles du 3818 (12); ce sont les mêmes têtes d'anges et les mêmes paires d'ailes. Mais ces objets ne portent aucune inscription permettant de les attribuer, à coup sûr, à un atelier arménien.

EPIKOURA=ABOUKARA,

PAR

LOUIS MARIÈS.

L'ignorance où nous sommes de l'arabe nous a fait rejeter à tort l'identification que M. Marr faisait de Théodore Aboukara avec le contradicteur de Nana, nommé Epikoura ou Apikoura par Vardan et Mkhithar d'Ayrivankh [1].

Le R. P. P. Peeters a eu l'amabilité de nous en faire l'observation. « Le personnage appelé Apikura ou Epikura par Mekhitar d'Aïrivanq, nous dit-il, est, sans doute possible, Théodore Abū Qurra, évêque de Ḥarran (Χάρρα, Χάρραι, *Charrae*, en latin). Son nom arabe *Abū Qurra* fait au génitif *Abī Qurra*, forme qui suffit surabondamment à expliquer la variante *Apikura* ou *Epikura* par rapport à la forme *Abukara* plus usuelle chez les Byzantins.

On peut recourir à des suppositions très variées pour expliquer comment le nom d'Abū Qurra a passé de l'arabe en arménien. Toutefois le nombre des hypothèses plausibles est réduit par le fait que le nom *Abū* a conservé la flexion du génitif : ce qui paraît indiquer que la source immédiate est arabe. (Il est du reste fort vraisemblable que le syrien Nānā et l'« arabophone » Abū Qurra auront discuté en arabe.)

Dans cette supposition, il faut établir directement l'équivalence du *q* arabe et du *կ* arménien, en écartant les cas où *q* (ة) d'une part et *կ* de l'autre sont l'équivalent d'un *κ* grec (ce qui met en jeu une règle d'analogie qui ne trouve pas son application dans le cas présent).

[1] Voir *Revue des Études arméniennes*, t. I, fasc. 3, p. 273-296 : Un commentaire sur l'Évangile de saint Jean, rédigé en arabe (circa 840) par Nonnos (Nana) de Nisibe, conservé dans une traduction arménienne (circa 856). — La rectification présente porte sur ce qui est dit aux pages 285-287.

Voici quelques exemples qui prouvent cette équivalence :

Հռոմկալայ pour *Roum qalaʿat.*
Կասմ pour un nom arabe qui ne peut être que *Qāsim.*
Կտրիճ pour *Qiṭrīğ.*
Խանդակ (fossé) pour *khandaq* etc. . . »

Le պ arménien valait déjà *b* au XIe siècle dans les dialectes où il a aujourd'hui cette valeur.

« La biographie d'Abū Qurra, ajoute le R. P. Peeters, a été assez bien étudiée par G. Graf [1]. D'après lui Théodore « Abūkara » serait mort *vers* l'an 820. Le témoignage de Vardan et de Mekhitar d'Aïrivanq, s'il n'est pas sujet à revision, permet d'abaisser cette date jusque vers 821-826. »

L'étude de Graf fournit de plus l'identification du personnage appelé Bouret par Vardan et Mkhithar d'Ayrivankh. C'est un certain Abū Râiṭa Chabîb ibn Chadma de Takrît, auteur de cinq traités contenant un précis des arguments propres à réfuter Abū Qurra. Ils sont adressés à un patrice nommé, nous dit-on, « Abû'l-Chabbas Asûchâ ibn Sinbaṭ », que Graf identifie du reste avec Ašot Bagratouni [2]. Dès lors comme conclut Graf : « Epikur ist Abû Qurra, Nana ist Nonnus, und Buret ist Abû Râiṭa [3]. »

Cette identification absolument sûre d'Epikura avec Théodore Aboukara est très importante au point de vue théologique. Que Nana ait été victorieux contre Théodore Aboukara, comme l'affirment les Arméniens (Vardan, Mkhithar), ou qu'il ait été vaincu, comme l'affirme la Chronique géorgienne [4], c'est sûrement

[1] Die arabischen Schriften des Theodor Abū Qurra, *Forschungen zur christlichen Literatur und Dogmengeschichte*, herausgegeben von A. Ehrhard und J. P. Kirsch, 10er Band, 3es u. 4es Heft, Paderborn, 1910.

[2] Le R. P. Peeters « ajoute en son nom personnel que la leçon Asûchâ est un σφάλμα soit du copiste, . . . soit. . . de Graf lui-même : اسوخا pour اشوط, Ašōṭ ». — Il fait remarquer de plus « que Graf s'est contredit, sans doute pour avoir traduit à tâtons le préfixe arabe ل (qui peut servir à indiquer la possession ou la destination). P. 12, ligne 9, Graf parle de cinq traités, en forme de lettre, adressés à un certain « Abû Raiṭa » ; mais quelques lignes plus loin, il devient entièrement clair qu'Abû Raiṭa est, non pas le destinataire, mais l'auteur des dits traités ».

[3] G. Graf, *op. cit.*, pp. 12 et suiv. — La double identification : *Epicurus = abū Qurra; Buret = abū Râiṭa* a d'ailleurs été proposée dès 1906 par l'abbé H. Goussen (*Theologische Revue*, col. 150, que cite Graf, *op. cit.* p. 18, note 1).

[4] Voir *R. É. A.*, t. I, fasc. 3, p. 285.

contre un Chalcédonien qu'il a combattu, et dès lors les directives que nous fournit cette controverse pour l'interprétation de sa pensée théologique dans le Commentaire sur saint Jean sont diamétralement en sens inverse de celles que fournirait une controverse avec un Antichalcédonien avéré comme Sahak Mřout Apikourēš, que le R. P. Çrakhean identifie à tort avec Epikouřa.

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES ARMÉNIENNES.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1920 [1].

Étaient présents :

Mme Gabrielle Réval,
Les R. R. P. P. Mariès et Peeters,
MM. Paul Alphandéry, Barrau-Dihigo, Paul Boyer, Charles Diehl, René Dussaud, H. Lacroix, F. Macler, J. Mathorez, A. Meillet, G. Millet.

S'étaient excusés :

Mme Georges Gaulis,
MM. Pierre de Bouchaud, l'abbé Delarue, J. Ebersolt, Cl. Huart, G. Huet, Paul Labbé, Marius Leblond, Gustave Schlumberger.

M. Meillet prend la parole et expose l'objet que pourrait se proposer une *Société des Études arméniennes*. L'Assemblée décide de constituer immédiatement cette Société. Sous la présidence provisoire de M. Charles Diehl, lecture est donnée d'un projet de statuts; les statuts sont discutés et adoptés.

Le bureau de la Société est ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Gustave Schlumberger, membre de l'Institut;

[1] Séance de fondation de la Société des Études arméniennes.

Président : M. Charles Diehl, membre de l'Institut;

Vice-Présidents : M. le sénateur Victor Bérard, M. A.-F. Herold, vice-président de la Ligue des droits de l'homme;

Secrétaire général : M. A. Meillet, professeur au Collège de France;

Administrateur-archiviste : M. F. Macler, professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes;

Trésorier : M. H. Lacroix.

La Société décide d'établir à l'École nationale des langues orientales vivantes, Paris, son siège social et de remettre à la bibliothèque de cette école les livres et périodiques qu'elle recevra.

SÉANCE DU 25 JUIN 1920.

Présidence de M. Charles Diehl, président.

Étaient présents :

Mgr. Graffin, Mgr. Tourian,

MM. Aharonian, Paul Alphandéry, Barrau-Dihigo, Basmadjian, Pierre de Bouchaud, Charles Diehl, l'abbé Delarue, David bêk, René Dussaud, Paul Geuthner, A.-F. Herold, H. Lacroix, F. Macler, L. Mariès, A. Meillet, Boghos Nubar pacha, Pastakian, Sinapian, Tchobanian, membres de la Société.

S'étaient excusés :

MM. Paul Boyer et Gustave Schlumberger.

Le procès-verbal de la séance du 9 janvier 1920 est lu et adopté.

M. Macler, administrateur, fait un exposé de l'activité de la Société depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Cette activité se résume en deux mots : publication du premier fascicule de la *Revue des Études arméniennes*, et propagande. La propagande a surtout été faite par la voie des relations personnelles. Une circulaire a été imprimée, tirée à deux mille exemplaires et lar-

gement distribuée. Le nombre des adhérents s'élève, à ce jour, à 67.

M. Charles Diehl, président, fait une communication sur l'architecture arménienne aux vi^e et viie siècles. Cette communication, remaniée, deviendra l'article de tête du fascicule 3 de la *Revue des Études arméniennes* [1].

M. Meillet fait une communication sur : les Parthes et l'Arménie. Durant les siècles qui ont immédiatement précédé et suivi le commencement de l'ère chrétienne, l'Arménie a été dominée par une aristocratie parthe, qui avait un caractère essentiellement iranien. Ce n'est qu'après la chute définitive de la dynastie arsacide qu'une culture vraiment nationale s'est développée en Arménie.

Mgr. Graffin dépose sur le bureau de la Société le fascicule 5 du tome XII de la *Patrologia orientalis*, renfermant des œuvres d'Irénée, en traduction arménienne, éditées par Karapet Têr-Mkrttchian.

SÉANCE DU 14 JANVIER 1921.

Présidence de M. Charles Diehl, président.

Étaient présents :

Mmes Gabrielle Réval et Der Nersessian;

MM. Paul Alphandéry, Basmadjian, colonel Brémond, de Contenson, Cuendet, Charles Diehl, David bêk, l'abbé Delarue, René Dussaud, Paul Geuthner, Kévorkian, H. Lacroix, David-H. Lacroix, H. Laurentie, F. Macler, L. Mariès, A. Meillet, G. Millet, Mouradian, Boghos Nubar pacha, Sinapian.

Excusé :

Le docteur Mouradian.

M. Charles Diehl parle brièvement de l'œuvre de la Société. Il signale les difficultés financières et remercie le donateur qui a permis de faire les frais de la réunion.

[1] Cf. *supra*, p. 221-231.

M. F. Macler lit sur l'activité de la Société depuis sa fondation le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

«Le 9 janvier 1920, quelques personnes, amies des études arméniennes, se trouvaient réunies dans le cabinet de M. l'Administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes.

Sans perdre le temps en longs discours, on décide la création d'une *Société des Études arméniennes*, qui aura pour objet de promouvoir ces études, de différentes manières, mais plus particulièrement par des conférences, et par la publication d'un périodique, où l'on tiendra, dans la mesure du possible, le lecteur au courant des travaux de tout genre, relatifs à l'Arménie et à l'arménisme.

Un bureau, provisoirement nommé, devient immédiatement définitif, et l'on décide de se mettre à l'œuvre, en faisant une propagande aussi étendue que possible et en préparant les matériaux destinés à constituer le premier fascicule de la *Revue des Études arméniennes*.

Un an s'est écoulé, et votre bureau a exécuté une partie du programme qu'il s'était proposé. Les deux fascicules 1920 de la *Revue des Études arméniennes* ont vu le jour; vous les avez reçus; vous devez pouvoir juger de la valeur et de l'intérêt des études arméniennes.

La propagande destinée à assurer le recrutement des membres adhérents et des abonnements a été poursuivie activement. Elle n'a pas encore donné tout le résultat que l'on pouvait espérer.

Pour assurer l'existence de la Revue, pour parer à des dépenses aussi modestes que celles représentées par une séance comme celle d'aujourd'hui, il faudrait que la Société des Études arméniennes comptât au moins 500 membres et abonnés. Or, le chiffre des adhérents ne s'élève, à ce jour, qu'à 118 membres, tant actifs que bienfaiteurs, donateurs et honoraires. Le nombre des abonnements n'est que de 21.

Si votre bureau a pu faire paraître le fascicule 2 de la *Revue des Études arméniennes*, c'est, je puis le dire sans empiéter sur les attributions de M. le trésorier, en contractant une dette assez importante. Un tel état de choses ne doit pas être et ne saurait durer. C'est une question de vie ou de mort pour notre Société. Voulez-vous qu'elle meure ? Ou, au contraire, estimez-vous qu'elle est appelée à rendre des services appréciables à la science française

et à la science arménienne? Voulez-vous que la Société vive? A vous de répondre et de faire le nécessaire, si vous estimez que la réponse doit être affirmative.

Les matériaux sont tout prêts, qui sont destinés à constituer le 3e fascicule de notre Revue. Ils ne pourront être envoyés à l'imprimerie que lorsqu'une somme de 8,000 francs aura été mise à la disposition du bureau : 4,000 francs seront consacrés à éteindre la dette dont je vous parlais tout à l'heure. Les 4,000 autres seront de suite versés à l'imprimerie, pour engager les travaux d'impression du fascicule 3. Il serait de toute nécessité que cette somme fût mise à la disposition de M. le trésorier avant la fin du présent mois.

Loin d'être pessimiste, votre bureau envisage l'avenir avec conconfiance. Si vous voulez faire l'effort financier nécessaire, si vous voulez faire la propagande qui convient, nul doute qu'un jour brillant ne se lève sur notre Société.

Les collaborateurs d'élite, qui ont bien voulu mettre au service de la Revue leur zèle, leur dévouement et leur érudition, nous sont un sûr garant que la copie sera toujours abondante et de choix. A vous de nous dire si nous devons renoncer à de si précieux concours.

Maintenant que vous êtes au courant de la situation morale et financière de la Société et de la *Revue des Études arméniennes*, maintenant que vous avez vu et que vous savez quel but nous poursuivons et quels moyens nous employons, j'espère que vous aurez tous à cœur de poursuivre cette œuvre d'érudition et de science, et de permettre à la pensée française de tendre fraternellement la main aux plus belles productions de l'esprit arménien, à travers le temps comme à travers l'espace. »

M. H. Lacroix, trésorier, expose la situation financière. Les recettes sont de 5,186 fr. 80; les dépenses ont été de 9,750 fr. 10; le déficit est de 4,563 fr. 30.

Le secrétaire général, M. A. Meillet, insiste sur le fait que la Société est bien administrée et que les dépenses faites ont toutes été des dépenses utiles. Presque tout a été consacré à l'impression de la Revue.

M. l'abbé J. Delarue décrit la Cilicie, en accompagnant sa description de projections très pittoresques. Il insiste en terminant sur l'importance économique et politique de la Cilicie.

SÉANCE DU 24 JUIN 1921.

Présidence de M. A.-F. Herold, vice-président.

Étaient présents :

MMmes Der Nersessian;

MM. Prince Boris Argoutinsky-Dolgoroukoff, Paul Alphandéry, Barrau-Dihigo, Basmadjian, Couyoumdjian, David bêk, abbé J. Delarue, Der Nersessian, René Dussaud, Mgr. Graffin, MM. A.-F. Herold, Cl. Huart, H. Lacroix, Henri Laurentie, Loris Mélikoff, F. Macler, L. Mariès, A. Meillet, M. D. Mikaélian, G. Millet, Boghos Nubar pacha, V. Pastakian, A. Sakissian, G. Schlumberger, G. Sinapian, A. Vatchiantz, et un certain nombre de personnes qui avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée.

Excusé :

M. Charles Diehl, président.

M. Meillet, secrétaire général, lit le procès-verbal de la séance du 14 janvier 1921, qui est adopté.

M. Cl. Huart, membre de l'Institut, fait une communication sur *une razzia en Arménie au xe siècle de notre ère.* Le texte en est publié intégralement, ci-dessus, p. 419.

M. David bêk discute l'origine du nom de divinité Tervagan, qui figure dans les chansons de geste. Il émet l'hypothèse que ce mot serait d'origine arménienne, et dû au contact des Croisés avec les Arméniens de Cilicie. Il envisage trois hypothèses possibles :

a. Tir + Vahakn;
b. Térounakan;
c. Tervkan.

Il s'arrête à la troisième.

M. Meillet expose que, dès 1914, il a examiné cette question avec le romaniste Jean Acher, mort depuis à la guerre comme engagé volontaire.

Le nom de Tervagan figure déjà dans la Chanson de Roland. S'il est d'origine arménienne, la Chanson de Roland serait donc postérieure à la première croisade, ce qui est en effet vraisemblable. Il est en revanche peu probable qu'on puisse partir de Ter vkan, comme le suppose M. David bêk. Car le *t* et le *k* se prononçaient alors *d* et *g* en Cilicie, et le nom grec ποδανδος des Portes de Cilicie est rendu par Butentrot au vers 3220 de la Chanson de Roland. Si le nom de Tervagan est d'origine arménienne, M. Meillet serait tenté d'y voir Ter Vahagn, à cause de la grande importance de la légende de Vahagn, attestée par Moïse de Khorên. Mais la difficulté phonétique subsiste; elle a jusqu'ici empêché M. Meillet de proposer le rapprochement, et il ne voit pas le moyen de l'écarter.

M. Dussaud a pensé à la divinité syrienne Athargatis, mais l'absence d'un *t* final dans la forme la plus ancienne du mot Tervagan lui inspire des doutes sur son hypothèse.

M. Macler lit une communication sur une «*Légende dorée*» *de l'Arménie*, dont le texte est publié dans la *Revue de l'Histoire des religions*, n° de juillet-octobre 1921.

Mgr. Graffin dépose sur le bureau de la Société le fascicule 3 du tome XV de la *Patrologia orientalis;* ce fascicule contient le mois de Sahmi, du synaxaire arménien de Têr Israël.

SOCIÉTÉ
DES ÉTUDES ARMÉNIENNES.

STATUTS.

ARTICLE PREMIER.

La Société des Études arméniennes a pour objet de promouvoir les études arméniennes et d'en faire connaître les résultats, par des publications, des réunions et tous autres moyens appropriés.

Son objet est purement scientifique.

Sa durée est illimitée.

ARTICLE II.

Le siège de la Société des Études arméniennes est à Paris, à l'École nationale des langues orientales vivantes, 2 rue de Lille, Paris (VIIe).

ARTICLE III.

La Société se compose de membres actifs, de membres bienfaiteurs, de membres donateurs et de membres honoraires, ayant tous les mêmes droits.

Les membres actifs versent une cotisation annuelle de 20 francs.

Les membres bienfaiteurs sont ceux qui ont versé en une fois une somme de 250 francs au moins.

Les membres donateurs, ceux qui ont versé en une fois une somme de 500 francs.

L'Assemblée générale élit des membres honoraires, qui ne paient aucune cotisation.

ARTICLE IV.

Les candidats doivent être présentés par deux membres. Si le bureau agrée la demande d'admission, celle-ci est portée à l'ordre du jour de la prochaine séance de la Société, et doit réunir la majorité absolue des voix des membres présents.

Le nombre des membres de l'Association est illimité.

Les Français et les Étrangers en peuvent également faire partie.

Tout membre actif qui, après avis du trésorier, ne paye pas sa cotisation, sera rayé d'office.

En dehors de ce cas, la radiation ne peut être prononcée que par l'Assemblée générale, sur la proposition du Bureau.

ARTICLE V.

La Société tient, chaque année, au mois de décembre, une Assemblée générale.

Des assemblées générales extraordinaires pourront avoir lieu toutes les fois que le Bureau le jugera nécessaire et quand le tiers des membres de la Société le demandera.

ARTICLE VI.

L'Assemblée élit un Bureau au scrutin secret, à la majorité absolue des votes.

ARTICLE VII.

Le Bureau comprend : 1 président, 2 vice-présidents, 1 secrétaire, 1 administrateur-archiviste et 1 trésorier.

Tous les membres du Bureau doivent être Français.

ARTICLE VIII.

Les ressources de la Société se composent :

1° Des cotisations de ses membres;

2° Des subventions et dons qu'elle pourra recevoir.

ARTICLE IX.

Les livres et périodiques reçus par la Société seront déposés à la bibliothèque de l'École nationale des langues orientales vivantes dont ils deviendront la propriété.

ARTICLE X.

Toute proposition portant modification aux statuts sera rédigée par écrit, signée par cinq sociétaires au minimum, et adressée au Bureau. Celui-ci décidera s'il convient d'y donner suite.

En cas d'avis favorable, la proposition sera mise à l'ordre du jour d'une Assemblée générale convoquée à cet effet, et, pour être adoptée, devra réunir les trois quarts des voix des membres présents.

ARTICLE XI.

L'Association dite «Société des Études arméniennes», ne peut être dissoute que dans une Assemblée générale de la Société et sur proposition du Bureau.

Dans le cas où la dissolution serait votée, la même Assemblée décidera du sort de l'actif, qui sera attribué à une société savante ayant des buts analogues [1].

[1] Il a été déposé à la Préfecture de police, à la date du 31 janvier 1920, deux exemplaires des statuts de l'Association et la liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'Association dite «Société des Études arméniennes».

La fondation de la *Société des Études arméniennes* a été annoncée dans le *Journal officiel de la République française* (n° du 5 février 1920, p. 1929).

COMPTES RENDUS.

Marquart. *Die Entstehung und Wiederherstellung der armenischen Nation.* — Berlin-Schöneberg (imprimerie Seyffaerth); 82 pages.

Cette brochure, dont le texte final est daté de 1919, ne porte ni date, ni nom d'éditeur; et il n'est pas aisé de se la procurer. L'auteur y exprime avec franchise son opinion sur la façon dont le gouvernement jeune-turc, allié de l'Allemagne, a traité la nation arménienne. On y retrouve l'érudition et l'ingéniosité qu'on a souvent appréciées chez M. Marquart; mais pour la publier, il a fallu plus que du talent, il a fallu du courage.

Le fond de la brochure est formé par une conférence de 1914, sur la formation de la nation arménienne; M. Marquart l'a complétée par des additions qu'ont provoquées les découvertes faites depuis 1914 et par ses nouvelles réflexions; il y a joint des notes techniques. Un *Épilogue* d'environ 25 pages décrit, sans ménagements, la persécution turque et en tire les conséquences. Le tout fait un ensemble peu harmonieux, mais d'un grand intérêt.

De l'exposé de M. Marquart, il ressort que l'origine de la nation arménienne est encore peu claire. Les données dont on dispose sont très insuffisantes, et quand on veut pousser un peu avant, on est amené à en tirer des conséquences forcées.

La linguistique fournit la donnée la plus nette : la langue arménienne est indo-européenne, et elle forme parmi les langues indo-européennes un groupe à part. Les anciens croyaient constater une parenté entre l'arménien et le phrygien, qui est aussi indo-européen. Par malheur, les débris qu'on a du phrygien sont insignifiants, et l'on ne saurait donner tort à M. Marquart quand il constate que ce que l'on sait du phrygien ne confirme guère, contredit plutôt, le témoignage des historiens.

Il serait curieux de savoir par où ont passé les hommes qui ont apporté l'arménien en Arménie. Faute de témoignages historiques, on est tenté de demander aux emprunts de vocabulaire quelques indications. Mais il est bien hardi de s'autoriser du «tokharien» *tsar* «main» pour affirmer, avec M. Marquart, que les ancêtres des Arméniens et ceux des «Tokhariens» sont entrés en contact, ce

qui du reste serait peu instructif. On sait encore trop peu du «tokharien» pour affirmer si péremptoirement que *tsar* est inexplicable par les ressources propres de la langue.

En revanche, sans verser dans l'erreur de M. Marr qui voit partout des langues mixtes et qui considère l'arménien comme un mélange de «caucasique» (japhétique, suivant l'expression de M. Marr) et d'indo-européen, on ne saurait douter que l'arménien porte, dans sa structure générale, tant phonétique que morphologique, la marque d'une forte influence caucasique. La direction dans laquelle a évolué la morphologie indo-européenne sur sol arménien est toute particulière, et due sans doute à ce que l'arménien est, dans une large mesure, un parler indo-européen adopté par des populations de langue «caucasique». — Pour voir clair dans ces influences, il faudrait disposer d'une grammaire comparée des parlers caucasiques; or, sur ce domaine, le travail de description est encore incomplet, le travail de comparaison à peine amorcé. D'autre part, on souffre beaucoup du manque de données sur les langues asianiques : carien, lycien, lydien; les quelques textes qu'on possède sont courts, et, faute de bilingues suffisants, l'interprétation en est incertaine. Quant aux rapports qu'on a entrevus entre ces langues et l'étrusque — dont on a beaucoup de textes, mais à peine interprétés pour la plupart — et le basque — très tardivement attesté, — on n'en peut jusqu'ici tirer aucun parti sérieux pour l'histoire de l'arménien.

M. Marquart ne manque pas de citer les découvertes récentes sur le hittite. Le déchiffrement de Jensen était, on le sait, une simple erreur. On a maintenant des textes hittites — ou plutôt pseudo-hittites — bien lus par M. Hrozny; mais l'interprétation en est discutée; les conséquences linguistiques qu'on en peut tirer sont par suite incertaines; et, autant qu'on peut voir actuellement, il n'en résulte pour la théorie de l'arménien aucune lumière.

Les inscriptions urartiques seraient utiles pour l'histoire de l'Arménie; mais leur déchiffrement n'a guère fait de progrès depuis longtemps. Et M. Marquart relève, avec une sévérité justifiée, qu'il n'en existe même pas un bon recueil.

L'arménien est une langue qui n'a rien d'indo-iranien (dire que c'est une langue «européenne», comme le fait l'auteur, c'est ne rien dire; car il n'y a pas de trait commun à l'ensemble des langues européennes), mais toute l'histoire des Arméniens dépend de celle des Iraniens. M. Marquart indique comment la ruine de

l'État d'Urartu et la prise de possession du pays par les «Arméniens», c'est-à-dire par la nation qui a apporté la langue indo-européenne dite «arménienne», sont la conséquence de l'extension de l'Empire mède. D'après un texte grec, il marque la voie suivie par les Arméniens.

Et c'est dans un texte iranien, les inscriptions achéménides, que figure pour la première fois le nom de l'Arménie, perse *Armina*, d'où vient évidemment le nom grec. Mais, dans la ressemblance de *Armina* avec le nom de peuple Αριμοι y a-t-il plus qu'un accident fortuit?

L'influence iranienne sur l'Arménie ne saurait être exagérée. Mais les étymologies de M. Marquart sont souvent inquiétantes : on ne peut par exemple bâtir grand' chose sur une étymologie iranienne du nom de la rivière *Araxe*, qui n'est, et ne peut être, qu'une simple possibilité.

Quant à l'interprétation de խոյթ par le nom des Χάλδοι qui paraît si simple à M. Marquart, p. 68, elle n'a aucune vraisemblance. Le rapprochement de փոյթ avec σπουδή dont s'autorise l'auteur est lui-même invraisemblable : ni le փ ni le թ n'y sont expliqués; on ne peut admettre entre les deux mots un rapprochement qu'en supposant un doublet indo-européen : *sph-/sp-*, parallèle à celui qu'on a dans σπαράσσω : σφαραγέω; et en effet on a σφύζω, σφυδάω en face de σπεύδω; le թ arménien suppose un ancien *t* ou *th*. Le passage de *l* à *w* en arménien ne se trouve que dans le cas très isolé de քաւդեայ, qui n'est sans doute pas bien ancien. Or, une diphtongue arménienne ոյ supposerait une très vieille diphtongue **ou*. On voit que M. Marquart, qui est très ingénieux, est aussi très imprudent.

L'étymologie du nom de Van par iran. *vahana-* est plus plausible. Et l'on est tenté de suivre l'auteur quand il interprète le nom Χαύων de la province chez Ctésias par une forme *huv-āvahana-*; peut-être seulement vaudrait-il mieux poser **hau-vahana-* avec une forme pourvue de *vṛddhi;* ces formes de dérivés et de composés à *vṛddhi* sont courantes en ancien iranien.

Cette brochure mérite, on le voit, l'attention des arménistes; elle est personnelle d'un bout à l'autre.

A. Meillet.

Մելիք Ս. Դաւիթ-բէկ. Արաբկիրի գաւառաբարբառը. — Vienne (Mkhitharistes), 1919, in-8°, XI-292 pages.

M. Melikh Dawith-bek donne ici une description détaillée du parler d'Arabkir. Son exposé, précis et clair, sera d'autant plus le bienvenu que les circonstances ne laissent guère espérer d'ici à longtemps la publication d'études sur les parlers arméniens, et que la matière même de l'étude a disparu en bien des localités.

Les gaucheries dont le travail n'est pas exempt ne lui nuisent pas d'une manière grave. Ainsi, les *w* dont il est question p. 128 et suiv., dans աւեալ, etc., n'ont jamais été des éléments de diphtongues; ce sont des *w* consonnes. L'*l* qui dans *lman'* du parler, remplace *n* de նման (*nman*) n'est pas due à une «assimilation» (p. 149), mais, au contraire, à une différenciation. Et, le traitement de *-ln-* de *-nl-*, exposé aussi p. 149, n'a rien à faire avec l'accent. Mais ces erreurs se corrigent du premier coup, et ne troubleront aucun linguiste.

Le petit vocabulaire de mots curieux par où commence l'exposé renferme beaucoup de détails précieux. Le mot մախթուն, par exemple, est aussi curieux par la forme — on y voit *-ht-* passer à *-xth-* — que par le sens et l'usage sommairement décrits p. 61 et suiv. Le mot ունկ est remarquable avec son sens de «goutte». Il n'aurait pas été inutile de donner sommairement l'étymologie des mots, ce qui n'est fait que par exception : en citant Ջին (*ǰin*), pourquoi ne pas marquer que c'est un emprunt? Ceci ferait apparaître des traits arméniens généraux, par exemple celui-ci que «cinquante» a une forme analogique յիցուն. Il n'aurait pas été inutile, en signalant քասախ et քացախ, d'avertir que l'*s* s'explique par la forme de la flexion où քացխ- passe phonétiquement à քասխ- : un renvoi aux paragraphes 123, 124 et 258 suffirait. — Les cas où figure յ- devant un ե- initial, tels qu'ils sont cités au paragraphe 58, p. 116, proviennent évidemment de formes où un յ- figurait anciennement : յերկնալ repose sur *յ-երկայանալ, cf. յ-երկարել de երկար avec un -յ qui se justifie pour le sens, et c'est de յերկնալ que vient le -յ de յերկան. De même յ-էվ repose sur յ-երբ, non sur երբ.

Le parler d'Arabkir fournit un bon exemple des parlers arméniens modernes de type moyen, sans rien de particulièrement aberrant. Ce qui donne à l'exposé de M. Dawith-bek un prix spécial, c'est que, d'une part, il a bien marqué une série d'influences

étrangères, turques et iraniennes, de l'autre, il a mis en évidence beaucoup de détails que d'autres descriptions ne signalent pas, ainsi des formes abrégées des noms de dizaines, comme *քրս*, *ա՞ռ*, *քառ*, *յիս*, à côté de *քսան*, *ա՞ռասուն*, *քառասուն*. On doit savoir grand gré à l'auteur de fournir ainsi un bon nombre de détails qui rendent sa description originale.

A. Meillet.

Ազգային մատենադարան, ԶԴ. Արաբացի մատենագրեր Հայաստանի մասին. — Ա. Բելաղորի : — Բ. Իբն Մասկավայ : — Գ. Տապարի : — Դ. Եաքուբի : — Ե. Իբն – ել Ասիր : — Հաւաքեց եւ թարգմանեց Բագրատ Խալաթեանց (*Վիեննա, Մխիթարեան տպարան*). — In-16, vi + 147 pages. (Bibliothèque nationale, 84. L'Arménie chez les écrivains arabes. Extraits de Beladhori, Ibn Miskawaïh, Tabari, Yaqubi et Ibn el-Athir, réunis et traduits par Bagrat Xalat'eanc. — Vienne, imprimerie des Mékhitharistes, 1919.)

Les auteurs arabes qui se sont attachés à raconter l'histoire du moyen âge suppléent fort à propos, malgré leur partialité et leur manque d'esprit critique, à l'insuffisance des sources arméniennes pour l'étude de cette période où, animés d'un prosélytisme fougueux, les musulmans firent de l'Arménie une province de l'empire des Khalifes. Aussi bien, si nous avons soin de laisser dans le cadre historique où ils sont situés ceux de leurs passages qui présentent pour nous quelque intérêt, et de rapprocher, de façon qu'ils se corrigent mutuellement, les différents ouvrages, nous pourrons, en réduisant de la sorte l'effet fâcheux de leurs défauts, utiliser avec fruit les nombreux écrivains de la littérature arabe qui, désireux de nous dire les victoires rapides de l'Islam, se trouvent tout naturellement conduits à composer un chapitre de l'histoire d'Arménie.

Parmi eux, il en est déjà cinq qui méritent de fixer l'attention : deux persans, Beladhori, ce familier de la cour des Khalifes, dont l'*Histoire de la conquête musulmane* est étayée d'un nombre considérable de témoignages, et Tabari, érudit infatigable, avide de s'instruire par les voyages comme par la lecture qui, surtout dans son *Histoire des prophètes et des rois* nous est d'un profit appréciable; et puis, un auteur fort abondant, Ibn Miskawaïh, trésorier du prince bouïde Adod-ed-Daula; enfin Ibn el-Athir de qui la *Chronologie complète* est plus étendue que l'ouvrage de Tabari et Yaqubi

que son *Histoire des Abbasides* nous révèle fort bien informé. Tant par l'intérêt que par l'importance des passages qu'ils consacrent à l'Arménie, ces divers écrivains nous fournissent des documents d'inégale valeur. Ibn Miskawaïh se contente de nous narrer la révolte du Tarôn en l'an 851 et les représailles qui s'en suivirent sous le gouvernement de Boŕa. Chez les autres historiens, ce même épisode est enclavé dans un tableau complet de la domination arabe depuis son origine, en 639 après J.-C., jusqu'à son déclin qui commence vers 860 sans que la suprématie musulmane cesse définitivement, s'il faut en croire Ibn el-Athir, avant 970. Unanimement, les récits nous disent la violence de la conquête, les difficultés que durent surmonter les premiers ostikans, les batailles continuelles que les nombreux gouverneurs eurent successivement à livrer aux Turcs et au Khagan des Khazars, enfin les révoltes durement réprimées, les destructions et les pillages dont l'Arménie fut le théâtre durant ces trois longs siècles. Tous ces écrivains se distinguent néanmoins les uns des autres par leur caractère comme par l'abondance et la nature de leurs informations. Ibn el-Athir, volontiers anecdotique et toujours soucieux de donner à ses lecteurs les différentes versions des faits qu'il raconte, s'étend longuement, après un bref résumé de deux siècles de domination arabe, sur la victoire définitive des Grecs en Arménie; Yaqubi, généralement détaillé, nous instruit des guerres que les maîtres de ce malheureux pays se firent entre eux; comme lui, mais d'une façon beaucoup plus complète, Beladhori nous présente un tableau historique et géographique [1] de l'Arménie avant la conquête; enclin à citer dans ses récits, qu'il charge de fréquentes parenthèses, les traités et les proclamations et charmé de nous dire les noms des sources multiples auxquelles il a puisé, il nous énumère les événements qui eurent lieu sous le gouvernement de Habib ben Maslama; Tabari, enfin, sur la soumission de l'Adherbeidjan [2] que sur l'Arménie proprement dite.

Tel est, en résumé, l'ouvrage de M. Xalat'eanč. L'heureuse idée

[1] Le souci de faciliter au lecteur l'étude des écrivains qu'il cite a amené M. Xalat'eanč à placer au début de son ouvrage un répertoire géographique de l'Arménie médiévale. Les déformations que les Arabes font subir aux noms propres rendent ces savantes pages utiles et même nécessaires.

[2] Ne soyons pas surpris que M. Xalat'eanč ait traduit des passages relatifs à l'Adherbeidjan. Il a également recueilli certaines pages relatives à la conquête de la Mésopotamie. Cette consciencieuse méthode s'explique si l'on connaît le lien intime qui a toujours existé entre ces deux pays et l'Arménie.

qu'il a eue de traduire et de réunir de la sorte les pages où ces cinq auteurs, tout en demeurant au point de vue purement arabe, ont écrit une partie de l'histoire arménienne, ne mérite que des éloges. On n'ignore pas en effet à quel point sont utiles les documents arabes : ils confirment et complètent Léuond et Sebêos, ils éclairent la géographie politique de l'Arménie, ils mettent de l'ordre dans la chronologie, ils donnent même à l'occasion des renseignements économiques. Précieux auxiliaires pour l'érudit, ils ont déjà été mis à contribution. Basmačean et, après lui, M. de Morgan, entre autres, en ont fait usage. Mais, c'est avec une bien plus grande facilité que l'on pourra désormais les consulter [1].

Nous sommes d'autant plus en droit de tenir ce langage que M. Xalat'eanč a apporté à la confection de son livre tout le soin désirable. Lorsqu'un même fait s'est trouvé raconté par deux auteurs d'une façon presque semblable, il n'en a cité qu'un seul, évitant ainsi les redites fastidieuses. Enfin, pour parfaire une œuvre qui demandait déjà un travail considérable, il a expliqué les points sujets à discussion de ces extraits si ingénieusement choisis en des notes abondantes où il se livre à une critique serrée, en s'appuyant sur l'autorité des autres écrivains arabes ou des chroniqueurs grecs. Rien ne manque donc à cet ouvrage et nous ne doutons pas qu'il ne rende à tous les érudits, mais surtout aux Arméniens soucieux d'écrire une histoire sérieuse de leur pays, de très appréciables services.

Henri Laurentie.

[1] Ce ne sont pas seulement les cinq écrivains traduits par M. Xalat'eanč qui pourront de la sorte être consultés. Ce livre, en effet, qui est le premier d'une collection complète fait déjà suite à des études que le P. Hauak'ič a fait paraître sur le même sujet dans le *Handes Amsoria*, de 1903 à 1909.

BIBLIOGRAPHIE.

1920[1].

1. 1920. — *Towards the solution of the Armenian Question*, by N. Adonz... (London), in-16, 95 pages. [The Armenian question at Sèvres. Historical bases of the Armenian question and the fall of Turkey. The dismemberment of Turkey.]

2. [1920.] — *Tableau approximatif des réparations et indemnités pour les dommages subis par la nation arménienne* en Arménie de Turquie et dans la République arménienne du Caucase (Paris, impr. de P. Dupont), in-8°, 14 pages. [Signé : A. Aharonian et Boghos Nubar.]

3. 1920. — *Պաւազանագիրք կաթողիկոսայ Ղթամարայ, պատմական ուսումնասիրութիւն, գրեց Հ. Ներսէս վ. Ակինեան...* (*Վիեննա, Մխիթարեան տպարան*), in-16, XII + 200 pages (*ազգային մատենադարան, ՃԶ*). [P. Nersès v. Akinian, *Chronique pontificale du Catholicat d'Ałthamar*. Étude historique... Bibliothèque nationale, n° 86.]

4. 1920. — Andonian (Aram). *Documents officiels concernant les massacres arméniens*. Reproduction photographique d'un grand nombre de documents. Traduit du manuscrit arménien, avec l'autorisation de l'auteur, par M. S. David-Beg (Paris, impr. de H. Turabian), in-8°, 168 pages. [Les souvenirs de Naïm bey. Les massacres de Res-ul-Aïn. Les massacres de Der-Zor. Les documents officiels. La culpabilité de tout le peuple turc.]

5. 1920. — *Syrie et Cilicie*, par Adrien Artaud, dans *Bulletin économique et financier du Sémaphore de Marseille*, numéro du 12 décembre, p. 1-2.

[1] Cette liste est malheureusement incomplète. L'administration de la *R. E. A.* prie instamment les Arméniens et les arménistes de lui signaler et de lui adresser toutes les publications relatives aux études arméniennes. — Un supplément (*infra*, p. 481) comprendra la liste des ouvrages parvenus à la connaissance de l'Administrateur et ayant paru avant 1920.

6. 1920. — Assadourian (Tigrane). *A l'Arménie indépendante*, dans l'*Orient illustré*, numéro du 25 juillet, p. 7-8.

7. 1920. — Յարութիւն Մ. Պէրպէրեան. Յեղին Յարութիւնը... (Կ. Պոլիս, Սկիւտար Պէրպէրեան վարժարան), in-8°, 104 pages. [Harouthiun M. Bêrbêrian. *La résurrection de la race.*]

8. 1920. — E. Bernier. *La Question turque. Dans l'attente de la solution*, dans *L'Europe nouvelle*, numéro du 28 février, p. 341-343.

9. 1920. — E. Bernier. *La Paix turque*, dans *Correspondance d'Orient*, numéro 248, 30 octobre, p. 241-245.

10. 1920. — *La Renaissance de l'Arménie.* Conférence donnée par M. J. Charles-Brun, le 8 février 1920 à la salle de la Société de géographie, sous la présidence de M. Gaston Deschamps... (Paris, Ernest Leroux), in-16, 43 pages. [Publications de l'Union intellectuelle arménienne de Paris, VIII.]

11. 1920. — Desthieux (F.-Jean). *Les amis dont il faut se méfier*, dans *Le Monde libre*, numéro du 1er janvier, p. 69-76.

12. 1920. — E. Doumergue. *Propos de paix.* La Société des Nations, la Suisse, les États-Unis et l'Arménie, dans *Foi et vie*, numéro du 16 juin, p. 537 et suiv.

13. 1920. — D. Eginitis et M. Kebedgy. *La politique turcophile équivaudrait à l'effondrement de l'influence de la France en Orient*, dans *Les Études franco-grecques*, numéro d'août, p. 262-279.

14. 1920. — *L'Art monumental en Arménie.* Aquarelles et relevés (ornements) d'après les édifices du VIe au XIIIe siècle. Types ethnographiques, par A. Fetvadjian. Avril 1920 (Paris, impr. de Veradzenount), in-8°, 14 pages. [Préface signée Charles Diehl. Musée des Arts décoratifs. Palais du Louvre. Pavillon de Marsan.]

15. [1920?] — M. Gabrasch et F. Sapritch. *Le Désastre arménien.* N° 1. Les facteurs (Péra, impr. de F. Djarian), in-8°, 15 pages.

16. 1920. — *Pourquoi le traité turc ne sera pas appliqué*, par Berthe-Georges Gaulis, dans *L'Opinion*, numéro du 22 mai, p. 561-562.

17. 1920. — *La Situation orientale*, par Berthe-Georges Gaulis, dans *L'Opinion*, numéro du 4 décembre, p. 627-628; — *ibid.*, numéro du 11 décembre, p. 654-655.

18. 1920. — Gautherot (Gustave). *La France en Syrie et en Cilicie* (Courbevoie [Seine], librairie indépendante), in-8°, 216 pages (5 cartes ou croquis et 13 gravures hors-texte).

19. 1920. — Dr L. Hambartzoumian. (*Էջեր վերածնունդէն*), *Ազգայնացումը* (*Փարիզ, հրատարակութիւն և տպագրութիւն վերածնունդի*), in-8°, 15 pages. [Pages extraites de Véradzenound. *La Dénationalisation.*]

20. 1920. — *Les Républiques du Caucase.* Géorgie. Azerbaïdjan, par Edmond Hippeau... (Paris, éditions Ernest Leroux), in-8°, 72 pages. [Traite *passim* de l'Arménie.]

21. 1920. — Louis Jalabert. *A la veille de la paix turque,* dans *Études,* t. CLXIII, p. 151-177.

22. 1920. — Louis Jalabert. *La Situation en Cilicie.* Échecs et problèmes, dans *Études,* t. CLXIII (5-20 juin), p. 576-584.

23. 1920. — Louis Jalabert. *Allons-nous évacuer la Cilicie?* dans *Études,* t. CLXV, p. 172-180.

24. 1920. — *Յերոնիմեայ, վասն ի քսան և յերկուս գիրս առ ի հեբրայեցւոց զպատմութիւնն բաժանելոց, գերմաներէն — հայերէն ներածութեամբ և հայ — լատին ընագրով, հրատարակեց Հ. Արիստակէս Վարդանեան... (Վենետիկ, մխիթարեան տպարան),* in-16, 82 pages (*ազգային մատենադարան, ՀԹ*). [Hieronymi, *Prologus Galeatus,* in altarmenischer Uebersetzung, herausgegeben von P. Aristakès Vardanian... Bibliothèque nationale, n° 89.]

25. 1920. — *Rapport sur l'unité géographique de l'Arménie.* Atlas historique. Fac-similé héliographique des 25 cartes de l'antiquité, du moyen âge, des temps modernes et contemporains, par Z. Khanzadian (Paris), in-fol., 40 pages. [L'avant-propos est signé : A. Aharonian et Boghos Nubar. La couverture imprimée porte en plus : Délégation nationale arménienne.]

26. [1920?] — *L'Arménie et les Arméniens,* par le professeur Khatch (Paris, impr. Veradzenount), in-8°, 15 pages. [Période d'indépendance politique. Cilicie ou Nouvelle Arménie. Période d'oppression et de tyrannie. La situation actuelle.]

27. 1920. — *Խոսրովային կամ Հայ տարագրի երգը, ընդ։ Գրեցեց և եղանակեց Խոսրով* (*Փարիզ,*

տպագր. Կ. Յ. Ղեբսէս), gr. in-8°, 47 pages. [*Khosrovayin*, ou *Chansonnier de l'émigré arménien*. Paroles et musique de Khosrov.]

28. 1920. — André Langrand. Dans le drame immense! *La Flamme au cœur!* 1914-1918. Poèmes (Saint-Étienne, A. Waton), in-16, 102 pages. [Pour l'Arménie : *Sursum corda. En exil.*]

29. 1920. — Loris-Mélicof (Dr Jean). *La Révolution russe et les nouvelles républiques transcaucasiennes.* Bolchevisme et antibolchevisme. Préface de M. A. Thomas (Paris, Félix Alcan), in-8°, xvi + 211 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, n° 1-2, p. iii de la couverture.]

30. 1920. — Macler (Frédéric). *Comment a vécu l'Arménie depuis 1896*, dans *La Vie*, numéro du 1er janvier, p. 7.

31. 1920. — Macler (Frédéric). *L'Impôt turc et le peuple arménien*, dans *La Vie*, numéro du 15 janvier, p. 25.

32. 1920. — Macler (Frédéric). *Un Gouverneur turc en Asie Mineure*, dans *La Vie*, numéro du 1er février, p. 40-41.

33. 1920. — Macler (Frédéric). *Le Texte arménien de l'Évangile d'après Matthieu et Marc*, dans *Revue de l'Histoire des religions*, I, p. 26-36.

34. 1920. — Macler (Frédéric). *L'Église arménienne* (Paris, E. Nourry), in-8°, 36 pages.

35. 1920. — Macler (Frédéric). *Erzeroum*, dans *Correspondance d'Orient*, numéro 239, 15 juin, p. 489-494.

36. 1920. — Macler (Frédéric). *Les Trois républiques transcaucasiennes*, dans *Correspondance d'Orient*, numéro 243-244, 15-30 août, p. 62-69.

37. 1920. — *L'Évangile arménien.* Édition phototypique du manuscrit numéro 229 de la bibliothèque d'Etchmiadzin, publiée sous les auspices de M. Léon Mantacheff, par Frédéric Macler... (Paris, Paul Geuthner), gr. in-8°, 27 pages et 234 feuillets.

38. 1920. — Macler (Frédéric). — *Société Ernest Renan. Syria. Société des Études arméniennes*, dans *Correspondance d'Orient*, numéro 246, 30 septembre, p. 166-169.

39. 1920. — Macler (Frédéric). *La Situation actuelle de l'Arménie* (20 novembre 1920), dans *Correspondance d'Orient*, numéro 251, 15 décembre, p. 344-353.

40. 1920. — Macler (Frédéric). *L'Architecture arménienne dans ses rapports avec l'art syrien*, dans *Syria*, fasc. 4, p. 253-263; 3 figures dans le texte et 4 planches en couleurs hors texte.

41. 1920. — Macler (Frédéric). *La Cilicie porte maritime de l'Arménie*, dans *L'Acropole*, numéro de novembre, p. 226-234.

42. 1920. — Mariès (Louis). *Le Texte arménien de l'Évangile d'après Matthieu et Marc*, dans *Recherches de science religieuse*, numéro de janvier-mars, p. 28-54.

43. 1920. — H. Марр. Яфетическій Кавказ и третій этническій элемент в созиданіи средіземноморской культуры (Leipzig), in-8°, 1920, 54 pages. [Материалы по яфетическому языкознанию, xi.] (Publié par la section de sciences historiques et de philologie de l'Académie russe.)

44. 1920. — Կրօնի ծագումը և դիցաբանութիւն ըստ համեմատական կրօնագիտութեան, գրեց դոկտ. Հ. Ա. Մատիկեան... (Վիեննա, Մխիթարեան տպարան), in-16, xii + 334 pages. (ազգային մատենադարան, ՃԿ.) [Dr H. A. Matikian. *Origine de la religion et mythologie d'après l'étude comparée des religions*... Bibliothèque nationale, n° 87.]

45. 1920. — *Arménien* amul, par A. Meillet (extrait des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. XXII, p. 7).

46. 1920. — *De quelques contradictions phonétiques*, par A. Meillet. Chute de consonnes finales en arménien (extrait des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. XXII, p. 9-12).

47. 1920 — *Sur le sort de w géminé en arménien*, par A. Meillet (extrait des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. XXII, p. 13-15).

48. 1920. — *Des causatifs arméniens en* -uçanem, par A. Meillet (extrait des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. XXII, p. 9-11).

49. 1920. — Arménien *yag*, par A. Meillet (extrait du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XXII, fasc. 1, n° 68, p. 20).

50. 1920. — *Les Adjectifs arméniens en* -un, par A. Meillet (extrait du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. XXII, fasc. 1, n° 68, p. 21-22).

51. 1920. — *Nouvelles de l'Arménie.* Organe trimestriel de la Fédération des Comités Suisses Amis des Arméniens (Genève), n° 16, décembre, in-8°. [*La Ligue internationale philarménienne*, par ...Eug. Mercier. — *La Situation actuelle de notre œuvre en faveur des Arméniens*, par le Dr Andreas Vischer. — *Notre travail à Sivas et à Samsoun;* extraits d'un rapport de Mlle J. Riedinger. — *Lettre* de Mlle Catherine Stucky.]

52. 1920. — Merlin. *Turqueries. Les Malins de la Galette*, dans *Le Charivari*, numéro du 15 février, p. 2.

53. 1920. — *La Politique des massacres* (Un article de M. Clémenceau), par Pierre Mille et Félix Sartiaux, dans *Le Monde libre*, numéro du 1er mars, p. 182-190, illustrations.

54. 1920. — *Les Assyro-Chaldéens et les Arméniens massacrés par les Turcs*, par J. Naayem. Ouvrage illustré d'après des documents inédits (Paris, Bloud et Gay), in-16, IV + 285 pages.

55. 1920. — *Նանայի ասորւոյ վարդապետի մեկնութիւն Յովհաննու աւետարանին (Ա ենեթիկ, ի տպարանի ս. Ղազարու)*, in-16, XXXIX + 447 pages. [*Թանգարան հայկական հին եւ նոր դպրութեանց. Է.*] (*Explication de l'évangile de Jean*, par Nana, docteur syrien. Édité par le P. Qérobê A. Tchraqian, Venise, Saint-Lazare.)

56. 1920. — Nazariantz (H.). *Lo Specchio.* Versione italiana di Enrico Cardile (Bari, Humanitas), in-8°, 64 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, nos 5-6, p. III de la couverture.]

57. 1920. — Nazariantz (H.). *Vahakn.* Versione italiana di E. Cardile (Bari, Humanitas), in-8°, 120 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, nos 5-6, p. III de la couverture.]

58. 1920. — *La Géorgie du point de vue du droit international*, par O. Nippold... (Berne, impr. de Gottfr. Iseli), in-8°, 78 pages.

59. [1920.] — *Population de la Cilicie avant la guerre* (Paris, impr. H. Turabian), in-8°, 8 pages. [Signé : Boghos Nubar.]

60. 1920. — *La Débâcle arménienne et ses causes*, signé P. C., dans *L'Opinion*, numéro du 27 novembre, p. 599-600.

61. 1920. — Vrthanès Papazian. *Santho*, traduit de l'arménien par Serge d'Hérminy. Préface de Frédéric Macler (Paris, éditions Ernest Leroux), in-16, v + 151 pages. [Petite bibliothèque arménienne, t. X.]

62. 1920. — René Pinon. *La Question de Cilicie*, dans *Correspondance d'Orient*, n° 232, 29 février, p. 145-148.

63. 1920. — René Pinon. *L'Offensive de l'Asie*, dans *Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 avril, p. 799-815.

64. 1920. — Antoine Poidebard. *De Paris au front du Caucase, par la Mésopotamie et la Perse.* Notes de voyage (1918-1919), dans *Études*, t. CLXV, p. 188-201, 337-355, 584-597.

65. 1920. — Յով. Պողոսեան. Փոթորիկի երգեր (s. l. n. d.), in-16, 64 pages. [Jean Pôłosian, *Chants de tempête.*]

66. 1920. — *Constantinople et la Question d'Orient*, par René Puaux (Paris, l'auteur), in-8°, 35 pages.

67. 1920. — N. Raphalettos. *Les Alliés qu'il ne faudrait pas à la France.* Une réponse à M. Pierre Loti (Paris, éditions du *Bulletin hellénique*), in-8°, 24 pages.

68. 1920. — Richet (Charles). *Le Droit de l'Arménie*, dans *Le Monde libre*, numéro du 1er janvier, p. 91-92.

69. 1920. — Saint-Brice. *Le Projet de San-Remo sur la liquidation orientale*, dans *Correspondance d'Orient*, n° 237, 15 mai, p. 385-396.

70. 1920. — Saint-Brice. *La Paix polonaise et l'Orient*, dans *Correspondance d'Orient*, nos 249-250, 15-30 novembre, p. 295-301.

71. 1920. — Samné (Dr Georges). *A propos du traité turc*, dans *Correspondance d'Orient*, n° 237, 15 mai, p. 397-404.

72. 1920. — Samné (Dr Georges). *Du traité de Sèvres au Mandat français en Syrie*, dans *Correspondance d'Orient*, n° 252, 30 décembre, p. 385-389.

73. 1920. — Savadjian (Léon). *L'Arménie et la Paix.* Déclarations de S. E. Boghos Nubar pacha, dans *Revue des Balkans*, numéro de décembre (t. XIX), p. 287-290.

74. 1920. — Sédibault (Maurice). *La Turquie depuis l'armistice*, dans *Le Monde libre*, numéro du 15 janvier, p. 112-114.

[2 illustrations dans le texte : 1° jeunes Arméniennes attachées aux pieds des chevaux de la cavalerie turque; 2° église de la Sainte-Croix, à Ałthamar.]

75. 1920. — Capitaine H. Seignobosc. *Turcs et Turquie.* La vieille Turquie. Les Jeunes Turcs. L'Armée ottomane. Le rôle de la France en Orient. La Turquie et la guerre. Les Dardanelles. L'Arménie martyre. L'avenir, avec quatre cartes (Paris, Payot), in-16, 249 pages. [Chapitre XVIII. L'Arménie martyre : Turcs et Arméniens. L'impérial massacreur. Le rôle de Talaat et d'Enver. L'extermination.]

76. 1920. — *Ուսումն դասական հայերէն լեզուի (հայկաբանութիւն) զոր յօրինեաց Հ. Քերովբէ վ. Սպենեան. հրապարակեալ հանդերձ յաւելուածովք. Առաջին դպրութիւն, անգիր ժամանակք, գրեաց Հ. Յակոբոս վ. Տաշեան... (ի Վիեննա, ի Մխիթարեան տպարանի)* in-4°, *ը* + 724 pages. [Étude de l'arménien classique (arménologie), exécutée par le P. Qérôbê v. Spénian, publiée avec supplément. Première littérature, époques sans écriture, par le P. Hakôbos v. Dachian...]

77. 1920. — T. V. Lettre de Constantinople. *Le Comité franco-arménien,* dans *L'Orient illustré,* numéro du 25 décembre 1919-10 janvier 1920, p. 18.

78. 1920. — Études économiques. *Les Mines en Arménie,* dans *L'Orient illustré,* numéro du 25 décembre 1919-10 janvier 1920, p. 18-20 [Article non signé.]

79. 1920. — Tahmazian (K.). *Le Théâtre arménien* (aux Champs-Élysées)..., dans *L'Orient illustré,* numéro du 25 décembre 1919-10 janvier 1920, p. 21-22.

80. 1920. — Tahmazian (K.). *La Politique alliée en Turquie,* dans *L'Orient illustré,* numéro du 25 janvier, p. 4-5.

81. 1920. — Tahmazian (K.). *Hommage à la République arménienne,* dans *L'Orient illustré,* numéro de mars-avril, p. 4-5.

82. 1920. — Tahmazian (K.). *La Cilicie, la France et l'Arménie,* dans *L'Orient illustré,* numéro du 10 août, p. 11-12.

83. 1920. — *Ձիթունի. Աս ու լիս Հայաստանի. ա. պատկերներ հայ բնաշխարհէն. — բ. Հայրենիքի հանն ու հոտը. — գ. խօսող դարեր ու թիւեր. — դ. խոհեր-*

յուշեր· վաղեան արշալոյսին... (Կ. Պոլիս, տպագր· Կ· Ռէշիշեան որդի), in-8°, 144 pages. [Tchithouni. *Causeries sur l'Arménie.* I. Tableaux de l'habitat arménien. II. Le goût et le parfum de la patrie. III. L'éloquence des siècles et des dates. IV. Pensées et réflexions....]

84. 1920. — *Armenian Poetry.* La Roseraie d'Arménie. Djivani. Les trouvères arméniens. La Vie et le Rêve. Poèmes. Chants populaires arméniens... translated from the Armenian by Archag Tchobanian. [Compte-rendu dans *The Times,* literary supplement, numéro du 27 mai, p. 329.]

85. 1920. — *Le synaxaire arménien* de Ter Israel, publié et traduit par le Dr G. Bayan. III. Mois de Sahmi. (Paris, Firmin-Didot et Cie), gr. in-8°, paginé 297-438. [R. Graffin. — F. Nau. *Patrologia orientalis,* t. XV, fasc. 3.]

86. 1920. — Tonapetian (P.). *The sultan is not Caliph.* (London), in-8°, 8 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya,* 1921, n° 7-8, p. III de la couverture.]

87. 1920. — Professeur V. Totomiantz. *L'Arménie économique.* Préface de Luigi Luzzatti. Traduit de l'italien par M.-S. David-Beg (Paris, H. Turabian), in-8°, 96 pages. [L'importance économique de l'Arménie. L'Arménie en Asie-Mineure. L'Arménie dans le Caucase. Les richesses naturelles. L'agriculture et la propriété foncière. L'industrie. Les voies de communication. Système tributaire; impôts et taxes. Relations entre l'Arménie et l'Italie. Les perspectives économiques de l'Arménie.]

88. 1920. — Troidicamp (Yves). *L'épouvantable calvaire,* dans *L'Orient illustré,* numéro du 25 janvier, p. 10-11.

89. 1920. — Troidicamp (Yves). *La situation dans la République arménienne,* dans *L'Orient illustré,* numéro du 25 juillet, p. 11.

90. 1920. — *La nationalité géorgienne.* Les causes de sa formation et de son maintien, par Arnold Van Gennep (S. l. n. d.), in-8°, 42 pages. [Instituts Solvay. Revue de l'Institut de sociologie; tiré à part du n° 3, novembre 1920.]

91. 1920. — Ցիւթեր հայերէն բառագրութեան գրեց Հ· Աբրիստակէս Ա արդանեան (Վիեննա, Մխիթարեան տպարան), in-16, 80 pages (ազգային մատե-

Նարդարան, Հր). [*Matériaux de lexicographie arménienne*, par le P. Aristakès Vardanian. Bibliothèque nationale, n° 88.]

92. 1920. — *L'accord tripartite relatif à l'Anatolie*, dans *Correspondance d'Orient*, n° 251, 15 décembre, p. 357-359.

93. 1920. — «Երեւան» ի տարեցոյցը· ա· տարի... (Constantinople), in-8°, 88 pages. [Annuaire d'Eréwan, 1re année....]

94. [1920]. — *Cilicia and Armenia.* Two memoranda submitted by the British Armenia Committee to the Secretary of State for foreign affairs (London, British Armenia Committee), in-8°, 11 pages.

95. 1920. — *L'Arménie, État indépendant*, dans *L'Asie française*, numéro de février, p. 62-63.

96. 1920. — *Les massacres d'Arméniens pendant la guerre et aujourd'hui*, dans *L'Asie française*, numéro d'avril, p. 135-136.

97. 1920. — *La genèse de l'État arménien*, dans *L'Asie française*, numéro de juin, p. 178-181.

98. 1920. — *Français et nationalistes en Cilicie*, dans *L'Asie française*, numéro de juillet-août, p. 289.

99. 1920. — *Les affaires de Cilicie. L'indépendance de la Cilicie*, dans *L'Asie française*, numéro de septembre-octobre, p. 323-324.

100. 1920. — *Le traité du 10 août 1920 avec l'Arménie*, dans *L'Asie française*, numéro de novembre, p. 351-352.

101. 1920. — *Les nationalistes turcs et l'Arménie. Une République des soviets en Arménie. La Société des Nations et l'Arménie*, dans *L'Asie française*, numéro de décembre, p. 425-426.

102. 1920. — *Les conditions de la paix en Orient*, dans *Le Monde libre*, numéro du 1er janvier, p. 80-82. [Article non signé.]

103. 1920. — *La France en Arménie*, dans *Le Monde libre*, numéro du 1er janvier, p. 87. [Article non signé.]

104. 1920. — *Un mandat pour la Suisse*, dans *Le Monde libre*, numéro du 1er janvier, p. 94-95. [Article non signé.]

105. 1920. — *De Pologne en Arménie*, dans *Le Monde libre*, numéro du 15 janvier, p. 126-127. [Article non signé.]

106. 1920. — *Pour la liberté du monde*, dans *Le Monde libre*, numéro du 1er mars, p. 197. [Article non signé.]

107. 1920. — Délégation de la République arménienne à la Conférence de la Paix. *Données statistiques des populations de la Transcaucasie.* Réponse au mémorandum de la Délégation de la République de l'Azerbaïdjan (Paris, impr. Veradzenount), in-4°, 12 pages et 5 annexes non paginées.

108. 1920. — *Dans la Turquie d'hier. Le retour des Jeunes-Turcs au pouvoir en 1913*, dans *Le Correspondant*, numéro du 25 mars, p. 1048-1069. [Signé : ***.]

109. 1920. — *Das Neue Armenien.* Mitteilungen des armenischen Hilfskomitées zur Unterstützung ärtztlicher Mission und Evangelisation (Lössnitzgrund b. Kötzschenbroda i. Sa...), nos 2 et 5.

110. 1920. — *Population arménienne de la Turquie avant la guerre.* Statistiques établies par le patriarcat arménien de Constantinople (Paris, impr. de H. Turabian), in-8°, 14 pages.

111. 1920. — *Projet* présenté à l'assemblée constitutive de la Ligue internationale philarménienne, à Genève, 10 septembre 1920. Constitution de la Ligue internationale philarménienne (Aigle, impr. de A. Boinnard), in-8°, 10 pages. [Préambule. Exposé de principes. Statuts.]

112. 1920. — *Ligue internationale philarménienne.* Constitution. Siège à Genève (Aigle, impr. de A. Boinnard), in-8°, 13 pages.

113. 1920. — *Suisse et Arménie.* 1919-1920 (Genève, Comité central de la Fédération des comités suisses amis des Arméniens), in-8°, 56 pages.

114. 1920. — Délégation de la République arménienne à la Conférence de la Paix. *La République arménienne* (Paris, impr. Veradzenount), in-4°, 26 pages. [Formation de la République arménienne. Constitution de la République. La Justice. L'Armée. Finances. Les établissements d'enseignement public. Territoire et physiographie. Population. La situation économique. La vie dans la République pendant les seize derniers mois. Déclaration d'Indépendance de l'Arménie unifiée. Le besoin pressant d'une aide extérieure. La Reconnaissance de fait de l'Etat arménien par la Conférence de la Paix.]

115. 1920. — *La République arménienne*, dans *L'Orient illustré*, numéro de mars-avril, p. 3-4, 5-7, 10, 12, 17-19, 21.

116. 1920. — *Témoignages inédits sur les atrocités turques commises en Arménie*, suivis d'un récit de l'épopée arménienne de Chabin-Karahissar, recueillis par la Société des dames arméniennes (Azkanever de Constantinople). (Paris, impr. de Dubreuil, Frèrebeau et Cie), in-16, 75 pages.

117. 1920. — *Texte des clauses politiques générales du traité du 10 août 1920 avec la Turquie.* (Paris, éditions Ernest Leroux), in-8°, 79 pages. [Extrait de la *Revue du Monde musulman*, vol. XL-XLI.] (Arménie, p. 32-33.)

118. 1920. — Ապագայ· *Abaka.* (l'Avenir), journal hebdomadaire arménien, Paris, n° 1, 18 décembre 1920.

119. 1920. — *Ochacan.* Revue arménienne, bi-mensuelle de lettres et d'art... Rédacteur en chef : Artachès Ohanessian, Paris, n° 1, 1er septembre 1920.

HANDES AMSORYA

(Monatsschrift für armenische Philologie)
herausgegeben und redigiert
von der Mechitharisten-Kongregation in Wien.

1915.

120. Matikian (P. A.). — † *Dr. P. V. Matikian und P. Thomas Ketikian.*

121. Linguistisch. — Hadjian (P. M.). *Der Dialekt von Khotortschour in Taïkh.*

122. Literaturgeschichte. — Akinian (P. N.). *Gregoris von Akhthamar.*

123. Akinian (P. N.) *Mechithar von Erzinga* (14. Iahrh.).

124. Babgen Gülesserian. *Die Präpositionen der Heiligen Schrift und Georg von Lambron.*

125. Geographisch. — *Studia Pontica* (übersetzt von P. J. D.).

126. Historisch. — Marquart (Dr J.). *Südarmenien und die Tigrisquellen nach griechischen und arabischen Geographen.*

127. Adjarian (H.). *Die armenischen Schriften.*

128. Rezensionen. — I. Maximilianus Princeps Saxoniae, *Praelectiones de liturgiis orientalibus* (P. A. M.). — Thüthündjian (G. A.). *Der historische Jesus Christus* (P. A. M.). — Ter-Grigorian Iskenderian (Dr G.). *Die Kreuzfahrer und ihre Beziehungen zu den armenischen Nachbarfürsten bis zum Untergange der Grafschaft Edessa* (P. A. M.).

129. Bibliographie. — Pungutzian (P. Verthanes). *Generalregister der 25. Iahrgänge der «Handes Amsorya».*

1916.

130. P. A. D. † *Franz Joseph I* (1830-1916).

131. P. A. D. *Karl I.*

132. Geographisch. — *Studia Pontica,* II (übersetzt von P. J. D.).

133. Historisch. — Marquart (Dr. J.). *Mipherqet und Tigranokerta.*

134. Akinian (P. N.). *Die Reihenfolge der Patriarchen von Aghthamar.*

135. Literaturgeschichte. — Ter-Poghosian (Gr.). *Bemerkungen über die Geschichte von Faustus.*

136. Kunsthistorisch. — Hapozian (P. M.). *Die Bedeutung der armenischen Kunst nach Prof. Dr J. Strzygowski* (6 illustr.).

1917/1918.

137. Literaturgeschichte. — Akinian (P. N.). *Eine neuentdeckte altarmenische Uebersetzung des Psalmen-Kommentars des heiligen J. Chrysostomus.*

138. Historisch. — Akinian (P. N.). *Die Reihenfolge der Patriarchen von Akhthamar,* II.

139. Vergl. Religionswissenschaft. — Matikian (Dr P. A.). *Der Ursprung der Religion und die Mythologie;* eine vorbereitende Einführung in die armenische Mythologie.

140. Nekrolog. — Akinian (P. N.) † *Msgr. P. Gregoris Kalemkiar.*

141. † *Prof. Dr. Max Bittner.*

142. Nationalgeschichte. — *Eine armenische Trauerfeier in Berlin.*

143. Akinian (P. N.). *Die Freiheitsbewegung der Armenier im 15. und 16. Iahrhundert.*

144. Rezension. — Prof. Dr. J. Marquart. *Die Entstehung und Wiederherstellung der armenischen Nation* (Dr. P. A. M.).

145. Allerlei. — Akinian (P. N.). *Die Nachschrift des armenischen Evangeliars Ma XIII, 1 der Tübinger Universitätsbibliothek* (1113).

1919.

146. Vergl. Religionswissenschaft. — Matikian (Dr P. A.). *Der Ursprung der Religion und die Mythologie;* eine vorbereitende Einführung in die armenische Mythologie.

147. Kunsthistorisch. — Strzygowski (J.). (Übersetzt von Oskian P. Hamazasp.) *Leonardo-Bramante-Vignola im Rahmen vergleichender Kunstforschung.*

148. Historisch. — Akinian (P. N.). *Die Reihenfolge der Patriarchen von Akhthamar.*

149. Literaturgeschichte. — Akinian (P. N.). *Simon V. von Aparan.*

150. Nationalgeschichte. — Matikian (Dr P. A.). *Die sogenannte nationale Uneinigkeit der Armenier.*

151. † *P. Matthäus V. Hadjian.*

152. Rezensionen. — *Die Baukunst der Armenier und J. Strzygowski* (P. N. A.). — Macler (Fr.). *La France et l'Arménie à travers l'art et l'histoire* (* R. K.).

153. Allerlei. — *Société des Études arméniennes.*

154. *Die Anerkennung der Unabhängigkeit der Armenischen Republik vom Obersten Rate.*

1920.

Numéro de janvier-mars :

155. *Die Befreiung Armeniens.*

156. Mythenforschung. — Matikian (Dr P. A.). *Die Mythologie.*

157. Historisch. — Akinian (P. N.). *Die Reihenfolge der Patriarchen von Akhthamar.*

158. Ter-Markarian (P. J.). *Die Märtyrer des armenisch-katholischen Klerus.*

159. Rezensionen. — *La Roseraie d'Arménie* (P. N. A.). — *Nerses von Lampron, Erzbischof von Tarsus* (* R. K.) — K. J. Basmadjian. *Histoire moderne des Arméniens,* depuis la chute du royaume jusqu'à nos jours, 1375-1916 (* Norparonian).

160. Allerlei. — *Das Staatsmuseum und die Staatsbibliothek der armenischen Republik* (Dr P. A. M.).

Numéro d'avril-juin :

161. Matikian (Dr P. A.). *Grosse Feier in Wien anlässlich der Befreiung Armeniens.*

162. Historisch. — D. P. J. *Die Deportation der Armenier aus der Provinz Erzerum* (nach den deutschen Akten).

163. Marquart (Dr J.). — *Südarmenien und die Tigrisquellen nach griechischen und arabischen Geographen.*

164. Akinian (P. N.). *Die Reihenfolge der Patriarchen von Akhthamar.*

165. Rezensionen. — Vardan Hatzuni. *Die Geschichte der armenischen Fahnen.*

Numéro de juillet :

166. Mythenforschung. — Matikian (Dr P. A.). *Die Universalität der Mythologie.*

167. Historisch — D. P. J. *Die Deportation der Armenier aus der Provinz Erzerum* (nach den deutschen Akten).

168. Akinian (P. N.). *Die Reihenfolge der Patriarchen von Akhthamar.*

169. Rezension. — *Die Chronologie von Gregor Kamachetzi* (P. N. Akinian).

170. Allerlei. — *Armenierfreundliche Vorträge in Wien* (* R. K.).

Numéro d'août :

171. Mythenforschung. — Matikian (Dr P. A.). *Der Stoff der Mythologie.*

172. Historisch. — D. P. J. *Die Deportation der Armenier aus der Provinz Erzerum* (nach den deutschen Akten).

173. Kunsthistorisch. — Strzygowski (J.). (Übersetzt von Oskian P. Hamazasp.) *Leonardo-Bramante-Vignola im Rahmen vergleichender Kunstforschung.*

174. Literaturgeschichte. — Akinian (P. N.). *Vrthanes Serinketzi.*

175. Rezension. — Frédéric Macler. *Autour de l'Arménie* (P. N. A.).

176. Allerlei. — *Der Dank der armenischen Republik.* — *Die literarische Monatsschrift «Phünik».*

Numéro de septembre :

177. Mythenforschung. — Matikian (Dr P. A.). *Die Sonne und der Mond.*

178. Vardanian (P. A.). *Mythologische Bemerkungen.*

179. Literaturgeschichte. — Akinian (P. N.). *Vrthanes Serinketzi und seine Dichtungen.*

180. Vardanian (P. A.). *Armenische Elemente in der Übersetzung der Kategorien des Aristoteles.*

181. Historisch. — Dashian (P. J.). *Die Deportation der Armenier aus der Provinz Erzerum* (nach den deutschen Akten).

182. Rezensionen. — Dr. Eugen Fehrle. *Zur Geschichte der griechischen Geoponica* (P. A. V.). — Frédéric Macler. *La musique en Arménie* (P. N. A.). — Dr J. Thiriakian. *Die Missbraüche im Armenischen* (* R. K.). — Theodik. *Almanach für alle* (* R. K.).

Numéro d'octobre :

183. Linguistisch. — Vardanian (P. A.). *Griechische Lehnwörter im Armenischen durch die Vermischung des Syrischen.*

184. Mythenforschung. — Matikian (Dr P. A.). *Andere mythologische Faktoren.*

185. Literaturgeschichte. — Thorgomian (Dr V.). Armenische Medizinhandschriften : *Die Werke Amirdovlaths in der Redaktion von Sigras Aniatzi.*

186. Akinian (P. N.). *Vrthanes Serinketzi und seine Dichtungen.*

187. Historisch. — Dashian (P. J.). *Die Deportation der Armenier aus der Provinz Erzerum* (nach den deutschen Akten).

188. Philologisch. — Vardanian (P. A.). *Ungewöhnliche Zahlen im Klassisch-Armenischen.*

189. Rezensionen. — Josef Schäfers. *Eine altsyrische antimarkionitische Erklärung von Parabeln des Herrn und zwei andere altsyrische Abhandlungen zu Texten des Evangeliums* (P. A. V.). — *Revue des Études arméniennes.*

Numéro de novembre-décembre :

190. Literaturgeschichte. — Vardanian (P. A.). *Hieronymi Prologus galeatus in armenischer Uebersetzung.*

191. Historisch. — Dashian (P. J.). — *Die Deportation der Armenier aus der Provinz Erzerum* (nach den deutschen Akten).

192. Philologisch. — Vardanian (P. A.). *Klassische neue Wörter im Martyrium des hl. Pionius.*

193. Biblisch. — Vardanian (P. A.). «*Pasce arietes meos.*»

194. Kunsthistorisch. — Strzygowski (J.). (Uebersetzt von Oskian P. Hamazasp.) *Leonardo-Bramante-Vignola im Rahmen vergleichender Kunstforschung.*

195. Rezensionen. — F. C. Endres. *Die Ruine des Orients* (P. N. A.). — Dr M. Salbi. *Die Armenier von Suedije.*

196. 1920. — *Proclamation de l'indépendance de la Cilicie*, dans *Arménia*, Marseille, numéro du 15/2 septembre. (Article de tête de ce numéro.)

197. 1920. — *Le sort lamentable de l'Arménie.* Aucune puissance n'a accepté de la protéger. Les nationalistes turcs menacent sa capitale. Dans *Le Matin*, numéro du 10 novembre.

198. 1920. — *La situation et le rôle de la France en Syrie et en Cilicie*, dans *Le Matin*, numéro du 21 novembre.

199. 1920. — A la S. D. N. *La France plaide la cause de l'Arménie.* Intervention éloquente et énergique de M. Viviani, dans *Le Matin*, numéro du 23 novembre.

200. 1920. — *M. Viviani a représenté brillamment la France à Genève*, dans *Le Matin*, numéro du 10 décembre. [« L'Arménie figure parmi les signataires du traité turc; elle est donc reconnue de de ce fait et il n'y a pas de question à son sujet. »]

SUPPLÉMENT.

201. 1914. — *Արիահայ բառարան· Նորոգ տեսութեամբք եւ յաւելուածովք, աշխատասիրեց Յ· Թիրեաքեան* (*Վիեննա, Մխիթարեան տպարան*), in-16, 390 pages. [H. Thiriaqian. *Dictionnaire ario-arménien*, avec de nouvelles théories et des suppléments. . .]

202. 1914. — Daniel Varoujan. *La Concubine.* Poème héroïque. Traduit de l'arménien par Jean Minassian, avec une préface du traducteur (Constantinople, impr. de Bédjidian frères), in-8°, 32 pages.

203. 1915. — *Nos petits alliés d'Arménie*, dans *Excelsior*, numéro du 6 février, p. 10. [Signé : Mélik S. David-Bey.]

204. 1915. — Nazariantz (H.). — *Bedros Turian, poeta armeno.* Dalla sua vita e dalle sue pagine migliori, con cenno sull' arte armena. In collaborazione di Franco Nitti Valentini. Col una presentazione di Enrico Cardile (Bari, Gius. Laterza e figli), in-8°, 57 pages (Conoscenza ideale dell' Armenia, I). [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, nos 5-6, p. III de la couverture.]

205. 1916. — Nazariantz (H.). *L'Armenia*, il suo martirio e le sue rivendicazioni. Con introduzione di Giorgio d'Acandia (Catania, Francesco Battiato editore), in-8°, 79 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, nos 5-6, p. III de la couverture.]

206. 1916. — Nazariantz (H.). *I sogni crocefissi.* Versione italiana di Enrico Cardile. Con una premessa del traduttore e note bio-bibliografiche (Bari, Humanitas), in-8°, 116 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, nos 5-6, p. III de la couverture.]

207. 1916. — Nazariantz (H.). *I trovieri dell' Armenia nello loro vita e nei loro canti.* Con cenno sui canti popolari armeni. Prefazione di F. Rosso (Bari, Humanitas), in-8°, 73 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, nos 5-6, p. III de la couverture.]

208. 1916. — *Ein jungtürkischer Parteibericht über die Armenierverfolgung* (Basel), in-8°, 6 pages (Separatabdruck aus nr 585

der «Basler Nachrichten» vom 17 November 1916). [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1920, n° 9, p. III de la couverture.]

209. 1917. — Abrahamian (Abel). *Die Grundlagen des armenischen Kirchenrechtes* (Zürich), in-8°, 163 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1920, n° 9, p. III de la couverture.]

210. 1917. — Davidian (Mgr Seraphin). *Généalogie et biographie de S. E. Yacoub Artin pacha.* Avec une traduction en arabe par M. Émile Oghia bey (Le Caire, J. Parladi et Taha Ibrahim), in-8°, 17 + 17 pages. (Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, nos 3-4, p. III de la couverture.]

211. 1917. — Max, duc de Saxe. *Die Unionsrede des Erzbischofs Nerses von Lampron auf der Synode von Rom'Cla, 1179 :* «Die Kultur», Iahrbuch für Wissenschaft, Literatur und Kunst, herausgegeben von der österreichischen Leogesellschaft, XVIII. Iahrgang, s. 71-83. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1920, n° 7, p. IV de la couverture.]

212. 1917. — Nazariantz (H.). *Arsciak Ciobanian nella sua vita e nelle sue pagine migliori.* Con prefazione di M. Pilo (Bari, Humanitas), in-8°, 55 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, nos 5-6, p. III de la couverture.]

213. 1917. — Schlumberger (Gustave). *Récits de Byzance et des Croisades* (Paris, Plon), in-12, 341 pages. [...Les Arméniens au moyen âge...]

214. 1917. — *Արշակունի դրամներ· մասն առաջին, ժողովածոյք ասպետին Ալեքսանդր Պետրովիչ· Համառօտ պարթեւահայ պատմութեամբ, գրեց Հ· Յակոբոս վ· Տաշեան... (Վենետիկ, Մխիթարեան տպարան).* in-8°, ղ + 192 pages. [P. Hakôbos Tachian (Dachian), *Monnaies arsacides*, 1re partie, collection du chevalier Alexandre Pétrovitch, avec une histoire abrégée des Parthes arméniens...]

215. 1917. — *Germany, Turkey and Armenia.* A selection of documentary evidence relating to the Armenian atrocities, from German and other sources (London, J. J. Keliher and C°), in-8°, 128 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, nos 3-4, p. III de la couverture.]

216. 1918. — Bertacchi (Cosimo). *L'Armenia (una Polonia asiatica)*, con una carta geografica e quattro tavole in nero fuori

testo (Roma), in-8°, 23 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1920, n° 9, p. III de la couverture.]

217. 1919. — L. Baronian. *Pierre Loti... politicien et les massacres d'Arménie* (Genève, Société générale d'imprimerie), in-8°, 96 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1920, n°s 4-6, p. IV de la couverture.]

218. [1919.] — Chéridjian (Dr Z.). *Riposte à la brochure de M. Kara Schemsi.* «Les Turcs et la question d'Arménie» (Genève, Société générale d'imprimerie), in-8°, 45 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1921, n°s 3-4, p. III de la couverture.]

219. 1919. — *La première république musulmane :* L'Azerbaïdjan, par D. Z. T. (Paris, éditions Ernest Leroux), in-8°, 46 pages. [Extrait de la *Revue du Monde musulman*, vol. XXXVI.]

220. 1919. — *Արաբկիրի գաւառաբարբառը. ձայնաբանական և քերականական ուսումնասիրութիւն, գրեց Մելիք Ս. Դաւիթ-Բէկ (Վիեննա, Մխիթարեան տպարան)*, in-16, XI + 292 pages (*ազգային մատենադարան, ՀԹ*). [Méliq S. Dawith-Bèk, *Le Dialecte d'Arabkir.* Étude phonétique et grammaticale... Bibliothèque nationale, n° 79.]

221. 1919. — Paul Desfeuilles. *La Culture française en Orient. L'Arménie*, dans *La Minerve française*, numéro du 1er septembre, p. 73-87.

222. 1919. — *Ցուցակ հայագիտական հրատարակութեանց յեւրոպա* (1896-1910), *հաւաքեց Հ. Պետրոս Փերհաթեան... (Վիեննա, Մխիթարեան տպարան)*, in-16, VII + 273 pages. [Le P. Pétros Ferhathian, *Liste des publications relatives à l'Arménie en Europe* (1896-1910). (*ազգային մատենադարան, ՀԲ*, Bibliothèque nationale, n° 82).

223. 1919. — Gurékian Leone. *L'Armenia nell' anima italiana* (Roma), in-8°, 44 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1920, n° 7, p. III de la couverture.]

224. 1919. — Karge (Dr P.). *Der Todeskampf eines Christenvolkes.* Illustrierte Missionsblätter, 7. Iahrg., Heft 2, page 44-51, [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1920, n° 7, p. III de la couverture.]

225. 1919. — *Արաբացի մատենագրեր Հայաստանի մասին· — ա· Բելազորի· — բ· Իբն Մասկաւայ· — գ· Տաբարի· — դ· Եաքուբի· — ե· Իբն — էլ Ատիր· Հաւաքեց եւ թարգմանեց Բագրատ Խալաթեանց* (*Վիեննա, Մխիթարեան տպարան*), in-8°, *զ* + 147 pages. [*աղգային մատենադարան, Ձդ*]. (Les écrivains arabes relatifs à l'Arménie. Bélazori, Ibn Miskawaïh, Tabari, Yaqoubi et Ibn el Athir, réunis et traduits par Bagrat Khalathiants [Vienne, impr. mkhithariste..., Bibliothèque nationale, n° 84].)

226. 1919. — *Massacre et déportation des Arméniens de Sivas.* Récit émouvant d'une dame arménienne de Sivas, par le P. Arsène [Khorassandjian], prêtre arménien-catholique (Le Caire), in-8°, 23 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1920, n°s 4-6, p. iv de la couverture.]

227. 1919. — *Die Entstehung und Wiederherstellung der armenischen Nation,* von Professor Dr Marquart (Berlin-Schöneberg, Buchdruckerei Alb. Sayffaerth), in-8°, 82 pages.

228. 1919. — Menardos Simos. *Greece and Armenia* (London, Spottiswoode, Ballantyne and Co.), in-8°, 8 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1920, n° 7, p. iv de la couverture.]

229. 1919. — Kévork Mesrob. *L'Arménie au point de vue géographique, historique, ethnographique, statistique et cultural.* Autorisé par la Commission des documents du conseil consultatif national arménien (Constantinople), in-8°, 95 pages.

230. 1919. — Nerses von Lampron, Erzb. von Tarsus. *Erklärung der Sprüchwörter Salomo's...* Herausgegeben und übersetzt von Prinz Max, Herzog zu Sachsen. I. Teil. Mit 3 Tafeln (Leipzig, O. Harrassowitz), in-4°, xii + 160 pages. [Cité d'après *Handès Amsorya*, 1920, n° 8, p. ii de la couverture.]

231. 1919. — *Armenien.* Beiträge zur armenischen Landes- und Volkskunde. Herausgegeben von Dr Paul Rohrbach... (Stuttgart, Verlag von I. Engelhorns Nachfolger). [Cité d'après un catalogue de librairie.]

232. 1919. — Oberlehrer Ernst Sommer. *Die Leiden des armenischen Volkes in der Türkei* (Frankfurt a. Main, Verlag Orient). [Cité d'après un catalogue de librairie.]

233. 1919. — *Պոնտական ուսումնասիրութիւնք· — մասն ա· Հետազօտական ուղեւորութիւն ի պոնտոս,*

Յ. Գ. Կ. Անդերսէնի. — մասն Բ. ուղեւորութիւն հնախօսական հետազօտութեան ի պոնտոս և ի փոքր-հայս, Ֆր. և Եւգ. Կիւմոն եղբարց, թարգմանեց Հ. Յակոբոս վ. Տաշեան... (Վենետիկ, Մխիթարեան տպարան), in-16, VII + 420 pages (ազգային մատենադարան, ՀԹ). [Études relatives au Pont. I. *Voyage de recherche dans le Pont*, par Y. G. K. Andersen. II. *Voyage de recherches archéologiques dans le Pont et la Petite Arménie*, par les frères Fr. et Eug. Cumont; traduit par le P. Yakôbos v. Tachian (Dachian). Bibliothèque nationale, n° 79.]

234. 1919. — V. Tcherkésoff. *La Géorgie.* Ses traditions et ses droits politiques (Paris, impr. de L. Pochy), in-8°, 14 pages. [Extrait de la *Revue de Paris*, numéro du 1er octobre.]

235. 1919. — Irakly Tsérételli. *Séparation de la Transcaucasie et de la Russie et indépendance de la Géorgie.* Discours prononcés à la Diète transcaucasienne... (compte-rendu sténographique). Préface d'Albert Thomas (Paris, impr. Chaix), in-8°, 55 pages.

236. 1919. — Armin T. Wegner. *Offener Brief an Woodrow Wilson über die Austreibung des armenischen Volkes in die Wüste* (Berlin). [Cité d'après un catalogue de librairie.]

237. 1919. — *Le Châtiment de la Turquie*, par un diplomate (Genève, Société générale d'imprimerie), in-12, 27 pages. [Le châtiment de la Turquie. La Turquie s'est montrée ingrate envers ses bienfaiteurs. La Turquie est cause que la guerre mondiale a duré quatre ans. La Turquie est cause du fléau bolchévique. La Turquie est la cause de la mort de centaines de mille héros français et anglais...]

238. 1919. — *En Géorgie* [forme le numéro 221 de *L'Image*, octobre 1919].

239. 1919. — Délégation géorgienne à la Conférence de la Paix . *Mémoire présenté à la Conférence de la Paix* (Revendications politiques. — Frontières), suivi de l'*Acte de l'indépendance de la Géorgie* et d'une carte (Paris, impr. de M. Flinikowski), in-4°, 22 pages.

240. 1919. — *Traité conclu en 1783 entre Catherine II, impératrice de Russie, et Irakly II, roi de Géorgie* (Recueil des lois russes, vol. XXI, n° 15835). Avec une préface de M. Paul Mo-

RIALD. . . ., et commentaires de M. A. Oboumeli (Genève), in-4°, 19 pages.

241. 1919. — *Հայկական բարեգործական ընդհանուր միութիւն* (*Կահիրէ, Եգիպտոս, տպարան Հ. Բ. Ը. Միութեան*), in-4°, 72 pages et nombreuses illustrations. [*Union générale de bienfaisance arménienne*, Le Caire.]

INDEX

DE LA BIBLIOGRAPHIE.

(Les chiffres renvoient aux numéros placés en tête de chaque publication.)

Abaka, journal arménien.... 118
Abrahamian (Abel)..... 209
Acandia (Giorgio d')..... 205
Adjarian (H.)..... 127
Adonz (N.)..... 1
Aharonian (A.)..... 2, 25
Akinian (P. Nersès).... 3, 122, 123, 134, 137, 138, 140, 143, 145, 148, 149, 157, 164, 168, 174, 179, 186
Althamar (catholicat d'). 3, 134, 138, 148, 157, 164, 168
Amirdovlath..... 185
Andersen (Y. G. K.)..... 233
Andonian (Aram)..... 4
Aristote..... 180
Arménie et Arméniens.. 26, 54, 94, 95, 143, 150, 216, 218, 228
art (arménien)..... 14, 40
Artaud (Adrien)..... 5
Artin pacha (Yacoub)..... 120
Assadourian (Tigrane)..... 6
Assyro-Chaldéens..... 54
Azerbaïdjan..... 219

Baronian (L.)..... 217
Basmadjian (K. J.)..... 159
Bayan (Dr G.)..... 85
Bélazori..... 225
Bêrbêrian (Harouthiun M.).. 7
Bernier (E.)..... 8, 9
Bertacchi (Cosimo)..... 216
bibliographie arménienne 129, 222
Bittner (Dr Max)..... 141
Bohémiens d'Arménie..... 61

calife..... 86
Cardile (Enrico)..... 56, 57, 204, 206
Caucase..... 64
Charles I..... 131
Charles-Brun (J.)..... 10
Chéridjian (Dr Z.)..... 218
Cilicie.... 5, 18, 22, 23, 26, 59, 94, 98, 99, 196, 198
Ciobanian (Arsciak)..... 212
Clémenceau..... 53
Constantinople..... 66
Cumont (Eug.)..... 233
Cumont (Fr.)..... 233

D. Z. T..... 219
Dachian (P. Jacobus).. 76, 125, 132, 162, 167, 172, 181, 187, 191, 214, 233
David-Bêk (M. S.).. 4, 87, 203, 220
Davidian (Mgr Séraphin).... 210
déportation arménienne. 162, 167, 172, 181, 187, 191, 226, 236
Deschamps (Gaston)..... 10
Desfeuilles (Paul)..... 221
Desthieux (F.-Jean)..... 11
Diehl (Charles)..... 14
Doumergue (E.)..... 12
drapeaux arméniens..... 165
droit ecclésiastique arménien. 209

Eginitis (E.)..... 13
Endres (F. C.)..... 195
Eréwan (Annuaire d')..... 93
État arménien (genèse de l'). 97

Fehrle (Dr Eugen)..... 182

Ferhathian (P. Pétros)..... 222
Fetvadjian (A.)..... 14
France..... 103, 198, 199
François Joseph I..... 130

Gabrasch (M.)..... 15
Gaulis (Mme Berthe-Georges) 16, 17
Gautherot (Gustave)..... 18
géographie de l'Arménie. 25, 229
Georg de Lambron..... 124
Géorgie..... 58, 90, 234, 235, 238, 239, 240
Graffin (R.)..... 85
Grèce..... 228
Grégoire d'Althamar..... 122
Gregor Kamachetzi..... 169
Gülesserian (Babgen)..... 124
Gurékian (Leone)..... 223

Hadjian (P. M.)..... 121, 151
Hambartzoumian (Dr L.).... 19
Hapozian (P. M.)..... 136
Hatzuni (Vardan)..... 165
Hippeau (Edmond)..... 20

Ibn el Athir..... 225
Ibn Miskawaïh..... 225

Jalabert (Louis)... 21, 22, 23
Jean (Commentaire de l'Evangile selon —)..... 55
Jean Chrysostome..... 137
Jérôme (saint)..... 24, 190

Kalemkiar (P. Gregoris).... 140
Karge (Dr P.)..... 224
Kebedgy (M.)..... 13
Ketikian (P. Thomas)..... 120
Khalathiants (Bagrat)..... 225
Khanzadian (Z.)..... 25
Khatch..... 26
Khorassandjian (P. Arsène).. 226
Khosrov..... 27

Langrand (André)..... 28
lexicographie arménienne.... 91
ligue internationale philarménienne..... 112
Loris-Mélicof (Dr Jean)..... 29
Loti (Pierre)..... 67, 217
Luzzatti (Luigi)..... 87

Macler (Frédéric).. 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 61, 152, 175, 182
Mantacheff (Léon)..... 37
Mariès (Louis)..... 42
Marquart (Dr J.).... 126, 133, 144, 163, 227
Marr (N.)..... 43
martyrs du clergé arménien catholique..... 158
massacres arméniens.... 4, 96, 116, 215, 217, 226, 232
Matikian (Dr H. A.)... 44, 120, 139, 146, 150, 156, 166, 171, 177, 184
Matikian (Dr P. A.)..... 161
Matikian (Dr P. V.)..... 120
Max de Saxe.... 128, 211, 230
Meillet (A.)..... 45, 46, 47, 48, 49, 50
Menardos (Simos)..... 228
Mercier (Eug.)..... 51
Merlin..... 52
Mésopotamie..... 64
Mesrob (Kévork)..... 229
Mille (Pierre)..... 53
Minassian (Jean)..... 202
mines en Arménie..... 78
Mipherqet..... 133
Mkhithar d'Erznga..... 123
monnaies arméniennes..... 214
musique arménienne..... 27

Naayem (J.)..... 54
Naïm-bey..... 4
Nana..... 55
Nau..... 85
Nazariantz (H.)... 56, 57, 204, 205, 206, 207, 212
Nersès de Lampron... 159, 211, 230
neue Armenien (das)..... 109
Nippold (O.)..... 58
Nubar (Boghos).... 2, 25, 59, 73

Ochacan, revue arménienne.. 119
Oghia bey (Émile)..... 210
Oskian P. Hamazasp.. 147, 173, 194

P. C..... 60
Papazian (Vrthanès)..... 61
paraboles du Seigneur..... 189
Perse..... 64
Pétrovitch (Alexandre)..... 214
Pilo..... 212
Pinon (René)..... 62, 63
poésie arménienne..... 84
Poidebard (Antoine)..... 64
Pologne..... 105
Pôłosian (Jean)..... 65
Pontica (Studia)..... 125, 132, 233
presse arménienne... 118, 119, 120-195
Puaux (René)..... 66
Pungutzian (P. Verthanès)... 129

question arménienne..... 1

Raphalettos (N.)..... 67
religions (étude comparée des —).. 44, 139, 146, 156, 166, 171, 177, 178, 184
République arménienne. 101, 114, 115, 154, 155, 160, 176
République musulmane..... 219
Richet (Charles)..... 68
Riedinger (Mlle J.)..... ... 51
Rohrbach (Dr Paul)..... 231
Roseraie d'Arménie..... 159
Rosso (F.)..... 207

Saint-Brice..... 69, 70
Salbi (Dr M.)..... 195
Samné (Dr Georges)... 71, 72
Sapritch (F.)..... 15
Sartiaux (Félix)..... 53
Savadjian (Léon)..... 73
Schäfers (Josef)..... 189
Schemsi (Kara)..... 218
Schlumberger (Gustave)..... 213
Sédibault (Maurice)..... 74
Seignobosc (capitaine H.).... 75
Serge d'Hérminy..... 61
Sèvres (traité de —).. 100, 117
Sigras Aniatzi..... 185
Simon V, d'Aparan..... 149
Sivas..... 226
Société des Études arméniennes..... 153
Sommer (Ernst)..... 232
Spénian (P. Qérôbê)..... 76
Statistique arménienne. 107, 110
Strzygowski (Dr J.)... 136, 147, 152, 173, 194
Stucky (Mlle Catherine)..... 51
Suisse..... 51, 104, 111, 112, 113
synaxaire arménien..... 85
Syrie..... 5, 18, 198

T. V..... 77
Tabari..... 225
Tachian. Voir Dachian.
Tahmazian (K.)... 79, 80, 81, 82
Tcherkésoff (V.)..... 234
Tchithouni..... 83
Tchobanian (Archag).. 84
Tchraqian (P. Qérôbê)..... 55
Ter-Grigorian Iskenderian (Dr G.)..... 128
Ter Israel..... 85
Ter-Markarian (P. J.)..... 158
Ter-Poghosian (Gr.)..... 135
Théodik (Almanach de —)... 182
Thiriakian (Dr J.)..... 182
Thiriaqian (H.)..... 201
Thomas (Albert)..... 29, 235
Thorgomian (Dr V.)..... 185
Thüthündjian (G. A.)..... 128
Tigranokerta..... 133
Tonapétian (P.)..... 86
Totomiantz (V.)..... 87
tripartite (accord)..... 92
Troidicamp (Yves).... 88, 89
trouvères arméniens..... 207
Tsérételli (Irakly)..... 235
Turcs..... 218
Turian (Bedros)..... 204
Turquie..... 108, 237

Union de bienfaisance arménienne..... 241

Valentini (Franco Nitti)..... 204
Van Gennep (Arnold)..... 90
Vardanian (P. Aristakès). 24, 91, 178, 180, 183, 188, 190, 192, 193
Varoujan (Daniel)..... 202
Vischer (Dr Andréas)..... 51
Viviani..... 199, 200
Vrthanès Serinketzi.... 174, 179, 186

Wegner (Armin T.)..... 236

Yaqoubi..... 225

TABLE

DES ILLUSTRATIONS DU TOME PREMIER

(FASCICULES 1-4).

Pages.

Lettre de Siméon, roi de Géorgie, à Philippe II, roi d'Espagne (en arménien) 71
Lettre de Siméon, roi de Géorgie, à Philippe II, roi d'Espagne (en grec) 75
Un tapis arménien 122
Un tapis arménien 123
Un tapis arménien 126
Carte de la guerre arméno-turque (1918) 143
Église de Érérouk (planche en couleur) 225
Érérouk. Chapiteau de pilastre 225
Église de Tékor (planche en couleur) 225
Tékor. Chapiteau da colonne 225
Zwarthnots. Archivolte 228
Kara-Kilissé. Chapiteau de pilastre 229
Barcelone. Feuillets de garde d'un manuscrit arménien, 261, 264-265, 266, 266-267
Mersine. Grue flottante 323
Mersine. La nouvelle douane 323
Le Seihoun en amont d'Adana 324
Adana. Le pont romain 324
Remise de croix de guerre à la Légion arménienne 326
Entrée, à Mersine, de l'amiral Sagot-Duvauroux 326
Les chefs kurdes Alevis au concours agricole d'Osmanié 331
Gendarmerie cilicienne 332
Arrivée du général Dufieux à Adana 335
Passage de l'aviateur Poulet à Adana 338
Départ du général Garnier-Duplessis pour Mersine 351
Le Kol Ordou à Adana 351
L'avion du général Garnier-Duplessis capote 355
Le konak d'Adana 356
Siège d'Adana 363
Siège d'Adana 363
La grande mosquée d'Adana 368
Carte de la Cilicie 376
L'hôpital arménien à Adana 380
La salle d'opération 380
Une galerie découverte à l'hôpital arménien d'Adana 381

La Maternité à l'hôpital arménien d'Adana..... 381
Inscription arménienne du musée Borély (Marseille)..... 415
Société arménienne jouant aux cartes..... 425
Mariage arménien..... 425
Inscription arménienne du musée céramique de Sèvres..... 434
Revêtement d'église arménienne (musée de Sèvres)..... 435
Salutation de Marie (musée céramique de Sèvres)..... 435
Officiant arménien (musée céramique de Sèvres)..... 436

TABLE

DES MATIÈRES DU TOME PREMIER

(FASCICULES 1-4).

ARTICLES.

Pages.

Gustave Schlumberger. — Les monnaies médiévales des rois de Petite Arménie. 3

A. Meillet. — De l'influence parthe sur la langue arménienne. 9

R. P. Paul Peeters. — Le début de la persécution de Sapor d'après Fauste de Byzance 15

A. Meillet. — Sur les adverbes այդր et այսր. 34

J. Laurent. — Les origines médiévales de la question arménienne. . . 35

Gédéon Huet. — L'Arménie dans certaines versions de *Bovon de Hantone*. 55

Frédéric Macler. — Notices de manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens vus dans quelques bibliothèques de la Péninsule ibérique et du Sud-Est de la France, I-IV. 63, 85, 237, 411

A. Meillet. — Les nominatifs-accusatifs du type *harsn* 81

A. Meillet. — Sur une famille de mots arméniens. 83

Charles Diehl. — L'architecture arménienne aux vi^e^ et viie siècles . . . 221

A. Meillet. — Sur les termes religieux iraniens en arménien. 233

N. Marr. — Ani 395

MÉLANGES.

Dr J. Artignan. — Les plantes de l'antiquité classique. Sisumbrium. . . 117

A. S. — Les tapis arméniens. 121

Frédéric Macler. — Notice de deux tétraévangiles arméniens enluminés, de la collection N. Romanoff. 129

L. Mariès. — Un commentaire sur l'Évangile de saint Jean, rédigé en arabe (circa 840) par Nonnos (Nana) de Nisibe, conservé dans une traduction arménienne (circa 856) 273

Henri Laurentie. — La version arménienne du conte de la ville d'airain 297

Cl. Huart. — Une razzia en Arménie au xe siècle de notre ère. 419

Arménak bey Sakissian. — Deux tableaux à sujets arméniens de J.-B. Van Mour. 423

A. Tchobanian. Quelques chansons de Djivani. 427

F. Macler. — L'Arménie au musée céramique de Sèvres. 433

L. Mariès. — Epikouïa = Aboukara. 439

CHRONIQUES.

A. Meillet. — L'État arménien 139
F. Macler. — Union artistique arménienne 141
A. Poidebard. — Rôle militaire des Arméniens sur le front du Caucase, après la défection de l'armée russe (décembre 1917-novembre 1918) 143
Édouard Brémond. — La Cilicie en 1919-1920 303
Irma Ghazarossian. — Souvenirs d'une infirmière en Cilicie (juin-octobre 1919) 377
Société des Études arméniennes. Procès-verbaux des séances 443
Société des Études arméniennes. Statuts de la Société 451

COMPTES RENDUS.

Jos. Marquart. Ueber den Ursprung des armenischen Alphabets in Verbindung mit der Biographie des heil. Mašt'oc' (A. Meillet). — F. Macler. Le texte arménien de l'Évangile d'après Matthieu et Marc (A. Meillet). — F. Macler. L'Évangile arménien. Édition phototypique du manuscrit n° 229 de la bibliothèque d'Etchmiadzin (A. Meillet). — J. Laurent. L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886 (L. Mariès). — J. Marquart. Généalogie des Bagratounis arméniens (L. Mariès). — Arakel de Sunik. La Roseraie d'Arménie, t. I, pages choisies (Mme Gabrielle Réval). — F. Macler. La version arménienne de l'histoire des Sept Sages de Rome (Mme G. Réval). — H. Arakélian. Contes et nouvelles (Mme G. Réval). — Mme Iskouï Minasse. Nouvelles et contes (Mme G. Réval). — Tchithouni. Vade-mecum d'Arménie. — Trésors d'Arménie. — Le Monde sportif oriental (Henri Laurentie). 163

Nersès Akinian. Materialien zum Studium des armenischen Martyrologiums (P. Peeters). — P. Krikoris Kalemqiarian. Biographies arméniennes. Série I (H. Riondel). — P. J. Dachian. Ousoumn dasakan hayérên lézoui (A. Meillet) 383

Marquart. Die Entstehung und Wiederherstellung der armenischen Nation (A. Meillet). — Méliq S. Dawith Bêk. Le dialecte d'Arabkir (A. Meillet). — Bagrat Khalathiants. L'Arménie chez les écrivains arabes (H. Laurentie) 455

Bibliographie 1914-1919 185
Appendice à cette bibliographie 215
Index de cette bibliographie 217

Bibliographie 1920 463
Supplément à cette bibliographie 481
Index de cette bibliographie 487

Table des illustrations du tome I (1-4) 491

Table des matières du tome I (1-4) 493

DS
161
R28
t.1

Revue des études arménien

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY